l'architecture d'aujourd'hui

1 cm de plâtre

c'est la sécurité

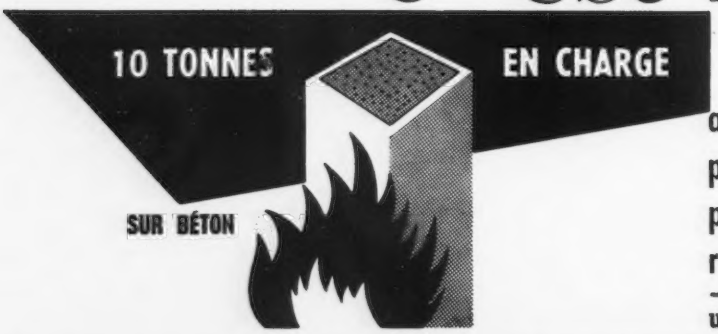

avec une couche de plâtre de 1 cm un poteau en béton résiste au feu : **2H10**

un poteau nu sans enduit ne résiste que 1 h. 25

avec une couche de plâtre de 1 cm un poteau en chêne résiste au feu : **1H21**

un poteau nu sans enduit ne résiste que 52 m.

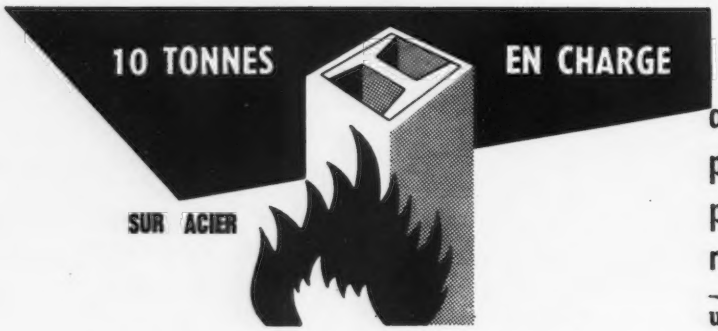

avec une couche de plâtre de 1 cm un poteau en acier résiste au feu : **1H09**

un poteau nu sans enduit ne résiste que 10 m.

ESSAIS OFFICIELS ENREGISTRÉS SOUS LE N° 18 AU SERVICE DE PRÉVENTION DE L'INCENDIE

Les essais ont été effectués au laboratoire de Champs-sur-Marne sur poteaux sous charge de 10 tonnes

Un enduit de 1 cm de plâtre armé par grillage métallique augmente la durée de résistance au feu :

- **sur poteaux en chêne massif d'environ 30 minutes**
- **sur poteaux en acier HN 100 d'environ 50 minutes**
- **sur poteaux en béton armé d'environ 55 minutes**

le PLATRE

DESSIN AR 149

SYNDICAT NATIONAL DES FABRICANTS DE PLATRE - 11, RUE ALFRED ROLL - PARIS-17e - GAL. 77-64

Edité par les Membres du Groupement de Propagande

comme Aujourd'hui

ED. BRUNIER - PARIS

MINGORI

Maintient la tradition de haut Luxe

SALLES DE BAINS MINGORI EN MARBRE VÉRITABLE

LICENCE EXCLUSIVE POUR LA FRANCE ET L'ÉTRANGER DES BREVETS LIGONESCHE ET DIMPRE

25 VARIÉTÉS DE MARBRES CHOISIS PARMI LES PLUS BEAUX COLORIS

DEMANDEZ NOTICE N° 44 AUX Ets **MINGORI**, 128, Bd DE CHARONNE, PARIS-20e - Tél. ROQ. 91-46, 47, 48

A tout problème sol,
le LINOLEUM
apporte une solution
... décorative
économique
et "sûre"
COLORIS MODERNES
GARANTIE DE DURÉE
font du
LINOLEUM
le plus ACTUEL des sols

Arch.
Arch.
USBE
9-8-65
Replacer

l'architecture d'aujourd'hui

André BLOC directeur général,
Pierre VAGO président du comité de rédaction.
Alexandre PERSITZ rédacteur en chef

habitations collectives

Numéro réalisé par Renée DIAMANT-BERGER, sous la direction d'André BLOC

Administration-Rédaction
5, Rue Bartholdi, Boulogne (Seine)
Téléphone : Molitor 61-80 et 81
C.C.P. Paris 1519.97

Numéro 74 - 28e Année - Bimestriel
Octobre-Novembre 1957
Tirage : 15.000 exemplaires (O.J.D.)
Directeur de la publicité : A. Margueritte

Abonnements : 1 an (6 numéros) :
France : 5.800 Fr.
Italie : 10.000 Lires
Suisse : 68 Fr. suisses
Allemagne : 65 D.M.
Amérique du Nord, du Sud, Belgique, Japon et tous pays non mentionnés : 16 $

Prix de ce numéro :
France : 1.200 Fr.
Autres Pays : 1.300 Fr.

COMITE DE REDACTION
André Bloc
André Bruyère
J.-H. Calsat
Georges Candilis
Jean Chemineau
Michel Ecochard
Jean Fayeton
Jean Ginsberg
A.-G. Heaume
Paul Herbé
Guy Lagneau,
Rémy Le Caisne
Robert Le Ricolais
Marcel Lods
Edouard Menkès
Lionel Mirabaud
Charlotte Perriand
Alexandre Persitz
Jean Prouvé
Maurice Rotival
Marcel Roux
Jean Sebag
André Sive
Henri Trezzini
Pierre Vago
G.-H. Zehrfuss

CORRESPONDANTS
Allemagne : H. Schoszberger
Angleterre : E. Goldfinger
Australie : J. K. Duncan
Belgique : Roger Courtois
Californie : Irving Myers
Canada : J. L. Lalonde et A. Blouin
Colombie : Reyes et Santa Maria
Danemark : Willy Hansen
Egypte : Paul Abela
Espagne : F. Genilioud-Martinrey
Etats-Unis : Paul Damaz
Grèce : Ch. A. Sfaellos
Hawaï : R. E. Windisch
Hollande : J. B. Bakéma
Indes : Balkrishna V. Dosh
Israël : M. Zarhy
Italie : Vittoriano Vigano
Japon : Sakakura
Mexique : Vladimir Kaspé
Norvège : Helge Heiberg
Nouvelle-Zélande : P. Pascoé
Pologne : Halina Skibniewska
Portugal : Pardal Monteiro
Suisse : G. Brera
Tchécoslovaquie : A. Kubicek et J. Dvorak
Turquie : Lim et Hanci
U.R.S.S. : Paul Abrassimov
Union Sud-Africaine : Feldman et Wood
Uruguay : Luis Garcia Pardo
Venezuela : O. R. Villanueva

AGENTS GENERAUX
Allemagne : Saarbach, Gertrudenstr. 36, Cologne.
Argentine : Editorial Victor Leru, calle Cangallo, 2233, Buenos Aires.
Australie : Universal publications, 200 Campbell, Sydney.
Autriche : Josef Baier, Draukai 6 Villach.
Wiener Modellgesellschaft, 1 Stubenring 16, Vienne.
Belgique : Office International de Librairie, 30, avenue Marnix, Bruxelles.
Brésil : Sociedade de Intercambio Franco Brasileiro,
54, A. Avenida Presidente Antonio Carlos, Rio de Janeiro.
Colombie : Libreria Mundo, Calle 35, N° 41-83 Apartados : Aereo 739
Nacional 447 : Barranquilla. - Officina 201, Bogota.
Etats-Unis : A. de Mendelson, 403 East 58th Street, New York 22 N. Y.
Grande-Bretagne : Alec Tiranti, 72 Charlotte Street, London W. 1.
Grèce : Librairie Kauffmann, 28, rue du Stade, Athènes.
Inde : Institute of Foreign Languages Davico's, Connaught Circus, New Delhi.
Iran : Librairie Française, Carrefour Istamboul, Téhéran.
Israël : Collective Subscription Agency, Naharyla.
Italie : Salto, Via Santo Spirito, 14, Milan.
Editoriale Maggiora, Piazza 18 Dicembre 7, Turin.
Techna, Via San Felice, 28, Casella Postale 503, Bologna.
Saise, Via Viotti 5a, Turin.
Panama : Libreria Avance S.A., ave B. Esquina Calle 11 Este, Panama.
Portugal : A. Valente Lda, r. de Santa Téréza 26 1°, Porto.
Uruguay : Ibana, Convencion 1488, Montevideo.

BÉTON TRANSLUCIDE

Ets P. DINDELEUX

S. A. R. L. AU CAPITAL DE 35.000.000 DE FRANCS

7 RUE LACUÉE PARIS XIIe TÉL. DID. 24-86

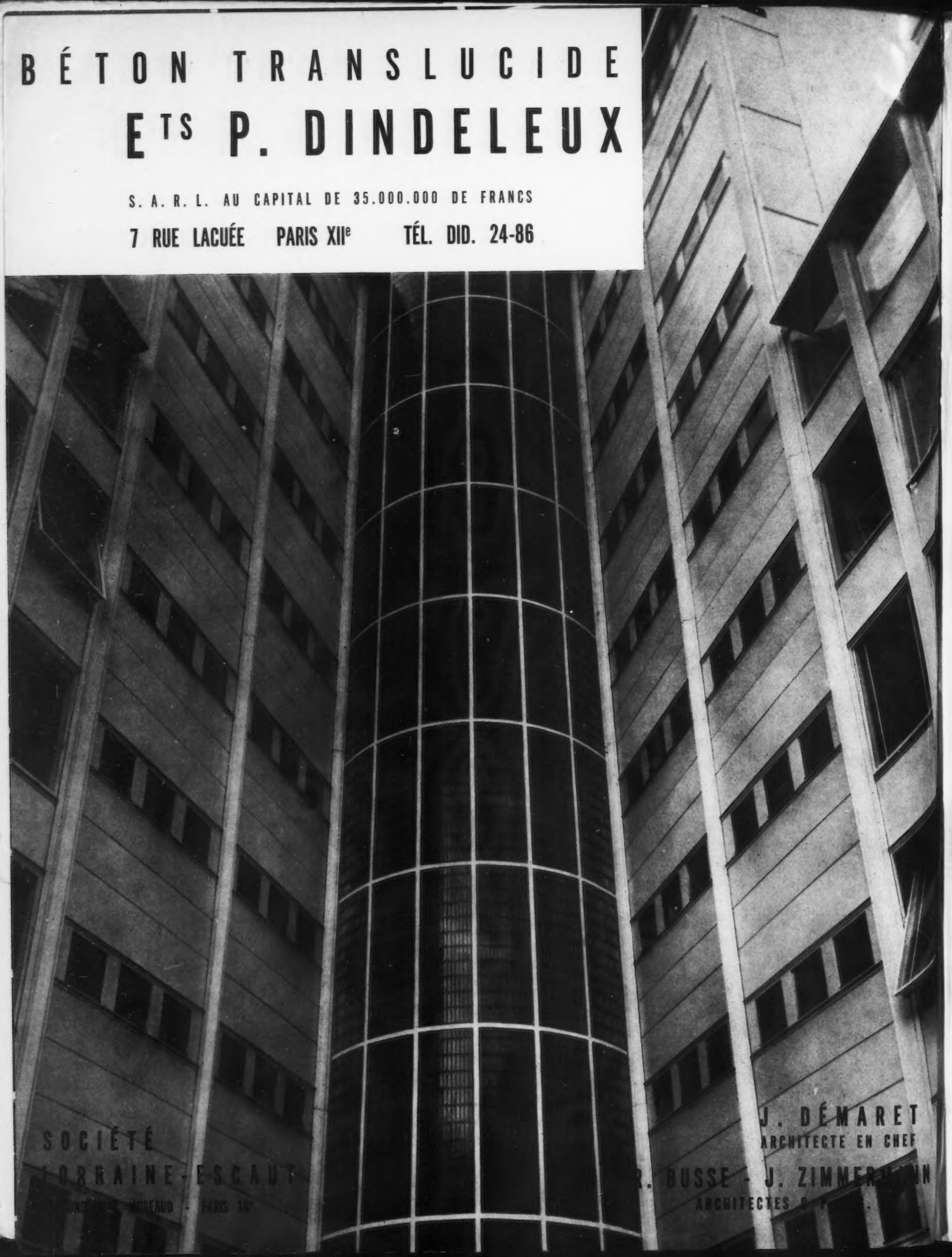

HOMMAGE DE LA FRANCE ET DE LA SUISSE A LE CORBUSIER

A l'occasion de son 70e anniversaire, Le Corbusier, architecte urbaniste, peintre, auteur de tapisseries, poète et écrivain, a reçu, de la France et de la Suisse, un double témoignage de reconnaissance et d'estime.

Promu par la France au titre de Commandeur de l'Ordre des Arts et Lettres, il vient d'être nommé Citoyen d'honneur de la sa ville natale, La Chaux-de-Fonds, en Suisse où, dans le cadre du Musée des Beaux-Arts, une exposition de ses œuvres a été organisée du 26 octobre au 24 novembre.

C'est en effet à La Chaux-de-Fonds que naquit, le 6 octobre 1887, Charles-Edouard Jeanneret-Gris qui allait devenir, sous le nom de Le Corbusier, l'un des hommes les plus célèbres du XXe siècle. A part quelques voyages dans les Balkans, au Moyen-Orient et à Berlin, il y vécut jusqu'à l'âge de 30 ans et bien qu'il se destinât à la gravure, très tôt il construit. Ce sont tout d'abord les villas Pouillerel qu'il réalise en 1906 avec les ateliers d'Arts Réunis, puis, en collaboration avec R. Chapallaz, plusieurs habitations, dont une pour ses parents (1908), une pour Anatole Schwob et la maison Favre-Jacot.

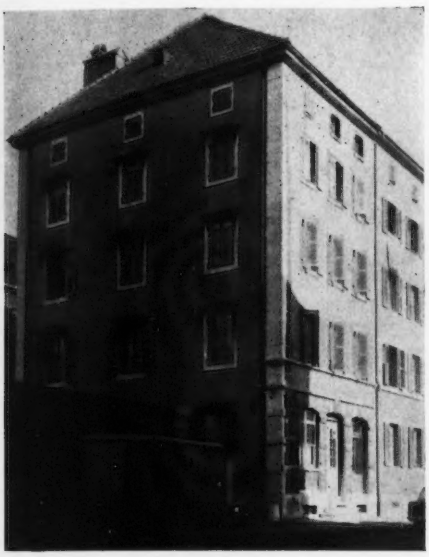

Maison natale de Le Corbusier

Son attirance vers l'architecture le conduit à Paris en 1917 où il fonde bientôt, avec Ozenfant, une revue dont le retentissement a été considérable, *L'Esprit Nouveau* (1919-1921). Il y expose ses conceptions révolutionnaires de l'architecture et de l'urbanisme modernes.

Puis il écrit une série d'ouvrages qui bouleversent les conceptions alors admises et préparent des années riches en luttes acharnées et en témoignages d'amitié. Citons ces œuvres : *Vers une Architecture* (1923), *L'Art décoratif d'aujourd'hui* (1925), *Une Maison, un Palais* (1928) *La Ville Radieuse* (1935), *Quand les cathédrales étaient blanches* (1937), *Destin de Paris* (1941), *La Maison des Hommes* (1942), *Le Modulor* (1951), *Le Poème et l'Angle droit* (1951), *Le Modulor II* (1955), *Les Trois Etablements humains* (1945).

Son influence s'étend à tous les jeunes du monde entier, et dans son atelier de la rue de Sèvres il a accueilli et formé ceux qui, maintenant, en France et à l'étranger, apportent une large contribution à l'évolution de l'architecture.

Hier brimé, combattu, aujourd'hui au sommet de la gloire, Le Corbusier peut mesurer, et ses compagnons de lutte avec lui, le chemin parcouru.

Mais par un coup du sort particulièrement cruel, au moment où il est reconnu et honoré universellement, Le Corbusier est atteint dans sa vie intime. Yvonne Le Corbusier vient de décéder à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

C'est donc une fois de plus à toutes ses forces et à tout son courage que Le Corbusier doit faire appel pour accomplir, seul, l'immense tâche qui lui incombe.

SES GRANDES REALISATIONS ARCHITECTURALES

1923-1926	Cité-jardin de Pessac.
1924-1925	Pavillon de l'Esprit nouveau à l'Exposition des Arts décoratifs à Paris.
1927-1928	Projet pour le Palais des Nations.
1930	Palais du Centrosoyus à Moscou.
1931-1932	Pavillon de la Fondation suisse de la Cité universitaire de Paris.
1932-1933	Cité refuge de l'Armée du Salut.
1936-1937	Pavillon des Temps nouveaux à l'Exposition des Arts et Techniques à Paris.
1936-1945	Le Ministère de l'Education nationale de Rio-de-Janeiro (plan).
1946-1953	Unité d'habitation de Marseille, puis de Nantes (Cités radieuses).
1947	Le Palais de l'O.N.U. à New-York (maquette).
1950-1955	La chapelle de Ronchamp.
1951-1957	Création de la nouvelle capitale du Punjab, Chandigarh.
1957-1958	Unité d'habitation de Berlin.

SES GRANDES ETUDES D'URBANISME.

1922	Paris. Plan Voisin.
1930	Plan d'Alger.
1932	Plan de Barcelone.
1935	Plan de Nemours.
1938	Plan de Buenos Aires.
1945	Plan de Saint-Dié.
1950	Plan de Bogota.
1951-1954	Plan de Chandigarh.

Habitation de ses parents (1908)

1958 PAVILLON PHILIPS A L'EXPOSITION DE BRUXELLES.

La tâche acceptée par Le Corbusier de réaliser le pavillon Philips, à l'exposition de Bruxelles, consiste en une synthèse où la lumière, la couleur, l'image, le rythme, le son et l'architecture démontrent les ressources des fabrications Philips. Grâce aux possibilités de l'électro-acoustique et de l'éclairagisme, les visiteurs seront transportés dans un monde fantastique et assisteront à un spectacle « Son et Lumière ».

Outre le projet du pavillon, Le Corbusier a fait également celui du scénario optique, transcrivant visuellement les techniques contemporaines, depuis le microcosme nucléaire jusqu'au chaos intrastellaire, en passant par les machines des usines.

Pour l'étude architecturale, Le Corbusier a fait abstraction de toute idée préconçue. La solution a été recherchée mathématiquement pour satisfaire aux conditions posées : superficie de la salle réservée au public : 500 m² environ.

Les études ont permis de déduire qu'une enveloppe composée de conoïdes et de paraboloïdes hyperboliques était capable de satisfaire aux conditions énoncées et de donner une architecture évocatrice.

ASPECT SOCIAL DE L'HABITAT

Du 7 au 16 octobre s'est tenu à Paris, à l'initiative du Bureau Européen de l'Administration de l'Assistance Technique de l'O.N.U., un cycle d'études organisé en collaboration avec le Secrétariat d'Etat à la Santé Publique et à la Population, et l'Ecole Nationale de la Santé Publique. Son but était de définir les conditions d'un habitat pleinement humain, c'est-à-dire de mettre en relief les impératifs sociaux et familiaux qui doivent s'imposer. C'est dans ce but que des spécialistes de différentes disciplines : urbanistes, architectes, médecins, administrateurs publics et privés, sociologues et experts sociaux, appartenant à treize pays européens, se sont efforcés de faire le point des travaux théoriques et de recherches systématiques se rapportant aux exigences sociales de l'habitat moderne et de confronter les réalisations sociales dont l'intérêt et l'efficacité ont été éprouvés en vue de dégager de cette étude en commun des renseignements de portée générale

Voici quelques-unes des conclusions les plus importantes de ce cycle d'études telles qu'elles ressortent du rapport de synthèse de M. Dominique Ceccaldi, administrateur civil, chargé des fonctions de sous-directeur au Secrétariat d'Etat à la Santé Publique et à la Population et directeur du cycle :

1° Le jeu normal des mécanismes économiques, aussi bien que le processus historique de croissance des grandes agglomérations urbaines, n'ont conduit ni à l'édification de logements satisfaisants accessibles à la population laborieuse, ni au développement de cités équilibrées propres à promouvoir l'épanouissement de l'homme en tant qu'individu, membre d'une famille et être social.

2° Les solutions retenues quant à l'emplacement des nouveaux quartiers, leur densité de peuplement, les types de construction, l'équipement social résidentiel, la structure interne du logement ne doivent plus dépendre du choix plus ou moins arbitraire de quelques personnes ou des seules contingences politiques locales, mais reposer sur une étude systématique des besoins sociaux portant, en particulier, sur l'évaluation scientifique des besoins quantitatifs de logements et l'évolution démographique, ainsi que sur la recherche de la solvabilité de la demande future dans les couches populaires. Une coopération organique à tous les échelons entre les techniciens de l'habitat et les experts sociaux qualifiés est indispensable pour réaliser ce but.

3° Le cycle d'études qui s'est efforcé de définir quelques-uns des éléments nécessaires à l'organisation spontanée de vie communautaire, adopté un indice de capacité familiale d'occupation des logements et a précisé les fonctions spécifiques d'une habitation non limitée au rôle de machine à manger et à dormir. Il a estimé que les querelles d'écoles sur l'accession à la propriété et à la location, la maison individuelle et l'immeuble collectif, la répartition en surface et la construction en hauteur devaient être soumis au critère supérieur de la liberté réelle de choix des intéressés.

4° Ce principe de liberté a dicté également la préférence pour une participation effective des intéressés à l'administration des organismes d'habitation.

5° Ces mesures appellent, en contre-partie, un effort constant d'information et d'éducation des occupants des nouveaux quartiers et des candidats au logement.

6° Sur le plan des mesures financières s'est établi un important accord pour que soit adoptée partout l'aide individuelle à la construction du type de l'allocation de logement française, de préférence à l'aide attribuée indistinctement aux riches et aux pauvres.

7° Cette tendance discriminatoire s'est trouvée renforcée par l'accent qui a été mis sur la protection des personnes économiquement et socialement faibles à qui devraient être réservés, par priorité, les logements les plus abordables et qui gagneraient beaucoup à voir s'instaurer des règles objectives d'attribution des logements construits par la collectivité ou avec son aide.

SCHWARTZ
HAUTMONT

CONFERENCE DE MARCEL LODS SUR L'EVOLUTION DU DOMAINE BATI.

Dans le cadre du cycle de conférences organisées par la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, Marcel Lods a traité, le 25 octobre dernier, des problèmes concernant l'évolution du domaine bâti.

Architecte et urbaniste, Marcel Lods n'a cessé de militer en faveur de l'organisation rationnelle de l'urbanisme et de la construction.

La première partie de son exposé était consacrée aux nécessités impératives qui exigent aujourd'hui l'élaboration d'un plan d'aménagement du territoire à l'échelle nationale. La seconde aux problèmes d'industrialisation du bâtiment. Nous donnons quelques extraits de cette conférence.

Les raisons de la nécessité du grand plan, du très grand plan à l'échelle nationale — échelle tout juste suffisante aujourd'hui et trop étroite demain — peuvent être résumées en quelques mots : l'ensemble des installations de toute nature, à prévoir sur le sol d'une nation moderne, doit être pensé, étudié et, enfin, dessiné.

Décidons-nous à voir neuf à voir large.

Pour y parvenir, un seul moyen : entreprendre sans délai le plan d'aménagement général du pays.

Bien entendu, un tel plan n'est pas un dessin...

C'est un ouvrage réunissant tout un ensemble de documents parmi lesquels figurent d'innombrables dessins accompagnés de textes, de statistiques, de calculs de toute nature.

Ce n'est pas davantage un travail fait une fois pour toutes.

C'est une besogne permanente, sans cesse reprise, sans cesse mise à jour par toute une équipe de techniciens de toutes disciplines.

C'est seulement grâce à un tel plan qu'on peut espérer « penser » un réseau routier, « penser » un système général d'aéroports, « penser » des zones d'habitation.

Lorsqu'on sait l'importance des conséquences qui découlent dans l'avenir de la construction, ici ou là, de tel grand ouvrage, usine, aéroport, barrage, agglomération, etc., on demeure atterré de voir combien sont légères — lorsqu'elles ne sont pas absentes — les études qui ont motivé la décision.

Où sont celles qui ont conduit à donner à des communes rurales de 5.000 habitants la liberté de devenir des villes industrielles de 50.000 en une vingtaine d'années ? Comment résoudre la circulation ?

... Il est proprement intolérable que la France qui, la première, a clairement défini les meilleurs principes d'urbanisme, les voit désormais appliqués partout sauf chez elle.

Quand se décidera-t-on à appliquer les plus simples d'entre eux :

— séparer rigoureusement la circulation de l'habitation ;
— éloigner fortement les zones de travail des zones de logement ;
— construire les usines dans les vallées et les habitations sur les plateaux ou sur les flancs de coteaux bien exposés ?

Quelques tentatives, rares et timides, sont déjà faites dans ce domaine.

Il est bien clair qu'on ne doit pas s'en tenir là, mais que l'application totale des principes que nous venons d'énoncer ne pourra être réalisée qu'en terrain libre pour des agglomérations totalement neuves.

Là seulement, pourra apparaître la ville de demain avec ses circulations étudiées, ses parkings à niveaux multiples, ses bâtiments d'habitation isolés dans la verdure, ses centres commerciaux, ses bâtiments publics à l'échelle vraie, son aéroport et son héliport...

L'amorce de la construction d'une telle ville se fera vraisemblablement à l'occasion d'un transfert d'industrie ou de la création d'une industrie nouvelle.

Il importe que cette amorce soit une partie « d'un tout » et que « ce tout » soit entièrement étudié avant de commencer.

C'est pourquoi nous préconisons l'organisme d'études.

Créer un très complet service du plan d'aménagement est, au premier chef, besogne d'Etat.

Il a été cent fois démontré combien l'opération était rentable et combien le désordre actuel est plus ruineux que les dépenses qui l'eussent évité.

Etudier pour ne pas commettre l'erreur est une opération bénéfique.

Le problème de l'industrialisation du bâtiment m'est depuis bientôt trente ans, particulièrement cher.

Je ne veux pas laisser ici passer l'occasion de rendre hommage à ceux qui m'ont guidé au début, d'abord au regrétté Henri Sauvage, préfabricateur auquel il n'a pas été rendu justice, à Serailles ensuite, qui sous la haute direction de Freyssinet, nous apporta de précieux conseils...

Du chemin a été certes, parcouru depuis, mais il s'en faut qu'on soit au bout, et aujourd'hui plus que jamais, il faut persévérer avec cette conviction que l'industrialisation intégrale du bâtiment est une obligation absolue.

Voitures, équipement ménager, montres, chaussures, tout ce qui permet la satisfaction des besoins matériels des hommes n'a pu être obtenu en quantité, en qualité, et à prix réduit que grâce à l'industrialisation.

Or, le mouvement est amorcé dans le bâtiment. Nous n'en sommes plus à l'incompréhension et à l'opposition de 1930. Les directeurs de la construction du M.R.L. ont agi en faveur du progrès technique.

Certains ensembles pour lesquels la question des délais était impérative, amenèrent même l'un deux, André Spinetta, à engager une politique massive d'industrialisation. Une cause officielle fait que les isolés ne sont plus lancés en enfants perdus. Est-ce à dire que le problème est réglé ? Incontestablement non. La transformation profonde que doit subir le bâtiment n'est pas encore réalisée.

Qu'a-t-on fait jusqu'à présent ? On a fabriqué à l'atelier et livré sur place des pièces ou des ensembles dans lesquels sont incorporés le plus grand nombre possible d'opérations. Malheureusement, on n'a pas pour autant, supprimé le « chantier »...

Or, dans ceux qui ont été industrialisés au maximum, les opérations de gros-œuvre se déroulent, d'ores et déjà, infiniment mieux que jadis.

Il reste la servitude de l'emploi de matériaux lourds, solidarisés par la réaction chimique de la prise, il reste l'obligation de travailler en plein vent, ce qui rend malaisé le respect rigoureux des cotes, il reste les à-coups provenant du mauvais temps, les difficultés de coordination, de surveillance, l'obligation de s'en remettre trop souvent à l'initiative individuelle...

Reste la coordination du second œuvre.

La solution consiste à mon sens, à aller infiniment plus loin encore qu'on la osé jusqu'ici à tendre vers la suppression ce qui reste de « chantier » en remplaçant toutes les opérations qu'on y accomplit encore par de simples montages d'ensembles totalement réalisés en atelier et bien finis.

Les quelques essais que nous avons pu tenter nous ont montré que les difficultés d'éxécution d'un tel travail ne sont nullement en rapport avec le caractère plus ou moins révolutionnaire des solutions auxquelles il conduit. Des procédés totalement neufs permettent souvent d'aboutir à d'excellents résultats du premier coup, pour peu que les études nécessaires aient été poussées à fond. Dès avant la guerre, il nous a été donné d'assister au montage, sans incident aucun — et sans incident au bout de vingt ans ce qui est fort appréciable — d'une façade de 15 mètres de hauteur sur 40 mètres de largeur en deux jours de travail, en n'employant qu'un chef de chantier et deux aides... La charpente d'ossature venait du Nord (Schwartz Hautmont) les panneaux venaient de Nancy, (Prouvé). Il s'agit du marché couvert de Clichy. L'assemblage s'est déroulé sans la moindre anicroche. L'ensemble n'a donné lieu à aucune intervention depuis. C'est assez rassurant.

Une question se pose périodiquement. En quels matériaux construisez-vousle bâtiment de l'avenir ? Il est très dificile de répondre. J'aimerais me contenter de dire « en matériaux usinables » autrement dit capables d'être travaillés à la machine... Ceci veut dire que seront éliminés les briques, les moellons et la pierre. Leur choix dépendra à la fois des programmes et de l'outillage dont on disposera. Et puis, demeure le mystère des matériaux totalement inconnus qui vont sortir demain...

Nous vivons une époque paradoxale. Jamais, les programmes ne furent plus passionnants, les matériaux neufs plus abondants, les moyens d'usinage plus complets, les moyens de transport et de mise en place plus puissants. Et il se trouve des constructeurs incapables d'enthousiasme devant ce fait !

Ce qui est avéré valable dans un domaine, le sera dans l'autre.

1er SALON INTERNATIONAL DU MATERIEL DE TRAVAUX PUBLICS ET DE BATIMENT.

Le *1er Salon International du Matériel de Travaux publics et de Bâtiment* se tiendra *du 14 au 24 mai 1958*, Palais du Salon de l'Aéronautique, dans le cadre de l'*aéroport du Bourget* (12.000 mètres carrés) et d'un vaste espace en plein air de 120.000 m².

Il vient d'être créé sur l'initiative des groupements professionnels de constructeurs : Syndicat National des Industries d'Equipement M.T.P.S. et Chambre Syndicale des Négociants importateurs de Matériel de Travaux publics.

Le Salon aura lieu tous les deux ans et sera aussi largement ouvert aux constructeurs et importateurs non syndiqués.

S'adresser aux Services Commerciaux et Techniques, 40, rue du Colisée, Paris (8e). Tél. : ELYsées 81-90 et 00-07.

PRESENTATION D'ELEMENTS MOBILIERS DE LA TRIENNALE DE MILAN A PARIS

« Mobilier-International » vient d'ouvrir ses nouveaux magasins faubourg Saint-Honoré à Paris. A l'occasion de cette inauguration avait été organisée une exposition de meubles présentés à la XIe Triennale de Milan. Cette sélection des meilleures créations internationales a révélé aux parisiens des productions dont certaines inconnues en France ou inédites. Chaises, fauteuils, banquettes, luminaires, tables, bibliothèques ont été unanimement appréciés du double point de vue esthétique et technique. Certains dispositifs avaient permis, en effet, de comprendre le processus de fabrication.

Ces meubles sont réalisés dans les matériaux les plus divers : bois de teck, de palissandre, métal, marbre... De plus, la qualité des tissus utilisés et leur couleur, les conceptions de formes, le charme qui se dégage de cet ensemble où s'expriment les recherches poursuivies dans les pays les plus éloignés, donnaient à cette exposition un caractère exceptionnel. Le cadre général y contribuait d'ailleurs largement. Les nouveaux et vastes magasins occupent le rez-de-chaussée et le sous-sol d'un immeuble existant, mais les locaux avaient fait l'objet d'une remodélation totale, mettant en valeur dans un cadre nouveau, les objets exposés. Tous les aménagements intérieurs sont dus à Michel Kinn. Un cocktail, qui fut en soi-même la plus charmante des réceptions, a réuni tous ceux, et ils étaient nombreux, qui apprécient l'effort acompli par les responsables.

Les éléments mobiliers présentés sont des créations de : Albini, Belgioioso, Bengt Ruda, Brunet Lecomte, Carboni, Carl Axel Acking, David Rosen, De Carlo, Delpierre Francine, Finn Juhl, Herlw Erik, Jacobsen Arne, Jakobsson, Kinn, Kjaerholm, Pagani G., Peressutti, Philippon, Pulitzer, Rietveld-Rogers, Rosselli, Verner Patton, Zanuso.

TROY

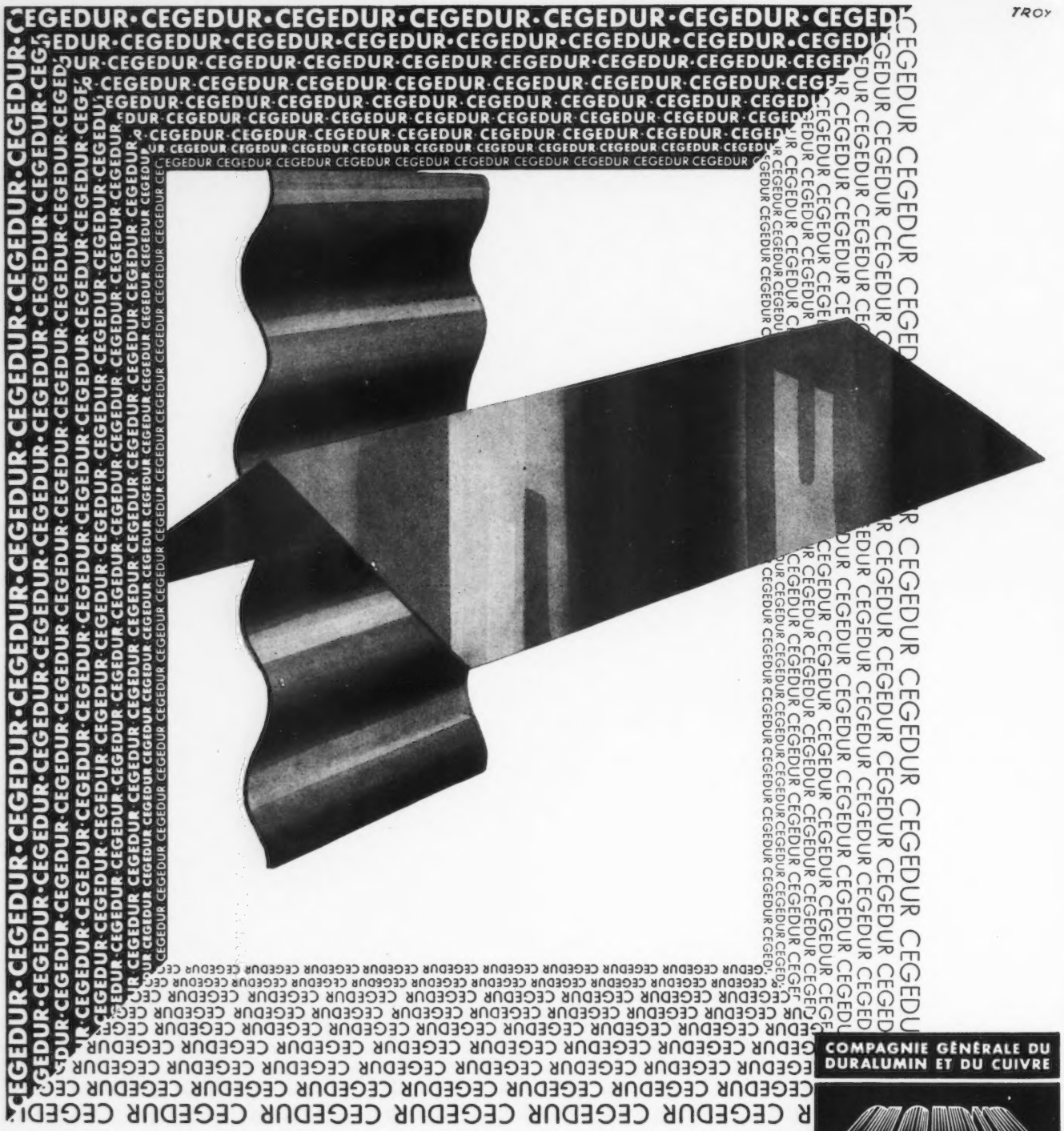

COMPAGNIE GÉNÉRALE DU DURALUMIN ET DU CUIVRE

tôles et bandes planes ou ondulées
" ALUFRAN "
pour toitures, bardages, panneautages

ATLANTE 7 6 2

66, AVENUE MARCEAU - PARIS 8e - BALZAC 54-40

ENTRETIENS INTERNATIONAUX SUR L'ARCHITECTURE, DORTMUND - 21-23 NOVEMBRE

L'Institut pour l'aménagement du territoire de l'Allemagne Occidentale, la Municipalité de Dortmund, le Centre Social de l'Université de Münster et l'Union des Architectes allemands, ont invité architectes, sociologues, ingénieurs, allemands et étrangers à participer à une suite d'entretiens qui se sont déroulés à Dortmund du 21 au 23 novembre dernier.

Cette conférence internationale avait pour thème la construction, problème universel. Son but était d'avertir le grand public et plus spécialement tous ceux qui gèrent ses intérêts : hommes politiques, administrateurs, de l'immense responsabilité qui leur incombe aujourd'hui.

En dehors des architectes, un grand nombre de personnalités officielles assistaient à la séance d'ouverture. Le programme et les objectifs poursuivis par cette manifestation furent évoqués par le sociologue, M. le Professeur Ipsen. Il attira l'attention des auditeurs sur la dévaluation économique et sociale du logement, grave conséquence d'une politique trop souvent à courte vue, ainsi que sur la montée permanente des prix de la construction. Ces tendances opposées risquent d'avoir de profondes répercussions sur l'abaissement du standing minimum de l'habitat économique.

Le Professeur Van den Broek, de Delft (Hollande) expliqua les méthodes d'industrialisation actuellement appliquées par lui-même et son équipe sur ses chantiers. Ces méthodes tiennent compte à la fois des facteurs économiques et esthétiques, l'expression architecturale des immeubles d'habitation, ainsi obtenue, en fait foi. Son collègue, le Professeur Zweers décrivit plus en détail ces procédés de construction.

Dans son exposé, l'architecte Jaenecke, de Malmoë (Suède), souligna l'intérêt des principes évoqués par Van den Broek et rappela que l'industrialisation est généralisée dans son pays, en ce qui concerne la construction d'immeubles d'habitat collectif. Cette tendance s'intensifie chaque jour ; aux matériaux nouveaux correspondent de nouvelles techniques et les recherches sont particulièrement poussées dans ce pays ouvert aux idées neuves.

Les débats se rapportant à l'urbanisme, à la législation et aux règlements relatifs à la propriété urbaine furent particulièrement animés. La séance de clôture a été marquée par la conférence de M. Pierre Vago, architecte, Président du Comité de Rédaction de notre Revue et Secrétaire général de l'U.I.A., sur le thème suivant : « L'Habitat aujourd'hui et demain ». C'est un large tour d'horizon sur ce problème à l'échelle mondiale où il développe plus précisément les expériences tentées actuellement en France et souligne les difficultés rencontrées par les architectes dans l'exercice de leur profession.

Le Secrétaire général de l'U.I.A. expose dans la première partie de sa conférence l'état actuel de l'architecture en France, mais rappelle tout d'abord l'attitude d'esprit propre aux Français.

... Ce qui caractérise un Français, c'est qu'il n'est pas d'accord. Avec qui ? Sur quoi ? A peu près avec personne, et à peu près sur aucun sujet. Vous, qui êtes nos voisins immédiats, vous le savez bien : il suffit d'ailleurs de lire nos journaux, de regarder la composition de notre Parlement, d'entendre les réflexions de nos touristes, ou d'écouter les conférences de nos architectes !

Si, dans certains domaines, cette attitude est dangereuse et risque d'être néfaste au pays, dans d'autres, elle prouve au contraire une vitalité assez exceptionnelle.

Dans le domaine artistique et intellectuel, je m'en réjouis, et j'en accepte les inconvénients et les risques.

Le bon côté de ce caractère est particulièrement appréciable lorsqu'il s'agit d'expériences nouvelles et de recherches sur le plan intellectuel et technique.

Mais, ayant pas mal voyagé (et voyagé avec les yeux très ouverts) à travers un grand nombre de pays, des deux Amériques à la Russie, et du Nord de l'Europe aux rivages africains de la Méditerranée, je peux dire que je n'ai guère rencontré de principe de préfabrication qui n'ait pas été déjà expérimenté en France, avec plus ou moins de succès.

L'orateur n'hésite pas à évoquer une des causes de la paralysie qui freine l'essor de l'architecture en France : la bureaucratie.

Là où, par contre, nous n'apportons plus grand-chose, après avoir (pendant la période de l'entre-deux-guerres) beaucoup apporté, c'est dans le domaine de la conception du logement. A quoi cela tient-il ? A l'épuisement des facultés d'imagination et de création de nos architectes ? Certainement pas. Je n'hésite pas à affirmer que cela tient essentiellement à la rigoureuse, trop rigoureuse, bêtement rigoureuse réglementation à laquelle nous devons nous plier, et qui s'étend pratiquement sur tout le domaine de l'habitation, sur lequel l'Etat — j'entends la bureaucratie qui en est la forme pratique et tangible — exerce une emprise totale.

A propos de l'industrialisation du bâtiment en vue de la construction de logements, il précise que le problème véritable est le logement en lui-même et non pas sa production, que les standards devront évoluer en fonction d'une amélioration progressive de l'habitat.

L'industrialisation du bâtiment est un moyen et non pas un but ; c'est une possibilité et non pas une règle ; il faut s'en servir et non pas la servir.

Puis il aborde le dilemme constant posé à l'architecte entre les problèmes essentiels à résoudre et les multiples difficultés qui surgissent chaque jour.

L'avenir ! *Voilà lâché le grand mot ; voilà le grand problème.*

Que sera cet avenir auquel nous devons penser ? Comment vont vivre nos enfants, pour lesquels nous devons tracer nos villes, édifier nos maisons ?

Entraînés par le rythme fiévreux de la vie de chaque jour, pris par les innombrables difficultés qui surgissent sans cesse et qu'il faut surmonter, par les problèmes urgents qui se posent dans les domaines les plus divers, par des besognes et des préoccupations administratives de plus en plus absorbantes, avons-nous le temps, avons-nous l'esprit assez libre pour réfléchir aux problèmes essentiels, à ceux qui devraient nous permettre de déterminer (dans la mesure du possible) et d'engager l'avenir ?

En opposition à l'architecte doctrinaire qui, en apparence, peut apparaître un pionnier, avide de proclamer des nouveautés sensationnelles, le conférencier préfère « l'architecte qui pense » contribuant ainsi à la « prise de conscience » indispensable et urgente.

Citons ici quelques réflexions qui recueillirent une adhésion unanime de l'auditoire.

Du haut de ses nuages, il aperçoit alors bien des vérités que lui cachent les tâches qu'il doit accomplir ici-bas, jour après jour. Il constate, par exemple, que le « programme » de l'habitation change très vite, avec l'évolution sociale, économique et technique, d'une génération à l'autre ; et qu'on continue à bâtir pour des siècles. Et il se demande s'il n'y a pas là un malentendu qu'il serait intéressant d'examiner d'un peu plus près, et un peu plus profondément. Je sais bien qu'on criera au scandale et « au fou ». S'attaquer à la notion éternelle du « foyer », à ce temple de la famille, symbole de la durée, de la continuité, de la tradition ! Oublier la notion de l'amortissement, saper des tabous : épargne, capital, héritage ! Crime et folie !...

Est-ce sûr ? N'est-ce pas plutôt une vision unilatérale, étroite et paresseuse qui nous empêche de regarder en face les réalités, de distinguer l'essentiel de l'accessoire, le réel des apparences ?

C'est sur une angoissante interrogation que Pierre Vago termina son exposé. Saurons-nous faire face à la gravité et à la multiplicité des problèmes qui nous incombent en y apportant les réponses justes et convenables ? L'avenir de notre civilisation en dépend.

A. S.

INFORMATIONS U.I.A.

CONCOURS INTERNATIONAL POUR L'UNIVERSITE DU ROI SEOUD A. RIYADH (ARABIE SEOUDITE) :

Les projets des concurrents participant à ce concours doivent être déposés, le 6 janvier 1958 (au lieu du 1er novembre 1957) dans une ambassade ou légation de l'Arabie Séoudite.

CONCOURS INTERNATIONAL QAIDE AZAM, KARACHI (PAKISTAN) :

La date limite de remise des projets a été reportée au 31 décembre 1957.

RECOMPENSE REYNOLDS 1958 (ETATS-UNIS) :

Cette récompense annuelle de 25.000 dollars est attribuée à la meilleure réalisation architecturale en aluminium.

La date limite d'inscription auprès d'une association d'architectes ou auprès de l'U.I.A. (Section Française) est fixée au 15 janvier 1958.

CONSEIL SUPERIEUR DE L'ORDRE DES ARCHITECTES.

Le Conseil Supérieur de l'Ordre des Architectes rappelle la décision prise le 12 août dernier sur le renouvellement du mandat, en qualité de président de M. Jacques Duvaux, Commandeur de la Légion d'Honneur, mandat ayant fait l'objet du décret publié au *Journal Officiel* du 18 août.

Cette décision a fait suite aux élections pour le renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil Supérieur et au cours desquelles ont été réélus à une forte majorité MM. André Mornet, Fernand Chevalier, Henri Prost et René Vivier.

Le Conseil Supérieur de l'Ordre des Architectes est donc ainsi constitué :

Président : Jacques Duvaux ; censeurs : Henri Prost, Paul Tournon ; trésorier : Jean-Baptiste Mathon ; secrétaire général : Urbain Cassan ; secrétaire général adjoint : René Vivier ; membres : Fernand Chevalier, Etienne Gaston, Aimé Malecot, Henry-Jacques Le Même, André Mornet, Louis Poutu.

BIENNALE D'ARCHITECTURE DE SAO PAULO

Lors de la Ire Biennale d'Architecture de Sao-Paulo qui a eu lieu en septembre dernier, le prix « Présidence de la République », d'une valeur de 50.000 cruzeiros (300.000 francs), a été décerné aux architectes et écoles d'architecture suivants :

Gian Antonio Bernasconi Annibal Fiocchi et Marcello Nizzoli, en Italie, pour des bâtiments à fins commerciales ;

Professeur Jean Royer, directeur d'études de l'Ecole Spéciale d'Architecture, représentant l'équipe des élèves de cet établissement : J.-M. Britsch, C. Delattre, P. Cheremeteff, J. Carlus, A. Proietto, P. Régnier, J. Davaille, P. Rouxel, auteurs du projet d'une ville ouvrière dans la vallée de Lacq ;

Professeur M. Scott Willy, de la Faculté d'Architecture de l'Université de Caracas ;

Faculté d'Architecture et Urbanisme de l'Université de Wasera, au Japon.

Polibán

breveté France et Etranger

SYNTHÈSE DU BAIN MODERNE

Cette installation est visible dans notre magasin d'exposition : 178, Bd Haussmann Paris - Tél. Mac. 26-12

DOUCHES

BIDET

PEDILUVE

BAINS D'ENFANTS

BAINS DE SIÈGE

80 × 80 × 30 cm

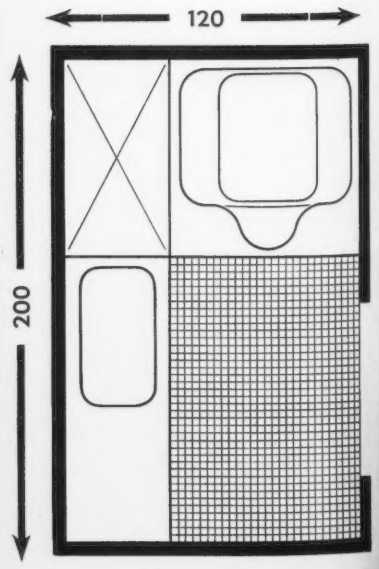

PROBLÈMES DE PRÉFABRICATION A MARLY LES GRANDES TERRES

La publication complète de cette unité de voisinage de mille cinq cents logements, actuellement en voie de réalisation à Marly-le-Roi, est présentée dans ce numéro, en pages 12 et suivantes. Nous prions nos lecteurs de s'y reporter, mettant ici l'accent sur les intéressantes méthodes de préfabrication adoptées pour la construction des bâtiments.

L'effort d'industrialisation a porté sur l'ensemble des corps d'état. Le but recherché était la préfabrication du maximum d'éléments ; le chantier, sec, ne devant comporter que des opérations d'assemblage. Solution qui nécessite des tolérances de montage rigoureuses : le centimètre pour le gros œuvre, le millimètre pour les panneaux-façades.

Le gros œuvre se compose d'éléments porteurs coulés au sol suivant les procédés « vacuum concrete » et mis en place à la grue, de planchers en dalle béton de 0,16 sans retombée, d'escaliers préfabriqués, de panneaux cloisons montés à sec.

Les panneaux-façades, à ossature bois, comprennent allège et châssis. Réalisés en usine, ils sont assemblée au gros œuvre par boulonnage, l'étanchéité est réalisée par la compression d'un joint plastique périphérique. Le parement extérieur est en tôle d'aluminium anodisé, nervuré, l'isolant, ventilé, est en laine de verre bakélisé (P.B. Saint-Gobain, 30 mm.). Il est contrecollé ainsi que le pare vapeur sur le contreplaqué de 8 mm formant parement intérieur. Le coefficient K est de 0,7 cal./h./m². La différenciation entre les châssis ventilants et éclairants a permis d'obtenir de très larges surfaces vitrées pour un coût de 5.000 fr./m².

Les menuiseries intérieures ne comportent, sur chantier aucun sciage de longueurs et se posent au gabarit, des éléments coulissants permettent cette mise en œuvre dans le cadre des tolérances imposées.

Le chauffage est du type rayonnant, 1/4 sol, 3/4 plafond. Les serpentins sont incorporés en partie inférieure des dalles et répartis sur toute la surface des planchers. L'effet de rayonnement des parois vitrées est neutralisé par le resserrement des serpentins au droit des façades. Le plancher du bas du rez-de-chaussée et le plancher-terrasse sont isolés et chauffés. L'isolation thermique a fait l'objet d'études particulières. Pour éviter les ponts thermiques, les poteaux de façade reçoivent sur leur face intérieure un doublage avec vide d'air. Les pignons sont un complexe de 16 cm. béton bancé en éléments préfabriqués, 30 mm. laine de verre bakélisé, 2 cm. vide d'air, 8cm. panneaux-cloisons.

Les solutions adoptées pour les canalisations de plomberie et les installations sanitaires et de cuisine se sont révélées rationnelles et économiques. Et ceci, bien que les architectes aient délibérément rejeté le principe du groupement sanitaires-cuisine en vue d'obtenir, dans les plans de logements, une nette différenciation des fonctions. Les éléments de plomberie sont réalisés entièrement en usine, à l'exclusion de tout façonnage sur chantier.

Cet effort d'industrialisation a conduit à un abaissement notable du prix de revient de la construction et donne à ce chantier une exceptionnelle valeur expérimentale.

L'isolation phonique entre logements est assurée : 1) latéralement, suivant les cas par des murs séparatifs en béton banché préfabriqué de 0,16 ép., ou par deux panneaux-cloisons en plâtre massif de 0,08 chacun avec vide d'air de 3 cm. Ces deux solutions donnent un affaiblissement phonique de 43 décibels ; 2) horizontalement, par les dalles B.A. de 0,16 ép., massive et un revêtement thermo-plastique.

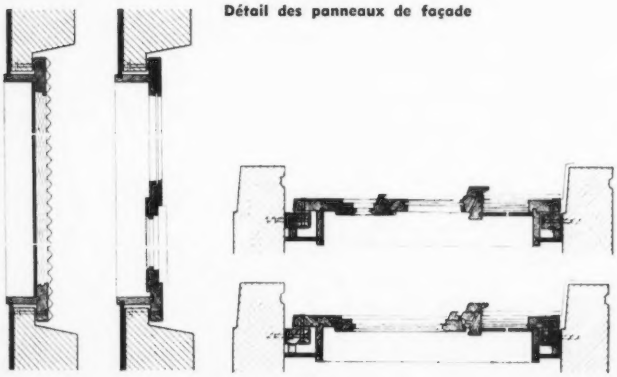

Détail des panneaux de façade

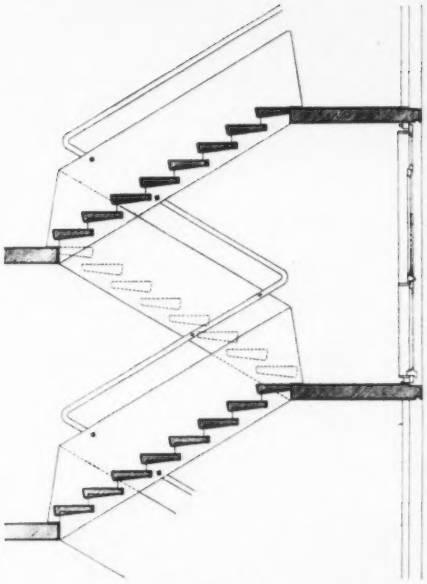

Escalier préfabriqué par éléments

En haut de page : Vue de la centrale thermique située à l'écart de l'unité proprement dite et assurant le chauffage de tous les bâtiments.
Ci-dessous : Mise en place à la grue des panneaux de façade préfabriqués.

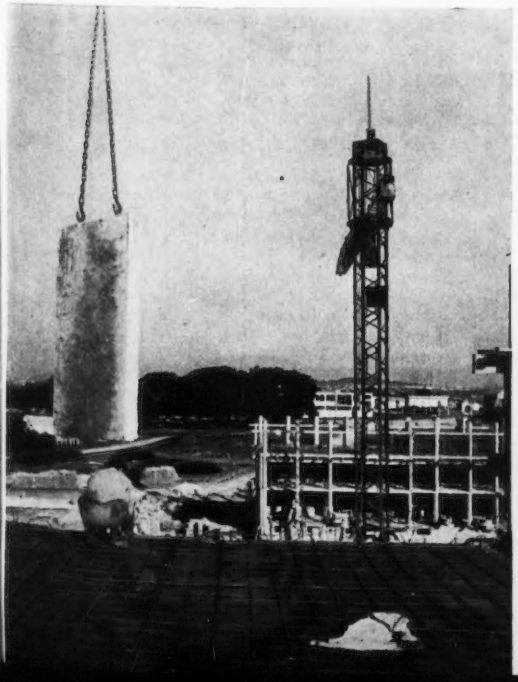

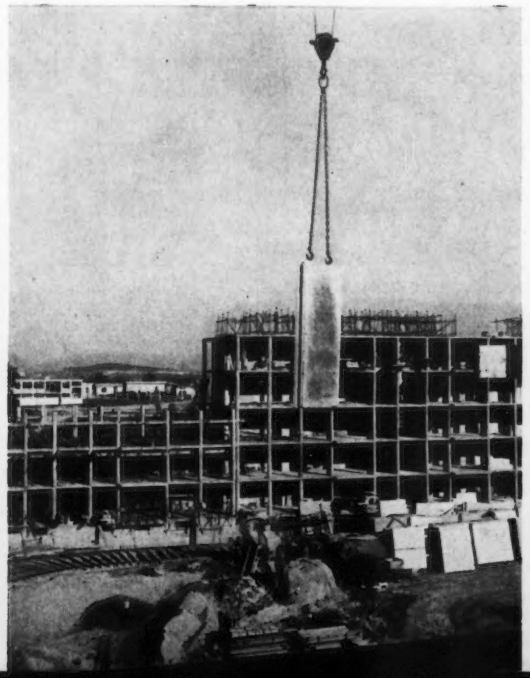

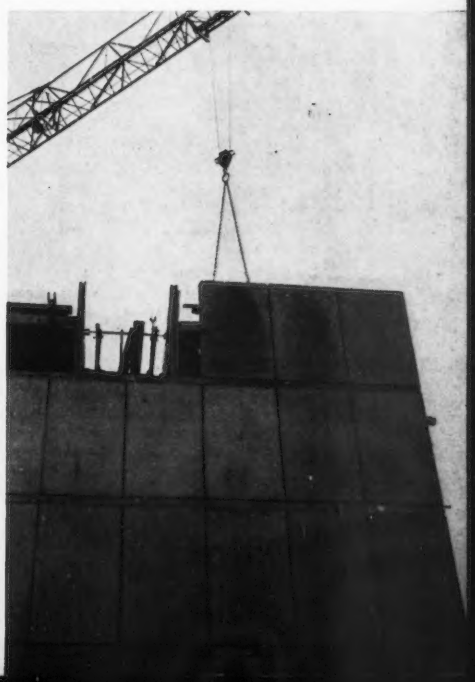

ALLÉGEZ
vos charpentes
vos devis

le bac autoportant

TRIONDAL

répond aux conditions suivantes

- Possibilité de s'adapter à de très faibles pentes.
- Grande distance entre appuis et suppression du voligeage.
- Facilité de manutention et rapidité de pose.
- Contribution à l'isolation thermique du bâtiment.
  Toutes qualités devant se concilier avec les propriétés normales d'une couverture :
- Étanchéité
- Résistance aux surcharges de vent et de neige ainsi qu'aux charges concentrées occasionnelles.
- Tenue dans le temps aux agents atmosphériques.

Ces bacs sont actuellement façonnés en grande série dans une importante usine de laminage d'aluminium.

STUDAL

66, AV. MARCEAU . PARIS 7 . BAL : 54-40

«ATLANTE» 982

† HENRY VAN DE VELDE

Au moment de mettre sous presse nous apprenons avec peine le décès d'Henry Van de Velde.

Dans l'impossibilité où nous nous trouvons d'évoquer ici le rôle considérable joué par lui dans l'évolution de l'architecture contemporaine, nous devrons remettre, à notre grand regret, cette publication à notre prochain numéro.

CONFERENCE DE PRESSE AU M.R.L.

M. Pierre Garet, Ministre de la Reconstruction et du Logement, a tenu le 22 novembre une conférence de presse, au cours de laquelle il a fait le bilan des problèmes que son ministère doit résoudre. En effet, si le problème du logement reste le problème n° 1, un certain malaise est ressenti depuis un an en raison des mesures financières prises depuis le deuxième semestre de 1956. Le plan prévu en 1955 n'a pas été suivi et les retards renouvelés se cumulent.

Au titre des dommages de guerre, on a pu lancer : en 1955, 36.000 logements ; en 1956, 26.000 logements ; en 1957, 12.000 logements, et sur le plan des crédits, actuellement arrêtés, on prévoit pour 1958 : 5.000 logements. En ce qui concerne la construction, le nombre de logements primés, qui était en moyenne de 4.000 depuis 1955, est tombé à 2.500 au cours du dernier trimestre.

Faute de crédits de primes suffisantes, il arrive que les permis de construire délivrés ne puissent finalement être utilisés. « Je crains, déclare le ministre, que la construction ne soit découragée, et plus particulièrement cet important secteur des logements économiques et familiaux, accessible aux salariés et aux classes moyennes... L'expérience de ces dernières années enseigne qu'on ne peut construire beaucoup de logements qu'à deux conditions :

1° Que la monnaie et les prix soient stables. Dès que la monnaie bouge, le crédit devient trop cher, on n'emprunte plus, on craint d'entreprendre, car on perd confiance dans l'avenir.

2° Que tous ceux qui veulent construire un logement, c'est-à-dire aujourd'hui toutes les catégories sociales de la nation, même les plus modestes, puissent bénéficier d'un crédit à la mesure de leurs ressources. »

Dans le secteur des primes et prêts, le ministre veut donc s'efforcer d'obtenir pour 1958 une augmentation des crédits prévus et obtenir en même temps que l'on prête à nouveau aux constructeurs modestes 80 % du prix de la construction.

Il estime enfin que la relance de la construction économique, dans la région parisienne, exige plus de souplesse dans l'estimation des dépenses annexes de la construction.

Rendant hommage aux organismes d'H.L.M., M. Pierre Garet rappelle que le chiffre de 138 milliards pour 1958, fixé par la loi-cadre, est très loin de celui de 1956, et voudrait obtenir, soit immédiatement soit en cours d'année, une tranche conditionnelle complémentaire.

Il a évoqué, par ailleurs, le problème d'une meilleure adaptation des H.L.M. aux besoins familiaux et considère qu'il serait peut-être possible de construire des logements plus vastes, permettant une meilleure utilisation familiale. « On pourrait consacrer moins à l'équipement intérieur et reporter l'effort sur le gros œuvre, en prévoyant notamment une superficie moyenne plus étendue, un nombre moyen de pièces un peu plus élevé. »

L'attribution des logements H.L.M. doit être réservée aux familles modestes pour lesquelles ils ont été conçus. Pour éviter toute contestation sur les priorités d'attribution, peut-être une Commission présidée par le préfet devrait-elle régler, dans chaque département, l'attribution des logements en fonction des critères de priorité appliqués ainsi de façon uniforme avec le maximum d'équité.

Pour terminer, le Ministre évoqua le problème de l'aménagement rationnel du territoire qui doit être poursuivi. En ce qui concerne la région parisienne, le Commissaire à la Construction et à l'Urbanisme devait donner une impulsion uniforme. « Je ne suis pas sûr qu'il ait reçu les pouvoirs adaptés à sa mission ou il faut réviser sa mission, ou il faut réviser (et renforcer) ses pouvoirs », déclara le Ministre.

Enfin, des mesures sont envisagées pour simplifier les formalités administratives.

DEUX IMMEUBLES RÉSIDENTIELS A PARIS

JEAN SEBAG, ARCHITECTE. C. LESCH, COLLABORATEUR

Ces deux immeubles, actuellement en cours de construction boulevard du Général Kœnig, sont disposés dans le Parc Saint-James en bordure de Seine.

Le premier comporte six étages sur rez-de-chaussée et sous-sol, le second, conformément à la réglementation imposée, trois étages sur rez-de-chaussée et sous-sol.

Tous les appartements se développent avec des vues Ouest sur la Seine ou sur un jardin se poursuivant en retrait jusqu'à la rue de Longchamp.

Fondations par pieux armés ; ossature béton armé ; murs de façade en pierres porteuses ; menuiserie et huisseries métalliques.

Chauffage par grilles incorporées dans le sol, ascenseur avec contrôle collectif à la montée et à la descente, volets roulants, parapets de balcons aluminium.

Large utilisation dans les pièces d'eau et cuisines de mosaïques italiennes, perron d'entrée et vestibule d'entrée en marbre avec utilisation de Cipolin et Palladiana.

Pour les revêtements muraux, utilisation de produits vinyliques.

Les balcons se développent sur la totalité de la façade Sud pour l'immeuble de trois étages. Aménagement de jardins individuels au pied de l'immeuble et jardins individuels en terrasses accessibles par escalier intérieur.

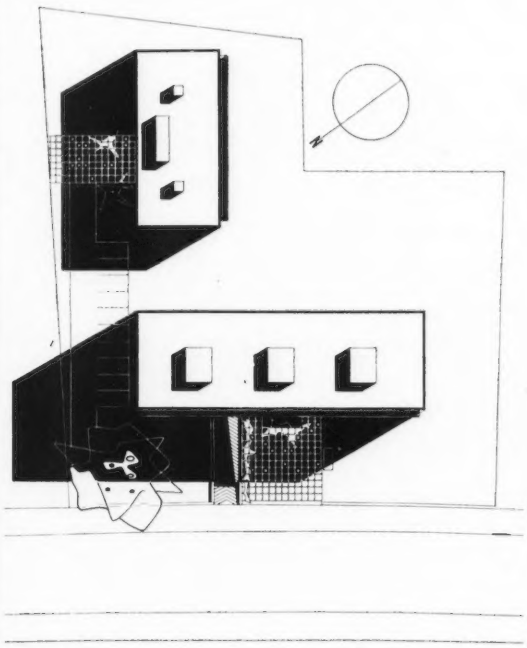

La Seine

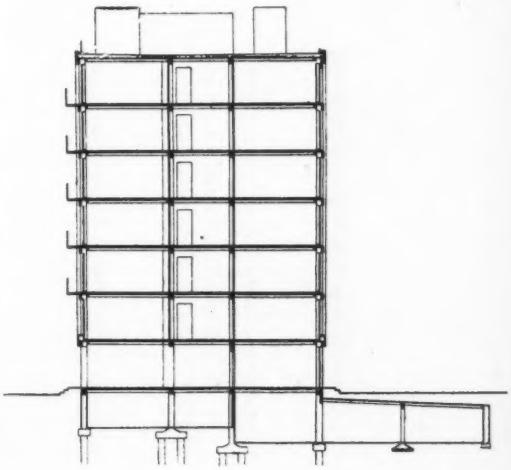

Coupe transversale sur le bâtiment principal

Plan de masse

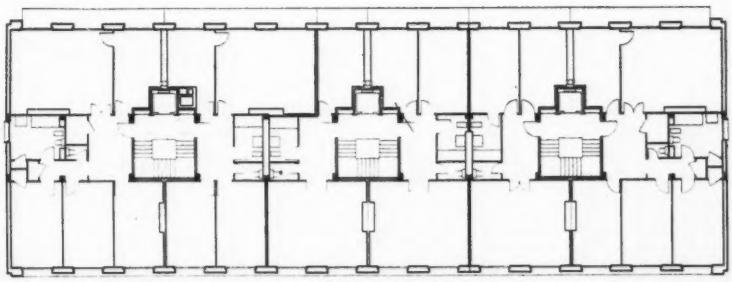

Etage courant

isolation

L'Aluminium possède un pouvoir réfléchissant très élevé : 90 à 95 % des rayons calorifiques incidents. Cette propriété fait utiliser l'aluminium comme calorifuge dans de très nombreuses applications.

En couverture, les deux faces de la tôle d'aluminium jouent un rôle important :

- la face extérieure, réfléchissant les rayons solaires, protège de la chaleur en été,
- la face intérieure, réfléchissant les radiations calorifiques, permet de réduire considérablement les dépenses de chauffage.

durée
légèreté
facilité de pose
variété des systèmes
étanchéité en faible pente

ALUMINIUM

L'ALUMINIUM FRANÇAIS - 23, RUE BALZAC - PARIS 8e - WAG. 86-90

La section Architecture de nos Services Techniques est à votre entière disposition pour vous renseigner gracieusement sur toutes les applications de l'Aluminium dans la construction.

-ATLANTE- A37

HABITATION ET AGENCE DE L'ARCHITECTE A TEHERAN

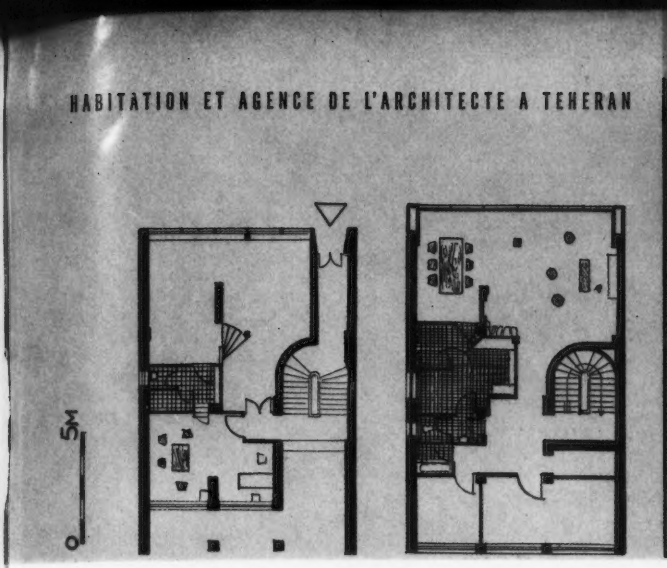

IRAN, TROIS HABITATIONS INDIVIDUELLES

SEIHOUN, ARCHITECTE

Les trois habitations présentées ici ont été réalisées par le même architecte, à Téhéran ou aux environs immédiats. Elles répondent à des programmes différents : la maison de l'architecte, située en pleine ville, s'élève entre mitoyens et comporte deux volumes nettement différenciés, correspondant l'un à l'agence, l'autre à l'habitation proprement dite.

La villa Manchour est située sur les pentes d'une colline dominant la ville. Son volume simple est inscrit dans un vaste jardin de configuration rectangulaire. La maison est conçue pour assurer la fraîcheur aux pièces d'habitation et le vaste séjour, à triple orientation, s'étend sans délimitation fixe ; il est caractérisé par le mur oblique en pierre de pays, qui le sépare des services et se prolonge à l'extérieur. Une dénivellation entre les deux parties du terrain a conduit à prévoir deux niveaux de rez-de-chaussée : l'un correspondant à la voie d'accès, l'autre au jardin ; la maison Alavi est caractérisée par la composition des éléments de façade et l'alternance des matériaux utilisés : béton, brique et verre.

VILLA MANCHOUR

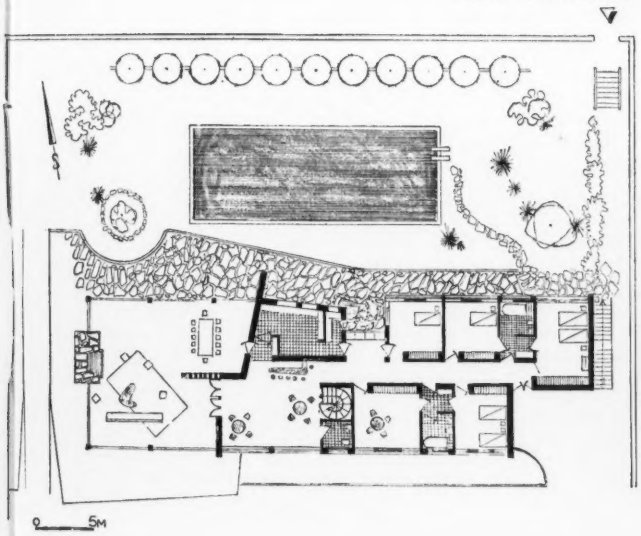

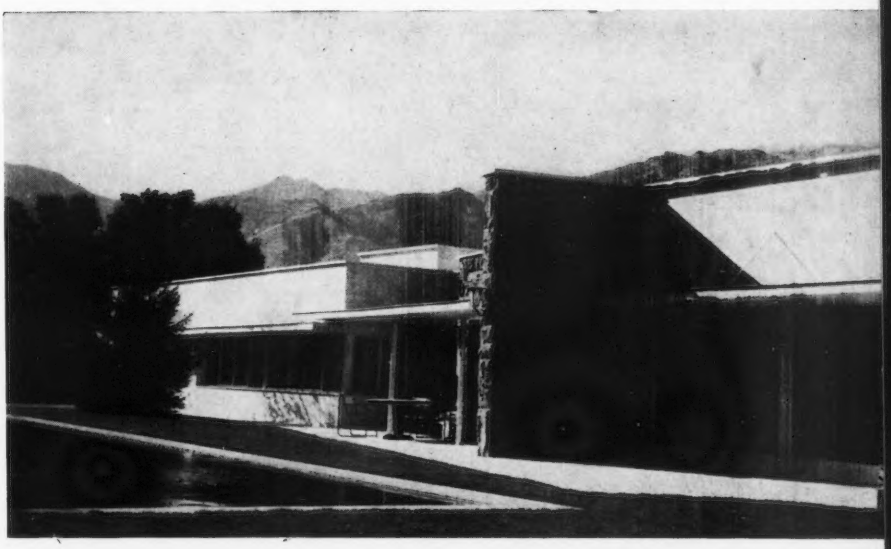

MAISON ALAVI

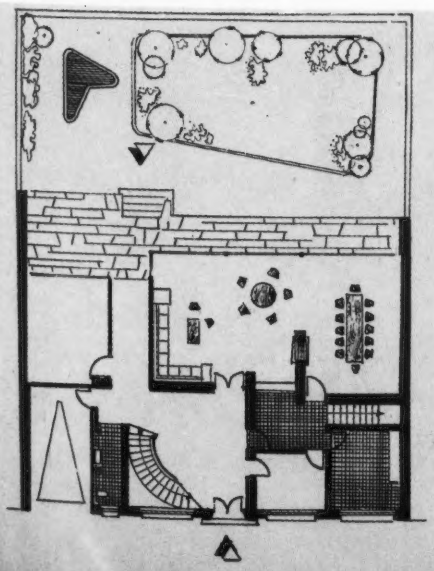

PROVENITE VA-529

ce que vous devez savoir sur...

V.60 une serrure intelligente

"Intelligente"... V. 60 est si douce qu'elle semble comprendre vos moindres gestes.

"Intelligente"... *Pour chaque besoin : un modèle V. 60.*
- Bec de cane sans condamnation,
- Bec de cane avec condamnation,
- Sûreté de caractéristiques appropriées.

"Intelligente"... *Quel que soit le modèle, une seule entaille.*

Elle se pose sur toutes les portes de 32 à 42 m/m d'épaisseur; à droite comme à gauche, en tirant comme en poussant. Avec ses boutons en cuivre poli (vernis incolore) ou cuivre chromé, elle "enrichit" toutes les portes de sa ligne moderne et sobre...

...mais elle "économise" sur tous les devis de serrurerie car elle se monte en moitié moins de temps.

Et n'importe qui assure une pose impeccable de V. 60 !

● **Succès aux U.S.A.**
Avant d'être lancée en France, V. 60 équipait 19.000.000 de portes aux Etats-Unis.

VACHETTE SARGENT

TROYES (Aube) - FRANCE *NEW-HAVEN - U.S.A.*
(Fabrication sous licence)

LA CONQUETE DU SILENCE. LE BRUIT FLEAU MODERNE PAR P. H. LEM

Le bruit *fléau moderne*, tel l'ont dénoncé médecins et hygiénistes, dans leurs congrès, leurs campagnes dans la presse et l'opinion. Fléau incontestable mais spécifiquement *moderne*, je crois le qualificatif abusif, sinon dans le fait du moins dans le principe. En effet, si le bruit paraît avoir pris dans notre civilisation actuelle une extension considérable, par suite surtout de la généralisation des engins à moteur et particulièrement des moteurs thermiques, je pense qu'il y a là la simple conséquence d'un fait qui n'a rien d'inéluctable en soi et qu'au contraire les aboutissements d'un progrès mécanique mené jusqu'à son terme devraient être le silence, un silence retrouvé et tel que n'en connurent peut-être jamais les anciennes civilisations qui tiraient leurs sources d'énergie de l'animal domestiqué ou de l'homme réduit en servitude.

Le bruit considéré sous l'angle purement mécanique n'est, en somme, qu'un déchet, la conséquence d'une énergie mal utilisée, et doit être comme tel éliminé par une technique rigoureuse, soucieuse à la fois d'économie et de parfaite adaptation. La machine la plus parfaite est aussi la plus silencieuse. Partant de ce simple postulat technique, il semble donc que la civilisation de demain, celle qui mettrait en jeu toutes les ressources de l'automation en utilisant les sources d'énergie nouvelles, serait celle du *silence*, au lieu d'être celle présumée du *bruit*.

Un préjugé à combattre.

Si l'homme doit vivre avec les sons comme il vit avec la lumière, les couleurs et toutes les manifestations susceptibles d'affecter ses sens, encore faut-il qu'elles n'atteignent pas son tonus vital au-delà de certaines limites.

Mais si l'homme, grâce à une expérience millénaire, a su prendre des précautions élémentaires contre les atteintes du climat et les intempéries, par contre il se trouve souvent désemparé en présence des climats artificiels conséquence de ses propres inventions et des modifications qu'elles font subir aux éléments naturels. Là est le drame de l'homme moderne.

Accepter le bruit sous réserve des contreparties heureuses que peuvent offrir les engins et les installations qui le provoquent est tout aussi inadmissible. Car ceci laisserait supposer que le mal est inéluctable, alors qu'il n'est en fait que la conséquence de négligences accumulées.

Accepter le bruit sous réserve d'une adaptation possible de l'homme à ses effets et à son retentissement psychologique et physiologique est encore plus absurde. La médecine a fait justice de ces prétendues adaptations. Elle a montré qu'en dehors de la perception consciente que l'habitude peut émousser, les influx nerveux, en cheminant dans les centres cérébraux, y produisent des désordres fonctionnels d'autant plus graves que le sujet n'en est pas averti.

La suppression du bruit, sinon radicale, tout au moins sa large atténuation, aurait des conséquences quasi imprévisibles. Des expériences concluantes ont été faites, aux Etats-Unis notamment, expériences permettant de déterminer dans quelle mesure l'insonorisation des lieux de travail pouvait intervenir dans l'état de santé et le rendement du personnel. On peut admettre que si, à la suite d'une série de mesures d'ordre à la fois administratif et technique, l'ensemble des quartiers de Paris recouvrait la quiétude que troublent profondément une circulation abusive et un mauvais équipement collectif, il en résulterait une telle revalorisation psychologique et humaine qu'il est difficile de chiffrer par prévision le bénéfice matériel qui pourrait en résulter. Il serait certainement de l'ordre de plusieurs dizaines, voire de centaines de milliards annuels, dont la perte résulte d'un gaspillage d'énergie, d'une multitude d'états maladifs qui affaiblissent ou annulent le rendement d'un grand nombre de travailleurs.

Lutte et défense contre le bruit.

Le problème du bruit est un problème complexe, car il met en jeu une responsabilité d'ordre collectif et de multiples responsabilités d'ordre privé. Il exige une double action. La première consiste à s'attaquer à la source même du mal, c'est *la lutte*. Cette lutte s'efforce de mettre en œuvre tous les moyens susceptibles de réduire ou de supprimer le bruit à sa source en apportant progressivement à tous les engins, à toutes les installations mécaniques les correctifs nécessaires en vue de leur fonctionnement silencieux ou quasi silencieux. En second lieu, une action de *défense*, dont la portée se manifeste à plus ou moins brève échéance.

Cette double action représente les aspects techniques de la campagne contre le bruit, campagne qui, pour être efficace, doit être menée à l'échelle nationale, voire internationale, au même titre que la lutte contre l'alcoolisme, la tuberculose ou le cancer. Cette action doit aussi avoir un aspect moral. C'est là son caractère éducatif. Si cet aspect moral était négligé, toutes les autres mesures seraient fortement compromises. Si ces mesures intéressent l'administrateur, le technicien, l'urbaniste, l'architecte, l'action morale intéresse l'éducateur.

D'indispensables mesures.

Mais, avant qu'intervienne cette transformation de l'esprit public et la salutaire émulation qui en serait la conséquence, il faut que les pouvoirs publics prennent l'initiative d'imposer par voie d'autorité certaines réformes administratives et techniques, susceptibles d'améliorer considérablement l'ambiance sonore. Dans la *lutte*, c'est en effet aux pouvoirs publics qu'appartient cette initiative. A s'en tenir aux dispositions réglementaires actuelles, notamment à celles du Code de la Route, conformes aux principes du Code civil les plus constants touchant le respect des propriétés et des personnes, les autorités responsables, en l'espèce le Ministre de l'Intérieur et celui des Travaux publics et des Transports, pourraient sans difficulté édicter certains règlements dont les conséquences, à condition qu'ils fussent respectés, seraient des plus heureuses.

Le premier et le plus important de ces règlements concerne la circulation automobile. Interdiction étendue à toutes les agglomérations du territoire — ceci sans aucune exception — de l'usage de l'avertisseur sonore, sauf danger immédiat. Le second concerne l'application de l'article 70 du Code de la Route. Les normes phoniques fixées par arrêté ministériel en exécution dudit article restent d'ordre beaucoup trop élevé et permettent en fait tous les abus, les dispositions prévues pouvant être considérées comme lettre morte. Ce n'est ni 100, ni 90 phones auxquels devrait être ramené le plafond toléré du bruit émis par un véhicule en marche, mais bien 75, voire 50. Si une telle exigence était formulée auprès des constructeurs, ceux-ci trouveraient les moyens techniques permettant d'y répondre. Mais il conviendrait de faire mieux encore et, sans se tenir aux limitations actuelles, d'encourager la recherche dans ce domaine en mettant en concours, dotée d'un prix très élevé, la découverte et la mise au point du *silencieux intégral*, adaptable sur toute espèce de moteur à explosion, aussi bien les moteurs terrestres qu'aériens, aussi bien pour les camions, cars et autobus que pour les voitures particulières. Elle intéresserait aussi la circulation aérienne. Déjà extrêmement gênante aux abords des grands aéroports suburbains et sur le parcours des lignes commerciales à grand trafic, celle-ci fait peser sur l'avenir la plus lourde hypothèque.

Protection individuelle et collective.

A côté de ces mesures essentielles, il en est d'autres très nombreuses qui dépendent également des pouvoirs publics. Leur énumération dépasserait le cadre de ce bref exposé. Disons simplement qu'à partir du moment où la lutte contre le bruit selon toutes ses incidences collectives serait entrée dans les préoccupations habituelles du gouvernement et des administrations publiques la partie engagée serait bien près d'être gagnée. Mais avant que de telles réformes puissent s'accomplir, avec l'inévitable changement de mentalité qu'elles supposent, il faut, dans les divers secteurs de la vie privée mettre tout en jeu afin d'améliorer la situation existante.

C'est ici le domaine de la *défense*. C'est le rôle de chaque citoyen dans la sphère qui est la sienne. C'est particulièrement le rôle de l'architecte et de l'urbaniste qui, dans l'aménagement de nos maisons, de nos quartiers et de nos cités, doivent prendre toutes les précautions techniques et toutes les dispositions pouvant permettre à l'homme d'aujourd'hui d'échapper le plus et le mieux possible à ces servitudes extérieures.

L'isolation phonique commence à faire quelques progrès théoriques et pratiques ; sa technique s'affirme. Un certain nombre de matériaux *standard* sont à la disposition des constructeurs, leur permettant d'obtenir certaines normes qui devraient être rendues obligatoires.

A défaut de construction en matériaux nobles et traditionnels, pierre de taille et maçonnerie de blocage, qui sur des épaisseurs suffisantes offrent les meilleures garanties d'isolation, le recours aux matériaux légers peut parfaitement s'accommoder des normes d'isolation exigibles. Le recours aux doubles parois, aux matériaux alvéolés, à l'introduction de matières isolantes, telles que la laine de verre, permet à l'architecte de réaliser aux moindres frais de parfaites isolations phoniques et thermiques — lesquelles vont généralement de pair — extérieures et intérieures. Pour les ouvertures, le recours au double ou triple vitrage s'impose presque partout, tout au moins en bordure des voies de circulation rapide.

Mais, si l'architecte et le constructeur disposent de moyens propres à assurer dans les meilleures conditions possibles l'isolation phonique des locaux d'habitation, c'est à l'urbaniste de préconiser et d'adopter, pour l'implantation même des immeubles et le tracé de la voierie, dans les quartiers et agglomérations nouvelles, des dispositions susceptibles d'assurer *a priori* la quiétude à laquelle chaque citoyen a droit et qu'il devrait exiger des pouvoirs publics et administrations responsables, au même titre que les garanties générales de salubrité.

C'est seulement avec l'avènement de l'automobile qu'une véritable incompatibilité s'est manifestée entre les exigences et les moyens. Tout synchronisme allait disparaître et la rue-corridor, transformée en autoroute, s'avérait anachronique. Toute la politique poursuivie dès lors par les municipalités et leurs services de voierie allait apparaître comme absolument ruineuse pour les finances publiques et absurde dans ses conceptions. L'élargissement progressif des chaussées, les éventrations de quartiers et de villes entières au prix des expropriations et des travaux les plus onéreux ne pouvaient présenter qu'un intérêt local et des plus relatifs. Ne vaudrait-il pas mieux bâtir des villes, des quartiers ?

Le principe premier de ces plans d'extension de nos villes anciennes ou de reconstruction de nos villes détruites aurait dû être la spécialisation des voies de circulation de manière à obtenir une circulation indépendante des véhicules automobiles et des piétons. Ainsi, aucune artère à grande circulation n'aurait dû pénétrer à l'intérieur des agglomérations mais s'établir en rocade avec points d'éclatement et dérivations indispensables aux dessertes locales. A l'intérieur même des agglomérations soumises à un *zoning* rationnel, les voies principales, destinées à absorber le flux le plus important de véhicules circulant *intra muros*, auraient dû être tracées sans provoquer aucune gêne pour la vie locale et sans porter atteinte à la quiétude des quartiers résidentiels. Ces quartiers résidentiels, établis en îlots profonds, autour de places closes interdites à la circulation mécanique, pouvant tout au plus servir de *parking*.

Paris a installé en un demi-siècle un réseau de chemin de fer métropolitain, souterrain et aérien, dont une des premières conditions d'autorisation aurait dû être cette mise du « métro » sur pneumatiques ou bandages caoutchoutés roulant sur rail large, que l'on présente aujourd'hui comme une innovation alors qu'elle était exigible dès l'origine.

Devant un tel désordre, résultant d'une totale imprévision, il serait peut-être temps de réfléchir et de changer enfin d'orientation. Une action commune de lutte et de défense, menée corrélativement, permettrait sans doute de juguler assez rapidement ce monstre qu'on dit *moderne*. La plus belle conquête de l'homme de demain sera celle du silence.

AMENAGEMENT DE LA REGION PARISIENNE - CONSTRUCTION ET ESPACES VERTS.

L'augmentation de la population de l'agglomération parisienne passée de 4.500.000 habitants en 1900 à 7.500.000 aujourd'hui, exige un plan d'aménagement rigoureux dans lequel s'inscriront les grands ensembles et les constructions dues aux initiatives privées.

Les emplacements choisis, la conception architecturale des bâtiments, le déroulement des travaux, impliquent en effet une coordination précise et constante, sans constituer toutefois une entrave à l'élaboration des projets. C'est un problème difficile à résoudre, mais de sa solution dépendra l'avenir de Paris et de ses environs.

En ce qui concerne notamment les projets collectifs et les grands ensembles, la politique de la construction est naturellement soumise ensuite par *l'application de la loi foncière*.

Mais par ailleurs une politique générale des espaces verts s'impose dans la région parisienne. Cette politique, comme le souligne Marcel Lévêque, président du Conseil municipal de Paris, se justifie par de nombreux arguments. La densité de population atteint jusqu'à 800 et 1.000 habitants par hectare dans certains secteurs. Or, la région parisienne a perdu une grande partie de ses richesses forestières. Si l'on compare la carte de Cassini établie au XVIIIe siècle et les cartes actuelles, on s'aperçoit que la ceinture de forêts qui, dans un rayon de 20 km. autour de Paris était de 21.000 ha., n'est plus que de 14.000 ha.

Les défrichements ont surtout atteint les forêts privées : les forêts domaniales ont été heureusement mieux défendues, grâce à la gestion de l'Administration des Eaux et Forêts. Les premières ont fait place à des lotissements (exemple : la forêt de Bondy, passant de 2.200 ha. en 1840 à 500 ha. à peine aujourd'hui). Les secondes n'ont pas totalement échappé au massacre car elles ont été victimes d'emprises ou d'aliénation au profit de divers services ou collectivités publics : routes, chemins de fer, installations militaires. Il n'est pas inutile de rappeler que, dans les 17.000 ha. de la magnifique forêt de Fontainebleau, l'armée occupe 253 ha. et que ses champs de tir rendent dangereux 2.200 ha., que la forêt de Saint-Germain qui couvrait 4.358 ha. au début du siècle dernier, n'en compte plus que 3.600 environ. De nombreux jardins privés ont disparu à Paris et n'ont pas été compensés. L'aménagement en espaces libres a été insuffisamment entrepris.

Il faut donc sauvegarder farouchement les terrains boisés des environs. On ne saurait montrer trop de vigilance dans l'application des mesures prévues au nouveau projet d'aménagement de la région parisienne pris en considération il est donc absolument nécessaire d'assurer l'intangibilité absolue du domaine forestier de l'Etat et des collectivités publiques et la protection des ensembles boisés privés contre le défrichement et l'exploitation abusive. A cet effet, les zones de protection régionale délimitées au projet d'aménagement de la région parisienne devront être rigoureusement respectées.

En second lieu, il est nécessaire de faciliter à l'Administration des Eaux et Forêts l'acquisition de terrains à vocation boisée, afin, soit de les rendre à leur destination première, soit d'en assurer la gestion. La procédure de l'expropriation pour cause d'utilité publique doit pouvoir être employée dans ce dessein, assortie, bien entendu, des crédits suffisants pour poursuivre cette politique de sagesse qui coûtera moins cher que la lutte contre les dangers résultant d'une atmosphère insalubre.

TABLEAU DES OPERATIONS DE PLUS DE 250 LOGEMENTS
(Projetées, en cours, terminées)

COMMUNES	ORGANISME CONSTRUCTEUR	H.L.M.	S.P.	NOMBRE DE LOGEMENTS	EN COURS	TERMINES
ACHERES	C.D.C.		O	625		
	C.D.C.		O	1.716		
	F.F.F.	O		600		
ARGENTEUIL	Office Communal	O			1.001	
	Office Communal	O		380		
ATHIS-MONS	F.F.F.	O			800	
AULNAY-SOUS-BOIS	Office Communal	O			602	
	BATICOOP		O	600		
BEZONS	Office Départemental	O				260
	S.I.F. La Bertie et Sablons		O			320
BLANC-MESNIL	Emmaüs	O			269	
	Emmaüs	O		260		
	Office Départemental	O		250		
	C.D.C.		O	1.080		
BOUGIVAL	M. Mathé		O	350		
	M. Béraud		O	586		
CARRIERES-SOUS-POISSY	BATICOOP		O	320		
LA CELLE-SAINT-CLOUD	S.I. Domaine de Beauregard		O		1.505	
	Domaine Saint-François-d'Assise		O	435		
	BATICOOP		O	714		
	Bel Ebat		O	340		
CHATOU	S.I.F.C.		O		272	
CLICHY-SOUS-BOIS	S.I. Domaine de la Pelouse		O		372	
	S.I. Domaine de la Pelouse		O			358
	S.C.I. Dalbo		O	2.500		
	Société des Genettes		O	320		
	Société N-D.-des-Anges		O	1.650		
	Société la Terrasse		O	1.150		
	Bois Bazemont		O	750		
	Sté d'Etudes et de Gestion Immobilière		O	380		
DEUIL	C.D.C.		O	1.800		
	Les Tourelles	O		585		
DRAVEIL	C.D.C.		O	452		
EAUBONNE	Résidence Mirabeau		O	358		
	La Sablière		O	300		
ETAMPES	Le Progrès	O		250		
EVRY-PETIT-BOURG	S.C.I. du Parc d'Evry		O	502		
FRANCONVILLE	Société Parisienne de Diffusion Immob.		O	438		
GAGNY	C.D.C.		O		450	
	La Sablière	O		400		
GARGES-LES-GONESSE	Dame-Blanche		O	4.100		
JOUY-EN-JOSAS	Le Baron Pellenc		O	1.500		
LOGES-EN-JOSAS	Baronne von Thyssen		O	397		
MARLY-LE-ROI	S.C.I.C. Grandes-Terres		O		1.461	
MASSY	C. Immobilière de la Région Parisienne		O	6.000		
MESNIL-ST-DENIS	S.C. Construction du Mesnil		O		332	
MESNIL-LE-ROI	S.R.V.	O				313
MEUDON	Int. de la R.P.	O		300		
MONTFERMEIL	Château des Perrier		O	360		
MONTGERON	Fonct. et A.C.C.	O		275		
MONTSOULT	Cie Française Métrop.		O	350		
LES MUREAUX	Les Bouginets		O			304
	Propriété Familiale de l'Ile-de-France	O		332		
PALAISEAU	S.C.I. le Bois-Ardenet		O		370	
LE PECQ	Construire		O	282		
POISSY	S.C.I. de la Rég. Par.		O	1.120		
	Office Départemental	O			126	148
	S.C.I. du Clos-du-Miroir		O	308		
RUEIL-MALMAISON	S.C.I.-C.D.C.		O		344	
	S.C.I.-C.D.C.		O			406
	S.I.P.C. de Rueil		O		312	
	C.D.C.		O		410	
SARCELLES	C.D.C.		O	3.500	1.110	
	C.D.C.		O		440	
SARTROUVILLE	S.H.I. Maroise	O		326		
SOISY-SOUS-MONTMORENCY	O.C.I.L.		O	496		
SUCY-EN-BRIE	C.D.C.		O	612		
SAINT-CLOUD	S.I. du Mont-Valérien		O		466	621
	La Porte-du-Soleil		O		331	
	S.D.C.		O	304		
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	La Résidence « Bel »		O	268		
	S.C.I. de Chanteloup		O		392	
SAINT-GRATIEN	O.C.I.L.		O	315		
SAINT-OUEN-L'AUMONE	Emmaüs	O		500		
TREMBLAY-LES-GONESSE	Le Vert-Galant		O	4.000		
VALENTON	La Lutèce	O		400		
	F.F.F.	O		350		
VERNOUILLET	C.I. Rég. Parisienne		O		730	56
VERNEUIL	Terre et Famille	O		362		
	Coop. et Famille	O		273		
	S.R.V.	O		330		
VERSAILLES	S.C.I. Dom		O		261	
	Office Communal	O			300	
	Office Communal	O		550		
VIGNY	S.C.I. Domaine Gauteret		O	500		
	Société Le Monastère du Curé		O		290	
VILLE-D'AVRAY	Domaine de la Ronce		O	508		
VILLENEUVE-LE-ROI	Logement Familial du Bassin Parisien		O	320		
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	Office Communal	O			350	
	Office Communal	O		500		
VILLEPINTE	Cité des Petits-Ponts		O	419		
VILLIERS-LE-BEL	C.D.C.		O	894		
	C.D.C.		O	270		
VIROFLAY	Quartier Saint-Vigor		O		355	
VIRY-CHATILLON	F.F.F.	O			300	
YERRES	Schneider		O	933		

Aujourd'hui,
devenue douce comme ce velours,

elle ne pique strictement plus.

LA FIBRE DE VERRE est obtenue à l'aide d'un **nouveau** procédé de fibrage créé par la Compagnie de Saint-Gobain qui supprime le seul reproche qui était fait à ce matériau.

La Fibre de Verre, sous toutes ses formes, constitue le matériau idéal de l'ISOLATION.

ISOVER
S^T GOBAIN

FIBRIVER, Concessionnaire exclusif

8, Rue Christophe-Colomb - PARIS-8e

BAL. 47-30

R. L. Dupuy

Rien ne remplace la Qualité !

BALCONS DE L'IMMEUBLE DE LA 2e DB ÉQUIPÉS EN PLAQUES ONDULÉES DE DIFFÉRENTS COLORIS **VITREX** SCOBALIT
ARCHITECTES MM. PAUL et JEAN GELIS (DPLG)

ARRIVÉES LES PREMIÈRES SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS, LES PLAQUES

TRANSLUCIDES
ONDULÉES ET PLANES

VITREX

SCOBALIT
EN POLYESTER STRATIFIÉ

demeurent toujours en tête dans le domaine de la qualité !

L'AVANCE TECHNIQUE INCONTESTABLE DES PLAQUES **VITREX** *MÉRITE VOTRE EXAMEN*

DOCUMENTATION S. 44 ET ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE – CONSULTEZ NOS COLLABORATEURS

PRODUCTION VITREX S. A.
27, RUE DROUOT – PARIS – PRO. 03-03 et 04

NOVIA

GRENOBLE - GROUPE D'IMMEUBLES

NOVARINA ET DESCOTES, GENON, ARCHITECTES

Ce projet de construction est en cours de réalisation à Grenoble pour le compte de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Il comprend 218 logements et 50 garages répartis en trois bâtiments dont une Tour de 14 étages et deux immeubles de 8 étages.

L'implantation des immeubles est fonction : de la configuration du terrain, de l'orientation et des espaces verts.

Murs en béton banché, cloisons en briques et plâtre. Les planchers en B.A. avec corps creux, système P.O. à dalle de compression. Couverture en terrasse avec revêtement multicouche.

Menuiseries extérieures en niangon et menuiseries intérieures en sapin, portes planes isogyl.

Chauffage par radiation avec tubes incorporés.

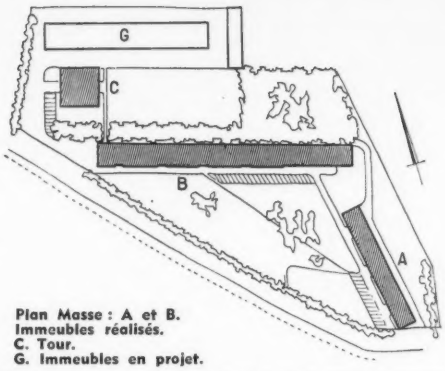

Plan Masse : A et B. Immeubles réalisés. C. Tour. G. Immeubles en projet.

218 logements
28 log. de 2 pièces, 40 m²
118 — de 3 — 53 à 55 m²
72 — de 4 — 65 m²

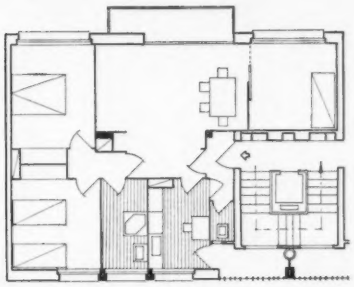

Cellules-type

LYON - CITÉ GRANGE-ROUGE-BATAILLE

JEAN ET MICHEL MARIN, LUCIEN CHRETIEN, ARCHITECTES
JEANZ UMBRUNNEN, ARCHITECTE-ASSISTANT

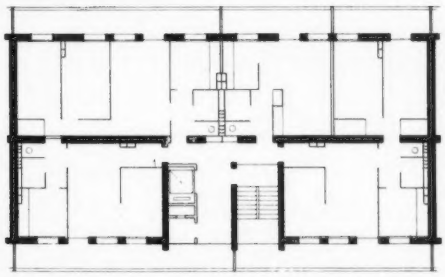

Cellule-type

Ce groupe d'immeubles H.L.M. a été construit sur un terrain assez vaste et bien situé dans un quartier en plein essor.

Un immeuble de 12 étages et des bâtiments plus bas de 4 étages sont implantés selon une composition laissant au centre un large espace libre aménagé en jardins et partiellement en parking et garages.

Les logements ont été étudiés pour offrir une gamme étendue et variée de logements prévus selon les normes H.L.M., ces logements comportent chacun en plus des loggias, des caves, des séchoirs et des garages à vélos. Vide-ordure commun à chaque palier.

Murs porteurs en béton de gravier non armé, coulé dans un coffrage faisant toute la hauteur de l'étage, avec doublage intérieur. Plancher en béton armé, constitué par une dalle armée sans nervures. Couverture en B.A. avec complexe d'étanchéité Paxalium. Double plafond pour isolation atmosphérique des appartements des derniers étages ; escalier B.A. préfabriqué en deux volées superposées garde-corps, en B.A. préfabriqué, mise en place lors du gros-œuvre. Chauffage avec chaudières à régulation automatique.

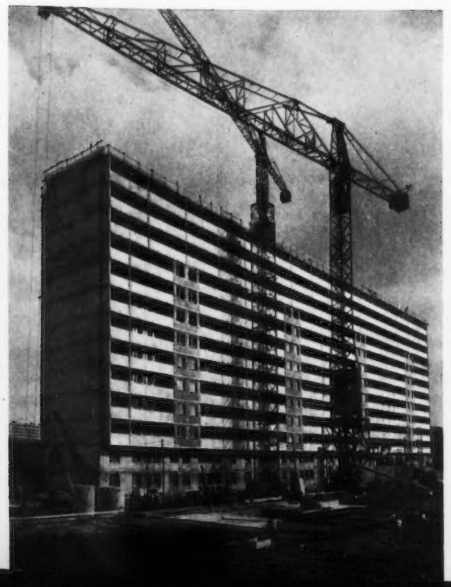

359 logements
Type 1 B
— 2 B
— 4 B
— 5 B
normes H.L.M.

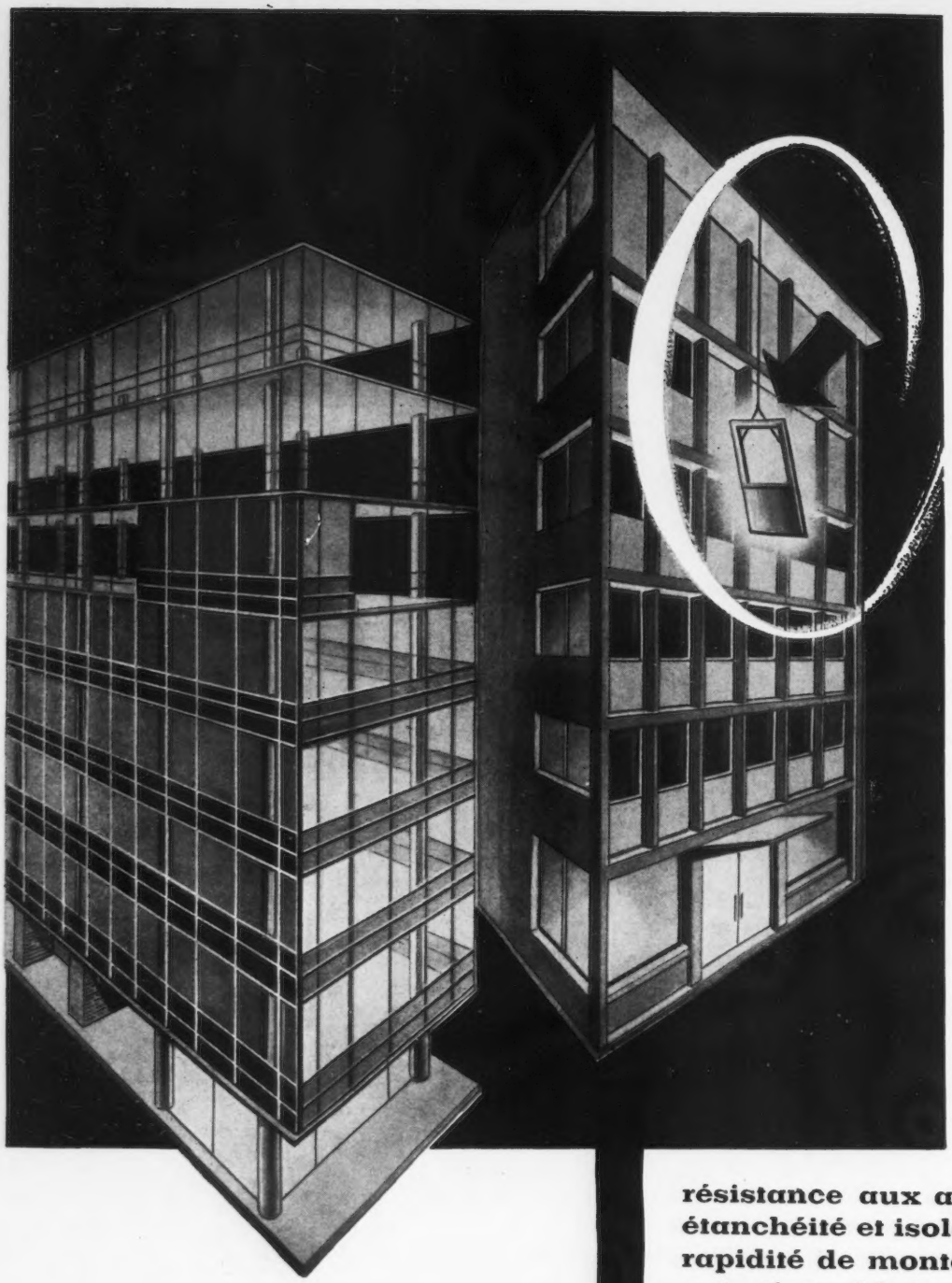

panneaux de façade

profilés

revêtements

résistance aux agents atmosphériques
étanchéité et isolation thermique
rapidité de montage
entretien réduit
esthétique

ALUMINIUM

23, RUE BALZAC - PARIS 8e - TÉL. WAG. 86-90

La section Architecture de nos Services Techniques est à votre entière disposition pour vous renseigner sur toutes les applications de l'aluminium dans la construction.

atlante A 54

XIe TRIENNALE DE MILAN

La XIe Triennale de Milan s'est tenue du 27 juillet au 4 novembre dernier dans le cadre du Palais des Arts et de ses jardins.

Cette manifestation comprenait de très nombreuses participations italiennes et étrangères, de tous les pays d'Europe et, aussi, du Canada et des Etats-Unis.

Trois thèmes principaux étaient développés : relation entre les arts plastiques, architecture contemporaine et « industrial desing ».

Une importante publication de cette manifestation sera présentée dans le prochain numéro de la revue *Aujourd'hui*, c'est pourquoi notre compte rendu, ici, est aussi bref. Nous mentionnons, toutefois, le pavillon des Etats-Unis, dont l'ossature métallique avec couverture en plastique et coupole géodésique, à mailles triangulaires, est du type créé par R. Buckminster Füller.

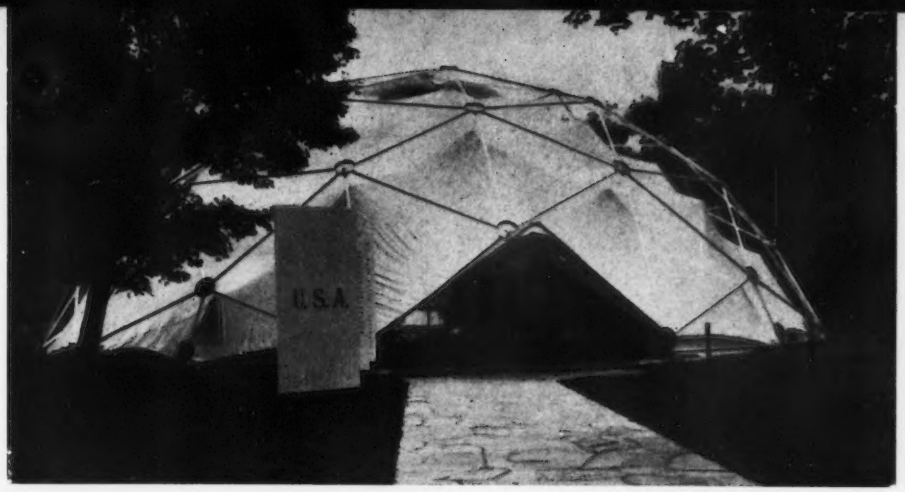

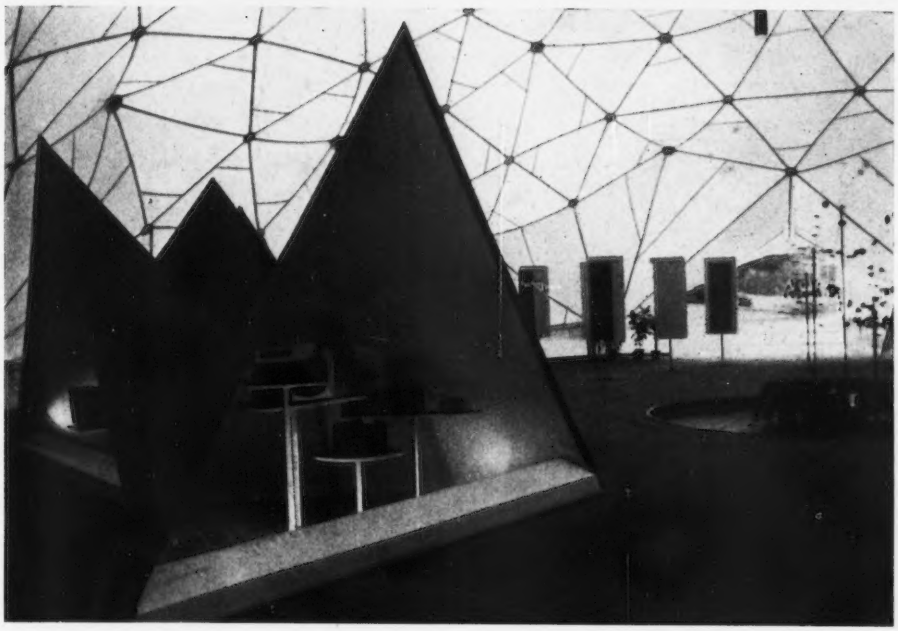

CONCOURS ORGANISE PAR L'ALUMINIUM FRANÇAIS POUR UN MOBILIER DE NAVIRE

Afin de favoriser l'utilisation rationnelle de l'aluminium et de ses alliages dans la construction de mobilier de navire, l'Aluminium Français organise un concours parmi les décorateurs et les industriels.

Le jury sera composé de personnalités des grandes compagnies de navigation et de construction navale, de deux représentants qualifiés des décorateurs et de deux délégués de l'Aluminium Français.

Le sujet du concours sera un meuble et un siège choisis dans la liste suivante :

Commode-bureau, commode-coiffeuse, psyché-coiffeuse, lit, armoire de cabine, guéridon circulaire, chaise pour la psyché, fauteuil de bridge, fauteuil confortable.

Divers critères interviendront dans le classement : légèreté, résistance à l'atmosphère marine, résistance mécanique, absence de grincement, facilité de fixation, fonctionnement silencieux des portes et tiroirs, enclenchement des portes et tiroirs, aspect prix de revient pour la fabrication industrielle en série.

Le concours est à deux degrés et prévoit cinq prix et seule la deuxième partie du concours déterminera un classement et l'attribution des prix suivants : 1.250.000 fr., 750.000 fr., 500.000 fr., 300.000 fr. et 200.000 fr.

Pour recevoir le règlement complet du concours, s'adresser à l'Aluminium Français, 23, rue de Balzac, Paris (8e). Tél. : WAGram 86-90.

EXPOSITION AU CENTRE TECHNIQUE DE L'ALUMINIUM A PARIS

L'ALUMINIUM DANS LA DECORATION

L'aluminium est généralement connu pour sa légèreté, sa bonne conductibilité thermique et électrique, son excellente résistance à la corrosion chimique et aux agents atmosphériques. Par contre, on ignore souvent la très grande variété de formes et de coloris que peut prendre ce métal par suite des méthodes de transformation et de traitements de surface qui lui sont applicables. Lorsqu'on se trouve en présence d'un revêtement mural de coloration rouge mat ou d'un étui à cigarettes laqué noir, il est difficile de deviner que l'un et l'autre sont réalisés avec ce métal.

C'est cet ensemble de possibilités que l'Exposition « L'aluminium dans la décoration », réalisée au Centre Technique de l'Aluminium, s'est efforcée de mettre en évidence.

La partie essentielle était la présentation des demi-produits sous leurs diverses formes et coloris : tôles juxtaposées d'environ 1 m², toutes différentes, leur texture, par l'aspect de leur surface, par leur teinte ; tôles ondulées à grandes, moyennes ou petites ondulations, tôles striées, gaufrées, granitées, gravées, martelées, à pointes de diamant, à damier, etc. ; brillantes ou mates, traitées par oxydation anodique (incolore, dorée, bronzée, noire, grise), peintes, imprimées ou gravées ; on trouvait aussi un échantillonnage de profilés également différents.

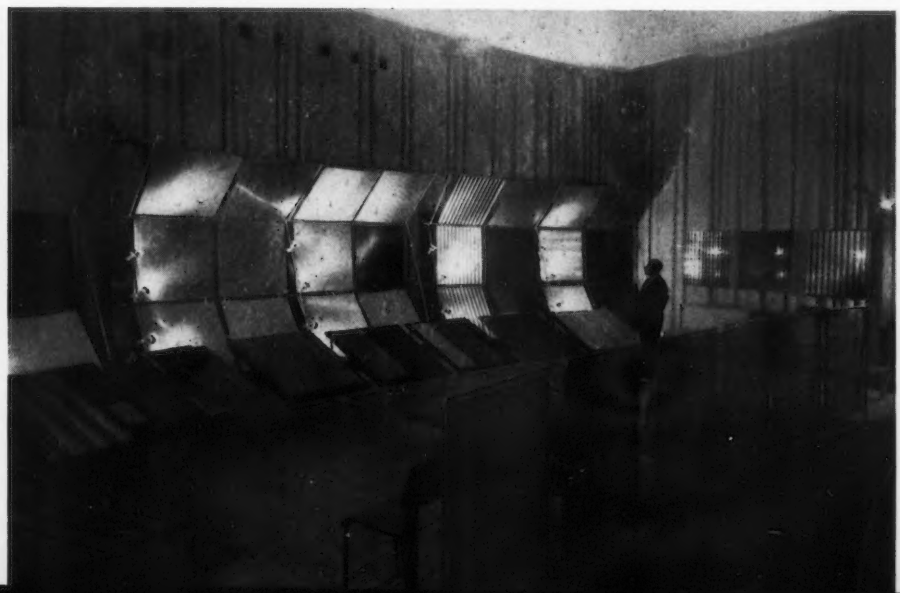

CHAUFFAGE CENTRAL

IDEAL CLASSIC

Le Chauffage Central "IDEAL CLASSIC" est le mode de chauffage le plus pratique, le plus sain, le plus sûr, le plus économique. La gamme très étendue des Chaudières "IDEAL" s'établit entre 5.000 et 1.530.000 calories ; elle est complétée par la magnifique série des Radiateurs "IDEAL NEO-CLASSIC" qui permet de réaliser ainsi des installations de chauffage central allant de l'appartement de deux pièces aux immeubles les plus importants construits à ce jour.

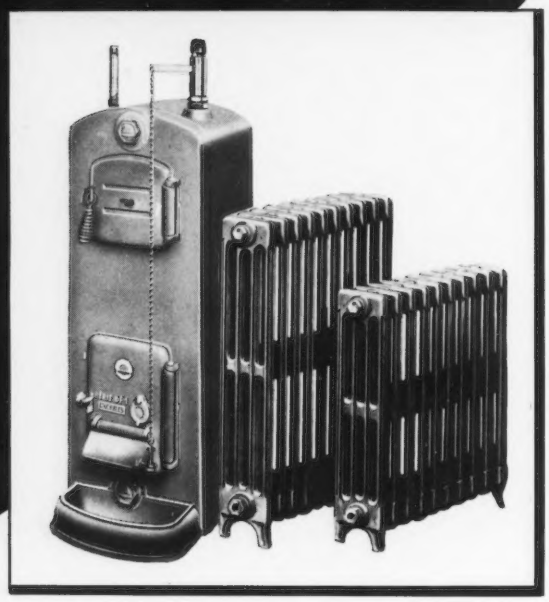

APPAREILS SANITAIRES

"Standard"

D'une blancheur immaculée, d'un fini irréprochable, les Appareils Sanitaires en Fonte Email-Porcelaine et en Porcelaine Vitrifiée "STANDARD" — matériau très dur, vitrifié dans la masse, imperméable, incraquelable, inaltérable — conservent indéfiniment l'éclat du neuf.

La Porcelaine Vitrifiée "STANDARD" est la matière sanitaire répondant le mieux aux exigences de l'hygiène et de la salubrité modernes.

En couleur Vert jade, Bleu azur, Ivoire Médicis, Gris platine, ou Coralline, les Appareils "STANDARD" permettent de réaliser des ensembles d'un luxe délicat et raffiné.

IDEAL - Standard

149, BOULEVARD HAUSSMANN · PARIS (VIIIe)

JOUR MONDIAL DE L'URBANISME.

Le Jour Mondial de l'Urbanisme avait cette année pour thème : « Energie et aménagement du territoire ». Il a été consacré en France par des réunions qui se sont déroulées parallèlement à Paris et en province le 8 novembre dernier, avec le concours de la Société Française des Urbanistes, de la Société des diplômés de l'Institut d'Urbanisme, de l'Association Française pour l'Urbanisme et l'Habitation, et de la Ligue urbaine et rurale, sous le haut patronage du Secrétariat d'Etat à la Reconstruction et au Logement. De même, des réunions analogues ont eu lieu, comme chaque année, dans toutes les capitales du monde entier.

AIDE A LA CONSTRUCTION 1957.

La règlementation concernant le financement des logements est modifiée chaque jour et continuera d'être modifiée à un rythme assez rapide par l'application successive de divers articles de la loi-cadre.

C'est en prévision de ces faits que *L'Habitation* a prévu des mises à jours régulières de son ouvrage *Tout ce qu'il faut savoir sur l'aide à la construction en 1957*. On sait en effet qu'il est plus dangereux qu'utile de posséder une source de documentation périmée.

Par ses mises à jour, le volume publié par *L'Habitation* assure à ceux qui le possède une documentation sûre et utilisable.

Pour obtenir cet ouvrage, s'adresser à : *L'Habitation*, 31, rue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris (16e). Prix du numéro : 1.000 francs franco. C.C.P. 8582.36 Paris.

ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DU BOIS POUR L'AIDE AU LOGEMENT.

Le 4 septembre 1957, l'Association Interprofessionnelle du Bois pour l'Aide au Logement a tenu son Assemblée annuelle au Siège social, 2, rue de la Michodière à Paris.

Cette Association collecte la contribution de 1 % en faveur du logement, due par les profesionnels du Bois et de l'Ameublement.

Sous l'impulsion de son Président, Monsieur Jean Guyot, elle a déjà réalisé plusieurs progammes de construction qui ont permis à 80 familles de trouver un foyer. Les logements construits jusqu'ici destinés à l'accession à la propriété, sont répartis sur différentes régions de France. Signalons en particulier les opérations de Brunoy (Seine-et-Oise), Caudéran (Gironde), Varangéville (Meurthe-et-Moselle), etc.

Poursuivant ses efforts, l'Association lance en ce moment de nouveaux programmes qui vont lui permettre d'offrir à ses adhérents professionnels du Bois et de l'Ameublement des logements en location. D'ores et déjà des réalisations sont en cours dans la Région Parisienne et la Région Rouennaise mais d'autres régions seront incessamment satisfaites.

Tous renseignements peuvent être obtenus en s'adressant au Siège Social de l'Association, Organisme interprofessionnel accrédité pour collecter la contribution obligatoire de 1 %.

CONFERENCES AU CENTRE D'ETUDES SUPERIEURES

Parmi les conférences organisées au Centre d'Etudes Supérieures dans le cadre de l'Institut Technique du Bâtiment, nous remarquons :

Berlin 1957. Participation française à la reconstruction du quartier Hansa, par Raymond Lopez, architecte en chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux.

Mardi 10 décembre à 17 h. 30, 7, rue La Pérouse : *La Salle des Sports de Mulhouse*, par M. Thierri Jean-Bloch, ingénieur-conseil E.C.P.

Mardi 17 décembre à 17 h. 30, 7, rue La Pérouse.

ERRATA

BOURSE DES VALEURS A TURIN. — On nous prie de préciser que la réalisation de la Bourse de Turin, publiée dans notre numéro 73, page 55, est due, pour le projet architectural, à Roberto Gabetti (né en 1925), Aimaro O. d'Isola (né en 1928), Giorgio Raineri (né en 1927) et, pour les études ciment armé, à l'ingénieur Giuseppe Raineri (né en 1924).

HANFORD YANG. — Une erreur d'impression nous a fait indiquer, comme date de naissance de M. Hanford Yang, dont nous avons publié un projet dans le numéro 73, page 75, 1923 au lieu de 1929.

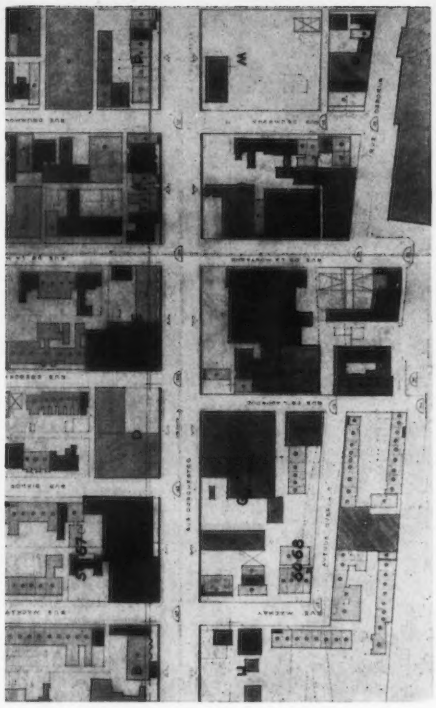

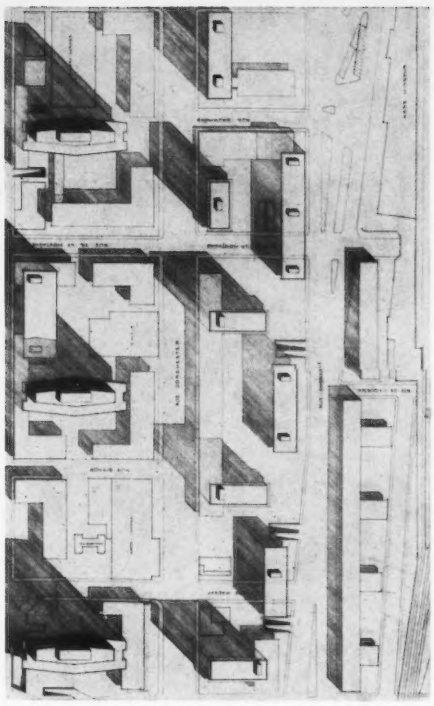

ETUDE D'URBANISME D'UN QUARTIER DE MONTRÉAL

ANDRÉ BLOUIN, ARCHITECTE-URBANISTE

La ville de Montréal se situe dans l'angle externe d'une île en forme de boomerang (33 miles sur 10 miles, 50 × 15 km env.). Cette île est ceinturée par le fleuve Saint-Laurent, le lac Saint-Louis, le lac des Deux-Montagnes et la rivière des Prairies. Montréal a été fondée en 1642 et n'a cessé de croître (13 miles sur 7 miles, 20 × 10 km env.) sa densité est devenue telle que le reste de l'île (subdivisé en trente-trois petites municipalités) voit de jour en jour la population montréalaise affluer à la périphérie.

Petit à petit, le centre de Montréal s'est transformé. Le port a pris de l'importance, le centre des affaires s'est installé sur les premières pentes, mais la progression a été plus rapide que ne pouvait le supporter le tracé urbain. Aussi la congestion des artères principales pose-t-elle un problème que la ville de Montréal ne peut négliger.

Si le centre de la ville a été dès l'origine tracé sur un quadrillage, des subdivisions désordonnées viennent bloquer le dégagement des grandes artères et empêchent l'accès direct aux ponts ou tunnels. De plus, un accident géographique, que l'on appelle pompeusement « La Montagne » vient bloquer le développement Nord-Sud dans le plein centre de la ville.

Le Service d'urbanisme de la ville de Montréal, appuyé par la Commission d'Urbanisme et le Comité de contrôle architectural, poursuit actuellement l'étude de son plan directeur. Dans le même temps et suivant l'urgence, certains secteurs sont étudiés, soit pour des rénovations, soit pour des urbanisations totales.

Le projet présenté ci-contre est situé sur le boulevard Dorchester qui vient d'être élargi à 110 pieds (33 m env.) de large et constitue l'une des principales artères Est-Ouest.

L'ensemble du secteur est vétuste. On y trouve 40 % d'habitations, 32 % de commerces, petites industries et entrepôts, le reste en cafés, restaurants, tavernes, etc.

Le projet prévoit le tracé de deux nouvelles rues au Nord et au Sud du boulevard pour le décongestionnement du trafic, la suppression de deux rues Nord-Sud, de manière à créer des blocs plus grands (750 pieds, 230 m, au lieu de 375 pieds, 115 m). Un tunnel est prévu sur la descente Nord-Sud pour éviter les virages à gauche (vers l'Est). Quelques édifices importants doivent être conservés.

L'implantation des bâtiments (édifices de bureaux et magasins) a été étudiée de manière à diminuer le pourcentage d'occupation au sol afin de créer des espaces libres (dallages, verdures, circulations, etc.). 25 % seulement d'habitations seraient maintenues ; elles sont envisagées dans la partie Sud de l'ensemble.

La pente du terrain va du Sud au Nord, s'accentue de plus en plus pour constituer, un mile (1,5 km) plus loin la Montagne proprement dite. Le mouvement général des immeubles prévus suivra donc une courbe semblable, une série d'immeubles de 7 étages, parallèles au boulevard, puis des 17 étages suivis de trois de 27 étages, tous ceux-ci perpendiculaires au fleuve et à la Montagne, de manière à ménager des angles de vue et à ne pas masquer la masse de verdure qui domine la ville.

A. Blouin.

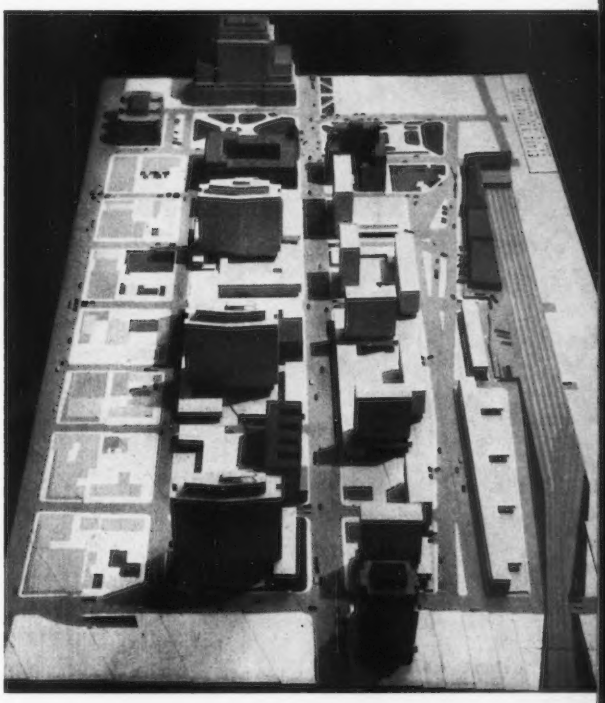

CHAUFFAGE CENTRAL

IDEAL CLASSIC

Le Chauffage Central "IDEAL CLASSIC" est le mode de chauffage le plus pratique, le plus sain, le plus sûr, le plus économique. La gamme très étendue des Chaudières "IDEAL" s'établit entre 5.000 et 1.530.000 calories ; elle est complétée par la magnifique série des Radiateurs "IDEAL NEO-CLASSIC" qui permet de réaliser ainsi des installations de chauffage central allant de l'appartement de deux pièces aux immeubles les plus importants construits à ce jour.

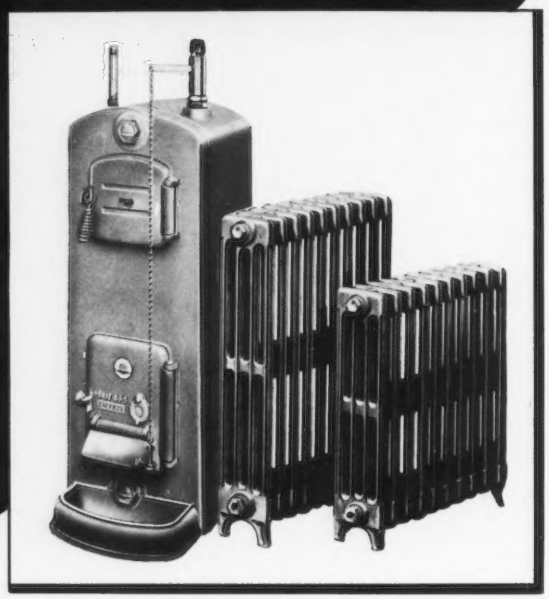

APPAREILS SANITAIRES

"Standard"

D'une blancheur immaculée, d'un fini irréprochable, les Appareils Sanitaires en Fonte Email-Porcelaine et en Porcelaine Vitrifiée "STANDARD" — matériau très dur, vitrifié dans la masse, imperméable, incraquelable, inaltérable — conservent indéfiniment l'éclat du neuf.

La Porcelaine Vitrifiée "STANDARD" est la matière sanitaire répondant le mieux aux exigences de l'hygiène et de la salubrité modernes.

En couleur Vert jade, Bleu azur, Ivoire Médicis, Gris platine, ou Coralline, les Appareils "STANDARD" permettent de réaliser des ensembles d'un luxe délicat et raffiné.

IDEAL - Standard

149, BOULEVARD HAUSSMANN - PARIS (VIIIe)

JOUR MONDIAL DE L'URBANISME.

Le Jour Mondial de l'Urbanisme avait cette année pour thème : « Energie et aménagement du territoire ». Il a été consacré en France par des réunions qui se sont déroulées parallèlement à Paris et en province le 8 novembre dernier, avec le concours de la Société Française des Urbanistes, de la Société des diplômés de l'Institut d'Urbanisme, de l'Association Française pour l'Urbanisme et l'Habitation, et de la Ligue urbaine et rurale, sous le haut patronage du Secrétariat d'Etat à la Reconstruction et au Logement. De même, des réunions analogues ont eu lieu, comme chaque année, dans toutes les capitales du monde entier.

AIDE A LA CONSTRUCTION 1957.

La règlementation concernant le financement des logements est modifiée chaque jour et continuera d'être modifiée à un rythme assez rapide par l'application successive de divers articles de la loi-cadre.

C'est en prévision de ces faits que *L'Habitation* a prévu des mises à jours régulières de son ouvrage *Tout ce qu'il faut savoir sur l'aide à la construction en 1957*. On sait en effet qu'il est plus dangereux qu'utile de posséder une source de documentation périmée.

Par ses mises à jour, le volume publié par *L'Habitation* assure à ceux qui le possède une documentation sûre et utilisable.

Pour obtenir cet ouvrage, s'adresser à : *L'Habitation*, 31, rue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris (16e). Prix du numéro : 1.000 francs franco. C.C.P. 8582.36 Paris.

ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DU BOIS POUR L'AIDE AU LOGEMENT.

Le 4 septembre 1957, l'Association Interprofessionnelle du Bois pour l'Aide au Logement a tenu son Assemblée annuelle au Siège social, 2, rue de la Michodière à Paris.

Cette Association collecte la contribution de 1 % en faveur du logement, due par les profesionnels du Bois et de l'Ameublement.

Sous l'impulsion de son Président, Monsieur Jean Guyot, elle a déjà réalisé plusieurs progammes de construction qui ont permis à 80 familles de trouver un foyer. Les logements construits jusqu'ici destinés à l'accession à la propriété, sont répartis sur différentes régions de France. Signalons en particulier les opérations de Brunoy (Seine-et-Oise), Caudéran (Gironde), Varangéville (Meurthe-et-Moselle), etc.

Poursuivant ses efforts, l'Association lance en ce moment de nouveaux programmes qui vont lui permettre d'offrir à ses adhérents professionnels du Bois et de l'Ameublement des logements en location. D'ores et déjà des réalisations sont en cours dans la Région Parisienne et la Région Rouennaise mais d'autres régions seront incessament satisfaites.

Tous renseignements peuvent être obtenus en s'adressant au Siège Social de l'Association, Organisme interprofessionnel accrédité pour collecter la contribution obligatoire de 1 %.

CONFERENCES AU CENTRE D'ETUDES SUPERIEURES

Parmi les conférences organisées au Centre d'Etudes Supérieures dans le cadre de l'Institut Technique du Bâtiment, nous remarquons :

Berlin 1957. Participation française à la reconstruction du quartier Hansa, par Raymond Lopez, architecte en chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux.

Mardi 10 décembre à 17 h. 30, 7, rue La Pérouse : *La Salle des Sports de Mulhouse*, par M. Thierri Jean-Bloch, ingénieur-conseil E.C.P.

Mardi 17 décembre à 17 h. 30, 7, rue La Pérouse.

ERRATA

BOURSE DES VALEURS A TURIN. — On nous prie de préciser que la réalisation de la Bourse de Turin, publiée dans notre numéro 73, page 55, est due, pour le projet architectural, à Roberto Gabetti (né en 1925), Aimaro O. d'Isola (né en 1928), Giorgio Raineri (né en 1927) et, pour les études ciment armé, à l'ingénieur Giuseppe Raineri (né en 1924).

HANFORD YANG. — Une erreur d'impression nous a fait indiquer, comme date de naissance de M. Hanford Yang, dont nous avons publié un projet dans le numéro 73, page 75, 1923 au lieu de 1929.

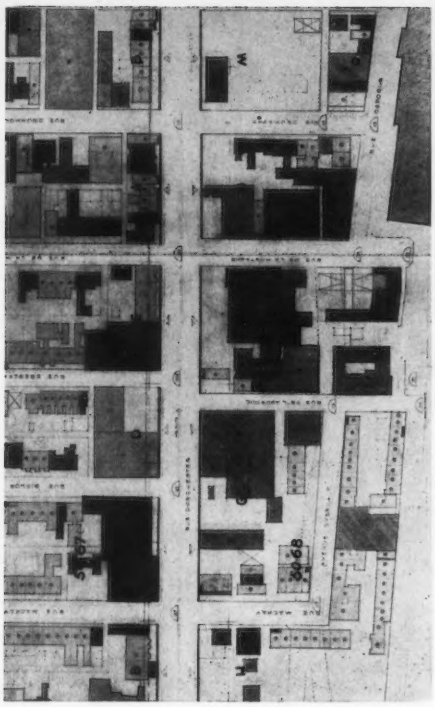

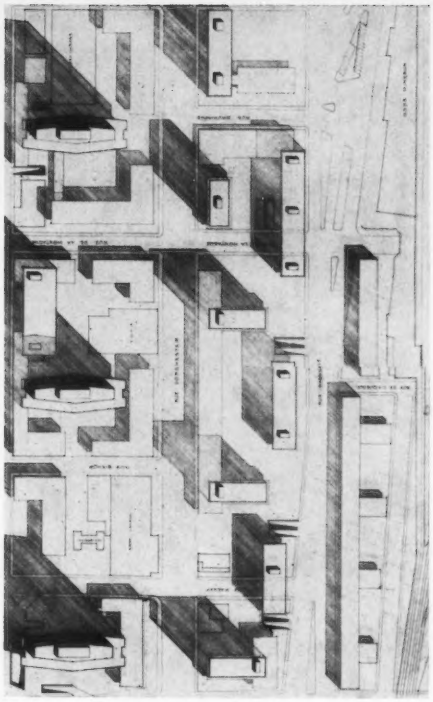

ETUDE D'URBANISME D'UN QUARTIER DE MONTRÉAL

ANDRÉ BLOUIN, ARCHITECTE-URBANISTE

La ville de Montréal se situe dans l'angle externe d'une île en forme de boomerang (33 miles sur 10 miles, 50 × 15 km env.). Cette île est ceinturée par le fleuve Saint-Laurent, le lac Saint-Louis, le lac des Deux-Montagnes et la rivière des Prairies. Montréal a été fondée en 1642 et n'a cessé de croître (13 miles sur 7 miles, 20 × 10 km env.) sa densité est devenue telle que le reste de l'île (subdivisé en trente-trois petites municipalités) voit de jour en jour la population montréalaise affluer à la périphérie.

Petit à petit, le centre de Montréal s'est transformé. Le port a pris de l'importance, le centre des affaires s'est installé sur les premières pentes, mais la progression a été plus rapide que ne pouvait le supporter le tracé urbain. Aussi la congestion des artères principales pose-t-elle un problème que la ville de Montréal ne peut négliger.

Si le centre de la ville a été dès l'origine tracé sur un quadrillage, des subdivisions désordonnées viennent bloquer le dégagement des grandes artères et empêchent l'accès direct aux ponts ou tunnels. De plus, un accident géographique, que l'on appelle pompeusement « La Montagne » vient bloquer le développement Nord-Sud dans le plein centre de la ville.

Le Service d'urbanisme de la ville de Montréal, appuyé par la Commission d'Urbanisme et le Comité de contrôle architectural, poursuit actuellement l'étude de son plan directeur. Dans le même temps et suivant l'urgence, certains secteurs sont étudiés, soit pour des rénovations, soit pour des urbanisations totales.

Le projet présenté ci-contre est situé sur le boulevard Dorchester qui vient d'être élargi à 110 pieds (33 m env.) de large et constitue l'une des principales artères Est-Ouest.

L'ensemble du secteur est vétuste. On y trouve 40 % d'habitations, 32 % de commerces, petites industries et entrepôts, le reste en cafés, restaurants, tavernes, etc.

Le projet prévoit le tracé de deux nouvelles rues au Nord et au Sud du boulevard pour le décongestionnement du trafic, la suppression de deux rues Nord-Sud, de manière à créer des blocs plus grands (750 pieds, 230 m, au lieu de 375 pieds, 115 m). Un tunnel est prévu sur la descente Nord-Sud pour éviter les virages à gauche (vers l'Est). Quelques édifices importants doivent être conservés.

L'implantation des bâtiments (édifices de bureaux et magasins) a été étudiée de manière à diminuer le pourcentage d'occupation au sol afin de créer des espaces libres (dallages, verdures, circulations, etc.). 25 % seulement d'habitations seraient maintenues ; elles sont envisagées dans la partie Sud de l'ensemble.

La pente du terrain va du Sud au Nord, s'accentue de plus en plus pour constituer, un mile (1,5 km) plus loin la Montagne proprement dite. Le mouvement général des immeubles prévus suivra donc une courbe semblable, une série d'immeubles de 7 étages, parallèles au boulevard, puis des 17 étages suivis de trois de 27 étages, tous ceux-ci perpendiculaires au fleuve et à la Montagne, de manière à ménager des angles de vue et à ne pas masquer la masse de verdure qui domine la ville.

A. Blouin.

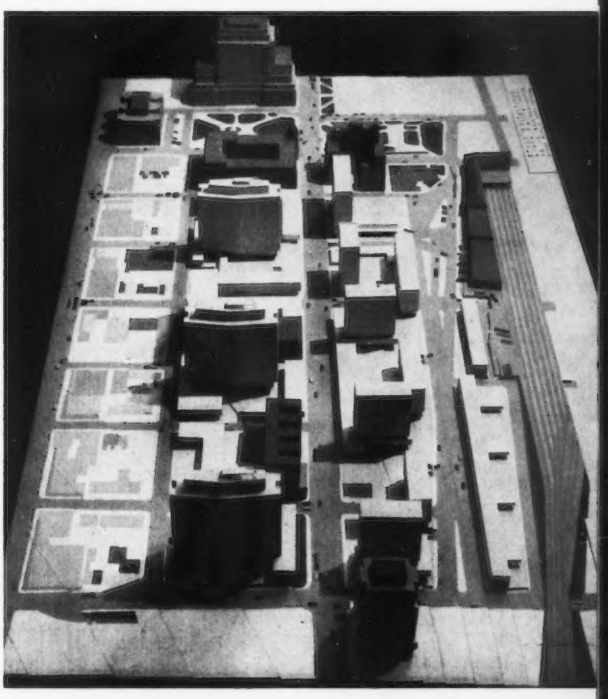

Photo Lacheroy

IMMEUBLE A PARIS DE LA SOCIÉTÉ "LIBÉRATION" ARSENIAN Maître d'Œuvre

Pour vos façades

un technicien est
à votre disposition

Passy 97-89

CIMENTS LAFARGE
32, Avenue de New-York - PARIS-XVI

MOSCOU URBANISME, ARCHITECTURE ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

PAR MICHEL BEDETTI, INGÉNIEUR E. T. P.

URBANISME. — Moscou, dont la population atteint aujourd'hui près de cinq millions d'habitants, s'est lentement développée depuis le XIIe siècle autour du Kremlin. Au XVIe siècle, la ville avait largement débordé les remparts et une muraille, sensiblement circulaire, fut édifiée, déterminant ainsi une surface de quatre kilomètres environ de diamètre. Les voies de circulation radiale rayonnaient dans toutes les directions.

Les urbanistes contemporains se sont attachés à maintenir le Kremlin comme centre effectif et psychologique de la ville. Deux des grandes artères actuelles suivent un tracé circulaire ayant comme centre le Kremlin et pour rayons respectifs deux et trois kilomètres environ. Les artères radiales, au nombre de dix, convergent dans cette direction.

Le plan directeur de Moscou date de 1935. Ainsi basé sur le principe circulaire radial, il intéresse une surface d'environ 40 km de diamètre. Moscou comptait alors seulement quelques immeubles d'habitation en briques, la plus grande partie de la population étant logée dans de petites maisons en bois, les « isba » pour la plupart délabrées.

Le plan de Moscou apporta de nombreuses modifications dont les grandes lignes peuvent être ainsi définies : Percement ou élargissement des artères sur les tracés étudiés en épargnant les bâtiments valables quitte à les déplacer. — Construction d'immeubles à l'emplacement de groupes d'isba, ceci de façon progressive. On voit d'ailleurs, à Moscou, des îlots ainsi condamnés, entourés de palissades ; ces îlots seront résorbés peu à peu. — Construction d'immeubles aussi dans les zones d'extension de la ville ouvrant sur la campagne. La périphérie de Moscou présente à ce sujet de grandes possibilités. — *Espaces verts :* De nombreux parcs seront aménagés sur de vastes espaces réservés à l'intérieur même de la ville et des zones de verdure sont prévues autour des blocs nouvellement construits. Ce plan d'urbanisme rigide fera de Moscou une ville moderne ; mais les impératifs qui en découlent conduisent à la destruction de nombreux quartiers dans lesquels son histoire était inscrite. Rares, en dehors du centre proprement dit, apparaîtront les réalisations antérieures à 1935 et le Kremlin, avec ses remparts du XVe siècle et ses églises remarquables demeurera le plus bel exemple architectural de la ville.

ARCHITECTURE. — Depuis 1935, l'évolution de l'architecture semble avoir franchi plusieurs stades. De 1935 à 1940, les immeubles à usage d'habitation comprennent cinq étages et plus ; d'aspect austère, ils abritent de très petits appartements, le problème primordial étant de remplacer le plus de taudis possibles par des logements de confort minimum. Ces immeubles s'inscrivent dans des quartiers comprenant : jardins d'enfants, crèches, clubs ouvriers, terrains de jeux. Parmi les grands édifices publics de cette époque, on se doit de citer la Maison du Conseil des Ministres, dont les lignes sobres ne sont pas atteintes par une décoration surchargée. L'Hôtel Moscava et les immeubles de la rue Gorki sont aussi caractéristiques. Un ralentissement très net de la construction a été ressenti naturellement de 1940 à 1945. Par contre, la période qui s'étend de 1945 à 1950 a vu apparaître la masse énorme de blocs rassemblés en groupes monolithiques, composés autour d'un bâtiment central très élevé en forme de flèche. Le plus connu de tous est l'Université, dont la flèche atteint 240 m, mais l'importance de l'ensemble est tel qu'il est difficile, même de près, d'évaluer, en plan et en volume, ses dimensions réelles. Dans le même esprit, ont été édifiés un hôtel, quelques immeubles d'habitation et de bureaux ; puis cette solution s'étant avérée par trop onéreuse en raison de l'importance des circulations verticales et horizontales disproportionnées avec le nombre des locaux desservis, fut abandonnée. A partir de 1951, toutes les constructions nouvelles ont été soumises aux directives de l'Institut du Plan de Moscou.

Les immeubles d'habitation sont alors de trois à six étages, sans ascenseurs, et abritent des appartements de deux à trois pièces. Dans un même quartier, des bâtiments longs de 50 à 100 m sont alignés, sans unité architecturale, en bordure de rues se coupant à angle droit. Les façades sont chargées de décorations : corniches, denticules, balcons ouvragés, colonnettes, etc. Cette tendance s'affaiblit mais les architectes hésitent encore à réaliser des façades lisses et dépouillées de tout ornement. Il n'y a plus de colonnes, ni d'ornements en saillie, mais le béton n'est pas complètement plan. Les édifices publics ont naturellement été conçus selon les mêmes principes.

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION. — Deux sortes de techniques sont adoptées : *Construction par murs porteurs en briques.* — L'épaisseur des murs extérieurs est alors de 50 à 60 cm, les briques de 5,5 × 11 × 22 et présentent des fentes très rapprochées, de 5 à 10 mm d'épaisseur, disposées parallèlement à la façade et constituant une multitude de vides d'air. Sur ces murs reposent des poutres préfabriquées du même type que celles décrites ci-dessous. — *Préfabrication lourde.* — Ce procédé d'industrialisation ne s'apparente pas à nos systèmes français. Il s'agit, à Moscou, d'assemblages d'éléments de façades, massifs, réunis par des linteaux supportant des dalles en béton de grande portée préfabriqués séparément en usine, à partir d'un béton peu armé et de très forte épaisseur. Les liaisons sont assurées par gravitation et par ancrage après mise en place, ce qui conduit à des murs extérieurs dont les trumeaux sont des blocs de béton de 60 cm d'épaisseur, de 2,70 m de haut et de 1.60 m de large, percés de trous cylindriques de 20 cm de diamètre dont l'axe est vertical quand l'élément est en place. Une feuillure est prévue pour permettre l'encastrement des fenêtres Les allèges, de même nature, s'emboîtent dans les trumeaux. La mise en place des éléments de façade est effectuée par grue. Ils sont alors posés sur un bain de mortier ; le calage est assez difficile. Les faces extérieures et intérieures sont suffisamment lisses pour être laissées apparentes, ou enduites et peintes après rejointement au mortier. Les linteaux reposent sur les trumeaux. Les murs de refend, parallèles aux façades, et supportant les planchers, sont des blocs de béton alvéolés de 45 cm d'épaisseur, 160 de long et 170 de haut. Puisque les murs ne sont pas réunis par les linteaux comme les éléments des façades, un coulage de béton est nécessaire pour assurer la liaison. Les cloisons sont formées d'éléments standard de 10 cm d'épaisseur, d'une surface variable, en fibres agglomérées de ciment avec armature bois. Les planchers sont composés d'éléments jusxtaposés de 25 cm d'épaisseur, 120 de large et d'une longueur variable. Les éléments sont réunis bout à bout par des fers de 8 mm, soudés et espacés de 60 cm. La face du plancher est laissée apparente, une couche de béton est coulée sur la face supérieure avec revêtement de sol normal. Les escaliers comprennent, en général, deux volées par étage ; les paliers reposent sur les murs porteurs. Les fenêtres, ouvrant à l'intérieur, sont à double vitrage, distants entre eux de 20 à 30 cm. Les bâtiments réalisés à partir de ces éléments préfabriqués sont, en général, de 5 étages, longs de 50 mètres et larges de 13. Un mur de refend, parallèle aux façades divise en deux la portée de treize mètres.

Moscou est actuellement un vaste chantier. Les voies de circulation sont définitivement tracées. Certains quartiers sont déjà réalisés. Les constructions, d'esprit différent, sont encore chargées de décorations, mais il semble qu'une plus grande liberté d'expression est, enfin, laissée aux architectes, ce qui peut permettre d'espérer une évolution heureuse dans la recherche de formes.

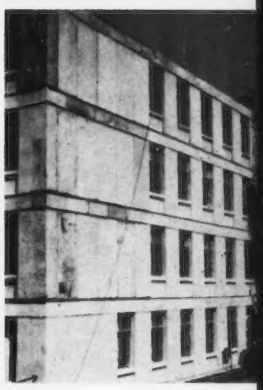

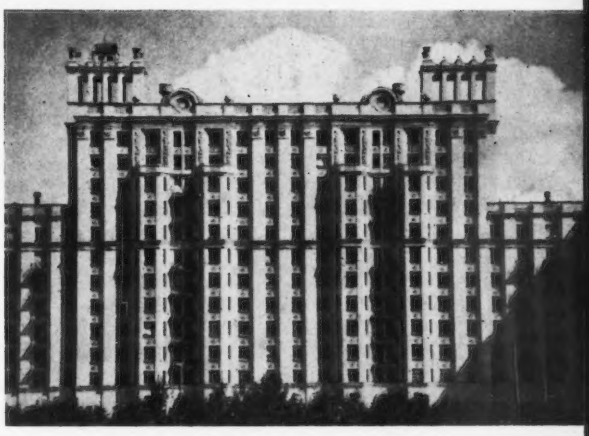

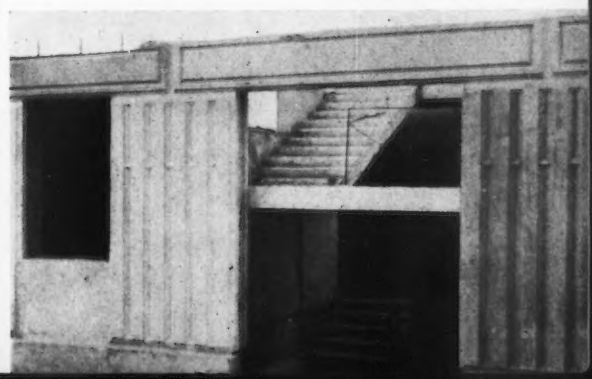

Les petites maisons vétustes en bois, visibles en haut de page, disparaissent peu à peu. A leur emplacement s'élèvent des immeubles préfabriqués répondant à des tendances différentes sur le plan architectural. Le grand immeuble de 12 niveaux présenté ci-contre, dont la façade est si curieusement ornementée, a été achevé en 1955. Le bâtiment de 4 étages représente le type le plus actuel de construction réalisé en béton de forte épaisseur légèrement armé (pré-fabrication lourde). Les deux photographies en bas de page montrent : l'une, la mise en place d'éléments de façade de grande dimension, l'autre, le résultat obtenu à partir de ces éléments. Les autres bâtiments cités dans le texte ont déjà été publiés dans notre Revue (voir « A.A. » n° 59, avril 1955 ; n° 67-68, octobre 1956 ; n° 70, février 1957).

Le Westminster
à Nice
(A.-M.)

Le Bristol
à Beaulieu
(A.-M.)

L'hôtel Ruhl
à Nice
(A.-M.)

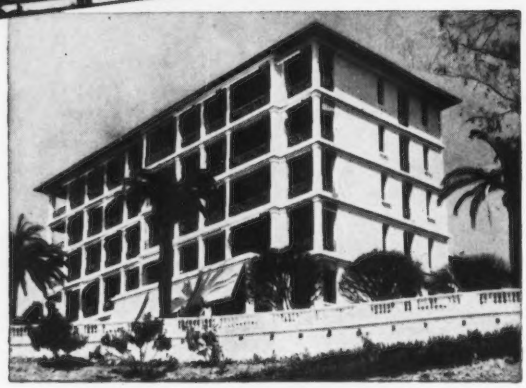

Maison de repos des Mineurs
" Houillères de France "
Vence (A.-M.)

Villa route de
St-Pierre de Férie
Nice

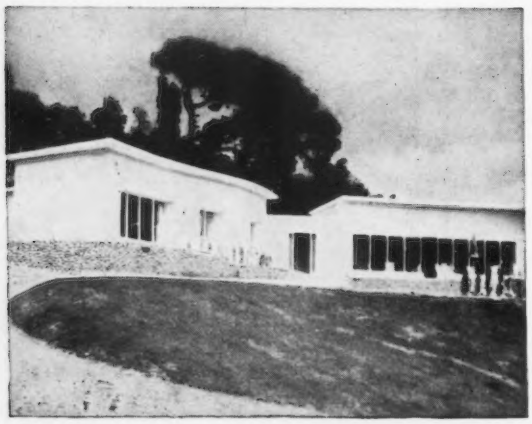

Quelques références

SPECTROL

Peinture Hydrofuge Murale pour Extérieurs et Intérieurs

La Seule qui puisse bénéficier par contrat d'une Garantie Décennale

- Surface couverte en 1955/56 : 25 millions de m2.
- SPECTROL est livrée en trois qualités :
- Qualité " EXTÉRIEURE ".
- Qualité " INTÉRIEURE ".
- Qualité spéciale " ANTICRYPTOGAMIQUE " contre les moisissures (contrôlée par le Laboratoire de Cryptogamie de Paris).

Ces trois qualités existent dans l'ensemble des nuances de notre carte.

SPECTROL est vendue sous la marque " **FOM** " dans les territoires d'outre-mer.

Liste de nos Distributeurs, carte de nuances et documentation sur demande.

La Générale des Matières Colorantes, S.A.R.L.
au capital de 100.000.000 de frs
21, rue de la Paix, Paris-2e

FOM

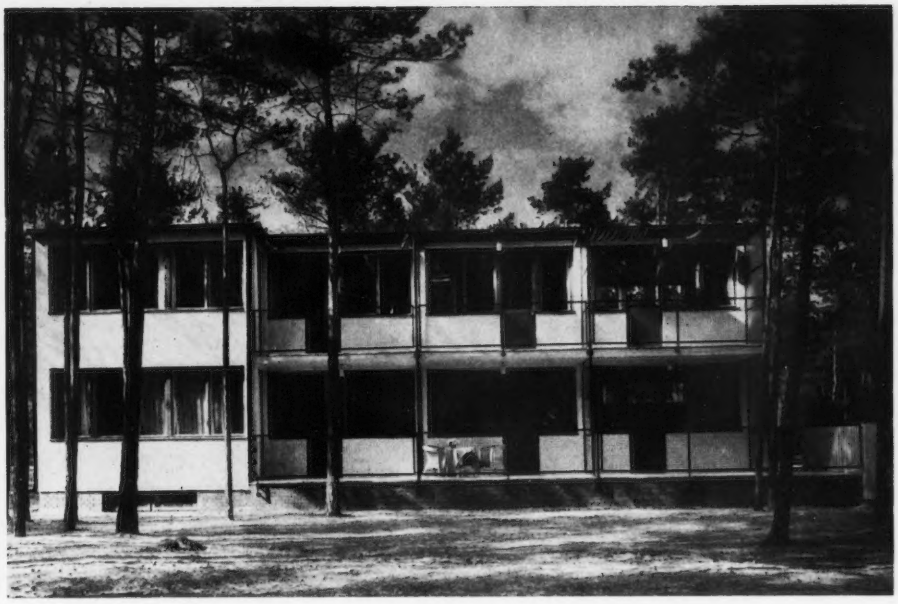

1931

POLOGNE

IMMEUBLE PRÈS DE VARSOVIE HELENA ET SIMON SYRKUS, ARCHITECTES

Il est particulièrement intéressant de rapprocher ici deux exemples caractéristiques de réalisations dues aux mêmes architectes, à vingt-cinq années de distance. Le premier bâtiment, édifié aux environs de Varsovie, en 1931, est une Maison de Repos dont le volume simple et le rythme des balcons suspendus représentaient alors des recherches audacieuses, et ont conservé aujourd'hui toute leur valeur. Le constructeur, Stanislas Hempel, avait à sa disposition les matériaux de son choix et avait su les utiliser judicieusement.

Affaiblie par la guerre et par l'après-guerre, la Pologne souffre encore d'une grave pénurie de matériaux. Cependant par un effort considérable que nous avons signalé à différentes reprises (1), la reconstruction de ses grandes villes et de Varsovie en particulier se poursuit à un rythme accéléré. L'unité au voisinage de Kolo s'étend sur 24 ha et comporte 5.000 pièces d'habitation, c'est une des premières cités construites au moyen d'éléments préfabriqués en B.A. Ecoles, crèches, maternelles, foyer, dispensaire, buanderie collective, magasins, complètent l'ensemble et de vastes espaces sont aménagés en jardins, terrains de sports et jeux d'enfants.

(1) Voir n° 62, novembre 1955.

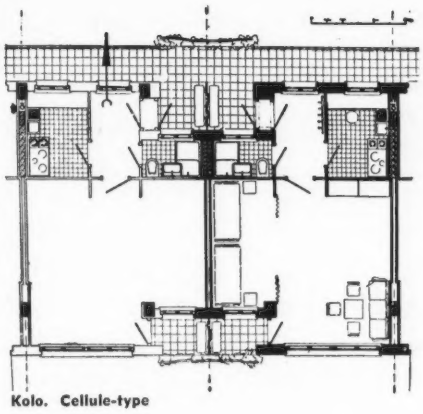

Kolo. Cellule-type

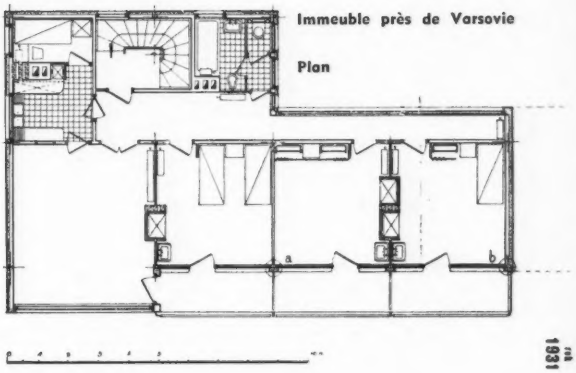

Immeuble près de Varsovie

Plan

1931

HELENA ET SIMON SYRKUS, ARCHITECTES

UNITÉ DE VOISINAGE KOLO, A VARSOVIE

1947-1956

1er

SCHWEND-AMANN
toujours premier

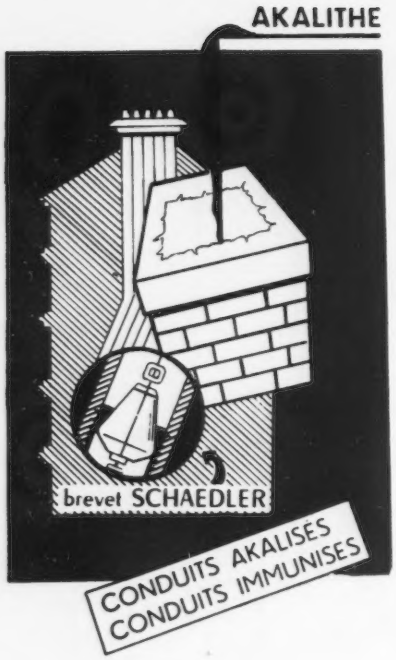

1946 **1er pour la rénovation des conduits de fumée par procédé breveté dit "de Chemisage intérieur"**

1957 **1er en tête du progrès, pratique l'akalisation des conduits détériorés.**

Qu'est-ce que l'akalisation ?

Un revêtement intérieur par un nouveau materiau à la fois réfractaire (1.000°) et inerte aux produits nocifs.

Pourquoi faut-il akaliser ?

Pour immuniser les conduits contre le bistre, les infiltrations de gaz nocifs dans les appartements, les incidents de tirage, les graves conséquences des feux de cheminée.

Pour votre sécurité et celle de vos immeubles, convoquez nos techniciens. Examen et devis gratuits sur demande.

Seul **SCHWEND-AMANN akalise !**

parce qu'il est le seul à employer pour ces revêtements, le matériau miracle qu'il tire de ses propres carrières : l'AKALITHE, à base d'alumine et d'oxyde ferrique.

SCHWEND-AMANN Succ

MAISON FONDÉE EN 1911

5, Avenue d'Alsace - STRASBOURG- Tél. 35-12-60 et 61

Bureaux : PARIS : 80, rue du Château - BOULOGNE (Seine) MOL. 27-52
LYON - GRENOBLE - MARSEILLE - NICE - BORDEAUX - NANTES - LILLE

A 8-1

FINLANDE

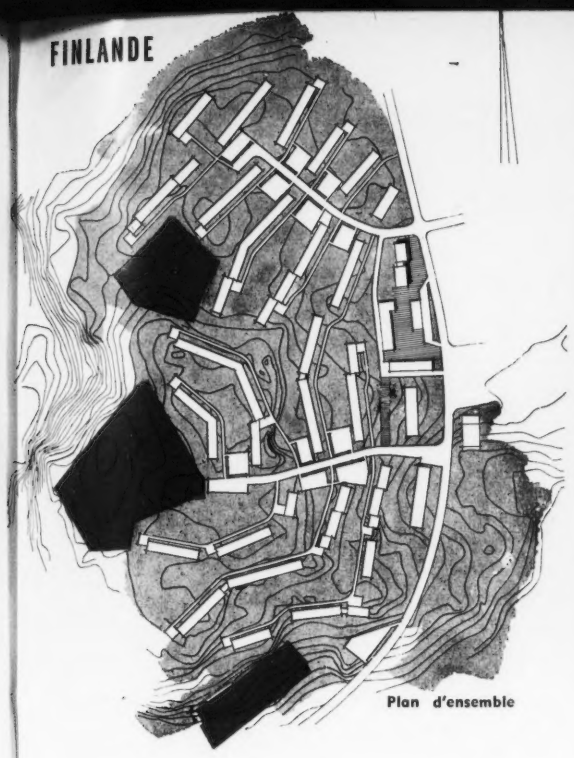

Plan d'ensemble

HELSINKI, UNITÉ RÉSIDENTIELLE A HERTONIEMI

E. KORHONEN, ARCHITECTE

Cet ensemble de 400 logements comporte des immeubles d'habitation de 4 étages, implantés sur un plateau rocheux à proximité de la mer. Les bâtiments suivent les pentes de niveaux et la disposition générale est basée sur deux voies de desserte, d'où partent les chemins d'accès aux habitations. Un centre commercial a été prévu.

Etage courant

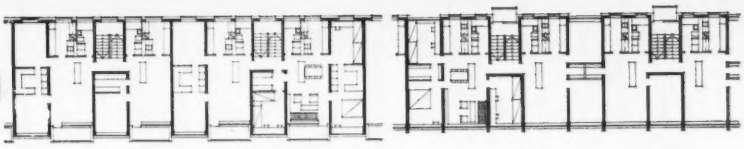

Cellules types

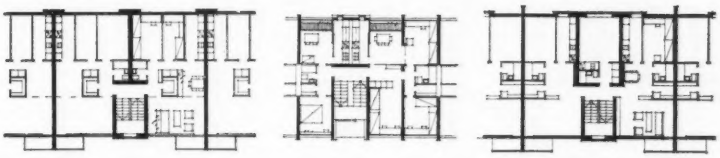

DANEMARK, UNITÉ RÉSIDENTIELLE A GLADSAXE

KNUD HALLBERG ET JORGEN, ARCHITECTES

Cette unité résidentielle, comprenant 273 logements, vient d'être réalisée par la Société Coopérative ouvrière de Copenhague. Le terrain, peu propice à la construction, a dû être amélioré avant l'exécution des travaux. Les habitations en bande continue, à deux ou trois niveaux, sont réparties dans un cadre de pelouses et de jardins.

A à P. Appartements types

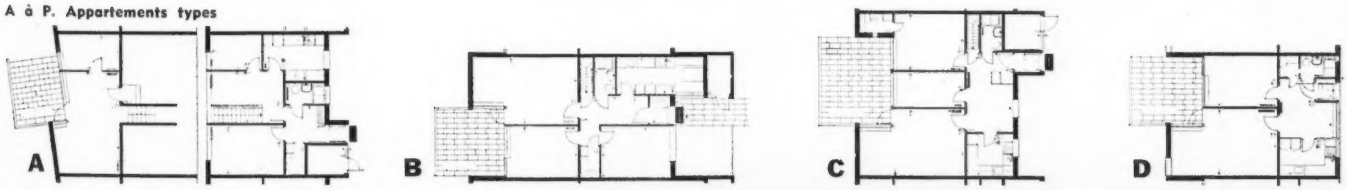

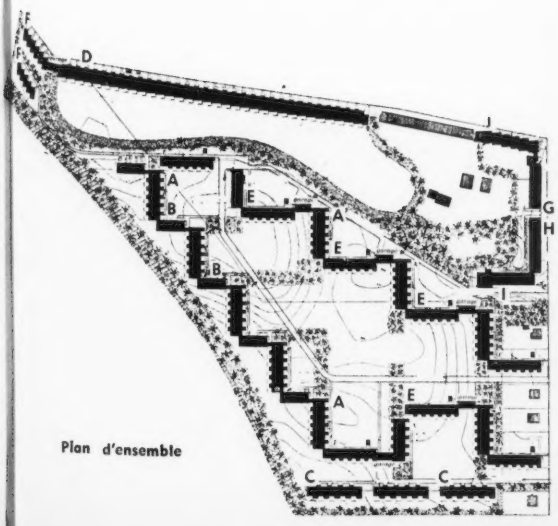

Plan d'ensemble

LES PROFILS

BARDAL

EN ALUMINIUM

- Eléments pour revêtement extérieur **Locaux administratifs industriels ou d'habitation.**
- Grande rigidité, **points d'appui espacés.**
- Facilité de pose.
- Esthétique, durable, **ne nécessitant aucun entretien.**

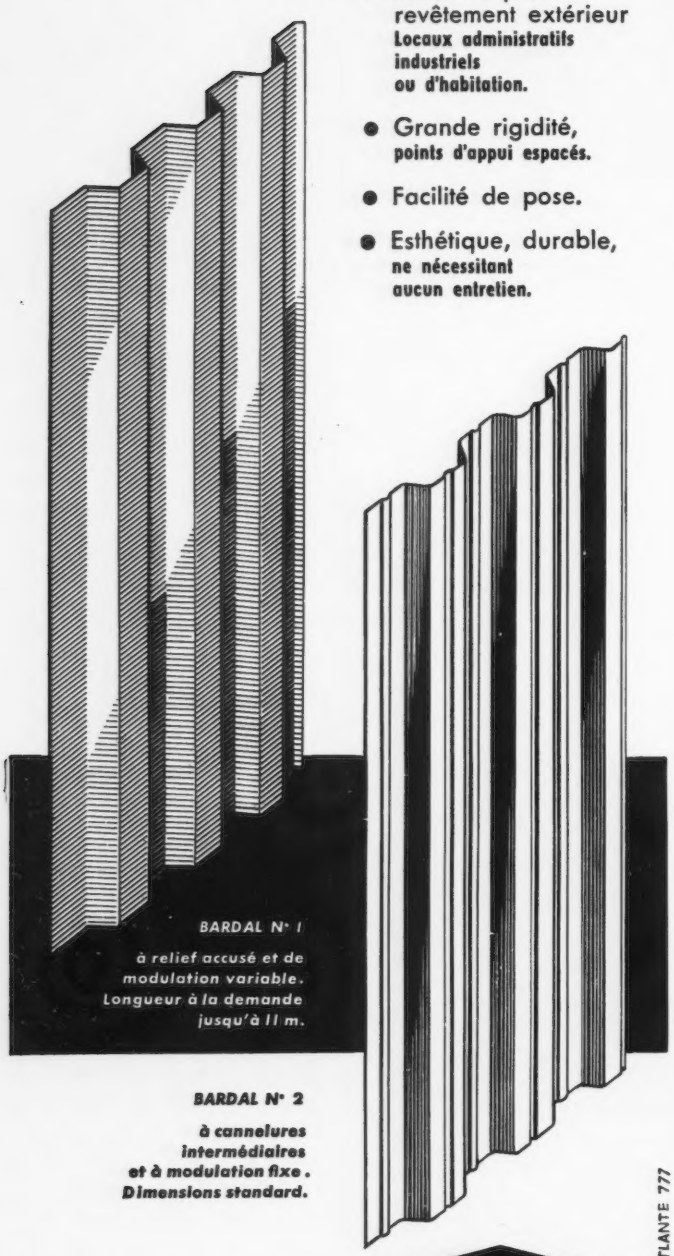

STUDAL

66, AVENUE MARCEAU PARIS 8e TÉL BAL. 54-40

MENUISERIES EN ALLIAGES LÉGERS

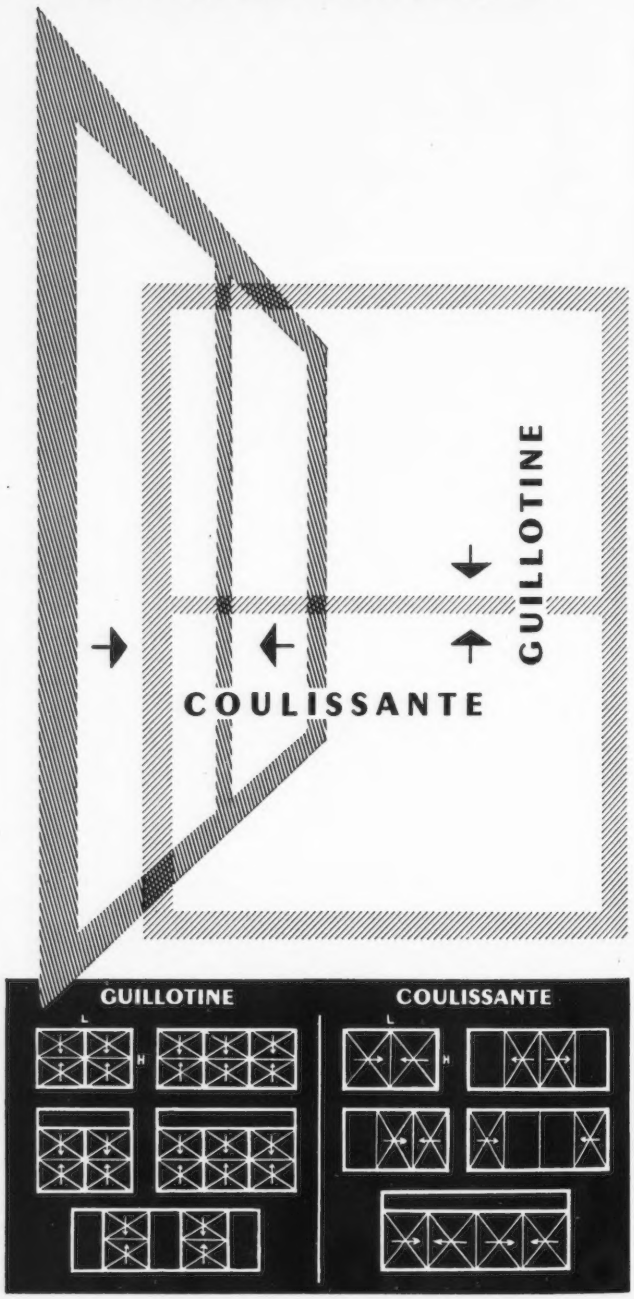

atlante S2

METAL A-SG filé, brut de presse.
ASSEMBLAGES mécaniques.
FINITION HABITUELLE: Vernis métacrylique incolore.

Licence Brevet Français

STUDAL

66, Avenue Marceau - PARIS 16e

EXPOSITION MEXICAINE

Une intéressante exposition du Génie Civil Mexicain s'est tenue à l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine, à Paris, en octobre dernier. Les principaux travaux des ingénieurs mexicains ont été présentés : routes, barrages, ponts, centrales thermiques, etc., précédés d'études assez poussées des ressources du pays.

On y pouvait voir également des panneaux photographiques de la Cité Universitaire et du Centre Urbain « Président Alema », que nous avons déjà eu l'occasion de présenter (voir A.A. n° 59).

Cette exposition portait témoignage de l'activité du pays et de l'ampleur de ses réalisations.

EXPOSITION A LA MAISON DU DANEMARK

Sous le patronage de l'Ambassade de Danemark à Paris, vient d'être organisée une intéressante exposition sur les Iles Féroé. Ces îles sauvages de l'Atlantique nord font en effet partie du Denemark depuis plus de six cents ans, et sont habitées par une population autonome en pleine évolution. Leurs exportations, basées sur la grande pêche et les industries qui en découlent, se développent à un rythme rapide. Une telle évolution transforme la manière de vivre ; cependant subsistent certaines traditions populaires qui représentent un véritable héritage culturel. On pouvait voir, notamment, à cette exposition, certains objets en bois taillé, analogues à ceux dont sont ornées les églises, même dans les petits villages, et qui prouvent la permanence d'un sens inné de la sculpture.

Cette exposition est présentée actuellement à la Maison du Danemark, 142, Champs-Elysées.

NOUVELLE PRESENTATION DE TAPISSERIES ANCIENNES AU MUSEE DES ARTS DECORATIFS DE PARIS.

Le 15 novembre prochain, après une absence de plus de trois mois, les plus précieuses collections du Musée des Arts Décoratifs de Paris rejoignent maintenant leur place respective. Elles avaient été, en effet, présentées à Amsterdam où avait eu lieu, cet automne, au Rijksmuseum, une importante exposition sur le thème « L'Art Décoratif Français du Moyen-Age à 1830 ».

A l'occasion de ce retour, la conservation du Musée procède à la remodélation du cadre dans lequel le public sera bientôt invité à découvrir, sous un jour nouveau, l'ensemble de ces collections, notamment une série de tapisseries dArras.

SALON DE LA VIE COLLECTIVE.

Au moment où des programmes très importants sont en cours d'étude ou de réalisation sur le plan national se posent de nombreux problèmes en ce qui concerne l'aménagement des hôpitaux, cités universitaires, internats scolaires, auberges et foyer de jeunesse, maisons familiales de vacances, maisons de repos et de vieillards, etc.

Le Salon de la vie collective, qui s'ouvrira au mois d'avril prochain au Grand Palais, permettra de confronter les recherches poursuivies en vue de rendre ce mode de vie plus humain et d'accroître rationnellement le confort.

CONCOURS POUR UNE CHAMBRE D'HOTEL-TYPE

Les Délégués de l'Enseignement Technique, le Directeur de l'Ecole Boulle, les représentants des principaux hôtels de tourisme accompagnés de décorateurs et d'industriels, ont décerné les prix d'un concours organisé sous l'égide de la Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière, par le Salon Technique de l'Equipement Hôtelier et la Revue Technique des Hôtels.

Il s'agissait de définir les « normes » d'une chambre d'hôtel qui donne satisfaction au client le plus grincheux, tout en simplifiant, au maximum, le travail de l'hôtelier.

Le premier prix a été attribué à M. Jean A. Lesage, décorateur parisien, le second prix à M. Ramos, également décorateur, et le troisième à Mlle Cintrat.

Immédiatement mise en fabrication par une importante firme française, cette « chambre de demain » a été exposée au Salon de l'Equipement Hôtelier, qui s'est tenu à la Porte de Versailles du 7 au 18 novembre dernier.

PROJET POUR UN IMMEUBLE D'HABITATION COLLECTIVE

CONCEPTION ARCHITECTURALE BEPH LIONEL SCHEIN **CONCEPTION TECHNIQUE CETAC A. SARGER**

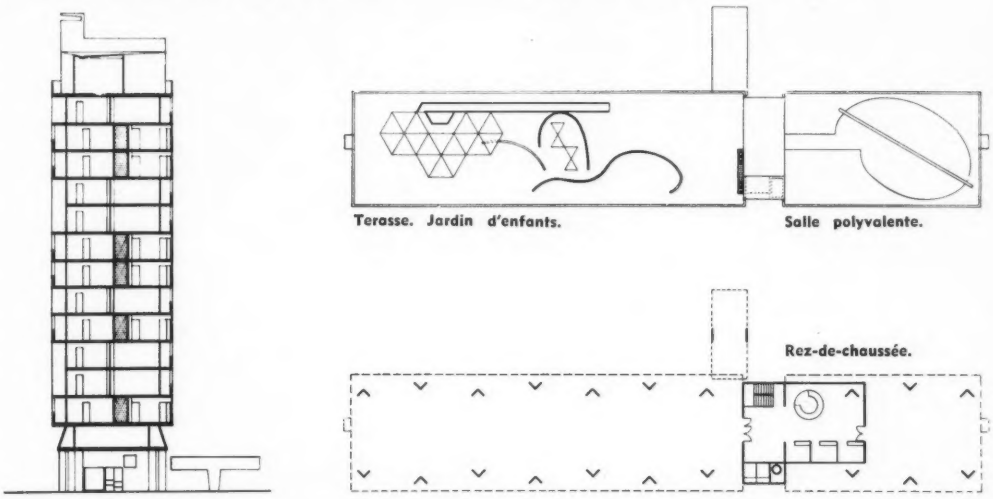

Le projet est caractérisé par la répartition d'appartements à un seul niveau et de logements duplex desservis par une rue intérieure tous les deux étages. Ce principe permet d'accéder directement d'une part aux logements de plain pied, d'autre part au niveau inférieur des duplex correspondant au séjour prolongé par une loggia, la cuisine, étant éclairée et ventilée naturellement.

Les logements à un seul niveau sont caractérisés par la situation du bloc-eau, cuisine et sanitaires groupés, laissant autour un espace sans détermination fixe ouvrant sur une loggia.

En terrasse sera aménagée une salle polyvalente ovale, pouvant servir à des réunions, des séances récréatrices, projections, cinéma, etc. ainsi qu'une école maternelle avec trois classes, de plan exagonal, et des jardins appropriés aux jeux des enfants en plein air. L'alternance des volumes des deux types de logements détermine le volume général les contenant.

Logement à un seul niveau.

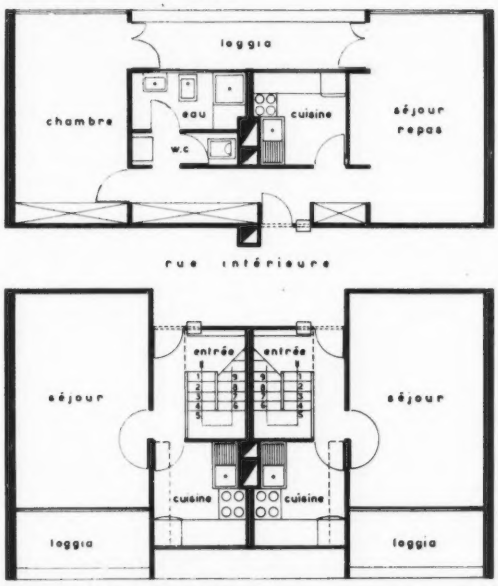

Niveau inférieur des duplex.

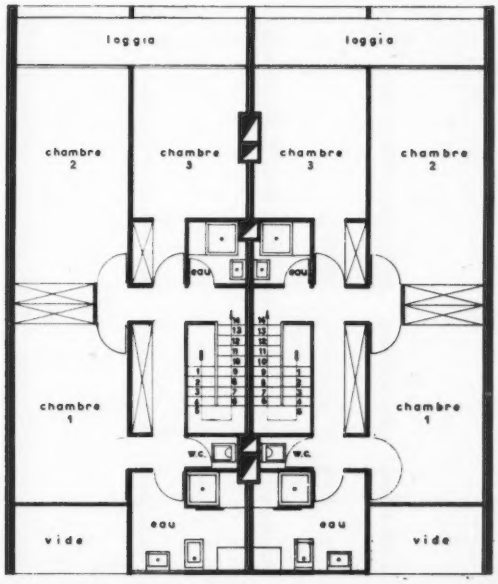

Niveau supérieur des duplex.

Damour

L'OXYDE DE TITANE

pigment blanc à très haut indice de réfraction, confère aux peintures un pouvoir couvrant extraordinaire et une grande résistance aux intempéries.

POUR L'EXTÉRIEUR
l'oxyde de Titane Rutile, Type RT I

POUR L'INTÉRIEUR
l'oxyde de Titane Anatase
Cachet Or EB

Nous ne fabriquons ni peintures, ni blancs broyés.

Veuillez vous adresser à vos fournisseurs habituels.

★ *L'OXYDE DE TITANE économise une couche. Il est le moins cher au m².*

FABRIQUES DE PRODUITS CHIMIQUES DE THANN ET DE MULHOUSE

S. A. AU CAPITAL DE 1.291.660.000 FRANCS

SIÈGE SOCIAL ET USINES A THANN (HAUT-RHIN) TÉL. 233 A 235

CONCOURS POUR LE CENTRE INTERNATIONAL DE DELPHES

SECOND PRIX C. PAPAS, ARCHITECTE

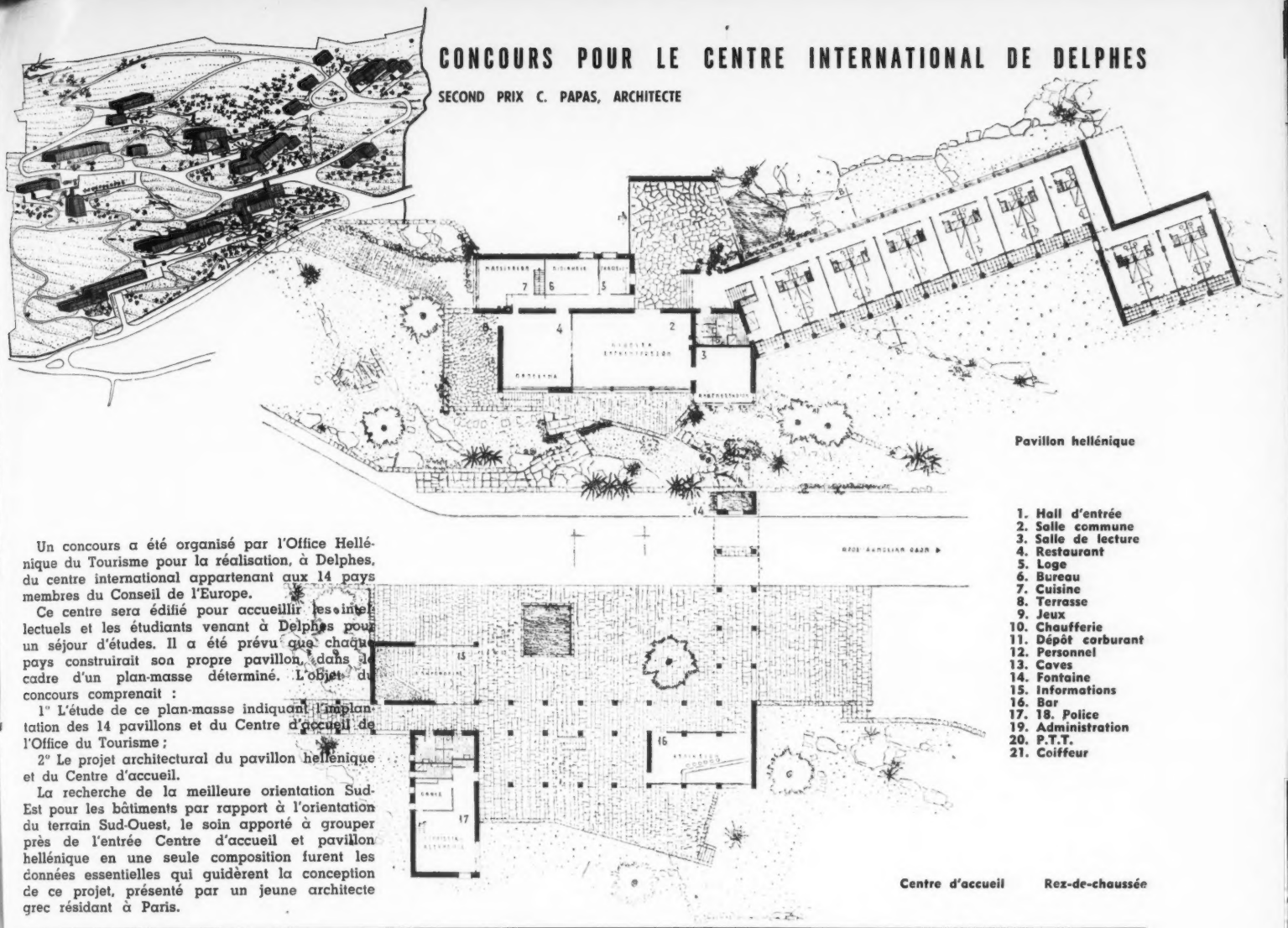

Un concours a été organisé par l'Office Hellénique du Tourisme pour la réalisation, à Delphes, du centre international appartenant aux 14 pays membres du Conseil de l'Europe.

Ce centre sera édifié pour accueillir les intellectuels et les étudiants venant à Delphes pour un séjour d'études. Il a été prévu que chaque pays construirait son propre pavillon, dans le cadre d'un plan-masse déterminé. L'objet du concours comprenait :

1° L'étude de ce plan-masse indiquant l'implantation des 14 pavillons et du Centre d'accueil de l'Office du Tourisme ;

2° Le projet architectural du pavillon hellénique et du Centre d'accueil.

La recherche de la meilleure orientation Sud-Est pour les bâtiments par rapport à l'orientation du terrain Sud-Ouest, le soin apporté à grouper près de l'entrée Centre d'accueil et pavillon hellénique en une seule composition furent les données essentielles qui guidèrent la conception de ce projet, présenté par un jeune architecte grec résidant à Paris.

CREATION D'UN « BUREAU TECHNIQUE » AU CENTRE DE DOCUMENTATION COLLECTIVE.

Pour permettre aux responsables de collectivités de suivre les progrès et le développement constant des méthodes nouvelles et des matériaux particulièrement adaptés à l'architecture et aux travaux d'installations techniques des collectivités, le *Centre de Documentation Collective* a créé un « *bureau technique* » — composé d'ingénieurs-conseils réputés et ayant une grande pratique de ces constructions — pour résoudre les problèmes d'installations thermiques, électriques, mécaniques et d'aménagement de locaux divers.

Ces ingénieurs-conseils, agissant en collaboration avec les architectes, interviennent dans les études préalables communes (plans, cahiers des charges, passation des marchés, etc.) et dans la direction et la surveillance des chantiers pour chacune de leur spécialité. Ils assurent une large concurrence de tous les fournisseurs sans *aucune orientation commerciale*.

Leur intervention est indispensable et conforme à l'intérêt des collectivités pour assurer la rentabilité optimum des établissements. Rien n'est plus coûteux, en effet, qu'une installation défectueuse. Les Pouvoirs publics, conscients du rôle que jouent désormais les ingénieurs-conseils, ont réservé dans le projet de loi-cadre sur la construction l'article 14, à la règlementation de cette corporation.

Bureau Technique du Centre de Documentation Collective, 50, rue Saint-Lazare, Paris (9e). TRI. 47-92.

SALON DE L'EQUIPEMENT DE BUREAU

Le Salon International de l'Equipement de Bureau, s'est tenu, du 10 au 21 octobre, au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, à Paris.

Parmi les très nombreuses réalisations susceptibles de faciliter le travail, les meubles de rangement, machines de toute sorte, etc., nous avons remarqué le Techniplan, combiné de plans de travail et de petites cloisons démontables. Il s'agit d'un aménagement modulaire d'une très grande souplesse obtenu par un assemblage auto-stable d'éléments standard interchangeables, d'une grande précision et d'une excellente finition présenté par les Forges de Strasbourg. Ces dernières ont également mis au point des éléments standardisés Multex, dont l'assemblage, qui se fait pratiquement sans vis, permet d'obtenir toutes les combinaisons possibles de rayonnages et d'armoires (à portes battantes, pliantes ou coulissantes, etc.). Pour tous renseignements concernant ces réalisations, s'adresser aux Forges de Strasbourg, 2, rue de la Baume à Paris-8e.

CENTRE NATIONAL DU BATIMENT. ANVERS

Le Centre du Bâtiment sera édifié au cours de 1957 à Anvers, av. J. Van Rijswijk sur un terrain d'environ 2 ha, mis à sa disposition par l'administration communale.

Ce Centre se tiendra au service des fabricants et industriels sous forme d'exposition permanente de matériaux et de systèmes de construction, il constituera une source d'informations objectives pour architectes, ingénieurs et entrepreneurs, et groupera toute documentation concernant les diverses firmes ainsi que tous les matériaux.

Pour tous renseignements, s'adresser Dambruggestraat 125, Anvers. Tél. 33.56.00.

NOUVEAU DEPOT D'ARCHIVES

Au cours du Congrès National des Archivistes Français qui s'est tenu à Paris du 7 au 10 novembre, deux nouvelles installations d'archives ont été inaugurées. La première installation, en Europe, de rayonnages denses pivotants a été exécutée aux Archives Nationales, dans l'aile Louis-Philippe du Palais Soubise, qui reçoit douze kilomètres de tablettes répartis sur onze niveaux par poteaux porte-pivots.

A Mézières, a été également inauguré un nouveau dépôt départemental construit et aménagé selon des conceptions modernes.

A l'occasion de ces manifestations, les Forges de Strasbourg avaient organisé, à Saint-Germain-en-Laye, un débat-causerie qui permit d'évoquer les différents problèmes de construction et d'équipement des bâtiments administratifs.

JOURNEES-EXPOSITIONS DE LA PEINTURE.

La 4e Session des journées-expositions de la peinture se tiendra, du 28 février au 9 mars 1958, au Parc des Expositions de la porte de Versailles, en liaison avec les Arts Ménagers et dans le cadre de la campagne nationale : « Toilette de la France ».

Cette manifestation s'étendra aux revêtements en général, à la protection contre la corrosion, à l'entretien de l'habitat urbain et rural, à des recherches de mise en couleurs répondant à des programmes précis et, naturellement, au matériel nouveau et aux techniques d'application.

Tous renseignements peuvent être obtenus dès à présent à la Revue « Travaux de Peinture », organisatrice des journées d'expositions, 28, rue Saint-Dominique, à Paris (7e). Tél. : INV. 10-73.

avec

Thermopane

En hiver, le vitrage isolant Thermopane fait réaliser d'importantes **économie de chauffage,** car il réduit de 50 % les déperditions thermiques des baies vitrées. Avec Thermopane, aucune zone de froid n'est sensible près des fenêtres, même par les plus basses températures extérieures.

En été, Thermopane protège aussi bien

contre la chaleur

(on utilise ses propriétés d'isolant thermique dans les étalages réfrigérés, l'industrie frigorifique, etc.).

En toute saison, Thermopane protège

contre le bruit

Au milieu du vacarme des moteurs d'avion, la tour de contrôle d'Orly (ci-dessous) est un îlot de silence. Comme celles du Bourget et de la plupart des aérodromes mondiaux, elle est vitrée avec Thermopane.
Aujourd'hui, les immeubles de grand confort, les cliniques, hôpitaux, sanatoria modernes, les bureaux et les usines rationnelles s'équipent avec Thermopane.

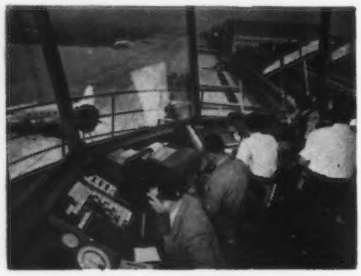

Thermopane

est le seul vitrage isolant à joint métallique hermétique soudé à chaud donc rigoureusement étanche et inaltérable

La supériorité de **Thermopane** réside dans ce joint métallique spécial (breveté), dont le cœfficient de dilatation est identique à celui du verre. C'est grâce à ce joint soudé qu'aucune poussière, aucune condensation ne peuvent apparaître entre les 2 vitres.

C'est le matelas d'air sec contenu entre les 2 vitres parallèles qui arrête le froid et qui atténue les bruits extérieurs (comme une double fenêtre). La meilleure isolation s'obtient avec un matelas d'air épais de 13 m/m. A moins de 6 m/m d'épaisseur, l'isolation serait insuffisante.

Thermopane se pose sans difficulté sur châssis, bois ou métal, et même sur béton. En vente chez les Miroitiers et Négociants en Verre.

Démonstration des propriétés d'isolation thermique et phonique de **Thermopane** au

"CENTRE DU VERRE" BOUSSOIS

22, Bd Malesherbes, Paris 8e - ANJ. 70-30

Documentation gratuite sur simple demande à l'adresse ci-dessus.

Découpez ou recopiez la formule ci-contre :

GRATUITEMENT
Veuillez adresser à :
M .....
.....
.....
la documentation R sur **Thermopane.**

U. & O.

le vitrage isolant *Thermopane*
qui triomphe aux U.S.A. est produit en France par **Boussois**

HABITATION GROUPÉES A RUEIL-MALMAISON

PROJET DE CLAUDE PARENT ET IONEL SCHEIN

ETUDE DE POLYCHROMIE DES FAÇADES : CLAUDE PARENT ET MAXIMILIEN HERZELE

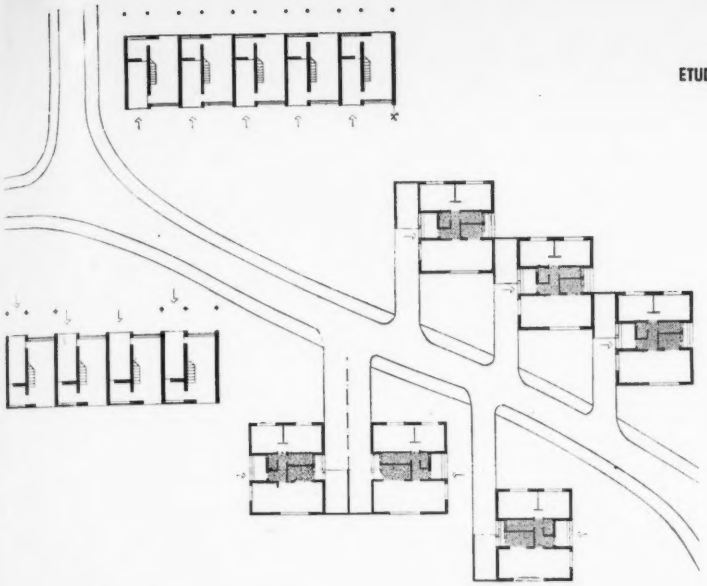

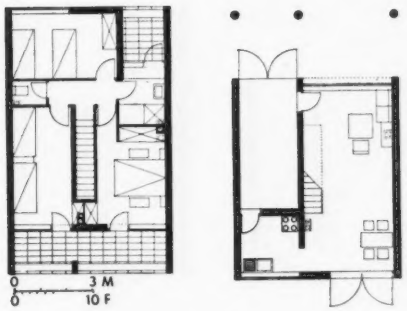

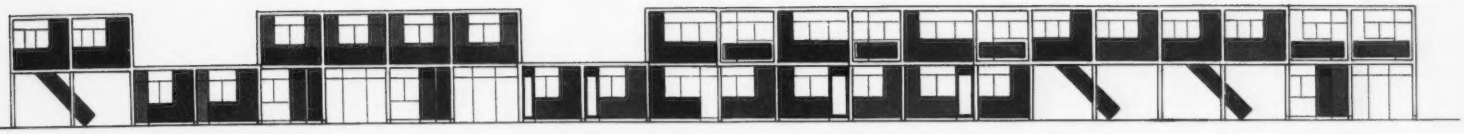

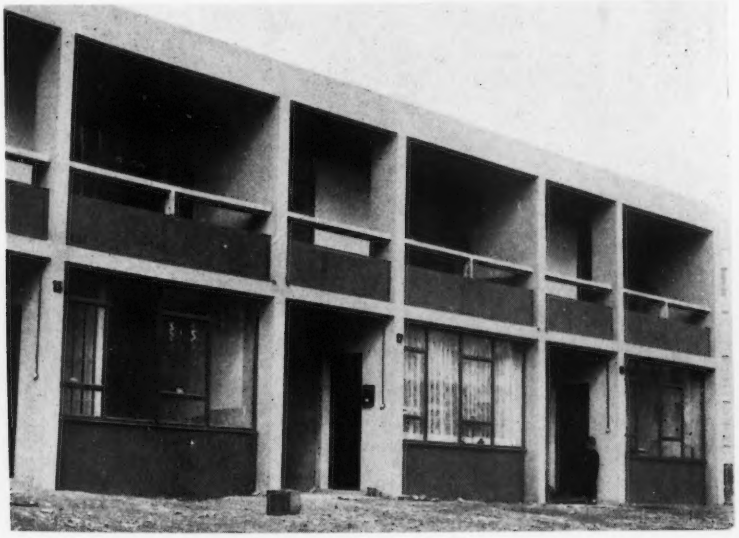

Ce petit groupe d'habitations individuelles (Plan Courant F3, F4) fait partie d'un ensemble prévu dans le cadre d'aménagement de Rueil-Malmaison et comporte des constructions à rez-de-chaussée et des immeubles à deux niveaux.

Les plans de logements ont été étudiés en vue de réduire au maximum le développement en façades ; c'est pourquoi les pièces sont en longueur ; le living-room est à double orientation Est-Ouest.

Une étude particulière a été poursuivie en ce qui concerne la mise en couleur des façades, elle tend à affirmer l'alternance des trois types essentiels d'habitation dont deux comprennent des logements à deux niveaux et le troisième à un seul niveau avec ou sans pilotis.

Les constructions permettent ainsi l'intégration d'un rythme coloré indépendant de la délimitation de chaque habitation et se composant avec la structure générale sans trame systématique.

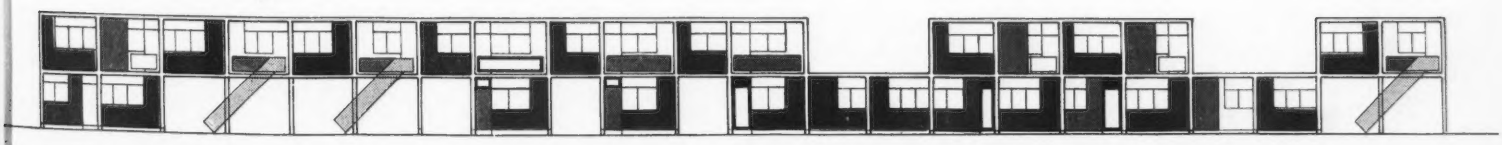

LE CHASSIS EN CIMENT

MODÈLE DÉPOSÉ

monolithe.
non standard

SOCIÉTÉ ANONYME DE BÉON-LUYRIEU (AIN)

CAPITAL : 100.000.000 DE FR. - SIÈGE SOCIAL BÉON-LUYRIEU - R. C. BELLEY 107

PARIS
1, Rue LORD-BYRON
ÉLYsées 80-30
» » 68-62

LYON
1, Rue Alph. FOCHIER
GALleton 54-68
» 2 lignes

USINES : LAMOTTE-BREUIL (OISE) - CINQ-MARS-LA-PILE (I.-&-L.) - CULOZ (AIN)

La bibliothèque professionnelle de l'architecte, qui couvre des domaines très vastes et très divers depuis l'urbanisme, l'archéologie, jusqu'aux problèmes techniques de chauffage ou de ventilation en passant par la décoration, pose parfois à l'architecte et à l'étudiant le problème de l'importance de tel ou tel ouvrage et de la nécessité de l'avoir dans sa bibliothèque.

Nous avons pensé qu'il serait peut-être utile à nos lecteurs, qui n'ont pas toujours l'occasion ou le temps d'examiner les livres dont nous rendons compte, avant de se décider sur leur achat, de leur permettre de se faire une idée de l'intérêt qu'il y a pour eux à acquérir tel ouvrage, suivant le développement de leur bibliothèque.

C'est ainsi que certains ouvrages fondamentaux constituent le noyau élémentaire d'une bibliothèque professionnelle. D'autres peuvent compléter une documentation établie en fonction de l'intérêt et de la spécialisation de chacun.

Il n'est pas toujours possible d'indiquer dans un compte rendu cette sorte de classification. Aussi tentons-nous, à titre expérimental et en attendant les suggestions de nos lecteurs, des éditeurs et des libraires, une méthode classique dans d'autres domaines (notamment le tourisme), celle des « étoiles ». Nous ferons suivre chaque ouvrage d'un certain nombre d'étoiles (d'une à cinq) suivant l'intérêt du sujet, la valeur de la documentation, la qualité de la présentation, étant entendu qu'un ouvrage qui, à notre sens, réunit toutes les qualités qu'on peut exiger aujourd'hui d'une bonne édition, sera suivi de cinq étoiles. Nous précisons que cette classification s'applique toujours dans chaque catégorie d'ouvrages, selon le sujet traité et que, sauf cas tout à fait exceptionnel, les ouvrages purement techniques n'y seront pas soumis.

******* : Ouvrage fondamental par le sujet et la qualité de l'édition.**
****** : Très bon ouvrage, sujets inédits ou peu traités, bonne présentation.**
***** : Bon ouvrage, bien présenté, documentation utile.**
**** : Ouvrage d'intérêt et de qualité moyens, questions spéciales.**
*** : Ouvrage d'information complémentaire.**

URBANISME

PROYECTO SOGAMOSO - PAZ DE RIO. Ensayo de una metodologia. Editions du Centro Interamericano de Vivienda. Bogota. Format 21,5 × 27,5. 241 pages illustrées. Prix : $ 3.00 (**).

Situé à 2.500 m d'altitude, et groupant 25 communes sur un territoire de près de 2.000 km², la vallée de Sogamosa, en Colombie, est à la fois belle et pauvre. Il y a quelques années ses habitants vivaient d'une vie pastorale semblable à celle de leurs ancêtres, jusqu'au moment où furent découverts des gisements importants de fer et de charbon qui entraînèrent la création d'une industrie sidérurgique qui a causé un changement radical dans la structure sociale et économique du pays.

Le Centre Interaméricain de l'Habitat s'est penché sur les différents problèmes posés par cette industrialisation brutale et présente dans cet ouvrage les résultats de ses travaux. Il ne « prétend pas réaliser des projets d'urbanisme et des plans régionaux, mais aborder intelligemment et logiquement les problèmes de l'habitat, établir les premières bases pour le développement d'un plan directeur ».

Il n'en constitue pas moins une analyse très poussée des besoins, aboutissant à des plans d'ensemble et à des études de détails allant jusqu'à l'élaboration de plans de cellules-types, et une très intéressante contribution aux problèmes de l'urbanisme contemporain.

ZEITFRAGEN DES STADTE BAUES, par Josef Wolff. Editions Callwey, Munich. Format 13,5 × 21,5. 120 pages. Reliure cartonnée sous jaquette (**).

Des considérations sur les problèmes d'urbanisme contemporain sont réunies dans cet ouvrage, sans que l'auteur ait pour but de tirer un bilan des réalisations. Il tend plutôt à cerner les problèmes qui se posent et les tâches à accomplir de ces dix dernières années, plus particulièrement en Allemagne.

Il voudrait que les problèmes d'urbanisme ne soient plus seulement l'apanage des spécialistes, mais que la masse de la population en soit instruite et s'y intéresse. Il voudrait rétablir un contact étroit avec le peuple qui devrait pouvoir intervenir.

L'ouvrage contient également une critique des lois d'urbanisme promulguées en Allemagne qui n'ont pas rendu plus faciles à résoudre les problèmes d'urbanisme, et une critique de la formation des urbanistes. Toutefois, le livre ne donne pas de plan de réforme, ni de solution constructive. Texte allemand.

PLAN REGIONAL. AEREA METROPOLITANA DE SAN JUAN, présenté par la « Junta de Planificacion de Puerto Rico », Eduardo Baranano, urbaniste-conseil. Format 20,5 × 25. 43 pages de texte. 16 plans (***).

Une très intéressante étude d'urbanisme réalisée par le Service de Planification de Porto-Rico est présentée « comme un guide général pour le développement futur de l'aire métropolitaine de San Juan ». Il contient diverses recommandations pour le Gouvernement, certaines pouvant être appliquées graduellement, d'autres étant considérées comme le point de départ d'études particulières pour une adaptation aux conditions locales.

Le texte (en espagnol avec traduction en anglais) se divise en trois grandes parties : I. La nature du plan (le plan considéré comme un guide, ses buts, ses hypothèses). II. Le plan (organisation, population, l'habitat, les loisirs, les services communs, les transports, etc.). III. Application du plan.

Quelques photographies le complètent et surtout des cartes très soignées ont été mises au point pour l'étude des différents aspects de l'urbanisation de la région intéressée. Parmi la série des plans, citons-en quelques-uns : Zoning - Densité actuelle de population - Densité proposée - Circulations, etc.

La publication est faite avec beaucoup de sérieux et de soin et ne mérite que des éloges.

ARCHITECTURE

MONOGRAPHIE

WILLEM M. DUDOK, par G. Van Saane. « Lectura Architectonica », Herengracht 406, Amsterdam 6, Hollande. Format 26 × 28. 168 pages illustrées (****).

C'est l'œuvre entière de Willem Dudok, l'architecte hollandais bien connu, qui nous est présentée dans cet ouvrage édité avec soin et qui constitue la première monographie complète qui lui soit consacrée. Des articles retracent sa vie, rappellent sa doctrine, montrent l'homme et l'architecte.

Originaire d'une famille de musiciens d'Amsterdam, musicien lui-même, il fit ses études à l'école d'Alkmaar puis à Breda. Il s'intéressa d'abord aux travaux de fortifications et travailla pour l'Armée. Puis, en 1913, la Municipalité de Leiden l'engagea comme ingénieur pour son service de bâtiments publics. C'est en 1915 qu'il fut nommé directeur des Travaux d'Hilversum et se trouva, à 30 ans, à la tête d'un important service dans une ville en plein développement à laquelle il donna, au cours de vingt-cinq années d'efforts, sa physionomie actuelle.

Mais l'influence de Dudok, la réputation de ses réalisations telles que l'Hôtel de Ville d'Hilversum, la maison de loisirs à Utrecht, ses magasins « De Bijenkorf » à Rotterdam dépassèrent vite le cadre national et c'est dans le monde entier qu'il devint célèbre et que ses travaux furent connus et admirés. Il compte certainement parmi les architectes qui, dans les années 20, alors que l'architecture contemporaine ne s'était pas encore définitivement affirmée, apparurent comme des pionniers.

Une récente visite à Hilversum nous a convaincu que l'Hôtel de Ville, œuvre majeure de Dudok, reste encore aujourd'hui une œuvre magistrale n'ayant rien perdu de sa saveur et dépassant de loin les innombrables constructions auxquelles elle a servi de modèle pendant près d'une génération.

A. P.

PIONEER OF SOCIOLOGY. THE LIFE AND LETTERS OF PATRICK GEDDES, par Philip Mairet. Editions Lund Humphries 12, Bedford Square Londres W.C.I. 14 × 22. 226 pages. Prix : 21/- (***).

Nous avons eu souvent l'occasion de souligner l'importance de Patrick Geddes dans l'évolution de l'urbanisme contemporain et d'évoquer la grande figure de ce précurseur (v. *A.A.* n° 56, p. XXV, et n° 59, p. XVII).

Le présent ouvrage montre comment ce jeune biologiste, qui travailla sous la direction d'Huxley et de Darwin, devint un pionnier de la sociologie et de l'urbanisme. Le texte s'appuie sur la correspondance de Geddes et l'on y retrouve la source de l'urbanisme moderne, le souci de l'importance accordée à l'environnement et à l'aspect biologique de tout ce qui conditionne la vie humaine et plus spécialement la conception des villes.

L'ouvrage est plus qu'une simple biographie, il évoque des problèmes primordiaux sur le plan urbanistique et sur le plan humain.

MIES VAN DER ROHE, par Philip C. Johnson. Editions Gerd Hatje, Stuttgart. Format 19,5 × 26. 232 pages avec 218 illustrations (****).

Le célèbre ouvrage de Philip C. Johnson, édité par le Musée d'Art Moderne de New York, vient d'être traduit en allemand. C'est une excellente étude de l'œuvre d'un des plus grands architectes contemporains.

FRANK LLOYD WRIGHT, MON AUTOBIOGRAPHIE, Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris. Format 18,5 × 24,5. 294 pages (**).

Frank Lloyd Wright, figure presque légendaire de l'architecture de notre siècle, conte l'histoire de sa vie et celle de son œuvre, comment il vint à l'architecture, comment il dut combattre pour imposer ses conceptions architecturales et comment finalement il marqua l'architecture du XXe siècle de sa forte personnalité.

Au travers de ces lignes on apprend, avant tout, à connaître l'homme, ses luttes, son idéal, toutes les ressources d'une volonté sans failles et d'une intelligence liée à une sensibilité sans cesse en éveil et d'une profonde originalité.

Cet ouvrage se lit comme un roman et passionnera tous ceux capables de s'intéresser à la vie et à l'œuvre d'un homme et d'un architecte hors ligne.

Regrettons cependant que ce volume ne contienne pas davantage d'illustrations et souhaitons que paraisse prochainement une grande monographie consacrée à son œuvre, ouvrage qui manque aujourd'hui dans la bibliothèque architecturale de notre temps.

La présente biographie s'arrête malheureusement à 1942, on n'y trouvera pas l'écho des préoccupations de Wright durant ces dernières années. Elle se termine par un paragraphe intitulé « La sécurité de l'âme repose sur son courage » ainsi développé : « La vue à longue échéance est la vue calme : La tolérance, l'expérimentation et le changement donnent à une culture de la vigueur. La vie s'élance toujours en force à la victoire, non pas au moyen de l'internationalisme ni de tout autre « isme », mais seulement au moyen de la responsabilité directe de l'individu. Elle porte une caractéristique royale qui s'appelle l'initiative. Là où l'initiative directe est active, forte et opérante, là vous verrez à l'œuvre en abondance, le ressort principal de la vie. C'est la nature elle-même qui donne cette prime à l'individualité. Et cela s'applique aux nations. Les nations ne sont que l'individu élevé à une puissance commune qui doit faire échec aux particularités. Le fait qu'une nation n'agit pas ainsi est la faiblesse de la nation. La forme démocratique : la Vérité, toujours fraîche, n'est pas encore parvenue à notre civilisation. »

LE CORBUSIER 1952-1957, publié par Boesiger, aux Editions Girsberger, Zurich. Format 23,5 × 28,5. 244 pages, 700 reproductions. Prix : frs suisses : 48 (*****).

Nous avons signalé au fur et à mesure de leur parution les cinq premiers ouvrages consacrés à l'œuvre de Le Corbusier. Le dernier vient de paraître, qui présente ses derniers projets et réalisations, se situant entre 1952 et 1957 : la chapelle de Ronchamp, le couvent de la Tourette actuellement en construction, Chandigarh, les villas et le Centre Culturel d'Ahmedabad, un Musée d'art à Tokyo et les unités d'habitations (Nantes, Briey-en-Forêt, Berlin, Meaux), la Maison du Brésil à la Cité Universitaire de Paris, des maisons rurales à Lagny et les Maisons Jaoul à Neuilly.

On peut méditer sur ces paroles d'un homme de 70 ans qui a marqué de son influence l'architecture du monde entier : « Evidemment, le problème est, à travers les complexités, d'atteindre la simplicité. A travers les destructions de la vie, de poursuivre un rêve éperdu : non pas celui de rester jeune, mais celui de devenir jeune. » C'est par ces mots qu'il clôt l'introduction, très courte d'ailleurs, qu'il donne à cet ouvrage, comme d'habitude fort bien édité et d'un intérêt fondamental.

WALTER GROPIUS, WORK AND TEAMWORK, par S. Giedion. Editions Reinhold Publishing Corporation, New York. Format 19,5 × 26. 250 pages illustrées. Reliure toile sous jaquette couleurs (****).

Edition en anglais de l'important ouvrage consacré par Siegfried Giedion à l'œuvre et à la personnalité de Walter Gropius et dont nous avions rendu compte au moment de la publication en français en 1954 (v. *A.A.* n° 57, p. XXXIII).

MODERN ARCHITECTURE IN BRAZIL, par Henrique E. Mindlin. Préface par S. Giedion. Editions Reinhold, New York. Format 22 × 30. 256 pages illustrées. Prix : $ 12.50 (****).

Inspirée par Gropius et Mies van der Rohe, mais surtout par Le Corbusier, l'architecture brésilienne est actuellement parmi les meilleures et les plus vivantes au monde. Essentiellement « moderne », elle a su s'adapter aux conditions et traditions locales pour acquérir un caractère national et nous avons eu souvent l'occasion d en publier des exemples.

L'excellent ouvrage qui vient, après tant d'autres, de lui être consacré par l'architecte Henrique E. Mindlin présente un certain nombre de réalisations groupées par types de bâtiments : habitations, écoles, bâtiments publics, etc. La préface de S. Giedion définit le rôle de l'architecture brésilienne sur le plan international, un texte d'introduction analyse son évolution sur le plan national et les conditions dans lesquelles s'exerce la profession.

Une liste des architectes publiés ou mentionnés complète l'ouvrage, d'une présentation soignée, et qui sera lu avec profit par tous ceux qui s'intéressent non seulement à l'architecture du Brésil, mais à l'architecture tout court.

ARCHITEKTURA POLSKA, par Jan Zachwatowicz. Editions Construction et Architecture, Varsovie. Format 26 × 34,5. 40 pages de texte polonais. 499 reproductions en noir. Reliure toile sous jaquette couleurs. Prix : zl. 125 (****).

600 remarquables photographies évoquent l'architecture polonaise du XIIe au début du XIXe siècle, montrant les différents styles qui l'ont marquée et son évolution au cours des siècles. Elles permettent de prendre conscience à la fois des caractéristiques nationales en même temps que des influences des courants internationaux qu'elle a subie.

L'ampleur de la documentation réunie inscrit cet ouvrage parmi les monographies importantes de l'histoire de l'architecture. Néanmoins, et bien que cet ouvrage s'adresse aussi au grand public, on aurait souhaité qu'il comporte davantage de plans. Regrettons également que le texte d'introduction de cet intéressant album écrit en polonais, ne comporte pas de traductions.

ARQUITECTURA MODERNA EN LOS ESTADOS UNIDOS, par Henry Russell Hitchcock et Arthur Drexler. Editions Victor Leru, Cangallo 2233, Buenos-Aires. Format 19 × 25,5. 127 pages. 187 illustrations (**).

Cet ouvrage constitue la traduction en langue espagnole de l'intéressant volume déjà paru en anglais et dont nous avions rendu compte en son temps. Rappelons qu'il donne une vue panoramique de l'architecture moderne aux Etats-Unis en présentant les réalisations les plus marquantes d'architectes tels que Mies van der Rohe, Frank Lloyd Wright, Walter Gropuis, Marcel Breuer, Saarinen, etc.

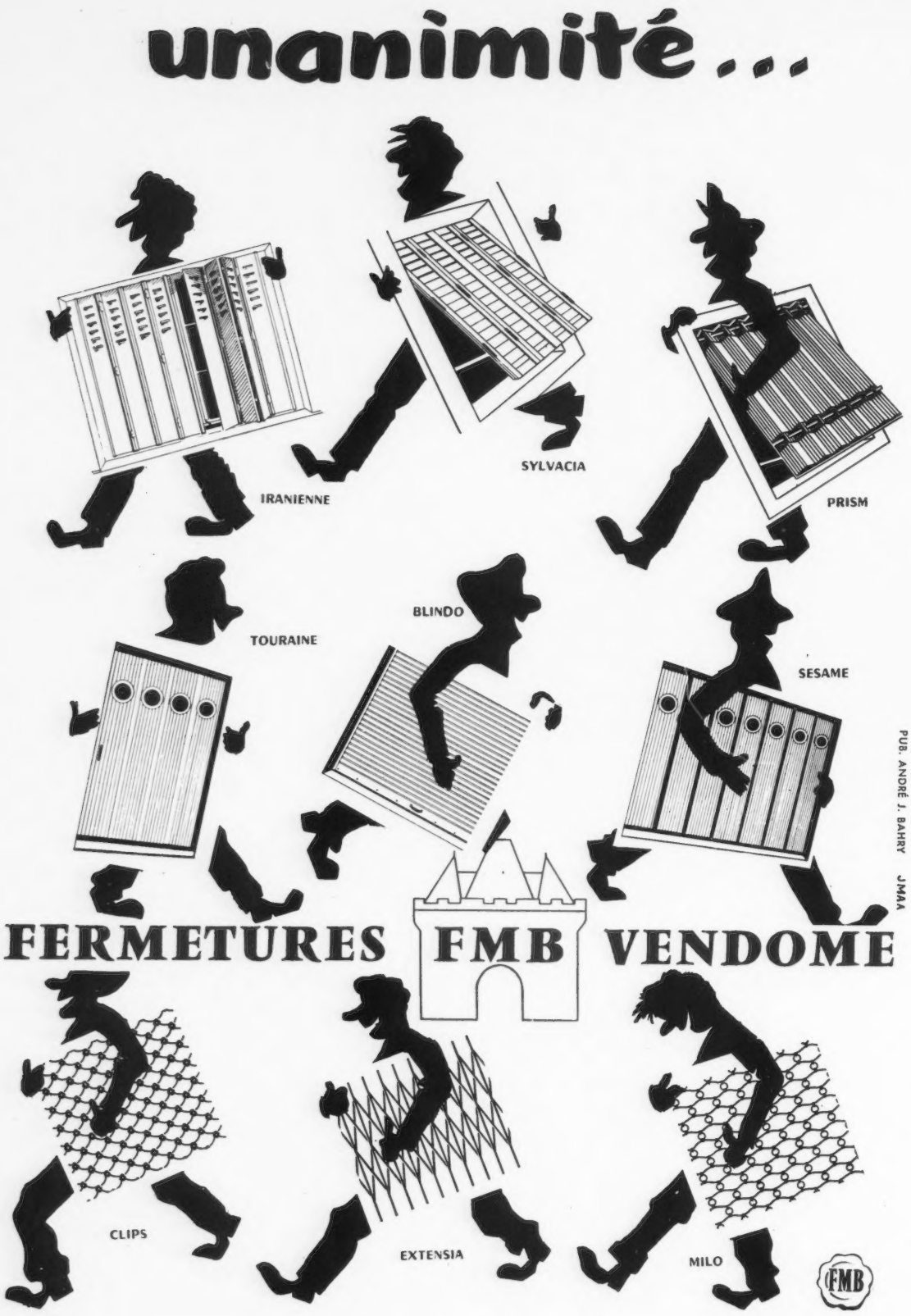

22, RUE DU 20e CHASSEURS - VENDÔME (LOIR-ET-CHER)-TÉL. : 527-528-529
BUREAU DE PARIS : 114, AVENUE PARMENTIER PARIS (11e) : OBE. 44-61

THE NEW LANDSCAPE IN ART AND SCIENCE
PAR GYORGY KEPES (voir compte rendu ci-dessous)

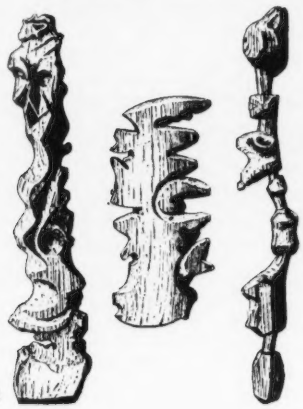
1

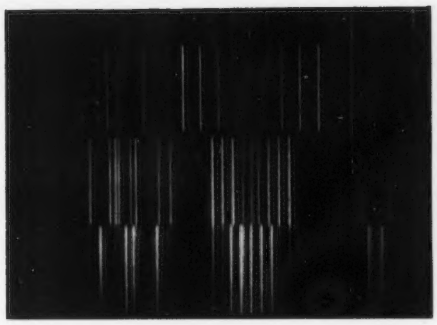
2

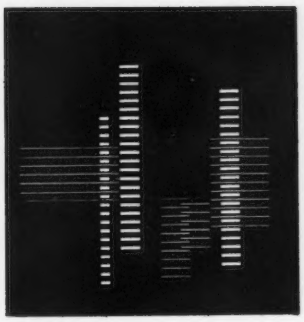
3

1. Carte géographique en bois réalisée par les indigènes de la côte Est du Groënland. 2. Effet Zeeman obtenu en plaçant une substance émettant une ligne spectrale dans un champ magnétique puissant. Photo. 3. Josef Albers. Eau-forte 1928. 4. Vue au microscope de cristaux ferrugineux aimantés. 5. Paul Klee. Structural 2 1924. 6. Emblème de la corporation des maçons de l'époque gothique. 7. Piet Mondrian. Composition en noir et gris 1919. 8. Theo Van Doesburg. Composition 1925.

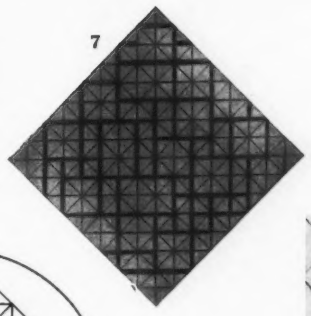
7

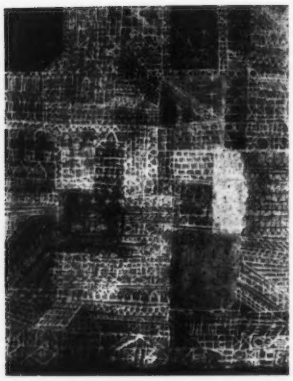
5

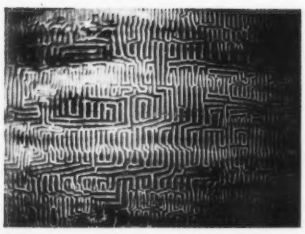
4

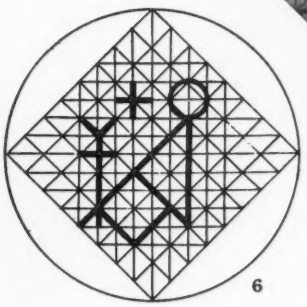
6

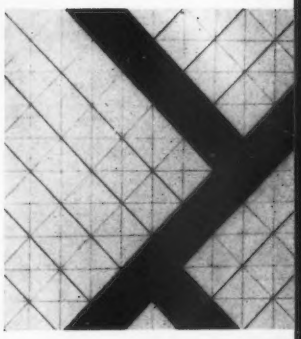
8

ARCHITECTURE

MONOGRAPHIE

NEUE DEUTSCHE ARCHITEKTUR (La Nouvelle Architecture allemande), par Karl Kaspar. Préface de Hubert Hoffman. 240 pages. 529 illustrations, dont 150 plans. Editions Gerd Hatje. Stuttgart O, Heidehofstrasse 40. Reliure toile sous jaquette couleurs (****).

On sait que l'architecture allemande d'entre les deux guerres a contribué d'une façon constructive à l'architecture contemporaine. Mendelsohn, W. Gropius, Mies van der Rohe, Hoffmann, Taut, Wagner, Poelzig, avaient porté le renom de l'architecture allemande bien au-delà de ses frontières. Après la période hitlérienne qui a imposé une rupture radicale avec l'évolution architecturale dans la direction que l'on sait, la reconstruction allemande s'est orientée de nouveau vers une esthétique en accord avec les tendances dominantes actuelles. Parmi les nombreuses réalisations entreprises, 134 exemples ont été choisis par les auteurs de ce livre comme les meilleurs dans les différents domaines de la construction de leur pays. C'est le premier ouvrage consacré à l'architecture en Allemagne depuis la guerre. Agréablement présenté et imprimé avec soin, il constitue un document des plus intéressants. Nous lui reprocherons néanmoins d'avoir inclu des plans d'urbanisme qui, traités trop sommairement, ne donnent pas un aperçu valable des problèmes. A. P.

GENERALITES

THE NEW LANDSCAPE IN ART AND SCIENCE, par Gyorgy Kepes. Editions Paul Theobald, 5 North Wabash Avenue, Chicago 2. 384 pages. 452 illustrations. Reliure toile sous jaquette de l'auteur. Prix : $ 15.50 (****).

« Aujourd'hui, notre perception du monde est divisée en rationnelle (la connaissance spécialisée en mots et en quantités) et émotionnelle (la connaissance située dans des images sensorielles et les sentiments). Artistes et poètes, d'un côté, savants et ingénieurs de l'autre, vivent apparemment dans deux mondes distincts. Un langage commun ou des symboles communs n'existent pas. L'un et l'autre, poète et technicien, ne semblent pas se rendre compte de la profondeur de l'œuvre de chacun, tous deux essaient de pénétrer toujours plus profondément au travers de phénomènes superficiels afin de découvrir les structures naturelles de base. »

C'est vers la découverte progressive d'une sorte de paysage commun que tendent les recherches de l'auteur de ce très intéressant ouvrage, Gyorgy Kepes qui, depuis plusieurs années, est chargé, au Massachusetts Institute of Technology, des problèmes de la vision, non pas seulement au sens physiologique du mot, mais en partant des fondements de la perception visuelle, de l'examen des incidences sur le processus créateur qui implique une profonde connaissance de ses lois.

« Le nouveau paysage », dont le sous-titre est « dans l'art et la science », est un ouvrage qui se compose, d'une part, d'une collection de photographies extraordinaires, tirées pour la plupart d'études scientifiques et qui, à elle seule, ouvre véritablement un nouveau monde d'expression plastique. Le rapprochement avec des œuvres d'art contemporaines qui aboutissent à des expressions très proches et parfois analogues est saisissant. D'autre part, un certain nombre de textes traitant des problèmes de la relation entre l'acte créateur artistique et la recherche pure sont traités par un certain nombre de personnalités telles que Jean Arp, Naum Gabo, Giedion, Gropius, Léger, Neutra, etc.

A l'examen des documents que publie G. Kepes, certaines discussions sur la classification en figuratif, abstrait et autres écoles, semble sans objet. Si l'art abstrait signifie le renoncement conséquent de tout rappel à une forme quelconque existant dans la nature, voire évoquant une réalité, il faut alors reconnaître, documents à l'appui, que le microscope électronique nous livre dès à présent une vision de formes naturelles que seuls les peintres abstraits auront pressenti.

Paul Klee ignorait sans doute, en 1924, qu'une photographie obtenue au microscope de cristaux ferrugineux aimantés se rapprocherait singulièrement de sa vision « abstraite ». D'autres rapprochements extrêmement instructifs pourront être faits à partir de formes « spontanées » primitives. La corrélation entre un monde de formes existant au plus profond des structures et au plus profond, aussi, des êtres humains, donne, à notre sens, à certaines recherches de l'art contemporain, une toute nouvelle signification et qui n'aurait rien à voir avec les spéculations intellectuelles de critiques d'art professionnels dont la stérilité encombre les revues spécialisées. Nous ne saurions trop conseiller la lecture de ce livre nouveau, véritablement. A. P.

COMMERCE

GASTSTATTEN. Restaurant, Kantine, Café, Bar. Editions Julius Hoffmann, Stuttgart W, Leuschnerstrasse 44. Format 23 × 30. 151 pages, 191 illustrations, 104 plans, 2e édition refondue. Texte allemad, français et anglais. Reliure pleine toile. Prix : D.M. 38 (***).

Le livre réunit une documentation fort complète consacrée aux restaurants, cantines, relais, buffets, bars, cafés et boîtes de nuit, choisis dans douze pays. Les photos sont accompagnées de plans et de notes explicatives en trois langues, l'édition est très soignée.

NEGOZI, par Adriana Balestri. Collection Documenti di Architettura. Editions Antonio Vallardi, Milan. 22,5 × 32. 50 pages de photographies. 60 planches de dessin. Reliure cartonnée sous jaquette couleurs. Prix : 2.000 lires (***).

Une cinquantaine d'exemples de magasins italiens sont présentés dans cet ouvrage : d'une part une ou deux photographies donnent l'aspect architectural de la réalisation avec un très brève légende ; d'autre part, les planches techniques groupent de très nombreux détails de construction intéressants, caractéristiques de chaque magasin.

Pas de texte inutile, les images et les croquis parlent d'eux-mêmes. La préface d'A. Cassi Ramelli rappelle la place que tiennent les magasins dans l'aspect de nos villes et replace le problème des locaux commerciaux dans la vie moderne.

SPECTACLES

KINOS. Filmtheather : Grundlagen, Beispiele, par Paul Bode. Editions Georg D.W. Callwey. Munich. 288 pages illustrées. Format 22 × 30. Reliure toile sous jaquette couleurs. Prix : 54 D.M. (****).

Dans la série de volumes importants consacrés par l'éditeur à certains domaines de l'architecture, vient de paraître un volume traitant des cinémas (ont paru précédemment : *Etablissements sportifs, Garages et stations-services, Bâtiments d'industrie ;* v. *A.A.*, n° 69).

Le volume est divisé en cinq parties : 1° Un exposé sur les problèmes posés par la construction de cinémas nouveaux et la transformation de salles existantes et leurs différentes conceptions ; 2° Textes commentés des règlements allemands concernant les établissements publics de ce type ; 3° Etude détaillée des différents éléments-types tels que : publicité extérieure, halls d'entrée, salles, blocs-scènes, équipements techniques, chauffage, ventilation ; 4° dans le quatrième chapitre sont réunis des exemples de salles classées par nombre de spectateurs et montrant aussi le groupement de plusieurs salles de spectacle. Le choix des exemples est essentiellement suisse et allemand (bien qu'on trouve aussi quelques réalisations italiennes et suédoises) et dans l'ensemble de très bonne qualité. Au dernier chapitre figurent 22 planches de détails techniques d'exécution touchant des éléments-types du cinéma.

L'ouvrage est complété par un répertoire de firmes allemandes spécialisées dans l'équipement et la construction de cinémas et par un index de termes techniques italiens, français et anglais. Tous les dessins sont exécutés avec le même soin et la même précision que dans les ouvrages précédemment parus. Excellent ouvrage. A. P.

super
encre de chine

Plus **dense** et **intense** que les meilleures, l'encre de Chine **fluid J.M. PAILLARD** se dissoud elle-même et annule l'encrassage, d'où sa **fluidité constante** et son incomparable agrément d'emploi.
C'est la meilleure encre de Chine existante.

super
instruments **Dienal**

Lamami PARIS

tire-ligne stylographique Dienal
Instantanément sous votre doigt, **le tracé de largeur voulue** du plus fin jusqu'à 2 mm., sans limite de longueur, et d'une régularité absolue.
Equipe en série les pochettes de compas **SOCIÉTÉ des LUNETIERS**.

omnibus Dienal : Véritable stylo mais universel. De la plume d'oie au trace-lettre, il s'adapte instantanément à **tous** les types de plumes (plumes de stylo, à pointe, "TRERAID" etc., etc.)

De conception révolutionnaire (conduits de fort diamètre utilisant pleinement les qualités de l'encre de Chine **fluid**), les instruments **Dienal** ne s'encrassent pas et ne nécessitent presque aucun entretien.

Chez tous les spécialistes - renseignements : Ets J. M PAILLARD, 17 Pge St-Sébastien, PARIS ou Ets LAMAMI, 11 Pl. Ad Chérioux, PARIS, LEC 88-96, documentation n° 71

PUB DELAGEVAL

Néophone *France*

vous rappelle
ses principales fabrications

de la téléphonie à l'électronique

TÉLÉPHONIE
le mixte
à prise
directe
du réseau
"FONY 500"

INTERPHONIE
le
"TÉLÉAMPLIPHONE"
et le
"DUPLIVOX"

SONORISATION et SIGNALISATION
le "NÉOVOX"

ELECTRONIQUE
le
"NÉOPHONE"
et le
"PORTIER ROBOT"
transistorisé

LE RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE MODERNE
6, squ. du Champ-de-Mars, Paris 15e Fon. 95-00 (10 lig.)
Pour l'Algérie :
Somechange, 34 rue Polignac, Alger

SPECTACLES

THEATRES AND AUDITORIUMS, par Harold Burris-Meyer et Edward C. Cole. Collection « Progressive Architecture ». Editions Reinhold Publishing Corporation, 330 West 42nd Street, New York 36. Format 23 × 30. 228 pages illustrées. Reliure toile sous jaquette couleurs. Prix : $ 10.00 (***).

Une étude très documentée des problèmes que pose la création d'un théâtre est présentée par deux spécialistes américains. Ils tentent de faire dériver le plan d'une analyse des besoins fonctionnels auxquels doit répondre un théâtre. L'exposé est clair, bien présenté, il aborde à la fois la technique architecturale et théâtrale. Tous ceux qui veulent trouver une base de travail pour la construction de théâtres et d'auditoriums trouveront dans cet ouvrage des éléments d'informations utiles, basés non sur un répertoire d'exemples, mais sur l'analyse des éléments constitutifs des bâtiments de théâtre.

Au sommaire : Conditions existantes. Circulation du public. Problèmes de visibilité. Problèmes acoustiques. Confort et sécurité. Chauffage, conditionnement d'air, etc. Proscénium et orchestre. Scène. Machinerie. Eclairage. Sons et intercommunications. Services. Considérations générales.

EXPOSITIONS

EXHIBITIONS AND DISPLAYS, par Erberto Carboni. Introduction d'Herbert Bayer. Editions d'Art Silvana, Milan. Format 22,5 × 30. 215 pages illustrées. Reliure toile sous jaquette couleurs (****).

C'est en 1934 qu'Eberto Carboni fut chargé de concevoir la façade du pavillon de l'Aéronautique italienne à la Triennale de Milan. Cette réalisation, qui obtint un très grand succès, l'amena à se spécialiser dans la création de pavillons d'expositions et les études graphiques. Les plus importantes industries telles que Montecatini, Agip, Pirelli, Motta, Shell, Esso Standard, etc., lui ont confié l'élaboration de leurs pavillons d'exposition assi bien que leurs campagnes publicitaires.

Le présent ouvrage évoque les réalisations d'Eberto Carboni depuis 1934 par des photographies en noir et en couleurs accompagnées de courtes légendes en français, anglais, allemand et italien.

Dans un domaine où les Italiens excellent, où ils peuvent donner libre cours à une fantaisie parfois exubérante, Erberto Carboni occupe une place de choix et certains des exemples présentés sont des modèles du genre.

La présentation est soignée et l'ensemble très attrayant.

DOCTORS' OFFICES AND CLINICS : MEDICAL AND DENTAL, par Paul Hayden Kirk et Eugène D. Sternberg. Collection « Progressive Architecture ». Editions Reinhold Publishing Corporation, 330 West 42nd Street, New York. 23 × 30. 218 pages illustrées. Reliure toile sous jaquette couleurs. Prix : $ 12.00 (****).

Depuis quelques années de nombreux médecins et dentistes américains se sont fait construire leurs propres cabinets et cliniques. Il convient de souligner qu'il s'agit le plus souvent de spécialistes qui se groupent pour ouvrir une clinique en commun. Ce fut souvent l'occasion d'une étroite collaboration entre médecins et architectes qui a abouti à la création d'un aménagement facilitant non seulement le travail du praticien, mais créant pour le malade une ambiance de confiance et de détente.

Les éditeurs de la revue *Progressive Architecture* ont réuni sur ce thème rarement traité un certain nombre d'exemples presque tous excellents sur le plan architectural qui sont très largement présentés avec photographies, plans et courte description, auxquels pourront se référer avec profit médecins et architectes.

Des articles font le point des questions suivantes : Santé, Urbanisme et Architecture. L'architecture en tant que partie essentielle de la médecine. Organisation de l'exercice de la médecine. Construire ou louer. Quel site choisir. Plan de la clinique médicale. Plan de la clinique dentaire.

CULTE

JAPONESE TEMPLES AND TEA HOUSES, par Werner Blaser, 119 West 40th Street. New York 18. N. Y. Editions F. W. Dodge Corporation 24,5 × 31,5. 156 pages illustrées. Reliure toile sous jaquette couleurs. Prix : 12.75 dollars (*****).

L'engouement croissant pour l'architecture japonaise historique et traditionnelle a provoqué la publication de nombreux ouvrages parmi lesquels ce nouveau volume, réalisé par un architecte suisse plus particulièrement spécialisé dans le mobilier et actuellement professeur à la nouvelle école d'Ulm, dirigée par Max Bill.

Werner Blaser ne s'est pas contenté simplement de réunir un bel album d'images. Les photographies de grande classe qu'il a prises avec discernement sont complétées par des plans et des dessins qui sont destinés à mettre en valeur les assonnances qu'on peut découvrir, avec profit, entre cette expression plastique parfaite d'une civilisation ayant atteint un sommet, et les buts poursuivis par l'architecture contemporaine. La collection de documents présentés se limite à des constructions du XVe au XVIIIe siècle et consacrées plus spécialement à la cérémonie du thé (qui fait partie intégrante du culte bouddhiste) à une époque où les prêtres étaient également architectes, artisans hors pair et jardiniers sans égal. En parcourant ces pages, qui sont un régal pour les yeux, on est involontairement saisi d'une grande humilité. Nous ne saurions trop conseiller leur contemplation.

A. F.

RELIGIOUS BUILDINGS FOR TODAY, par John Knox Shear. Collection de l' « Architectural Record ». Editions F.W. Dodge Corporation, New York. 22,5 × 30. 183 pages illustrées. Reliure toile sous jaquette couleurs.

Une sélection d'édifices religieux du monde entier, comprenant surtout des églises catholiques, des temples protestants et quelques synagogues est présentée par la revue américaine *Architectural Record*. Chaque exemple est illustré de photographies, plans et détails techniques. C'est une documentation sérieuse qui n'a pas la prétention d'être une monographie exhaustive, mais réunit les exemples publiés récemment par l'éditeur dans sa revue.

HERVORMDE KERKBOUW NA 1945 (Eglises réformées depuis 1945). Publié sous les auspices de la Commission pour la construction et la restauration des églises réformées hollandaises. Textes de M. W.J.G. van Mourik Velp. Photographies Wim K. Steffen et De Steeg. Editions Boekensentrum N.V., La Haye. Format 24,5 × 32. 222 pages. 130 illustrations. Prix : 25 fl.

Panorama de ce qui s'est fait dans le domaine de la construction d'églises en Hollande depuis 1945, cet ouvrage groupe des exemples de réalisation, présentés par des photos de grand format et des plans et coupes très clairs. Malheureusement, aucun choix architectural n'a été fait et, à côté de bons exemples que nous avons d'ailleurs publiés pour la plupart, on trouvera des œuvres discutables, voire médiocres. L'ouvrage complètera néanmoins utilement une documentation spécialisée sur les édifices culturels de notre époque.

CHURCHES AND TEMPLES, par Paul Thiry, Richard M. Bennett et Henry L. Kamphoefner. Collection « Progressive Architecture ». Editions Reinhold Publishing Corporation, 330 West 32nd Street, New York. Format 23 × 30. 627 photographies et plans. Prix : $ 18.00.

La préface situe le problème de l'édifice religieux historiquement et architecturalement, puis les auteurs, tous trois architectes, examinent successivement les besoins auxquels doivent répondre les bâtiments construits pour chacune des religions catholique, israélite, protestante. L'ouvrage se divise ainsi en trois parties d'ailleurs fort inégales.

Celle réservée aux églises catholiques n'a qu'un intérêt très limité (*) ; par contre, alors qu'il existe très peu d'ouvrages sur les synagogues modernes, on trouve ici une documentation réunie pour la première fois (****) ; l'étude des temples protestants, sans être aussi originale, est d'une bonne tenue (**). Pour chaque religion sont analysés successivement les rites liturgiques, les symboles et objets rituels, le plan général, puis les composantes particulières de chaque type de temples. Enfin, sont donnés quelques exemples de réalisations récentes. Mais ceux-ci sont trop peu nombreux et le plus souvent discutables.

ENSEIGNEMENT

DIE ALBERT LUDWIGS UNIVERSITA FRIBURG 1457-1957 (Université Albert Louis, Freiburg 1457-1957). Travaux de reconstruction depuis 1945 par Hans Detlef Rosiger. Préface du Recteur Gerd Tellenbach. Editions Hans Ferdinand Schulz, Freiburg in Bresgau. Format 22,5 × 26. 128 pages, 68 illustrations, 55 plans. Reliure toile. Prix : 24 D.M. (***).

Cet important centre universitaire a subi pendant la guerre de très importants dommages et a été méthodiquement reconstruit depuis douze ans. La monographie est consacrée à l'ensemble des nouvelles constructions et aux aménagements d'une partie des anciens bâtiments.

L'université comprend quatre zones principales : le Centre universitaire, la zone des Instituts, le grand ensemble des hôpitaux et cliniques universitaires et les établissements extérieurs. L'ouvrage présente les différentes constructions en plans, photographies et détails et pourra être utile comme documentation intéressante traitant des différents sujets abordés. La plupart des nouvelles constructions sont d'une qualité certaine (nous avons notamment publié la chapelle de la partie hospitalière dans notre n° 71).

La présentation de l'ouvrage, notamment en ce qui concerne les plans, est de très haute qualité.

HABITAT

THE SMALL HOUSE TODAY AND TOMOROW, par Arnold Whittick, en collaboration avec Johannes Schreiner. Editions Leonard Hill Ltd Stratford House, 9 Eden Street, Londres, N.W.I. Format 19,5 × 25,5. 218 pages illustrées. Reliure toile sous jaquette couleurs. Prix : 45 s. (***).

C'est à partir des besoins et des souhaits de la plupart des usagers anglo-saxons qu'a été conçue cette étude qui englobe le plan, la construction et l'équipement de l'habitation. La première édition parut en 1947. L'ouvrage actuel comporte de nouveaux chapitres, certains autres ont été remaniés, des illustrations ont été remplacées.

L'analyse des « besoins » est très bien menée, les aménagements de détail proposés sont clairs. Malheureusement, en ce qui concerne la construction, les exemples ne sont pas toujours architecturalement convaincants.

Au sommaire : I. Les besoins que doit satisfaire l'habitation individuelle. Vitesse, économie et méthodes. Nouvelles méthodes dans la construction des habitations. Standards minima. Lumière. Couleur. Chaleur. Isolation et Ventilation. Loisirs. Sécurité dans la maison ,etc.

BUILDERS' HOMES FOR BETTER LIVING, par A.Q. Jones et F.E. Emmons. Editions Reinhold, 430 Park Avenue, New York. Format 20,5 × 27. 220 pages illustrées. Reliure toile sous jaquette couleurs. Prix : $ 8.95 (***).

Le nombre d'habitations réalisées aux Etats-Unis par les « home builders », entreprises de construction réalisant des pavillons à bon marché, ne cesse de croître, et le présent ouvrage est consacré à l'analyse de leurs différents éléments. Il étudie les matériaux et les méthodes de construction, les conceptions de l'habitation, les relations entre l'habitation et son environnement, les plans d'ensemble.

Le choix des exemples est bon dans l'ensemble, des techniques de construction nouvelles, voire expérimentales, sont présentées.

EQUIPEMENT

ARBEITS MOBEL, für Büro und Wohnraum par Herbert Noth. Editions Georg D.W. Callwey, Munich. Allemagne. Format 22 × 30. 200 pages illustrées. Reliure toile sous jaquette couleurs (***).

Cet ouvrage est consacré au mobilier destiné au travail tant dans les bureaux que dans l'habitation : tables à écrire, de conférence, secrétaires, bibliothèques, etc. Il ne s'agit pas d'un choix d'origine diverse, mais de l'étude des réalisations de l'auteur, spécialisé dans ce genre d'équipement. Certains modèles nous paraissent assez discutables sur le plan esthétique, mais la plupart sont d'un type qui peut plaire. Quelques-uns, qui se rapprochent de certaines études de l'Américain George Nelson, sont bons. Le volume est richement illustré par des dessins d'exécution dont les qualités de précision, de présentation et de technique du dessin sont remarquables. A eux seuls, ces dessins mériteraient d'être compulsés par les jeunes décorateurs et dessinateurs, et pourraient sans doute constituer des exemples pour l'enseignement professionnel.

BETTY PEPIS' GUIDE TO INTERIOR DECORATION. Editions Reinhold, 430 Park Avenue, New York 22, N.Y. Format 21,5 × 27. 224 pages, plus de 350 illustrations. Reliure toile sous jaquette couleurs. Prix : $ 6.95 (*).

Destiné au grand public, plus particulièrement américain, ce livre constitue un choix d'exemples d'intérieurs, de mobilier et d'éléments de décoration dans tous les genres, depuis Saarinen et Noguchi jusqu'au baroque, en passant par tous les styles en vogue aux Etats-Unis.

LEGISLATION

A LAKAS BERENDEZESE ES MERETEZESE, par Gadoros Lajos. Editions Muszaki Konyvkiado, Budapest. Format 18 × 25. 227 pages illustrées. Reliure toile sous jaquette couleurs. Prix : 44,50 ft.

Etude systématique des normes spéciales et des éléments d'équipement d'une habitation, avec nombreux croquis explicatifs. Texte en hongrois.

LA MITOYENNETE (Commentaires des articles 653 à 674 du Code Civil). Académie d'Architecture. Manuel des lois du Bâtiment. Librairie du Journal des Notaires et des Avocats, 6, rue de Mézières, Paris. Format 16 × 24, 244 pages. Broché.

Cet ouvrage a pour but d'éclairer les articles du Code Civil régissant les problèmes de la mitoyenneté et le sens des arrêts de jurisprudence rendus dans ce domaine où se posent souvent des problèmes délicats.

L'ouvrage représente un important travail de mise à jour des textes législatifs et interprétations juridiques récentes.

LES SUBVENTIONS DE L'ETAT ET LES PRETS POUR L'EQUIPEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES, par Jean Singer. Editions du Moniteur des Travaux Publics, 32, rue Le Peletier, Paris. Format 15,5 × 24, 280 pages. Broché. Prix : 1.150 fr. Franco : 1.250 fr.

Cet ouvrage, essentiellement pratique, expose dans son ensemble le régime juridique et administratif des subventions de l'Etat et des prêts pour les travaux départementaux et communaux.

L'auteur examine successivement les dispositions de portée générale et celles qui sont propres à chaque catégorie de travaux d'équipement : eau potable, assainissement, voirie, électrification, etc. Une place importante a été faite aux prescriptions et aux solutions découlant des nombreuses circulaires ministérielles ou interministérielles régissant la matière.

TECHNIQUE

ACOUSTICS FOR THE ARCHITECT, par Harold Burris-Meyer et Lewis Goodfriend. Editions Reinhold, 430 Park Avenue, New York. Format 21,5 × 26. 126 pages. Reliure toile sous jaquette couleurs. Prix : $ 10.00.

L'acoustique est l'un des facteurs déterminant dans de nombreux projets architecturaux où elle pose des problèmes parfois primordiaux, nombreux et complexes.

Les auteurs de cet ouvrage se sont donné pour but de fournir aux architectes une base solide pouvant leur servir à résoudre les cas particuliers qui peuvent se présenter à eux. L'ouvrage donnera des notions utiles pour l'établissement d'un avant-projet, l'étude définitive restant l'apanage du spécialiste.

Au sommaire : I. Les données du problème. II. Qu'est-ce que le son, comment se répand-il ? III. Structure. IV. Matériaux. V. Formes et surfaces. VI. Mécanismes électroniques. VII. Plans, calculs et tests VIII. Applications à différents types de bâtiments.

MOISANT - LAURENT - SAVEY

SIÈGE SOCIAL ET BUREAUX
20 BOULEVARD DE VAUGIRARD
TÉLÉPHONE SÉGUR 05-22
ENTREPRISE GÉNÉRALE

Pour la maison, la ferme, l'exploitation

Proposez

L'EAU SOUS PRESSION

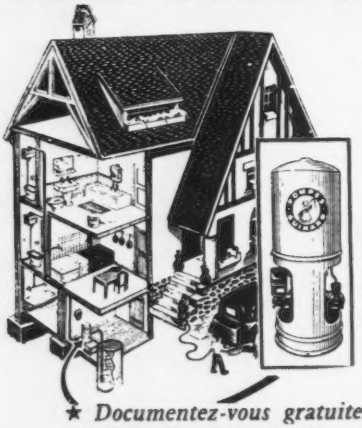

AVEC UNE INSTALLATION D'EAU INDIVIDUELLE

POMPES GUINARD

★ LA PLUS ÉCONOMIQUE
★ LA PLUS RATIONNELLE

NOVAER 40

★ *Documentez-vous gratuitement auprès des...*

POMPES GUINARD

19, RUE DE FOUILLEUSE
SAINT-CLOUD (S.-&-O). TÉL. MOL. 48-00

Les carrelages et les revêtements de sol par carreaux thermoplastiques

DALAMI

des groupes d'habitations de CRÉTEIL, RUEIL et COLOMBES ont été exécutés par l'entreprise

COTTIN-JONNEAUX

78, rue Péreire
à Saint Germain en Laye (S. et O.)
Tél : 963-00-99
et à Orléans (Loiret)

TECHNIQUE

LE PROJET ACOUSTIQUE EN ARCHITECTURE, par V.O. Knudsen et C.M. Harris, traduit et adapté par R. Cadiergues et A. Moles. Editions Dunod, 92, rue Bonaparte, Paris. Format 16 × 25. 380 pages, 188 illustrations. Reliure toile sous jaquette. Prix : 4.200 francs.

L'acoustique a, dans ces dernières années, su trouver des solutions efficaces et rationnelles aux problèmes d'insonorisation qui se posent dans la construction.

En général, d'ailleurs, il est moins onéreux de concevoir correctement un projet architectural du point de vue acoutsique que de remanier un bâtiment déjà existant pour en améliorer l'acoustique ou l'isolement sonore.

L'ouvrage, qui nous est présenté aujourd'hui par Dunod dans sa traduction française, est déjà classique dans les pays anglo-saxons ; il fournira, à tous ceux qui traitent de construction, tous les éléments du projet acoustique, tant pour la façon d'établir celui-ci que pour les données numériques qui interviennent.

CURTAIN WALLING. Introduction d'Edward D. Mills. Publié pour « The Architect and Building News », par Iliffe and Sons, Dorset House, Stamford Street, Londres S.E.I. 34 pages illustrées. Prix : 2 s. 6 d.

Cette plaquette contient une vingtaine de systèmes de construction par panneaux de façade préfabriqués du type largement utilisé actuellement aux Etats-Unis et en Angleterre. Seize fabricants anglais produisent actuellement des panneaux de façade standards. Des dessins de détails et des photos expliquent les particularités de chaque système dont la plupart sont métalliques. Quelques exemples américains et allemands complètent cette petite publication du plus haut intérêt.

ARCHITECTS' WORKING DETAILS, par D.A.C.A. Boyne et Lance Wright. Editions The Architectural Press, 9-13 Queen Annes Gate S.W.I. Format 22,5 × 30,5. 160 pages illustrées. Reliure toile. Prix : 25/- (***).

Dans la série bien connue des « détails d'architecture » vient de paraître le tome IV dans lequel on trouve comme dans les éditions antérieures de nouveaux détails groupés par catégories : fenêtres, portes, escaliers, murs et cloisonnements, couvertures et plafonds, balcons, portiques et auvents, meubles et équipement mobilier. Excellent instrument de travail pour l'étude de chacun de ces éléments.

LA MECANIQUE DES ROCHES APPLIQUEE AUX TRAVAUX PUBLICS, par J. Talobre. Préface de D. Olivier-Martin. Editions Dunod, 92, rue Bonaparte, Paris (6e). Format 16 × 25. 460 pages, 161 illustrations. Reliure toile sous jaquette. Prix : 4.800 francs.

Discipline nouvelle, la mécanique des roches est aux terrains durs ce qu'est la mécanique des sols aux terrains meubles. Le présent ouvrage, destiné principalement aux techniciens des travaux publics, rassemble pour la première fois, sous forme doctrinale, les données expérimentales et théoriques indispensables à une compréhension correcte du comportement mécanique si particulier des roches.

Des exemples et des applications numériques prises sur des cas réels, ayant souvent donné lieu sur place à des contrôles de résultats, complètent les exposés.

Au sommaire : I. La mécanique des roches et l'expérimentation. La fragmentation naturelle des roches. La compression interne naturelle des roches et sa mesure. La déformabilité et la résistance mécanique des roches, leur mesure. La résistance des roches à l'attaque des outils et à l'explosif. L'eau et les roches. Caractéristiques de roches communes. II. La Mécanique des Roches et la theorie. La déformation et la rupture. La théorie des fondations en rocher. La théorie du soutènement et du revêtement.

LE CALCUL ET LA VERIFICATION DES OUVRAGES EN BETON ARME. Théorie et applications, par P. Charon. Editions Eyrolles, 61, boulevard Saint-Germain, Paris. Format 16 × 25. 568 pages, 583 figures. Broché. Prix : 3.400 francs.

Après un rappel des principes et des hypothèses relatifs au béton armé, suit un exposé des méthodes pratiques, permettant de déterminer ou de vérifier très simplement les sections de béton armé soumises à toutes les sollicitations usuelles (compression, traction, flexion simple, flexion composée, flexion déviée, effort tranchant). Chaque développement théorique est suivi d'exemples numériques. Les problèmes de détermination ont été nettement séparés des problèmes de vérification, et une place importante a été réservée à l'étude complète des ouvrages.

Au sommaire : Le matériau béton armé. Méthodes de calcul. Applications du béton armé. Vérification des projets de béton armé.

LA PEINTURE EN BATIMENT : PRESCRIPTIONS TECHNIQUES. Editions du Centre d'Information et de Documentation du Bâtiment, 100, rue du Cherche-Midi, Paris. Publication sur feuillets mobiles. Format 21 × 27. Reliure rigide. Prix : 2.495 francs franco.

Les progrès techniques ont introduit, depuis peu, dans le bâtiment, de nouvelles peintures et de nouveaux sujectiles. Une commission d'études techniques, réunie au Centre d'Information et de Documentation du Bâtiment, et composée d'architectes, d'entrepreneurs et de fabricants de peinture hautement qualifiés, a travaillé pendant plus d'un an à la mise au point de prescriptions techniques générales concernant l'emploi et l'application des peintures dans le bâtiment. Ses travaux ont abouti à la la rédaction de l'ouvrage qui vient d'être publié, et qui est présenté de façon que l'utilisateur trouve rapidement, à partir de son problème particulier, quelles sont les opérations indispensables à effectuer et les genres de peinture à employer pour obtenir les meilleurs résultats.

MECANIQUE DES SOLS APPLIQUEE AUX TRAVAUX PUBLICS ET AU BATIMENT, par K. Terzaghi et R.B. Peck, traduit de l'américain par J. Baudrillard et C. Meunier. Editions Dunod, 92, rue Bonaparte, Paris (6e). Format 16 × 25. 580 pages, 218 illustrations. Reliure toile sous jaquette. Prix : 5.800 francs.

Cet ouvrage, dont la traduction française vient d'être publiée chez Dunod, est une synthèse des données pratiques dont nous disposons à ce jour sur le comportement des sols, où le professeur Terzaghi, notamment, confronte les opinions les plus couramment répandues avec les données de sa vaste expérience personnelle.

Le but essentiel des auteurs est de fournir aux projeteurs et aux constructeurs des renseignements pratiques et des données directement exploitables sur les sols, les méthodes de projet et les techniques de construction, sans omettre de préciser les limites de validité des formules dont ils se servent ni d'indiquer la marge de sécurité à laquelle elles conduisent dans chacune de leurs applications pratiques. En étudiant séparément, dans la troisième et la plus importante partie de ce livre, les différents modes de fondations et les principaux types d'ouvrages en terre, ils indiquent clairement la méthode à suivre pour l'étude de chacun d'eux et les données nécessaires pour procéder à leur calcul.

CALCUL DES CONSTRUCTIONS HYPERSTATIQUES PAR LES METHODES DE RELAXATION, par S. Zaytzeff. Editions Dunod, 92, rue Bonaparte, Paris. Format 16 × 25. 330 pages avec 222 figures, abaques et tables numériques. 3e édition. Broché. Prix : 2.300 francs.

Au sommaire : Exposé de la méthode de Cross. Applications numériques aux cas élémentaires. Application directe et simplifications de la méthode de Cross dans les cas complexes d'ossatures composées de barres à moment d'inertie constant. Cas des portiques étagés soumis aux déplacements latéraux. Calcul des constructions rigides complexes par la méthode de balancement des moments et sans recours aux forces fictives de fixation. Portiques polygonaux ou à fibre moyenne brisée. Portiques simples et multiples à traverse parabolique, avec valeur constante de la projection verticale du moment d'inertie. Poutres Vierendeel. Calcul des systèmes comportant les barres à moment d'inertie variable. Les bases analytiques de la méthode de Cross. Méthode générale de double relaxation. Théorie générale des poutres reposant sur le sol élastique. Recueil des formules usuelles, abaques, etc.

STATIQUE APPLIQUEE ET RESISTANCE DES MATERIAUX, par F. Stussi. Traduit de l'allemand par R. Foissy. Editions Dunod, 92, rue Bonaparte, Paris. Tome II. Systèmes hyperstatiques. Format 16 × 25. 320 pages avec 290 figures. Relié toile sous jaquette. Prix : 3.900 francs.

En partant des bases classiques du calcul des déformations et des méthodes de calcul des systèmes hyperstatiques : méthode de forces, méthode des déformations, l'auteur traite successivement des poutres continues et des arcs à âme pleine, des cadres, des poutres renforcées de diverses manières et des treillis hyperstatiques.

Il montre notamment au lecteur comment il y a intérêt à choisir la méthode de calcul en fonction du type d'ouvrage à étudier et quels avantages et simplification offrent des méthodes anciennes que des étudiants, et parfois des praticiens avertis, ont quelque tendance à délaisser pour utiliser des procédés de conception récente.

Au sommaire : I. Les déformations élastiques dans le plan. - II. Le calcul des systèmes hyperstatiques. - III. Poutres continues à âme pleine. - IV. Arc à âme pleine. - V. Systèmes de cadres. - VI. Poutres renforcées. - VII. Treillis hyperstatiques (systèmes triangulés).

SOLAR CONTROL AND SHADING DEVICES, par Olgyay et Olgyay. Edition Princeton University Press. Princeton (New Jersey), U.S.A. 28,5 × 22,5. 200 pages illustrées. Reliure toile sous jaquette couleurs. Prix : $ 12,5 (****).

C'est le premier ouvrage consacré à l'étude systématique de la protection des bâtiments contre le soleil au point de vue éclairement et chaleur.

Les premiers chapitres analysent le rôle des brise-soleil en tant qu'éléments architecturaux, l'aspect technique de leur réalisation et les applications pratiques. La dernière partie contient plus de 100 exemples de réalisation de brise-soleil dans des constructions existantes et l'utilisation qu'en ont fait des architectes comme Le Corbusier, Niemeyer, Mies van der Rohe, Neutra, etc.

Les auteurs s'élèvent contre l'utilisation systématique des grands pans de verre qui entraîne une ennuyeuse uniformité et supprime les jeux indispensables de l'ombre et de la lumière, jeux que l'architecte peut recréer par l'utilisation des brise-soleil. Ils soulignent aussi les dangers d'une insolation non contrôlée.

Le sujet est clairement et intelligemment traité, l'ouvrage bien présenté.

COURS SUPERIEUR DU CHAUFFAGE, VENTILATION ET CONDITIONNEMENT DE L'AIR, par A. Missenard. Tome I : Principe et description des installations. Format 16 × 25. 386 pages, 221 figures. 3 planches hors-texte. Broché. Prix : 3.300 francs. 5e édition entièrement remaniée d'un ouvrage dont la première publication datait de 1939.

Au sommaire : Etude de ventilation et du conditionnement de l'air. Généralités sur les installations de chauffage. Etude de la production de la chaleur. Surfaces de chauffe et tuyauterie. Chauffage : à eau chaude, par rayonnement, à vapeur, dit « par l'eau surchauffée ». Autres procédés. Réglage, rendement, réception et essais. Mode de chauffage le plus rationnel.

CHAUFFAGE 1957. Documents. Editions des Charbonnages de France. Porte folio sous couverture cartonnée.

Les Charbonnages de France viennent d'éditer un porte-folio contenant une documentation très complète sur le chauffage au charbon, ses applications et les différents appareils mis à la disposition des utilisateurs.

GUIDE PRATIQUE POUR L'EMPLOI DU CONTREPLAQUE EXTERIEUR. Editions du Centre Technique du Bois, 2, rue de la Michodière, Paris. Format 11,5 × 17,5. 24 pages. Couverture cartonnée. Prix franco : 130 francs.

Le Centre Technique du Bois vient de publier un « Guide pratique pour l'emploi du contreplaqué extérieur » rédigé par ses ingénieurs en liaison avec sa Commission Professionnelle des Bois Contreplaqués.

Il comprend d'abord des conseils pour la mise en œuvre du matériau ; viennent ensuite quelques pages de croquis destinés à montrer aux utilisateurs les divers modes de réalisation des joints étanches, différents procédés pratiques pour la fixation des panneaux et la construction de parois en contreplaqué.

DIVERS

SCHRIFTEN FUR ARCHITEKTEN, par G. Prolss. Edition Karl Kramer, Stuttgart. Format 22,5 × 26,5. 128 pages illustrées. Reliure toile sous jaquette couleurs. Prix : D.M. 34 (*****). ⟶

Très peu d'ouvrages ont été consacrés à la lettre et aucun n'a été fait jusqu'à présent sur les textes et inscriptions s'intégrant à l'architecture, tels que enseignes, noms publicitaires, plaques, signalisations et autres. Ce volume est le premier qui traite de cette question.

Il comprend trois parties : le premier chapitre traite de la construction de la lettre et de la façon de la tracer, le second de la typographie et des variations de corps, le troisième est plus spécialement réservé aux inscriptions utilisées dans l'architecture. Enfin, le quatrième constitue un répertoire d'un certain nombre de types de caractères.

L'utilité d'une telle étude n'est pas contestable quand on sait que pour concevoir un texte il faut avoir des connaissances très précises que n'ont pas toujours ceux qui sont amenés à faire figurer dans nos villes les enseignes quelles qu'elles soient et que rares sont les architectes qui ont des notions graphiques particulières suffisantes. La présentation, l'impression, le choix des exemples sont de tout premier ordre.

A. P.

ENTREPRENEURS ET ENTREPRISES. Le Livre d'Or de l'Entreprise française, TOME II. Numéro spécial édité par le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment, 32, rue Le Peletier, Paris. Format 24,5 × 32. 174 pages de texte illustrées.

BIBLIOGRAPHIQUE ANALYTIQUE DES STATISTIQUES DES MIGRATIONS INTERNATONIALES 1925-1950. Publication des Nations Unies. Vente en France : Editions A. Pedone, 13, rue Soufflot, Paris. Format 22 × 28. 207 pages. Prix : $ 2.00.

REVUES

URBANISME-ARCHITECTURE. Revue suisse française. Editions Pierre Cailler, Genève. Format 24,5 × 32. Prix : frs suisses : 25.00 l'exemplaire (425 pages).

Le premier numéro d'une nouvelle revue d'urbanisme et d'architecture, devant paraître une fois par an, vient de sortir. Son comité de patronage réunit, sous la présidence de Jean Tschumi, professeur à l'Ecole d'Architecture et d'Urbanisme de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Lausanne et ancien président de l'U.I.A., les noms de différents architectes suisses bien connus : Ch. Thévenaz, H. Ruffenacht, Eric Choisy, E. Virieux, D. Honegger, M. Billeter, A. Lozeron, H. de Kalbermatten.

La préface fixe les buts que se proposent les promoteurs de cette revue et les sujets qu'elle compte aborder : « Les grands ouvrages architecturaux, les questions urbanistiques de nos villes et de lieux divers, ainsi que les plus intéressantes créations et recherches des architectes, des constructeurs et des spécialistes formeront la riche substance, abondamment illustrée, des numéros successifs de notre revue... Glorifier l'architecture et fixer avec méthode par de suggestifs documents graphiques ses lignes maîtresses et ses belles réalisations, voici quel est le programme que nous comptons pouvoir poursuivre avec succès et idéal. » La Suisse française n'avait pas jusqu'à présente de revue professionnelle qui lui soit propre, voici cette lacune comblée et nous souhaitons à nos confrères de trouver l'audience qu'ils méritent.

La publication est luxueusement présentée, nous lui reprocherons seulement de ne quère faire un choix plus sévère des œuvres publiées dont certaines ne sauraient figurer valablement à titre d'exemple.

S.A.S. Informations bimestrielles du syndicat des Architectes de la Seine. Juin-juillet 1957, n° 1. Format 27 × 21.

Le Syndicat des Architectes de la Seine fait désormais paraître un bulletin d'informations d'une présentation très soignée. Au sommaire de ce premier numéro : Editorial, par André Croizé. L'action syndicale, par Jean Balladur. Organisation des commissions, par Jacques Bargiarelli. Pour l'équipement coopératif : « la station-service », par Georges H. Pingusson. Honoraires au m², par Robert Louard. Assurances, par Jacques Ewald. Equipe et architecture, par les frères Arsène-Henri .Chronique de la C.G.A.F. Informations techniques. Chronique du S.A.S. La Tribune de l'architecte.

D. VALEIX.

LE VÉRITABLE CONTACTS ARGENT

LE SILENCIEUX

EST UNE CRÉATION

ARNOULD

BREVETÉE & DÉPOSÉE

GARANTIE TOTALE

DES MILLIONS DE MANŒUVRES RÉALISÉES AU LABORATOIRE CENTRAL

MODÈLES SPÉCIAUX ADAPTABLES POUR HUISSERIES MÉTALLIQUES

la qualité ARNOULD est votre sécurité

15 et 16, rue de Madrid, Paris 8e
Commercial { PARIS : LAB. 66-15 + / PROVINCE . LAB. 80-92 +
Usine : Av. G. Péri, ST-OUEN - CLI 05-68 +

L'ÉLECTRONIQUE AU SERVICE DU BATIMENT

Le Portier robot électronique transistorisé

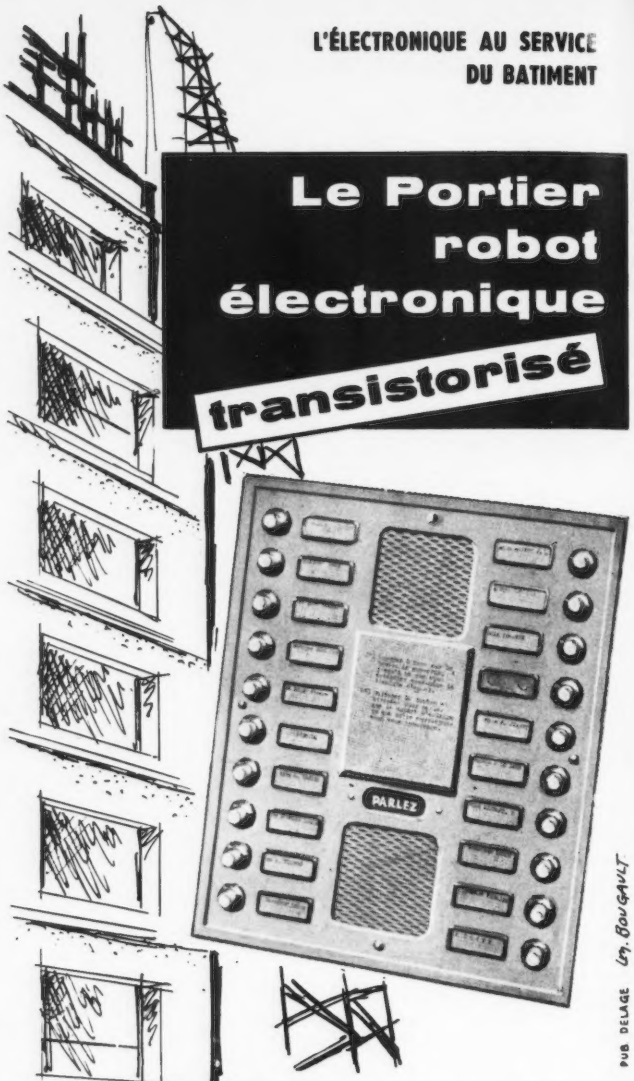

Liaison acoustique directe par haut parleur *en duplex intégral*

Un seul bouton à presser par le visiteur pour être en communication avec le locataire. Ce dernier peut, **les mains libres,** parler de son appartement et n'ouvrir sa porte qu'à bon escient, même en cas de coupure de courant

Néophone france

6, SQUARE DU CHAMP-DE-MARS, PARIS (15°)
FON. 95.00 (10 lignes).

FIBRIVER.

Un nouveau fascicule, traitant de l'isolation des murs et des locaux d'habitation, vient d'être publié par « Les Cahiers de l'Isolation », n° 12. Il y est démontré combien l'isolation des murs présente un intérêt certain du triple point de vue : confort, économie et humidité, en ce qui concerne notamment les locaux d'habitation.

En effet, il est reconnu aujourd'hui que les conditions d'habitabilité correspondent à une zone de température assez restreinte que l'on peut chiffrer entre 15 et 20° selon l'activité déployée. Toutes les parties constitutives de l'immeuble et, en particulier, les parois, doivent être étudiées pour que leur température propre ne soit pas inférieure de 2 à 3° de celle de l'air ambiant. Or, l'obtention d'une température propice suppose un moyen de chauffage ou, dans certains cas, de réfrigération. Une bonne isolation des murs permet de réaliser en moyenne 30 % d'économie de chauffage si l'on réduit les pertes thermiques d'un immeuble.

Des indications précises sont données en ce qui concerne les murs en maçonnerie, en brique, en éléments préfabriqués, en bois, en métal.

S'adresser à Isover Saint-Gobain. Concessionnaire exclusif Fibriver, 8, rue Christophe-Colomb, à Paris (8e). Tél. : BAL. 47-30.

ACCELERATEURS ET POMPES EMERGY.

Les accélérateurs et pompes sans presse-étoupe Emergy bénéficient des plus récentes améliorations. L'utilisation des nouveaux paliers Z.S.V. (couche anti-friction de matière plastique thermodurcissable) évite tout dommage à sec et, indépendamment des multiples avantages techniques, assure un fonctionnement silencieux. L'absence de tout frottement rend la consommation insignifiante et permet un rendement maximum. La lubrification est obtenue pendant la marche sans graissage ni entretien.

La qualité de la fabrication est garantie par l'emploi de matériaux sélectionnés et par un usinage de haute précision sur machines équipées avec auto-calibrage électronique.

La qualité de finition des pièces rigoureusement contrôlée, l'équilibrage dynamique des organes en rotation assure le meilleur montage de chaque appareil, soumis avant réception à des essais rigoureux, tant du point de vue électrique qu'hydraulique. Tous les accélérateurs et pompes sont éprouvés à 10 kg de pression. Les soins apportés à la fabrication et à la conception des appareils, la garantie de deux ans, un rendement sûr, donnent une sécurité totale.

Ces accélérateurs et pompes sans presse-étoupe sont spécialement destinés pour le chauffage central à eau chaude (120° constants). Sur demande, les pompes peuvent être livrées avec isolation spéciale pour des températures entre 120 et 200°.

Une brochure détaillée peut être adressée sur demande à la Société Emergy, 14, rue Lantiez, à Paris (17e). Tél. : MAR. 29-25 et 26, et à Lyon (6e), 79, cours Vitton. Tél. LAL 53-91.

SAUMMO.

La technique du transport et du stockage du ciment en vrac se développe chaque jour et tend à se généraliser aussi bien dans l'organisation des chantiers de gros ouvrages (barrages, ponts) que dans celle des chantiers courants de construction.

Le département « Location » de la *Saummo* procède à la location de certains appareils de manutention courants et, plus spécialement, de silos de stockage de ciment chargés pneumatiquement depuis des engins de transport tels que containers, wagons et camions-citernes. Les formules de location ont été adaptées aux besoins du marché, c'est-à-dire à l'existence de chantiers volants et de durée indéterminée.

Des monteurs spécialisés sont mis à la disposition des utilisateurs. Le parc de silos qui comprend plus de 100 unités est actuellement réparti dans toute la France, notamment la région parisienne où l'on peut en voir en service à l'*Entreprise Balency et Schuhl* (Nanterre), à l'*Omnium de Construction* (Fresnes), à la *Construction Moderne Francaise* (Arpajon), et à la *S.A.I.C.C.A.*

Pour procéder à l'organisation des manutentions en général et des installations de stokage et de transferts pneumatiques en particulier s'adresser au département « Etudes » de la Société *Saummo*, 66, rue de Monceau, Paris (8e), et 54, boulevard Haussman, Paris (9e). *PIG. 74-10.*

UNE MEILLEURE SOLUTION DES PROBLEMES DE COUVERTURES.

La céramique armée cellulaire isothermique Minangoy-Poyet constitue un voile isolant par excellence recherché tant pour l'habitation que pour l'industrie. Elle forme une barrière continue aux poussières et à l'air. En couvertures et sous-toitures, élément stable, ininflammable, elle offre aux constructeurs le choix entre l'accrochage direct de tous types de tuiles ou l'emploi d'une étanchéité à leur convenance.

En plafond suspendu, par la résistance offerte, la stabilité à toutes atmosphères (vapeurs acides, fumées, etc.), la complète incombustibilité, elle trouve sa place dans toutes les industries, centrales, rotondes, etc.

Tous renseignements à la Société des Procédés Minangoy-Poyet, 29, rue Auguste-Vacquerie, Paris (16e).

A PROPOS DE LA LUTTE CONTRE LES TERMITES.

L'apparition en France de dégâts provoqués par des invasions de termites a depuis plusieurs années conduit l'Association Française de Normalisation *(AFNOR)* à se pencher sur l'étude des moyens de protection contre ce fléau.

Dans le cadre des travaux de sa Commission générale de la protection, l'*AFNOR* vient de publier un important fascicule de documentation sur la protection des constructions contre les termites métropolitains, question qui revêt un caractère d'actualité brûlante dans certaines régions et notamment à Paris. Ce document a été mis au point par une commission composée de spécialistes qui a cherché à condenser les moyens efficaces.

Le sommaire comporte d'abord quelques données sur le mode de vie et d'invasion des termites métropolitains.

On trouve ensuite des indications sur les mesures préventives efficaces à appliquer lors de la construction d'immeubles dans des régions touchées et surtout la détection de l'attaque et la lutte contre les termites dans une maison envahie.

Nous citons ci-après un extrait de cette brochure concernant la détection qui doit être aussi rapide que possible grâce à certains indices qu'il est possible de déceler : présence de galeries apparentes en ciment de salive et terre mâchée ; cheminements dissimulés derrière les enduits des murs, ce cas est très fréquent et facile à déceler en grattant les enduits ; dans le bois, existence de galeries faciles à mettre à jour lorsque les bois sont sérieusement attaqués ; elles sont tapissées de terre et constituent une confirmation presque certaine de la présence des termites ; enfin, l'affleurement des galeries forme souvent sur le plâtre des locaux envahis (plafonds, murs et cloisons) de petits trous noirs d'environ 2 mm de diamètre.

Ces indices se trouvent éventuellement confirmés par l'examen des insectes recueillis par des laboratoires spécialisés dont les adresses complètes sont également annexées au document, ainsi d'ailleurs que la façon pratique de faire parvenir les insectes prélevés à ces laboratoires.

On peut se procurer ce fascicule de documentation au prix de 280 francs au service de diffusion de l'*AFNOR*, 19, rue du 4-Septembre, Paris (2e), ou demander son envoi par poste au prix de 350 francs franco.

TRANSPORTS AUXILIAIRES.

La S.C.E.T.A., filiale routière de la S.N.C.F., est licenciée générale pour la France et l'Union française des brevets *Klinger*. Les uns ont trait tant aux transports ferroviaires, routiers et maritimes, qu'aux manipulations à l'intérieur des usines de ces produits pulvérulents en vrac. Un autre brevet concerne le procédé *Geyser* d'homogénéisation des pulvérulents. L'ensemble de tous ces procédés constitue un tout cohérent permettant de réaliser une chaîne du vrac continue du producteur au consommateur.

VISITE AUX PARQUETERIES BEAU-SOLEIL.

Une visite vient d'être organisée par les Parqueteries Beau-Soleil au siège de cette Société, à Saint-Amand-en-Puisaye. Fondée en 1875 par François Tixier, dont les successeurs dirigent actuellement cet établissement, l'entreprise n'a cessé de se développer, transformant peu à peu une fabrication artisanale en une production industrielle organisée rationnellement.

L'activité de cette firme concerne tout le traitement du bois à partir de l'abattage des arbres jusqu'à la livraison de 7 à 800 m de parquet chaque jour.

Les diverses opérations nécessitent, à tous les stades, un matériel approprié, une chaîne de fabrication complète qui exige une mise au point constante en fonction du développement des techniques.

Les nombreuses références de réalisations, sur lesquelles peut actuellement s'appuyer cette Société, la classent parmi les entreprises les plus importantes de notre pays.

Toute documentation ou renseignement précis sera transmis sur demande aux « Meilleures Parqueteries de Chêne Françaises », 1, place du Théâtre-Français, à Paris (1er).

VISITE AUX USINES PLACOPLATRE.

A l'occasion du passage à Paris de Sir Graham Hayman, Président de la Firme britannique The British Plaster Board (Holdings) Limited, et ancien Président de la Fédération des Industries britanniques, la direction de la Société Placoplâtre a organisé une visite de ses usines à Vaujours (Seine-et-Oise) où la fabrication des plaques à peindre et du lattis perforé Perfoplaque se fait sur une chaîne entièrement automatique.

Parmi les nombreuses personnalités invitées nous avons remarqué : MM. P. Dupont, Président de la Chambre de Commerce de Paris ; R.S. Isaacson, ministre commercial de l'ambassade britannique ; Scott, Président de la Chambre de Commerce de Paris ; Chuat, Pabanel, Kerisel, Vitale, Demarat.

Au cours de cette visite, M. Keller, Directeur général de la Société, a présenté les premiers essais de pose de la nouvelle cloison préfabriquée « Placopan », dont la fabrication en série commencera au début de l'année 1958. Une cloison de même type est déjà utilisée dans les pays anglo-saxons où elle a donné toute satisfaction. Elle procurera les avantages habituels que donne l'utilisation des plaques à peindre Placoplâtre.

A l'issue de cette visite, une réception réunissait dans les salons de l'Union Interalliée les personnalités françaises du bâtiment et les représentants de l'activité industrielle anglaise en France.

Placoplâtre, usine de Vaujours, (Seine-et-Oise).

PETITES ANNONCES.

Jeune chef d'agence (28 ans), de tendance architecturale moderne, possédant diplôme métreur vérificateur T.C.E., connaissant parfaitement dessins d'exécution, organisation agence et chantiers, facilités langues étrangères, cherche place similaire ou projeteur, France, colonies ou étranger. Possibilité période d'essai immédiate. — Ecrire à la Revue qui transmettra.

Recherchons jeune homme 25 à 35 ans, ayant connaissances étendues en architecture, avec ou sans diplôme et capable d'assumer après formation la responsabilité d'un service de travaux immobiliers. — Ecrire avec références : Guichard-Perrachon et Cie, service « Personnel », 24, rue de la Montat, Saint-Etienne.

Chef d'agence, 33 ans, réf. premier ordre, projets, calculs statiques, chantiers cherche situation. — Ecrire Coudereau 120 av. de Paris à Vincennes.

Jeune fille Sarroise, 22 ans, plusieurs années de travail comme dessinatrice dans Cabinets d'architectes en Sarre, parlant français, cherche emploi pour un an environ, même comme débutante, chez architecte français, pour perfectionner ses connaissances et suivre cours de français à l'Alliance Française. Excellentes références et conduite exemplaire. Ecrire : Lachaux, 46, boulevard Magenta, Paris, qui transmettra.

LE MUR DU SILENCE

SONISOREL en revêtement des plafonds et des murs assure l'insonorisation efficace des bureaux, salles de dactylographie et mécanographie, ainsi que la correction acoustique des salles de réunion.

Améliorant les conditions de travail SONISOREL augmente le rendement.

SONISOREL se présente en dalles chanfreinées de 50 x 50 cm., constituées d'ISOREL "isolant" lisse, perforé ou rainuré.
On parfait ainsi le pouvoir d'isolation phonique de l'ISOREL "isolant" par sa perforation ou son rainurage qui **absorbent** littéralement l'onde sonore.

(coefficient d'absorption phonique 0,6 à 0,8 selon les fréquences)

SONISOREL a déjà reçu un enduit blanc, évitant ainsi les frais de peinture. Sa pose s'effectue par pointage ou de préférence par collage et se fait donc dans les meilleures conditions de **propreté, d'économie** et de **rapidité,** n'apportant qu'une gêne minimum à l'utilisation des locaux.

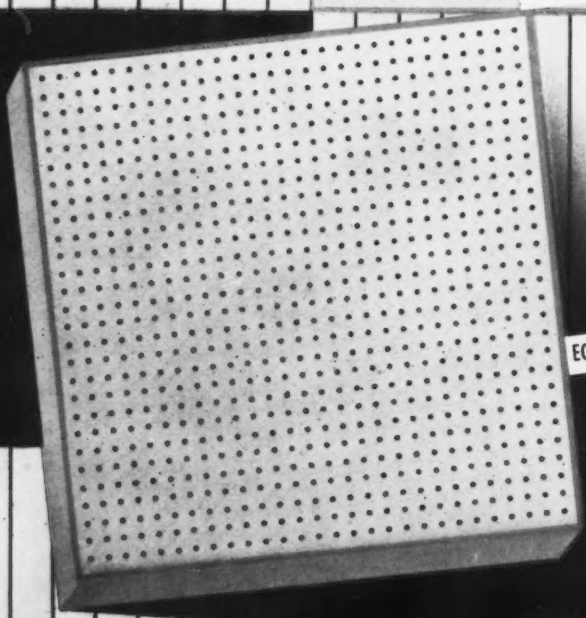

ECHANTILLONS ET DOCUMENTATION SUR DEMANDE

SONISOREL

C'EST UNE PRODUCTION ISOREL

ISOREL

67, Boulevard Haussmann, PARIS

PUB. HUBERT BAILLE - PARIS

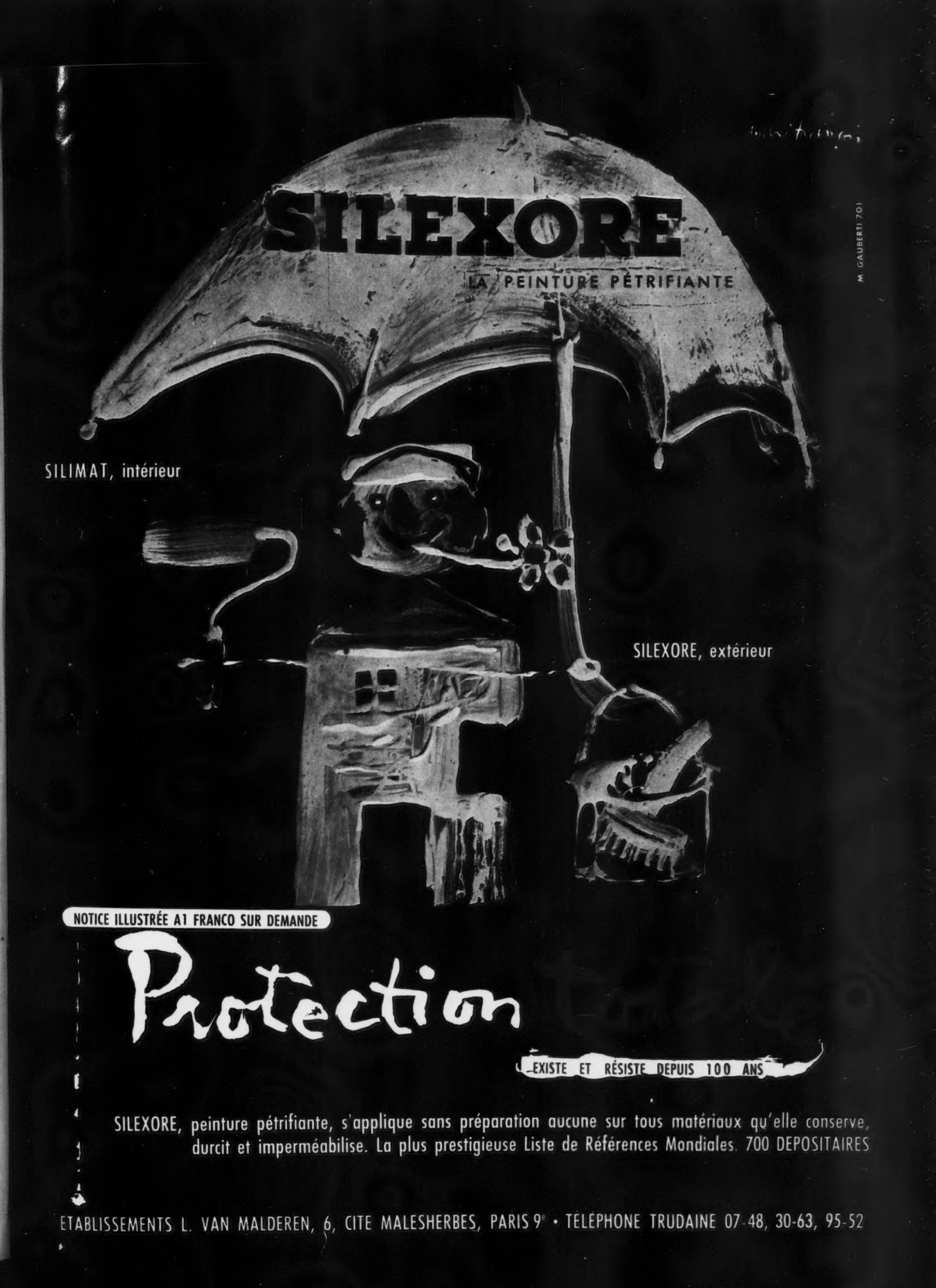
SILEXORE
LA PEINTURE PÉTRIFIANTE
M. GAUBERTI 701
SILIMAT, intérieur
SILEXORE, extérieur
NOTICE ILLUSTRÉE A1 FRANCO SUR DEMANDE
Protection
EXISTE ET RÉSISTE DEPUIS 100 ANS
SILEXORE, peinture pétrifiante, s'applique sans préparation aucune sur tous matériaux qu'elle conserve, durcit et imperméabilise. La plus prestigieuse Liste de Références Mondiales. 700 DEPOSITAIRES
ETABLISSEMENTS L. VAN MALDEREN, 6, CITE MALESHERBES, PARIS 9e • TÉLÉPHONE TRUDAINE 07-48, 30-63, 95-52

SEUL MATERIAU POLYVALENT

ASPECT DU SILIFER GROSSI 20 FOIS

DALLES ET PAVÉS DE REVÊTEMENT POUR SOLS INDUSTRIELS

conception
nouvelle des

COLONNES MONTANTES

PREFABRIQUEES

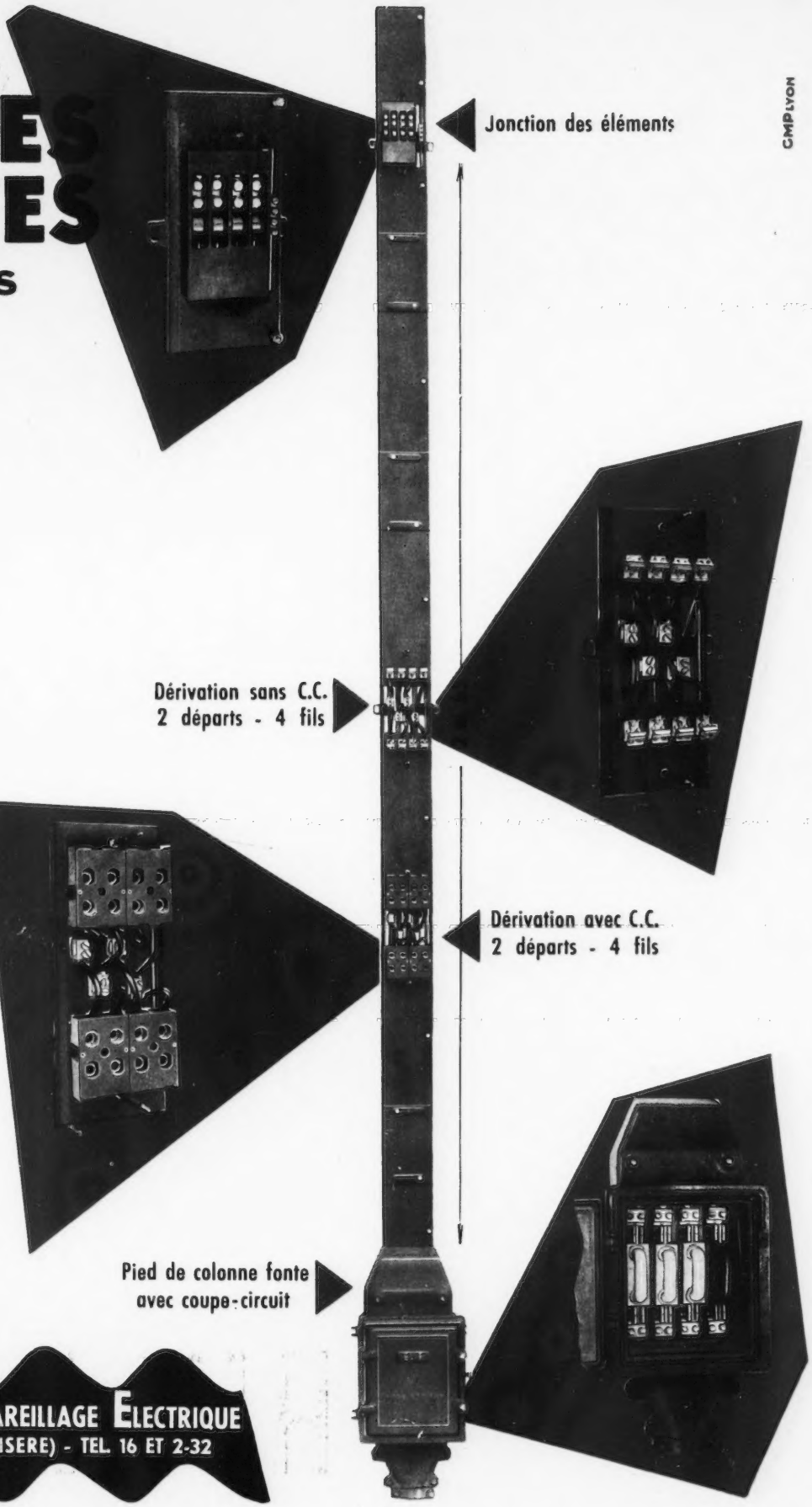

Eléments de 2 m 65 entièrement prémontés en usine

Conducteurs méplats en cuivre rouge, enrobés d'une gaine isolante de section variable de 15 à 80 mm²

RAPIDITÉ DE POSE
FAIBLE ENCOMBREMENT
PRIX DE REVIENT TRÈS RÉDUIT

Cette nouvelle colonne montante prémontée, du fait de sa gamme très étendue de sections et son faible encombrement, permet une économie appréciable par rapport à toute autre solution pour l'alimentation électrique de tout immeuble de construction ancienne ou moderne, quelle qu'en soit l'importance (de 2 à x étages).

Pour tous renseignements et devis, s'adresser à la succursale **C G E** *la plus proche de votre domicile*

FABRIQUE D'APPAREILLAGE ELECTRIQUE
SAINT-MARCELLIN (ISERE) - TEL. 16 ET 2-32

CMPLYON

ÉTANCHÉITÉ
COUVERTURE
ISOLATION

ROUBEROÏD

S. A. CAPITAL 80.000.000 F - 254, BOULEVARD SAINT-GERMAIN · PARIS 7e · TÉL. BABYLONE 15-96

GAI... ET VRAIMENT SOLIDE

polyrey

revêtement stratifié plastique mélamine

présente sa **COLLECTION 1957**

...et quelle collection! Délicats pastels unis et une gamme de 5 toilines. Ces nouveautés s'ajoutant à la collection existante, ouvrent une gamme infinie d'utilisations. Mais comment reconnaître **infailliblement** le revêtement stratifié le plus résistant et le plus facile à travailler?

Polyrey utilise une **mélamine absolument transparente.** C'est pourquoi cette couche protectrice peut être deux fois plus épaisse sans altérer ni la fraîcheur, ni la gaîté des couleurs de Polyrey. La plus grande épaisseur de cette couche protectrice confère à Polyrey un « poli » et une résistance à toute épreuve.

Seul Polyrey contient du « **véphène** » au cœur de sa structure. Cette substance naturelle, extraite du cœur du châtaignier, lui assure une souplesse qui supprime tout risque d'écaillage et le rend plus facile à travailler.

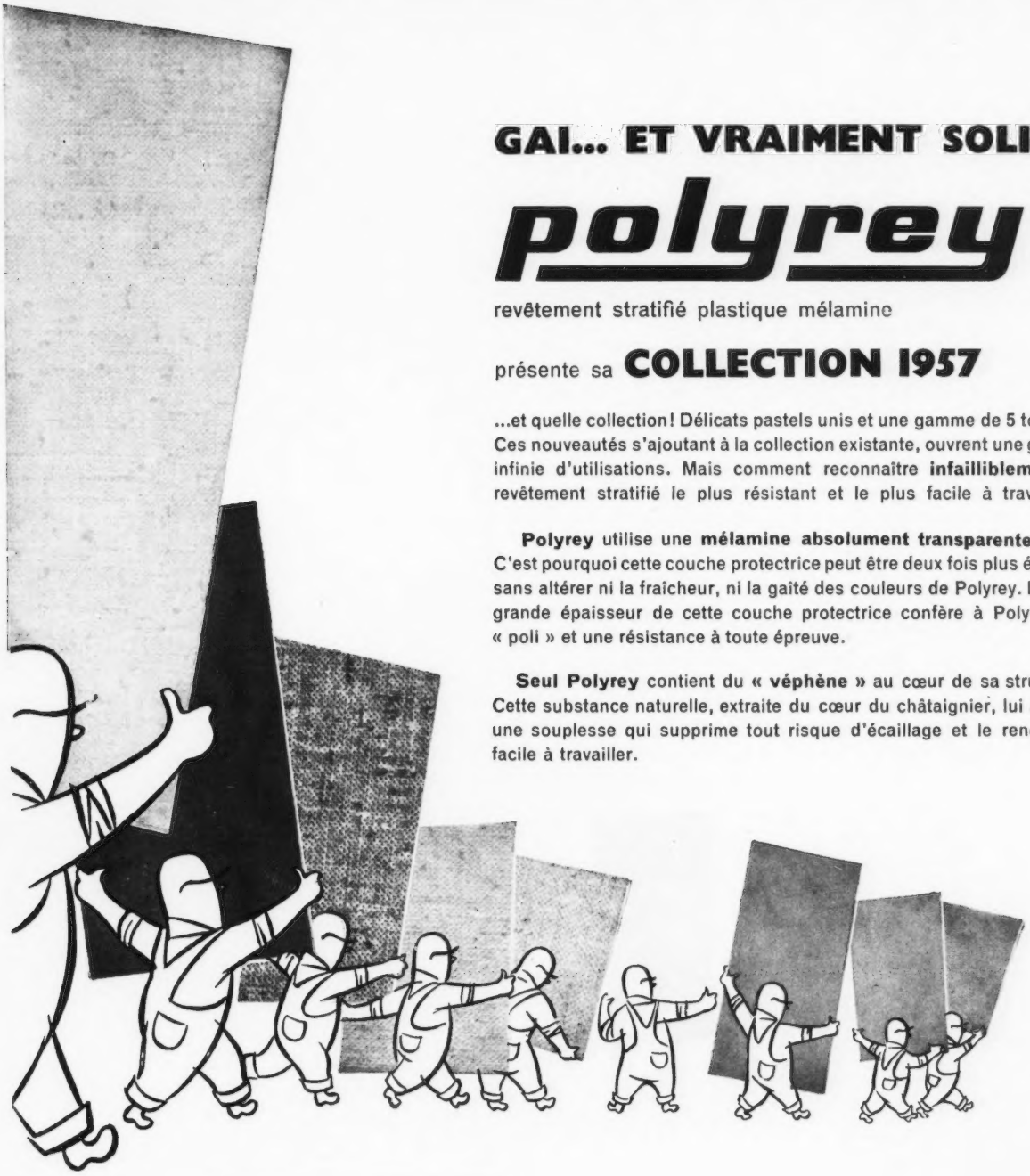

Renseignez-vous ou écrivez à notre Centre de Documentation, 89, Boulevard Malesherbes Paris 8e — Tél. : LAB. 40-63.

Nous nous ferons un plaisir de vous adresser gratuitement les échantillons de la nouvelle collection.

111 Agents-Dépositaires dans les principales villes de France.

SODICO

Parqueterie du Beau Soleil
R. TIXIER et Cie
Saint-Amand-en-Puisaye · (Nièvre) · Tél. : 1
Le parquet des rois.
Le roi des parquets.
L'atout maître
des architectes
et des décorateurs
PUBLIDA
J.M. Bolze. 56
L'Expérience de trois générations,
la chaîne de fabrication la plus moderne de France
assurent un parquet terminé parfait : jointage absolu, poli impeccable, hygrométrie à la demande, et une classification supérieure en tous points.

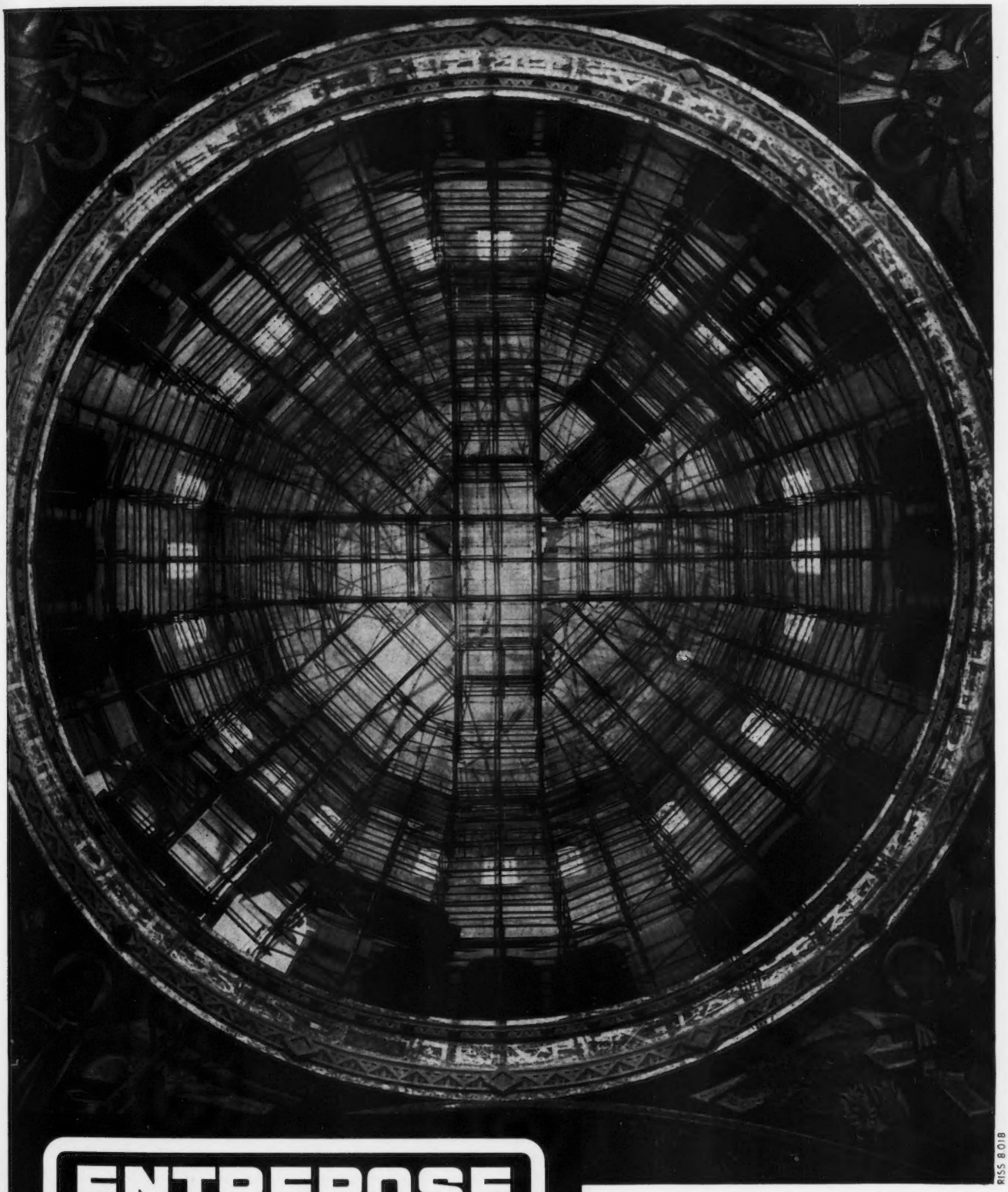

RISS 8018

ENTREPOSE

Basilique de Lisieux - Pose des mosaïques.
Echafaudages du grand dôme : diamètre 21 mètres

constructions tubulaires • échafaudages

161 RUE DE COURCELLES - PARIS 17e - WAGRAM 66-71

Seul en France

SALMSON

construit

TOUTES LES POMPES

utilisées dans les chaufferies

CHAUFFAGE BASSE PRESSION

Electro-accélérateurs et pompes sans presse-étoupe SALMSON-PERFECTA (Vitesse unique 1.450 T.M.)

Groupes électro-pompes silencieux de circulation pour toutes caractéristiques (Vitesse unique 1.450 T.M.)

Groupes électro-pompes pour relevage d'eau condensée.

CHAUFFAGE A EAU CHAUDE SOUS PRESSION

Groupes électro-pompes de circulation pour eau chaude sous pression, température maximum 230°.

Groupes électro-pompes de circulation pour liquides chauffants sans pression, garniture "Mécanic" (Breveté S. G. D. G.) Température maximum 350°.

POMPES VERTICALES

Pour la vidange des puisards, le relevage d'eau condensée.

ALIMENTATION DE CHAUDIÈRES

Groupes électro-pompes multicellulaires pour eau jusqu'à 180°.

SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU CHAUDE

Electro-pompes SALMSON-PERFECTA avec presse-étoupe, fonctionnement silencieux (1.450 T.M.) et groupes électro-pompes sur socle.

Toujours à votre disposition : Avant, pendant et après la vente.

LES FILS DE ÉMILE SALMSON

S. A. au Capital de 100.000.000 de Frs

Usines et service achats . 44, Avenue de la Glacière - ARGENTEUIL (S.-&-O.)

Tél. : ARG. 18-71 (Lig. gr.)

Services Commerciaux : 16, Boulevard Flandrin - PARIS XVIe

Tél. : TRO. 26-45 (Lig. gr.)

PUB. Kubrina F.S. 190

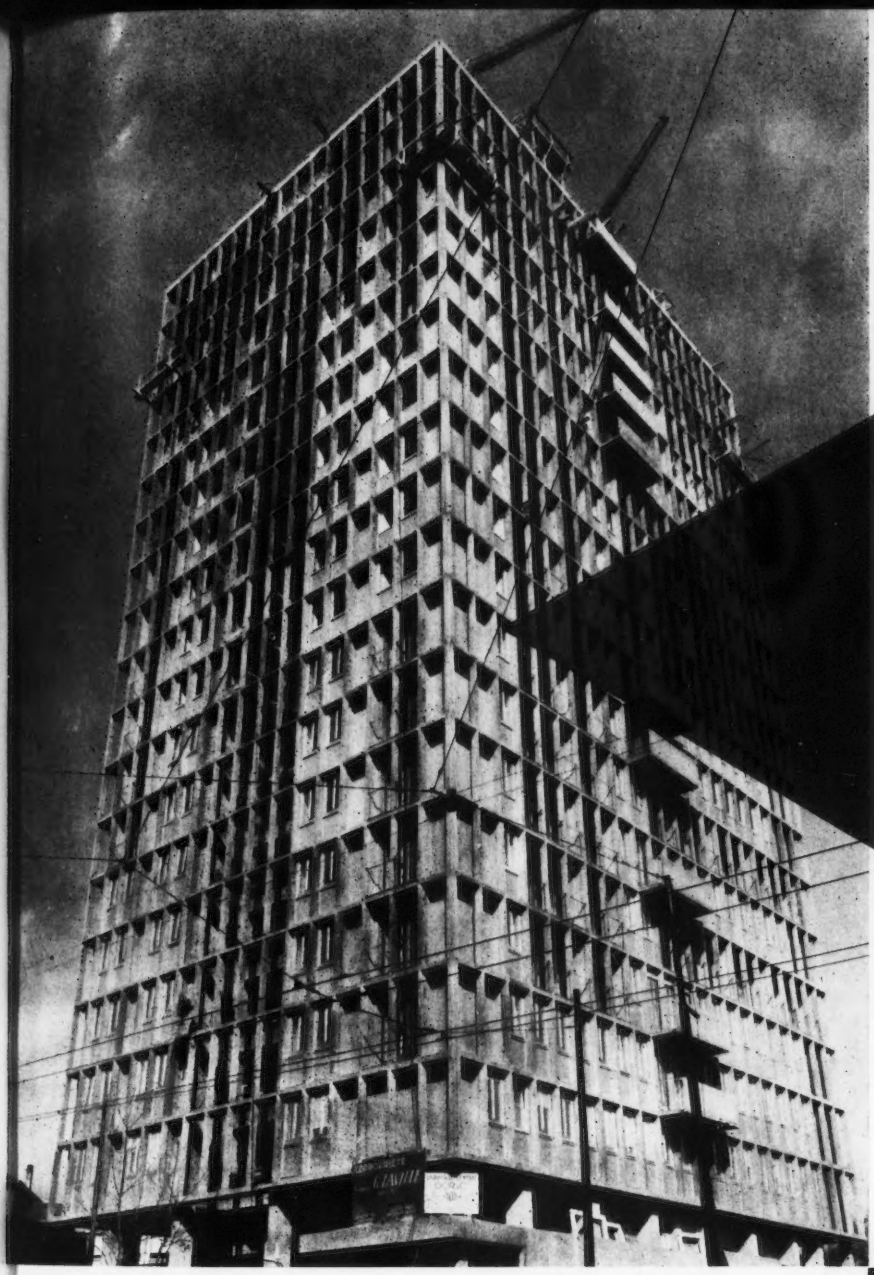

Immeuble « Le Pharo », Marseille. M. Devin, architecte. 640 châssis Carda.

Possibilité d'exécution mixte
extérieur métal léger - intérieur bois

FABRICATION • DISTRIBUTION

S.A.R.L. au capital de 15 millions de francs
27, rue Basse-d'Ingré, ORLEANS.
Téléphone : 28-18.
Télégramme : CARDABEL Orléans.

Propriétaire du Brevet :
AB ATVIDABERGS INDUSTRIER ATVIDABERG, Suède

EXPOSITIONS PERMANENTES :

CENTRE D'INFORMATION
ET DE DOCUMENTATION DU BATIMENT
100, rue du Cherche-Midi - PARIS

CENTRE DE DOCUMENTATION DU BATIMENT
6, avenue du Maréchal-Foch - MULHOUSE

Carda

FENÊTRE

MARQUE DEPOSEE

LA FENETRE SUEDOISE A DOUBLE VITRAGE
ET JALOUSIE VENITIENNE INCORPOREE

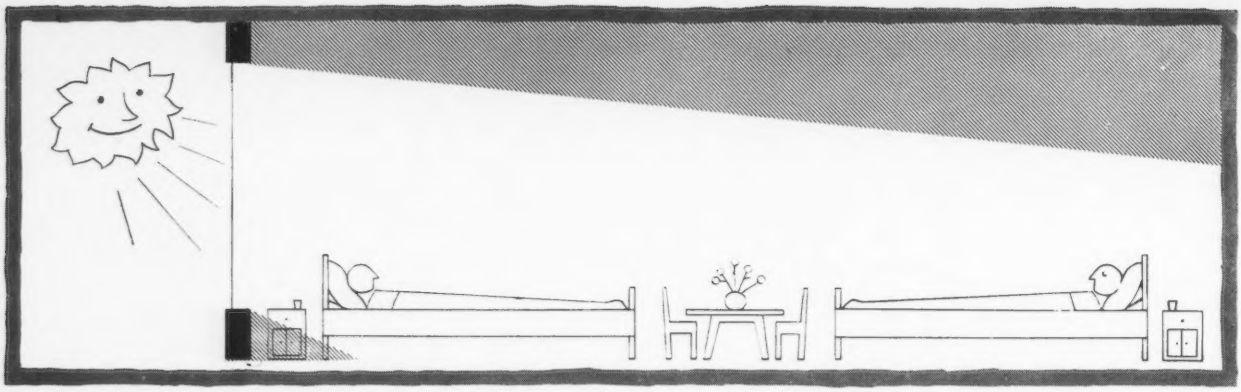

Contrôle total de la luminosité intérieure

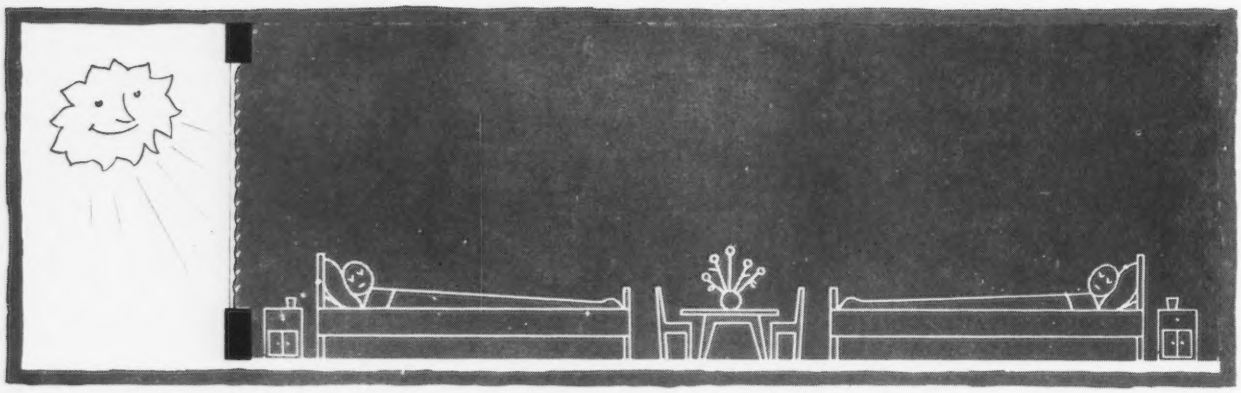

par l'emploi des stores à lames "Luxaflex"

Dans les locaux où la diffusion de la lumière extérieure est nécessaire, les stores à lames Luxaflex apportent la seule solution possible.

Aussi, l'architecte spécifie-t-il "stores Luxaflex" quand il a prévu, dans son projet, une bonne répartition de la lumière extérieure, ou quand il veut créer une pénombre agréable.

Les stores "Luxaflex" dont les lames sont les seules universellement brevetées sont tellement durables et d'un entretien si facile que l'amortissement de leur prix d'achat est très rapide.

Luxaflex

MARQUE DÉPOSÉE

Stores à lames

Seul le store Luxaflex en aluminium présente les avantages suivants :

- Lames en alliage d'aluminium flexibles, finement émaillées qui ne peuvent se craqueler, ni s'écailler, ni se peler.
- Rubans en plastique lavable, aux belles couleurs solides, qui ne peuvent s'allonger ni se rétrécir.
- Mécanisme parfait fonctionnant toujours bien.

Demandez l'envoi gratuit
de la brochure "architecte" Luxaflex
contenant la description complète,
illustrations et spécifications.

LUXAFLEX ALUMINIUM - SERVICE "D" - 17, BOULEVARD MONTMORENCY - PARIS-XVIe

3
matériaux
qui ont fait
leurs preuves
sobrasol
revêtement de sol
en chlorure de vinyle
sur feutre armé
agréé par la C. S. T. B
sous le n° 839
sobral
revêtement mural
en chlorure de vinyle
sur papier ou coton
storal
toile enduite
de chlorure de vinyle
spécialement étudiée
en vue
de la transparence
et de la résistance
exceptionnelle aux moisissures
storal
sobral
Sobrasol
demandez
documentation et échantillonnage
sobral-bâtiment
66 rue chanconnet
argenteuil
(s.-et-o.)
arg. 25-61
PUB. J.P. BOISSEAU

Encore un Progrès...

...dans le domaine du Sanitaire :

LES

TUBES

CUIVRE ISOLÉ

renseignez-vous à

EMERJY

CAPITAL DE 106.000.000 DE FRANCS

LYON (6e) - 79, Cours VITTON - LALANDE 53-91 & 68-71

PARIS (17e) - 14, rue LANTIEZ - MARCADET 29-25 & 29-26

PERFEX 152

Qu'il s'agisse de FERMETURES *ou de* STORES VÉNITIENS,

votre tranquillité, c'est :

PEYRICHOU & MALAN

Un souci constant de grande qualité depuis près de 40 ans

Volets roulants :

en bois : ROULDOU

en métal : ROULMIEU

et notre nouvelle fabrication :
volet roulant en matière plastique sur arbre compensé.

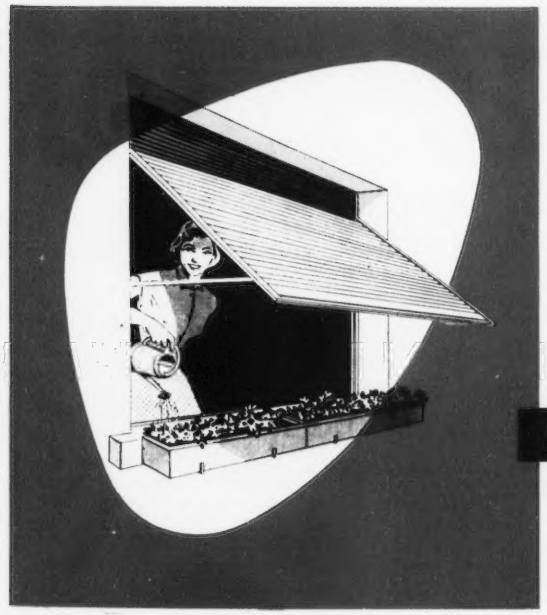

R. L. Dupuy

Stores vénitiens AMBIANCE

en aluminium laqué, de teintes douces et harmonieuses. Faciles à poser et à entretenir.

PEYRICHOU & MALAN

Rue Jacques-Terrier - PAU (B.-P.) - Tél 59-45 +
A PARIS : 19, Bd Malesherbes (8e) - Tél. ANJou 43-40 +

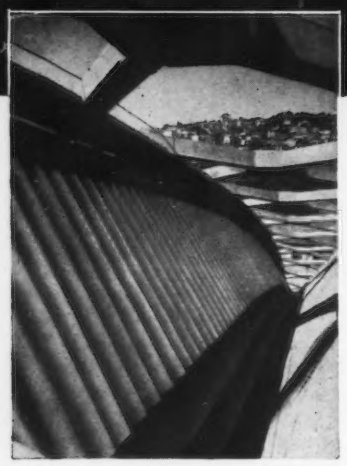

Au nouveau Palais des Expositions, à NICE : 7.200 mètres carrés de couverture en PLEXIGLAS

Construit sur le Paillon (rivière de Nice) qu'il enjambe, ce hall forme une grande nef (150 m x 94 m) enjambant la rivière, d'un quai à l'autre, sans appui intermédiaire.

La couverture est constituée par une voûte en béton armé, ajourée, à arcs surbaissés dont la clé d'intrados est à 19 m. du sol, et celle d'extrados à 21,20 m. Les points d'appui, reportés sur les façades latérales sont distants de 6 m. d'axe en axe. Pour assurer l'éclairage naturel, la joue reliant côté sud, les arcs d'intrados à ceux d'extrados, est à claire voie avec butons en béton de 3 m. en 3 m. encadrant des chassis de Plexiglas ondulé translucide, grandes ondes (4.000 feuilles de 2 m. x 0,90 ont été nécessaires).

Pourquoi du Plexiglas ondulé translucide

1° / parce qu'il est **souple** d'où facilité d'adaptation à la section tronconique de chaque joue.

2° / parce qu'il est **léger** d'où économie dans l'ossature et la serrurerie de pose.

Les feuilles de Plexiglas sont maintenues en haut par la serrurerie (métallisée en zinc), en bas par des pattes métalliques de place en place, avec interposition d'une plaquette plastique au contact du Plexiglas. Ce montage qui ne comporte aucun trou assure le maximum de sécurité et permet la libre dilatation de la matière.

N'oublions pas que le Plexiglas diffusant utilisé a un pouvoir de transmission de 82 %, avec une diffusion telle que les croisillons de béton qui relient les sommets des voûtes sont invisibles de l'intérieur.

COUPOLES & DOMES

Lorsqu'il s'agit de créer un éclairage par la lumière naturelle, dans des locaux situés sous des toitures en terrasses ou faiblement inclinées, on utilise de préférence les "Dômes d'éclairage" galbés en forme de coupoles ce qui permet d'obtenir la rigidité, la solidité et la résistance accrues tout en conservant les avantages dûs à la légèreté et à la luminosité du Plexiglas. Sa facilité de mise en œuvre permet d'obtenir les formes les plus diverses : bases circulaires - carrées - rectangulaires - ovales - triangulaires - profils sphériques elliptiques - pyramidaux à facettes etc ... etc.....

Le nouvel hôpital de Saint-Lô a sa terrasse équipée de nombreux dômes hémisphériques transparents.

Le Plexiglas permet de résoudre ce problème; une **terrasse lumineuse conservant ses propriétés d'étanchéité et de solidité.**

Les qualités exclusives de PLEXIGLAS

Bonne transmission de la lumière :-
sous 3 mm. d'épaisseur en qualité transparente - 92 % du spectre visible, en diffusant-82 %.

Légèreté - sa densité 1,18 permet souvent d'alléger la charpente.

Résistance mécanique - très bonne, en particulier aux chocs et aux vibrations.

Isolation thermique et acoustique. Absence de vieillissement.

Qualités qui font au Plexiglas une place de choix dans l'industrie du bâtiment.

Caractéristiques des feuilles ondulées

Les feuilles ondulées pour toiture se réalisent en deux types d'ondulation.

- petites ondes 76 x 18 (type tôles métalliques)
- grandes ondes 177 x 51 (type amiante-ciment)

Ces types ont les caractéristiques suivantes :

	Format		Poids
Petites ondes	1.150 x 900 mm	:	4,800 Kg
	1.550 x 900 mm	:	6,500 Kg
	2.000 x 900 mm	:	8,400 Kg
Grandes ondes	1.530 x 920 mm	:	6,500 Kg

L'épaisseur commune est de : 3,2 mm.

Elles sont livrées en deux qualités :
La qualité transparente - 92 % de transmission lumineuse.
La qualité translucide, aspect du verre dépoli, qui donne une répartition lumineuse plus étalée.

Réalisations diverses :

Les feuilles ondulées outre les toitures, sont également utilisées en décoration. - Elles permettent de réaliser des cloisons transparentes ou translucides d'un effet esthétique indéniable.
Le grand magasin de Nantes utilise cet effet, et nous prouve qu'une fois de plus, le Plexiglas met ses qualités au service du décorateur.

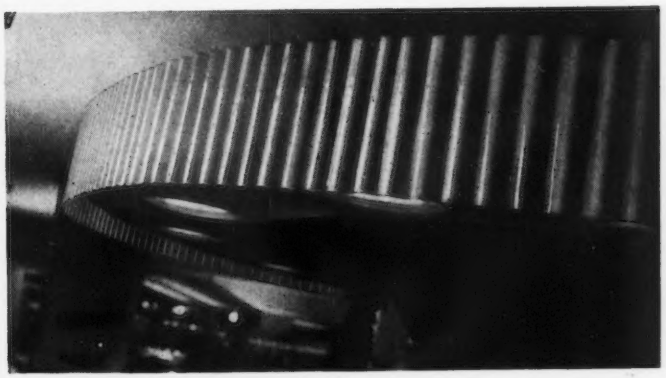

LA SECTION TECHNIQUE & DEVELOPPEMENT PLEXIGLAS

11, rue d'Alembert à ASNIERES (Seine) téléphone : GREsillons 28-20

est à votre disposition pour vous aider à résoudre vos problèmes.
Plexi-Informations - bulletin d'informations techniques et commerciales paraît quatre fois par an et traite toutes les questions intéressant le Plexiglas : .
Mise en œuvre - Utilisations - Nouveautés -
Belles réalisations.

PLEXIGLAS

est un produit exclusivement fabriqué, en France, par

ALSTHOM

Tous renseignements : 24, rue des Petits-Hôtels, PARIS-10e-Tél. TAITbout 97-12

ROUFIBREX

BOIS AGGLOMÉRÉ DE HAUTE QUALITÉ

I.R. ROX 8

se travaille comme le bois

SE SCIE. SE RABOTE.

TROUVE SON UTILISATION

Dans la construction, l'agencement d'intérieurs, sous-plafonds et sous-planchers, surfaces de rangement, cloisons et éléments muraux de structure. Meubles de magasins. Se fabrique en épaisseurs de 12, 16, 19, 22 m/m et en format de 350 × 153 cm.

SE PLAQUE. SE CLOUE. SE VISSE. SE PERCE.

SE PEINT. SE CINTRE. SE COLLE.

c'est un matériau

ROUGIER

Si vous n'en avez pas, demandez la documentation **RX 1** *aux Ets ROUGIER. Vous trouverez ce produit chez tous bons négociants et revendeurs.*

Ets ROUGIER & FILS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 500.000.000 DE FR.

104, RUE SAINT-SYMPHORIEN, NIORT (DEUX-SEVRES)

Téléph. NIORT, 253, 293 - Adresse Télégraphique : ROUFIBOIS NIORT

Dépôts Parisiens : BOIS, PLACAGES, CONTREPLAQUE, 135, rue de La Roquette PARIS (11e) Tél. ROQ. 55-71 et 9, rue Chaptal, LEVALLOIS-PERRET, Tél. PER. 10-77

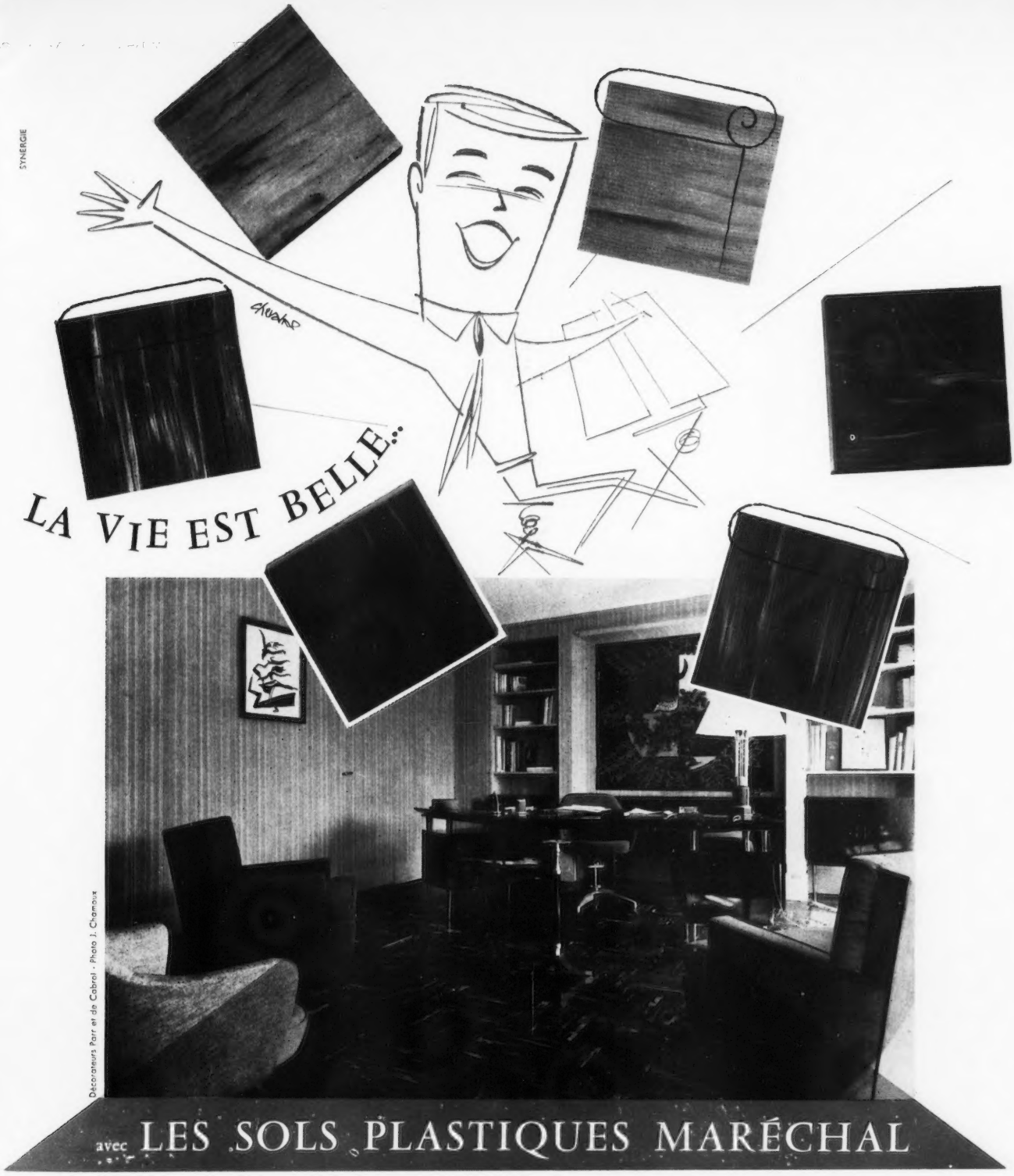

La Résistance à l'usure et aux agents chimiques des sols *Maréchal* provient de leur structure multicouche et de leur composition riche en chlorure de vinyle pur.

Leur Pose est assurée et contrôlée par des spécialistes rompus aux techniques nouvelles, ce qui garantit des réalisations parfaites et stables.

Leurs Coloris sont si variés et si harmonieux qu'ils offrent une mine de ressources décoratives.

et pour les revêtements muraux de grand standing : BUFLON et VENIMUR (lavables)

VENIDAL
VENISOL
S.U.P.

Pour les sols, les Établissements Maréchal vous proposent deux matériaux nobles :

Dalle épaisse extra dure, comprimée et parfaitement calibrée. Agrément CSTB N° 844

Revêtement souple en rouleaux, avec armature de toile de jute garantissant une stabilité dimensionnelle parfaite. Agrément CSTB N° 1017.

Demandez le dossier de documentation des Établissements

MARÉCHAL 39, Champs-Élysées Paris

PARTOUT...

où il y a contact avec le public...

il faut **hygiaphone**

LORSQUE VOUS INSTALLEZ UNE BANQUE OU UNE FAÇADE, SONGEZ-Y ..

Adopté par la S. N. C. F., la R A. T. P., les Caisses de SECURITÉ SOCIALE, les Banques et les Grandes Administrations, les Théâtres, les Cinémas, les Entreprises Industrielles et Commerciales.

LE SEUL ÉTANCHE AVEC MEMBRANE VIBRANTE

PROTÉGEZ VOTRE PERSONNEL CONTRE LES RISQUES DE CONTAMINATION PAR L'HALEINE ET LES COURANTS D'AIR

DEVIS POUR APPAREIL SEUL
OU AVEC BATI DE FAÇADE

APPAREILLAGES V. B.

80, Avenue de Lattre-de-Tassigny
Fontenay-sous-Bois
Tre. 16-71

Publicité Laloue

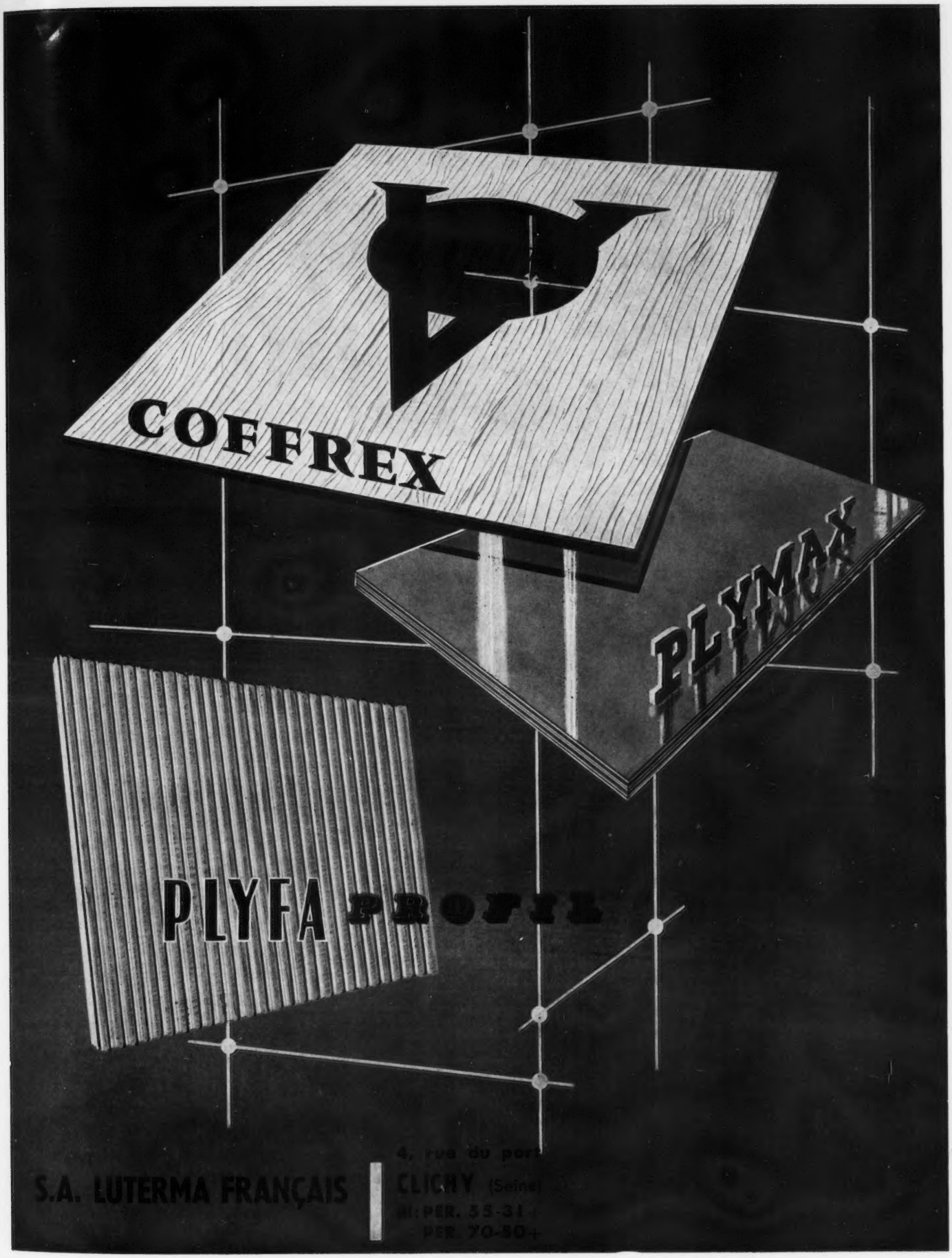
COFFREX
PLYMAX
PLYFA PROFIL
S.A. LUTERMA FRANÇAIS
4, rue du port
CLICHY (Seine)
Tél. PER. 55-31
PER. 70-50

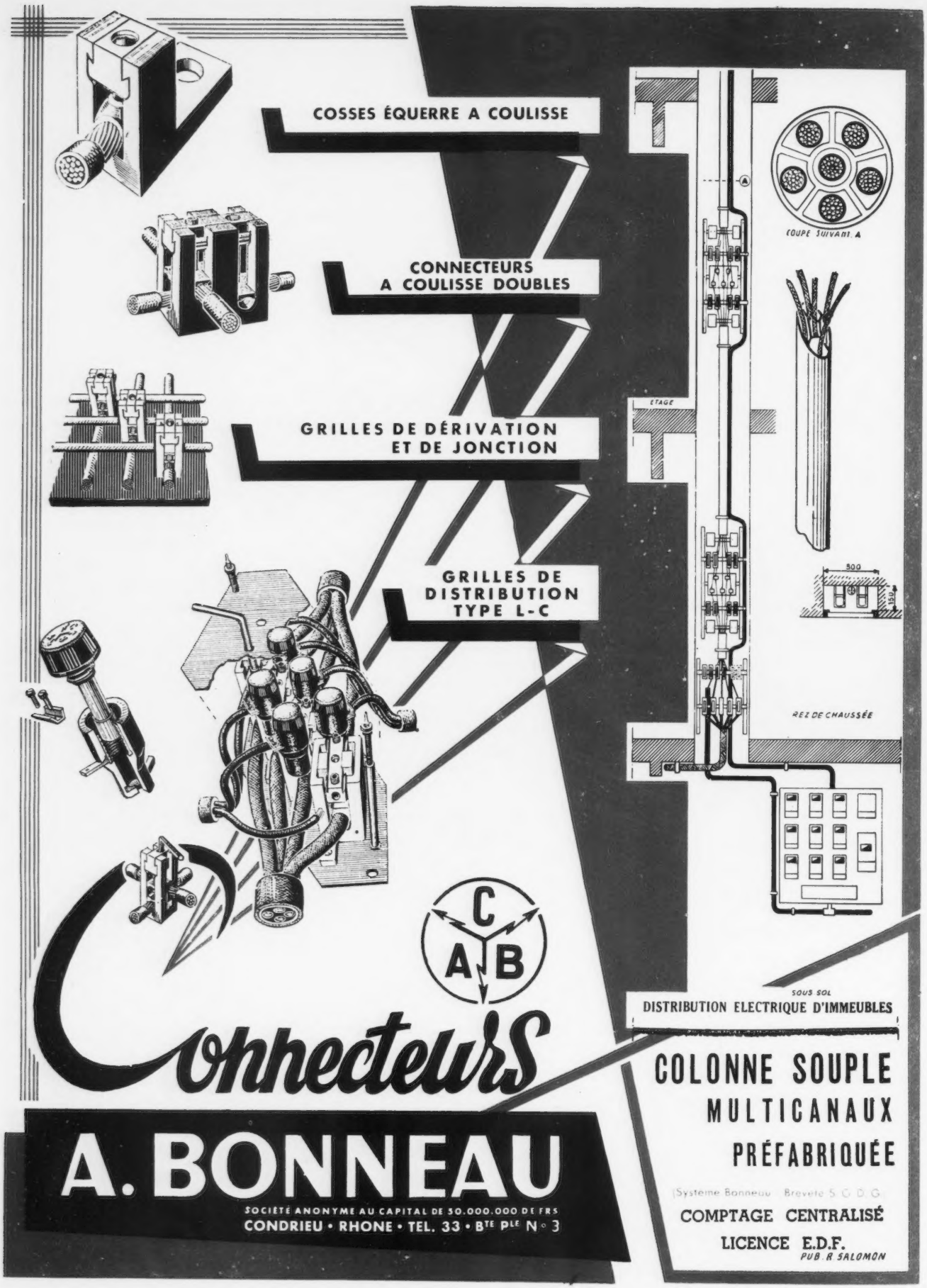
COSSES ÉQUERRE A COULISSE
CONNECTEURS A COULISSE DOUBLES
GRILLES DE DÉRIVATION ET DE JONCTION
GRILLES DE DISTRIBUTION TYPE L-C
COUPE SUIVANT A
ETAGE
300
REZ DE CHAUSSÉE
SOUS SOL
DISTRIBUTION ELECTRIQUE D'IMMEUBLES
C
A
B
Connecteurs
A. BONNEAU
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30.000.000 DE FRS
CONDRIEU • RHONE • TEL. 33 • BTE PLE N° 3
COLONNE SOUPLE
MULTICANAUX
PRÉFABRIQUÉE
(Système Bonneau - Brevété S. G. D. G.)
COMPTAGE CENTRALISÉ
LICENCE E.D.F.
PUB. R. SALOMON

VIDOIRS
& ACCESSOIRES
POUR L'ÉVACUATION
DES ORDURES
MÉNAGÈRES

Zedem

ZEDEM
90 COURS VITTON
LYON/6
TÉL. (0) 52 49 73

LA TUILE ROMANE L.D.

La Tuile Romane L. D., de tradition millénaire, au service de l'architecture moderne.

Double emboitement
Double recouvrement
Poids unitaire 3 kg. 200
Nb. au m² 13,5

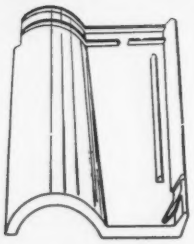

La Tuile Romane L.D. est la réalisation moderne en un seul élément des deux parties indépendantes des anciennes tuiles romaines et à canal.

La Tuile Romane L.D. convient particulièrement aux toits à faibles pentes

Pour vos commandes et suivant la région adressez-vous à :

SOCIÉTÉ DES TUILERIES ROMAIN BOYER, 3, Place de la Bourse à Marseille
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES TUILERIES DE MARSEILLE & COMPAGNIE, 4, Place Félix-Baret à Marseille.
SOCIÉTÉ LARTIGUE & DUMAS A AUCH, Agen - Gan.
TUILERIE DES ÉCUS, Le Bouscat (Gironde).
TUILERIE SANS & FILS à Damiatte (Tarn).
TUILERIE-BRIQUETERIE FRANÇAISE à Roumazières (Charente).
GRANDE TUILERIE de La ROCHEFOUCAULD à La Rocheloucauld (Charente)
LES PRODUITS CÉRAMIQUES DU MAROC à Ain Sebaa (Maroc).
TUILERIE DE PUY-BLANC à Reyrevigne (Lot).
TUILERIE DE MABLY, 83, Rue Pierre-Sémard à Roanne (Loire)

Pour toute documentation : mise en œuvre, pentes, lattage, solins, accessoires, etc..., s'adresser à la :

SOCIÉTÉ LARTIGUE ET DUMAS - AUCH - (GERS) TÉL. : 15

129

les revêtements modernes pour des installations modernes

bureaux, ateliers, appartements, lycées, hôpitaux

CONTESSE F 3240

LE GALON — Revêtement plastique mural suédois créé dans une gamme de coloris riche et variée.
Se pose facilement, s'entretient sans effort.
Résistant à l'eau, aux acides, il conserve toujours ses teintes douces et discrètes s'harmonisant avec tous les décors.

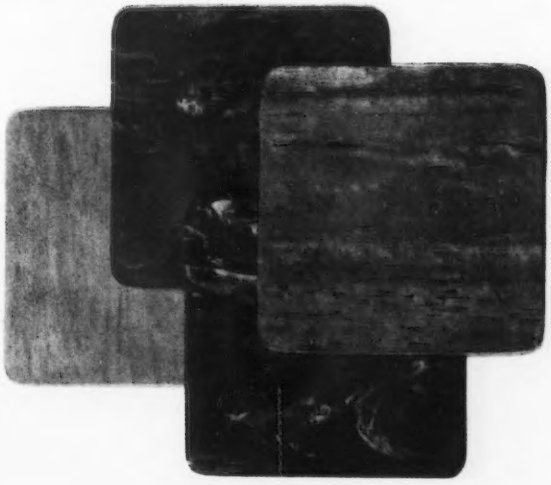

LE GUMMIGOLV — Carreaux de caoutchouc, permet de réaliser des dallages harmonieux réfractaires aux agents extérieurs et d'une résistance à l'abrasion exceptionnelle.
(à partir de 3.500 Fr. le m² posé)

DOCUMENTATION

les revêtements murs et sols

Jean CORBELLINI

6, passage Doisy (55, av. des Ternes) et 26, rue d'Armaillé, PARIS 17e

ETO 32-50
ETO 21-28
ETO 21-46

Le plat est brûlant !

PEU IMPORTE
CE MEUBLE EST RECOUVERT DE *Célamine*

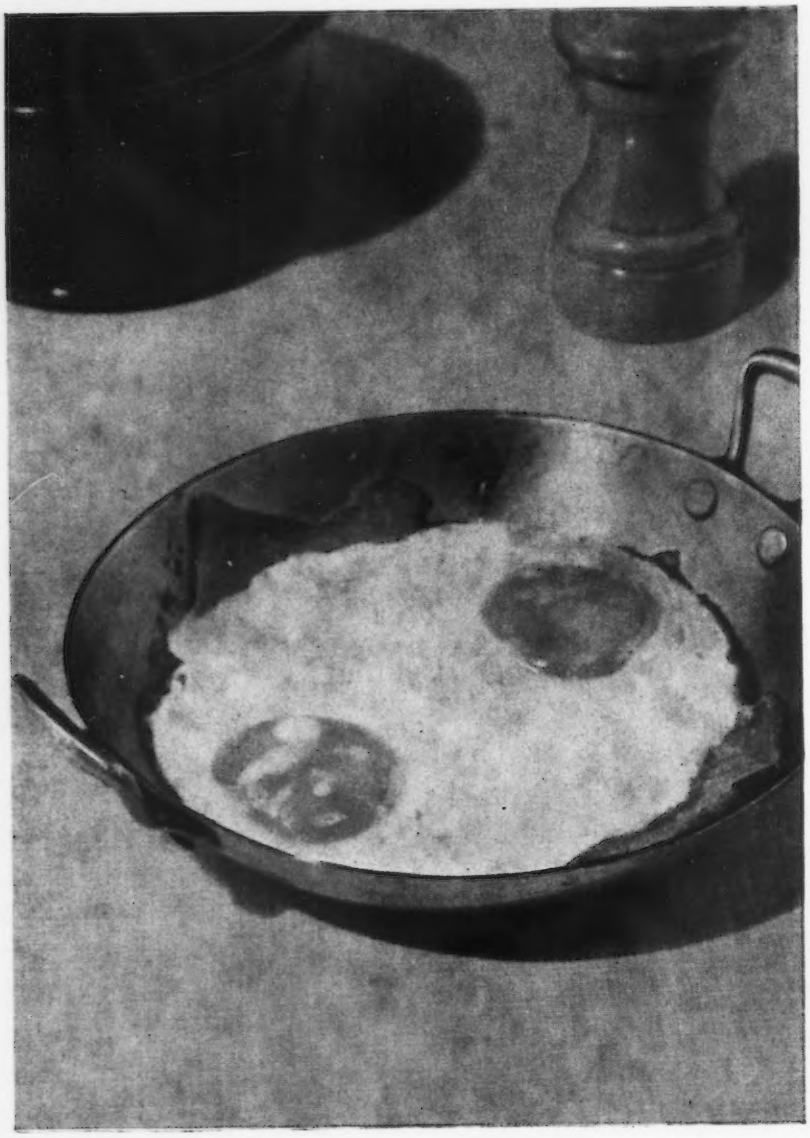

Célamine ne craint ni taches, ni chocs, ni brûlures

Extrêmement dure, parfaitement lisse, Célamine offre une résistance à l'usage qui dépasse tout ce qui s'est fait dans le domaine des revêtements de plastique stratifié. Célamine ne retient pas les taches : graisses, teintures, acides s'enlèvent d'un coup d'éponge humide. Célamine ne sent pas les chocs (couverts, ustensiles, jouets). Célamine résiste à la chaleur jusqu'à 130° (casseroles ou plats très chauds, eau bouillante, cigarettes allumées). Une surface revêtue de Célamine reste toujours neuve, fraîche, lumineuse : VOILA LE MIRACLE CÉLAMINE.

Quel que soit votre problème d'installation (collectivité, appartement, ou même un simple meuble), vous trouverez une solution à votre goût dans les multiples coloris Célamine d'une richesse incomparable : teintes unies, imitations de tissus, de marbre, de bois précieux.

Grâce à une fabrication en très grande série, Célamine est plus avantageux au m².

Lorsqu'il s'agit de moderniser un restaurant, il est évident que l'on doit faire appel à un matériau qui puisse être à la fois d'un bel effet décoratif, d'une grande résistance à l'usage et d'un entretien facile. C'est pourquoi le propriétaire de ce restaurant proche de l'Opéra, à Paris, a choisi lui aussi Célamine qui réunit ces trois qualités.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
écrire sous référence n° FC 502-13 à

NORMACEM, 37, rue du Rocher, Paris 8e
ou
FIBRE & MICA, Lyon-Villeurbanne (Rhône)

Célamine

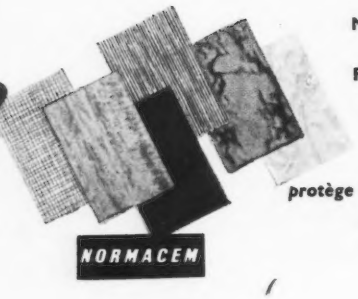

LE PLASTIQUE STRATIFIÉ INTÉGRAL

protège votre intérieur,
simplifie votre travail, embellit votre existence

L'ARDOISE
produit naturel
VOUS MET
A L'ABRI
DES
SURPRISES
FÉDÉRATION DES ARDOISIÈRES
11, RUE ALFRED-ROLL - PARIS-17e - Tél. Gal. 77-64

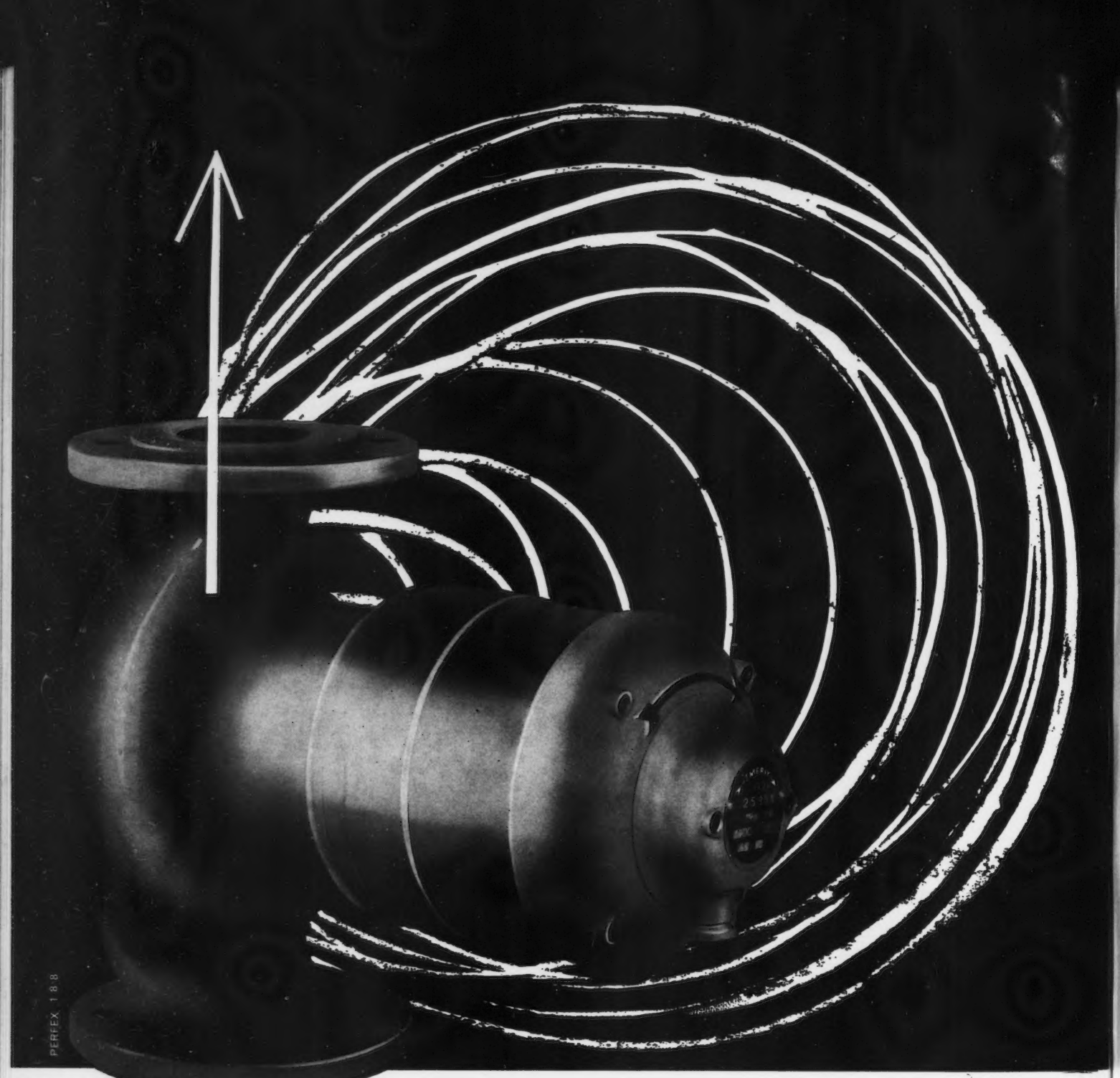

PERFEX 188

les accélérateurs et pompes

SANS PRESSE ÉTOUPE ET A PASSAGE DIRECT

EMERJY

répondent à toutes les exigences de la technique moderne et s'imposent dans toute installation ancienne ou moderne de chauffage central.

EMERJY

CAPITAL DE 106.000.000 DE FRANCS

LYON (6e) - 79, Cours VITTON - LALANDE 53-91 & 68-71
PARIS (17e) - 14, rue LANTIEZ - MARCADET 29-25 & 29-26

Degrémont

TRAITEMENT DES EAUX

potables
industrielles
résiduaires
de piscines

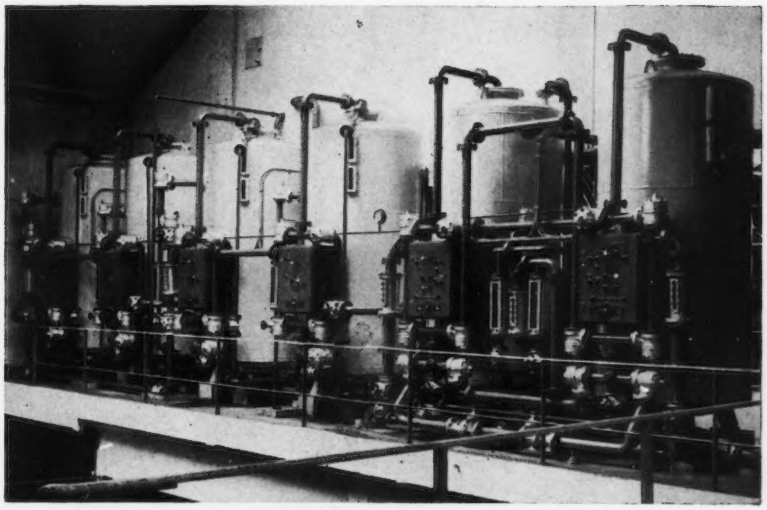

Poste de déminéralisation totale à commande automatique
Débit : 25 m3 h.
en continu pour l'alimentation en direct de chaudières timbrées à 105 kgs/cm2 à vaporisation instantanée
Etablissements BEGHIN à CORBEHEM (Pas-de-Calais)

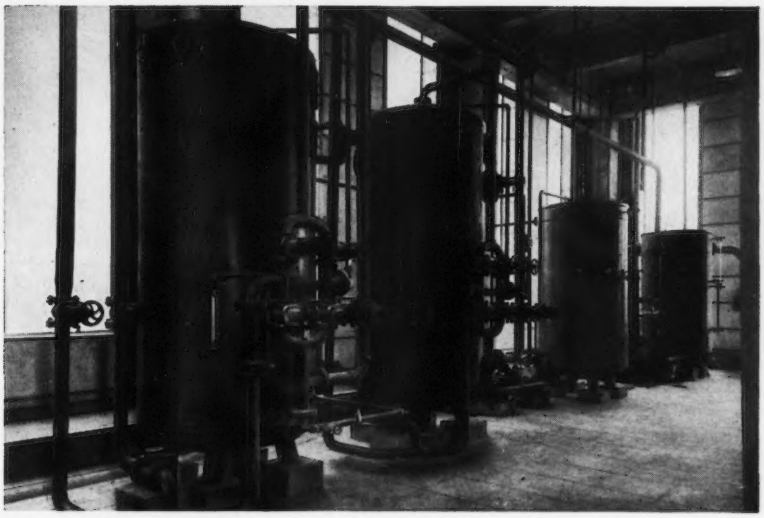

Poste d'adoucissement de la station de traitement d'eau de Loire
Débit : 65 m3 h.
Electricité de France - Centrale thermique de NANTES-CHÉVIRE (Loire-Inférieure)

183, ROUTE DE ST-CLOUD - RUEIL-MALMAISON
TÉL.: MAL. 29.27 à 31 - B P 46 SURESNES (SEINE)

DES MILLIERS DE RÉFÉRENCES DANS LE MONDE ENTIER

ARMA DE 95

L'ARCHITECTE ET LE *Fasecit*

FASERIT, enduit breveté cellulo-fibreux

- absorbe les résonances en excès
- reste inaltérable au soleil
- refuse l'encrassement et la poussière
- est pratiquement ignifuge
- supprime le froid des murs

Il s'applique en un temps record au pistolet spécial ou à la moulinette et supprime la majorité des travaux préparatoires.

Une "belle" économie résulte du gain de main-d'œuvre et de temps qu'il fait réaliser, ainsi que de sa durée et de sa fraîcheur persistante rivalisant avantageusement avec les plus belles peintures et les plus beaux papiers peints.

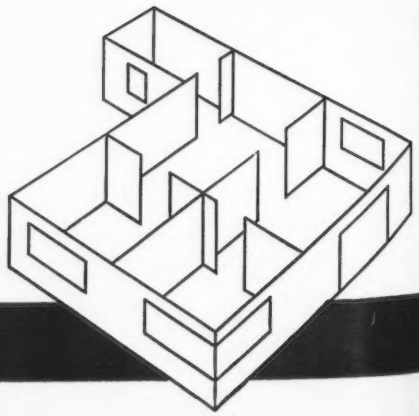

DOCUMENTATION, SPÉCIMENS SUR DEMANDE ADRESSÉE A **ASTRAL-CELLUCO** 3, RUE KEPPLER, PARIS KLÉ. 06-70 (9 lignes gr.) CAPITAL : 368.000.000 de frs

HISTOIRES DE DOUCHES...

A la Cour de Versailles l'eau abondante inonde
Les bassins et bosquets pour le plaisir des yeux...
On ne se lavait pas et l'on restait crasseux
Au temps où le grand Roi rayonnait dans le monde

(à suivre)

aujourd'hui

LE COMBINÉ QUÉROY

un seul appareil pour tous

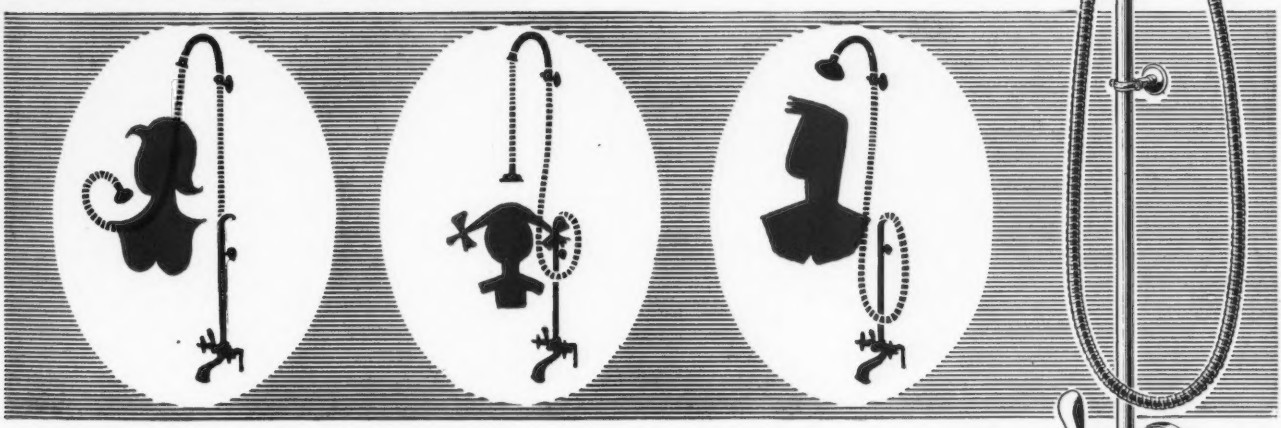

Anc. Ets. **QUÉROY**
72, rue du Chemin-Vert PARIS-XIe,
Tél. ROQ. 81-63
VENTE EXCLUSIVE AUX GROSSISTES

Textes et montage GMP 2435

LINEX

le matériau d'avenir

POUR LA MENUISERIE ET LA CONSTRUCTION

ISOLANT
RIGIDE
LÉGER
DÉCORATIF

LE **LINEX** EST UN PANNEAU CONSTITUÉ DES PARTIES LIGNEUSES OU LIN AGGLOMÉRÉES AVEC DES RÉSINES SYNTHÉTIQUES

10 ÉPAISSEURS

5 DENSITÉS

SOUS-PLANCHERS

DALLES DE TOITURES

SOUS-TOITURES

ISOLATION PHONIQUE

PORTES PLANES

PLAFONDS et LAMBRIS

ISOLATION THERMIQUE

CORRECTION ACOUSTIQUE

SURFAÇAGES *multiples...*

OKOUMÉ
PAPIER KRAFT
PAPIER AMIANTE
FIBRO-CIMENT
etc... etc...

LINEX

s'adopte et s'adapte partout

DANS VOTRE INTÉRÊT DEMANDEZ A LINEX-FRANCE...
SES TARIFS, SA DOCUMENTATION ET LA LISTE DE SES AGENTS GÉNÉRAUX

LINEX-FRANCE S.A.
KILLEM (NORD)
TÉL 14 A KILLEM

Quand vous êtes tenu par des questions de prix...

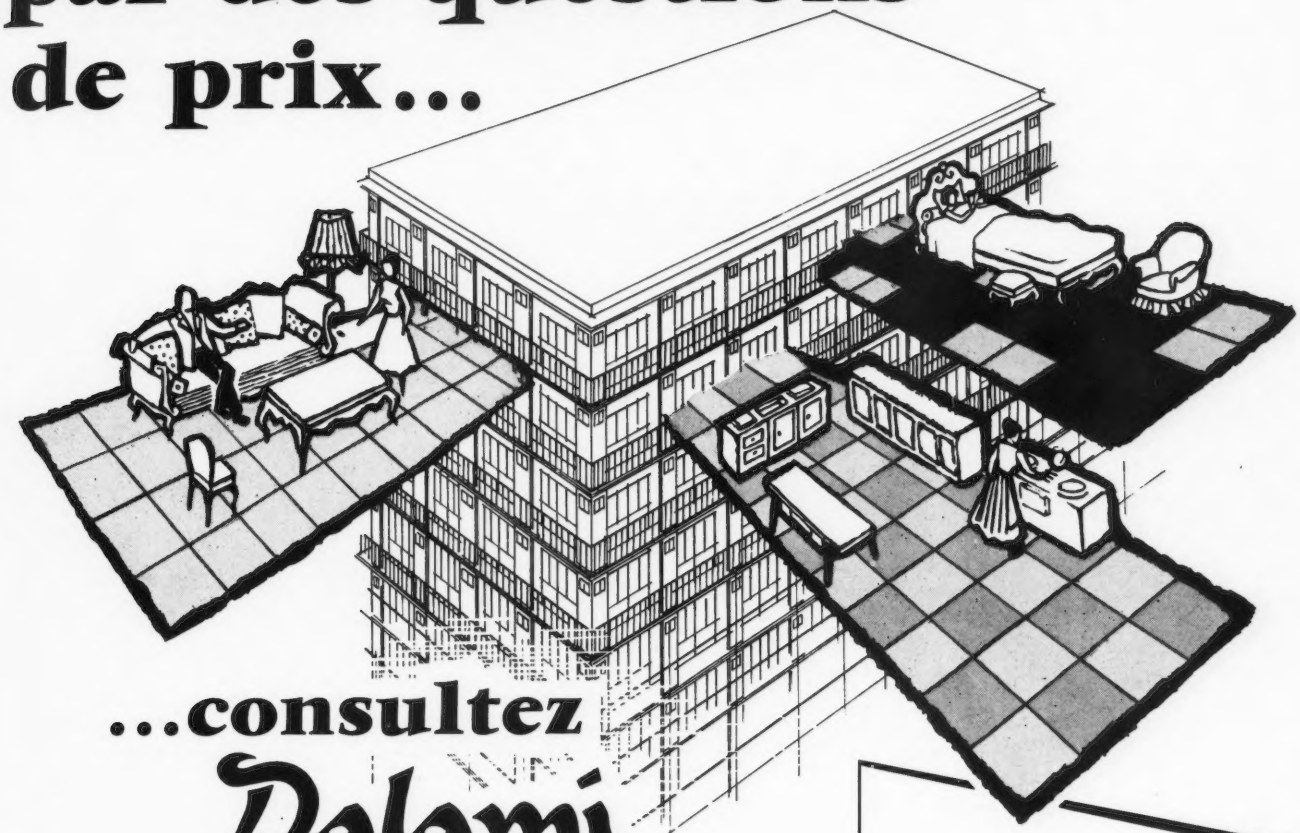

...consultez Dalami pour les sols...

Beaucoup de professionnels, qui considèrent à juste titre le Dalami comme le produit le mieux adapté à la construction moderne, et qui sont conscients de sa valeur décorative, n'imaginent pas que c'est aussi le moins cher des revêtements de sol de qualité. Pour construire "économique" ne traitez jamais un marché de revêtement de sol sans nous consulter. Dalami se présente sous forme de grandes dalles décoratives de teintes variées, très résistantes. Leur pose, confiée à des entreprises spécialisées agréées par la Sté. Dalami, est encore plus rapide que vous ne pourriez le croire. Leur mise en service est immédiate.

...et pensez également au Dalflex

une variété de Dalami aux coloris éclatants ; résistance exceptionnelle aux graisses et à la plupart des agents chimiques ; ne s'use pratiquement pas, même dans les endroits très passants. Peut être posé sur sols anciens en mauvais état, après toute préparation nécessaire. L'entretien du Dalflex est des plus simple : un coup de balai suffit.

Demandez une documentation complète à

Dalami

25, RUE PIERRE TIMBAUD - POISSY (S-&-O)

Partout
où il faut assurer

le maximum d'insonorité :

"BULGOMME-SILENCE"

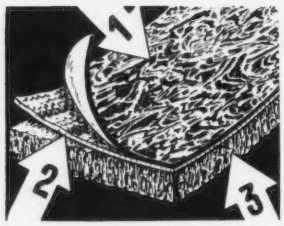

LE REVÊTEMENT DE SOL AUX TROIS ÉLÉMENTS HOMOGÈNES, VULCANISÉS ENSEMBLE

1 Couche d'usage
2 Armature textile
3 Semelle cellulaire

Salle de jeu dans un jardin d'enfants

ARRÊTE les vibrations des machines ou de la circulation,
INSONORISE en s'opposant aux bruits d'impact entre étages,
ISOLE des variations de température (froid ou chaleur),
RÉSISTE à un usage intensif pendant de nombreuses années,
DÉTEND par sa souplesse comparable à celle des tapis de haute laine,
S'ENTRETIENT facilement en répondant à toutes les exigences de l'hygiène.

BULGOMME SILENCE A SA PLACE PARTOUT OU L'ON TRAVAILLE ET OU L'ON SE REPOSE

Appartements - Villas - Immeubles de rapport - Locaux professionnels - Locaux publics - Grandes administrations - Banques - Assurances - Grands magasins - Studios de radio et de télévision - Salles publiques - Piscines - Bibliothèques - Collèges - Cinémas - Hôpitaux - Maisons de santé - Collectivités religieuses - Églises - Gares - Aéroports, etc.

Documentation sur demande :
Établissements PENNEL & FLIPO, 143, rue de Constantine à Roubaix

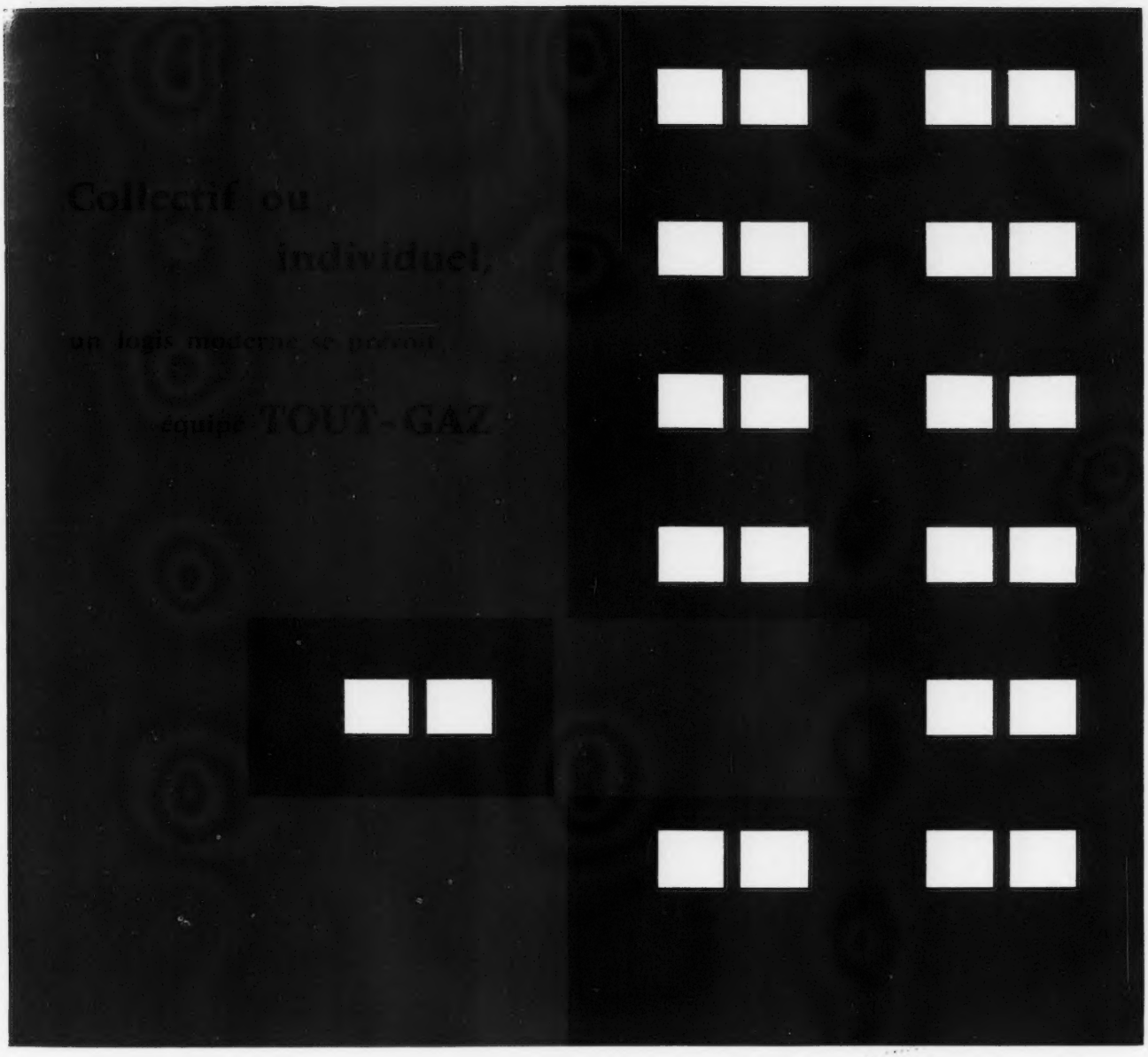

Vos clients trouveront beaucoup plus simple cette formule unique.
Ils connaissent déjà les avantages du gaz dans ses diverses applications domestiques :

En cuisine : souplesse, réglage précis, four à thermostat;

Eau chaude : eau chaude courante **économique** en permanence;

En chauffage : liberté totale de ne se chauffer que quand on veut et autant qu'on veut.

Ils apprécieront d'autant plus l'équipement TOUT-GAZ qu'il leur permettra de bénéficier de tarifs avantageux.

GAZ
DE VILLE

A 4 - R. L. Dupuy

Architectes, entrepreneurs, décorateurs

Pour vos revêtements de sols

DALLES DÉCORATIVES

CEMETEX

et *VINYFLEX*

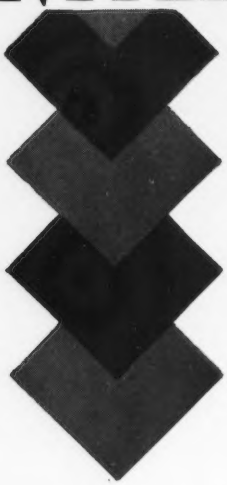

POSE RAPIDE

ENTRETIEN FACILE

CEMETEX, BUREAUX, 25, RUE St-FERDINAND, PARIS-17e, TEL. : ETOILE 72-80

CEMETEX FILIALE DUNLOP

INSTITUT DU CANCER - FONDATION BERGONIE - BORDEAUX

Augmentez le rendement de vos installations avec cette grande cuisine moderne

QUAND vous étudiez les installations d'un de vos clients vous voulez qu'il soit satisfait. Faites-les bénéficier des derniers perfectionnements de la technique, ils vous en seront toujours reconnaissants ! Les grandes cuisines ARTHUR MARTIN ont été étudiées pour s'adapter parfaitement aux besoins de chaque utilisateur, pour diminuer le nombre de personnes nécessaires à la préparation des repas et pour économiser, au maximum, le combustible : de nombreux tests ont, en effet, prouvé qu'une grande cuisine ARTHUR MARTIN permet une augmentation considérable du rendement. Nous vous proposons de vous envoyer une documentation complète qui vous montrera tous les avantages que vous retirerez des grandes cuisines ARTHUR MARTIN. Vous connaîtrez ainsi leurs plus récents perfectionnements et vous pourrez en faire profiter chacun de vos clients. Expliquez-leur les avantages des appareils ARTHUR MARTIN, ils vous en remercieront.

S.A.G.A.M. ARTHUR MARTIN

SIÈGE SOCIAL ET SERVICE COMMERCIAL, 36, RUE DE CHATEAUDUN, PARIS-9e — TÉLÉPHONE TRI 06-21

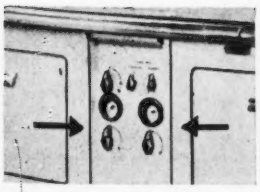

L'entretien est très facile : derrière ce panneau central démontable, se trouvent tous les organes principaux de l'appareil.

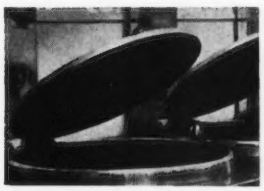

Les couvercles des marmites tiennent ouverts dans n'importe quelle position grâce à une charnière spéciale.

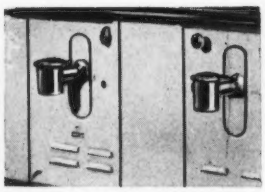

Vous apprécierez la blancheur éclatante de l'émail Arthur Martin fabriqué spécialement pour résister aux plus hautes températures.

Pour augmenter le rendement de vos installations.

Renvoyez ce BON à la S.A.G.A.M. 36, rue de Châteaudun, PARIS, pour recevoir, sans engagement de votre part, une documentation complète. Indiquez simplement :

VOTRE NOM
VOTRE ADRESSE

pousse les murs

en installant des

CLOISONS MOBILES

fournies par l'ancienne

INTERCOIT

Seules elles permettent toutes les combinaisons :

cloisons, porte-fenêtres, vitrages, couloirs, placards ou cuisines sur pied-coulisses, portes tenant de placards et tous cas spécieux.

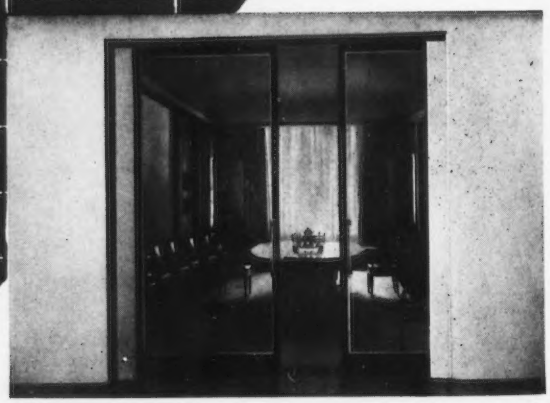

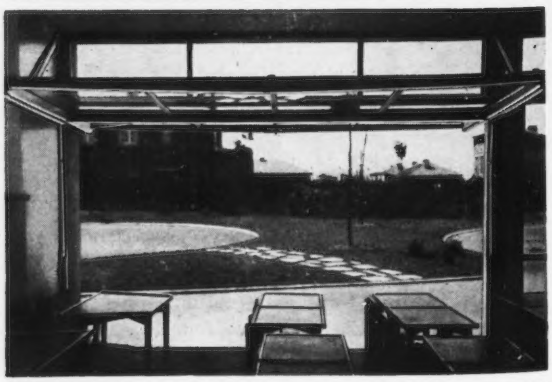

Manœuvre à main, mécanique, électro-mécanique, et par cellule photo-électrique.

Des spécialistes sont à vos ordres pour fournir études et devis, **gratuitement.**

Sur demande, envoi de notre ALBUM 55.

CMP 118

FOSSIER ALLARD & Cie

Société à Res. Limitée au Capital de 58.482.000 frs

114, rue des Pyrénées Paris XXe - MEN. 11-04

le parement idéal pour portes isoplanes

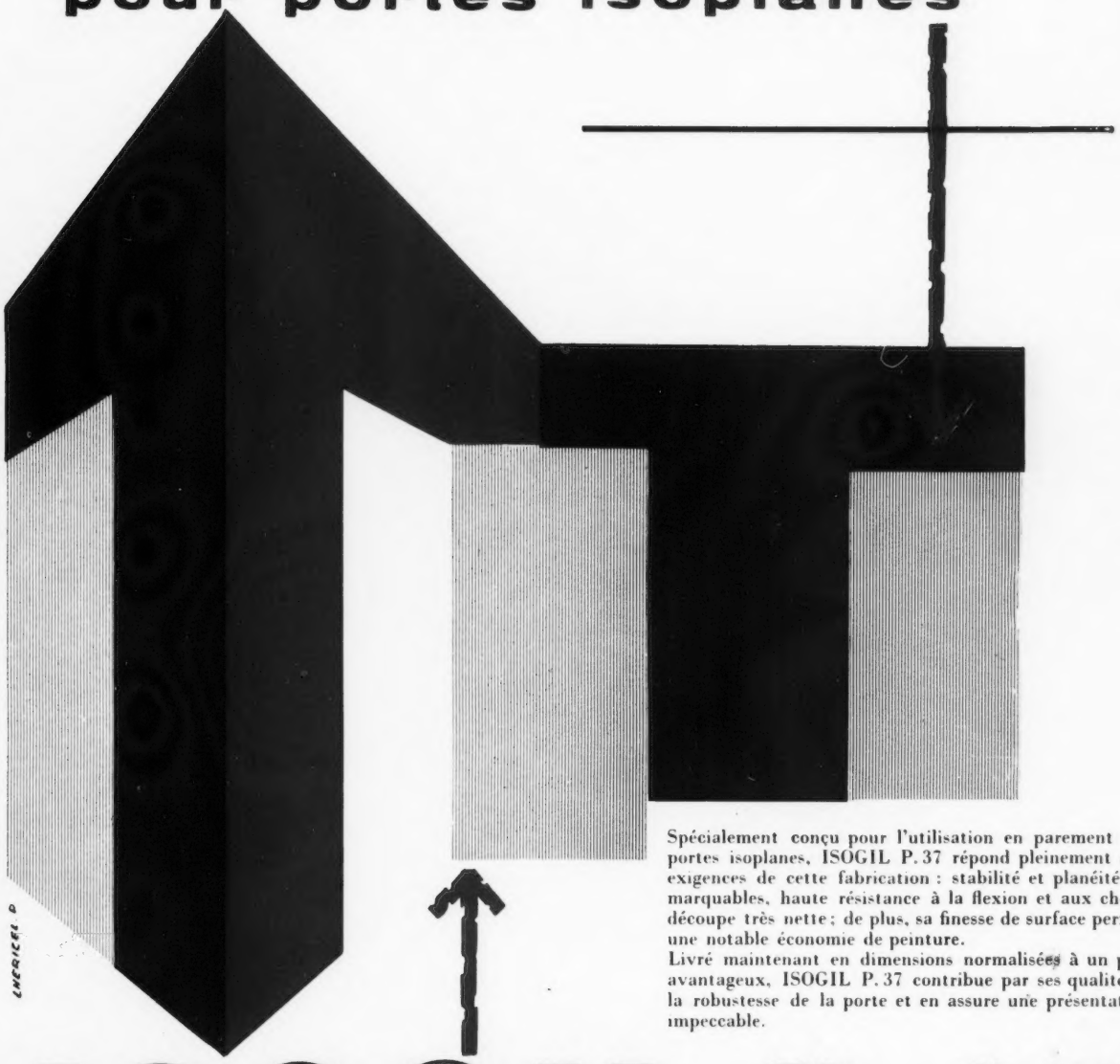

Spécialement conçu pour l'utilisation en parement des portes isoplanes, ISOGIL P. 37 répond pleinement aux exigences de cette fabrication : stabilité et planéité remarquables, haute résistance à la flexion et aux chocs, découpe très nette ; de plus, sa finesse de surface permet une notable économie de peinture.
Livré maintenant en dimensions normalisées à un prix avantageux, ISOGIL P. 37 contribue par ses qualités à la robustesse de la porte et en assure une présentation impeccable.

ISOGIL P. 37

AGENT EXCLUSIF DE VENTE

ISOREL 67, Boulevard Haussmann, PARIS

PUB. HUBERT BAILLE

Pub Morin 417

SECCACIER

le spécialiste du chauffage économique

Les chaudières Seccacier .
- ont un rendement minima de 80 % .

elles sont en acier.
- utilisent les combustibles les moins chers
- permettent de trouver exactement le modele qui convient à l'installation.
- **sans difficulté ni perte de temps entrent dans n'importe quelle chaufferie :**
- elles sont sectionnées.

Nos fabrications :
CARBOBLOC, SOCCA, SOCCAREX, CARBOFUEL

matériel de conception et de fabrication entièrement française

SECCACIER

SECCACIER-PARIS : 15, rue Emile Duclaux Tél. SUF 83-50 et la suite
SECCACIER-SUD : 9, rue Pierre Dupré - MARSEILLE - Tél. : PRADO 23-28
SECCACIER-OUEST : 95, avenue de Villiers PARIS 17e - Tél. : MAC. 11-19
SECCACIER-EST : 95, avenue de Villiers - PARIS 17e - Tél. : MAC. 11-19
SECCACIER-NORD : 36 bis, rue de Bourgogne - LILLE - Tél. : 54-84-39
SECCACIER-CENTRE : 12, rue de Rabanesse - CLERMONT-FERRAND Tél. : 65-96

ici, **il faut** une porte de sécurité :

MAGASIN | SALLE DE MACHINES | CHAUFFERIE | CABINE CINÉMA | CAVE

La porte métallique ARBEL trouve son utilisation parfaite dans tous bâtiments nécessitant une fermeture inviolable.

- toujours fournie avec son huisserie.
- conforme aux normalisations Afnor et U.T.E.
- Peu coûteuse car fabriquée en grande série.

PAUL-MARTIAL.145

PORTE METALLIQUE

EN TOLE EMBOUTIE

ARBEL

SIÈGE SOCIAL : 24, RUE DU ROCHER. PARIS (VIIIe) - LAB. 74-20
USINES : 2, BOULEVARD FAIDHERBE. DOUAI (NORD) - TÉL. 83 +

tout se commande d'un doigt dans ma SAINT-LAURENT

UN DOIGT, et il s'ouvre tout seul mon placard "automatic" Saint-Laurent; j'ai tout ce qu'il me faut sous la main, tout sous les yeux.

Dans le haut du placard "automatic"... mes réserves sont faciles à atteindre.

Vous économiserez du temps, de la place; votre vie sera simplifiée par les nombreuses astuces (protégées par 87 brevets internationaux) des éléments de cuisine SAINT-LAURENT. Vous serez fière de votre cuisine que vous pourrez installer sans grand frais, par tranches successives.

Convoquez notre agent; son adresse et tous renseignements vous seront communiqués sur simple demande à :

D'UN DOIGT, je fais basculer ma poubelle "équipjet", prête à recevoir déchets et épluchures.

D'UN DOIGT, je fais sortir entièrement les tiroirs, les étagères à glissières; le fond des placards vient à moi. D'une légère poussée, je remets tout en place.

149, Avenue de Wagram - Paris XVIIe
Tél. : CAR. 87-71

La vieille maison
aux idées jeunes!..

STORES
VOLETS ROULANTS

BAUMANN

Stores
Volets roulants
Portes de garage
persiennes
etc...

BAUMANN FILS & Cie
S.A.R.L AU CAPITAL DE 30.000.000 FRS
Siège Social : MELUN (S-et-M) - Tél. 02-60
Bureau de vente pour PARIS et BANLIEUE
8 r. Abel, PARIS 12e - Tél. DID. 48-33

LA QUALITÉ A PARLÉ...
Ventes triplées en 5 ans!

Rhonelec

CHAUFFE-EAU * BLOC-DOUCHES
Eléments métalliques de Cuisine

ÉQUIPEMENT MÉNAGER FRANÇAIS
LEC 23-80 **PARIS • VALENCE** TÉL 36-54

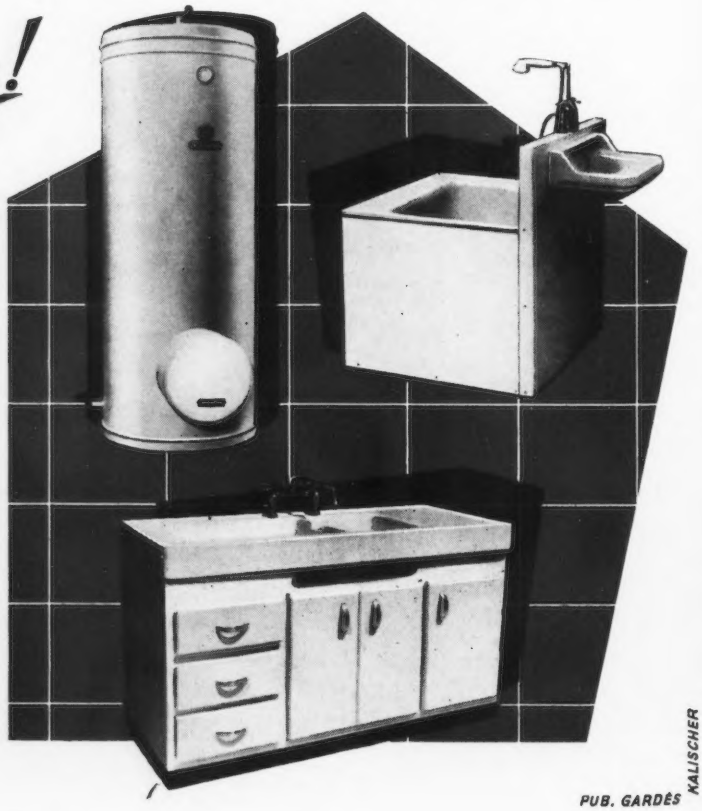

PUB. GARDÈS KALISCHER

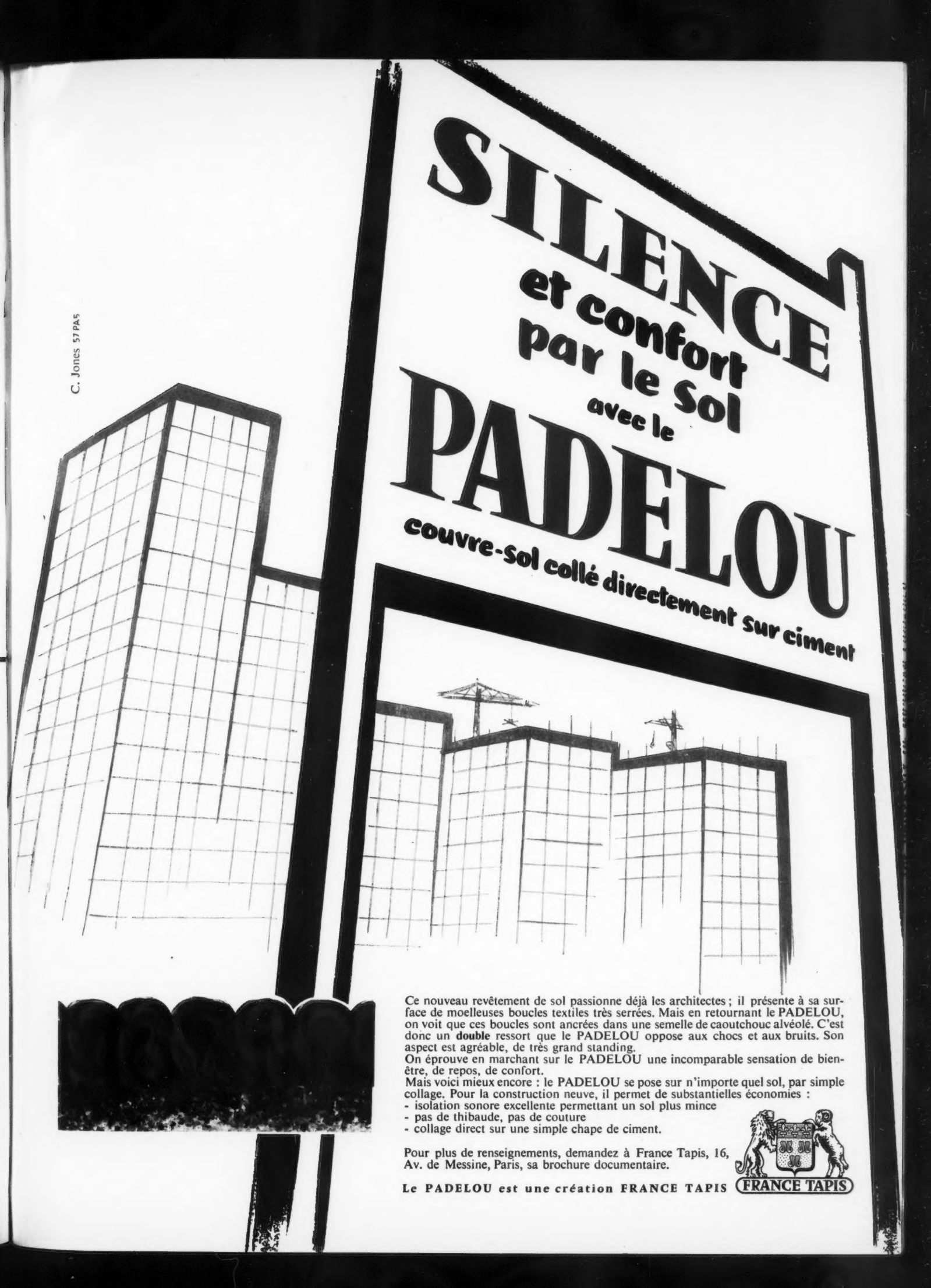
SILENCE
et confort
par le Sol
avec le
PADELOU
couvre-Sol collé directement sur ciment
C. Jones 57 PAS
Ce nouveau revêtement de sol passionne déjà les architectes ; il présente à sa surface de moelleuses boucles textiles très serrées. Mais en retournant le PADELOU, on voit que ces boucles sont ancrées dans une semelle de caoutchouc alvéolé. C'est donc un **double** ressort que le PADELOU oppose aux chocs et aux bruits. Son aspect est agréable, de très grand standing.
On éprouve en marchant sur le PADELOU une incomparable sensation de bien-être, de repos, de confort.
Mais voici mieux encore : le PADELOU se pose sur n'importe quel sol, par simple collage. Pour la construction neuve, il permet de substantielles économies :
- isolation sonore excellente permettant un sol plus mince
- pas de thibaude, pas de couture
- collage direct sur une simple chape de ciment.
Pour plus de renseignements, demandez à France Tapis, 16, Av. de Messine, Paris, sa brochure documentaire.
Le PADELOU est une création FRANCE TAPIS
FRANCE TAPIS

Représentant avec depôt en France: Columbia Commerce & Credit Corporation Ltd. - 22, Place Vendôme - PARIS

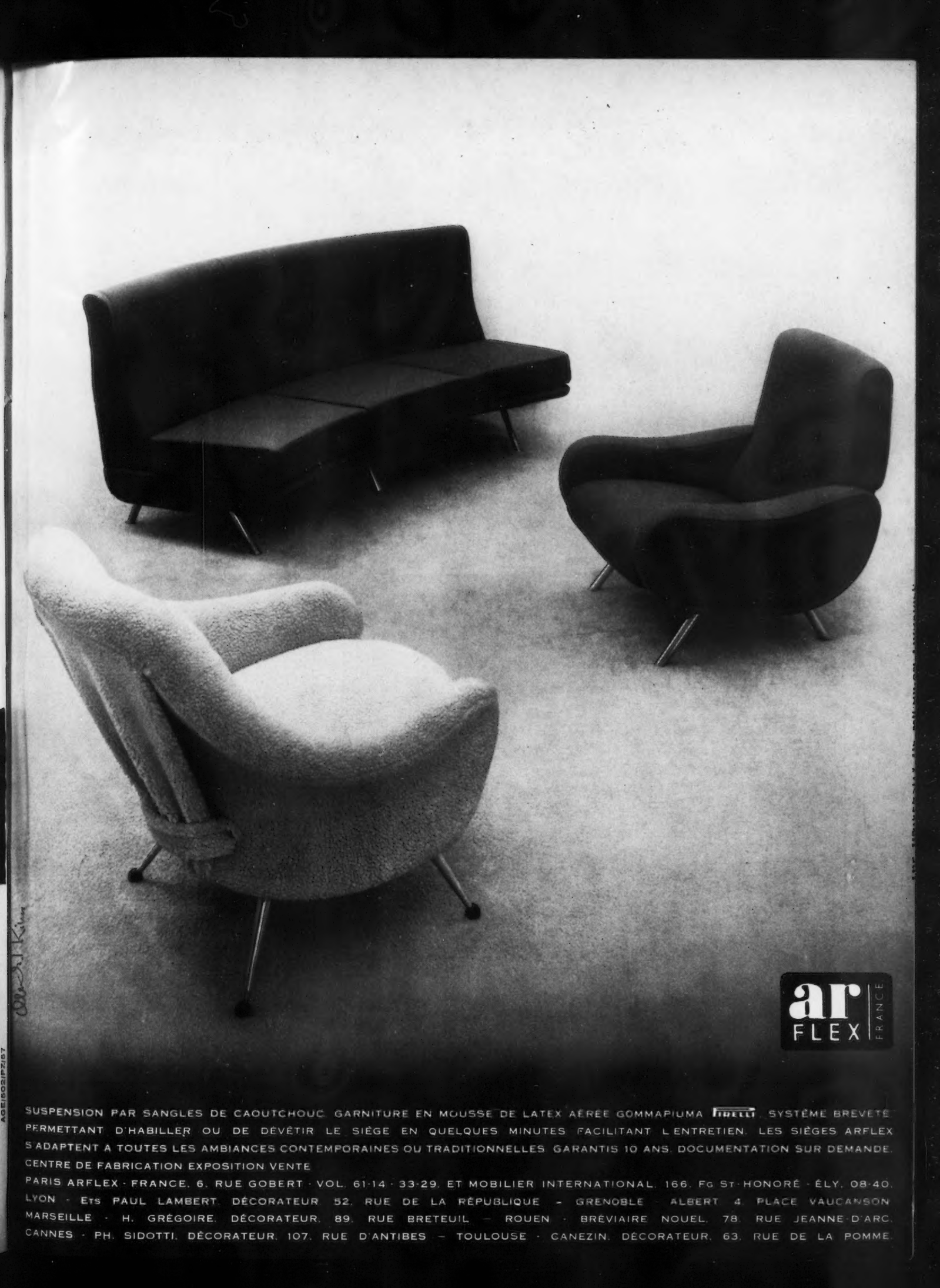

SUSPENSION PAR SANGLES DE CAOUTCHOUC. GARNITURE EN MOUSSE DE LATEX AÉRÉE GOMMAPIUMA PIRELLI. SYSTÈME BREVETÉ PERMETTANT D'HABILLER OU DE DÉVÊTIR LE SIÈGE EN QUELQUES MINUTES FACILITANT L'ENTRETIEN. LES SIÈGES ARFLEX S'ADAPTENT A TOUTES LES AMBIANCES CONTEMPORAINES OU TRADITIONNELLES. GARANTIS 10 ANS. DOCUMENTATION SUR DEMANDE.

CENTRE DE FABRICATION EXPOSITION VENTE

PARIS ARFLEX - FRANCE. 6, RUE GOBERT - VOL. 61-14 - 33-29. ET MOBILIER INTERNATIONAL. 166, FG ST-HONORÉ - ÉLY. 08-40.
LYON - ETS PAUL LAMBERT. DÉCORATEUR. 52, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - GRENOBLE - ALBERT. 4, PLACE VAUCANSON.
MARSEILLE - H. GRÉGOIRE. DÉCORATEUR. 89, RUE BRETEUIL - ROUEN - BRÉVIAIRE NOUEL. 78, RUE JEANNE-D'ARC.
CANNES - PH. SIDOTTI. DÉCORATEUR. 107, RUE D'ANTIBES - TOULOUSE - CANEZIN. DÉCORATEUR. 63, RUE DE LA POMME.

AGE 1602 IPZ 157

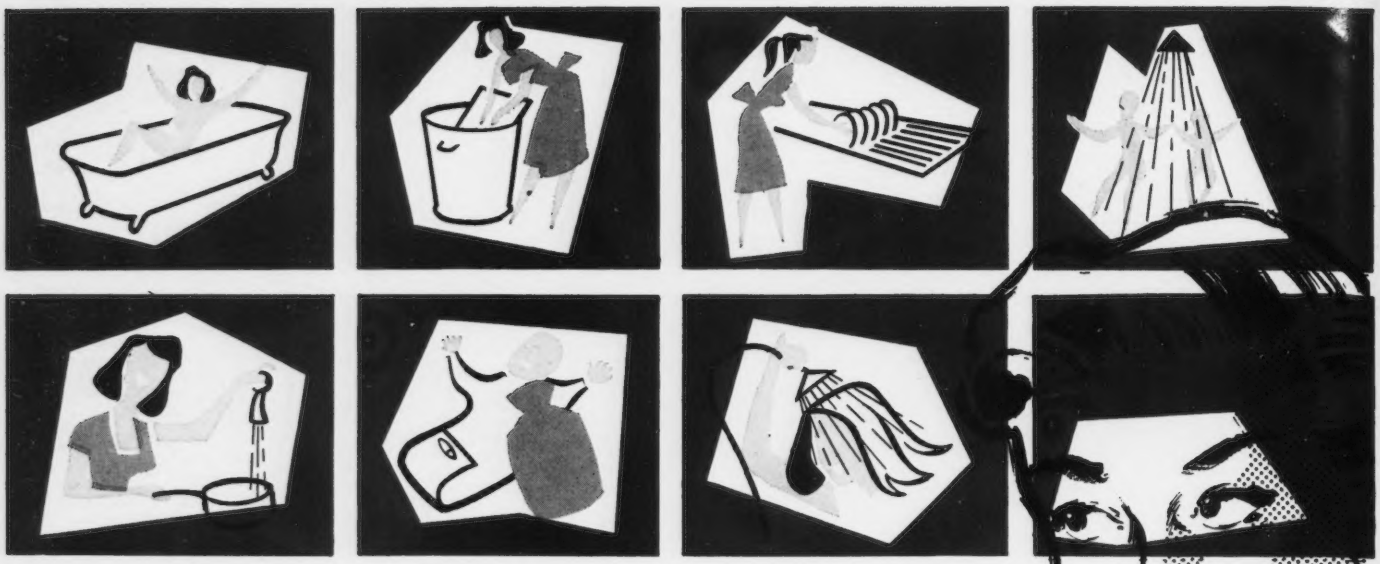

QU'ATTEND-ELLE *de vous?*

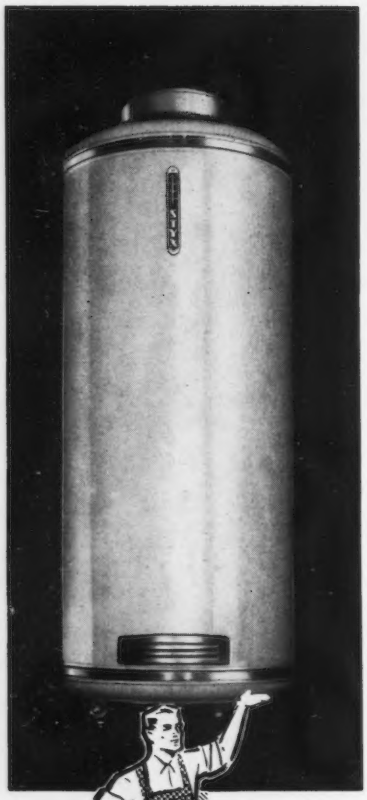

de l'eau chaude PARTOUT TOUJOURS

à la température constante choisie par elle

En prévoyant **STYX GAZ** le chauffe-eau le plus logique et le mieux pensé vous lui donnerez satisfaction

Parce qu'il est logique STYX fonctionne par accumulation :
Un seul appareil pour toute la maison dispense l'eau chaude à tous les robinets, à température désirée et constante.

Parce qu'il est logique STYX fonctionne au gaz : Seul le gaz, au pouvoir calorifique élevé, permet d'incorporer sous un faible volume un foyer très puissant, à grande vitesse de chauffe, assurant un renouvellement permanent de l'eau chaude au fur et à mesure de sa consommation, **24 heures sur 24.**

Parce qu'il est le mieux pensé est doté en exclusivité d'avantages techniques dont l'intérêt ne peut vous échapper : un serpentin de préchauffage qui augmente d'un tiers, la réserve de calories, un brûleur à sécurité positive totale par thermocouple. On profite au maximum, des tarifs dégressifs du gaz, avec un STYX (un bain coûte de 25 à 35 frs).

STYX GAZ

toutes capacités - tous gaz

STYX fait actuellement le bonheur de plus de 120.000 foyers modernes.

CHAUFFE-EAU

STYX

140, rue de la Croix-Nivert - PARIS (XVe) - LEC. 54-90 (6 lignes)

CG241 *Pub. Lubrina*

Hôpital de Caillac
Arch. BOUDOIN Poitiers
AUGEREAU Bordeaux
Ent. SODIS - Royan

GERFLEX
peut se relever
en plinthe

GERFLEX
revêtement plastique

Centre d'études nucléaires de Saclay.

Groupe d'immeubles à Bobigny
Architectes D. P. L. G.
NEEL et GAMBA
Entrepreneur CAPY

Centre Médico-Social de Cœuilly
Architecte D. P. L. G.
J. HEULOT
GERFLEX posé en 1952

Documentation sur demande à :

GERFLEX
69, RUE DU QUATRE-AOUT, VILLEURBANNE, Vi. 64-01
108, RUE MOLIÈRE, IVRY (Seine) - ITA. 58-60

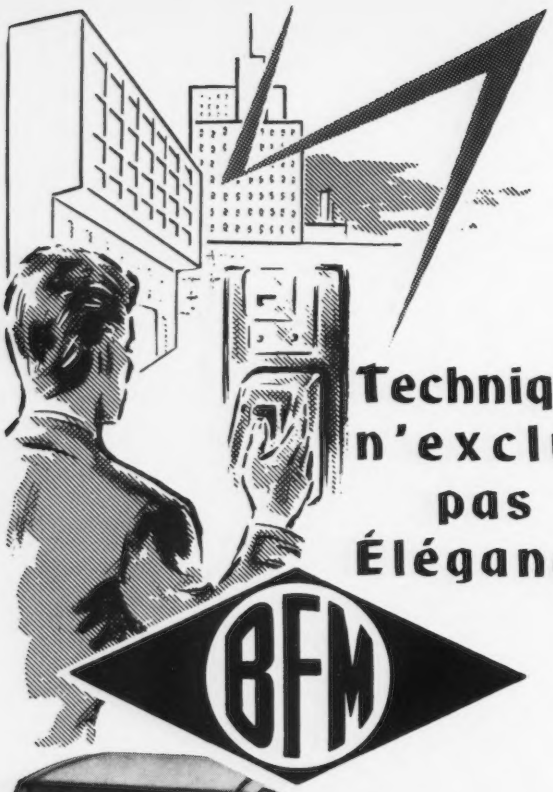

Technique n'exclut pas Élégance

BFM

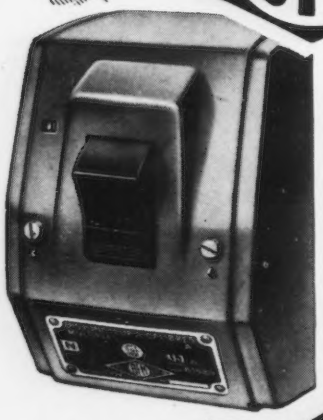

Type n° 81685

Lance en France le 1er DISJONCTEUR
à calibres multiples
(Shunts incorporés)
à esthétique fonctionnelle

SOFEL

Ligne élégante.
Grande solidité.
Multi-réglage instantané par tambour rotatif (Système breveté).
Verrouillage des contacts

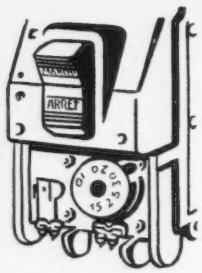

Matériel admis à la marque USE

BRESSON - FAILLE - MARCHAND
241, Avenue Gambetta - PARIS-20e
Tél. MENilmontant 61-31
CONSTRUCTEURS D'APPAREILS DE BRANCHEMENTS ET DE TABLEAUX

tous les jours

le train

relie Paris à 100 villes à plus de 100 de moyenne

le train est rapide, confortable, ses horaires sont commodes.

PUB HUBERT BAILLÉ - PARIS

avec le train... vous gagnez du temps

16.57

L'ÉCLAIRAGE EST AFFAIRE DE TECHNICIENS

***Faites confiance aux techniciens Philips** pour résoudre vos problèmes d'éclairage. Il n'y a pas de solution standard : il n'y a que des cas particuliers. Chaque problème exige un examen approfondi.*

***N'hésitez** pas à consulter, à titre gracieux et sans engagement de votre part, les spécialistes du*

BUREAU D'ÉTUDES PHILIPS
50, Avenue Montaigne — Paris 8e

Le matériel d'éclairage se perfectionne sans cesse. C'est ainsi que vous disposez de 2 teintes de lampe qui respectent fidèlement les couleurs.

2 lampes fluorescentes

* **BLANC SOLEIL** *" DE LUXE "*

Blanc Soleil crée l'ambiance chaude et ensoleillée d'une belle journée d'été. Convient aux pièces d'habitation, salles de restaurant, cafés, salons de coiffure, théâtres, etc...

avec " **BLANC SOLEIL** "
confort, intimité

* **BLANC BRILLANT** *" DE LUXE "*

Blanc Brillant donne une lumière éclatante qui met en valeur les coloris des objets exposés. Convient aux magasins de vente, halls d'exposition, vitrines, etc...

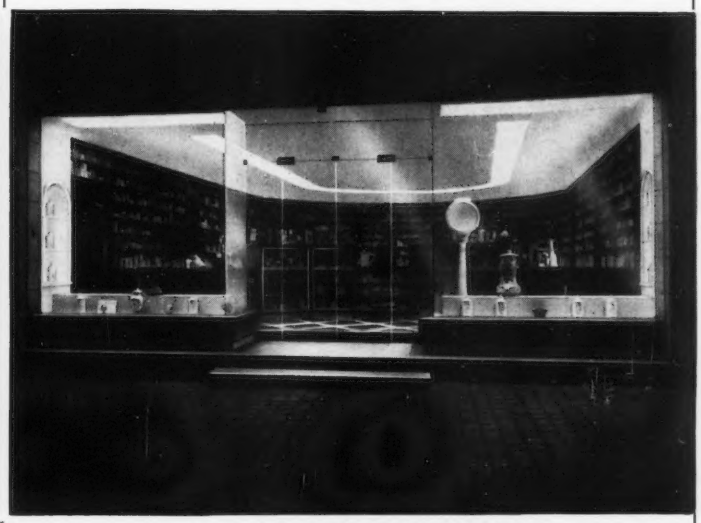

avec " **BLANC BRILLANT** "
fraîcheur, éclat, gaîté

* *Documentation détaillée sur demande*

PHILIPS

PHILIPS ÉCLAIRAGE — 50, AVENUE MONTAIGNE — PARIS 8e

toute installation de

CHAUFFAGE

pose un problème de

RÉGULATION

LA THERMOSTATIQUE

vous proposera

TOUJOURS LA MEILLEURE SOLUTION

PUB LUBRIN Th 132

VANNES MELANGEUSES
COMPENSATEURS
ARMOIRES DE REGULATION

Contrôles "SATCHWELL"

LA THERMOSTATIQUE

Société Anonyme au Capital de 150.000.000 de Francs

LES LILAS (Seine) - VIL. 99-23 (+)

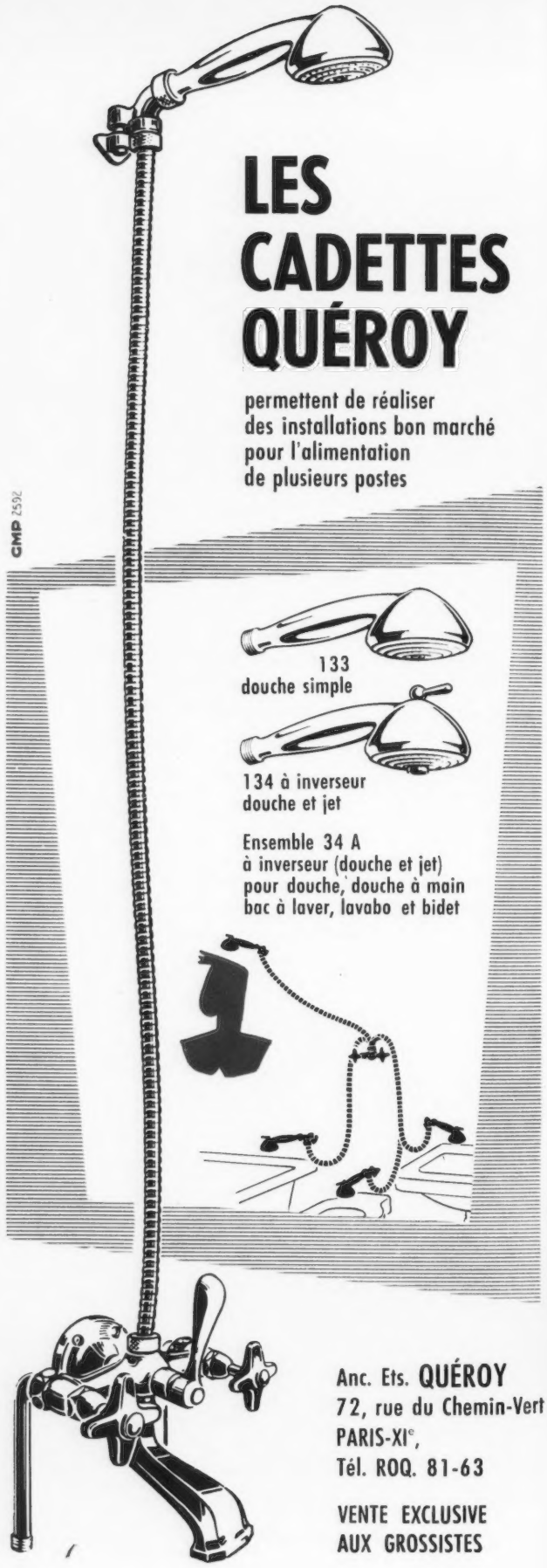

LES CADETTES QUÉROY

permettent de réaliser
des installations bon marché
pour l'alimentation
de plusieurs postes

Anc. Ets. **QUÉROY**
72, rue du Chemin-Vert
PARIS-XIe,
Tél. ROQ. 81-63

VENTE EXCLUSIVE
AUX GROSSISTES

*2 RÉALISATIONS
1 TECHNIQUE

Solmatic

*** EN 1951**

RÉALISE LE PREMIER
LE STORE VENITIEN A MANŒUVRE UNIQUE

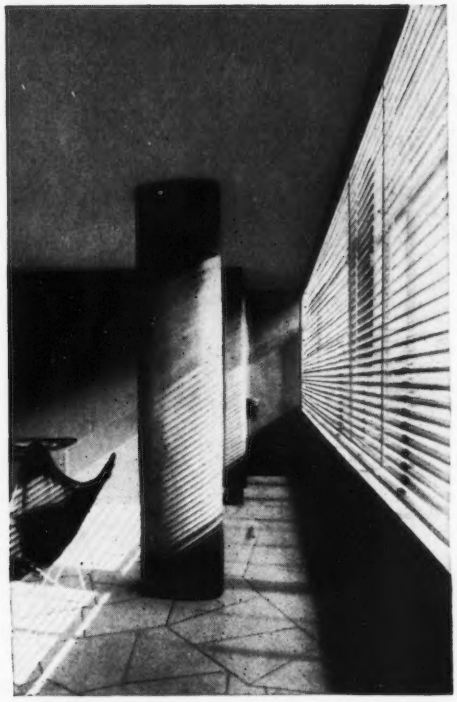

*** EN 1957**

LANCE LE PREMIER
LE VOLET ROULANT A LAMES ORIENTABLES

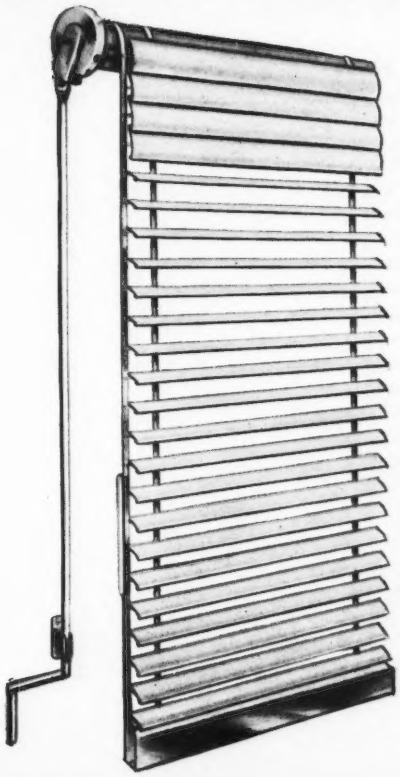

- Pose à l'extérieur **guidage latéral**
- Montée, descente, orientation par **manœuvre unique**
- **Lames rigides** en alliage léger émaillées ; s'enroulent comme celles d'un **volet roulant** ; s'orientent comme celles d'un **store vénitien.**

Cité Universitaire à Antony — Aérogare d'Orly — Agence Avenue de l'Opéra — Villa particulière à Neuilly — Laboratoire Geigy à Paris

Lamelles en matériel *Luxaflex*

Documentation complète sur demande

GRIESSER & Cie S.A.R.L. au Capital de 8.400.000 francs
Siège social et usine : **NICE - 10, Av. Ste-Marguerite** - Tél. : 614-31
Usine à **SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS** (Seine-et-Marne) - Tél. : 538
Bureau de **PARIS** - 72, boulevard Haussmann - Tél. : EURope 54-14
Agence de MARSEILLE, 18, rue de la Grande-Armée. - Tél. NA. 16-26.

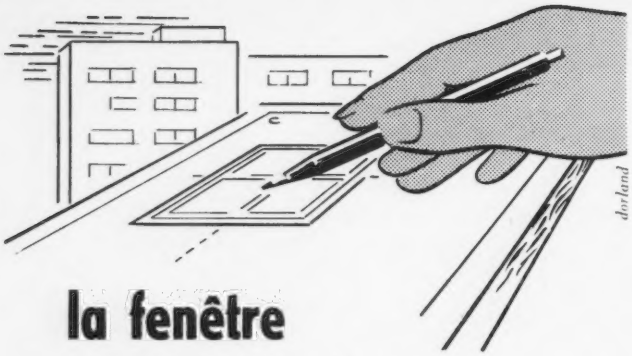

la fenêtre
commande le confort
de toute l'habitation

Faites poser les joints métalliques brevetés Benoit sur les portes et fenêtres de vos constructions.

Quel confort pour vos clients! Finis les courants d'air, les infiltrations de pluie, vent, poussière... et 40 % d'économie de combustible en hiver.

Posés par menuisiers-monteurs spécialisés, les joints métalliques Benoit, garantis 20 ans sont pratiquement inusables.

Messieurs les Architectes nous font confiance depuis de nombreuses années; nous étudions gratuitement tous les problèmes qui nous sont soumis.

Demandez la documentation gratuite N° 55

JOINTS BENOIT

Joints métalliques brevetés

11, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e - Tai. 66-24

Agences et pose dans toute la France et l'Afrique du Nord. Consultez-nous

Liste des principales Agences Benoit

ALGER Parc de Miremont Bouzarea

ANGERS 1, rue Corneille tél. : 44-78

ANNECY 5, rue Joseph-Blanc tél. : 15-98

CHALON-s/SAONE 10, r. Gauthey tél. : 11-80

CHARTRES 90, rue de Sours tél. : 616

LILLE 15, rue Jules-Delcenserie (Marcq-en-Baroeul) tél. : 55-73-17

LIMOGES 26, rue Pasteur tél. : 75-21

LYON 2, cours Gambetta tél. : PA. 29-03

MARSEILLE 23, bld Dugommier tél. : Colbert 33-14

MONTBELIARD 36, rue Cuvier tél. : 407

NANCY 58, rue Beauregard tél. : 52-05-77

NEVERS 7 bis, rue du Banlay tél. : 15-35

NIMES 90, route d'Alès tél. : 52-07-77

REIMS 8, rue des Augustins tél. : 47-25-81

RENNES 23, rue de Paris tél. : 54-33

ROUEN 9, quai du Havre tél. : R. 1-94-80

SAINT-BRIEUC 13, côte Vendel tél. : 3-47

SALLES D'AUDE Mr André BALAYE - tél. : 4

STRASBOURG 34, rue Gratien (Kœnigshoffen) tél. : 3-208-26

TOULOUSE 16, rue Frédeau

TOURS 91, rue Origet

VICHY 4, rue Nicolas-Larbaud

Un record !

La part prise par les CARREAUX DE CIMENT dans la Construction.

En 1955, il y a eu 2.000.000 de mètres carrés de sols qui ont reçu un revêtement en Carreaux de Ciment - soit 30% des immeubles nouvellement construits.
C'est que les utilisateurs y trouvent chaque jour de nouveaux avantages.

★ **C'est le moins cher des sols de qualité,** à l'achat et à l'usage.

★ **C'est aussi le plus solide,** parce que fabriqué exclusivement avec des matières minérales agglomérées sous des pressions extrêmement élevées.

★ **La pose est simple,** grâce à un calibrage rigoureux, une planéité parfaite et une égalité de teinte constante.

★ **Il est facile à entretenir,** un peu d'eau savonneuse suffit à le rendre clair et pimpant.

★ **Il est décoratif,** les combinaisons possibles de coloris varient à l'infini, permettant la création d'ensembles originaux. Et mieux la patine du temps, loin de les ternir, avive leur éclat.

■ Matériau garanti conforme aux normes DT. 074-0 du REEF.

A MESSIEURS LES ARCHITECTES, documentation détaillée sur l'ensemble des fabrications françaises, fournie sur simple demande.

11, Rue Alfred Roll, PARIS-17e — GAL 77-64

STORE " SOL-AIR " " KIRSCH "

à lames orientables doublement incurvées.

QUELQUES RÉCENTES RÉFÉRENCES :

- Imm. "Porte Oceane" Le Havre - Perret arch. : 950 stores
- Imm. "Bagatelle" : Neuilly - Coulon arch. : 800 —
- Collège Jeunes Filles : Lyon - Payen arch. : 300 —
- Aéroport d'Orly, bureaux TWA et TAI : 600 —
- Imm. Jacquard, Saint-Etienne - Beal arch. : 400 —
- Cité universitaire : Antony - Beaudouin arch. : 1.500 —

Le store SOL AIR " KIRSCH ", n'est vendu sous aucune autre contremarque

TRINGLES A RIDEAUX " KIRSCH "

Tringles traitées par phosphatage, puis émaillées par nouveau procédé au four infrarouge.

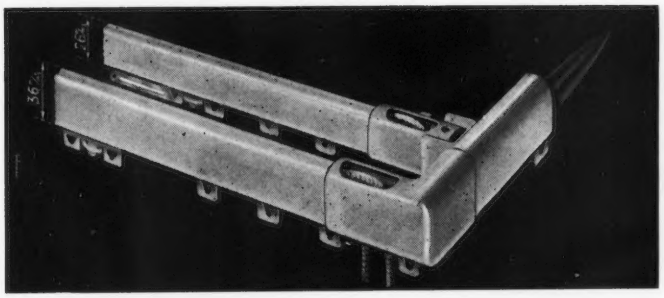

Equipées avec coudes amovibles formant galerie.
Spécialité de tringles cintrées en toutes formes.

AVEC LA PORTE CLOISON COULISSANTE "MODERNFOLD"

gagnez des M²!

composée d'une armature métallique recouverte d'un tissu cuir : roule sous un rail supérieur **sans fixation au plancher.**

EMPLOIS MULTIPLES :
living room, chambres, alcôves, vestiaires, bureaux, chapelles, magasins, restaurants, maisons de santé, clubs, etc.

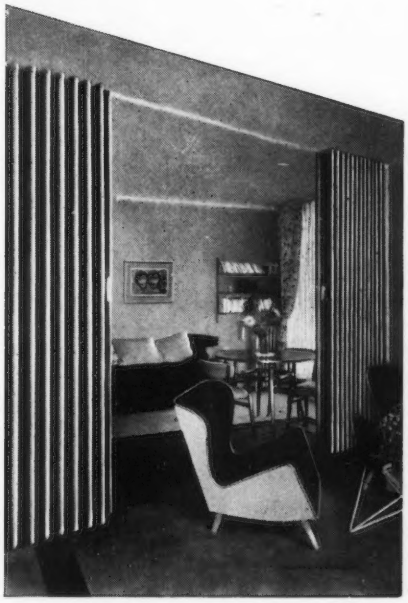

ÉTS FOUASSE, Fabricants - **120, Av. Ledru-Rollin (XIe) - VOL. 21-19**

POUR VOS
FERMETURES

FERMETURES
à lames agrafées

GRILLES
en tubes ondulés

VOLETS ROULANTS

DOCUMENTATION
Demandez notre notice 19

LA CUIRASSÉE

124, quai de Bezons, ARGENTEUIL (S.-&-O.)
ARGenteuil 27-31

Entrepreneurs !

logez vos ouvriers sur vos chantiers...
dans les

CONSTRUCTIONS
DÉMONTABLES
préfabriquées en bois

G.C.B

ROBUSTES · CONFORTABLES · EXTENSIBLES
LIVRAISON RAPIDE

ATELIERS · BUREAUX · VESTIAIRES · LOGEMENTS ÉCONOMIQUES
DORTOIRS · CITÉS OUVRIÈRES · BARAQUES DE CHANTIER, ETC...

G.C.B

53, Boulevard Bineau - NEUILLY-SUR-SEINE (Seine) MAI. 94-39
Usine à SAINT-PARDOUX-LA-RIVIÈRE (Dordogne) - Tél. : n° 1 - Dépôt à Aubervilliers (Seine) MAI. 90-54

R. L. Dupuy

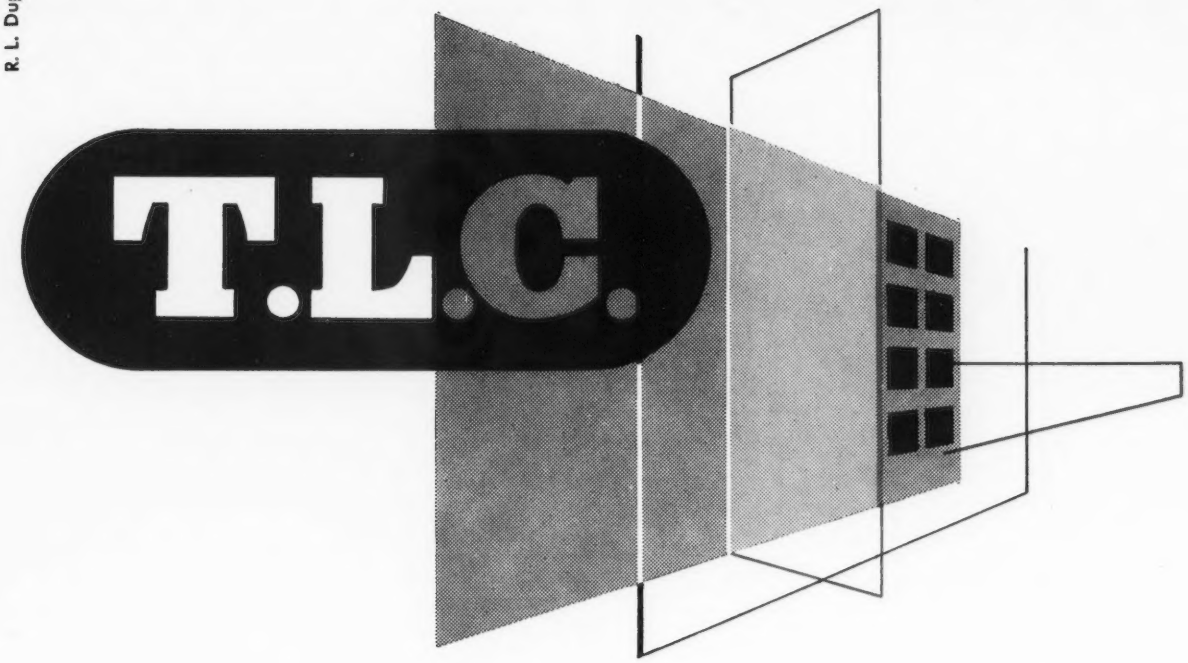

Pour votre satisfaction, pour celle de vos clients

sur vos chantiers

BLANCS et PEINTURES

T.L.C.

Cent ans de recherches et de travaux dans le domaine de la peinture, la satisfaction de milliers de clients à travers quatre générations justifient votre confiance.
La marque T. L. C. synonyme depuis 1825 de qualité en peinture couvre uniquement

de bons produits, pour un beau travail !

Qualité depuis 1825

T.L.C.

La fabrication la plus moderne

THÉODORE LEFEBVRE *vous conseille :*

THELEMAT donnera à vos intérieurs soignés un fini mat irréprochable.

THELO couvrira vos immeubles des tons les plus frais.

THEODORE LEFEBVRE & Cie

6, RUE ALAIN-DE-LILLE - LILLE (NORD) TÉL. 53.09.2

maquettes
Tabacoff

6, rue de Lanneau
Paris 5e ode 95-58

PLAFOND VITREX

PRODUCTION VITREX S. A. CAPITAL 36.000.000 DE FRS

27, RUE DROUOT - PARIS-9e - PRO. 03-03 et la suite

Etude gratuite sur demande - Notice P. 44

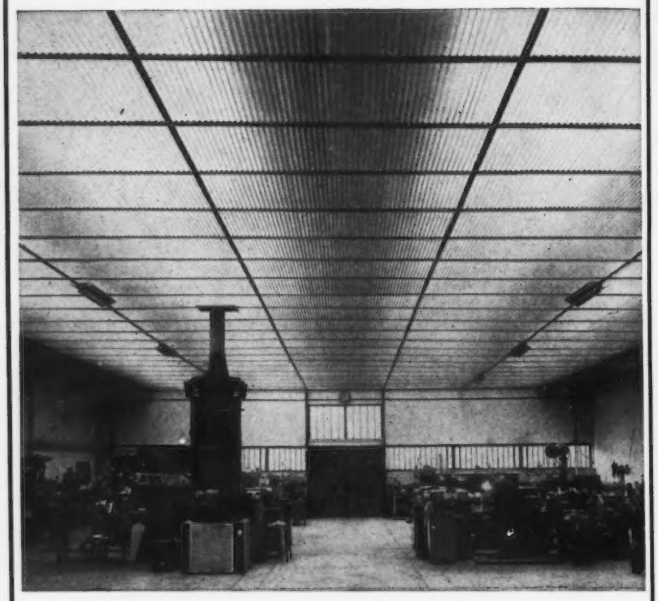

FISCHER et SCHENTER, 32, AVENUE ARISTIDE-BRIAND - ARCUEIL
MÉCANIQUE GÉNÉRALE ET DE PRÉCISION
équipés d'un " PLAFOND VITREX "

CLOISONS METALLIQUES TRANSFORMABLES

SOMETA

SOMETA

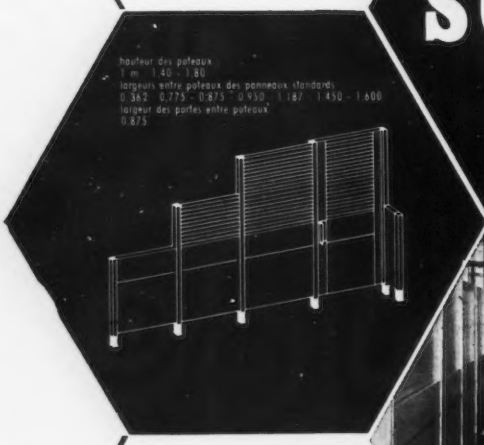

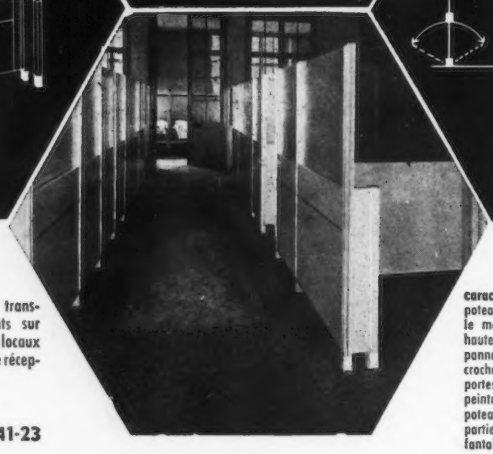

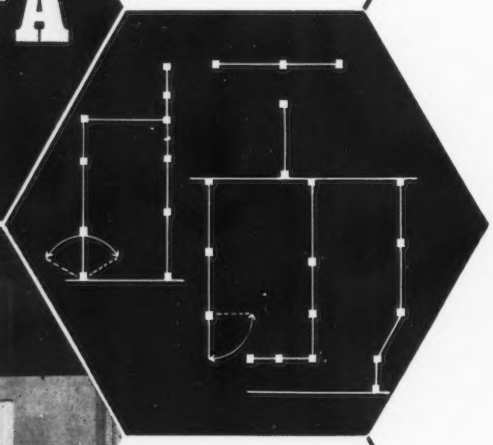

tout en étant préfabriquées, nos cloisons transformables permettent des aménagements sur mesure pour l'équipement rationnel de vos locaux de toutes dimensions (administratif, salle de réception, guichets, dortoirs, réfectoires, etc...).

85, RUE LAFAYETTE, PARIS 9e - TRU. 41-23

caractéristiques techniques.
poteaux de forme carrée de 5 cm. de côté permettant le montage de la cloison dans les quatre directions hauteurs 1 m., 1 m. 40, 1 m. 80.
panneaux monoblocs terminés aux extrémités par des crochets venant s'agrafer dans les lumières des poteaux.
portes métalliques avec oculus et serrure, ou va-et-vient.
peinture polymérisée aux infra-rouges. teintes standard.
poteaux gris-vert. panneaux vert métallisé ou ivoire.
partie supérieure habillée par du verre clair, dépoli ou fantaisie.

En un temps record, grâce à son clips de fixation...
une vraie boiserie murale

Panoclips

Breveté S.G.D.G.

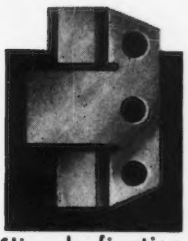

Clips de fixation

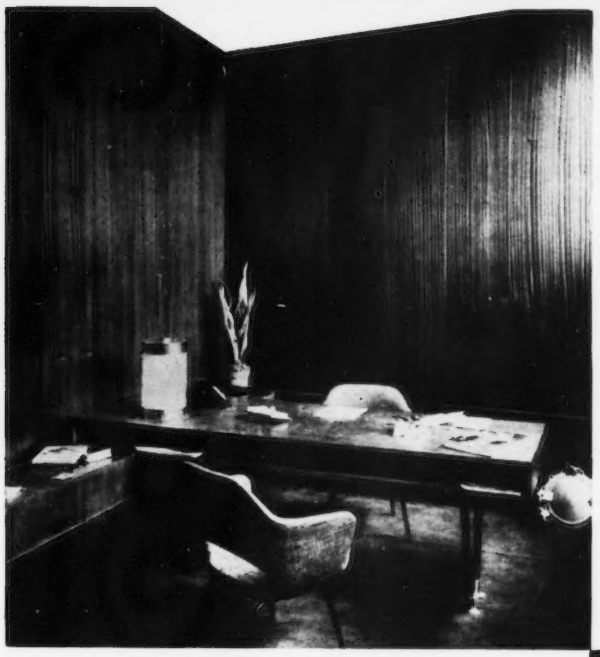

CHAVANE - PARIS

PANOCLIPS, matériau "à la page", a été conçu pour simplifier toutes les opérations d'un agencement :

- Nombre de panneaux nécessaires : il suffit de diviser le périmètre de la pièce par la largeur des panneaux (0 m. 40).
- Gamme de 5 essences permettant de choisir la boiserie en harmonie avec le mobilier.
- Pose rapide, quel que soit le mur, par le procédé breveté du montage.

PANOCLIPS est agréable, car il crée une chaude ambiance et donne une réelle sensation de confort.

PANOCLIPS est économique, non seulement par son prix de revient abordable, mais parce qu'il dure.

PANOCLIPS n'exige aucun entretien, sa surface étant lavable.

PANOCLIPS vendu "au panneau" la dépense à envisager est facile à calculer.

La première dépense est aussi la dernière.

"PANOCLIPS" peut être posé :

- **a** En soubassement de 1 m. 08 de hauteur à partir du sol ou au-dessus de la plinthe existante.
- **b** En revêtement de 2 m. 44 de hauteur si l'on part du sol, ou de 2 m. 55 si l'on fait reposer les panneaux au-dessus de la plinthe, la partie supérieure étant bordée par une moulure spéciale.
- **c** En revêtement total des murs. Si la hauteur est supérieure à 2 m. 44, il y a alors 3 possibilités, en utilisant les moulures décoratives de jointement.
- **d** PANOCLIPS peut être aussi posé horizontalement.
- **e** Le montage à feuillures et clips assure une stabilité parfaite, et une fixation invisible.

5 essences

Chêne
Frêne
Acajou
Sapeli blanc
Pin

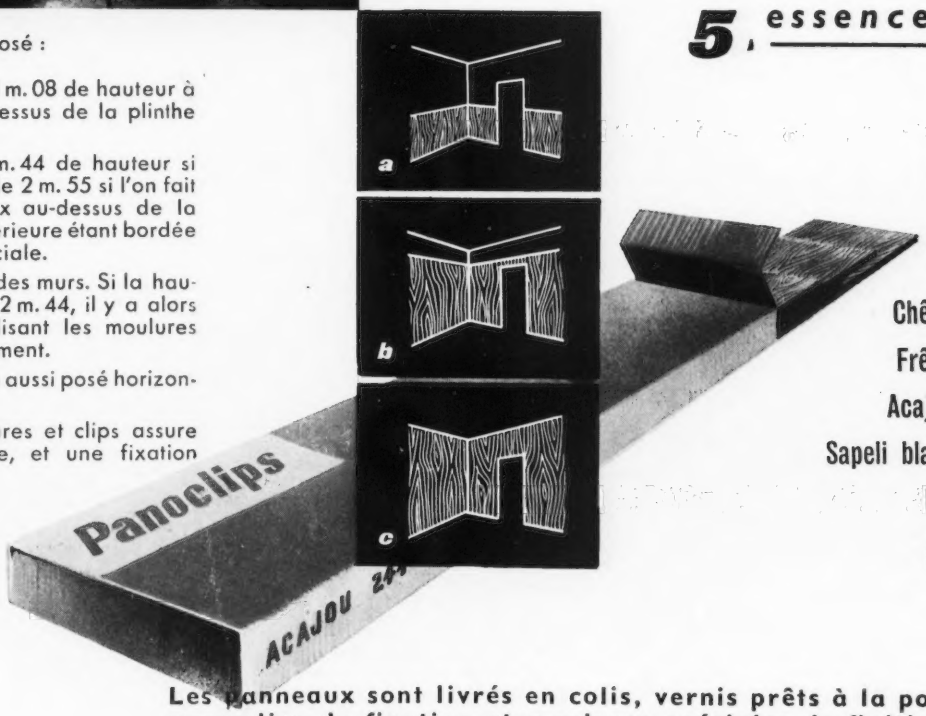

Les panneaux sont livrés en colis, vernis prêts à la pose avec clips de fixation et moulures spéciales de finition.

Production brevetée de la Société PANOLAC : 6, rue de la Trémoille - PARIS qui vous adressera la documentation et la liste de ses dépositaires.

LA PLAQUE A PEINDRE

PLACOPLATRE

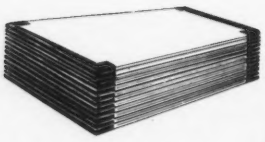

Largeur : 1 m. 20
Epaisseurs : 10 et 13 mm.
Long 2 m. - 2 m. 40 - 2 m. 50
2 m. 80 - 3 m. 20 - 3 m. 60

plafonds, cloisons
revêtements de murs
sous-toitures

Les services techniques de PLACOPLATRE se mettent à votre entière disposition.
Faites appel à eux sans aucun engagement.

Plus de 10.000.000 de m² posés à ce jour

SUR DEMANDE, ENVOI D'UN DÉMONSTRATEUR A NOS FRAIS.

PLACOPLATRE
17, RUE CASSETTE - PARIS 6e - BAB. 07-60/61

MESSE A.O.

CETTE MARQUE *a fait ses preuves...!*

VENTES *triplées* EN 5 ANS

LA QUALITÉ *a parlé...*

ÉQUIPEMENT MÉNAGER FRANÇAIS

Rhonelec

PARIS
LEC 23-80

VALENCE
TÉL 36-54

CHAUFFE-EAU - BLOC-DOUCHES - ÉLÉMENTS MÉTALLIQUES DE CUISINE

PUB. GARDÈS — KALISCHER

la féerie dans la maison

Les panneaux TEXTIGLASS apportent des ressources nouvelles à la construction.
Les décors aux couleurs radieuses éclatent de fraîcheur sous le plastique transparent.
Rien ne peut les altérer, ni eau, ni soleil, ni usure, ni poussière...
Un coup de chiffon ou d'éponge et ils retrouvent leur éclat.
Les panneaux TEXTIGLASS se découpent, se ploient, se percent, se vissent, se clouent, s'agrafent.
à l'extérieur : balcons, auvents, pergolas, devantures, enseignes publicitaires...
à l'intérieur : sous-plafonds, cloisons, cages d'escaliers, chambres d'enfants, douches, hottes de cuisine, bars, meubles, paravents, luminaires, agencements de magasins, comptoirs...
Rouleaux de 0,85 m x 2 m-0,95 m x 2 m-1,05 m x 2 m (ondes 24 x 9)

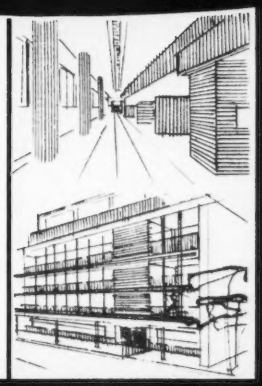

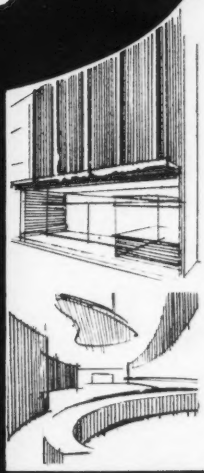

T. V. T. 44, rue Paul Valéry - PARIS (16e) - Tél. : PASsy 13-91

Les panneaux ondulés Textiglass sont des stratifiés polyesters comportant un élément décoratif renforcé par un tissu de verre.

Veuillez m'adresser gratuitement la documentation
"Panneaux TEXTIGLASS"

Nom .....

Adresse .....

Ariane T51

Comme il est exigeant !

Bien sûr, il veut des FERMETURES, mais il les désire solides, belles et pas chères.

•

Rien n'est plus simple :
LA FERMETURE L'INVULNERABLE remplit ces 3 conditions... et... facile à poser !

Notre dernière nouveauté "L'Autobascule" porte brevetée, quasi automatique totalement silencieuse

STORE VÉNITIEN

•

"LA NERVURÉE" rideau à lames agrafées,
"LA RECTA" pour boucheries,
"PERSIENNE" pour fenêtres d'appartements, etc.

Gratuitement études et devis de toutes fermetures

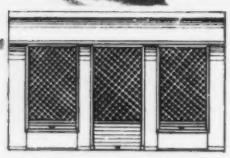

"La Visis" grille de sureté décorative très appréciée pour la visibilité des étalages.

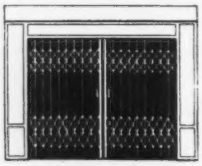

"L'Articulée" fermeture extensible recherchée pour tous genres de magasins.

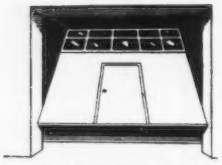

"La Basculante" porte très silencieuse de grande facilité de manœuvre

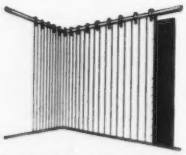

"La Verticale" porte coulissante se déplaçant latéralement sans aucun bruit.

LA FERMETURE
L'INVULNÉRABLE

42, RUE FRANCIS DE PRESSENCÉ, VILLEURBANNE

QUINCAILLERIE DE BATIMENT EN PHILITE

ÉTUDIÉE ET RÉALISÉE PAR PHILIPS

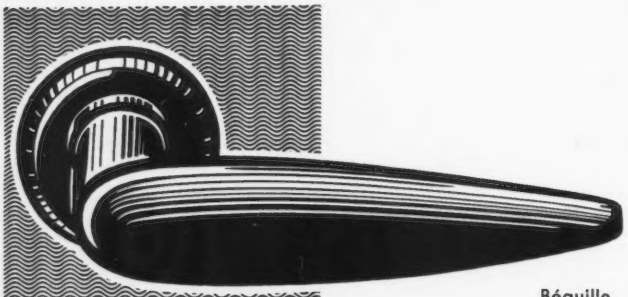

Béquille
Réf. PA 1049

- Robuste
- Légère
- Inaltérable
- Pose simple
- Aucun entretien

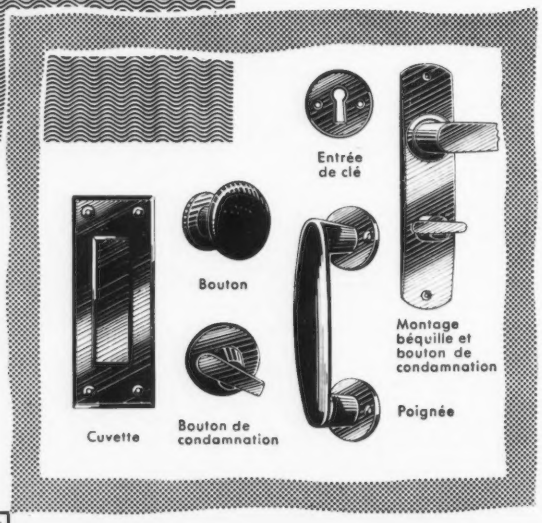

ELVINGER 4429

PHILIPS

Département Commercial "Produits Annexes"
41, Rue de Paradis - Paris-10e - TAltbout 73-15

sur le plan

peinture

nous pouvons vous décharger.

Avez-vous un problème-peinture qui vous préoccupe ?

- Peinture bâtiment - locaux neufs
- Peinture bâtiment - entretien
- Peinture fonctionnelle - locaux et machines
- Peinture antirouille
- Revêtements spéciaux anti-corrosion.

Le service "Documentation-Architectes" des Peintures GAUTHIER est à même de vous décharger d'une grande partie de votre tâche et d'exécuter pour vous toutes études préalables :

- Détermination des meilleurs produits en fonction :
  - de leur destination (protection-finition),
  - de la nature des fonds,
  - des crédits accordés.
- Choix de la meilleure méthode d'application.
- Etudes complètes sur les couleurs fonctionnelles dans les locaux industriels.

En qualité de fabricant et conseil, nous sommes à votre disposition.

Consultez notre service "Documentation-Architectes"
13, rue des Gardinoux - Aubervilliers - Seine
FLAndre 31-50 +

PEINTURES GAUTHIER
BELFORT - PARIS

Exposez-nous ici en quelques lignes le problème-peinture qui se pose à vous ; nous serons heureux d'y répondre.

.....

.....

.....

NOM .....

ADRESSE .....

.....

PROFESSION..... TÉL.....

Produits vedettes : **RUTILEX** : blanc broyé à l'oxyde de titane rutile. **NEOPAKOL** : email glycérophtalique supercouvrant **SUPERLITE** : revêtement en relief pour l'intérieur. **SWIP** : peinture vinylique satinée. Egalement pour intérieurs un émail glycérophtalique et une peinture vinylique mats.

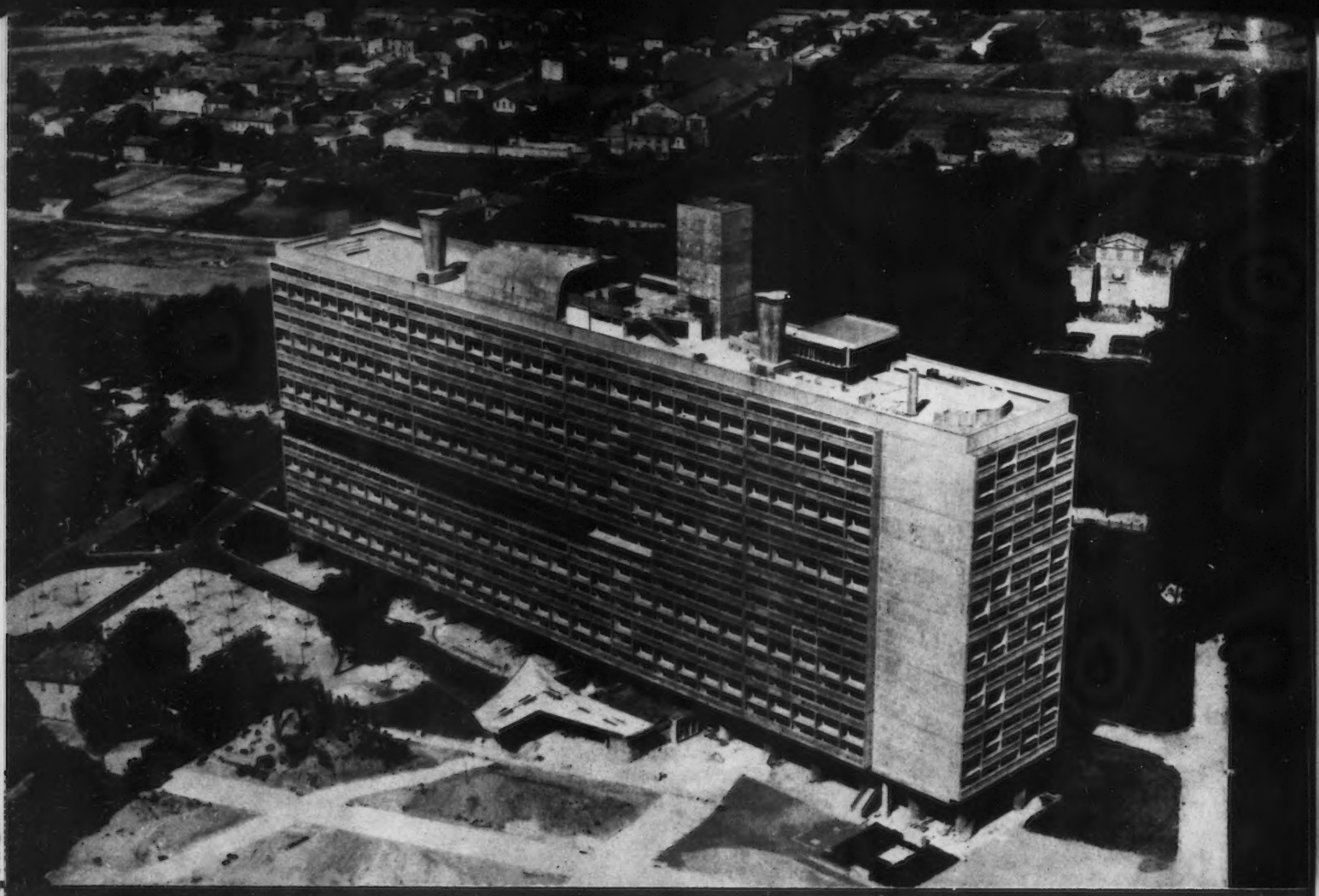

L'UNITÉ D'HABITATION "LE CORBUSIER" MARSEILLE

UNE RÉALISATION DE

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
OUVRIÈRE DE PRODUCTION
BORDEAUX
88 RUE JUDAIQUE
TÉL 44.75.65 (8 LIGNES)

LA CONSTRUCTION MODERNE FRANÇAISE

PRÉSIDENT
DIRECTEUR GÉNÉRAL
AUGUSTE MIONE
INGÉNIEUR E.S.B.A.

PUBLI-INDUSTRIE

CHALEUR UNIFORME !

du sol au plafond.

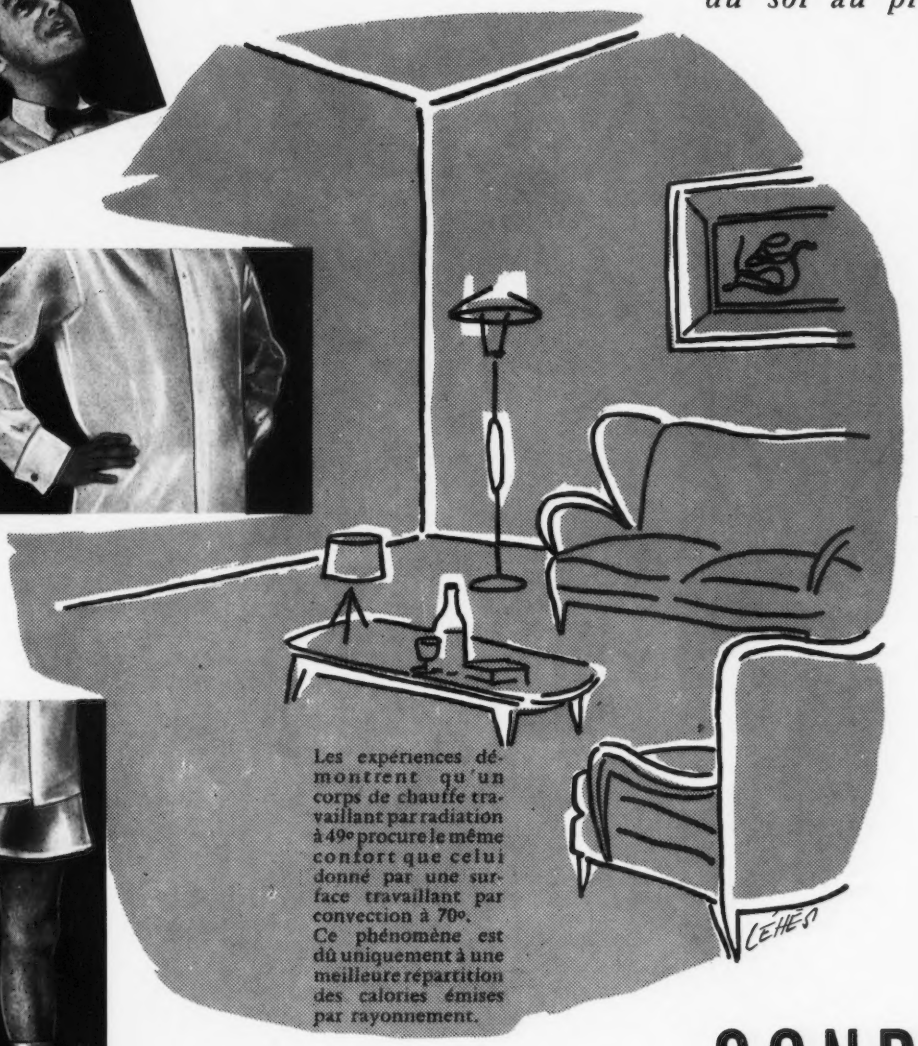

Les expériences démontrent qu'un corps de chauffe travaillant par radiation à 49° procure le même confort que celui donné par une surface travaillant par convection à 70°.
Ce phénomène est dû uniquement à une meilleure répartition des calories émises par rayonnement.

Le radiateur en acier CONRAD

offre les avantages conjugués de la radiation et de la convection. Il doit cette propriété à sa forme extra plate et allongée qui permet une répartition optimum des calories.
De plus, ses deux faces garnies d'ailettes augmentant la surface du panneau par leur forme spéciale, envoient les radiations dans toutes les parties basses des pièces à chauffer. L'ambiance est stabilisée, la même température est assurée du sol au plafond, créant ainsi le véritable confort.
Les applications réalisées établissent que le panneau CONRAD apporte un élément nouveau par une meilleure répartition des calories et dénoncent ainsi une nouvelle unité de mesure **"LA CALORIE-CONFORT"**

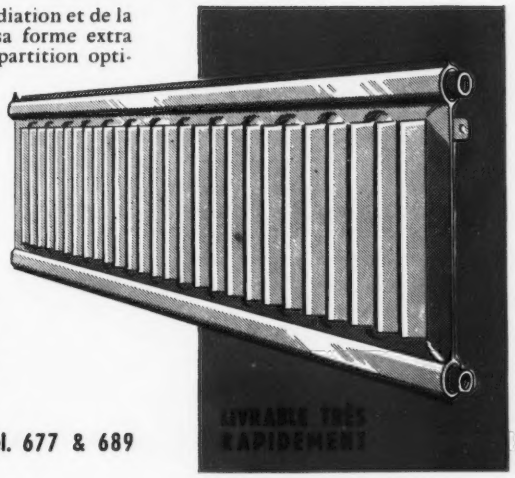

Le panneau CONRAD est léger : 6 kgs au m², de faible encombrement 0,06 m, de pose facile. Il s'adapte à toutes installations d'eau chaude, se branche sur toutes chaudières, se pose facilement. Il est d'autre part très decoratif, sa longeur illimitée pouvant donner lieu à des motifs d'agencement très personnels.

CONRAD

59, Av. LECLERC, CHANTILLY, (OISE) Tél. 677 & 689

POINT FROID

PHENIX

conditionnement de l'air

par compression
par absorption
par échangeur laminaire

- Des Locaux Industriels
- Des Locaux d'habitation
- Des GRANDS MAGASINS
- Des Ateliers
- Des Laboratoires
- Des Magasins Généraux
- Des Entrepôts
  de Céréales,
  d'Oléagineux,
  de Produits Chimiques,
  de Tôles et d'Aciers
- Des grands Hôtels.

THERMOCOMPRESSION

PHENIX

15, rue du Louvre - PARIS 1er
Téléphone : GUT. 72-41

les 5 présents

L'ESCALIER Z fait 5 présents à l'Architecte et à l'Entrepreneur

1 **du temps**

Grâce à sa préfabrication en usine, une volée d'escalier d'un étage se place en 4 heures.

2 **de l'espace**

La structure caissonnée des volées formant plinthe réduit l'épaisseur de celles-ci à 50 m/m soit à emmarchement égal un gain de place de 40 cms sur un escalier.

3 **de la main d'œuvre**

La mise en place de l'escalier Z s'effectue sans engin de levage et n'exige que deux manœuvres non spécialisés à raison de 4 heures de travail par étage.

4 **de la légèreté**

L'escalier Z permet 20% d'économie sur la maçonnerie portante.

5 **de la précision**

Emmarchements établis selon les normes AFNOR et normes intermédiaires. Hauteur des marches adaptable sans modification du giron, jours d'escalier réglables à la demande.

L'ESCALIER Z, solution moderne et économique est adapté par le domaine de Beauregard (XXIe arrondissement de PARIS).

Toutes documentations, études et devis sur demande à

ESCALIER Z
52, Champs Elysées - Paris 8e - Tél. : BAL. 69-10, 69-11

GALLIA PUB

aujourd'hui

NUMÉRO SPÉCIAL
HORS SÉRIE

50 ANS DE RECHERCHES DANS LE SPECTACLE
50 ANNI DI RICERCHE TEATRALI

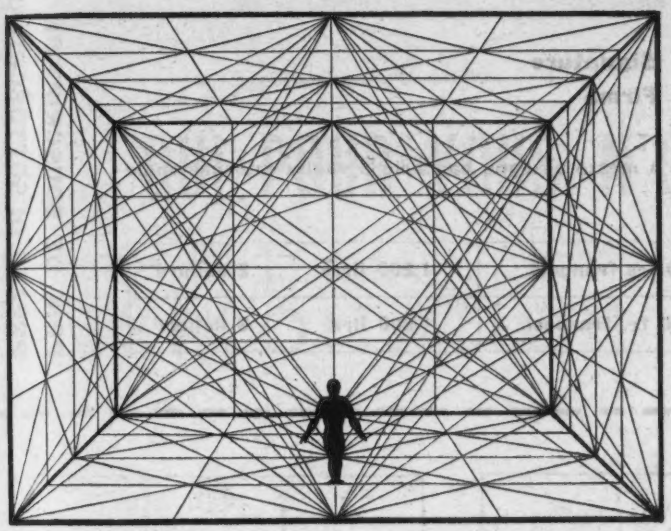

Textes et documents réunis par Jacques Polieri
Testi e documenti raccolti da Jacques Polieri

Edité par / Edito dall'
EDITORIALE EUROPEO ARTE ARCHITETTURA
Corso Vigentina 1, Milano (Italia). Tel. 54 26 35

SOMMAIRE

50 ans de recherches dans le spectacle

I. A LA RECHERCHE DE NOUVEAUX MOYENS D'EXPRESSIONS SCENIQUES

1. Adolphe Appia
2. Edward Gordon Craig
3. Le Théâtre russe 1905-1925
4. Le Théâtre du Bauhaus
5. La tradition du Bauhaus
6. Les arts plastiques et le spectacle (Kandinsky, Mondrian, Klee, Van Doesburg, Delaunay, Schlemmer, Moholy-Nagy, Prampolini, Taeuber-Arp. Picasso, Léger, Miro, Pevsner...)
   a. Théâtre
   b. Danse
   c. Marionnettes
   d. Film
7. L'expérience Artaud
8. Quelques réalisations récentes

II. RECHERCHES POUR UNE NOUVELLE ARCHITECTURE SCENIQUE

1. Rappel des scènes anciennes Egypte, Grèce, Empire romain, Extrême-Orient, Moyen-Age, théâtres élisabéthain et italien
2. Le cube et la sphère
3. Recherches pour une nouvelle structure scénique : Molnar, Weininger, Walter Gropius, Von Laban, Kiesler...
4. Quelques réalisations et projets récents

SOMMARIO

50 anni di ricerche teatrali

I. IN CERCA DI NUOVI MEZZI DI ESPRESSIONE SCENICA

1. Adolphe Appia
2. Edward Gordon Craig
3. Il Teatro Russo 1905-1925
4. Il Teatro del Bauhaus
5. La tradizione del Bauhaus
6. Le arti plastiche e lo spettacolo (Kandinsky. Mondrian, Klee, Van Doesburg, Delaunay, Schlemmer, Moholy-Nagy, Prampolini, Taeuber-Arp. Picasso, Léger, Miro, Pevsner...)
   a. Teatro
   b. Danza
   c. Marionette
   d. Film
7. L'esperienza Artaud
8. Alcune realizzazioni recenti

II. RICERCHE PER UNA NUOVA ARCHITETTURA SCENICA

1. Accenni alle scene antiche Egitto, Grecia, Impero Romano, Estremo Oriente, Medio-Evo, Teatri Elisabettani ed Italiani
2. Il cubo e la sfera
3. Ricerche per una nuova struttura scenica : Molnar, Weininger, Walter Gropius, Von Laban, Kiesler...
4. Alcune realizzazioni e progetti recenti

BULLETIN DE SOUSCRIPTION / BOLLETTINO DI SOTTOSCRIZIONE

A renvoyer dès réception à Da spedire immediatamente a	Editoriale Europeo Arte Architettura Corso Vigentina 1, Milano (Italia)

Nom ..... Date .....
Nome ..... Data .....

Adresse .....
Indirizzo .....

Nombre d'exemplaires ..... Signature .....
Numero di copie ..... Firma .....

Paiement par chèque ou mandat international / Pagamento a mezzo assegno bancario o vaglia internazionale

Prix de souscription/Prezzo alla sottoscrizione	900 frs français	1.200 lires	2 dollars
Prix à la parution/Prezzo alla pubblicazione	1.100 fr. francesi	1.800 lire	3 dollari

PRIX DE SOUSCRIPTION VALABLE JUSQU'AU 30-12-57
PREZZO DI SOTTOSCRIZIONE VALIDO FINO AL 30-12-57

Dessins d'Oskar Schlemmer

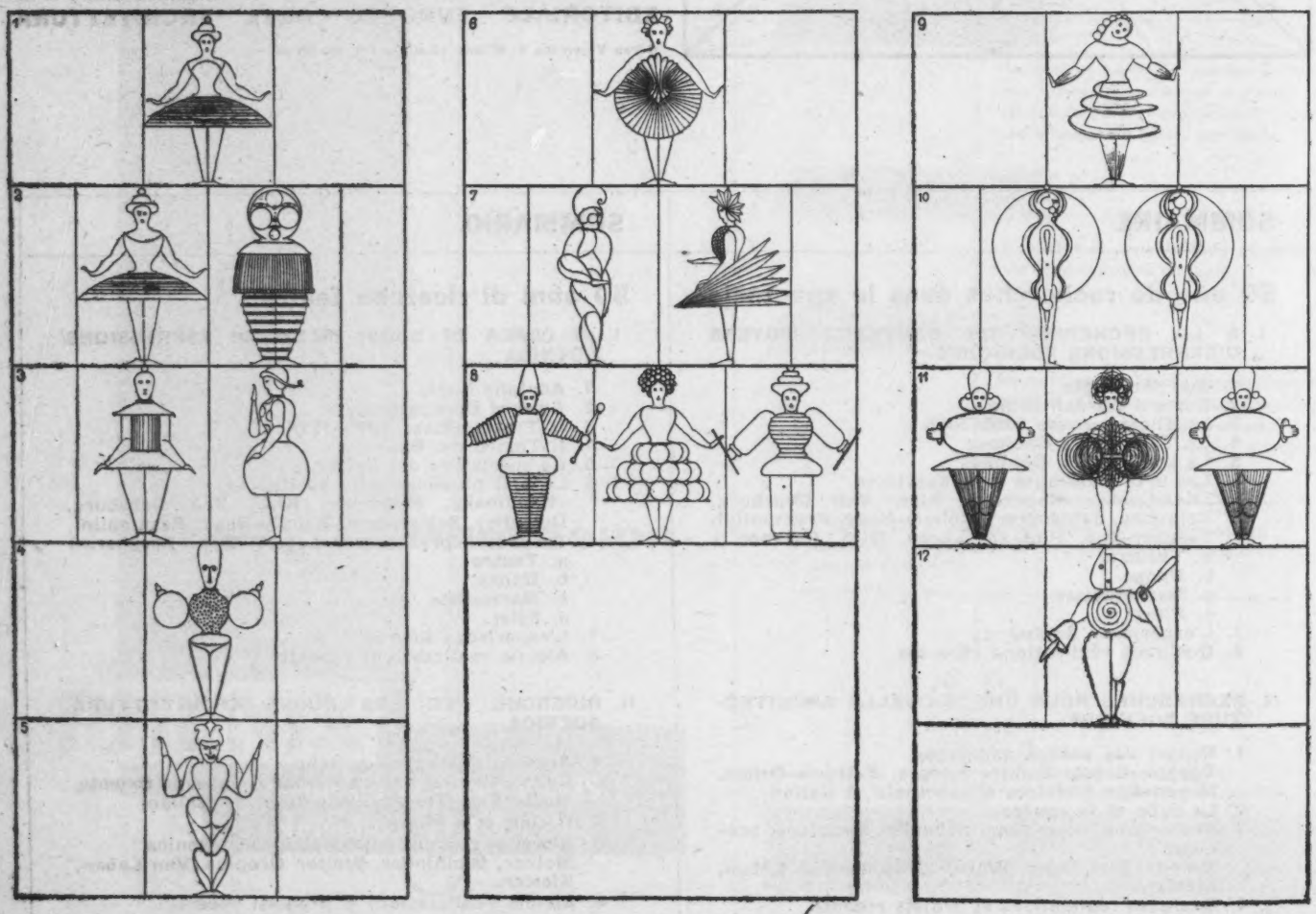

3 QUESTIONS QUI VOUS PRÉOCCUPENT...

1 *CHOIX DU MATÉRIEL*
2 *CHOIX DU COMBUSTIBLE*
3 *ENTRETIEN ET BONNE MARCHE DE L'INSTALLATION*

...QUI POUR VOUS N'EN FONT QU' 1 :

EXPLOITATION DE CHAUFFAGE

STEC

EST LE SPÉCIALISTE DE L'EXPLOITATION DE CHAUFFAGE DANS LES COLLECTIVITÉS

S. T. E. C. est à votre disposition pour **étudier et résoudre** le problème des économies de combustible et du financement des travaux tout en assurant par les économies l'amortissement des dépenses de rééquipement. Ces économies sont garanties au moyen d'un Contrat d'Exploitation qui décharge la Collectivité Publique des soucis inhérents au Chauffage.

RÉFÉRENCES : ***ARGENTEUIL - BAGNOLET - BOULOGNE-SUR-MER - BOULOGNE-SUR-SEINE - CLICHY - CRÉTEIL - FONTAINEBLEAU - MAISONS-ALFORT - MARLY-LE-ROI - NANTERRE - RUEIL - INSTITUT PASTEUR DE PARIS - HOPITAL-HOSPICE DE LAGNY - HOPITAL DE SAINT-GERMAIN - C. H. R. d'ANGERS - de NANCY, etc...***

SOCIÉTÉ TECHNIQUE D'EXPLOITATION DE CHAUFFAGE
14, RUE MILTON · PARIS 9e · TRUdaine 46-52

l'air chaud

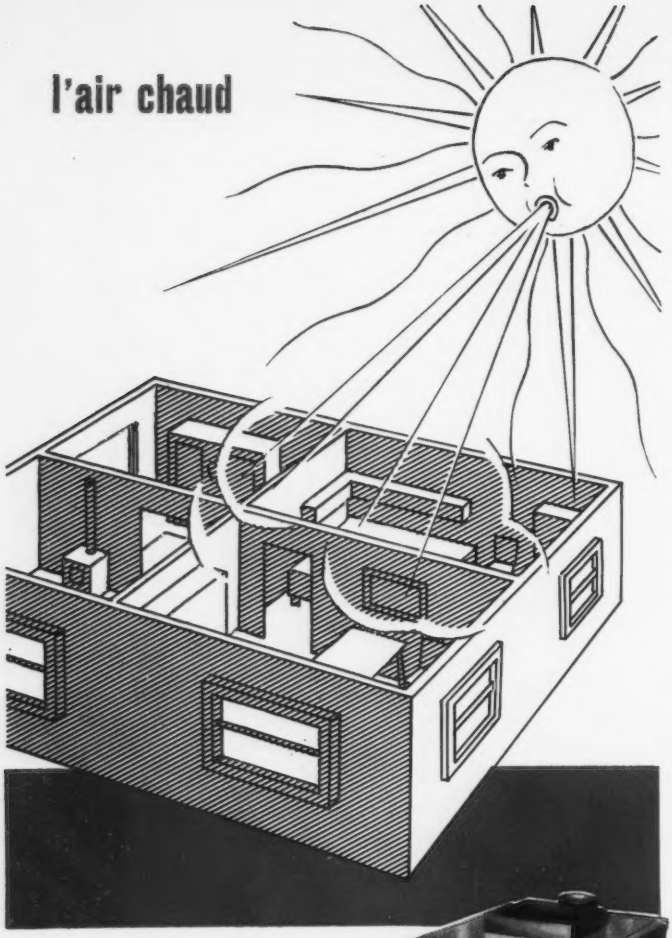

avec le concours
de vos installateurs
habituels
en prévoyant des

générateurs
A. C. T. I.

- Spécialement étudiés pour H.L.M., LOPOFA, C.I.L., Castors, etc...
  Générateurs d'air chaud C.G.12 (5.000-10.000-15.000 cal/h.)
  Par air pulsé ou par gravité,
  Charbon - Gaz - Mazout - Propane. Prix d'achat très faible.
  Passage d'un combustible à l'autre en quelques minutes sans frais.
- **Générateur d'air chaud pulsé à gaz,** de 5.000 et 8.000 cal. suspendu, moins encombrant qu'un chauffe-bains.
- **...et toute la gamme A.C.T.I.** de 5.000 à 1.500.000 cal./h. (Charbon - Mazout - Gaz).
  Pour groupes scolaires, salles de spectacle, usines, etc...

A. C. T. I.
9 bis, rue d'Artois, VERSAILLES (S.-et-O.)
Tél.: VERsailles 10-91

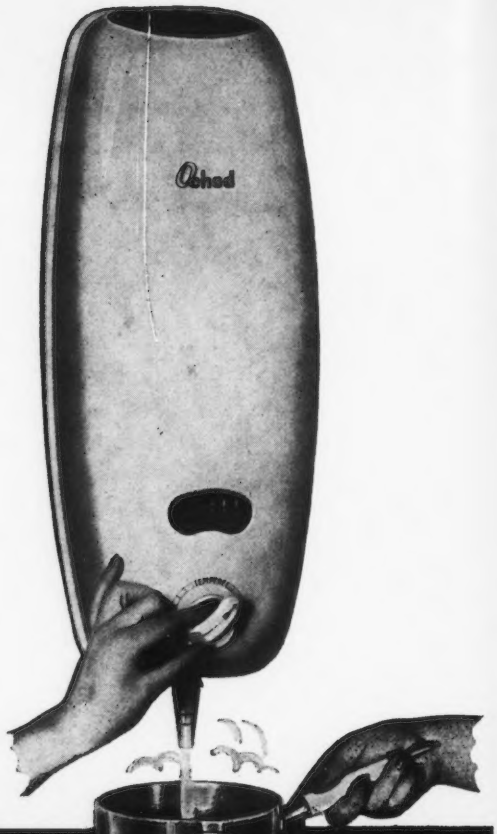

CONSEILLEZ DONC **Ochod**
LE CHAUFFE-EAU A COMMANDE UNIQUE

3 AC. 67

ESTAMPILLE DE QUALITÉ
GAZ DE VILLE
BUTANE PROPANE
AIR PROPANÉ
GAZ NATUREL

Sté. Nouv. des Ets. L'OCHOD
72, rue du Chemin-Vert, PARIS-XIe - ROQ. 81-63
VENTE EXCLUSIVE AUX GROSSISTES

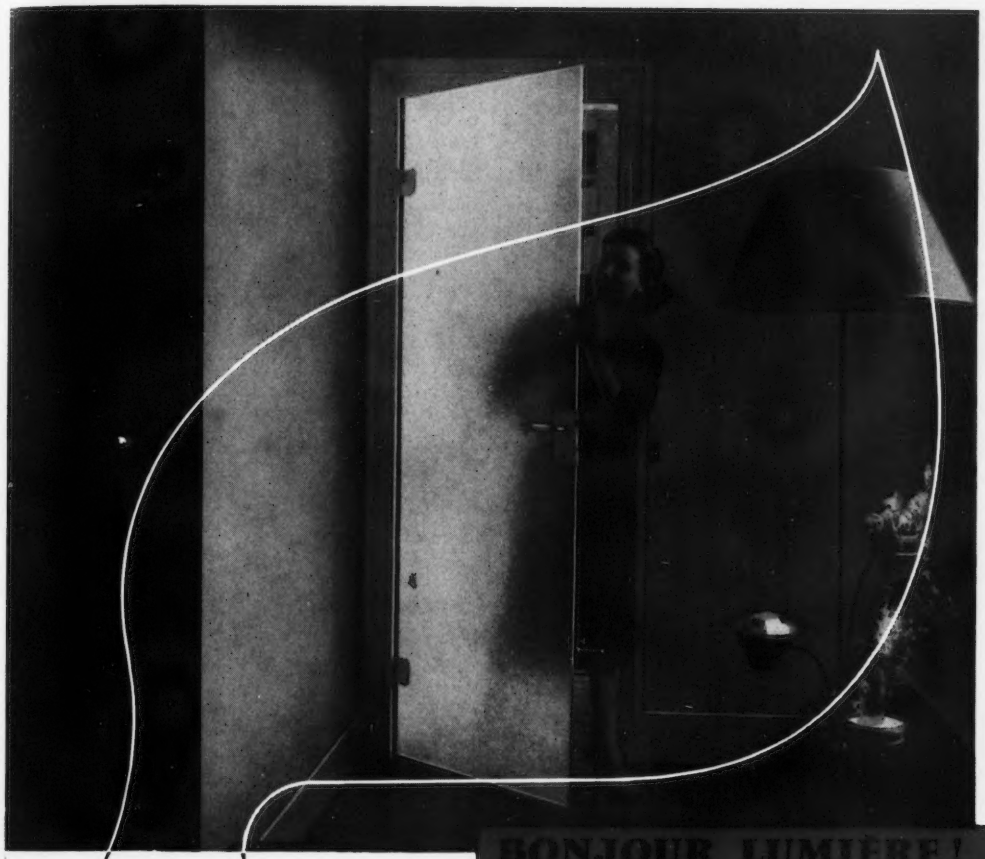

BONJOUR LUMIÈRE !

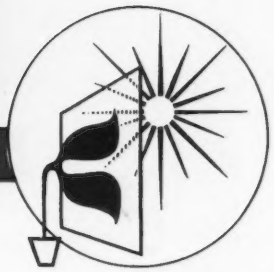

La porte "CLARIT"

en verre translucide trempé

fait entrer la lumière jusqu'au fin fond de votre appartement.

La lumière la traverse, mais non les regards. Elle reste neuve indéfiniment. Elle est solide et ne craint pas les chocs, même violents. Grâce à la porte CLARIT, plus de recoins sombres : couloir, vestibule, salle de bains profiteront aussi de la lumière du jour.

La porte CLARIT, préfabriquée, existe en 4 dimensions standard :
210,4 x 72,5 et 210,4 x 82,5
200,4 x 72,5 et 200,4 x 82,5
Si ces dimensions ne conviennent pas à vos huisseries, utilisez les portes "DURLUX" fabriquées à la demande, et qui possèdent les mêmes propriétés.

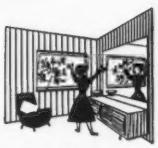

Une glace-miroir sur un mur, et ce mur disparait pour céder la place à l'espace. Le volume de la pièce a doublé, mais pas son entretien.

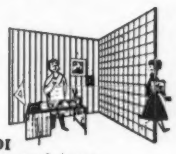

Une TRANSPAROI en verre ondulé ou en briques de verre permet de faire deux pièces dans une et de diviser le volume sans cloisonner la lumière.

Renseignements au

CENTRE DE DOCUMENTATION SAINT-GOBAIN

16, Avenue Matignon - Tél. BALzac 18-54

En vente chez votre MIROITIER

R. L. Dupuy - 124

MANUFACTURE DE BRIARE

F. BAPTEROSSES & Cie, 50, Rue d'Hauteville, Paris-Xe - Tél. TAI. 87-94

belles couleurs

sialex

FB

dur, ingélif
non poreux
résistant
à l'usure

mosaïque semi-mate inaltérable
pour le sol et revêtements muraux
vitrifiée dans la masse

résiste aux
graisses
et acides

Transformations rapides d'appartements, bureaux, boutiques, usines, etc...

JOINT SPÉCIAL breveté

ISOLATIONS PHONIQUE et THERMIQUE

Suppression des enduits plâtre sur le chantier

ÉTUDES ET DEVIS SUR DEMANDE

PLAFONDS suspendus ou flottants
CLOISONS de distribution
REVÊTEMENTS intérieurs de murs
CLOISONS MOBILES

SAMIEX

EN ÉLÉMENTS PLATRE EXPANSE

Société Anonyme des Matériaux Isolants et EXpansés
29, RUE AUGUSTE VACQUERIE, PARIS 16e - TÉL. : PASSY 79-91

LA MURITE

résiste aux chocs

PROTÉGEZ VOS SOUBASSEMENTS ET VOS CAGES D'ESCALIERS

Se présentant sous un aspect lisse et blanc, inaltérable, isolante, la Murite s'emploie comme le ciment, dont elle a la prise.

CARAPACE DES MURS INTÉRIEURS

SPG LA MURITE

PLATRIÈRES MODERNES DE GROZON (JURA)

CONFORT et COULEURS

Des surfaces nettes, gaies, faciles à entretenir avec...

GLASAL-Elo

matériau inerte, résistant, le revêtement idéal des surfaces horizontales et verticales pour vestibules, vitrines, cuisines, salles de bains, lavabos, etc...

imperméable, imputrescible, incombustible, se présente en plaques de grands formats dans une large variété de coloris; coupe et pose facile.

DOCUMENTATION N° 24 SUR DEMANDE

GLASAL-Elo

Sté DU FIBROCIMENT ET DES REVETEMENTS ELO
34, QUAI DE SEINE, POISSY (S.-et-O.) - Salle d'exposition : 17, rue DAUNOU, PARIS 2

qu'importe !

revêtements plastiques pour murs et sols

LAVABLES
INUSABLES
ÉLÉGANTS
ÉCONOMIQUES

matériaux agréés C.S.T.B. nos 940 et 964

PLASTIQUE-BATIMENT - 146 rue Montmartre, Paris - Tél. : CEN. 75-39

pas d'entretien !
un coup de époniez suffit

En toute tranquillité
je conseille à mes clients

LE TRIPLE CONFORT MISCHLER

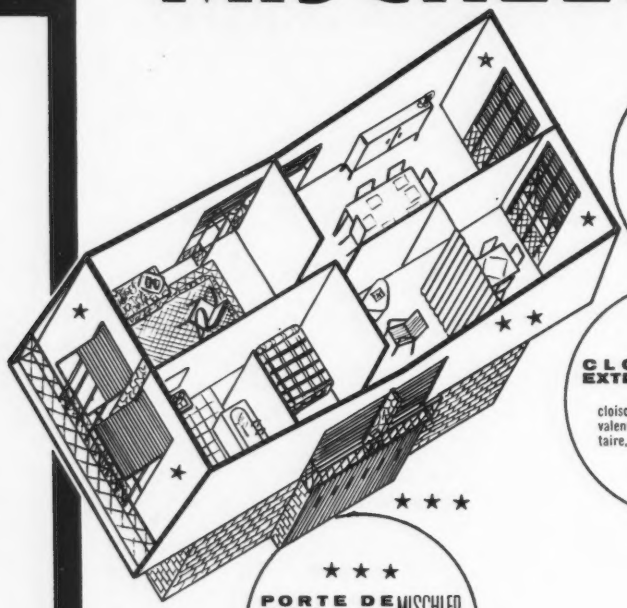

★ **VOLET ROULANT MISCHLER**

qui se manœuvre de l'intérieur, dégage entièrement la baie, décore et climatise.

★ ★ **CLOISON EXTENSIBLE MISCHLER**

cloison vivante qui donne l'équivalent d'une pièce supplémentaire. Grand choix de coloris.

★ ★ ★ **PORTE DE GARAGE MISCHLER**

spécialement conçue pour automobilistes pressés. La plus "vite" des portes de garage. Très robuste. 5 modèles.

MISCHLER facilite au maximum la tâche de Messieurs les Architectes

De la Commande à la Réception, **MISCHLER** est présent et agissant par l'intermédiaire de son Agent régional et de son Service de Pose, pour vous ôter tout souci sur le plan des fermetures.

Si un problème spécial se pose à vous, **soumettez-le au Bureau d'Etudes Mischler** qui vous aidera à le résoudre. Consultez-le.

Y. CH. LAMBERT

GRATUIT *Messieurs Sans engagement de ma part et sans frais, je demande à recevoir (1)*

La visite de votre Agent régional	Votre Documentation Technique éditée à l'intention de Messieurs les Architectes

(1) Biffer s.v.p. la colonne qui ne vous concerne pas.

MISCHLER
FERMETURES BOIS ET MÉTALLIQUES
6, R. du GÉNÉRAL LECLERC
FRETIGNEY-HAUTE-SAONE

HABITATIONS COLLECTIVES

A. A. N° 74

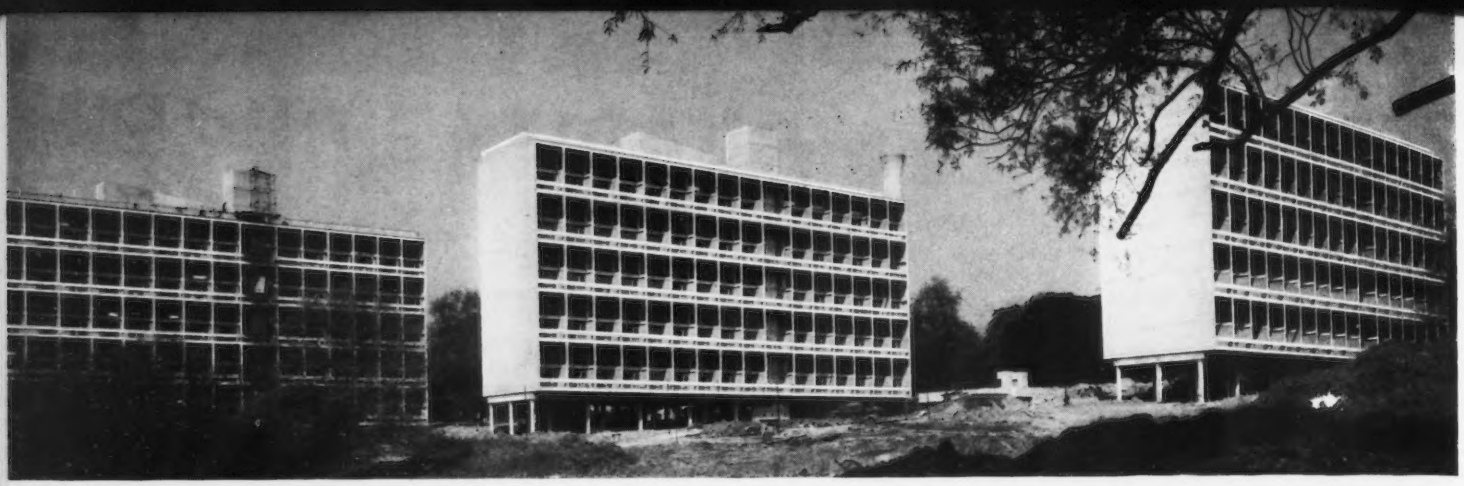

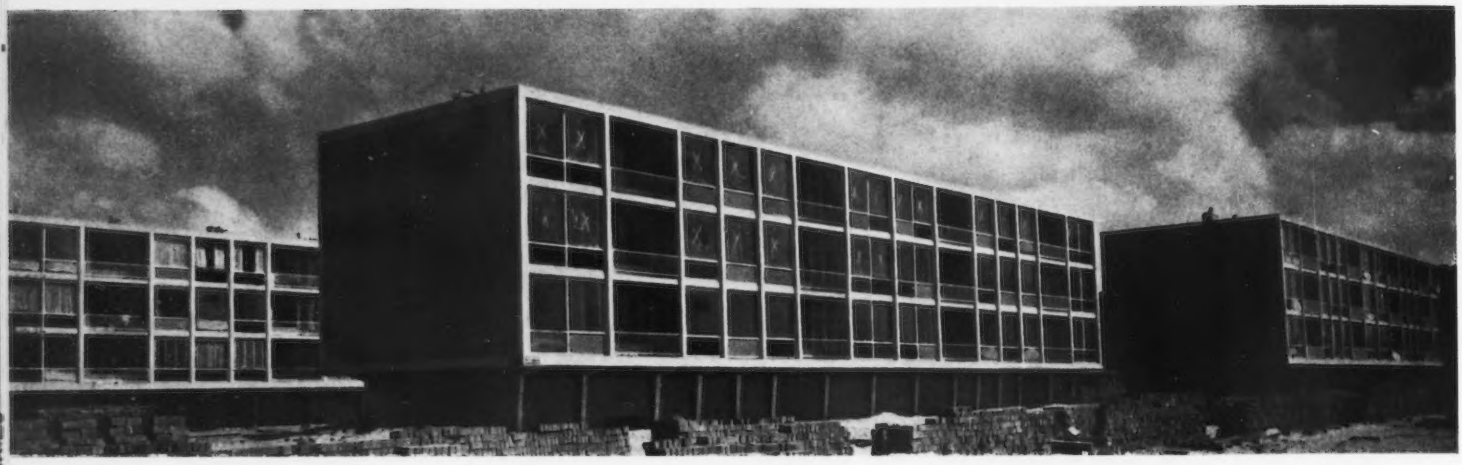

HABITATIONS COLLECTIVES

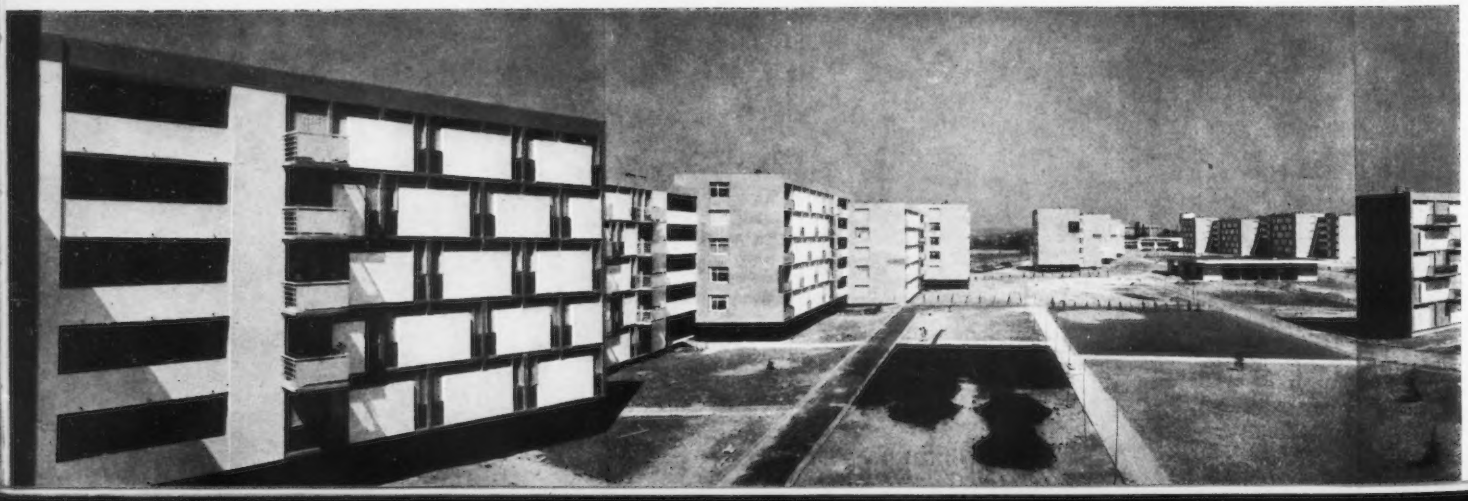

FRANCE

PARIS

6 IMMEUBLE A PARIS, RUE LA FONTAINE — B.H. ZEHRFUSS
7 IMMEUBLES A PARIS, AVENUE DU MAINE — R. LE CAISNE
8 DEUX IMMEUBLES A NEUILLY — J. SEBAG

REGION PARISIENNE

10 IMMEUBLE-TOUR A IVRY — G. CANDILIS ET ASSOCIES
12 LES GRANDES TERRES, MARLY-LE-ROI — M. LODS, J.J. HONEGGER, L. ET X. ARSENE-HENRY
16 GROUPE D'IMMEUBLES, NANTERRE — B.H. ZEHRFUSS, J. SEBAG
18 IMMEUBLES RESIDENTIELS, VAUCRESSON — H. POTTIER
20 LOGEMENTS ECONOMIQUES, RUEIL — H. POTTIER
22 LOGEMENTS ECONOMIQUES, CHEVILLY-LARUE — J. FAYETON
23 GROUPE D'H.L.M., VILLIERS-LE-BEL — BADANI, ROUX-DORLUT
24 LOGEMENTS ECONOMIQUES, VILLENEUVE-LE-ROI — LE CAISNE, ROUQUET ET POMAREDE
26 GROUPE D'H.L.M. EMMAUS, ARGENTEUIL — AUJAME, RIBOULET, THURNAUER

AUTRES REGIONS

28 IMMEUBLES A SAINT-ETIENNE — B.H. ZEHRFUSS
30 UNITE DE VOISINAGE « LA CITADELLE », BAGNOLS-SUR-CEZE — G. CANDILIS ET ASSOCIES
34 IMMEUBLE-TOUR DU PHARO, MARSEILLE — A. DEVIN ET Y. BENTZ
36 DEUX IMMEUBLES A MARSEILLE — A. DEVIN ET Y. BENTZ
38 GROUPE D'H.L.M. AU MANS LE RONCERAY — P. VAGO
42 GROUPE D'IMMEUBLES A TOULOUSE — MONTIER, GARDIA, ZAVAGNO ET SAUVAGE
43 GROUPE D'H.L.M., TOULOUSE — J. MONTIER ET ASSOCIES
44 IMMEUBLE A TREBEURDEN — R. LE FLANCHEC
45 HABITATIONS INDIVIDUELLES GROUPEES, ROUVROY — A. REMONDET

GRANDE-BRETAGNE

46 EVOLUTION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME EN GRANDE-BRETAGNE — par ERNO GOLDFINGER
GROUPE D'IMMEUBLES A LONDRES, ROEHAMPTON — LONDON COUNTY COUNCIL
47 GROUPE D'IMMEUBLES, GOLDEN LANE, A LONDRES — CHAMBERLIN, POWELL ET BON
GROUPE D'IMMEUBLES, PICTON STREET, LONDRES — LONDON COUNTY COUNCIL
56 GROUPE D'IMMEUBLES, BRIXTON, LONDRES — LONDON COUNTY COUNCIL
58 IMMEUBLES A LONDRES, WIMBLEDON — LONDON COUNTY COUNCIL
59 IMMEUBLES A LONDRES, BETHNAL GREEN — LONDON COUNTY COUNCIL
60 IMMEUBLE A REGENT PARK, LONDRES — E. GOLDFINGER

BELGIQUE

62 NOUVEAU QUARTIER DU CHAMP DE MANŒUVRES A LIEGE — GROUPE EGAU

HOLLANDE

66 GROUPE D'IMMEUBLES A AMSTERDAM — A. WARNERS
68 GROUPE D'IMMEUBLES A ROTTERDAM — VAN DEN BROEK ET BAKEMA
70 GROUPE D'IMMEUBLES A SCHIEDAM — E.F. GROOSMAN

A.A. 74 SOMMAIRE

SUISSE

72 IMMEUBLES-TOURS A BERNE — E. HELFER, V. SOMAZZI ET E. WIRZ

ITALIE

74 NOUVEAU QUARTIER A MILAN — L. FIGINI, G. POLLINI ET G. PONTI
78 IMMEUBLE EXPERIMENTAL A MILAN — G. CIRIBINI ET F. GIRARDI
79 IMMEUBLE A MILAN — V. LATIS
80 ZONE SUD-EST D'UN QUARTIER DE MILAN — V. GANDOLFI
82 IMMEUBLE RESIDENTIEL A MILAN — G. PONTI
84 IMMEUBLE A MILAN — J. LAFUENTE
85 IMMEUBLE A MILAN — G. MAGNI ET R. SIRIGATI

SUEDE

86 VILLAGE FORESTIER A JADREAS — R. ERSKINE

VENEZUELA

88 UNITE RESIDENTIELLE DU 2 DECEMBRE A CARACAS — R. VILLANUEVA

URUGUAY

92 UNITE RESIDENTIELLE A MONTEVIDEO — R.S. BOURET

BRESIL

93 UNITE RESIDENTIELLE DE GAVEA A RIO DE JANEIRO — A.E. REIDY
94 IMMEUBLE A SAO PAULO — R. LEVI ET C. CERQUEIRA CESAR

ETATS-UNIS

96 IMMEUBLE A LOS ANGELES — V. GRUEN ET ASSOCIES

JAPON

97 IMMEUBLE A TOKYO — R. KITADAI ET ASSOCIES
98 HABITATIONS INDIVIDUELLES GROUPEES A TOKYO — T. IKUTA, T. ORI ET H. MIYAJIMA
100 CITE D'HABITATION A YOKOHAMA — K. KIKUTAKE, M. KUJI, S. ENDO ET K. SASAKI

ILE DE CRETE

102 CITE D'HABITATION OUVRIERES A IRAKLION — A. KONSTANTINIDIS

MAROC

104 IMMEUBLE DE LA CAISSE MAROCAINE DES RETRAITES — R. DENEUX ET R. BELLIOT
105 CITE DE BOURNAZEL, CASABLANCA — A. LUCAS

En page de couverture : Unité Résidentielle du 2 Décembre à Caracas, R. Villanueva, architecte (photo Brandier).
En page de gauche, de haut en bas : Groupe d'immeubles à Londres Roehampton, L.C.C. ; Immeubles à Amsterdam, A. Warners, architecte ; Immeubles à Liège, Groupe Egau ; La Citadelle à Bagnols-sur-Cèze, G. Candilis.

IMMEUBLE A PARIS, RUE LA FONTAINE

B. H. ZEHRFUSS, ARCHITECTE M. C. FAURE, ARCHITECTE COLLABORATEUR

Cet immeuble, construit pour la Compagnie d'Assurance « La Paternelle », est à usage locatif et comprend deux corps de bâtiment : le premier, en retrait par rapport à l'alignement de la rue, comprend 10 étages sur rez-de-chaussée, chaque étage étant composé de 4 appartements à simple orientation ; le deuxième, donnant sur une cour-jardin intérieure, comprend 5 étages sur rez-de-chaussée, chaque étage étant composé de 3 studios de 1 et 2 pièces. Un vaste sous-sol est aménagé en garage.

Dans le cadre d'un prix limite rigoureux, les archtiectes se sont attachés au fini de l'exécution, ne mettant en œuvre que des matériaux de qualité.

Un soin particulier a porté sur les plans des appartements et les aménagements intérieurs : grande salle de séjour, cuisine laboratoire, plomberie de premier choix, vastes placards. Le même soin a porté sur les vestibules et escaliers.

Les façades, libres par rapport à l'ossature, sont traitées sur toute la hauteur de chaque étage avec des éléments verticaux constitués, soit par des trumeaux pleins revêtus de pierre, soit par des châssis vitrés coulissants. Certaines parties apparentes sont en carrelage de grès et béton brut. Une polychromie de tons vifs a été appliquée au rez-de-chaussée ; pour les autres étages : blanc, gris, noir.

Le jardin intérieur est conçu comme un patio ; les plantations sont placées dans de grands bacs maçonnés en surélévation par rapport au niveau dallé de la cour.

Construction par ossature en B.A. laissée apparente dans les appartements et indépendante des planchers se prolongeant extérieurement par un porte-à-faux formant balcon.

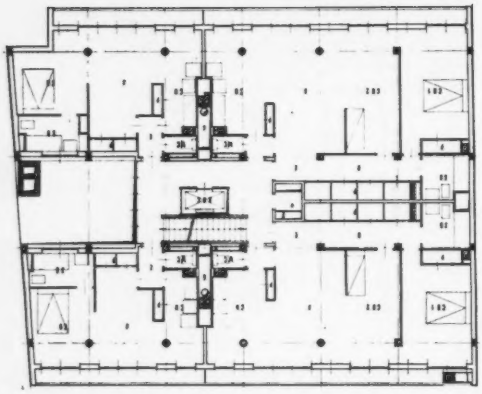

Equipements : salle de bains avec grande baignoire, bidet, lavabos ; cuisine avec vide-ordures à voie sèche avec bouche au-dessus de l'évier. Eau chaude collective. Chauffage par radiateurs. Chaufferie commune pour les deux immeubles. Les deux bâtiments sont pourvus de gaines pour le passage des canalisations de toutes sortes, si bien qu'aucune canalisation n'est apparente. Ascenseur à parois lisses.

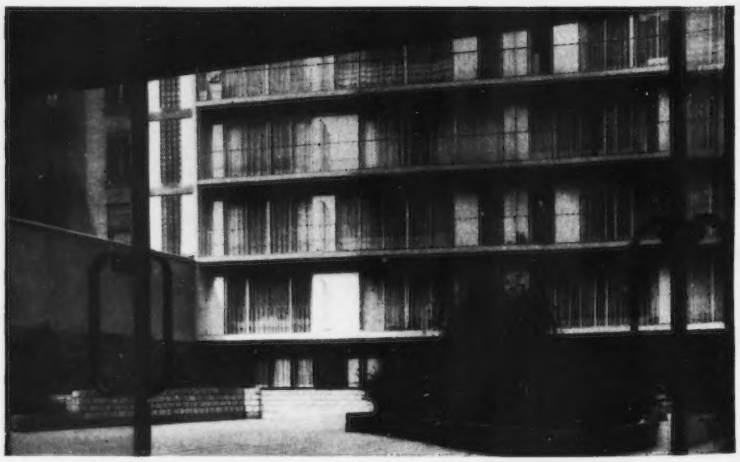

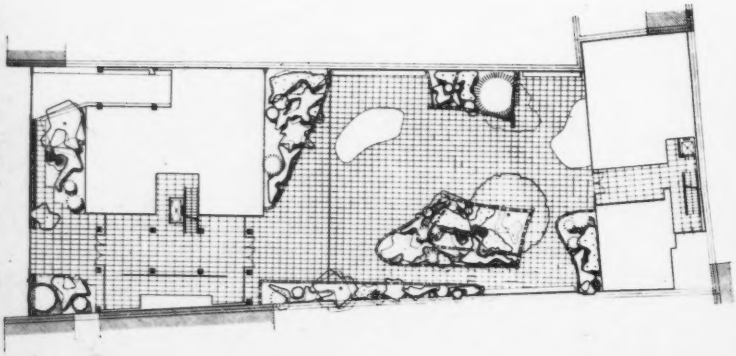

IMMEUBLES A PARIS, AVENUE DU MAINE

R. LE CAISNE, ARCHITECTE

Ci-dessous : vues des deux immeubles mitoyens en façade sur l'avenue du Maine, l'un réalisé en 1954, l'autre achevé il y a quelques mois. Ci-contre : le nouveau bâtiment animé par une polychromie de Servanes. En bas de page : détails de l'escalier et du passage sous pilotis conduisant au-delà du patio au corps du bâtiment en retrait.

Photos Sabrier

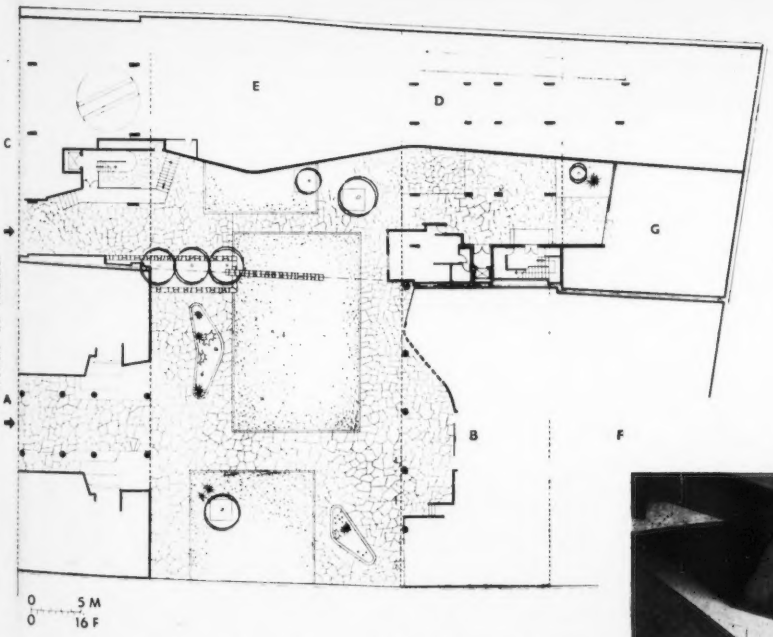

Plan du groupe d'immeubles. Rez-de-chaussée A et B. Immeubles terminés en 1954 (voir « A.A. » n° 47, décembre 1954). C et D. Immeubles achevés en 1957. E. Garage. G. Bureaux d'un journal hebdomadaire. F. Entrepôt.

Le groupe de quatre immeubles a été construit en deux tranches (1952-1953 - 1954-1956) pour deux sociétés différentes, et bien qu'il ait fait l'objet d'un accord de plan d'îlot avec la ville de Paris, n'a malheureusement pu être conçu d'ensemble.

Le deuxième lot (nos 53-55) comprend des garages en deux sous-sols et, au rez-de-chaussée, une station-service et les bureaux d'un grand hebdomadaire. Les appartements sur l'avenue sont d'un type normal ; les autres sont traités en duplex pour des raisons de sécurité incendie.

La construction, en ossature béton avec de grands châssis vitrés, confirme une volonté de contraste entre le béton brut de décoffrage généralisé, même sous les paillasses d'escalier, les parements en lithogranit ou en céramique des façades, et les faux plafonds en bois vernissé ou en aluminium ondulé des passages. Les volumes sont accusés par une polychromie ferme mais très réservée.

La vie achève de se manifester dans cet ensemble par des pelouses, un pin, un hêtre dans la cour, et l'effet de lumière produit par le patio qui fait suite à la cour-jardin, en retrait du second bâtiment.

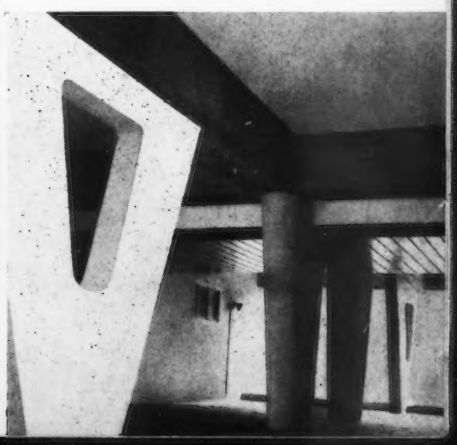

DEUX IMMEUBLES RÉSIDENTIELS A NEUILLY

JEAN SEBAG, ARCHITECTE. C. LESCH, COLLABORATEUR

RUE DE LONGCHAMP

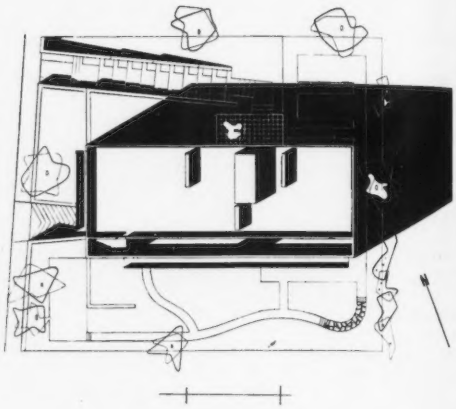

Ces deux immeubles, dont l'un est habité et l'autre en voie d'achèvement, sont situés à Neuilly, à la lisière du bois de Boulogne, dans le parc Saint-James. Ils ont été conçus selon des principes identiques.

L'immeuble de la rue de Longchamp, orienté sensiblement Est-Ouest, ouvre largement en façade Sud-Ouest et Nord. Tous les appartements sont à double ou triple orientation, sauf celui de trois pièces, exposé seulement au Sud. Conformément au programme du parc Saint-James, l'immeuble comporte seulement trois étages sur rez-de-chaussée, avec sous-sol à l'usage de garages et de caves. En façade Sud, au troisième étage en retrait, une loggia a été aménagée, permettant d'accéder à la terrasse par des escaliers extérieurs. Cette terrasse, accessible, est traitée en jardin. Le terrain boisé domine la rue de Longchamp, ce qui a conduit à raccorder l'immeuble à la rue par de larges marches en opus incertum disposées entre des talus gazonnés.

L'immeuble de la rue du Centre est orienté sensiblement Nord-Sud avec des balcons à tous les étages. En façades Est et Sud, les appartements présentent également une triple orientation, à l'exception de ceux situés au centre de l'immeuble, aux premier et deuxième étages exposés uniquement à l'Est.

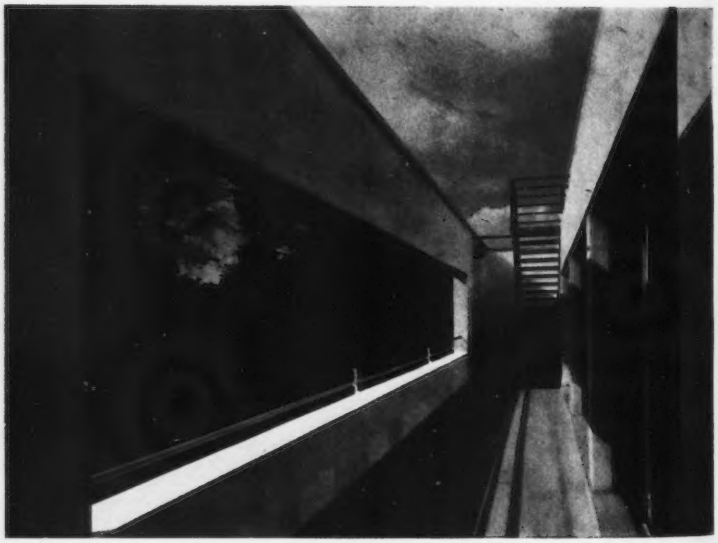

Ci-dessus : Vue de l'immeuble vers la rue de Longchamp, puis détail de la galerie du 3e étage et de l'escalier conduisant à la terrasse.
Ci-contre : L'escalier de l'immeuble. On notera le revêtement mural en céramique italienne.

Photos E. Bertrand Weill

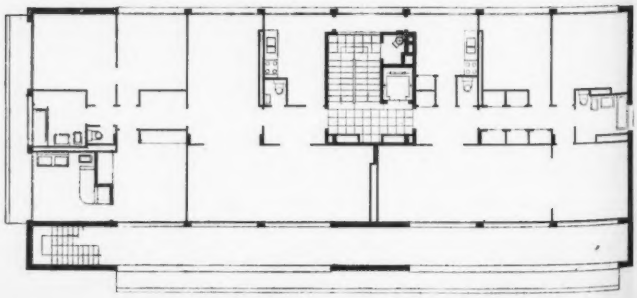

Les deux immeubles sont caractérisés par des principes constructifs analogues : ossature en béton armé, remplissage en brique creuse, parements en pierre de Baumont et en pierre de Vilhonneur. Huisseries et menuiseries métalliques. Les cages d'escaliers sont réalisées avec emploi de Cipolin et revêtement vinylique, l'éclairage naturel est assuré par une verrière en Durlux, la main-courante est en laiton et le garde-corps, montant de fond, est fait d'une série de tubes en aluminuium. Les portes d'entrée des appartements sont pourvues d'un revêtement en Formica noir et les cabines d'ascenseurs en Formica rouge. Les halls du rez-de-chaussée sont traités en pierre de Tavel ou en Palladiana vert foncé, d'importation italienne.

Stores Solomatic orientables ou stores roulants Griesser. Les parapets des balcons sont en pierre d'Ecuelle reconstituées pour le premier immeuble, et en éléments de Durlux jointif, à arêtes vives, de teinte naturelle gris-vert pour l'immeuble de la rue du Centre. Céramiques italiennes pour salles de bains et cuisines.

RUE DU CENTRE

Photos E. Bertrand Weill

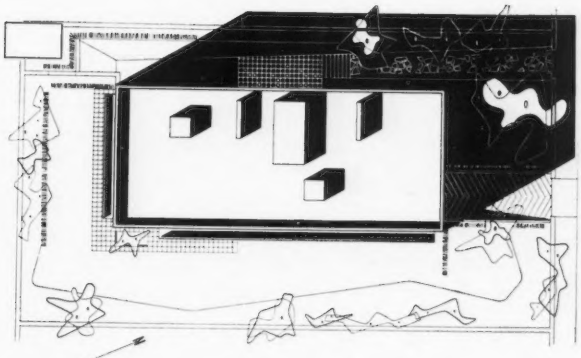

Vues des deux facades de l'immeuble en voie d'achèvement. Les allèges des balcons sont en Durlux.

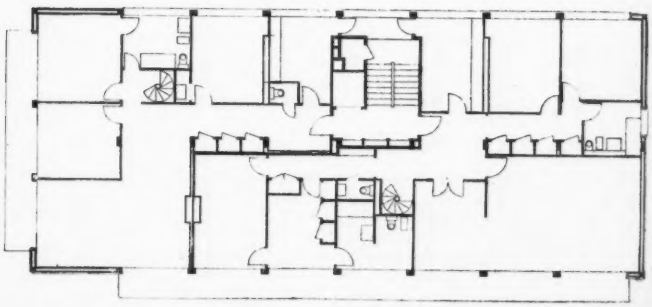

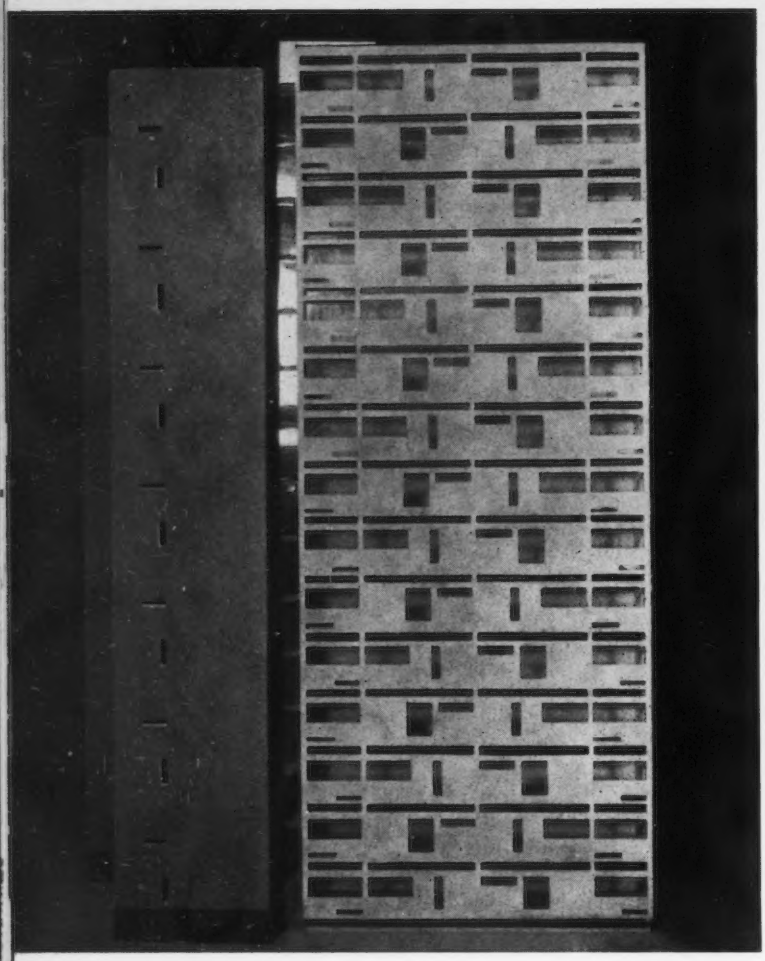

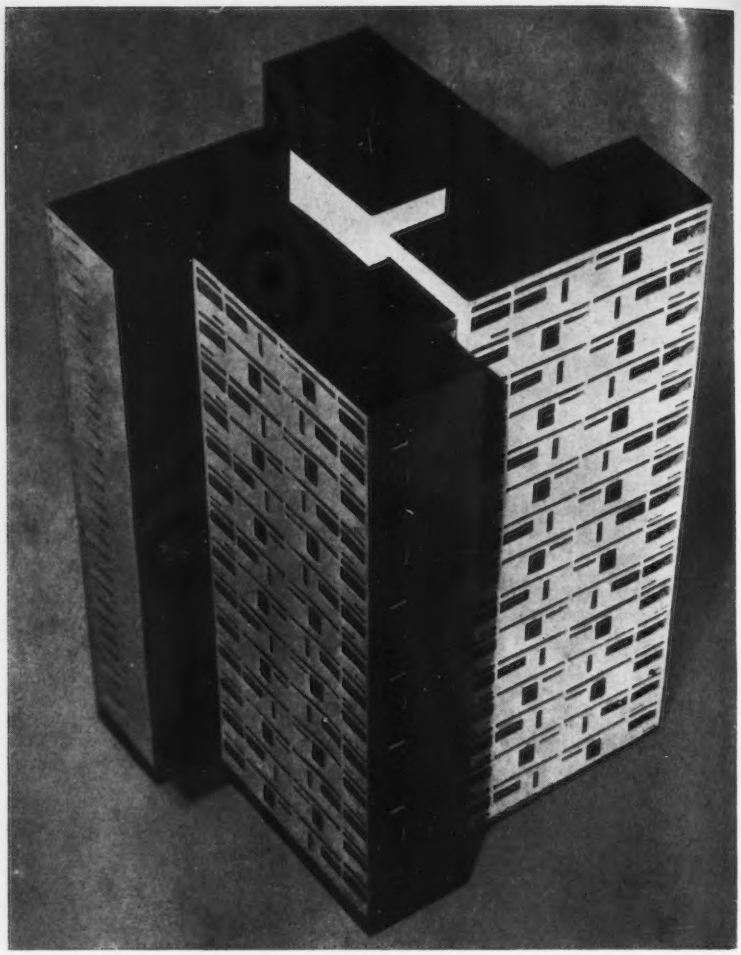

IMMEUBLE-TOUR H.L.M. A IVRY

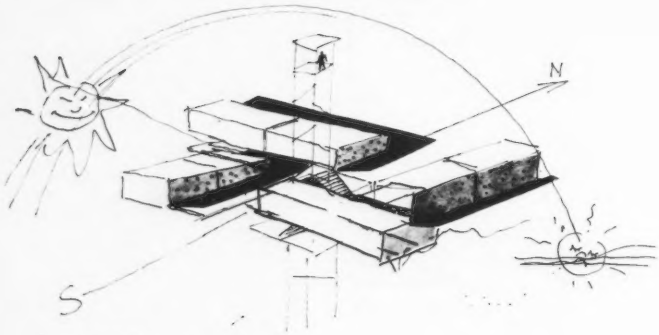

Assemblage des volumes.

A Ivry, banlieue surpeuplée des environs immédiats de Paris le besoin de logements neufs et adaptés à une population laborieuse est considérable. Or, les terrains libres à la construction sont rares et de mauvaise qualité. C'est pour répondre à cette double nécessité d'obtenir une forte densité d'habitation et des fondations spéciales économiques du fait que le terrain proposé était en sous-sol percé de carrières que le principe d'une construction en hauteur a été adopté. La réalisation sera due à l'Office H.L.M. municipal d'Ivry. L'immeuble se développe autour du groupe de circulation verticale centrale : escaliers-ascenseurs donnant accès à quatre coursives par étage qui desservent huit logements de une à deux pièces de catégorie H.L.M. B. La disposition des murs de contreventement, perpendiculaires les uns par rapport aux autres, détermine la structure rationnelle de ce bâtiment.

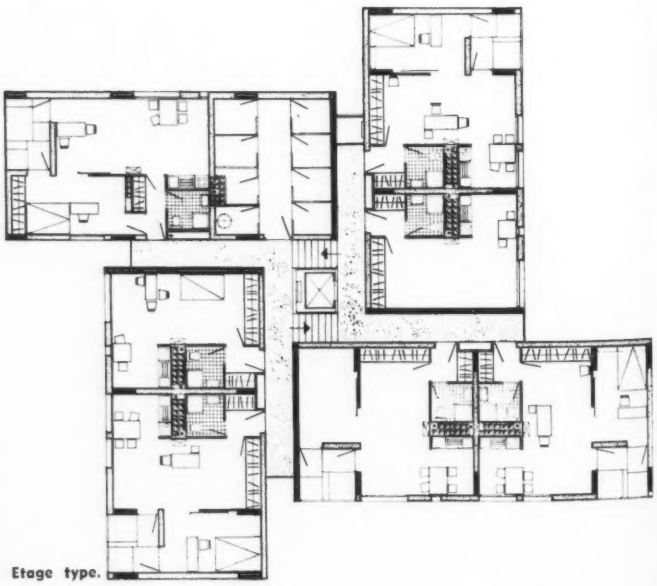

Etage type.

EQUIPE : GEORGES CANDILIS, GUY BRUNACHE, PAUL DONY, ALEXIS JOSIC, HENRI PIOT, SHADRACH WOODS ET DOUCHENKA IVANOVICH, ARCHITECTES ET INGÉNIEURS

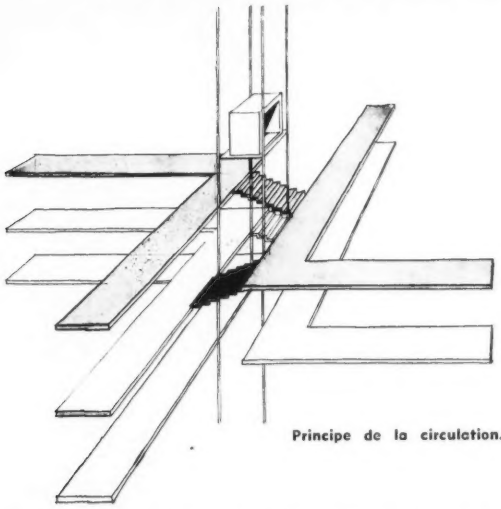

Principe de la circulation.

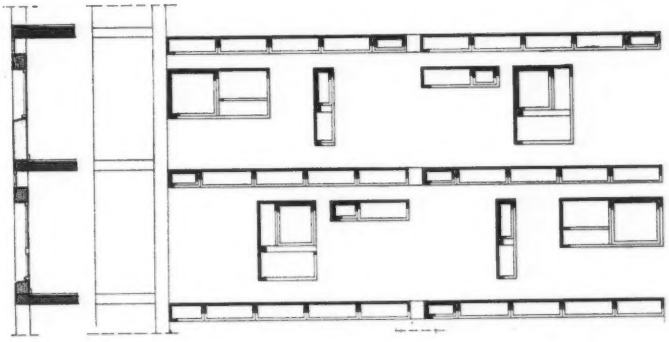

Les façades sont conçues comme des membranes percées de vides assurant les diverses fonctions demandées.

Le même cas se présente à Bagnols-sur-Cèze, ensemble résidentiel édifié pour abriter le personnel du Centre de l'Energie Atomique de Marcoule. (Voir pages 30 à 33 de ce numéro). Parmi d'autres besoins, s'est posé en effet le problème de logement pour des célibataires ou de jeunes ménages sans enfant, qui devaient demeurer à proximité des Centres Culturel et commercial de la nouvelle ville. Différentes solutions ont été proposées, mais celle d'une tour analogue à l'immeuble d'Ivry a été définitivement retenue. Elle est de même conception du point de vue architectural et les logements sont étudiés dans le cadre de la réglementation des H.L.M. B; toutefois, grâce à son réalisateur, l'ingénieur Auguste Mionne, Président-directeur de la C.M.F., le niveau général de l'ensemble et des détails sera plus élevé.

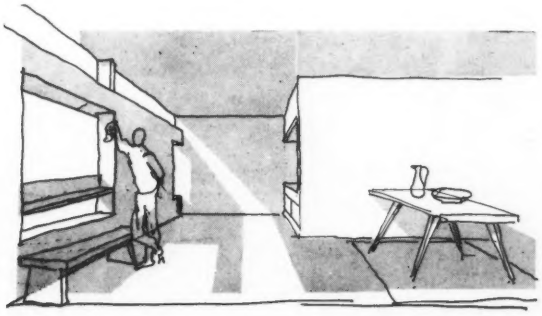

UNITÉ DE VOISINAGE, MARLY LES GRANDES-TERRES

M. LODS, J.-J. HONEGGER, XAVIER ET LUC ARSÈNE HENRY, ARCHITECTES

J. BEUFE, ARCHITECTE POUR LA DIRECTION DES ÉTUDES. R. CRETEGNY ET J. LEROY, INGÉNIEURS

ANDRÉ MANERA, RÉALISATEUR

Le premier projet concernant l'aménagement du domaine des Grandes Terres à Marly-le-Roi, a été étudié par le même groupe d'architectes il y a quelques années et publié dans notre Revue (1). Ce projet ne pouvait être réalisé que dans le cadre des lois d'aide à la construction mais, dès le début de l'étude, une contradiction grave est apparue entre les principes dont l'application était recherchée et les prescriptions impératives définies par la Commission des Sites et précisées dans le permis de construire ; en aucun point du terrain la hauteur des bâtiments ne devait dépasser quinze mètres. Une nouvelle étude a donc été imposée sur les données suivantes :- bâtiments d'habitation à quatre étages sur rez-de-chaussée et logements répondant aux normes du plan Courant (LO.GE.CO.). Dans ce cadre limité, les architectes ont cherché à tirer le plus heureux parti d'un terrain très intéressant, d'une surface de trente-deux hectares, dominant toute la vallée de la Seine, et à assurer les meilleures conditions d'habitat : air, soleil, verdure suivant l'expression, désormais classique, des C.I.A.M. et, de plus, sécurité et silence.

L'ensemble comporte la réalisation de 1.500 logements pour 6.000 habitants, soit une densité de 200 hab. à l'ha. Une étude particulière a porté sur la recherche d'une différenciation des voies de circulation automobile et piétons. La circulation rapide ainsi que les parkings sont rejetés à la périphérie de l'unité de voisinage avec ramifications de circulation lente contrôlée desservant les bâtiments. En aucun cas il n'y a croisement entre les deux systèmes. La presque totalité du terrain au sol est aménagée en jardins sillonnés de chemins de piétons et de galeries couvertes assurant les liaisons entre les bâtiments d'habitation, les écoles, le centre commercial, les parkings, etc. (1) A.A. n° 43.

1

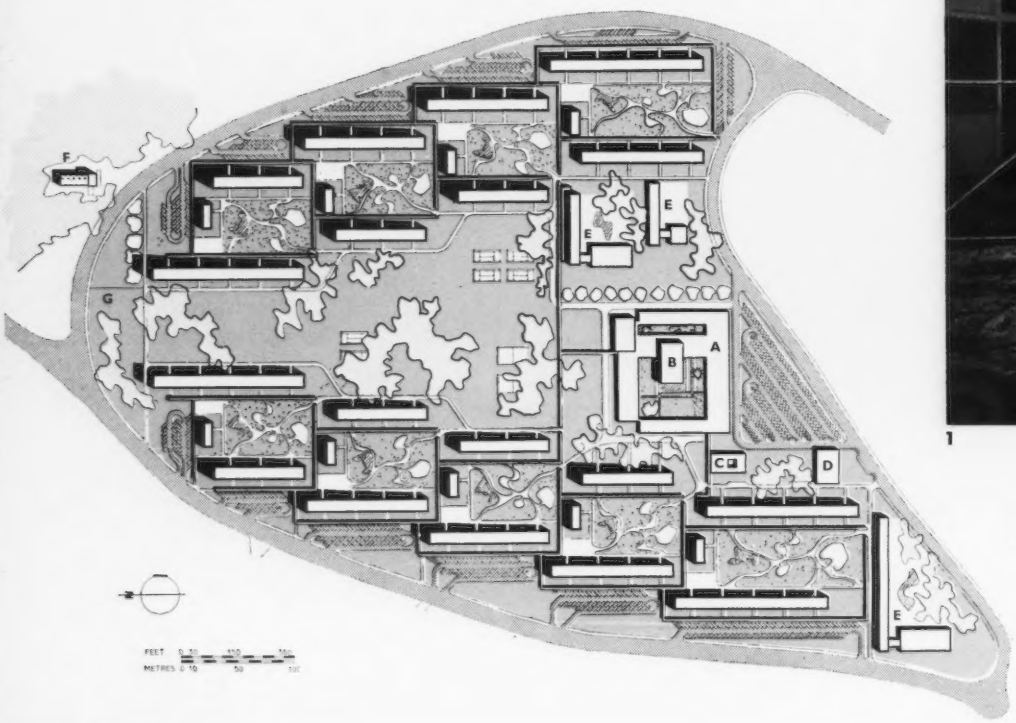

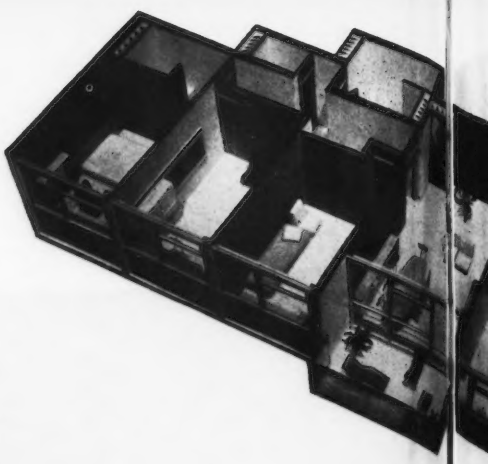

Plan d'ensemble : en grisé, circulation automobile et parkings. A. Centre commercial. B. Salle de spectacles polyvalente. C. Centre médical. D. Station-service. E. Groupe scolaire. F. Centrale thermique. G. Garage à multiples niveaux avec terrasse accessible (1.000 voitures).

Les neuf unités secondaires sont pourvues de leurs propres jardins et parkings.

2

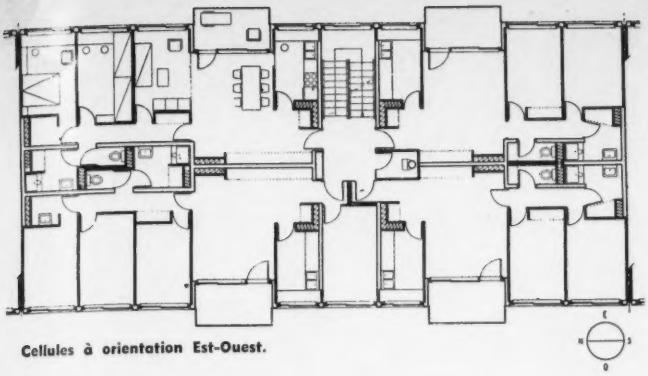

Cellules à orientation Est-Ouest.

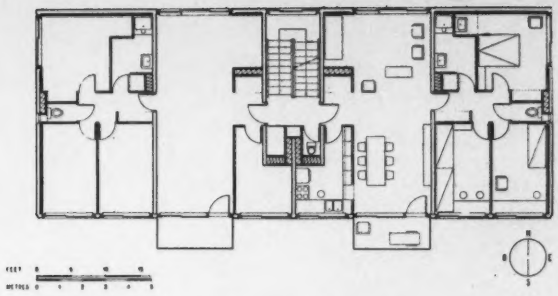

Cellules à orientation principale Nord-Sud.

L'étude des cellules a été particulièrement poussée. Les trois fonctions, repas, séjour, sommeil, sont nettement scindées, respectant ainsi les exigences de la vie commune et individuelle. Les séjours sont prolongés par des loggias ou balcons de vastes dimensions permettant d'y prendre les repas. L'idée initiale avait été, tout d'abord, de prévoir un plus grand volume pour le séjour en y intégrant la chambre au moyen d'une cloison mobile. Ces dispositions, qui figuraient dans le dossier de plans soumis à l'homologation officielle, n'ont pu être maintenues ; les plans de type F3, F4, F5 devant comporter autant de pièces nettement marquées que leur désignation l'indiquait.

L'isolation phonique latérale et verticale entre les logements a été particulièrement étudiée. Le chauffage urbain est du type rayonnant. Les logements sont chauffés par rayonnement sol et plafond (un quart sol, trois quarts plafond) à partir de la centrale thermique. Le plancher bas du rez-de-chaussée et le plancher-terrasse du dernier étage, également chauffants et calorifugés au droit de panneaux façade ; les serpentins chauffants sont resserrés pour annuler l'effet de rayonnement des parois froides, disposition rendue nécessaire du fait des grandes façades vitrées.

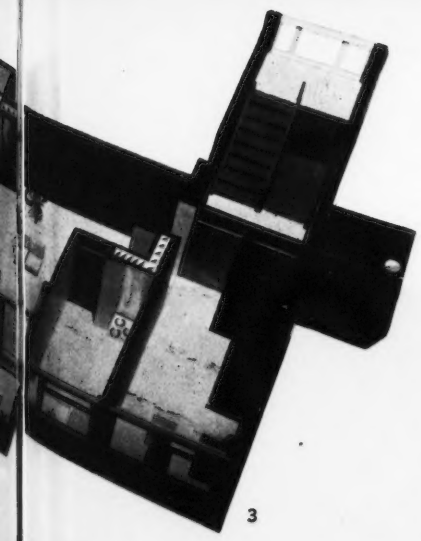

3

4

1. Vue d'ensemble des immeubles correspondant à la première tranche de travaux. Les jardins sont en voie d'achèvement. 2. Détail d'une unité secondaire ; vue prise de la voie de desserte périphérique. 3. Maquette d'une cellule Est-Ouest de type F5. 4. Détail d'un séjour traversant, à double orientation, d'un immeuble Nord-Sud. Les panneaux façade, à ossature bois, comportent des châssis qui répondent aux fonctions d'éclairement ou de ventilation ouvrants ou fixes avec, en partie haute, des impostes pour l'aération. 5. Les logements sont équipés d'un lavabo et d'un poliban. On notera le robinet mélangeur nettement dégagé du plan d'eau et branché directement sur les ceintures d'alimentation ; chaque pièce d'eau est pourvue d'une gaine chauffante avec ventilation haute et basse.

Un effort réel d'industrialisation a, ici, été tenté. La solution qui consiste à grouper les sanitaires et les cuisines en vue de la réalisation d'une plomberie rationnelle a été rejetée parce qu'elle ne permet pas une différenciation des fonctions en plan.

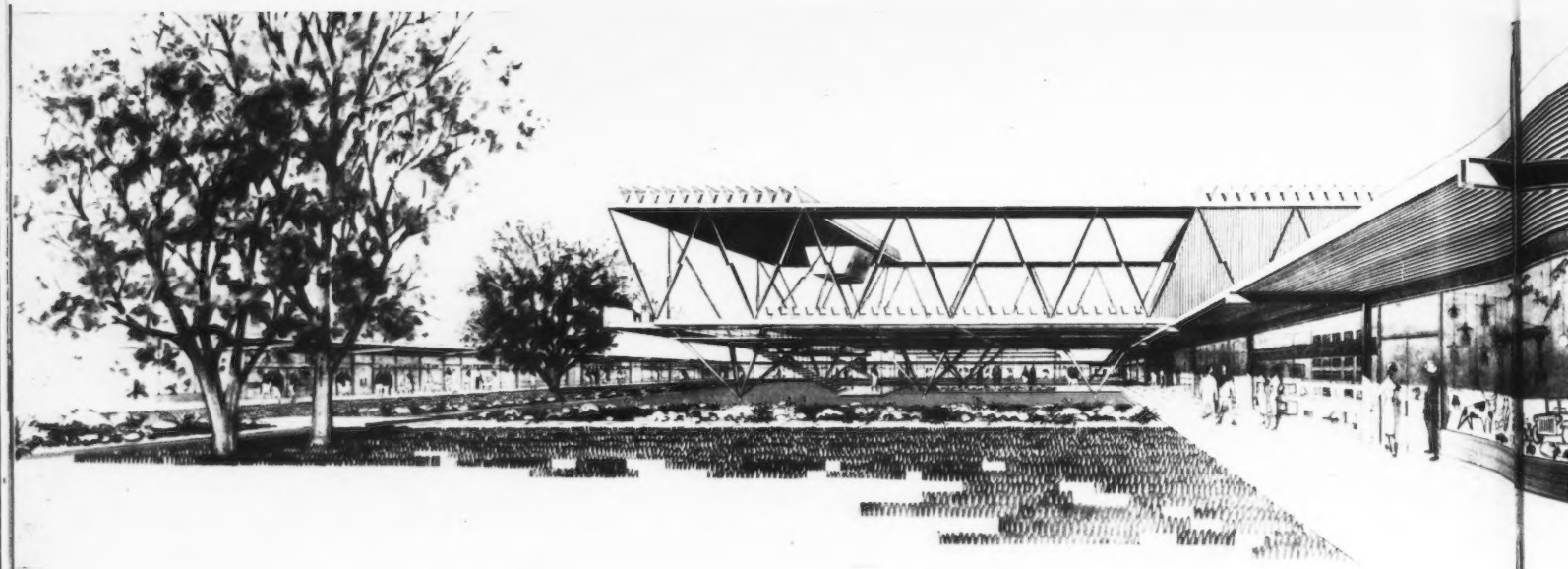

MARLY LES GRANDES TERRES LA SALLE POLYVALENTE DU CENTR C

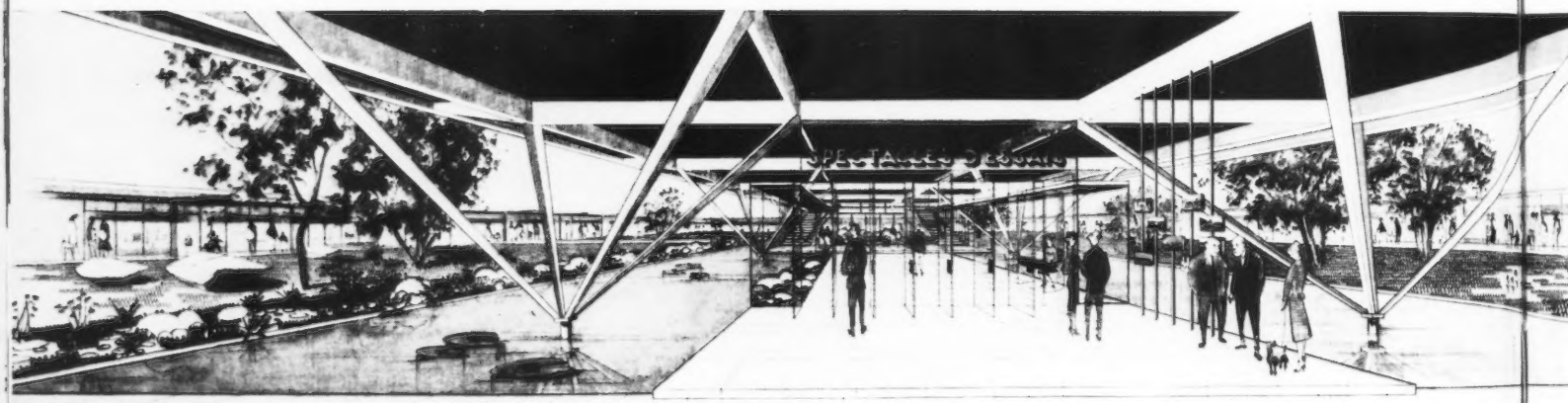

Système constructif.

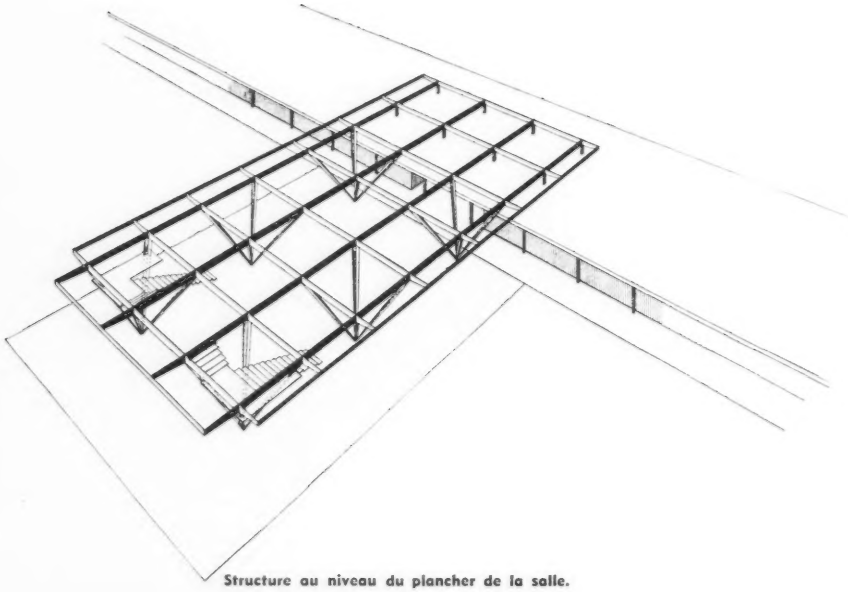

Structure au niveau du plancher de la salle.

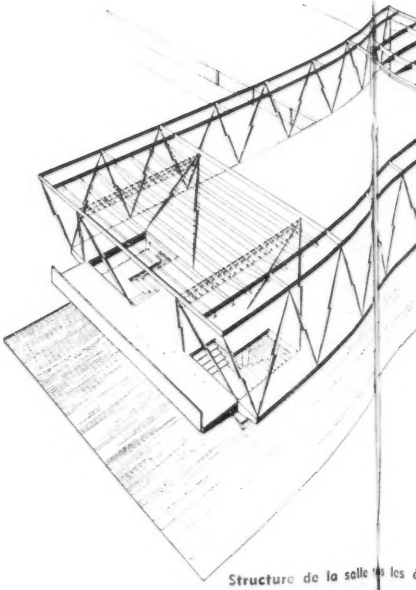

Structure de la salle

La création d'une unité de voisinage de 1.500 logements nécessite l'aménagement de commerces appropriés. Les immeubles d'habitation sont, ici, totalement dégagés de cette servitude.

Un centre commercial homogène a été conçu, groupant : salle de spectacles polyvalente (800 places), restaurant, cafeteria, cafés, libre-service alimentation (1.000 m²), magasins à rayons multiples et commerces de toute nature avec plusieurs points de vente dans la même spécialité permettant le libre jeu de la concurrence.

L'élément essentiel est la salle polyvalente prévue pour des spectacles aussi différents que cinéma, théâtre, concerts, réunions sportives. Les caractéristiques architecturales de la salle peuvent être modifiées en fonction de la nature du programme. La salle peut être totalement obscure, transparente ou complètement ouverte par le simple déplacement des éléments constituant les parois extérieures et la couverture. Le plancher, également, permet par sa mobilité partielle, la modification des courbes de visibilité et de confort. Pour répondre à des exgiences presque contradictoires, la mobilité des fauteuils permet des spectacles sur scène ou dans la salle.

Ces dispositions générales représentent l'aboutissement des recherches poursuivies dès 1939 pour le marché couvert de Clichy (1). Le même principe de construction métallique a été adopté. Le métal est, en effet, le matériau le plus approprié à répondre à des exigences mécaniques et à une précision d'usinage ; son poids propre, relativement négligeable, facilite les solutions de mobilité. L'originalité réside, ici, dans la conception et la répartition des éléments de soutien et l'utilisation des parois latérales en poutres à treillis ; l'expression plastique dans la franchise des structures et leur légèreté d'autant plus sensible que le bâtiment se détachera au-dessus de l'eau.

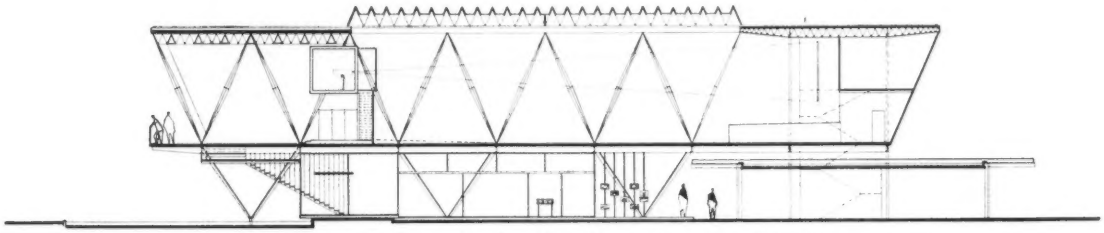

Coupe longitudinale sur la salle polyvalente et plan du rez-de-chaussée.

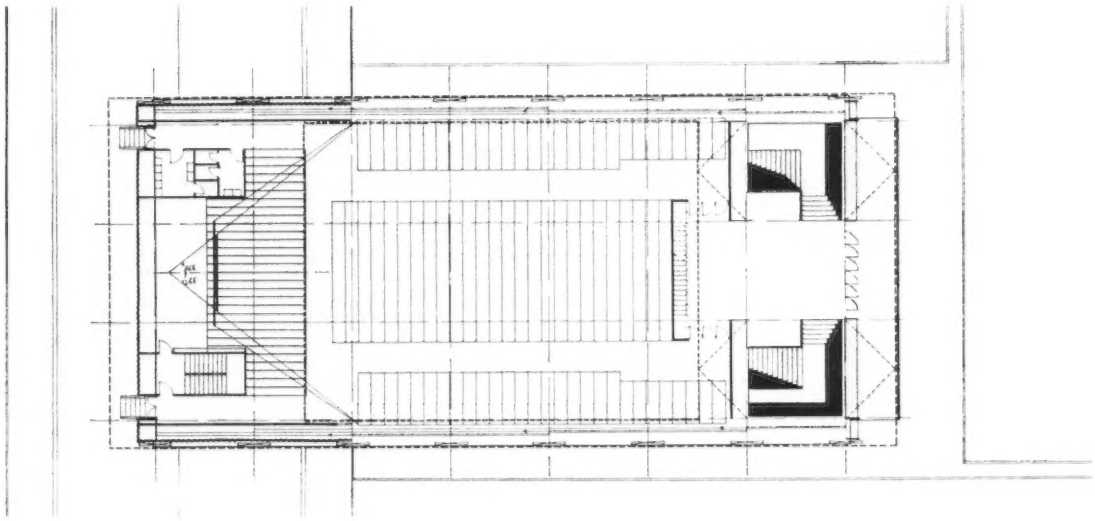

Perspective d'ensemble de l'un des jardins du Centre commercial avec commerces sous galeries et salle de spectacles se détachant au-dessus du plan d'eau. Perspective du hall d'entrée sous la salle ; le nombre d'éléments de soutien est réduit au maximum et permet des portées économiques (6 × 6 m).

(1) Voir *A.A.*, n° 46, février 1953, « France », page 11.

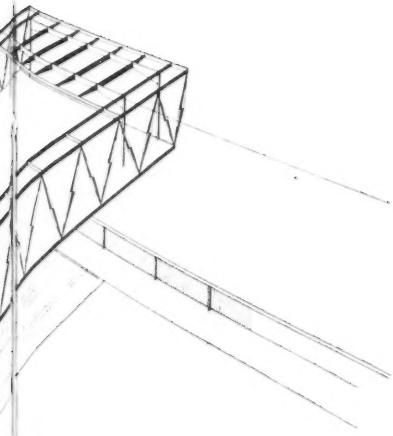

...s les éléments de couverture.

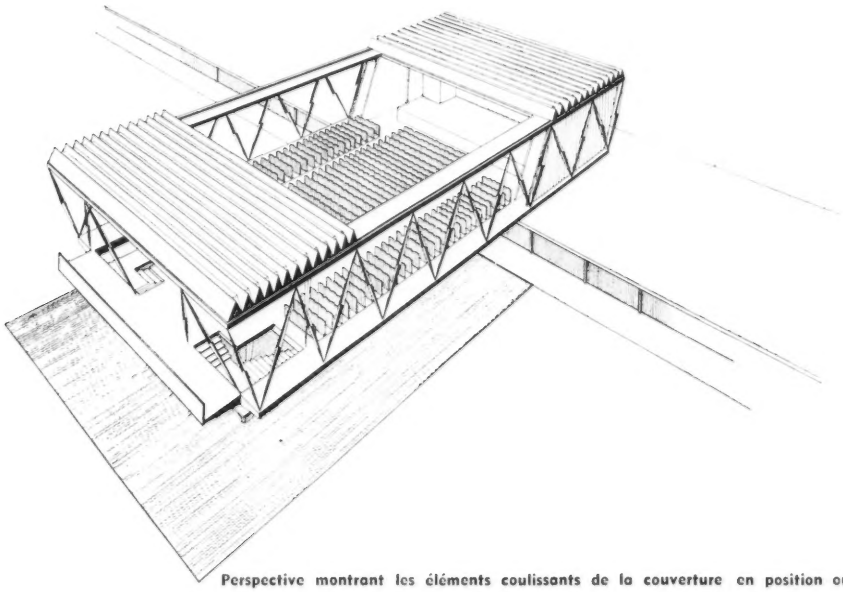

Perspective montrant les éléments coulissants de la couverture en position ouverte.

TROIS IMMEUBLES A NANTERRE

B. H. ZERHFUSS ET J. SEBAG, ARCHITECTES. FAURE, ARCHITECTE COLLABORATEUR

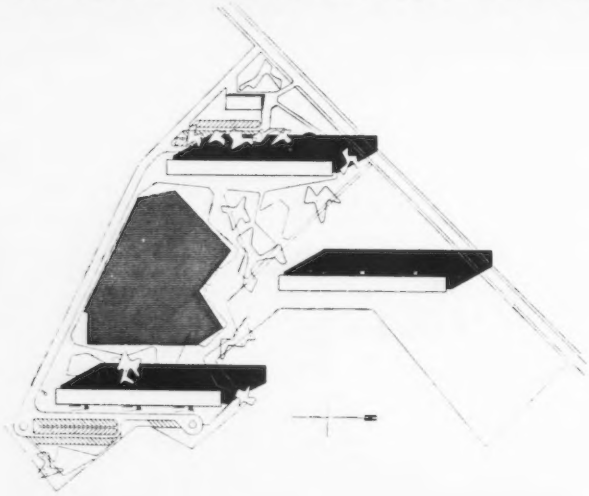

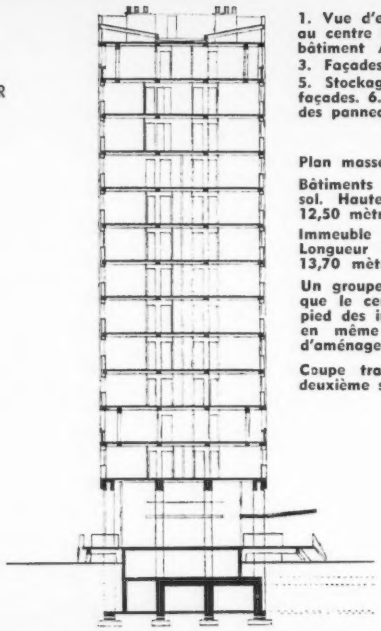

1. Vue d'ensemble. A gauche le bâtiment A façade Est, au centre le bâtiment B pignon Sud. 2. Façade Ouest du bâtiment A avec un des perrons d'accès à l'immeuble. 3. Façades Ouest. 4. Vue aérienne du chantier (1955). 5. Stockage de panneaux préfabriqués utilisés pour les façades. 6. Détail de construction. Mise en place à la grue des panneaux de façades.

Plan masse :

Bâtiments A et B 12 étages sur rez-de-chaussée et sous-sol. Hauteur 42 mètres, longueur 132 mètres, largeur 12,50 mètres.

Immeuble C 10 étages sur rez-de-chaussée et sous-sol. Longueur 152,75 mètres, hauteur 34,20 mètres, largeur 13,70 mètres.

Un groupe scolaire va être entrepris incessamment, ainsi que le centre commercial. Des parkings sont prévus au pied des immeubles. Les abords et les plantations étudiés en même temps que les constructions sont en voie d'aménagement.

Coupe transversale sur le bâtiment B comportant, au deuxième sous-sol, un abri anti-aérien.

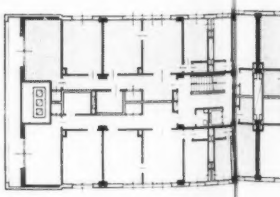

Etage courant.

Ce groupe de trois immeubles représentant au total 774 logements est l'adaptation à Nanterre du projet classé second au Concours de Strasbourg 1951 du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Deux des immeubles sont déjà habités et le troisième, le plus au Nord va être entrepris incessamment.

L'édification a eu lieu sur un terrain situé au Sud de l'entrepôt de l'Armée de l'Air « Camp de la Folie », d'une superficie d'un peu moins de 10 hectares. Le terrain sera bordé au Sud, par la Voie Triomphale reliant le Rond-Point de la Défense à Saint-Germain, l'axe de cette Voie Triomphale est à 70 mètres des pignons Sud. La composition s'inscrit dans le programme d'aménagement de toute cette région.

Le principe de composition des immeubles est demeuré identique à celui du Concours initial de Strasbourg : Escalier central desservant en principe quatre appartements par étage à simple orientation et parfois deux appartements à double orientation Est et Ouest. En outre les appartements contigus à la cage d'escalier Sud présentent sur cette façade une vaste loggia. Ce principe a permis une assez grande variété dans les logements.

Autour des cages d'escalier se groupent les W.C. et cuisines, ces dernières toutes en façade ;salles d'eau au centre des bâtiments.

Le sol est constitué par un sable très compact. Taux de travail de 5 kilos. Dans les deux pignons Nord et dans les murs intérieurs, il a été utilisé des éléments précoulés armés de grandes dimensions, placés entre les poteaux et mis en place avant leur exécution. Ils assurent le contreventement de l'immeuble. Fondations en quatre lignes de semelles filantes pour l'immeuble A, pour l'immeuble B radier général sans étanchéité.

Une des particularités de la construction réside dans le mode de remplissage des façades ; on y a utilisé des panneaux composites en béton étuvé de près de 17 mètres de surface, précoulés sur chantier. Exceptionnellement dans la hauteur des deux étages pourvus de loggias les murs sont constitués par deux voiles, l'un en parpaings de pouzzolane ; l'autre en carreaux de plâtre, séparés par un vide d'air de 0,05.

En définitive le mode de construction a consisté à la réunion d'une ossature tramée à grands entraxes par remplissage à l'aide d'éléments de très grandes dimensions, précoulés dans un atelier installé auprès de la construction, et posés à la grue. En somme la construction est traditionnelle dans son ossature, sa toiture et ses planchers. Elle est très nouvelle par les moyens et l'outillage employés à l'exécution des panneaux de façades, des pignons de murs extérieurs, des cages et volées d'escaliers, etc.

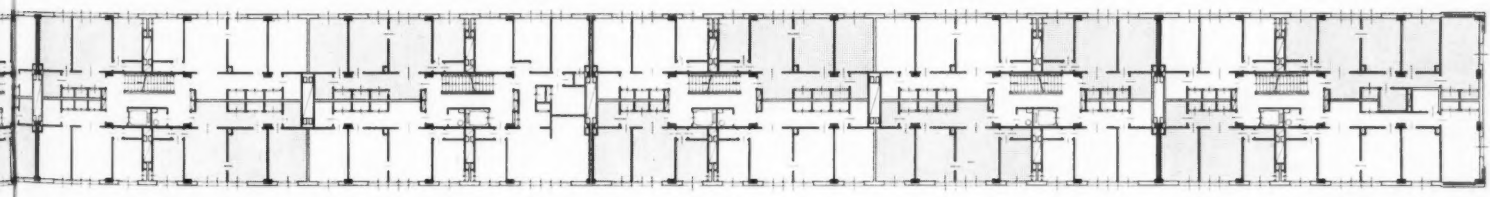

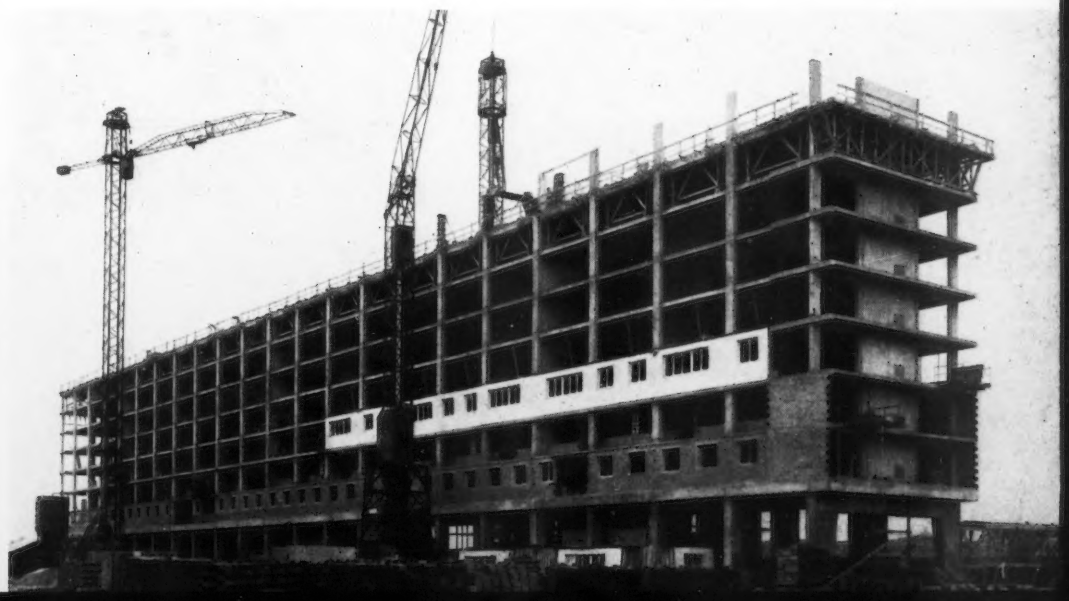

RÉSIDENCE DE VAUCRESSON

HENRY POTTIER, ARCHITECTE, ASSISTÉ PAR JEAN TESSIER, ARCHITECTE

RÉALISATEUR : ANDRÉ MANERA

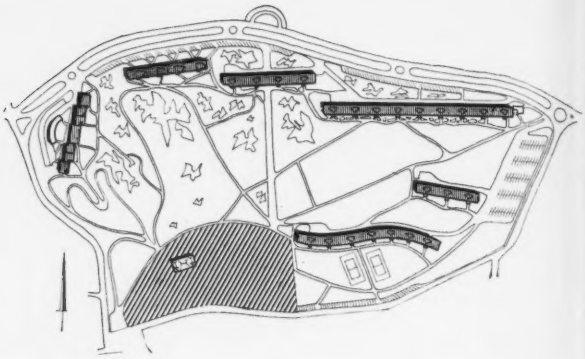

Plan d'ensemble :

De gauche à droite, le Belvédère, les Jonquilles. Ces bâtiments sont réalisés, puis le Saut du Loup (2 bâtiments) et, au sud du terrain, la Prairie (2 bâtiments), qui feront l'objet de la seconde tranche de travaux.

1 En hachuré, partie du terrain réservé par le ministère de la Justice.

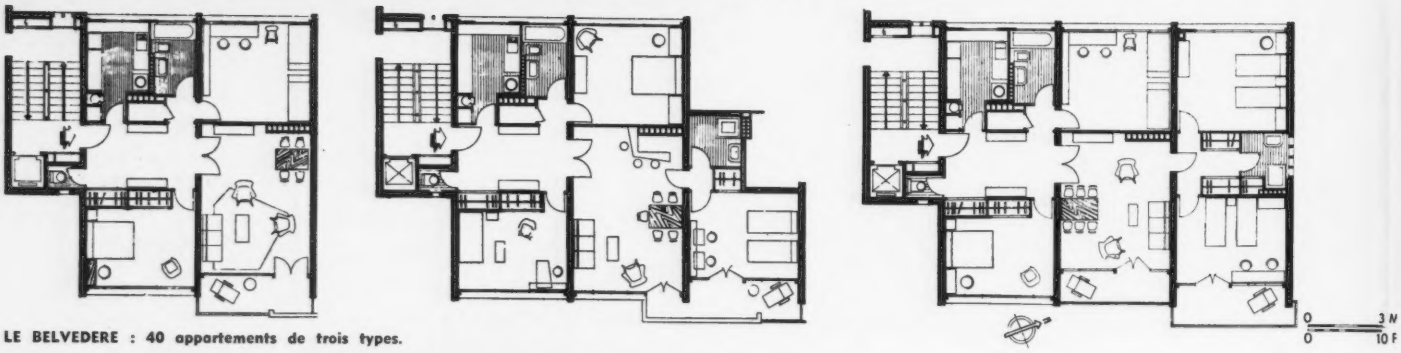

LE BELVEDERE : 40 appartements de trois types.

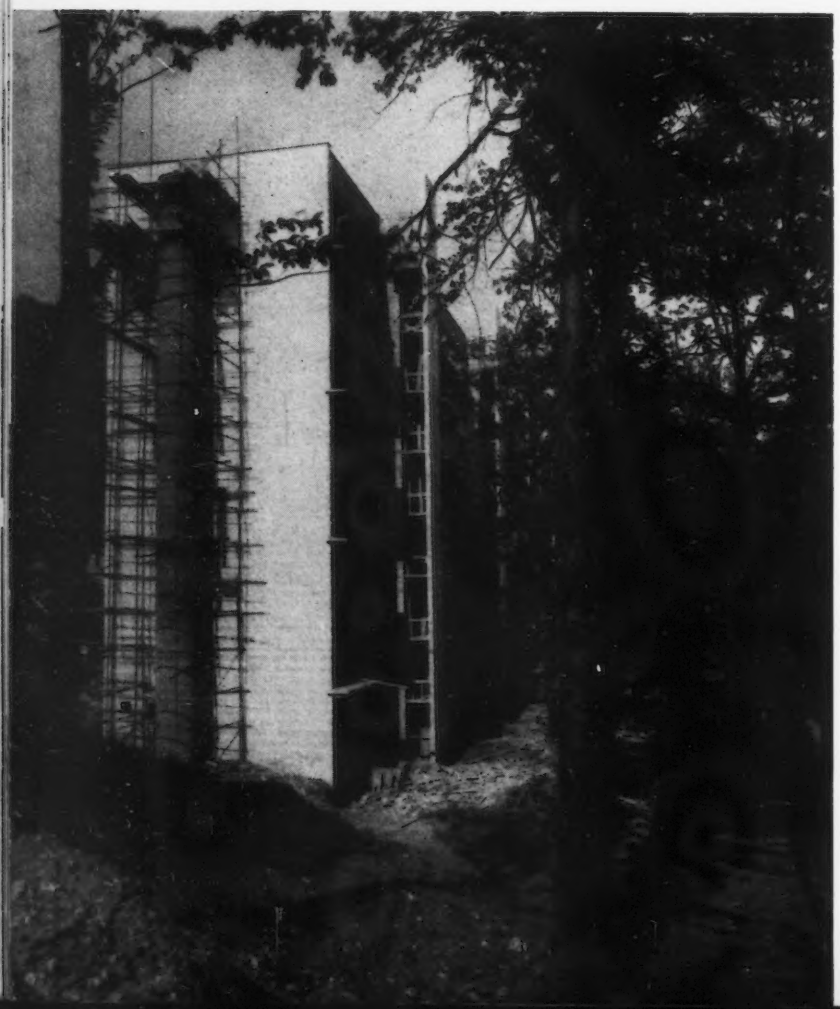

2 *Un important ensemble résidentiel de 400 logements est en voie de réalisation dans la banlieue ouest de Paris. Le terrain, qui dépendait d'une vaste propriété privée, couvre environ 17 ha, dont il convient de retrancher 15.000 m² correspondant au château existant encore. Cette enclave, acquise par le ministère de la Justice, doit constituer une zone non audificandi, liée au reste du parc sans clôture apparente. L'ensemble sera réalisé en quatre tranches par les soins de sociétés privées, chaque groupe étant individualisé Le Belvédère, les Jonquilles, le Saut du Loup et la Prairie.*

Le Belvédère est terminé, les Jonquilles sont actuellement en cours d'achèvement, les autres bâtiments font partie de la seconde tranche de travaux.

Les architectes ont tenu compte, pour l'élaboration du plan-masse, des conditions imposées par les programmes et de la configuration du parc, dont la pente générale est orientée vers le Sud. Ils se sont efforcés de préserver les arbres et ont implanté les bâtiments en partie haute du terrain, de manière à dégager au maximum les vues des façades Sud. Seuls les bâtiments de la Prairie seront implantés au point bas du terrain.

La surface construite représentera un très faible pourcentage, environ 5 % de la surface totale. Les bâtiments occuperont seulement 8.500 m² et l'ensemble est destiné à une population de 15.000 habitants.

La viabilité intérieure comprend une route carrossable suivant, en bordure de la limite nord du terrain, la direction générale des grands bâtiments le long du haras de Vaucresson. Cette route a son accès aux angles nord-est et nord-ouest du terrain. La voie desservira tous les points d'accès des bâtiments situés au Nord. Des parkings et des groupes de garages seront aménagés le long de son tracé au voisinage immédiat des immeubles.

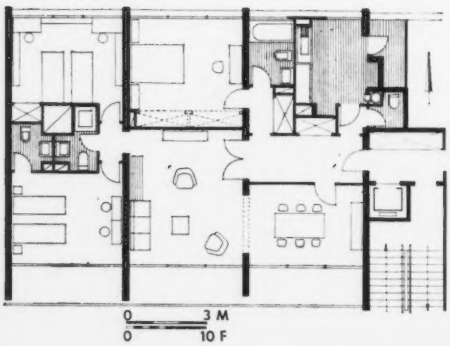

LES JONQUILLES.
57 appartements.

Plan d'un appartement comprenant 3 chambres. Il existe deux autres types d'appartements ; l'un avec même disposition du séjour, du coin de repas, des services et de la chambre principale, mais avec seulement une chambre d'enfant au lieu de deux ; l'autre avec coin de repas intégré au séjour et deux chambres.

3

1 et 4. Le Belvédère, façade Ouest. Au premier plan, double série de garages superposés avec accès au niveau bas depuis l'extérieur du terrain et au niveau haut, de l'intérieur. 2. Mur pignon des Jonquilles avec cheminée centrale. 3. Vue d'ensemble des Jonquilles, façade Sud.

4

1

Cet ensemble d'habitation s'inscrit dans le cadre du programme quinquennal de 5.000 logements de l'O.C.I.L. (Office Central Inter-Professionnel du Logement), lancé en 1953 à la suite d'un concours attribuant à chacun des cinq lauréats la construction de 1.000 logements.

Le terrain, d'une surface de 27.700 m², est situé à Rueil et desservi par la route nationale et des voies nouvellement créées. Cette opération fait partie du plan d'aménagement général de la ville, étudié par l'architecte A. Sonrel.

Le programme déjà réalisé comprend 483 logements exécutés simultanèment en deux tranches et répartis en neuf bâtiments : 2 de 9 étages sur rez-de-chaussée, 7 de 4 étages sur rez-de-chaussée.

Les constructions basses ont été volontairement implantées d'une façon plus libre et s'inscrivent dans les jardins, sans accès direct avec la voie principale qui coupe le terrain et passe sous le vaste portique aménagé au centre du grand bâtiment. Des voies secondaires de desserte conduisent depuis cette route aux parkings et aux immeubles.

Les immeubles de 4 étages sur rez-de-chaussée sont du type « échelle ». Ils se composent de blocs décalés d'un demi-étage et séparés par une cage d'escalier commune à deux blocs et demi, formant charnière et desservant un appartement à chaque demi-niveau alternativement dans un bloc et dans l'autre.

Les bâtiments de 9 étages sur rez-de-chaussée représentent une adaptation de ce système à des bâtimenst hauts. Les décalages d'un demi-étage sont supprimés, mais le principe des cellules reste le même.

2

LOGEMENTS ÉCONOMIQUES A RUEIL

HENRY POTTIER, ARCHITECTE

ASSISTÉ POUR LA RÉALISATION PAR JEAN TESSIER, ARCHITECTE

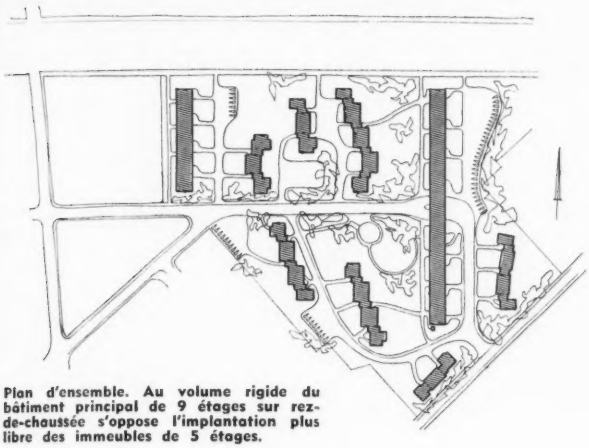

Plan d'ensemble. Au volume rigide du bâtiment principal de 9 étages sur rez-de-chaussée s'oppose l'implantation plus libre des immeubles de 5 étages.

La construction est réalisée au moyen de murs porteurs en béton armé, d'épaisseur décroissante pour les bâtiments hauts ; les planchers sont traditionnels en B.A. avec remplissage en hourdis de ciment. La terrasse est faite d'une dalle en B.A. avec isolation Pouzzolane et étanchéité multi-couches. Les bâtiments hauts étant desservis principalement par les ascenseurs, les escaliers pré-fabriqués sont en béton armé traités très simplement. Ravalement en mouchetis. Les immeubles sont dotés de chauffage par le sol, à partir d'une chaufferie centrale en sous-sol, dont la cheminée a été traitée en elle-même comme un élément architectural et détachée du bâtiment dont elle dépend.

Les fondations ont posé un problème difficile du fait que le terrain comportait d'anciennes carrières qui ont dû être remblayées ; 1.200 pieux d'une profondeur moyenne de 9 mètres ont été nécessaires. Un grand nombre d'éléments ont été préfabriqués sur le chantier.

L'expression plastique est caractérisée pour les deux grands bâtiments par le jeu des balcons-loggia en saillie et des cages d'escaliers en retrait par rapport aux façades. L'étude de polychromie a porté sur l'opposition entre les couleurs pâles du fond général et les taches plus vives des balcons-loggia individuels.

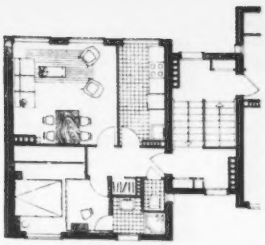

Cellules - type.
Double orientation Est - Ouest

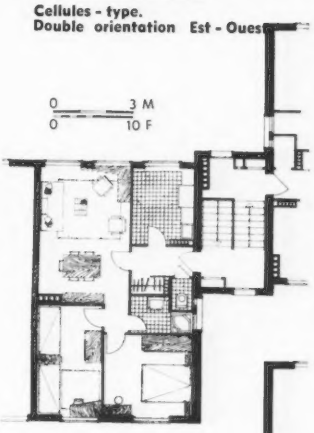

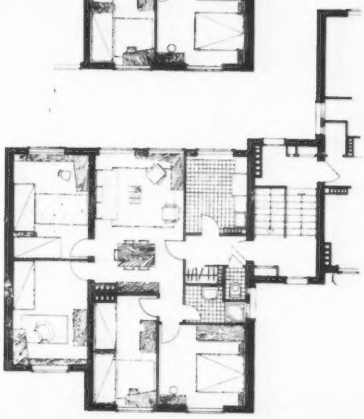

1. Vue d'ensemble façade Ouest du bâtiment principal scindée en cinq éléments différenciés par la polychromie ; sur chacun d'eux, le jeu des balcons est souligné par une opposition de couleur : blanc, deux tons de gris et deux tons de jaune de chrome. Cette étude a été réalisée avec la collaboration du peintre Emile Laurent. 2. Angle du bâtiment principal, pignon aveugle avec cheminée de la centrale en sous-sol. 3. Détail de la façade Ouest ; on notera les balcons-loggia jumelés que l'alternance caractérise. 4. Façade Ouest du bâtiment principal que les lignes verticales des loggias des escaliers superposées scindent en plusieurs éléments dont les couleurs différentes créent une diversité, évitant la monotonie qui aurait pu être la conséquence d'un volume aussi rigide.

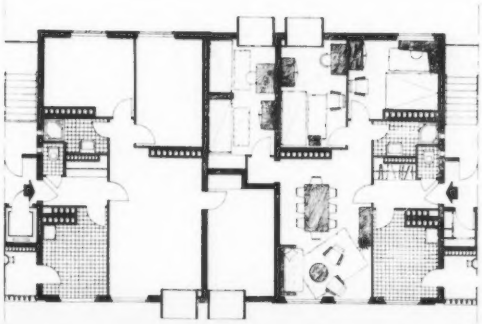

3

4

LOGEMENTS ÉCONOMIQUES ET FAMILIAUX A CHEVILLY-LARUE

JEAN FAYETON, ARCHITECTE

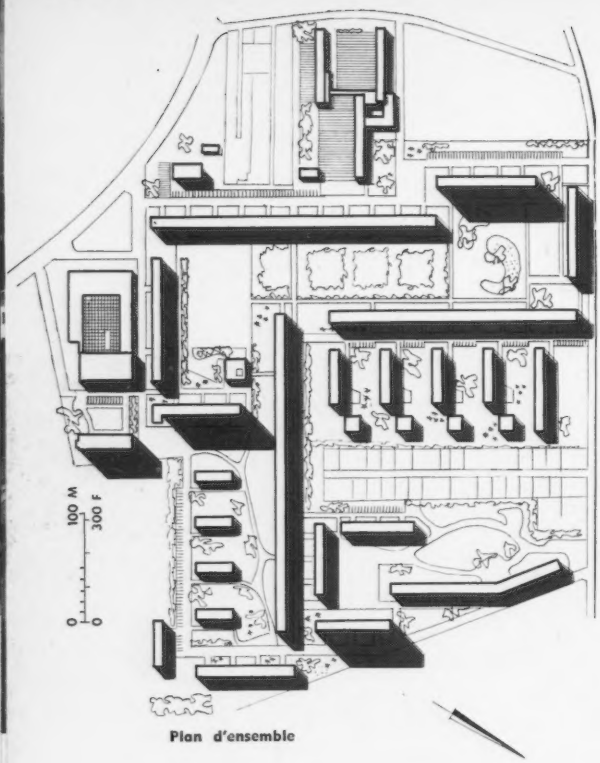

Plan d'ensemble

Ce groupe d'immeubles est édifié dans le cadre du plan d'aménagement de la région Sud de Paris, établi par Pierre Bailleau, architecte-urbaniste.

Le plan-masse, étudié par Jean Fayeton, est caractérisé par l'ordonnance des longs bâtiments, le rythme des bâtiments parallèles, de cinq niveaux, et l'implantation des immeubles de douze étages qui affirment la différenciation des volumes. Les espaces libres, réservés au sol, seront affectés aux jeux, au repos, à la promenade, l'accès des véhicules n'y est pas permis.

L'ensemble doit comprendre, en totalité, neuf cent quatre-vingt-dix logements, dont sept cent quarante sont déjà réalisés. La première tranche de travaux aujourd'hui réalisés concerne les immeubles à cinq niveaux, longs de cent à trois cent cinquante mètres.

La recherche de la simplification du point de vue constructif a été très poussée : murs porteurs en parpaings de ciment avec parement extérieur en mortier de chaux blanche sur sous-enduit en mortier de ciment avec incorporation d'hydrofuge ; parements intérieurs plâtre ; planchers en dalles de béton sans nervures de 0,14 d'épaisseur, reposant, d'une part, sur le mur extérieur, d'autre part, sur la ligne de refend : poteaux dans une des cellules, murs porteurs dans l'autre.

Les immeubles de douze niveaux feront l'objet de la seconde tranche de travaux et comprendront deux cent cinquante logements de catégorie H.L.MF. B. Ils seront construits selon un procédé déjà employé par l'architecte pour le groupe d'immeubles de la Porte des Lilas (1), au moyen d'une ossature métallique et en utilisant de nouvelles techniques de préfabrication et de montage.

Ci-contre : vues des bâtiments longs, de cinq niveaux, en voie d'achèvement, bâtiment B, façade Ouest, et bâtiment A, façade Sud.

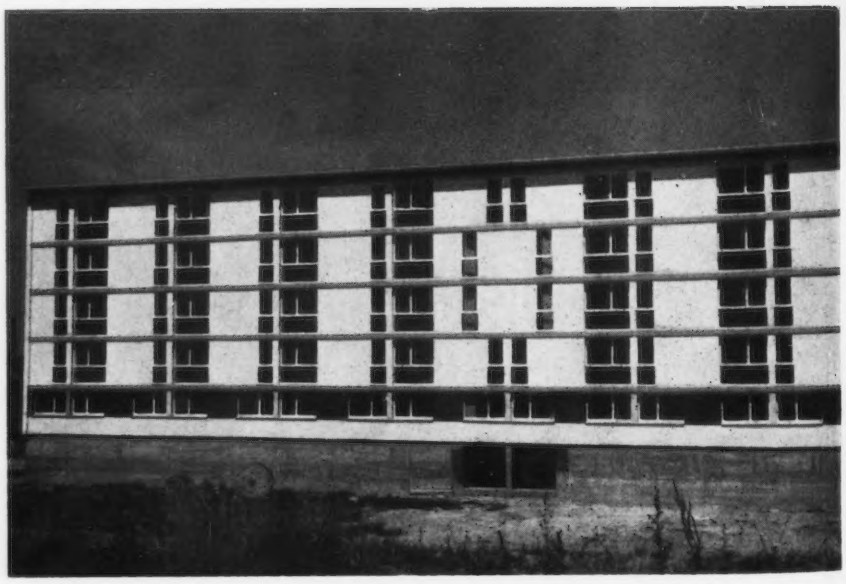

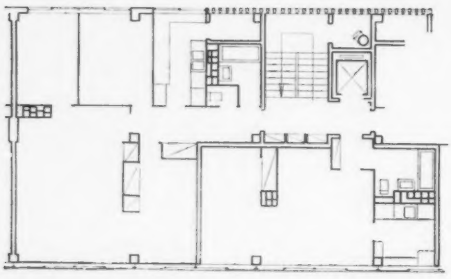

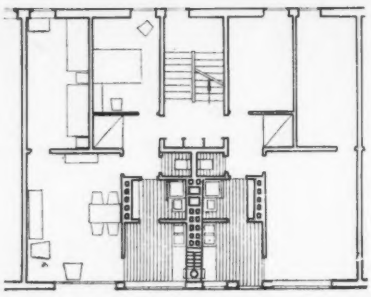

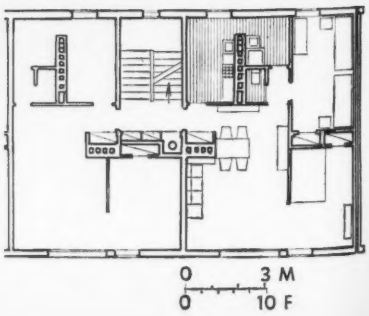

Cellules types orientées Est-Ouest ou Nord-Sud.

Les terrains, mis à la disposition des architectes pour cette opération, étaient constitués de vastes champs pénétrant à l'intérieur de la petite agglomération de Villiers-le-Bel et accusent une légère pente vers le Sud.

Les logements sont prévus pour une population de six mille habitants. La composition générale répond à la recherche de créer un centre vivant, afin d'offrir aux usagers une vie agréable et intéressante sur place : lieux de détente et de promenade, centre culturel et commercial, églises, écoles. Ils se sont efforcés de modeler le plus possible la hauteur des immeubles : deux étages sur rez-de-chaussée pour les grands logements ; quatre sur rez-de-chaussée pour les moyens ; onze sur rez-de-chaussée pour les plus petits.

L'aménagement des jardins aux abords immédiats des habitations permettra de ménager des perspectives diverses. Des extensions pourront être envisagées au Nord et à l'Est. Les groupements des habitations se raccorderont à la première composition par des jardins, places et artères de jonction.

Les immeubles, sont réalisés au moyen de murs porteurs en parpaings vides et pleins, contrariés, de 0,25 d'épaisseur ; sol plastique dans toutes les pièces,

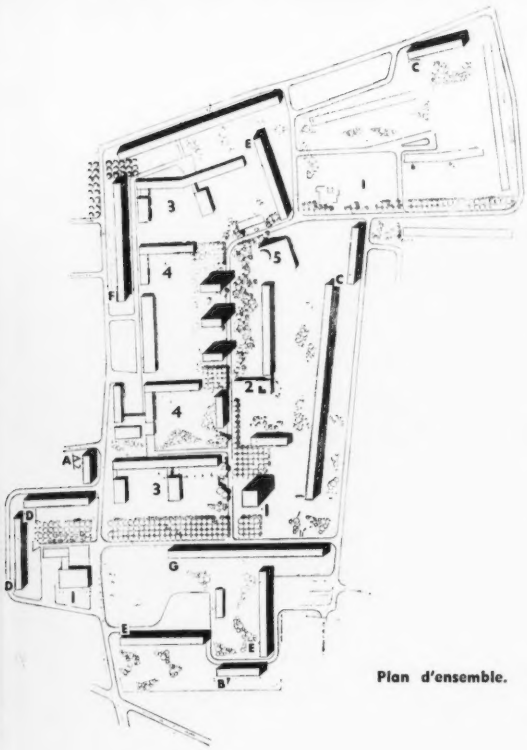

Plan d'ensemble.

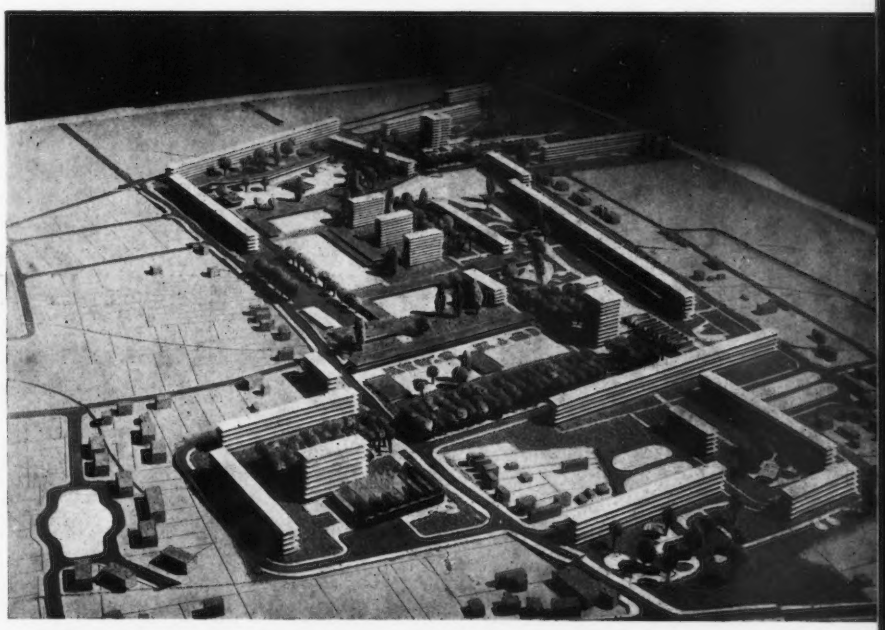

Maquette Claude Herang Photos Jean Dinugeaud

GROUPE D'H. L. M., VILLIERS-LE-BEL

BADANI ET ROUX-DORLUT, ARCHITECTES OTH, INGÉNIEUR-CONSEIL

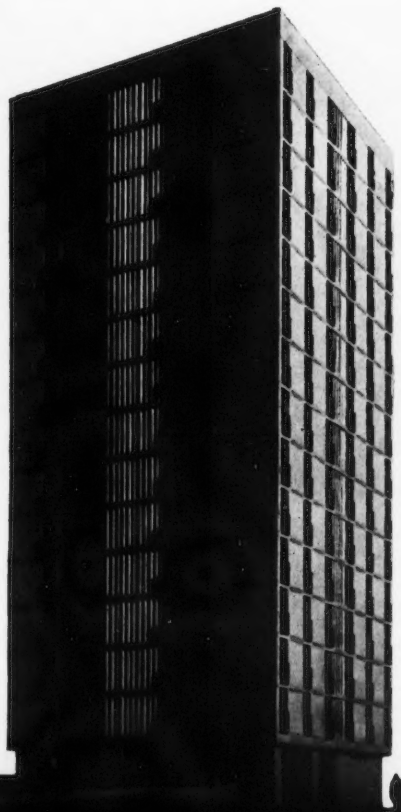

Ci-dessus : Vue d'ensemble du projet et le chantier actuel en voie d'achèvement. Ci-contre : Maquette d'un immeuble tour. Les immeubles sont pourvus d'une installation de chauffage central par rayonnement dans le sol ; vide-ordures et chauffe-eau à gaz complètent l'équipement.

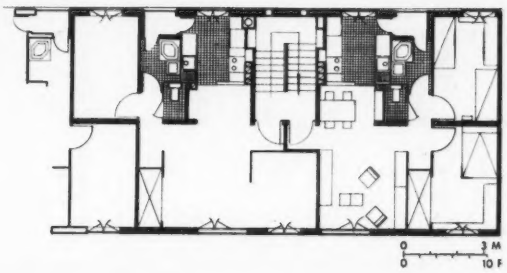

LOGEMENTS ÉCONOMIQUES A VILLENEUVE-LE-ROI

R. LE CAISNE, J. ROUQUET ET M. G. POMARÈDE. M. DEVINOY, ING. CONSEIL

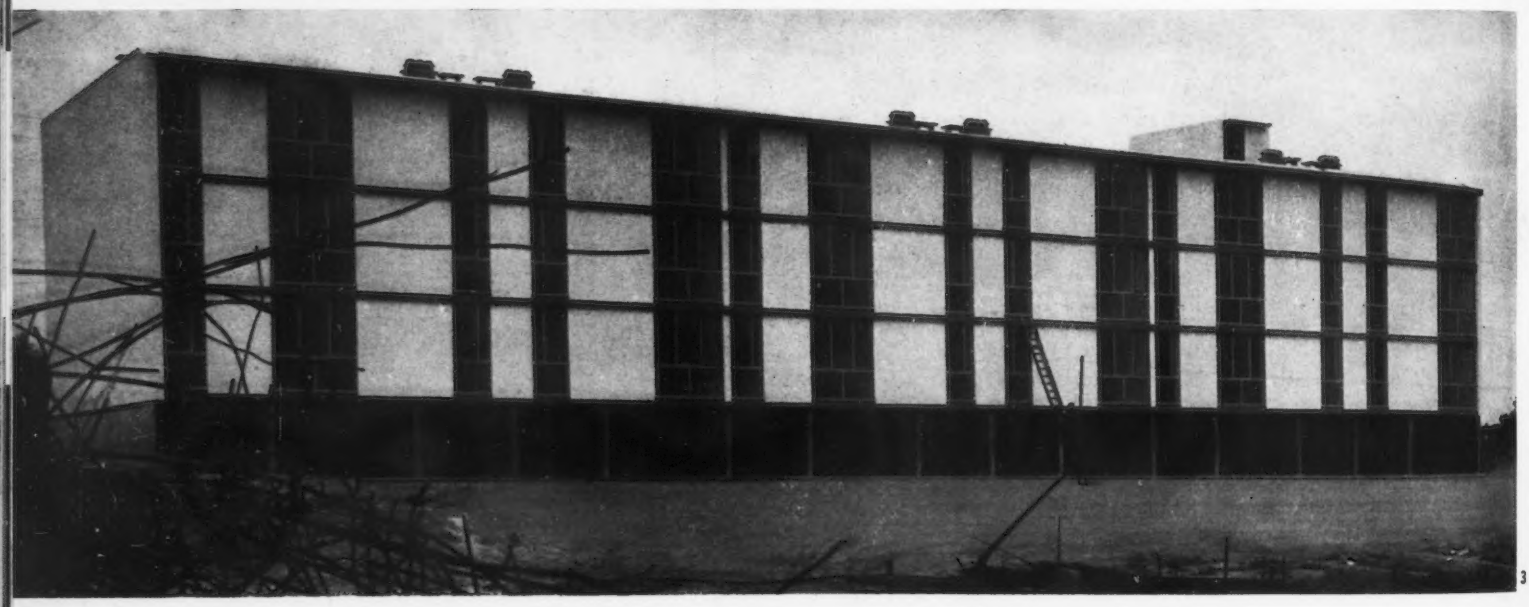

Cet ensemble de quatre cent quatre-vingts logements, édifié pour la S.C.I.C.D., est situé sur un terrain dominant la vallée de la Seine et accuse une forte pente vers le Sud-Est ; la dénivellation est de vingt-cinq mètres.

L'ensemble comporte des immeubles à appartements et des logements individuels groupés. L'implantation des bâtiments a fait l'objet d'une étude intéressante ; les rapports entre les volumes construits et leur intégration au site, les tours à huit niveaux feront l'objet de la seconde tranche de réalisation.

Les normes imposées pour les logements étant relativement faibles les architectes ont recherchés une intercommunication des espaces utilisés et des jeux de volume soulignés par la polychromie ;

Les logements individuels sont caractérisés par la disposition du séjour à mi-étage entre le rez-de-chaussée et le niveau des chambres. Pour le rez-de-chaussée, deux solutions peuvent être adoptées : dans le premier cas, le cellier est placé à côté du coin de repas ; dans le second cas, il est au sous-sol et l'espace correspondant est occupé par une chambre supplémentaire, le niveau supérieur étant toujours le même.

La construction est réalisée par murs refend porteurs avec planchers chauffants en dalles pleines et couverture par étanchéité multicouches. Les façades comportent des éléments en parpaing multicellulaire. Les baies sont à menuiseries bois.

2

Photos A. Dumage

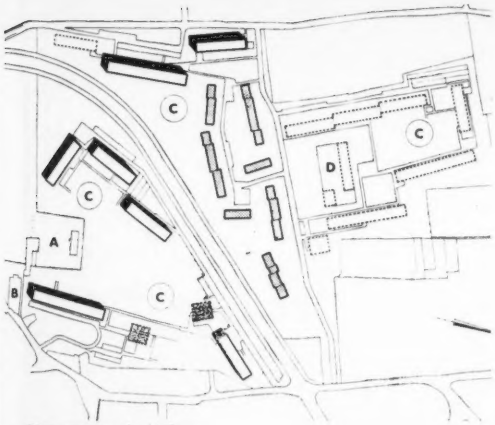

Plan masse : A. Mairie. B. Eglise. C. Jeux. D. Ecole.

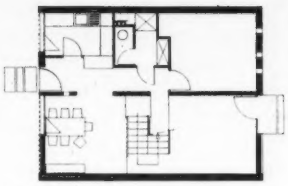

Rez-de-chaussée : première solution.

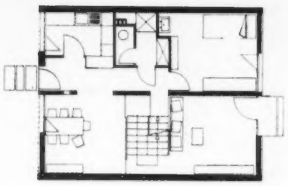

Rez-de-chaussée : seconde solution.

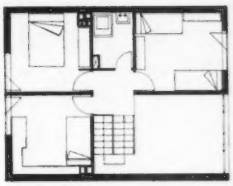

Etage chambres.

1 et 2. Vues d'ensemble. 3. Un des immeubles collectifs ; on notera que la solution adoptée a évité un bandeau surélevé du côté haut du rampant de la terrasse. 4. Logement d'un immeuble collectif ; vue prise du séjour sur la cuisine, le placard ouvrant sur deux faces formant cloison partielle. 5 et 6. Vue intérieure d'une des habitations individuelles. L'escalier conduit du coin repas au séjour à mi-étage et aux chambres. Les grilles métalliques tubulaires forment garde-corps et limon.

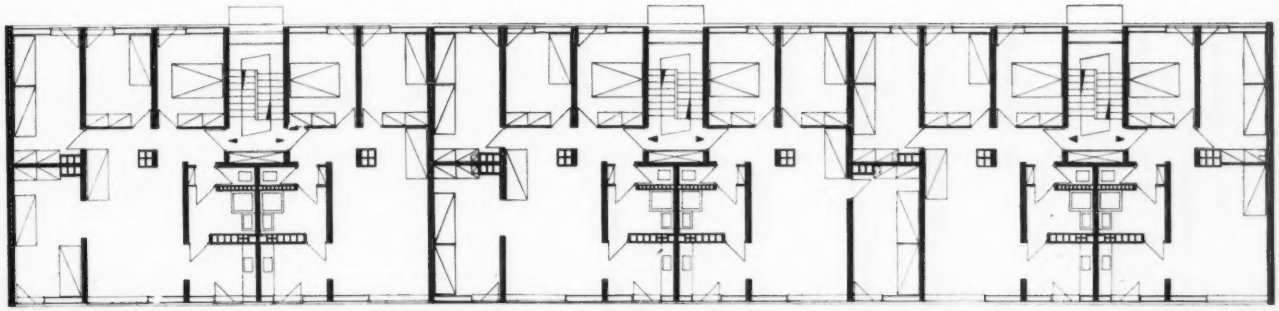

Etage courant d'un immeuble collectif.

5 6

GROUPE D'H.L.M. EMMAUS, ARGENTEUIL

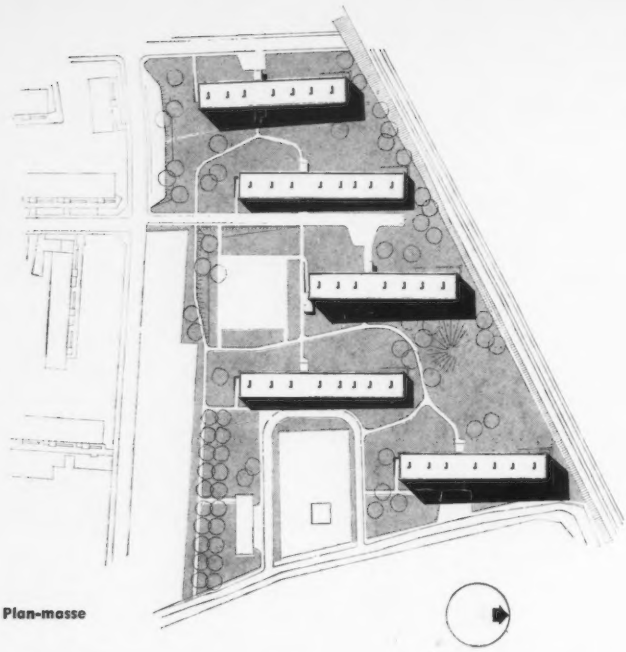

Plan-masse

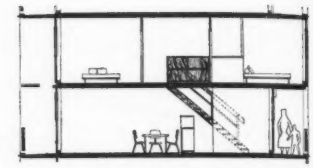

Coupe sur un duplex

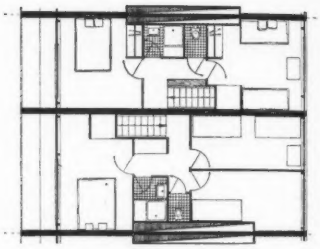

Niveau supérieur

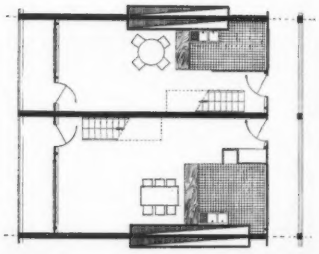

Niveau inférieur

Ces immeubles comportant 4 à 6 niveaux de logements duplex ont été réalisés dans le cadre des habitations d'urgence dues à l'initiative de l'Abbé Pierre. Façades orientées Est-Ouest.

La forte densité de population dans cette banlieue parisienne et le grand nombre d'enfants de chaque famille ont conduit les architectes à rechercher la plus grande concentration de logements possible en réservant au sol l'espace maximum. Le principe du duplex est apparu le plus satisfaisant à cet égard. Cette solution a aussi l'avantage de bien séparer les fonctions : vie commune-sommeil, et de réduire au minimum les surfaces de façades.

Les logements sont desservis par coursives au niveau des séjours. Les chambres ouvrant sur chaque façade sont, comme les séjours, dotées d'une double orientation et d'une bonne ventilation transversale. Chaque escalier distribue de quatorze à seize logements suivant le cas. Les logements de trois pièces sont inscrits dans une travée de 3,60 m, ceux de quatre dans une travée de 4,25 m.

Le principe constructif, très simple permet une industrialisation presque totale du chantier.

Une dalle de rez-de-chaussée en partie sur terre-plein et en partie sur sous-sol forme l'assise du niveau inférieur du bâtiment, puis une série de murs porteurs en béton banché sont coulés d'une seule pièce dans des coffrages métalliques à des espacements différents selon le type de logement.

Les vides laissés dans ce « casier » sont remplis par des panneaux de bois contrecollés de 4,5 cm d'épaisseur, comportant des ouvertures en profilés d'aluminium, servant de guidage à des fenêtres coulissantes en aluminium. Panneaux au nu de la façade recouverts d'une plaque d'aluminium.

ATELIER D'ARCHITECTURE : R. AUJAME, E. SCHREIBER AUJAME, M. BATAILLE, P. HIRVELA CHADZIDAKIS, P. RIBOULET, M. SILVY, G. THURNAUER
N. CHADZIDAKIS, INGÉNIEUR. CONSTRUCTIONS JEAN PROUVÉ

Perspective d'ensemble

Ci-dessous : Divers aspects du groupe d'immeubles et perspective sur un appartement.

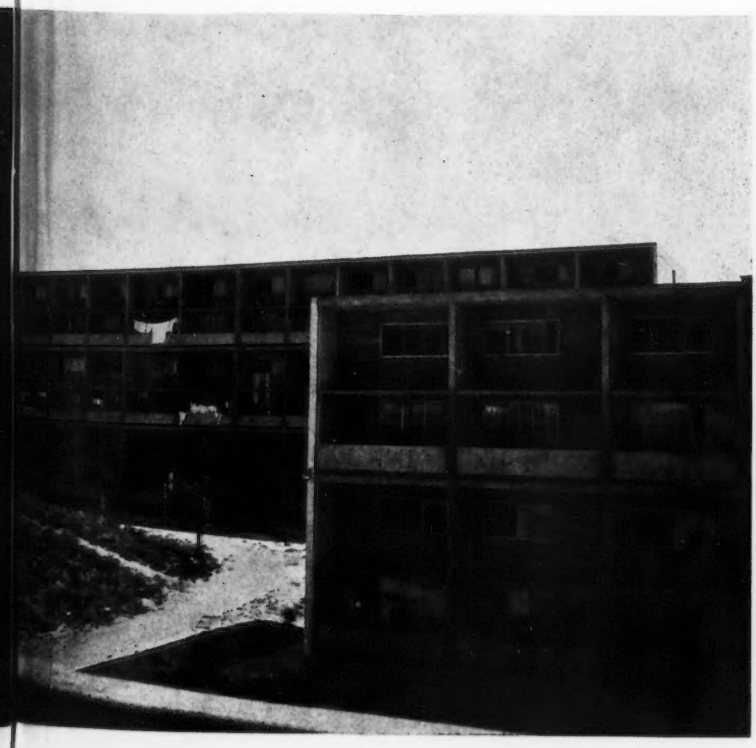

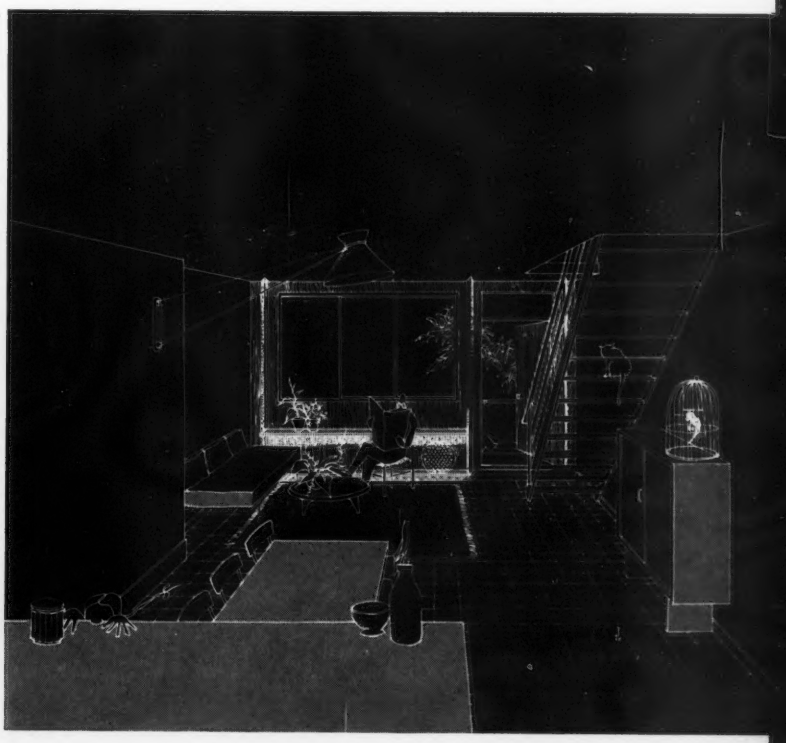

IMMEUBLES A SAINT-ETIENNE

B.-H. ZEHRFUSS, ARCHITECTE

M.-C. FAURE, ARCHITECTE COLLABORATEUR

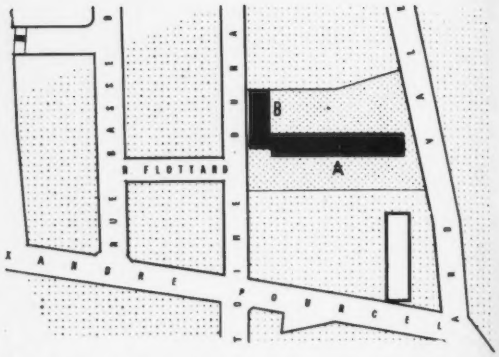

Plan de situation. Les immeubles sont à 1 km 500 environ du centre.

1. Vue latérale des immeubles montrant l'amorce du bâtiment B et le bâtiment A dont le rez-de-chaussée est occupé par des magasins. 2. Un curieux effet de contraste est obtenu entre les vieilles maisons des rues de Saint-Etienne et le nouveau groupe d'habitation. 3. Sous un autre angle, les immeubles neufs apparaissent dans un cadre de verdure. 4. Détail de façade du bâtiment A. On notera l'opposition entre l'aluminium et le béton laissé brut de décoffrage.

1

2

Cellule-type de 2 et 3 pièces.

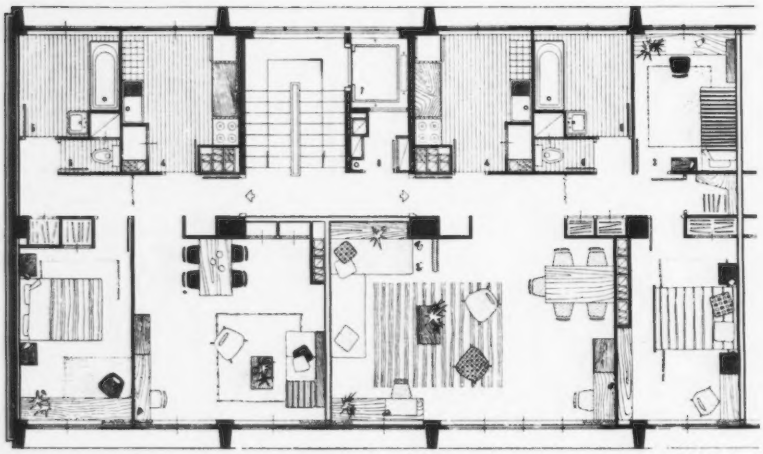

3

4

Situé au cœur d'un centre industriel important, Saint-Etienne voit sa population augmenter à un rythme qui nécessite la construction rapide de nouveaux logements.

Une Société privée d'habitation à loyers modérés, « Le Foyer-Jardin Stéphanois », composée de petits employés et ouvriers, a pris l'initiative de la réalisation de ce groupe d'immeubles. L'accession à la propriété est rendue possible par les prêts à long terme du gouvernement, sous réserve de l'observation de règles très strictes concernant la surface des appartements, l'équipement individuel et collectif et surtout le prix limite de la construction.

Les conditions de prix imposées rendaient particulièrement difficile l'emploi de l'aluminium qui demeure, en France, un matériau cher, et c'est la première fois que ce mode de construction a pu être utilisé dans notre pays, et sans doute en Europe, pour cette catégorie d'immeubles.

La construction est à ossature en béton armé ; les façades sont en aluminium. La modulation des travées a permis la fabrication en usine de panneaux mis en place entièrement finis.

L'étude des panneaux préfabriqués a fait l'objet de longues recherches qui ont été poursuivies avec le constructeur Jean Prouvé.

Les façades sont réalisées par la juxtaposition de panneaux aluminium modulés suivant la trame de l'ossature béton. Leurs dimensions sont donc de 4 m 50 sur 2 m 50. Ils constituent une paroi totalement indépendante de l'ossature sur laquelle ils sont plaqués et fixés de l'intérieur.

Le panneau est constitué d'un plateau monobloc en bois qui en est l'ossature ; pour lui donner plus de rigidité, il est incorporé verticalement aux deux extrémités un profilé fer en « U ».

L'association de l'aluminium traité anodiquement et du bois assure à l'ensemble une très grande qualité et un entretien pratiquement nul.

A. Rez-de-chaussée : 1. Halls d'entrée. 2. Passage sous pilotis. 3. Magasins. 4. Chaufferie. 5. Réserve charbon. 6. Loge gardiens. B. Etage courant.

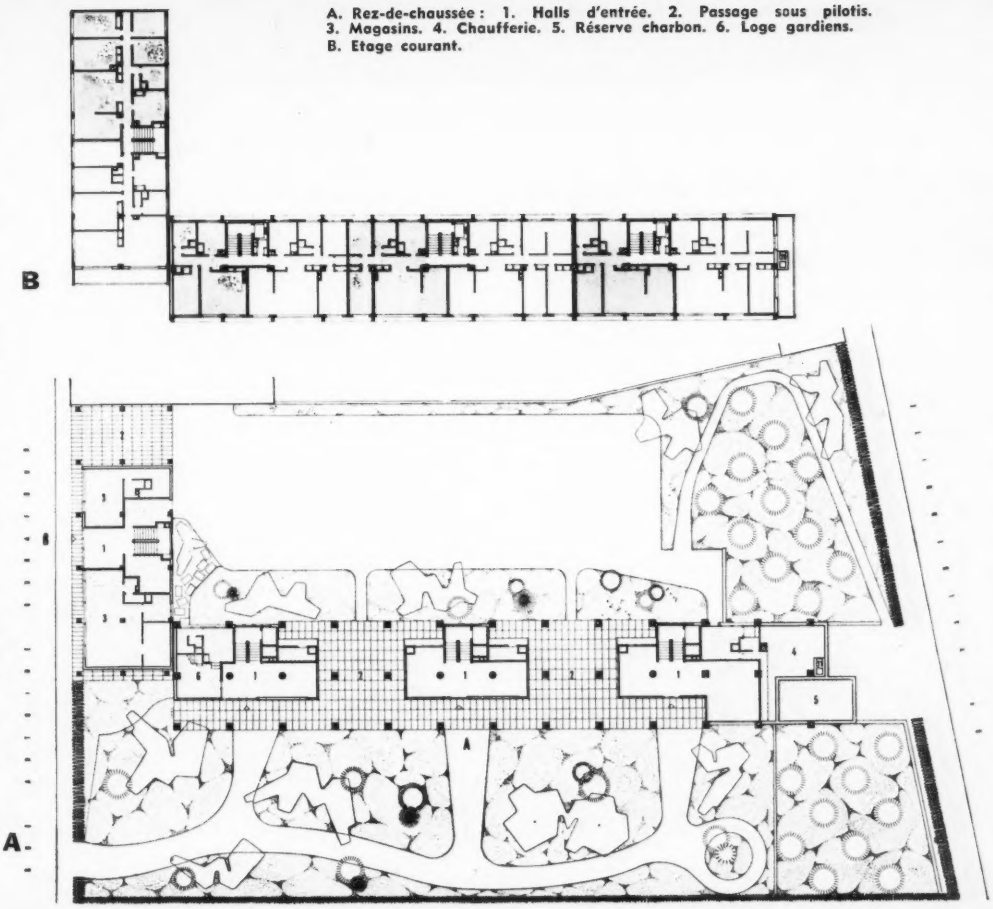

1

UNITÉ DE VOISINAGE

PREMIÈRE TRANCHE D'URGENCE. 370 LOGEMENTS POUR LE

RÉALISATEUR : AUGUSTE MIONNE, INGÉNIEUR

La petite ville de Bagnols-sur-Cèze, dans le Gard, était jusqu'à la création du Centre de l'Energie Atomique de Marcoule un lieu d'échange commercial au cœur d'une région agricole. La situation de Bagnols-sur-Cèze, à proximité du C.E.A. — 10 km environ — a déterminé le choix de l'emplacement de la cité résidentielle du personnel des usines, sur des terrains adjacents à la ville.

Une étude approfondie a été entreprise, il y a un an, sous la direction de l'urbaniste en chef, Raymond Coquerel, par l'équipe d'architectes et d'ingénieurs de Georges Candilis. Cette étude a été conduite en pleine collaboration avec un échelon spécial du S.E.R.L. (Secrétariat d'Etat à la Reconstruction et au Logement) constitué à cet effet. Cet échelon, placé sous la direction de J. Clément, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, était composé de MM. Cappelle, Directeur du S.E.R.L. de Nîmes ; Delperroux, ingénieur ; Bizat, architecte ; Durand, technicien, et de l'urbaniste de la ville, Ch. Delfante. Les services administratifs et techniques du C.E.A. et la municipalité de Bagnols-sur-Cèze ont apporté leur concours effectif à cette réalisation.

L'étude d'ensemble est aujourd'hui terminée, la nouvelle ville se construit à une cadence rapide. Nous publions ici le groupe de la Citadelle correspondant à la première tranche de travaux réalisés de toute urgence, pour permettre l'installation du personnel du C.E.A. et donner le temps nécessaire à l'équipe pour étudier le projet.

La Citadelle est une unité de voisinage de trois cent soixante-dix logements, de deux, trois, quatre et cinq pièces, suivant les normes LO.GE.CO. (prime à mille francs), qui comporte, outre les bâtiments, un centre commercial d'une vingtaine de magasins, et à proximité immédiate, une école, construite par l'architecte Charles Delfante.

Les immeubles, disposés en quatre blocs, suivent la périphérie du terrain, en laissant au milieu un très large espace libre, aménagé en jardin, jeux d'enfants et centre de commerce. Aucune voiture n'y est admise, sauf celles des services. L'ensemble des parkings et voies d'accès des voitures sont prévus à l'extérieur des blocs d'immeubles.

Le bloc d'immeuble est composé de corps de bâtiment de dix ou vingt logements chacun. Ces corps de bâtiment sont assemblés par l'escalier de desserte formant en même temps articulation et joint de dilatation.

Situation de la citadelle par rapport à la petite ville de Bagnols-sur-Cèze.

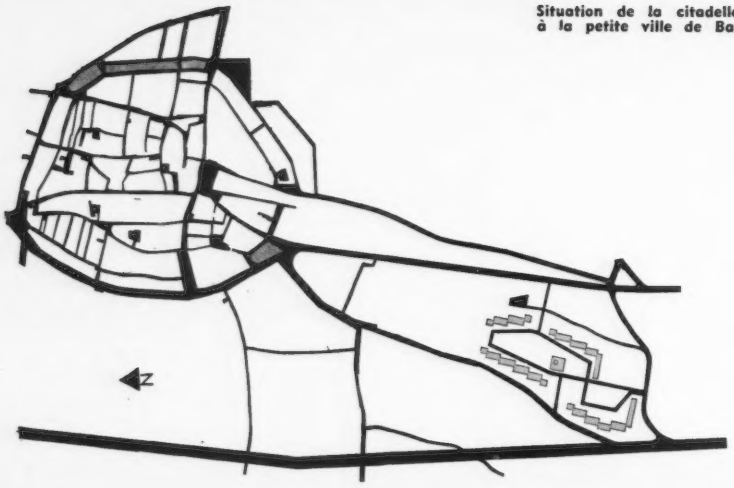

2

Document Construction Moderne Française

3

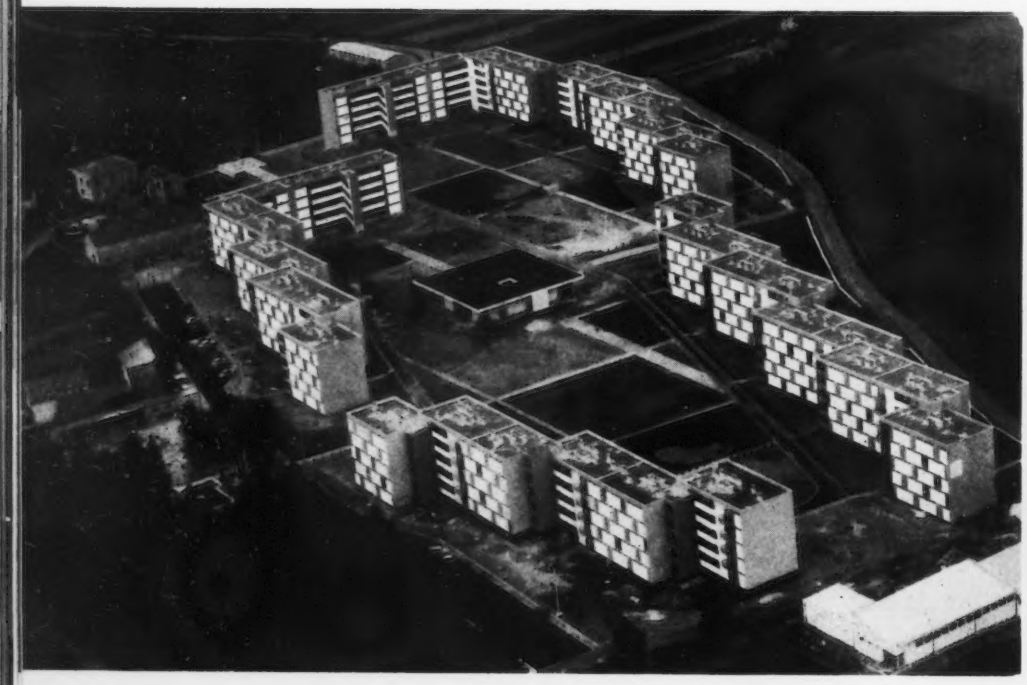

"LA CITADELLE" A BAGNOLS-SUR-CEZE

PERSONNEL DU COMMISSARIAT A L'ÉNERGIE ATOMIQUE. CENTRE DE MARCOULE

GEORGES CANDILIS, GUY BRUNACHE, PAUL DONY, ALEXIS JOSIC, HENRI PIOT, SHADRACH WOODS, ARCHITECTES ET INGÉNIEURS

1. Vue d'ensemble, au fond l'école, Charles Delfante, architecte. 2. Vue aérienne du chantier en voie d'achèvement. 3. Façade Sud du bâtiment A. 4. Vue d'ensemble du bloc B.

La polychromie appliquée sur l'ensemble de la composition est obtenue par la variété de teintes des éléments de façade, par des taches de couleur sur les murs pignons et la composition colorée des espaces libres intérieurs, composés de parties de pelouses vertes, de surfaces gravillonnées et de la terre rouge apportée sur place.

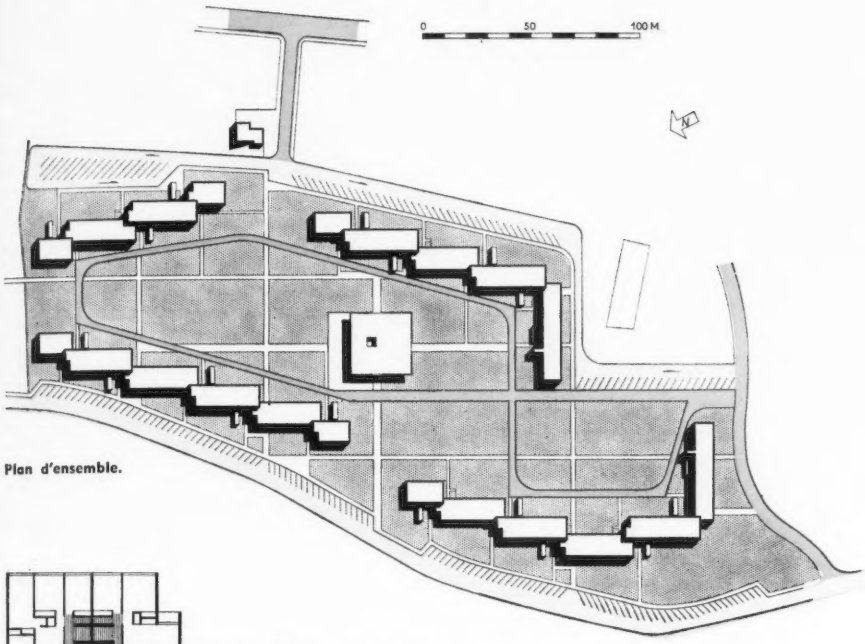

Plan d'ensemble.

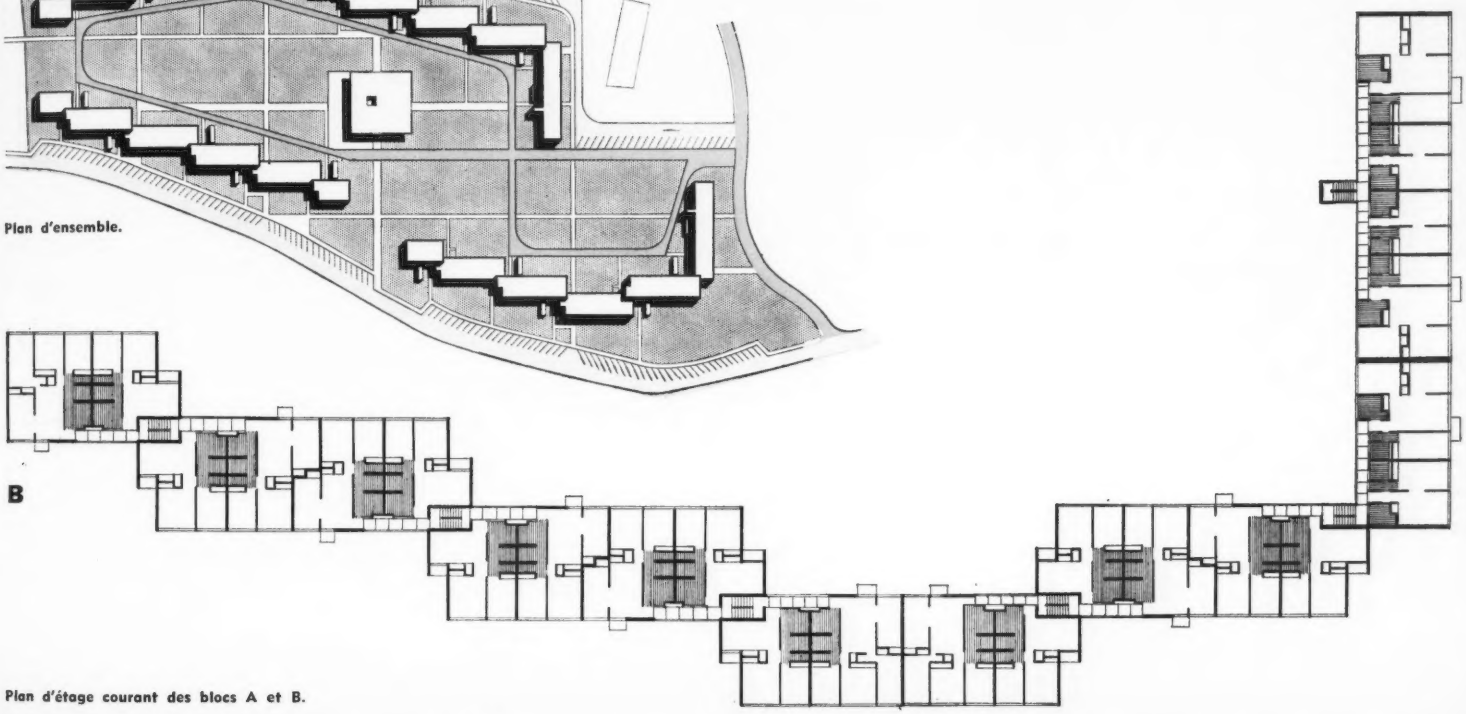

Plan d'étage courant des blocs A et B.

4

UNITÉ DE VOISINAGE "LA CITADELLE", A BAGNOLS-SUR-CÈZE

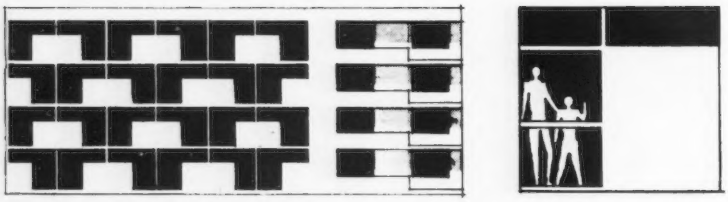

La fenêtre n'est pas un trou dans le mur, mais un élément organique et plastique qui assure l'ensoleillement maximum, l'éclairement, la ventilation et la vue libre. Elle contribue à l'expression plastique du bâtiment.

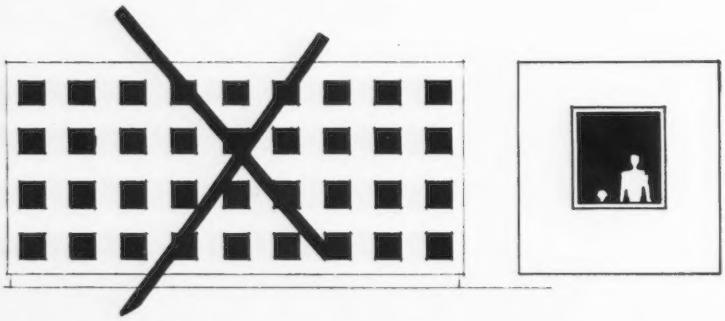

L'ensemble de la Citadelle comprend en totalité 370 logements, tous traversants et dotés d'une double orientation Est-Ouest ou Nord-Sud. Les ouvertures sont composées d'éléments verticaux et horizontaux, permettant l'ensoleillement complet en éliminant au maximum les contrastes excessifs d'ombre et de lumière. La structure intérieure est assurée par des murs de refend distant de 3,20 m à 2,60 m. Les façades sont faites d'éléments de remplissage, composés de menuiserie en bois et de panneaux en agglomérés isolants. Le chauffage est installé dans le dégagement central permettant une installation rationnelle par air chaud distribué par des gaines dans chaque pièce habitable.

Les installations sanitaires et cuisines sont jumelées pour deux logements voisins, permettant la standardisation maximum des conduits de fumée, des canalisations et le groupement de compteurs.

Le délai d'exécution de treize mois, imposé lors de la signature des contrats, a pu être réduit à onze mois et vingt jours grâce à l'organisation rationnelle du chantier et à la compétence de l'entreprise C.M.F. (Construction Moderne Française) chargée de la réalisation. 84 logements ont été mis à la disposition du C.E.A. 130 jours ouvrables après le début des travaux.

Pour préciser l'importance de l'œuvre exécutée, citons quelques chiffres : 69.400 journées d'ouvriers (tous corps d'état) ; 7.400 m² de bétons de toute nature ; 35.000 m² de planchers ; 500 t. d'acier ; 700.000 agglos de toutes épaisseurs ; 30.000 m² d'enduits de ciment ; 110.000 m² d'enduits de plâtre ; 34.000 m² de revêtement de sol, etc.

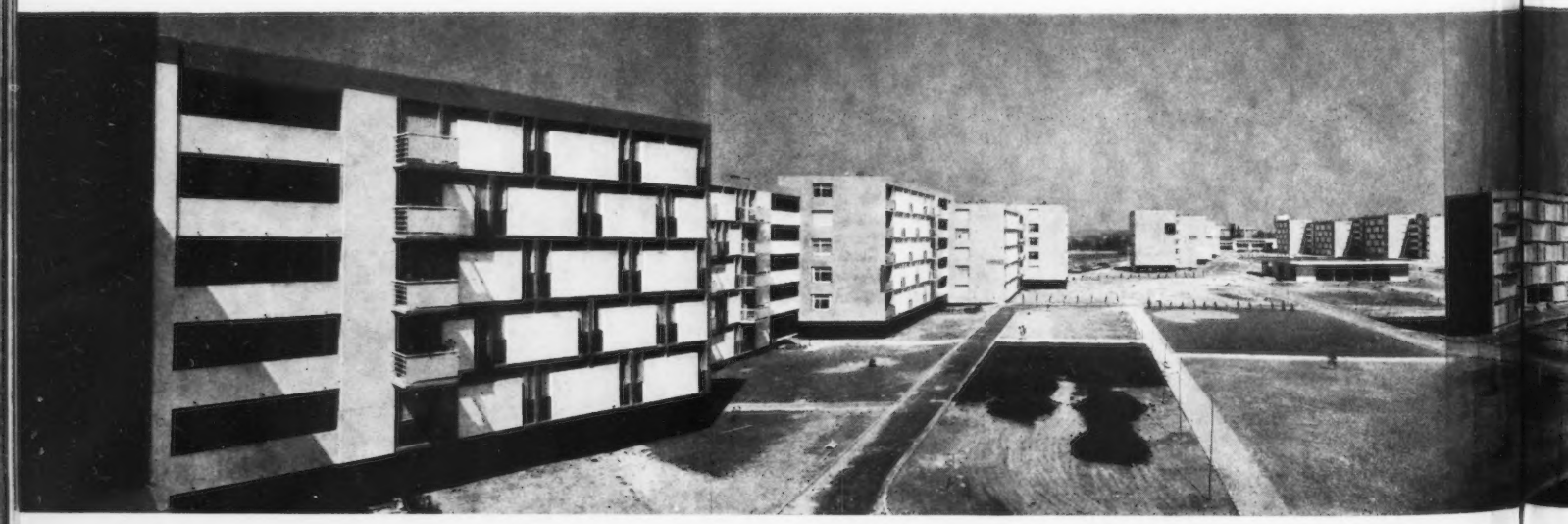

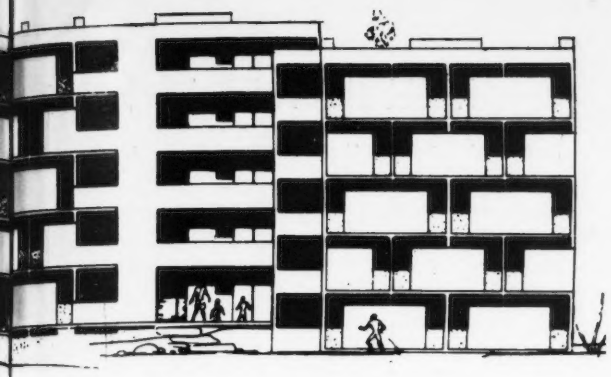

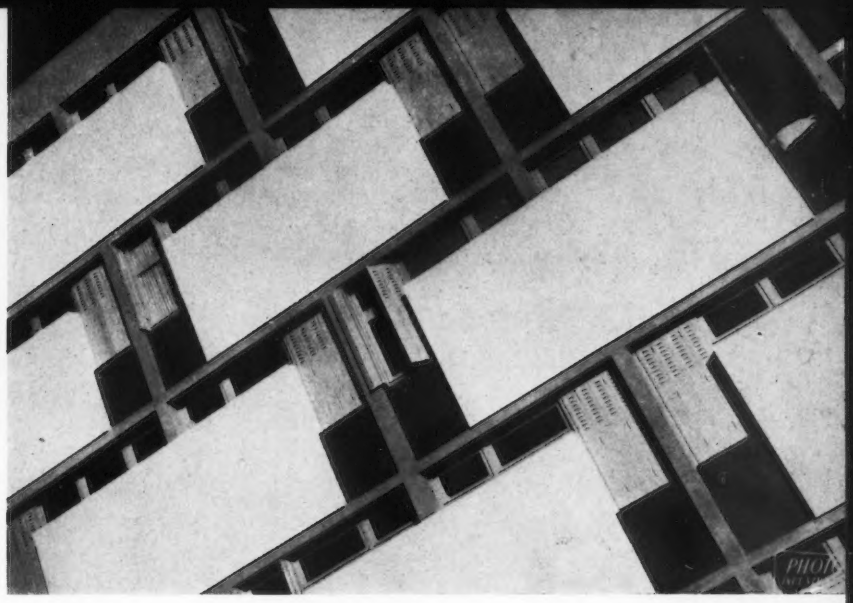

Ci-contre : Détail de façade.

En bas de page : Vue des immeubles terminés avant les plantations (septembre 1957). Les abords sont actuellement achevés.

Les ouvertures sont composées d'éléments verticaux et horizontaux permettant l'ensoleillement complet des pièces d'habitation et assurant, même aux enfants, une vue dégagée à l'intérieur.

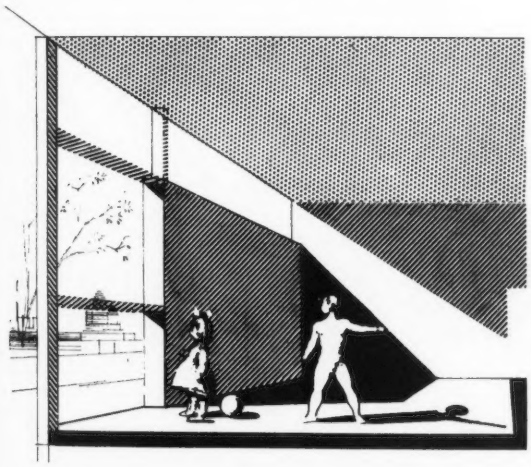

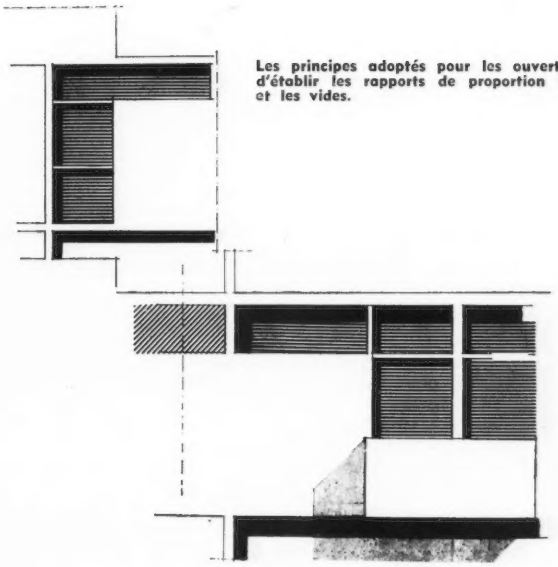

Les principes adoptés pour les ouvertures permettent d'établir les rapports de proportion entre les pleins et les vides.

Document Construction Moderne Française

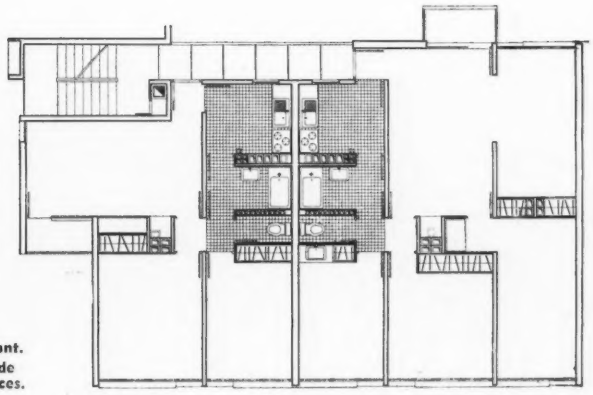

Etage courant.
Logement de 2 et 3 pièces.

IMMEUBLE-TOUR DU PHARO

ANDRÉ DEVIN ET YVAN BENTZ, ARCHITECTES

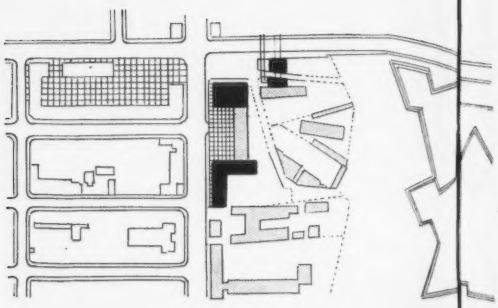

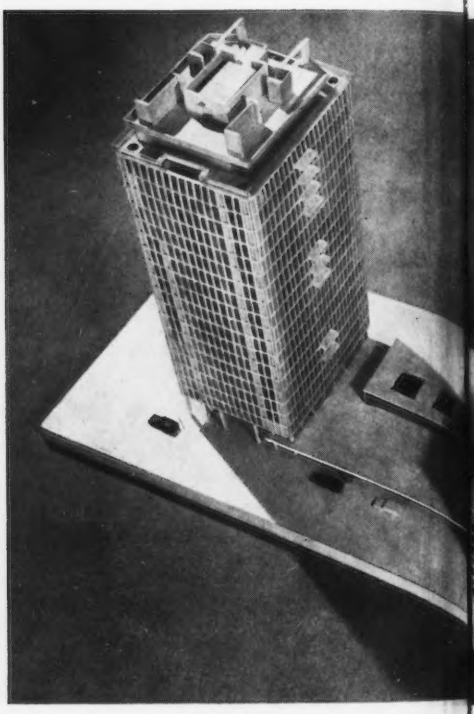

1

2

Plan d'étage courant de l'immeuble en L.

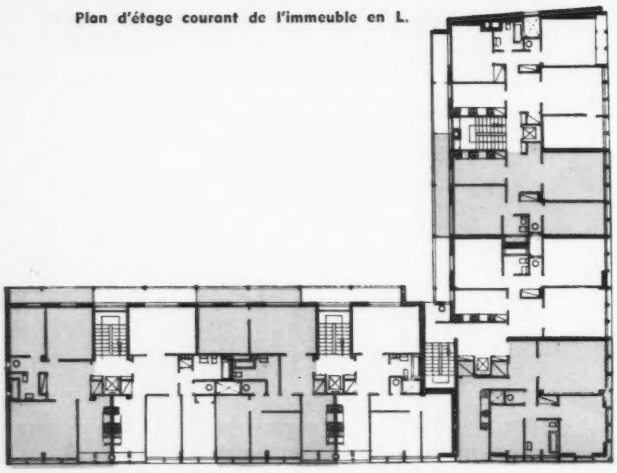

1. Vue d'ensemble de l'immeuble, au premier plan, le fort Saint-Nicolas. 2. Maquette d'ensemble du projet, dont la tour est la seule réalisée actuellement. 3. Vue prise du boulevard Pasteur. 4. Depuis le Vieux-Port, la tour se détache sur la ville.

Le tout, actuellement en voie d'achèvement, comporte six appartements par étage, de deux, trois et quatre pièces principales, desservis par deux escaliers et trois ascenseurs, avec escalier de secours. Les installations techniques de l'immeuble sont groupées à l'entresol ainsi que le service des ordures ménagères.

A MARSEILLE

Plan de situation.

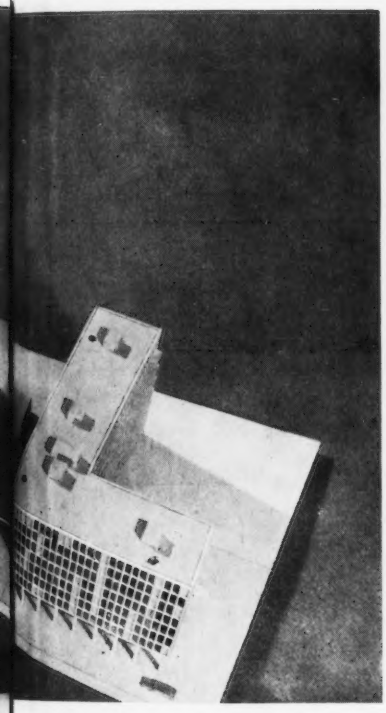

3

4

Limité par les boulevards Livon et Pasteur et aussi par les terrains militaires du fort Saint-Nicolas, l'ensemble comprend : une tour rectangulaire (22 × 30 m) de dix-neuf étages sur rez-de-chaussée et entresol ; une construction commerciale à un seul niveau couverte en terrasse comportant 46 m de façade, enfin, un immeuble en L de six étages.

La solution de plan la plus simple aurait été, pour l'architecte, de composer un immeuble de 110 m de long et de neuf étages, en conformité avec les règlements en vigueur. Ce parti avait cependant l'inconvénient majeur de condamner irrémédiablement les constructions de Vauban en les emprisonnant derrière un écrasant volume orienté vers la ville. C'est pourquoi le plan d'ensemble actuel a été adopté.

La structure est en b. a. et voile raidisseur banché. Une résille, non porteuse, de potelets préfabriqués en béton, espacée de 1,28 m d'axe en axe, laisse toute latitude aux éventuelles transformations de cloisonnement. Fenêtres à double vitrage, avec stores vénitiens incorporés.

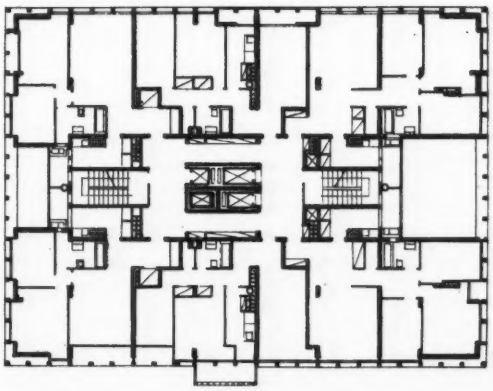

DEUX IMMEUBLES A MARSEILLE

LE MERMOZ

1. Vue d'angle du bâtiment. 2. Façade principale vue de nuit. 3. Façade principale. On notera l'implantation du bâtiment par rapport à la pente du terrain. 4. La large galerie au rez-de-chaussée, dont les parois sont en béton polychromé, réunit les deux entrées principales de l'immeuble.

Edifié en bordure de la rue Jean-Mermoz, cet immeuble comporte dans son ensemble cinquante-quatre appartements de 70, 90 et 130 m². Le retrait imposé par l'alignement a permis la plus grande liberté dans la composition des façades. Les potelets sont en béton armé avec parties pleines en béton banché et revêtement en pierres pelliculaires de 0 m 03 d'épaisseur. Les châssis vitrés sont à menuiseries métalliques avec allèges en verre armé, plinthes avec revêtement en pierres pelliculaires. La façade, exposée à l'Ouest, comporte un volume de claustra en éléments préfabriqués de B.A.

Etage courant.

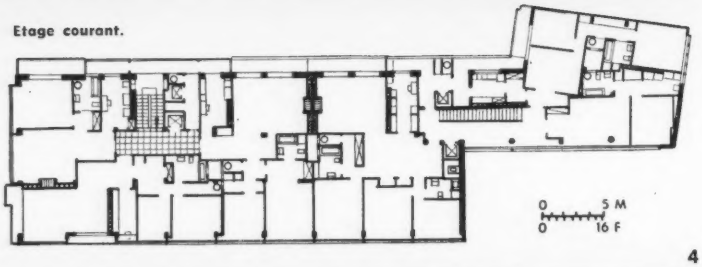

3

4

Photos Lombard.

ANDRÉ DEVIN ET YVAN BENTZ, ARCHITECTES GEORGES LAVILLE, CONSTRUCTEUR

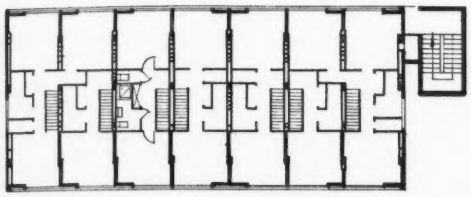

Bloc B.
Duplex

Niveau supérieur.

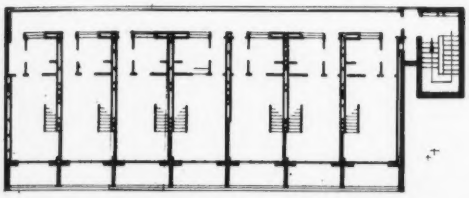

Niveau inférieur.

1

SULFUR CITY

Photos Lombard.

L'ensemble connu à Marseille sous le nom de Sulfur City se compose d'un immeuble tour de dix-sept étages sur rez-de-chaussée, lié à un bâtiment de sept niveaux de duplex (A et B) et d'un immeuble de quatre plans de duplex situé légèrement à l'écart. (C) Le bâtiment haut abrite des appartements à un seul niveau, distribué à raison de quatre par étage, desservis par trois ascenseurs groupés et deux escaliers. Ossature en béton armé, laissée apparente, distance d'axe en axe, 1 m 35.

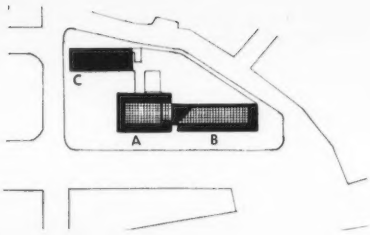

1. Vue d'ensemble des immeubles. 2. Mur pignon et façade principale du bâtiment B relié à la tour.

Plan de situation :

A. Tour de 17 étages. B. Bloc de 7 niveaux de duplex. C. Bloc de 4 niveaux de duplex.

2

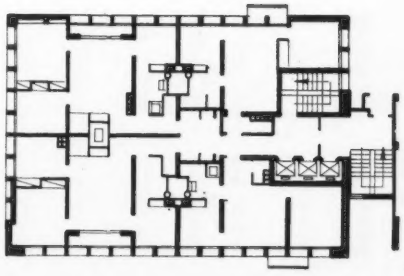

Etage courant.

Bloc A.

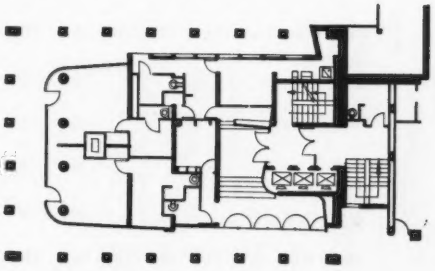

Rez-de-chaussée.

GROUPE D'H.L.M. AU MANS

PIERRE VAGO, ARCHITECTE EN CHEF

Ci-contre : Maquette d'ensemble du projet. A droite, la cité des Gronnières, 1.020 logements, dont la réalisation vient de commencer. A gauche, la cité du Ronceray, achevée, avec son groupe scolaire. Au Sud, entre la cité du Ronceray et la cité des Pins, construite entre les deux guerres, l'église Sainte-Thérèse que nous avons publiée dans notre n° 71.

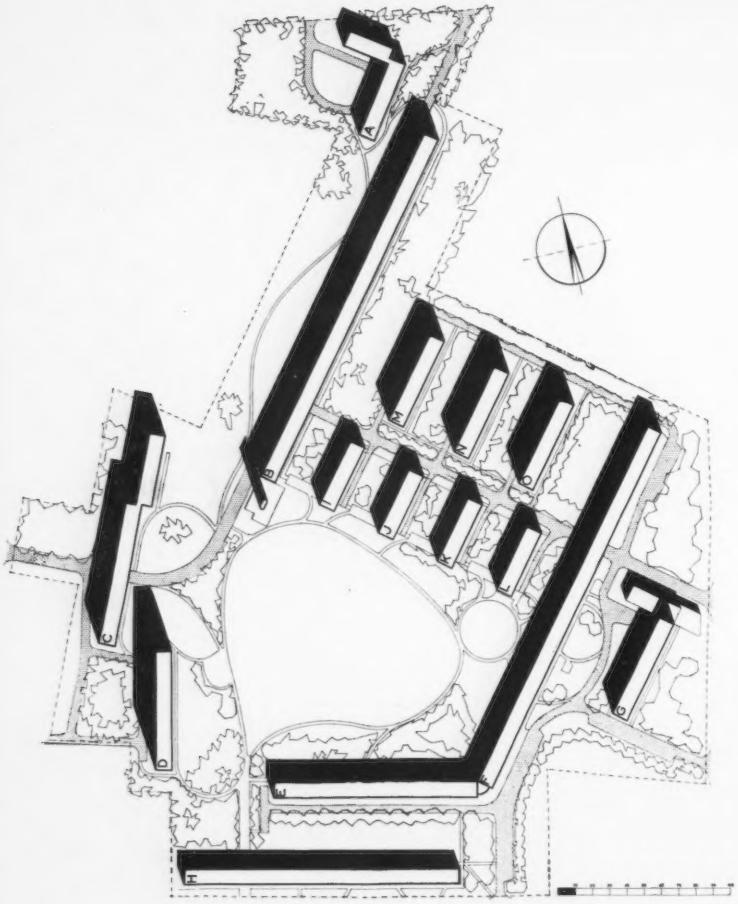

Le groupe de Ronceray a été réalisé par l'Office d'H.L.M. du Mans, dans le cadre du « Secteur industrialisé ». Il s'élève à la périphérie Sud de l'agglomération, sur un terrain légèrement vallonné. Les constructions s'élèvent autour d'un vaste espace libre central ; les bâtiments ont deux à quatre étages sur rez-de-chaussée. Il y a une chaufferie centrale pour l'ensemble de la cité qui comporte en outre un petit centre commercial et une buanderie collective. Un groupe scolaire a été construit à la limite Nord-Est du terrain, un groupe récent existait déjà au Sud-Est de la cité.

Le système constructif qui est à la base du projet est le béton alvéolaire banché en coffrages-grille, méthode déjà expérimentée par l'architecte avec des résultats très satisfaisants, pour un groupe d'H.L.M. à Martigues, et deux petits immeubles à Saint-Cloud. Les planchers, constitués par des éléments normalisés et préfabriqués, sont portés par des refends perpendiculaires aux façades, reliés par le mur extérieur du côté où les conditions atmosphériques imposent des façades « fermées ». Par contre, une très grande liberté est laissée pour les façades « ouvertes », constituées par des « panneaux-façade » métalliques, laqués aux vives couleurs, entièrement préfabriqués et posés de l'extérieur. Ces panneaux-façade se trouvent soit au nu extérieur, soit en recul (loggias). Malgré six types de logements (de 1 à 6 pièces) les travées sont identiques, ainsi qu'un grand nombre d'éléments (cages d'escaliers, groupes sanitaires, éléments de couverture en aluminium sur fermettes en bois etc.).

Les travaux ont été exécutés très rapidement, après sept mois de travail, plus de 200 logements ont pu être remis à l'Office ; l'ensemble de la cité, à l'exception de quelques logements (retard dû à des imprévus : découverte de trous de bombes, etc.) a été achevé en dix-huit mois.

Ont collaboré à l'étude et à la réalisation : Pierre Vago, architecte en chef, Vago, Leroux-Hugon et Levasseur, architectes d'opération, Leconteur, architecte-conseil pour le plan-masse, le bureau d'études O.T.H., le bureau de contrôle Veritas, et M. Lefebvre, ingénieur, pour la conduite du chantier.

Plan définitif de la cité du Ronceray. En grisé : voies carrossables.

Schéma d'assemblage des logements

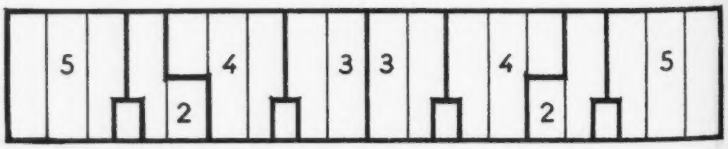

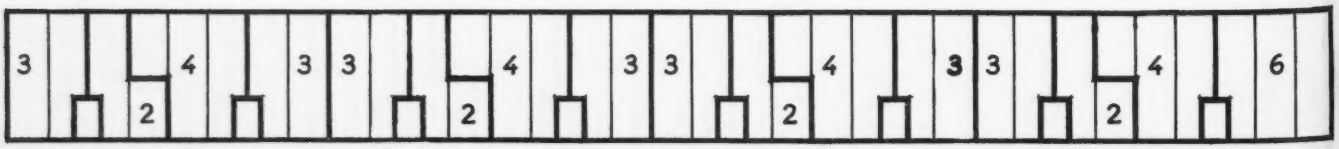

Photo Martin

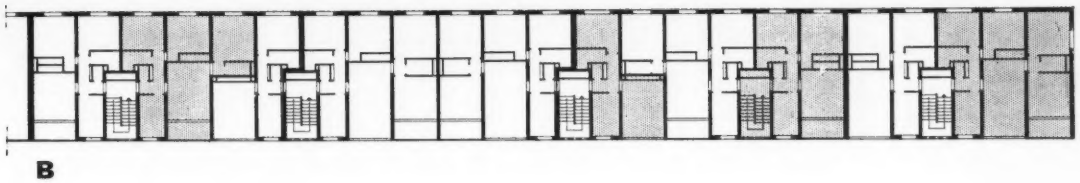

B

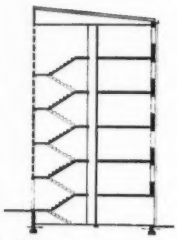

A

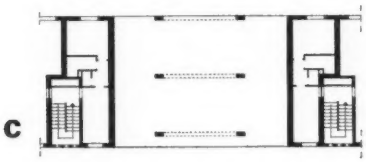

C

A. Coupe transversale sur un immeuble. B. Plan partiel de l'étage courant d'un bâtiment montrant l'assemblage des divers types d'appartements. C. Rez-de-chaussée surélevé. De part et d'autre du portique (voir photographie ci-dessous), appartements de célibataires. Au niveau d'entrée, services généraux, garages vélos-motos, dépôts de voitures d'enfants et caves.

Ci-dessus : Vue aérienne de l'ensemble des bâtiments prise en cours d'exécution. Le vaste espace réservé au centre sera traité en jardins et jeux d'enfants.

Ci-dessous : Voie de circulation Ouest-Est passant sous les grands bâtiments orientés sensiblement Nord-Sud.

GROUPE D'H. L. M. AU MANS - LE RONCERAY

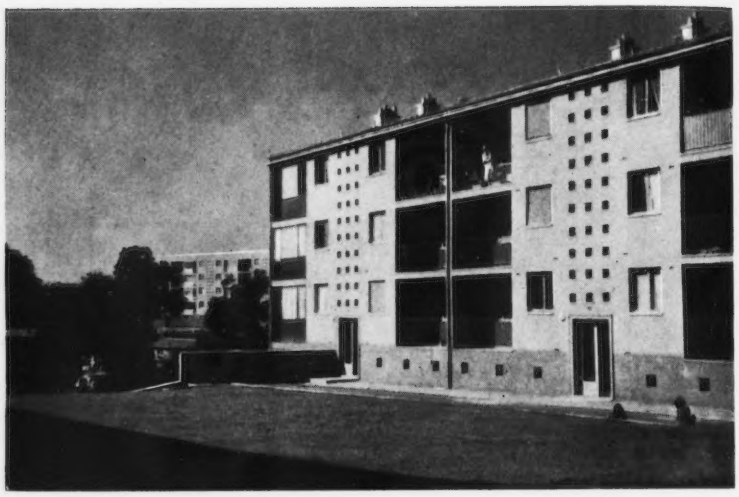

Ci-dessus et ci-contre : Trois aspects de la cité, montrant des « façades ouvertes », constituées par des panneaux-façade métalliques préfabriqués (voir plans p. 41). La photographie en bas de page montre une pièce de séjour avec loggia.

Ces panneaux-façades, par leurs vives couleurs, égayent le groupe. La polychromie a été soigneusement étudiée ; les couleurs utilisées pour les panneaux métalliques et les menuiseries sont le bleu clair, le rouge vif et le jaune citron. Les intérieurs des loggias sont également colorés (par exemple : gris clair pour les panneaux-façade jaunes, etc.). Toutes les autres surfaces sont ton mortier naturel, très clair ; soubassements ciment gris.

Ci-dessous : Cellule-type (appartement de 3 pièces). On accède aux logements au centre ; d'un côté, living-room et cuisine ; de l'autre la partie « intime » : chambre, salle d'eau. Toutes les pièces sont indépendantes. Vide-ordures sur palier, dans un placard qui contient les colonnes montantes et les compteurs.

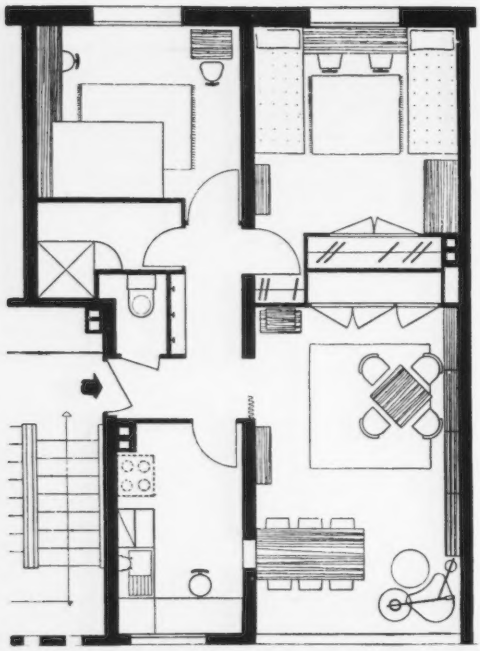

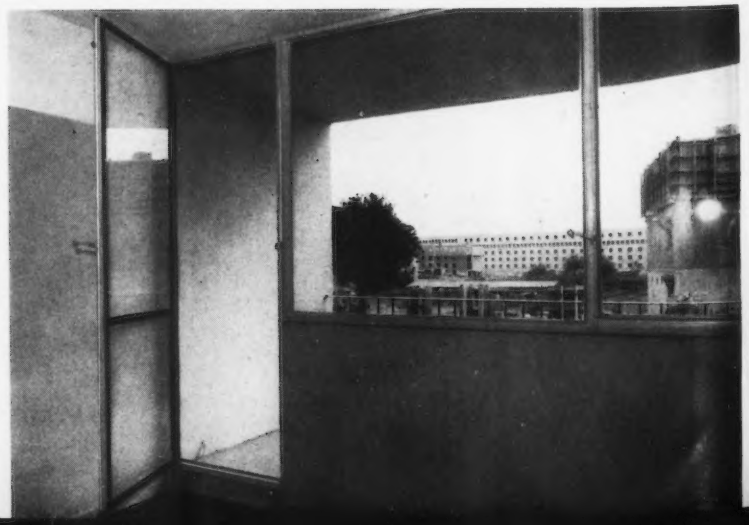

Ci-contre : Montage des coffrages-grille pour le coulage des murs en béton caverneux.
La photographie en bas à droite montre la composition du béton.
Les coffrages-grille, en dehors de leur légèreté et maniabilité (voir photographie en bas de la page), présentent l'avantage de permettre le décoffrage du béton au bout de 36 heures environ. Ils peuvent supporter les planchers, ce qui supprime les étais.

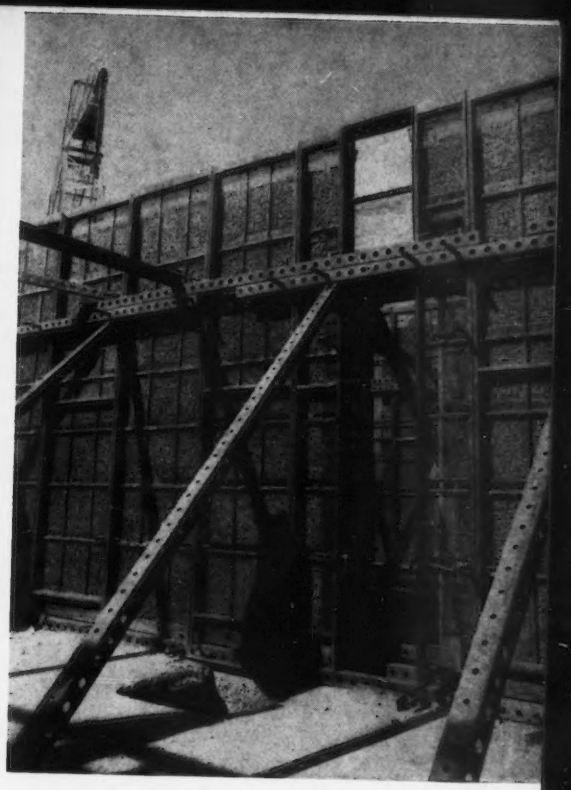

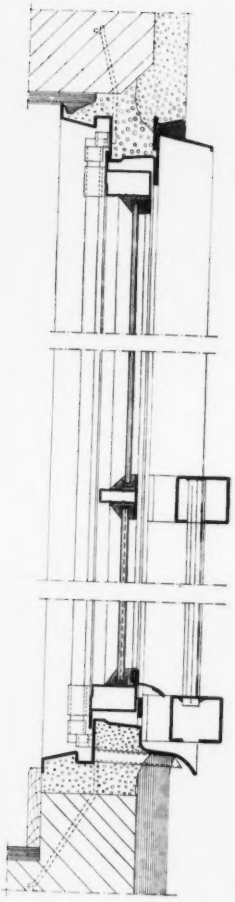

Panneau-façade. Coupe verticale.

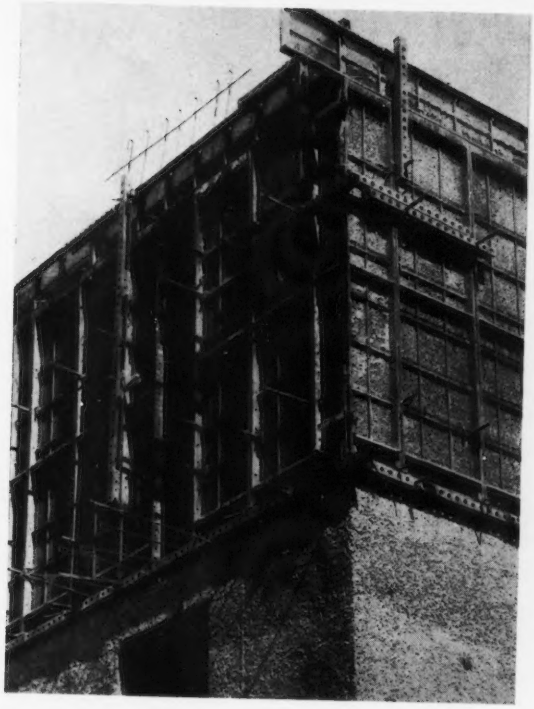

Photos Henrot

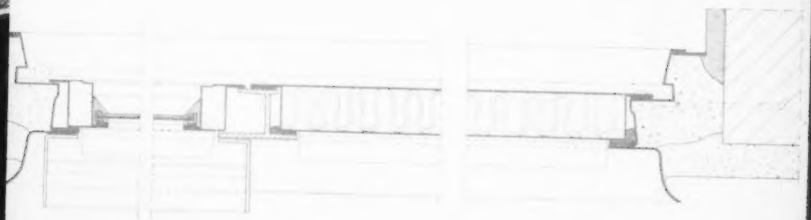

Panneau-façade. Coupe horizontale.

Immeuble réalisé

Photos Yan

GROUPE D'IMMEUBLES BOULEVARD DES MINIMES, TOULOUSE

P. GARDIA, J. SAUVAGE, M. ZAVAGNO, ARCHITECTES EN COLLABORATION AVEC JEAN MONTIER, ARCHITECTE POUR LE PLAN MASSE

La Société Coopérative H.L.M., Le Logement Toulousain, a chargé les architectes de la réalisation d'immeubles destinés à abriter cent logements économiques et familiaux. Les immeubles devaient être édifiés sur un terrain d'angle, comportant soixante mètres de façade, en bordure du boulevard des Minimes, en plein centre de la ville, à dix minutes à pied de la Mairie et de la gare.

Sur un terrain mitoyen, un projet était alors en cours d'étude et Eugène Beaudouin, architecte-conseil pour la Haute-Garonne, en accord avec les Services départementaux, a recherché, avec les architectes, une coordination architecturale entre les deux groupes de bâtiments. Jean Montier fut alors chargé de l'étude du plan-masse. L'aménagement général prévoit un dégagement du carrefour situé à l'angle de deux voies de grande circulation, le boulevard des Minimes et l'avenue de Lyon. Ce projet tient compte naturellement de l'élargissement de cette avenue et de la création d'un nouveau pont sur le canal, travaux qui doivent être réalisés par les Ponts et Chaussées.

Les 100 logements sont répartis en deux immeubles : l'un de 13 étages, l'autre de 10. Les exigences imposées par le programme, en particulier l'occupation totale du rez-de-chaussée par des entrepôts et des bureaux, a conduit les architectes à prévoir un accès commun pour les deux immeubles et un seul bloc d'ascenseurs. Les circulations verticales permettent d'accéder à des coursives desservant chacune trois niveaux, soit directement pour les logements de trois pièces, soit en montant ou en descendant quelques marches pour les appartements de quatre pièces.

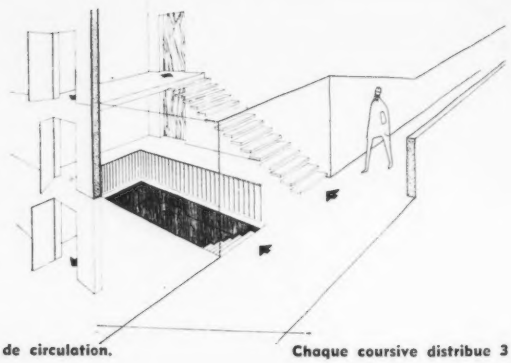

Schéma de circulation. Chaque coursive distribue 3 niveaux.

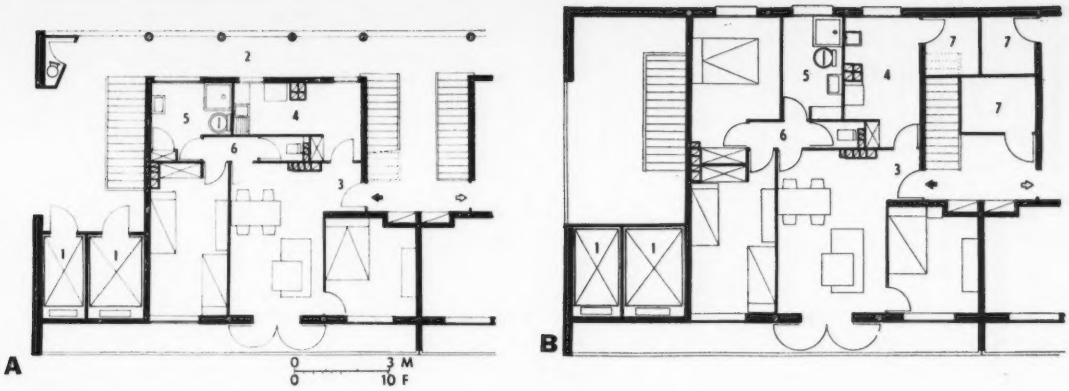

La solution adoptée a permis une économie sensible des arrêts d'ascenseurs : quatre, pour le bloc de treize étages, et trois pour celui de dix. Un monte-meubles a également été prévu. Le sous-sol étant occupé par les dépendances des locaux commerciaux et le terrain étant sujet à des infiltrations d'eau, il n'a pas été possible de prévoir un second sous-sol : c'est pourquoi des celliers ont été aménagés aux étages.

Les bâtiments sont reliés entre eux par des passerelles abritées et l'étude du hall d'entrée commun aux immeubles a été particulièrement poussée.

A. Plan d'un appartement de 3 pièces au niveau de la coursive. B. Plan d'un appartement de 4 pièces auquel on accède, depuis la coursive, en montant ou en descendant la valeur d'un étage.
1. Ascenseurs. 2. Coursive. 3. Entrée. 4. Cuisine. 5. Salle d'eau. 6. Dégagement. 7. Celliers.

En page de gauche : Maquette d'ensemble du projet et vue de l'immeuble réalisé, correspondant à la première tranche de travaux.

GROUPE D'IMMEUBLES, QUARTIER EMPALOT, TOULOUSE

J. MONTIER, ARCHITECTE CHEF DE GROUPE. BESCOS, CASTAING, DEBEAUX, FORT, LABAT, PUJO. ROUCH, SIMORRE, VILA, ARCHITECTES D'OPÉRATION

Situés à l'extrémité Sud du quartier d'Empalot, ces immeubles sont une fraction d'un ensemble plus vaste en cours de réalisation. Les trois immeubles semblables, 64 logements chacun, comprennent tous les types, du 2 au 5 p., et sont partiellement sur pilotis.

Le parti adopté consiste en bâtiments minces à double éclairage, la façade Sud réservée aux chambres et séjour orientées vers les Pyrénées ; partie en retour à double orientation Est-Ouest. Tous les logements comportent balcon ou loggia.

Cet ensemble de 192 logements répartis en trois immeubles de 10 étages a été réalisé par l'Office Public d'Habitations à loyer modéré de Toulouse.

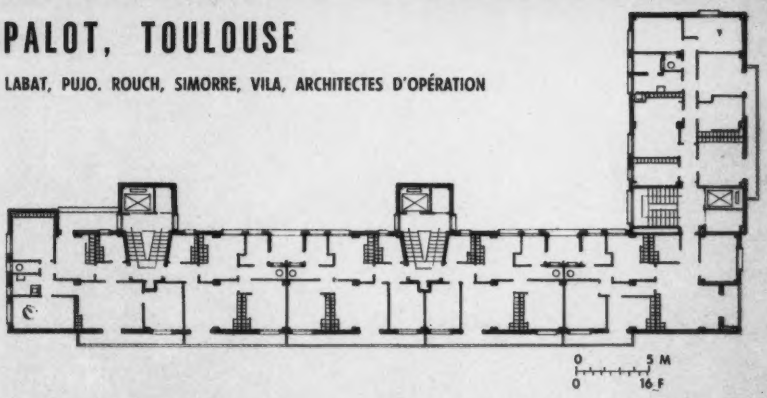

IMMEUBLE HAUT A TRÉBEURDEN

ROGER LE FLANCHEC, ARCHITECTE ANDRÉ BOUTIN, COLLABORATEUR

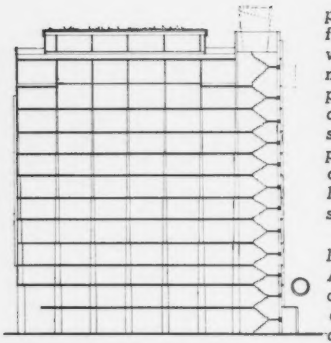

Chaque année les touristes viennent plus nombreux dans cette petite ville de Bretagne et la proximité de centres importants fait aussi de Trébeurden un lieu de week-end très recherché. En vue de répondre à ces besoins nouveaux, est en voie d'achèvement un immeuble haut précisément étudié pour ce programme particulier. Il s'agissait, en effet, de créer des appartements divers allant du studio aux quatre et cinq pièces et présentant toute souplesse d'utilisation afin d'abriter le plus grand nombre de personnes en facilitant au maximum la tâche de la maîtresse de maison. Il était nécessaire aussi d'assurer aux appartements le meilleur ensoleillement et les vues les plus dégagées sur ce site exceptionnel de la côte.

Alors que Le Corbusier réalisait à Marseille la Cité Radieuse, l'architecte breton étudiait les plans de l'immeuble présenté ici. A l'image de celui de Marseille, l'architecte propose un mode de vie et s'efforce d'offrir, au sein d'un immeuble collectif, le charme de la maison individuelle. C'est pourquoi la plupart des appartements sont à deux niveaux, dotés d'une double orientation, même triple en certains cas, et complétés par des services généraux. Sur le plan architectural, le volume s'inscrit hardiment dans le cadre général, sans en détruire le caractère. L'immeuble est dégagé au sol par les vastes jardins qui l'entourent et la construction sur pilotis évite toute rupture dans les perspectives. Son volume simple, de plan rectangulaire, est animé par le rythme des ouvertures, exprimant l'organisation intérieure.

Au sous-sol : garage, transformateurs et installation d'air conditionné. Au rez-de-chaussée, sous pilotis, hall d'entrée avec standard téléphonique, ascenseurs, monte-charge, magasins. A l'entresol : service médical, cabinet dentaire, pharmacie, garderie d'enfants et siège de l'Administration de l'immeuble.

Au-dessus, jusqu'au onzième niveau, ont été groupés des appartements du type duplex avec deux ou trois chambres, des studios et des chambres indépendantes situés à l'angle Sud-Ouest ; au 12e niveau, restaurant et bar. En terrasse, machinerie des ascenseurs et appartement personnel de l'architecte. Les passages des canalisations, l'insonorisation de tous les locaux, l'étanchéité des ouvertures au vent et à la pluie, ainsi que l'équipement mobilier des appartements, aussi complets que possible, ont fait l'objet de longues et minutieuses études.

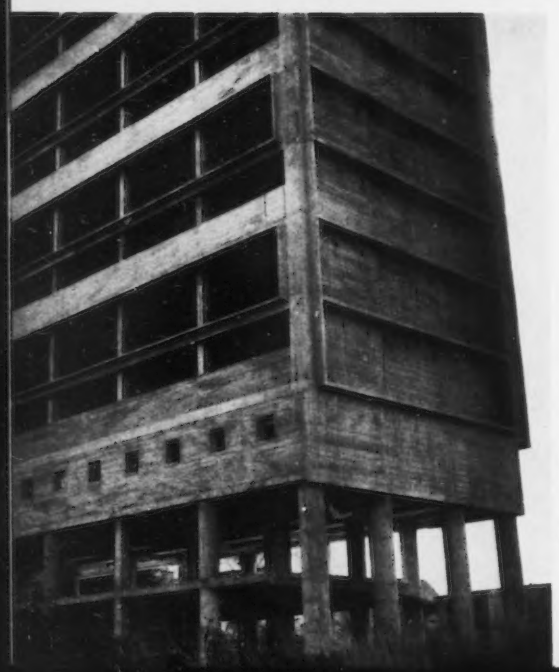

Photos Vallet

Ci-contre : Vues de l'immeuble qui sera achevé pour la saison d'été.

Plan du Restaurant : 1. Bar. 2. Vestiaire. 3. Table longue de la cuisine. 4. Chambre froide. 5. Sanitaires. 6. Accès à la loggia.

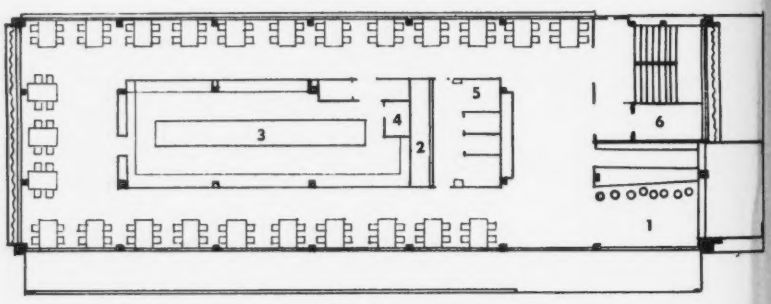

Restaurant 12e Niveau

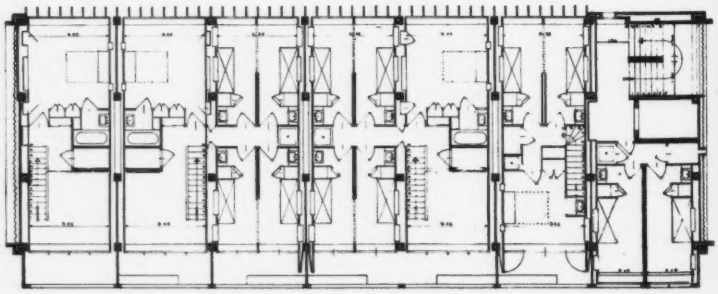

Etage courant Niveau supérieur des duplex

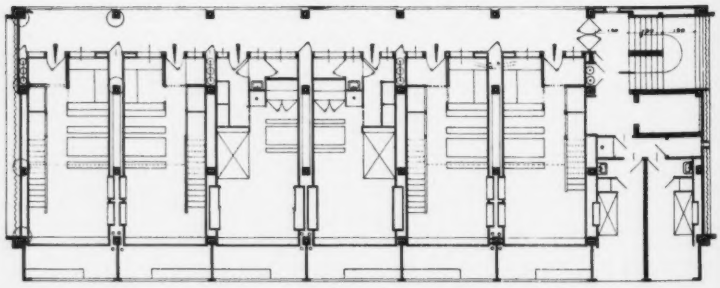

Etage courant Niveau inférieur des duplex

HA

AND

A

B

A.
tio
B.
no
So
C
E.
Ci
de

HABITATIONS INDIVIDUELLES GROUPÉES A ROUVROY

ANDRÉ DONDET, ARCHITECTE

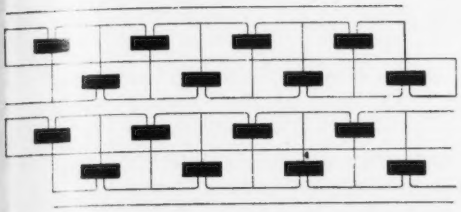

A

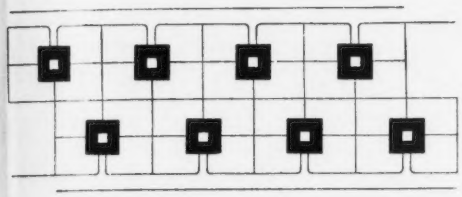

B

Photos J. Binajand

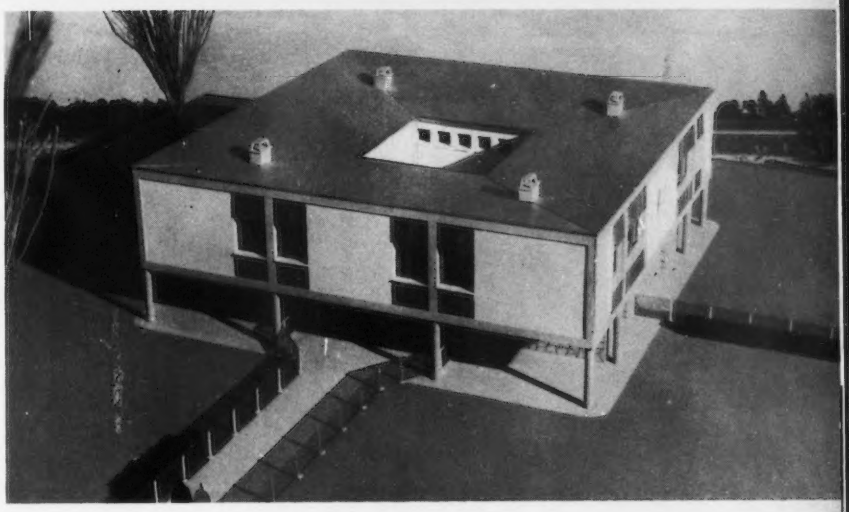

Maquette Cl. Herang

A. Plan masse théorique d'habitations jumelées. Solution repoussée par l'architecte.

B. Recherche d'une meilleure répartition du même nombre d'habitations en les groupant par quatre. Solution adoptée par l'architecte.

C et D. Coupes transversales.

E. Rez-de-chaussée : accès. F. Etage : quatre logements

Ci-contre : Maquette du projet actuellement en cours de réalisation dans une petite ville à l'Est de Paris.

Face aux programmes de construction de groupes de logements individuels économiques, l'architecte se heurte à diverses difficultés : éparpillement des constructions, importance de la voierie et des réseaux divers.

Les maisons jumelées ou en bandes continues présentent des avantages sur le logement individuel isolé. Cependant, dans ces deux cas, une voie d'accès ne peut desservir que les parcelles situées de part et d'autre. D'autres solutions permettent de desservir deux bandes de parcelles de chaque côté de la voie. L'une d'elles, présentée ici et que nous pouvons appeler « quadruplée » groupe quatre logements au point de jonction de quatre parcelles. Ces logements, deux de trois pièces et deux de quatre pièces sont élevés au-dessus d'un rez-de-chaussée bas, utilisé pour les locaux de service et l'accès aux entrées des logements. Cette disposition évite la prolifération des locaux annexes comme c'est le cas pour les logements à rez-de-chaussée.

Les deux schémas (A et B) présentent le plan masse théorique d'un lotissement de constructions jumelées et celui d'un lotissement de constructions « quadruplées ». L'étude du rapport des surfaces voierie-terrain est nettement à l'avantage de la seconde solution.

L'implantation des logements à l'angle de sa parcelle la libère au maximum. Les pièces de service occupent une position centrale laissant le périmètre de façade libre pour les pièces habitables.

Du point de vue de l'orientation, seules une chambre et la cuisine des quatre pièces sont disposées au Nord.

Les plans présentés peuvent s'appliquer aux normes H.L.M. ou à celles des LO.GE.CO.

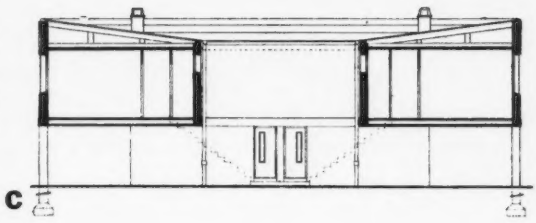

C

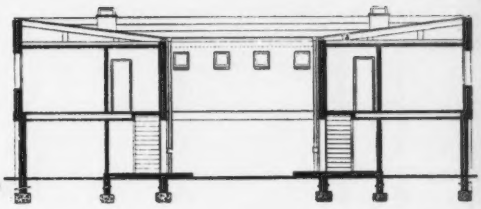

D

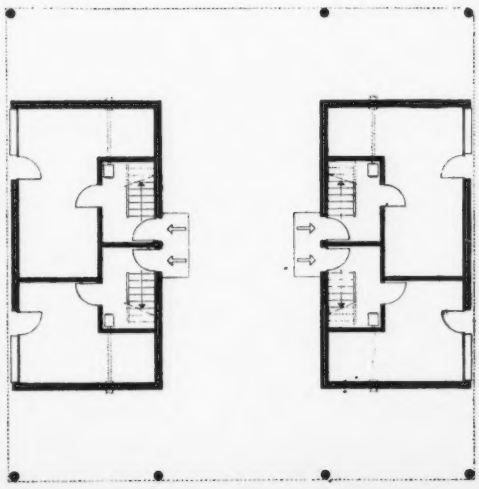

E

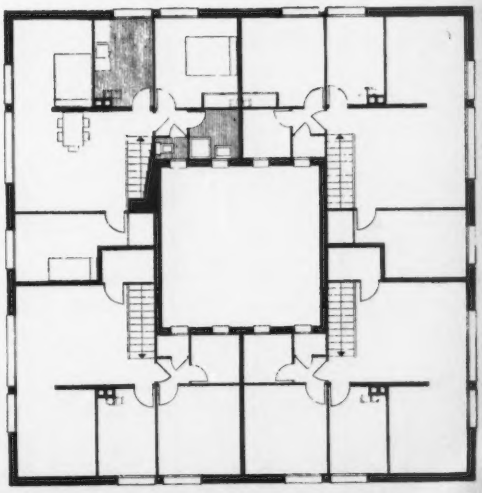

F

L'effort de reconstruction accompli en Grande-Bretagne depuis la guerre dans le domaine de l'habitat commence à se concrétiser aujourd'hui. Les villes nouvelles, issues des cités-jardins, se présentent ,à peu d'exceptions près, sous forme de voies bordées de files ininterrompues d'habitations jumelées construites dans le style soi-disant traditionnel anglais.

Une opportunité exceptionnelle d'attaquer le problème sous son aspect réel et du point de vue plastique a été perdue. D'un certain côté, cependant, ces nouvelles villes sont valables, car elles assurent à des citadins défavorisés un logis convenable dans un cadre en contact direct avec la nature, mais, par ailleurs, la très basse densité de population de ces villes crée de nouveaux problèmes, notamment du point de vue de la circulation. De longs trajets sont, en effet, nécessaires pour se rendre au travail ou dans les magasins ; toute vie sociale est en quelque sorte paralysée. Les habitants s'estiment isolés, relégués dans un cadre limité avec peu de possibilités d'échanges.

La plus grande partie de la population de ces villes nouvelles est très jeune, beaucoup plus jeune que la moyenne des autres villes anglaises, ce qui crée une sorte de déséquilibre dans les lieux d'où cette jeunesse est issue.

Le problème de l'habitat dans les grandes villes, et spécialement à Londres, est envisagé actuellement sous un tout autre angle. Trois exemples illustrent ces nouvelles tendances : la solution suburbaine de Roëhampton, celle, urbaine, de Pimlico et, enfin, l'aménagement d'un quartier comme celui de Golden Lane avec Arthur House. A Roëhampton, le London County Council implanta un certain nombre de grands immeubles dans un cadre de jardins existants, entre deux des plus beaux parcs de Londres : « Wimbledon Common » et « Richmond Park », assurant ainsi une complète unité de voisinage urbaine conçue selon les tendances les plus modernes d'esprit avec des groupes de bâtiments de onze étages, des immeubles moins élevés abritant des appartements à un seul niveau ou des logements duplex, l'ensemble étant complété, naturellement, par des écoles, des magasins, etc.

A Pimlico (Albert Drive), tout un quartier d'habitations vétustes, qui se transformait, peu à peu, en un agglomérat de taudis, est en voie de devenir un nouveau centre urbain avec jardins, terrains de jeux et commerces répartis le long de la Tamise. Tous les immeubles bénéficient, en outre, d'un chauffage urbain rationnel. Cet ensemble, en grande partie habité, sera bientôt achevé.

Au nord et en bordure de la Cité se réalise, maintenant, un des projets les plus caractéristiques des tendances actuelles : l'aménagement de Golden Lane. Prévu pour une très forte densité d'habitants à l'hectare, il exprime une nouvelle conception, non seulement sur le plan architectural mais encore du point de vue de l'urbanisme, avec sa haute tour de dix-sept étages dominant l'ensemble des volumes nettement différenciés des bâtiments moins élevés.

Le thème principal de l'organisation des villes était, jusqu'à présent, en Grande Bretagne de séparer topographiquement zones d'habitat, de commerce et d'industrie. Cette séparation s'est avérée désastreuse et les urbanistes, eux-mêmes, ont enfin compris cette erreur. Ils s'efforcent aujourd'hui d'intégrer des immeubles d'habitation au cœur des villes, dans les quartiers commerçant et même en plein centre des affaires. C'est un changement radical et profond.

Le problème de l'habitat est, en effet, lié à celui de la circulation. Or, toute séparation habitat-travail ne peut qu'augmenter le chaos existant qui rend déjà impraticables les rues de la Cité de Londres huit heures sur vingt-quatre et cinq jours sur sept. Le reste du temps les rues de la Cité sont plus désertes que des chemins de campagne. De même cette séparation absurde conduit à diviser la ville en deux parties, notamment en ce qui concerne les spectacles ; La Cité d'une part, le West-End de l'autre. Pour aller de la Cité au West-End de 18 à 20 heures, l'encombrement est tel qu'on marche plus vite à pied qu'on ne circule en voiture.

Les résultats escomptés de ces nouvelles recherches sur le plan de l'urbanisme peuvent avoir une importance primordiale quant au choix de l'emplacement des nouveaux immeubles rendus nécessaires par le développement de Londres. C'est un boulversement qui rend périmé le « Zoning » tel qu'il était conçu jusqu'à présent.

Ernö Goldfinger.

GRANDE-BRETAGNE

LONDRES, GROUPE D'IMMEUBLES / ROEHAMPTON

BUREAU D'ARCHITECTURE
DU LONDON COUNTY COUNCIL

Maquette et plan d'ensemble de Roehampton.

Documents London County council.

Le réaménagement d'une zone urbaine située entre les deux plus beaux parcs de Londres et la création du plus grand nombre possible de logements sur un terrain d'une surface de onze hectares présentant une dénivellation vers le Sud constituaient les bases du programme posé aux architectes.

La composition des bâtiments et leur implantation répondent à ces impératifs et expriment les tendances actuelles de l'urbanisme en grande Bretagne : loger la population sur place afin d'éviter les déplacements qui contribuent à aggraver les problèmes de circulation et transformer le caractère de ces vieux quartiers par une liaison continue d'espaces verts.

Les immeubles, comptant en totalité sept cent quarante-quatre logements, sont de trois types : tours de onze étages sur rez-de-chaussée avec appartements à un seul niveau, blocs de cinq groupes superposés de duplex et habitations individuelles en bandes continues pourvues de jardins privés. Les volumes hauts des tours se détachent au-dessus d'un site boisé offrant ainsi des perspectives nouvelles à cette partie de Londres et les usagers profiteront de vues étendues sur la ville et les parcs environnants.

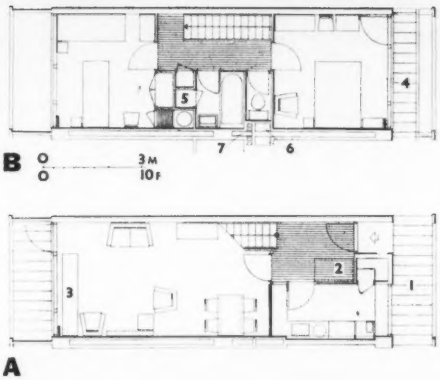

A. Niveau inférieur. B. Niveau supérieur.

1. Galerie d'accès. 2. Réserve pour voiture d'enfant. 3. Radiateur. 4. Balcon. 5. Séchoir. 6. Gaines groupées (eau, électricité, gaz). 7. Ventilation.

Vues sur les bâtiments abritant des logements duplex.

Documents London County Council 1

2

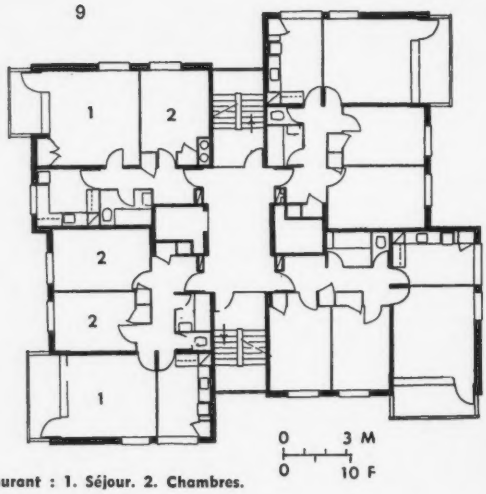

Etage courant : 1. Séjour. 2. Chambres.

La tour de onze étages sur pilotis abrite 425 appartements à un seul niveau distribués à raison de quatre par étage et desservis par deux escaliers et deux ascenseurs. La disposition des escaliers en façades opposées assure à ceux-ci un bon éclairement naturel et crée un élément vertical de rupture entre les fenêtres des chambres et des services. Les appartements sont jumelés de part et d'autre des halls et des cages d'escaliers. La répartition est identique à chaque étage : d'un côté deux appartements avec une et deux chambres, de l'autre deux appartements avec deux chambres.

L'organisation du plan a déterminé l'aspect extérieur des façades, chacune d'elle est différemment traitée. Tous les séjours sont pourvus de balcons-loggias avec paroi vitrée allant du sol au plafond avec porte ouvrante sur le balcon. Les cuisines ouvrent en façade, et sont contiguës aux séjours, salle de bains et W.C. sont disposés en prolongement des cuisines afin de grouper les diverses canalisations. Les chambres sont de petites dimensions.

1. Vue d'ensemble des tours réparties pour laisser au sol le plus d'espace libre possible. 2. Vue d'une tour dont les abords sont achevés, les perspectives de jardins sont prolongées par les deux parcs de Wimbledon Common et Richmond Park. 3. Le chantier est en voie d'achèvement, et certains immeubles sont déjà habités.

GROUPE D'IMMEUBLES, ROEHAMPTON, LONDRES

3

GROUPE D'IMMEUBLES A LONDRES

CHAMBERLIN, POWELL ET BON, ARCHITECTES. WATCYN WILLIAMS, ARCHITECTE D'OPÉRATION

R. ASHDOWN, E. CARPENTIER, R. GHISLHOLM, P. DEAKINS, J. HONER ET R. HONER, COLL. O. ARUP, ING. POUR LE B. A. H.-J. KNOX MIHVE, ING. POUR LE CHAUFFAGE

Doc. Architectural Review

Maquette d'ensemble.

GOLDEN LANE

A l'emplacement d'un îlot situé au cœur de Londres et complètement détruit par les bombardements, à proximité de la cathédrale Saint-Paul, est en cours d'édification un important ensemble d'habitation prévu pour 1.400 personnes.

Des logements à un niveau et des appartements duplex de plusieurs types seront répartis entre des bâtiments différents de volume et d'expression architecturale : un immeuble de quinze étages sur rez-de-chaussée (Arthur House) et neuf immeubles de trois ou cinq étages sur rez-de-chaussée. A ce jour six immeubles sont déjà réalisés.

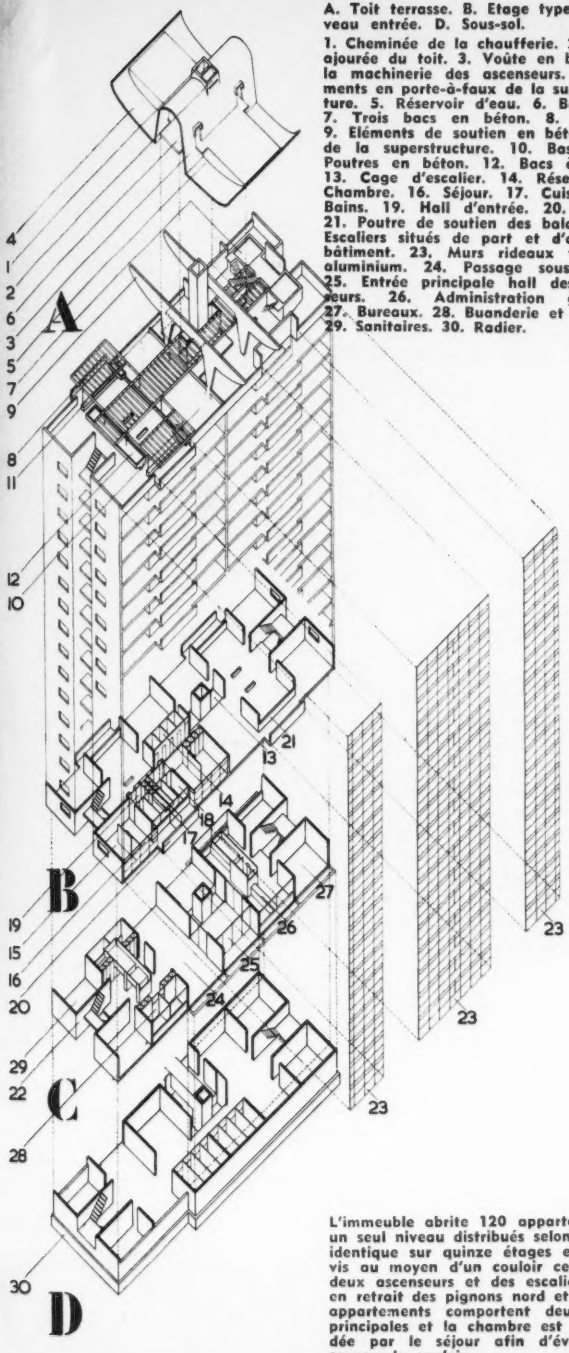

A. Toit terrasse. B. Etage type. C. Niveau entrée. D. Sous-sol.

1. Cheminée de la chaufferie. 2. Partie ajourée du toit. 3. Voûte en béton de la machinerie des ascenseurs. 4. Eléments en porte-à-faux de la superstructure. 5. Réservoir d'eau. 6. Belvédère. 7. Trois bacs en béton. 8. Pergola. 9. Eléments de soutien en béton armé de la superstructure. 10. Bassin. 11. Poutres en béton. 12. Bacs à fleurs. 13. Cage d'escalier. 14. Réserve. 15. Chambre. 16. Séjour. 17. Cuisine. 18. Bains. 19. Hall d'entrée. 20. Balcon. 21. Poutre de soutien des balcons. 22. Escaliers situés de part et d'autre du bâtiment. 23. Murs rideaux verre et aluminium. 24. Passage sous pilotis. 25. Entrée principale hall des ascenseurs. 26. Administration générale. 27. Bureaux. 28. Buanderie et séchoirs. 29. Sanitaires. 30. Radier.

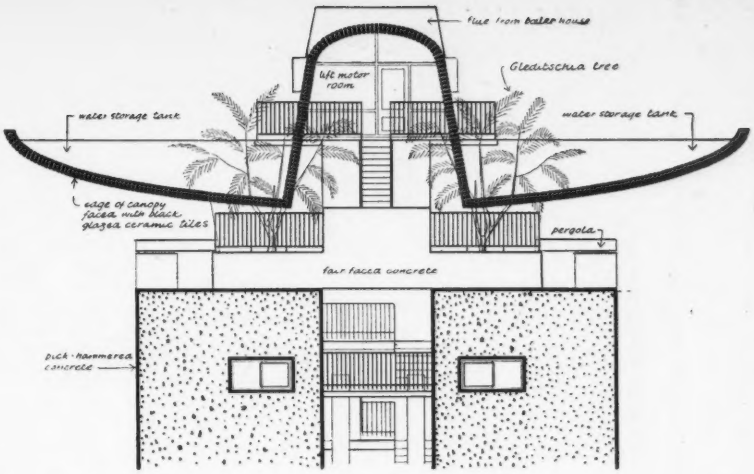

Détail de la superstructure.

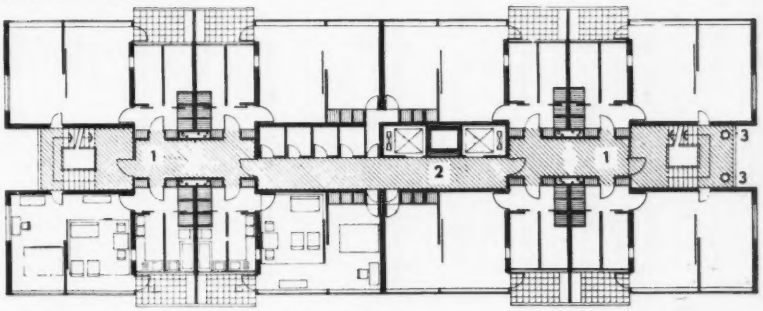

Plan d'étage type : 1 et 2. Halls. 3. Vide-ordures.

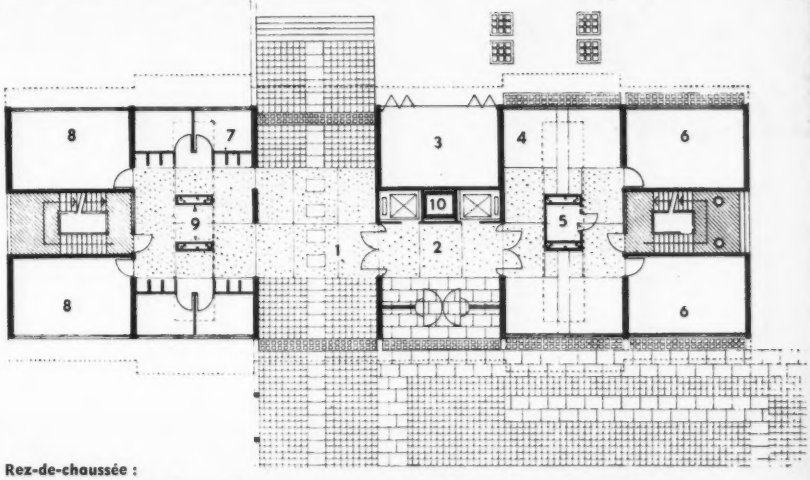

Rez-de-chaussée :

1. Passage sous pilotis. 2. Hall des ascenseurs. 3. Magasins. 4. Administration générale. 5. Chambre forte. 6. Bureaux. 7. Séchoirs. 8. Buanderie. 9. Gaines. 10. Cheminée de la chaufferie en sous-sol.

L'immeuble abrite 120 appartements à un seul niveau distribués selon un plan identique sur quinze étages et desservis au moyen d'un couloir central par deux ascenseurs et des escaliers situés en retrait des pignons nord et sud. Les appartements comportent deux pièces principales et la chambre est commandée par le séjour afin d'éviter tout espace de couloir.

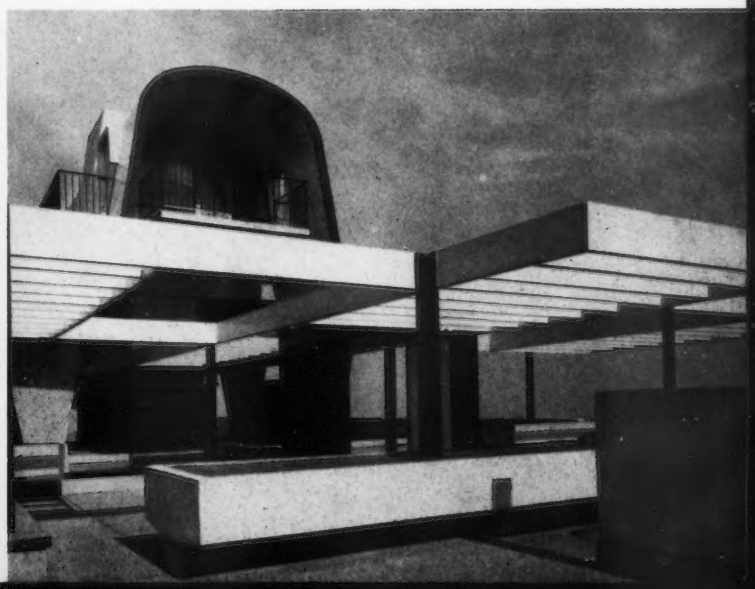

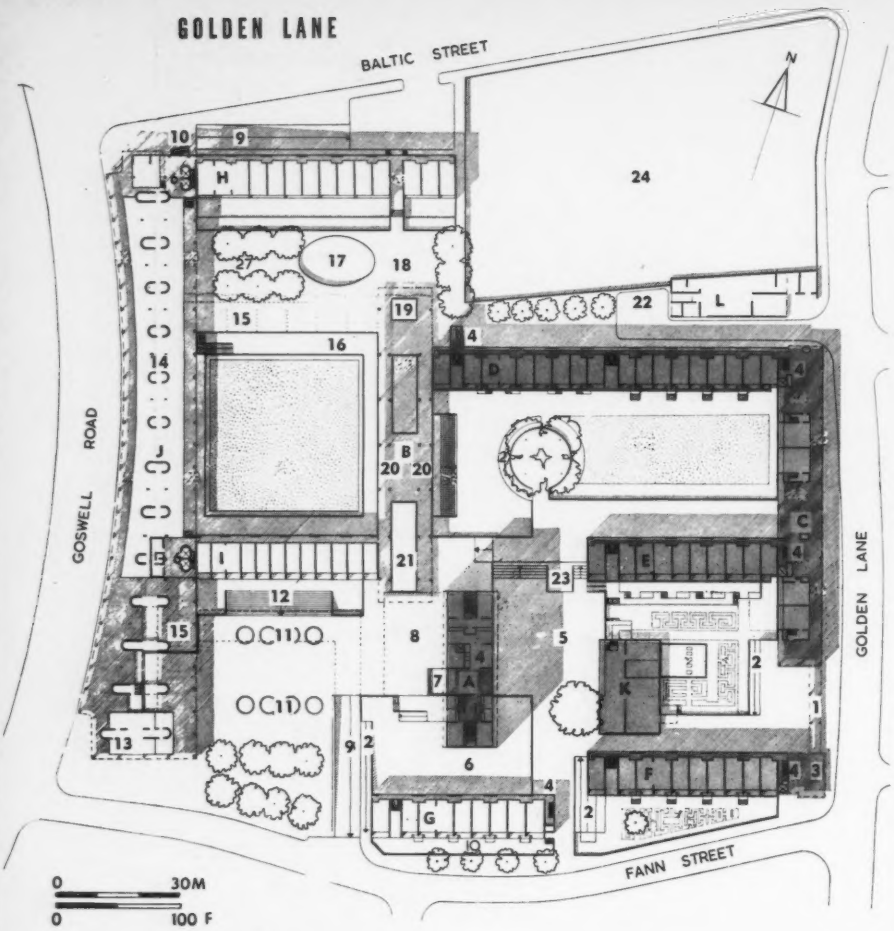

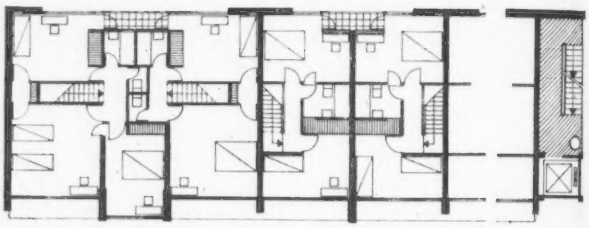

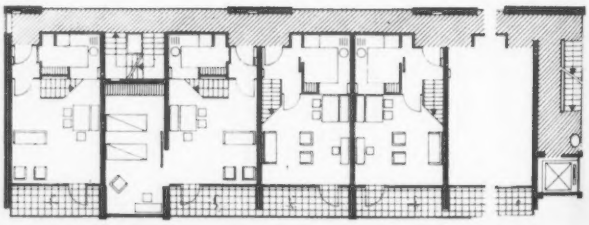

PLAN D'ENSEMBLE.

En couleur : bâtiments réalisés.

A. ARTHUR HOUSE, 15 étages sur rez-de-chaussée, 120 logements à un niveau. B. Centre sportif et récréatif. C. Trois étages sur rez-de-chaussée, 32 logements à un niveau. D. Six niveaux, 54 duplex. E. Six niveaux, 30 duplex. F. Six niveaux, 30 duplex. G. Six niveaux, 18 duplex. H. Six niveau, 42 duplex. I. Cinq étages sur rez-de-chaussée, 72 logements à un niveau. J. Trois étages sur rez-de-chaussée, 147 logements à un niveau, salle de réunions, restaurant. K. Centre culturel. L. Ateliers.

1. Accès des piétons. 2. Rampe d'accès aux magasins, en contrebas (piétons). 3. Voûte. 4. Accès au bloc F. 5. Place principale réservée aux piétons. 6. Espace libre en contrebas. 7. Passage sous le bloc A. 8. Chaufferie en sous-sol. 9. Rampe d'accès à la route des services souterrains. 10. Route souterraine. 11. Lanterneaux des garages en sous-sol sous espace dégagé pour piétons. 12. Marches conduisant au passage sous le bloc I. 13. Retaurant et salle de réunions. 14. Magasins. 15. Clubs au niveau bas. 16. Terrasses des clubs. 17. Jeux de ballon. 18. Espace de jeux pour tout-petits. 19. Garderie. 20. Passerelle pour piétons. 21. Gymnase. 22. Route de service conduisant aux ateliers. 23. Sculpture. 24. Espace réservé à la future école primaire.

2

3

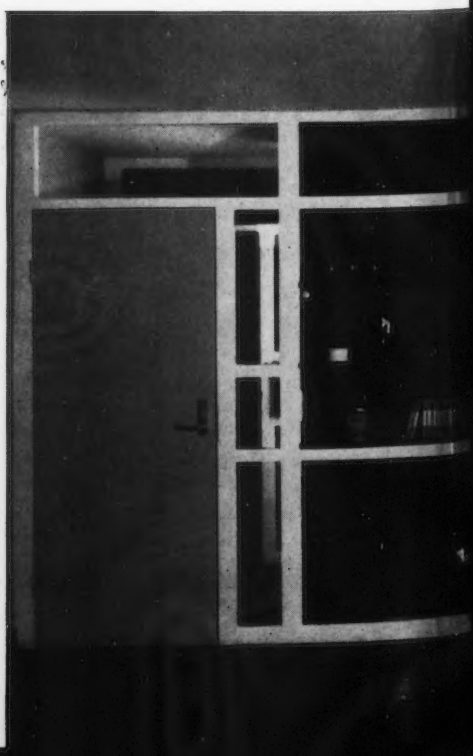

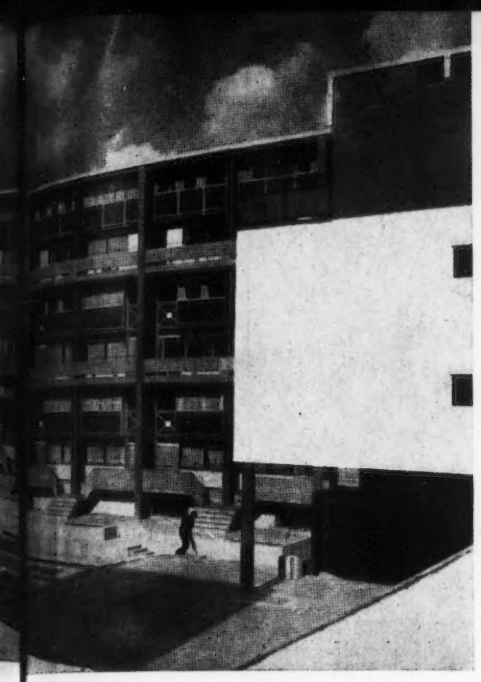

Document Architectural Review. 1

Le bloc C abrite huit studios, huit logements à deux pièces, quatorze à trois pièces et deux de quatre pièces. La plupart des pièces de séjour ouvrent en façade Ouest sur le jardin et sont, en général, pourvues de balcons. Mais là où la façade est trop proche des bâtiments adjacents, un plan différent a été adopté et les séjours ouvrent alors à l'Ouest. Le rez-de-chaussée est réservé en grande partie au passage. La construction est à ossature en béton armé avec remplissage en brique.

Les blocs D, E, F et G abritent, en totalité, 104 logements duplex à deux chambres et 28 à trois chambres ; trois groupes de duplex sont superposés avec galerie d'accès du côté Nord (voir coupe ci-jointe). En façade Sud, des balcons augmentent l'espace utilisable et les prolongements des murs de refend les isole les uns des autres. A l'intérieur, les larges fenêtres et les écrans vitrés qui séparent la cuisine du coin de repas combinés avec la double hauteur du hall d'escalier augmentent visuellement l'espace.

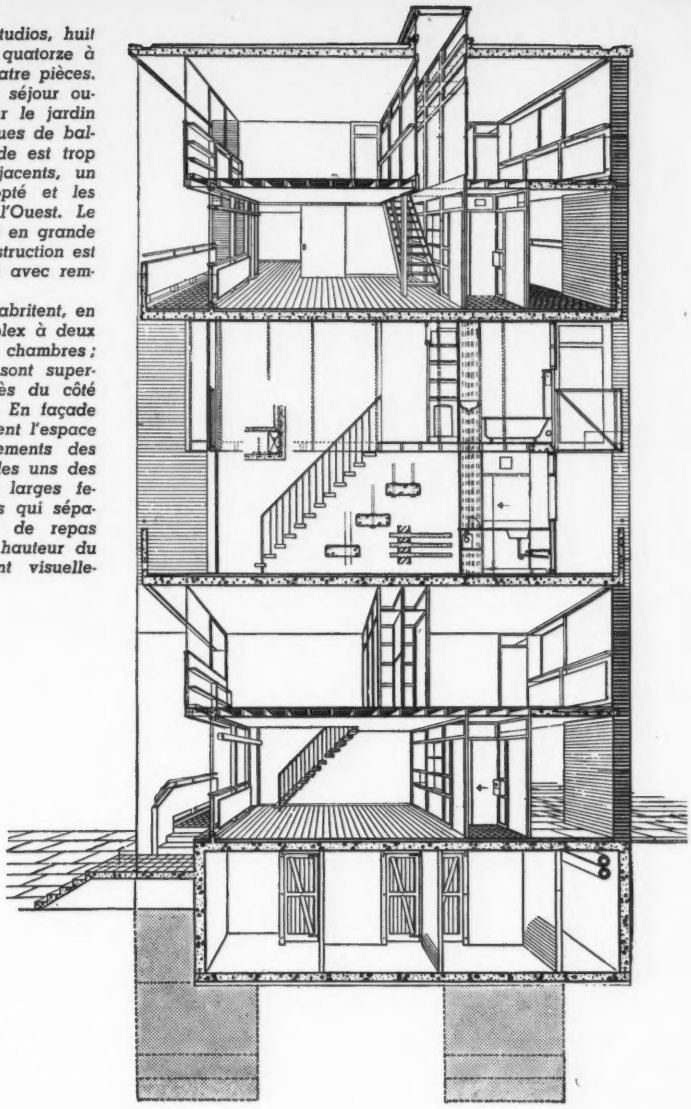

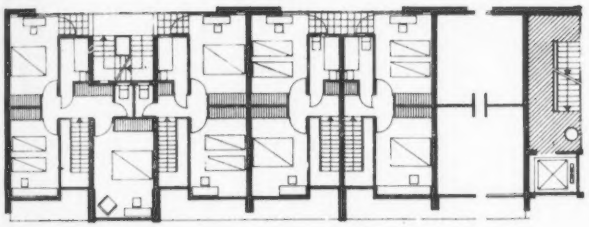

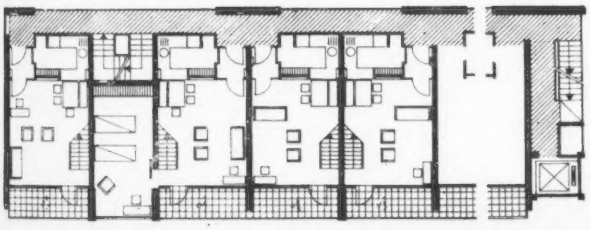

Photo Cracknell. 4

1. Bloc D. 2. Séjour d'un duplex de 4 pièces ; au fond, la cuisine. 3. Coin de repas inclu au volume du séjour dans un duplex de 3 pièces. 4. Vue prise de l'entrée sur le séjour dans un duplex type. On notera l'impression d'espace obtenue par la double hauteur de la baie vitrée devant l'escalier.

Photo Maltley.

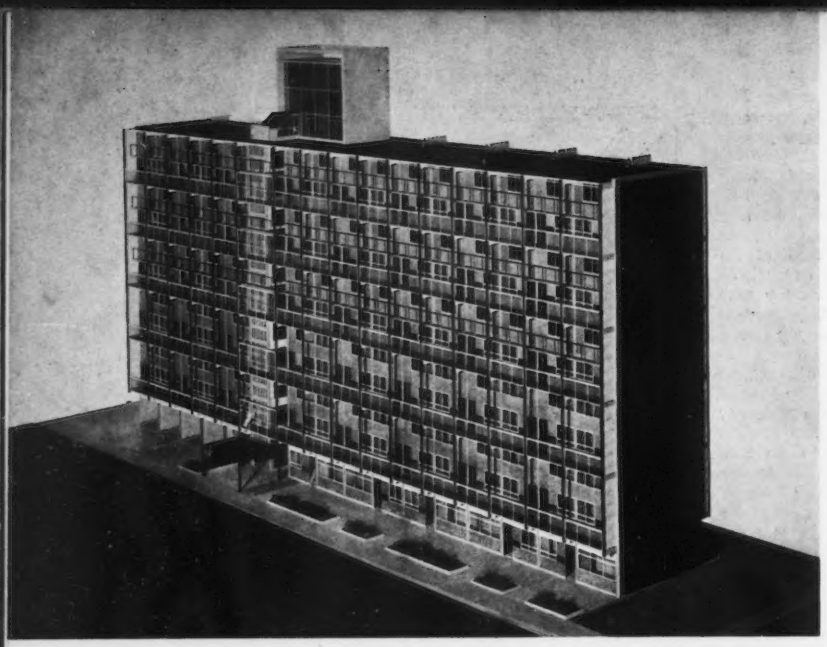

1

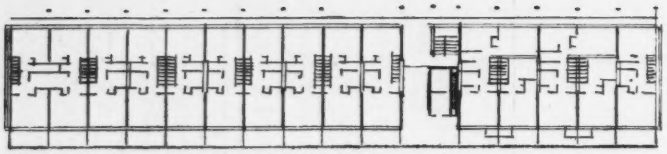

Bloc de 10 étages. Niveau supérieur des duplex.

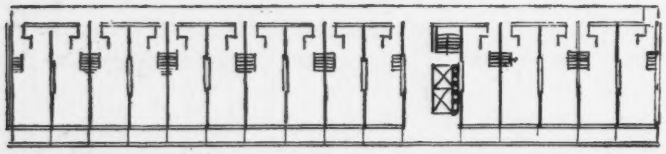

Niveau inférieur des duplex.

GROUPE D'IMMEUBLES, PICTON STREET, LONDRES

BUREAU D'ARCHITECTURE DU LONDON COUNTY COUNCIL

Plan d'ensemble.
En noir : 16 blocs de 4 étages (duplex).
En pointillé : 4 blocs de 10 étages en partie sur pilotis (duplex).
En hachuré : 6 blocs de 3 étages (duplex avec magasins à rez-de-chaussée).

3

2

1 et 2. Maquette et réalisation d'un immeuble de dix niveaux, en partie sur pilotis, abritant 5 groupes superposés de duplex. 3. Façade Sud d'un des bâtiments de 4 étages. 4. Bloc de 3 niveaux avec duplex distribués par coursives depuis l'escalier extérieur.

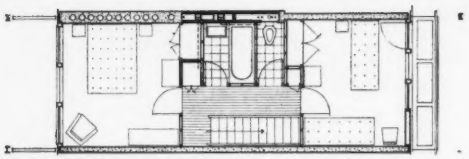

Niveau supérieur d'un duplex.

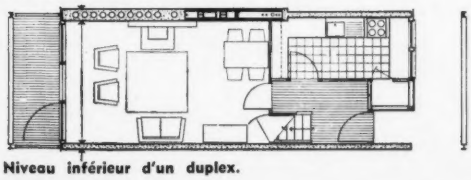

Niveau inférieur d'un duplex.

Blocs de 4 niveaux.

Le London County Council réalise actuellement un ensemble de 682 logements, avec magasins, clubs, ateliers et espaces de jeux.

Les appartements sont répartis en quatre immeubles de onze niveaux comprenant chacun 79 logements duplex, 16 blocs de quatre niveaux avec duplex également et six blocs de 3 étages avec un groupe de duplex en partie haute et magasins avec logements au-dessus, en partie basse.

Le terrain est plat et comporte encore certaines constructions, de l'époque victorienne, en partie détruites par les bombardements et qui, peu à peu, seront abattues. Un certain nombre de petites rues existantes seront réduites au fur et à mesure de l'avancement des travaux. L'acquisition du terrain a été faite en vue de transformer un îlot périmé en un chantier expérimental où s'affirme la collaboration entre architectes, techniciens et constructeurs, dès le début des études.

Il est ainsi possible de tenter par la mise au point des nouvelles techniques de réduire le prix de revient.

Les bâtiments sont réalisés au moyen d'éléments préfabriqués en usine, mis en place très rapidement avec dalles de planchers et revêtements de façades préfabriqués sur le chantier.

La construction des bâtiments de quatre étages consiste en blocs de béton pour les murs de contreventement avec dalles de planchers faites d'une seule pièce. Les murs extérieurs et les cloisons sont analogues à ceux des bâtiments de onze étages, excepté en ce qui concerne les revêtements pour lesquels on a préféré des panneaux aluminium.

Pour informations complémentaires concernant les procédés de construction adoptés, voir publication précédente *A.A.* n° 66, juillet 1956, pages 42 et 43.

4

1

GROUPE D'IMMEUBLES LOUGHBOROUGH, BRIXTON, LONDRES

BUREAU D'ARCHITECTURE DU L.C.C.

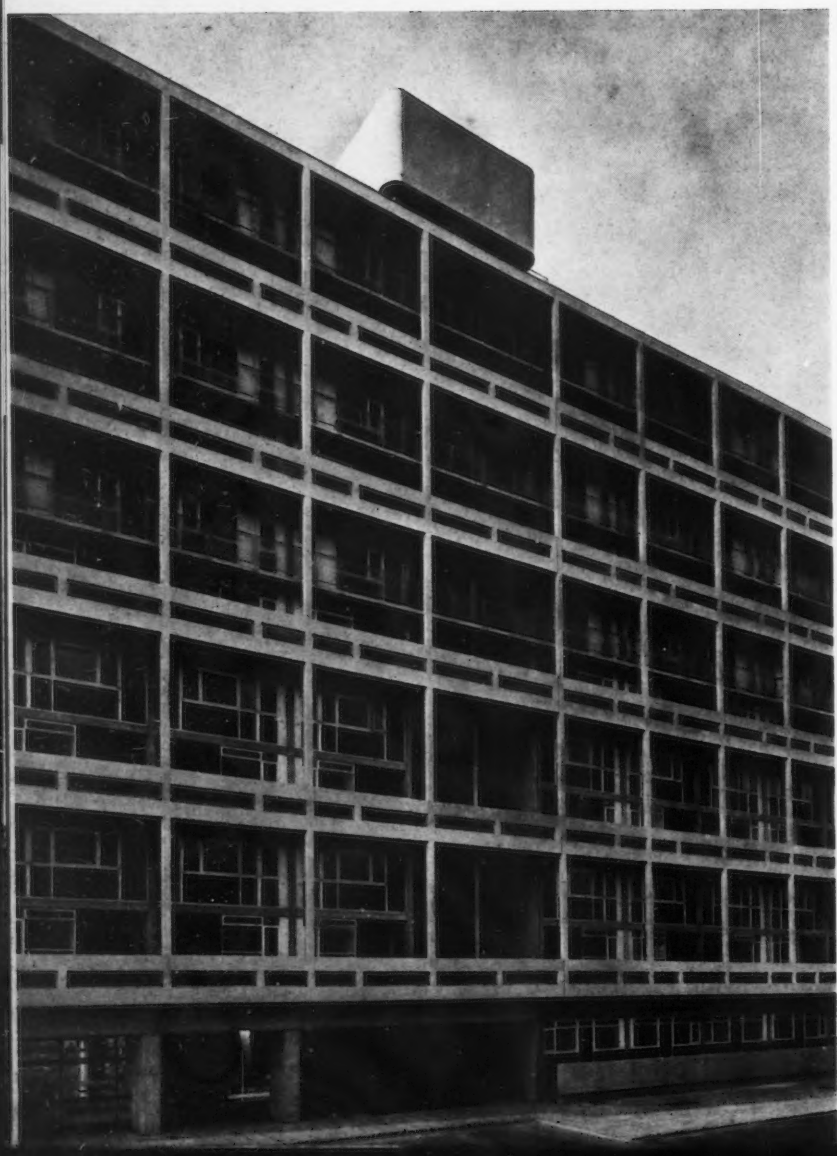

3 Plan d'ensemble : A et C. Habitations individuelles en bandes continues. B. Blocs de deux duplex superposés. D. 9 immeubles de 5 duplex superposés sur rez-de-chaussée.

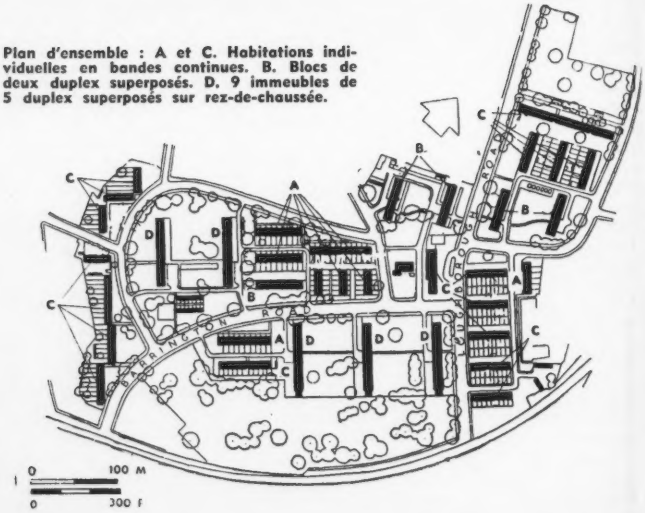

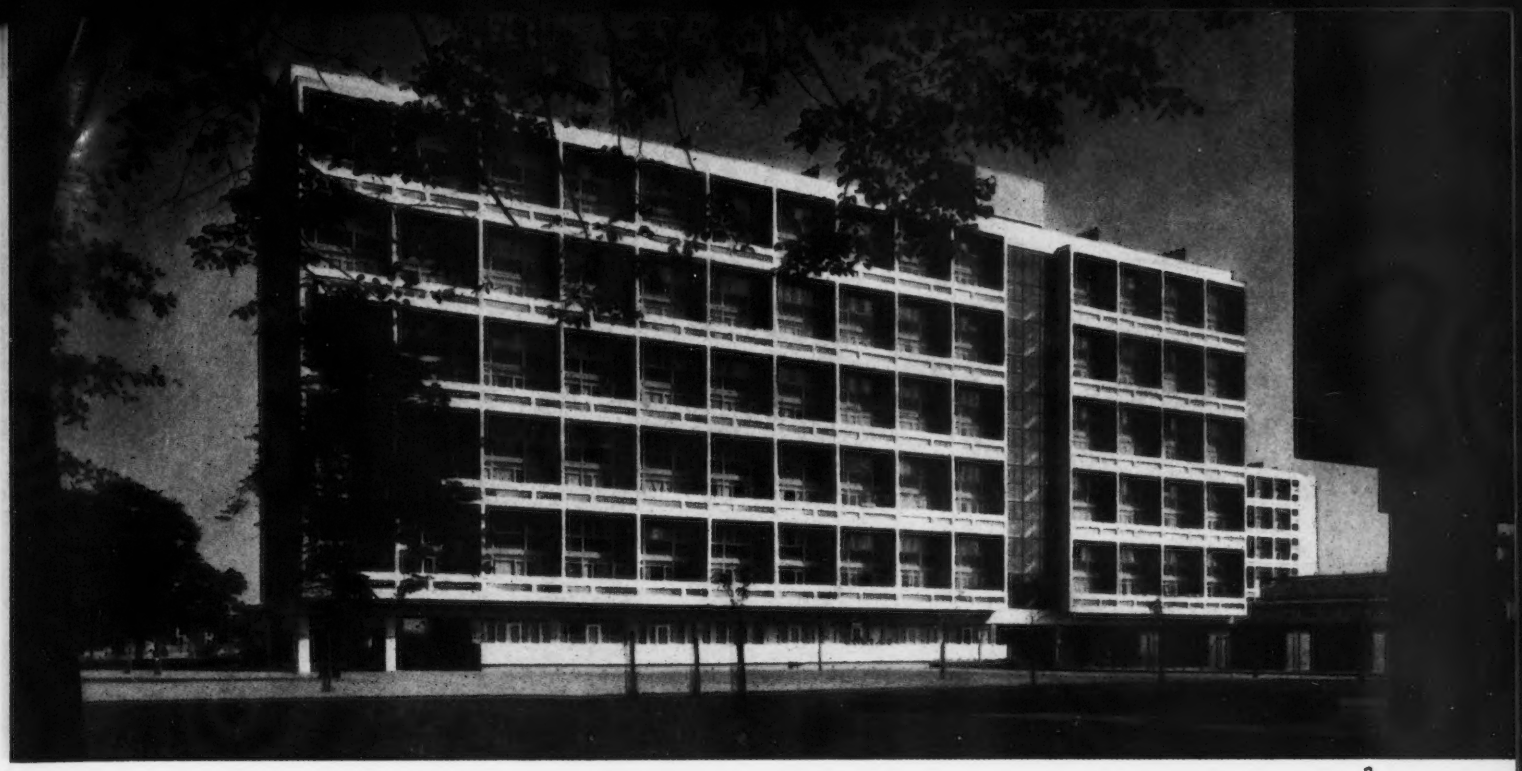

2

1. Vue d'ensemble. 2. Un des bâtiments comportant cinq groupes de duplex superposés avec magasins à rez-de-chaussée. 3. Façade Sud. 4. Vue d'ensemble avec, au premier plan, les bandes continues d'habitations individuelles. 5. Vue d'angle d'un bâtiment.

Il s'agit ici du développement du quartier urbain de Brixton plutôt que de la création d'une unité de voisinage excentrée.

L'ensemble comporte 1.031 logements répartis en deux types de bâtiments édifiés sur un vaste terrain de 12 hectares planté de vieux arbres que les architectes se sont attachés à sauvegarder. La construction en hauteur a été adoptée pour libérer le plus d'espace possible au sol et les bâtiments reposent en partie sur pilotis afin d'assurer la liaison visuelle entre les jardins. Les neuf bâtiments hauts abritent cinq groupes superposés de duplex avec entrée, séjour et cuisine au niveau inférieur, deux chambres et salle d'eau au niveau supérieur, des logements à un seul niveau de une à trois pièces et, à rez-de-chaussée, magasins et buanderie collective ; un bloc de six niveaux et quinze blocs de quatre comportent également des duplex de quatre pièces ; enfin, huit groupes d'habitations individuelles à deux niveaux en bandes continues sont pourvus de jardins privés.

L'ensemble est complété par un bâtiment à deux étages avec studios individuels pour personnes âgées, une école, un centre commercial avec logements au-dessus, un jardin d'enfants, jeux, etc.

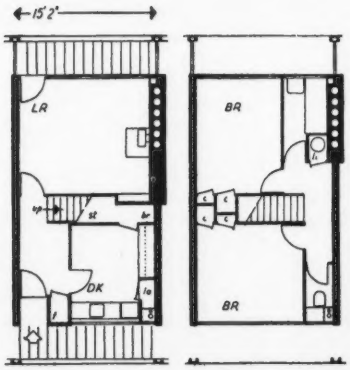

Duplex.

Niveau intérieur. Niveau supérieur.

4

5

Documents London County Council.

IMMEUBLES A LONDRES, WIMBLEDON

BUREAU D'ARCHITECTURE DU LONDON COUNTY COUNCIL

Plan d'ensemble.

Le terrain, d'une configuration irrégulière, est bordé par deux avenues importantes et traversé par une voie qui les relie entre elles.

D'autre part, certaines parties du terrain sont occupées par des bâtiments existants et un espace restreint était offert aux constructions nouvelles. Celles-ci sont disposées de telle sorte que le terrain est divisé au sol selon des quadrilatères au centre desquels ont été regroupés de très vieux arbres.

Les architectes ont recherché une atmosphère familière correspondant à une ambiance d'habitat individuel, bien qu'il s'agisse d'appartements répartis dans des bâtiments différents en plans et en volumes, groupant en totalité trois cent quarante trois appartements.

En haut de page : divers aspects de l'ensemble. On notera l'ampleur des voies d'accès.

IMMEUBLES A LONDRES, BETHNAL GREEN

BUREAU D'ARCHITECTURE DU LONDON COUNTY COUNCIL

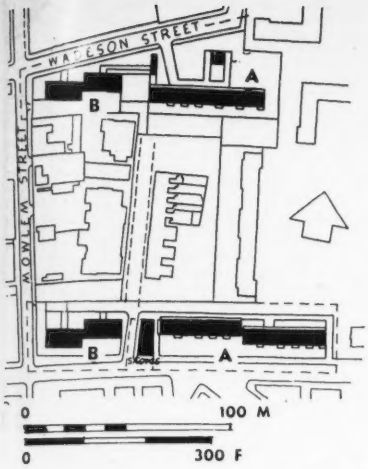

Plan d'ensemble : Blocs A, 4 étages sur rez-de-chaussée. Blocs B, 2 étages sur rez-de-chaussée.

Les bâtiments sont édifiés en bandes parallèles situées de part et d'autre d'un terrain d'un hectare environ, bordé par trois voies importantes. L'ensemble totalise soixante-douze logements et le vaste espace réservé au sol assure le dégagement des vues et l'intimité des appartements. Il sera ultérieurement aménagé en pelouses, terrain de jeux et de nouvelles plantations compléteront les arbres existants.

Les façades sont caractérisées par le rythme des balcons et la disposition de baies vitrées. La simplification de la structure est obtenue par la répétition des éléments préfabriqués. On accède aux appartements des deux blocs par des coursives.

A. Logements types du bloc A, desservis par coursives. 1. Séjour. 2. Cuisine. 3. Chambres. B. Logement type du bloc B. 1. Séjour. 2. Cuisine. 3. Chambres.

Ci-dessous, le bloc de 4 étages sur rez-de-chaussée ; en bas de page, les blocs de 2 étages sur rez-de-chaussée décalés en raison de la configuration du terrain.

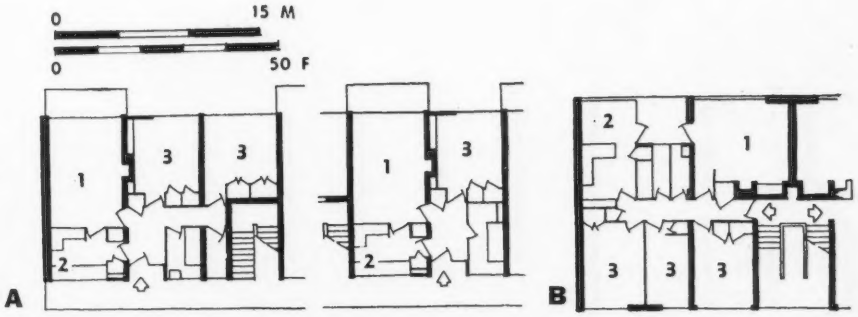

Documents London County Council.

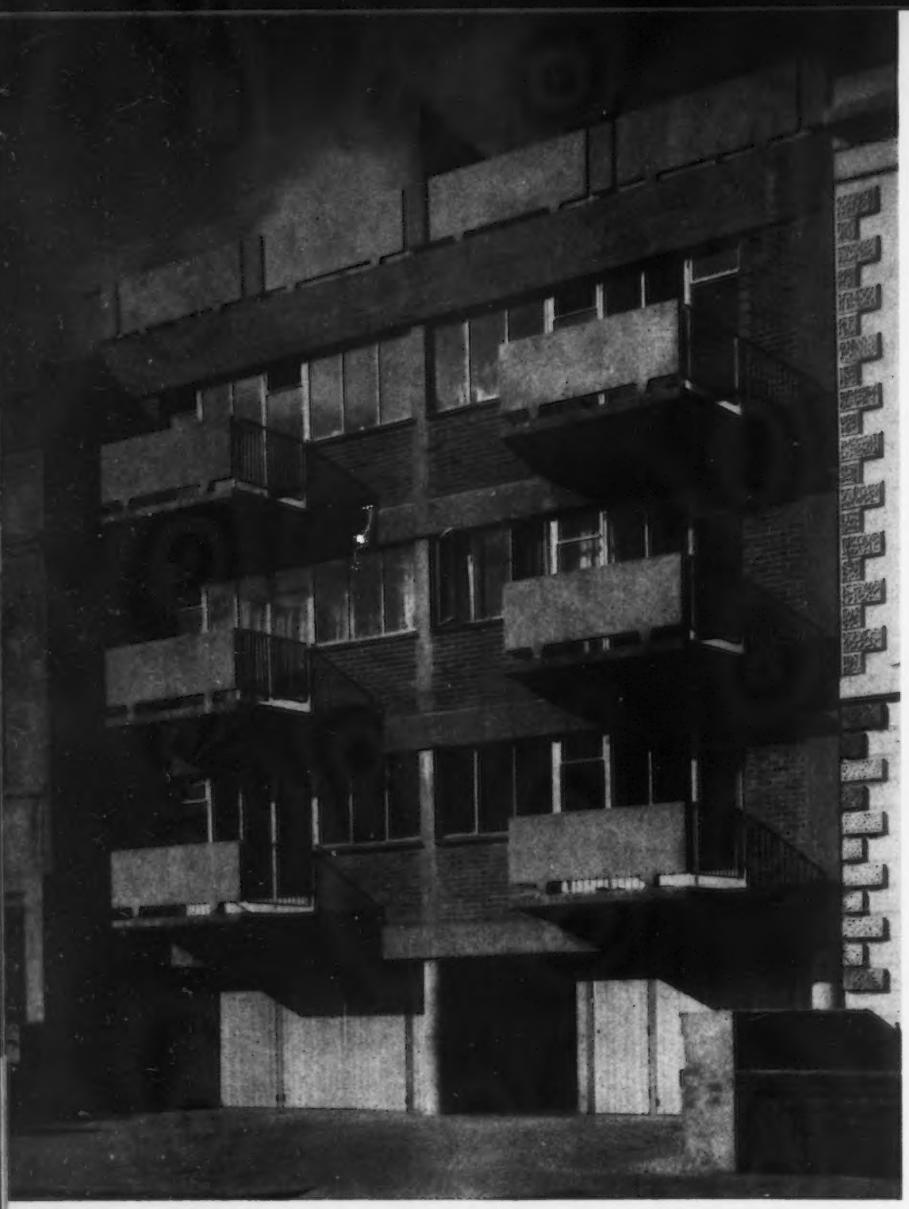

1

1. Façade entrée ; on notera l'heureuse opposition entre le bâtiment et les mitoyens. Les servitudes d'urbanisme imposant une hauteur limite sur cette rue ; l'architecte a construit en partie haute un bandeau qui dissimule visuellement la cage d'escalier et les étages supérieurs de la partie en retrait. 2. Les chambres de tous les appartements sont pourvues de volumes de rangement intégrés à la structure avec portes coulissantes en acajou. 3. Un des balcons constitué d'éléments standard préfabriqués. 4. Détail d'un des éléments de construction, le béton est laissé brut de décoffrage. 5. L'entrée volontairement sobre. 6. L'escalier dont les marches sans contre-marches sont en porte-à-faux par rapport aux parois latérales, ce qui donne un effet d'extrême légèreté à l'ensemble. La couleur a été, ici, judicieusement utilisée ; mur de fond rouge, les autres d'une seule teinte neutre, main-courante en bronze et garde-corps en tubes métalliques peints blancs. 7. La cuisine standard ouvrant en façade est séparée par un panneau coulissant. 8. Au niveau supérieur de l'immeuble ont été prévus des studios ouvrant par de larges baies en façade nord, mais des panneaux vitrés en partie haute permettent d'obtenir le meilleur ensoleillement.

IMMEUBLE A REGENT PARK,

ERNO GOLDFINGER, ARCHITECTE

Dans ce quartier de Londres, caractérisé par ses vieilles maisons « fin de siècle », vient d'être récemment achevé cet immeuble considéré par Lewis Mumford comme une réalisation actuelle des plus intéressantes en Grande-Bretagne. Dans l'article qu'il vient de publier dans le « New-Yorker », il soulignait le contraste harmonieux obtenu entre ce bâtiment d'esprit moderne et l'environnement désuet dans lequel il s'inscrit. Cette intégration à un cadre donné est un des problèmes les plus délicats posés aux architectes et Ernö Goldfinger a su adapter un volume à l'échelle des autres bâtiments, utiliser des matériaux nouveaux, créer des espaces intérieurs largement ouverts et trouver un rythme de façade sans heurt brutal avec l'ensemble.

Cette façade, qui exprime avec franchise l'organisation intérieure, est animée par un jeu subtil de matériaux : béton, pierres de Portland, « Vitrolite » gris et verre. La disposition des balcons permet d'obtenir un jeu d'ombre et de lumière qui donne vie au bâtiment sans intervention de polychromie. Le bandeau en retrait couronne le bâtiment, affirme la sobriété, même l'austérité de ces recherches. Il répond aux servitudes d'urbanisme qui imposaient une hauteur limite sur cette rue.

La disposition de la cage d'escalier au centre du bâtiment permet d'obtenir à chaque étage deux appartements pourvus d'une double orientation avec sanitaires éclairés et ventilés artificiellement. L'escalier n'est pas totalement obscur grâce au lanterneau dans le toit.

3

4

5

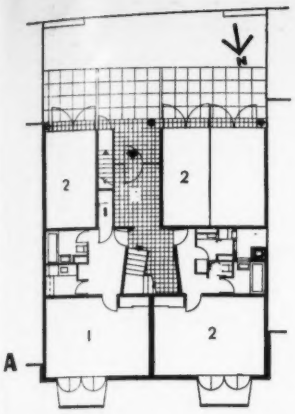

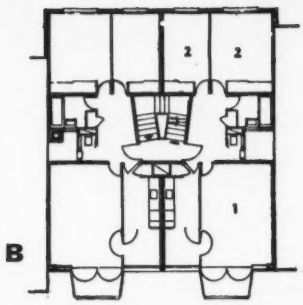

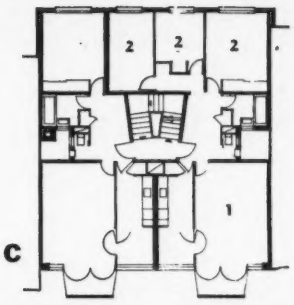

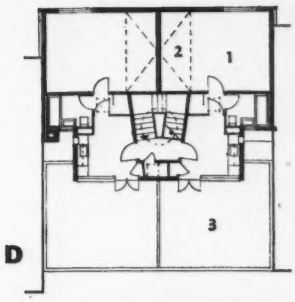

Photos Lambert

LONDRES

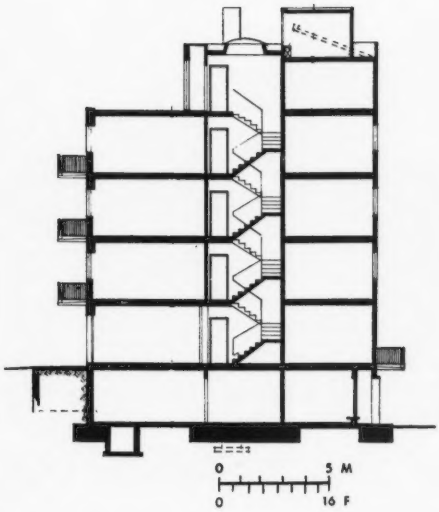

A. Niveau entrée voie secondaire.
B. Niveau entrée rue principale.
C. Etage courant.
D. Troisième étage.

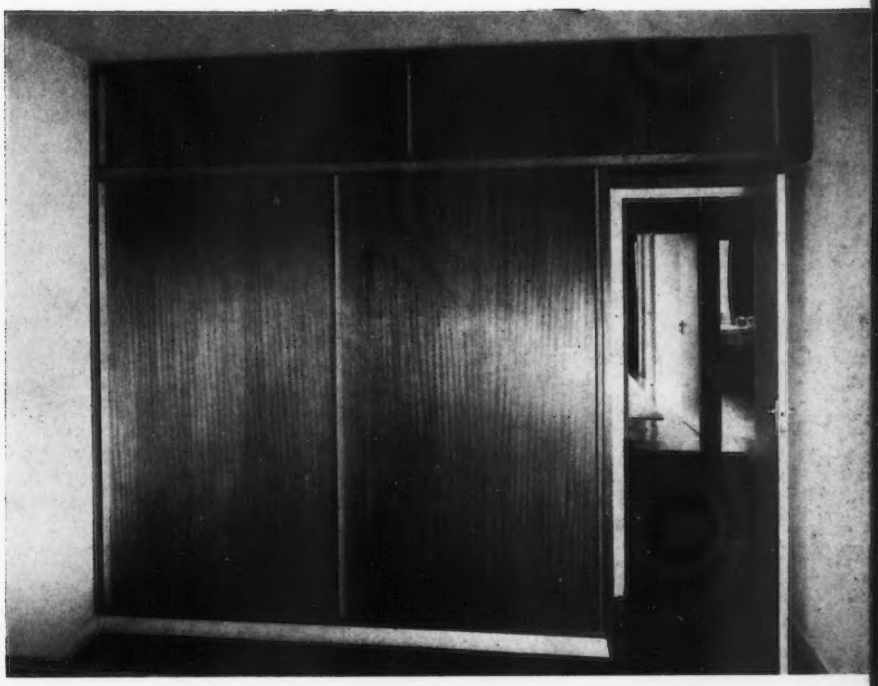

2

6

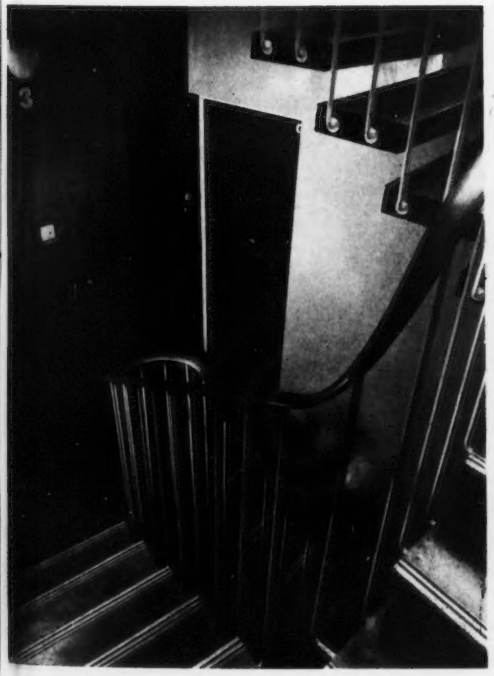

7

8

BELGIQUE

NOUVEAU QUARTIER DU CHAMP DE

GROUPE EGAU CH. CARLIER, H. LHOEST, J. MOZIN, ARCHITECTES

Photos F. Nijffle

MANŒUVRES A LIÈGE

LESAGE ET BRESSOU, INGÉNIEURS POUR LE B. A.

La première phase de réalisation, soit six immeubles comportant 444 logements, est actuellement en voie d'achèvement et les appartements seront mis à la disposition du public dans quelques semaines.
La seconde phase, comportant 502 logements, est entamée. Un des immeubles (251 logements) doit être terminé pour le mois de mai 1958.
Le reste des immeubles doit être réalisé avant cinq ans.

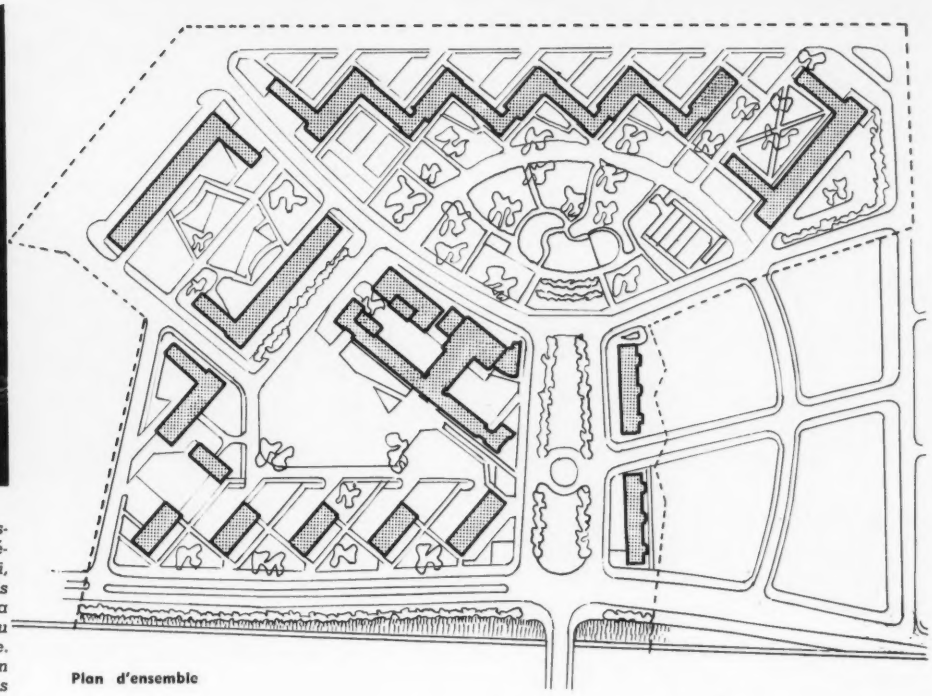

Plan d'ensemble

Cette réalisation est due à l'initiative et à l'esprit progressiste des dirigeants de la Sté Coopérative « La Maison Liégeoise ». Le terrain choisi, d'une superficie totale de 17 ha 95, se situe à trois kilomètres du centre la ville en bordure de la Meuse. L'endroit est bien desservi par un réseau de voirie et de transports en commun vers la ville.

Tous les blocs sont implantés Nord-Sud, afin d'assurer l'ensoleillement maximum des façades Est-Ouest, le long desquelles sont disposés les appartements.

Dégagement maximum entre les blocs (jardins, coins de jeu pour enfants, parcs, place publique).

La surface construite est de 2 ha 50, soit 14 ha 500 d'espace réservé au sol.

Les voiries carrossables principales ceinturent les îlots bâtis. Ceux-ci sont desservis par des voiries de pénétration sans issues au bout desquelles sont aménagés des parkings.

Les chemins de piétons ont été étudiés de manière à assurer les liaisons entre les îlots bâtis, sans traverser de voies carrossables ou de les éviter au moyen de passages souterrains.

L'équipement collectif comporte : au centre du terrain, l'ensemble social : écoles de garçons et de filles, salle des fêtes, bibliothèques publique et enfantine, commissariat de police, centre médical.

Les classes maternelles sont dispersées afin de réduire au maximum les trajets du logement à l'école. Elles sont situées au sol et sur les toitures terrasses de certains blocs de logements.

Dans un endroit dégagé en bordure du parc, une église sera édifiée.

Afin de créer une ambiance animée en plusieurs points de l'ensemble, trois centres communaux ont été prévus.

Des espaces de jeux, au nombre de dix, sont répartis afin de permettre les ébats des enfants à proximité immédiate des logis familiaux. Les toitures terrasses sont accessibles aux tout-petits, sous surveillance.

Les jardins se prolongent au-delà de la Meuse par le Parc de la Reine Astrid.

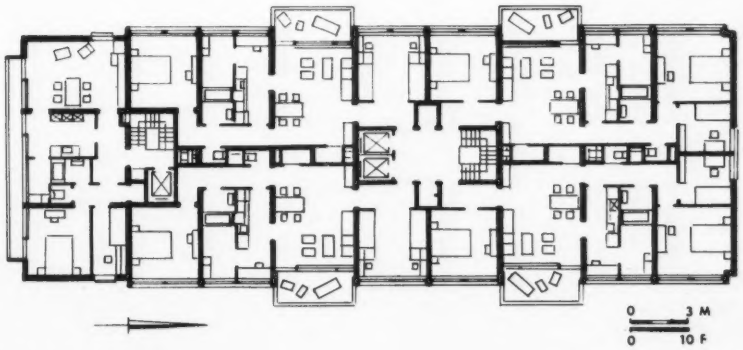

Etage type

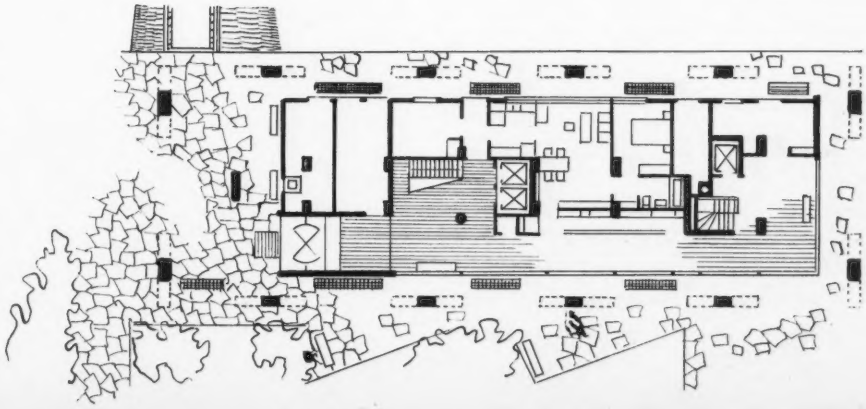

1

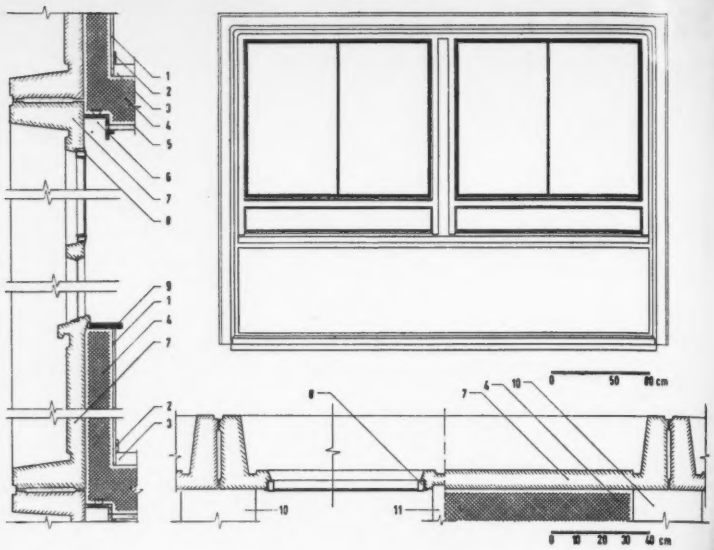

Elément-type de façade : 1. Enduit lisse sur mur. 2. Plinthe. 3. Pavement et dalle flottante. 4. Hourdis Durisol. 5. Enduit lisse sur plafond. 6. Gaine à rideaux. 7. Elément de façade et béton moulé. 8. Châssis métallique. 9. Tablette. 10. Cloison Durisol. 11. Mur porteur.

NOUVEAU QUARTIER DU CHAMP DE MANŒUVRES A LIÈGE

Photos F. Niffle.

2

3

1. Pignon Sud d'un des bâtiments. Les loggias superposées assurent aux appartements situés à cette extrémité de l'ensemble une triple orientation. En opposition, les pignons Nord sont presque aveugles.
2. Cuisine standard équipée d'éléments métalliques émaillés et d'un évier en acier inoxydable, l'emplacement du réfrigérateur est réservé. Au fond, vide-ordures.
3. Salle de bains, buanderie ; la baignoire placée transversalement sépare les deux espaces d'affectations différentes ; un rideau en matière plastique isole la salle de bains proprement dite. La gaine de la baignoire renferme les canalisations d'eau et de gaz.
4. Mise en place des éléments normalisés des façades.
5. Achèvement du bétonnage des pilotis.
6. Armature d'un pilotis avant coffrage.

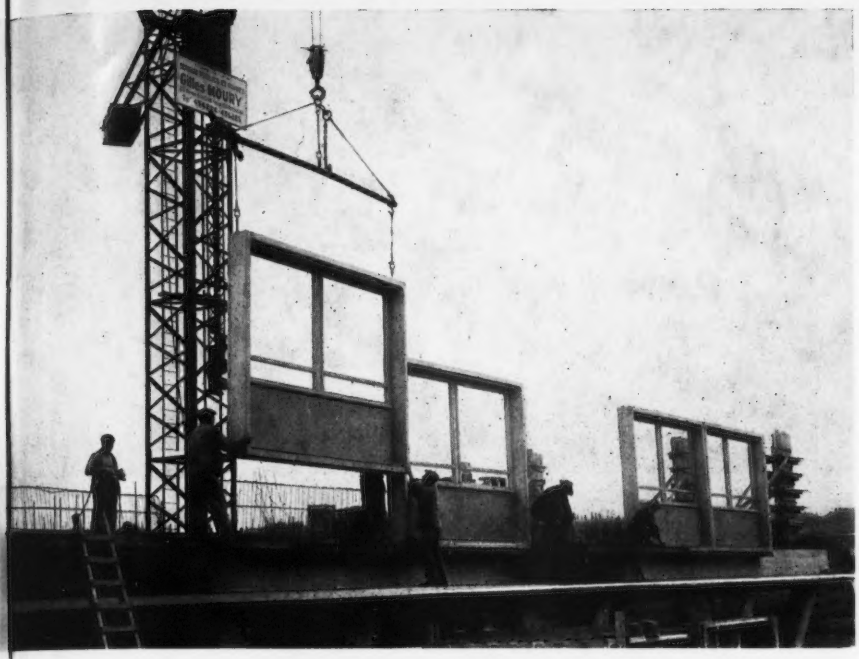

4

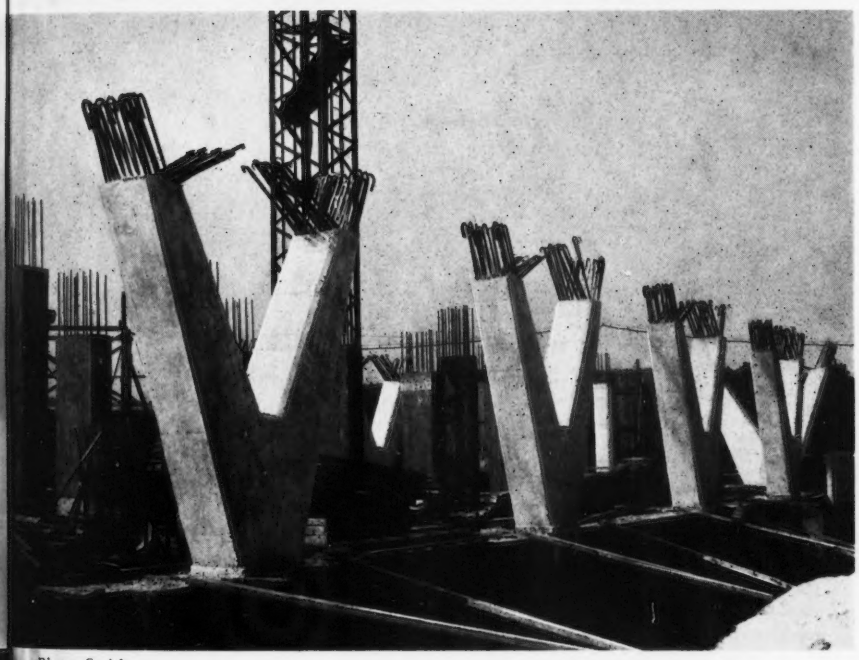

5

Photos Caniel.

Fondations par pieux moulés dans le sol.

Pour le sous-sol et le rez-de-chaussée : ossature en béton armé.

A partir du premier étage murs porteurs par élément coffrage perdu isolant (fibre de bois minéralisé) de 0,30 m d'épaisseur pour les six premiers niveaux et 0,25 m pour les six autres niveaux.

Les murs extérieurs sont analogues.

La face extérieure des éléments du coffrage est toutefois percée d'une ouverture permettant le placement, lors de l'élévation, des plaques de revêtement de façades moulées aux mêmes dimensions. Cette ouverture ayant pour but de permettre de noyer complètement dans le béton de remplissage des murs les ancrages des plaques de revêtement et de mettre le support en contact direct avec le béton.

Les hourdis sont nervurés, les éléments de coffrage ont 0,12 m d'épaisseur et sont de même nature que les murs.

Ce système permet d'édifier les bâtiments, gros œuvre complètement terminé, au fur et à mesure de l'élévation. En effet, les panneaux préfabriqués en béton moulé constituant les façades sont posés également au fur et à mesure de l'élévation et ancrés aux murs de refends et hourdis.

Un étage comportant cinq appartements est complètement achevé (gros œuvre) en quatorze jours avec dix hommes.

Cette cadence est encore améliorée dans les grands bâtiments en construction par l'installation d'un réseau de transport pneumatique du béton et une rationalisation plus poussée de la mise en œuvre, un étage comportant vingt appartements est achevé (gros œuvre) en onze jours.

L'ensemble comporte dix-huit cents logements environ, pour une population totale de sept mille personnes, soit une densité de 380 hab. à l'ha.

Les types de logements, très divers, vont du studio aux cinq à six pièces pour familles nombreuses, 7 à 9 personnes.

Chaque bloc comporte : au sous-sol : garage à vélos, motos, avec accès direct de l'extérieur par rampes ; local de service, chauffage et production d'eau chaude.

Au rez-de-chaussée : hall d'entrée, garage à voitures d'enfants, appartement du concierge.

Tous les bâtiments ont 12 étages avec, à chaque niveau, cinq à vingt appartements différents, desservis par des ascenseurs rapides.

Les appartements sont orientés au sud, à l'est ou à l'ouest. L'ensoleillement de tous les locaux d'habitation est assuré même au solstice d'hiver, par suite de la disposition des bâtiments et de leur éloignement.

Un appartement moyen de quatre personnes se compose d'un hall d'entrée, d'un local à usages multiples, d'une salle de séjour de 20 m² avec terrasse, d'une cuisine, d'une salle de bains avec buanderie, d'une chambre principale et d'une autre plus petite.

Photo Caniel.

6

HOLLANDE

1 *Aerial Photography*

2

GROUPE D'IMMEUBLES A AMSTERDAM

A. WARNERS, ARCHITECTE

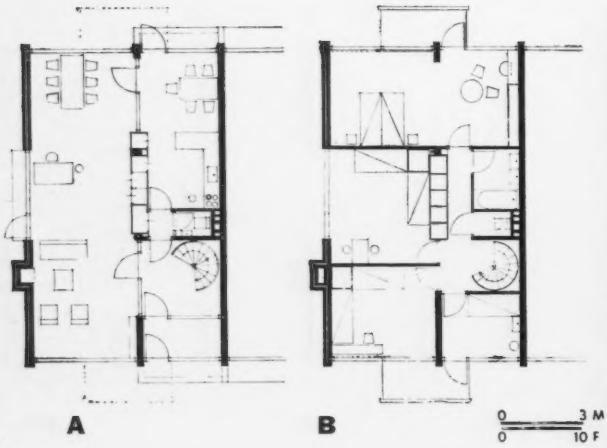

Plan d'une habitation jumelée.
A. Niveau inférieur. B. Niveau supérieur.

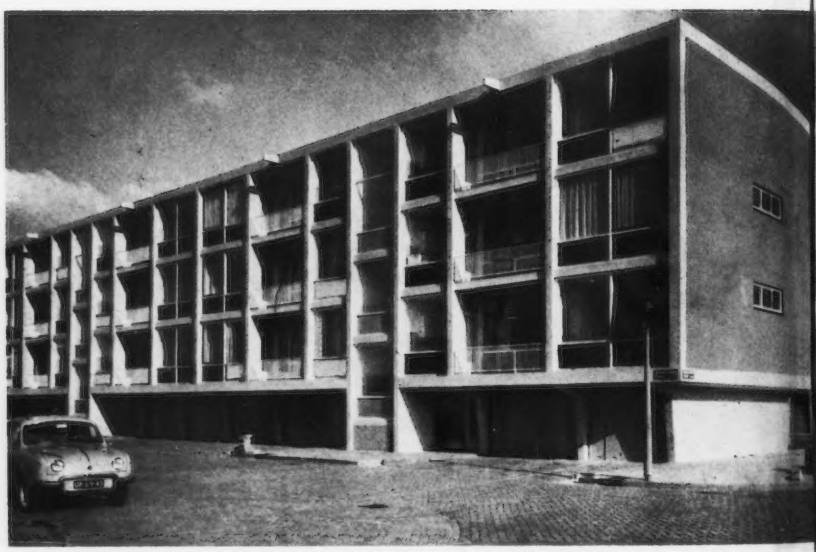

4

1. vue aérienne de l'ensemble. 2 et 3. Façades et murs pignons des bâtiments de quatre étages sur pilotis. 4 et 5. Les immeubles de trois étages comportent des magasins au rez-de-chaussée ; on notera l'affirmation des cages d'escalier en façade, dont la structure en béton armé est analogue à celle des immeubles de quatre étages, mais les pilotis jumelés sont remplacés par des parties pleines séparant les services généraux et réserves de l'immeuble. 6 et 7. Habitations jumelées à deux niveaux comportant séjour à triple orientation, entrée, cuisine prolongée par un espace de repas au rez-de-chaussée et quatre chambres pourvues de balcons et salle de bains à l'étage.

6

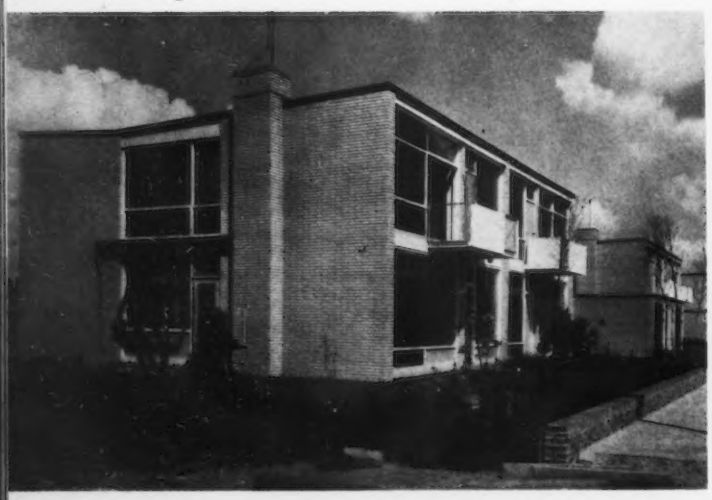

7

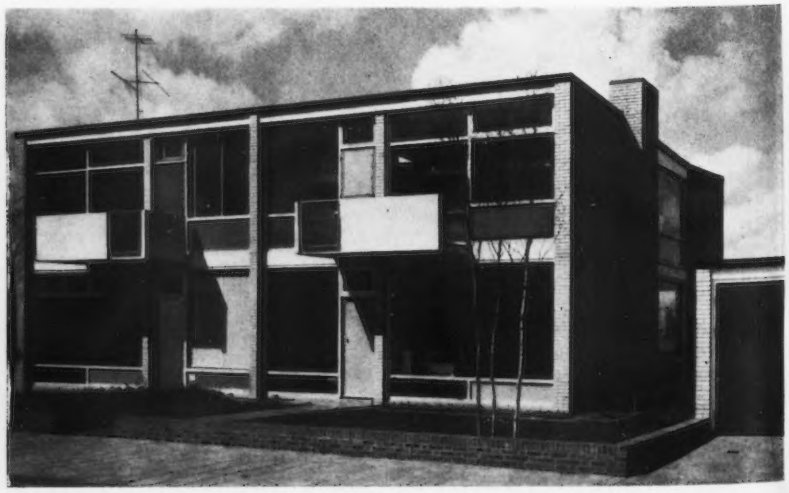

3

Après les épreuves particulièrement dures subies par la Hollande au cours de la dernière guerre mondiale, ce pays connait un renouveau qui s'affirme sur le plan économique et se reflète dans l'essor architectural de ses villes.

La densité de la population pose à Amsterdam comme à Rotterdam le problème de construire rapidement un grand nombre de logements répondant à des programmes divers pour familles plus ou moins nombreuses.

L'ensemble présenté ici se compose de trois types de bâtiments : des immeubles de quatre étages, en partie sur pilotis et comportant vingt magasins à rez-de-chaussée et quatre-vingt-seize appartements dotés d'une double orientation et pourvus de vastes loggias en façade Sud et de plus petites au Nord ; des immeubles de trois étages groupant soixante-douze logements distribués à raison de trois par étage avec double orientation et loggias sur les deux façades, enfin d'habitations individuelles jumelées disposées en retrait par rapport à la rue et profitant de jardins privés.

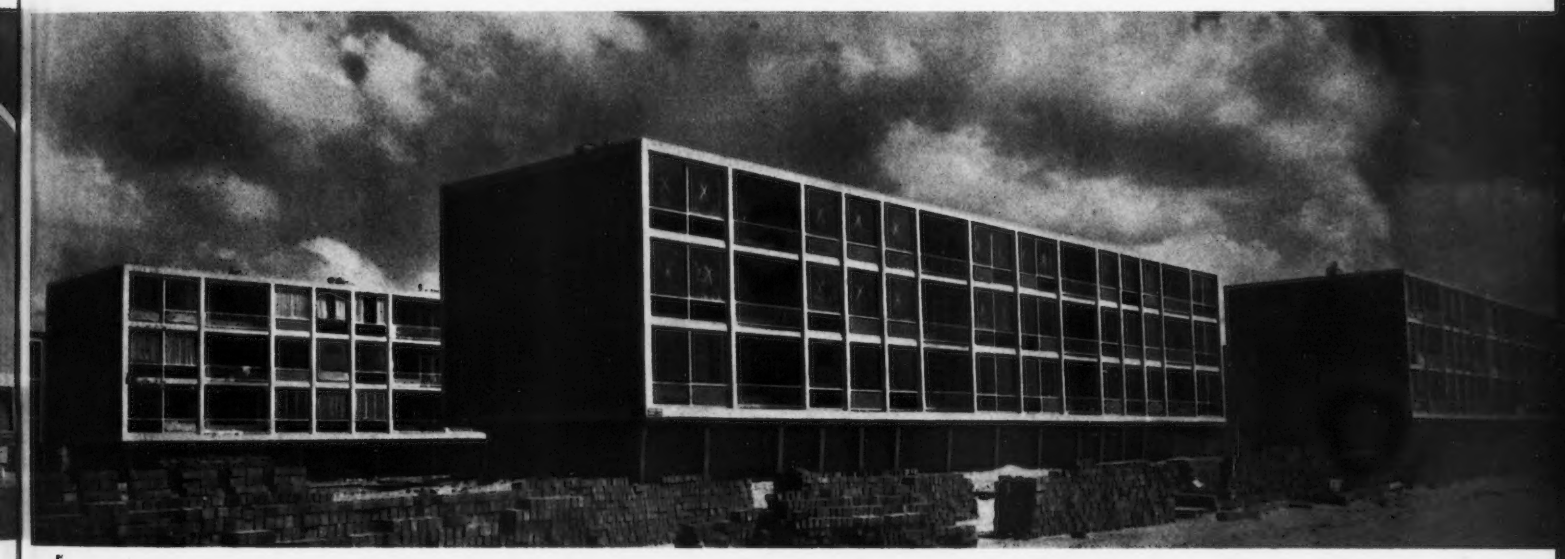

5

La construction est réalisée au moyen d'une ossature en béton armé avec remplissages en briques. L'expression plastique est caractérisée par une large utilisation du verre donnant aux immeubles une impression de transparence et de légèreté, soulignée par la polychromie des allèges des baies vitrées de couleurs vives : bleu, rouge, jaune ou, par contraste, noir, se détachant sur les parties vitrées. Les loggias en retrait sont, ici, comme l'ossature et les cages d'escalier, en béton enduit et peint blanc. Les magasins sont en retrait par rapport aux niveaux supérieurs, ce qui permet aux passants de stationner devant les vitrines sans crainte des intempéries.

Plan type partiel d'un immeuble de 3 étages sur pilotis.

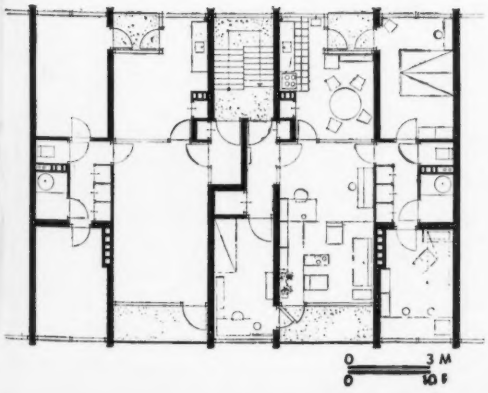

Etage type partiel d'un immeuble de 3 étages sur rez-de-chaussée.

1

GROUPE D'IMMEUBLES A ROTTERDAM

VAN DEN BROEK ET BAKEMA, ARCHITECTES J.-M. STOKLA, ARCHITECTE COLLABORATEUR

Plan-masse. 1. Habitations de médecins. 2. Immeubles de 3 étages avec magasins à rez-de-chaussée. 3 et 4. Café au rez-de-chaussée, restaurant au-dessus. 5. Immeubles de 4 étages avec magasins à rez-de-chaussée.

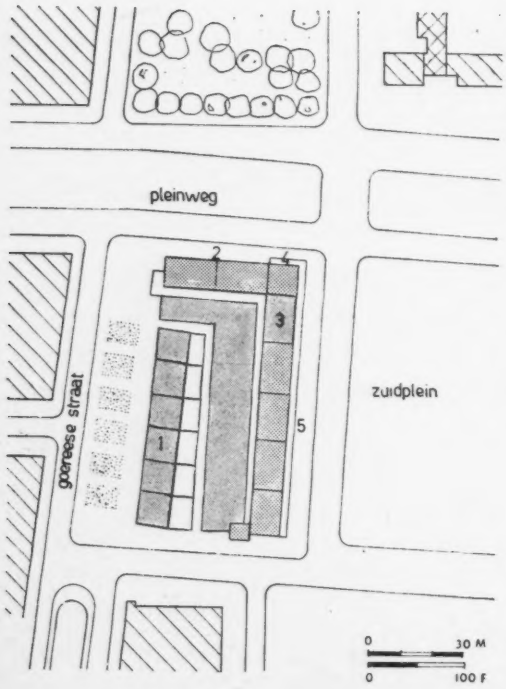

Cet ensemble d'habitation s'élève en bordure du Zuidplein (place du Sud) à Rotterdam et se compose d'immeubles de trois types avec magasins et restaurant.

Les trois types d'immeubles répondent à des programmes différents :

— Habitations de médecins en bordure de la rue Goereese, à trois niveaux, salles d'attente et cabinets de consultations au rez-de-chaussée ainsi que le garage, l'habitation proprement dite étant répartie entre les deux étages ; éventuellement l'appartement à deux niveaux avec escalier intérieur peut être séparé en deux appartements distincts à un seul niveau. Le rez-de-chaussée est caractérisé par les panneaux vitrés, disposés légèrement en oblique par rapport à la façade en retrait ; la partie haute, par l'opposition entre les parois pleines en brique et les bow-windows en saillie. s

— Immeubles à appartements de trois étages sur portique, conçus pour obtenir une ligne continue de magasins le long du Pleinweg ; pour cette raison, l'accès aux appartements a lieu à partir d'une galerie située au premier étage et ouvrant sur la cour intérieure. Les appartements sont destinés à des familles peu nombreuses, selon des normes assez larges ; le choix peut être laissé aux occupants entre une importante salle de séjour avec coin de repas ou deux pièces séparées plus petites.

— Immeubles de quatre étages, dont les appartements sont desservis par des galeries, en façade Nord, auxquelles on accède par des escaliers et ascenseurs situés à l'angle Nord-Ouest, afin d'obtenir, ici encore, une ligne continue de magasins sur la place en façade Sud. Les appartements du premier étage sont pourvus de terrasses continues de 1 m. 50 de large abritant les façades des magasins. Les appartements, aux autres étages, se composent de deux pièces principales dont le séjour pouvant être éventuellement divisé est pourvu d'un balcon de 1 m 50 de large également. Le restaurant est situé à l'angle de la composition et occupe un étage, prolongé par une terrasse de 2 m. 50 de large le long de la place ; le volume intérieur peut être subdivisé au moyen d'une cloison-accordéon. Un café occupe le rez-de-chaussée et les cuisines sont en sous-sol, largement éclairé puisque le rez-de-chaussée est surélevé d'un mètre par rapport au niveau de la rue.

Appartement type des immeubles de 4 étages desservis par coursives.

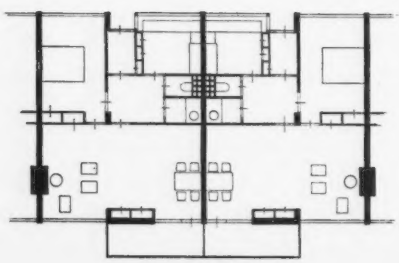

Appartement des immeubles de 3 étages desservis à partir d'une galerie au niveau du premier étage.

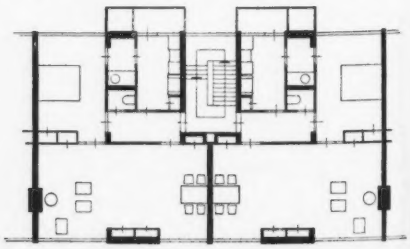

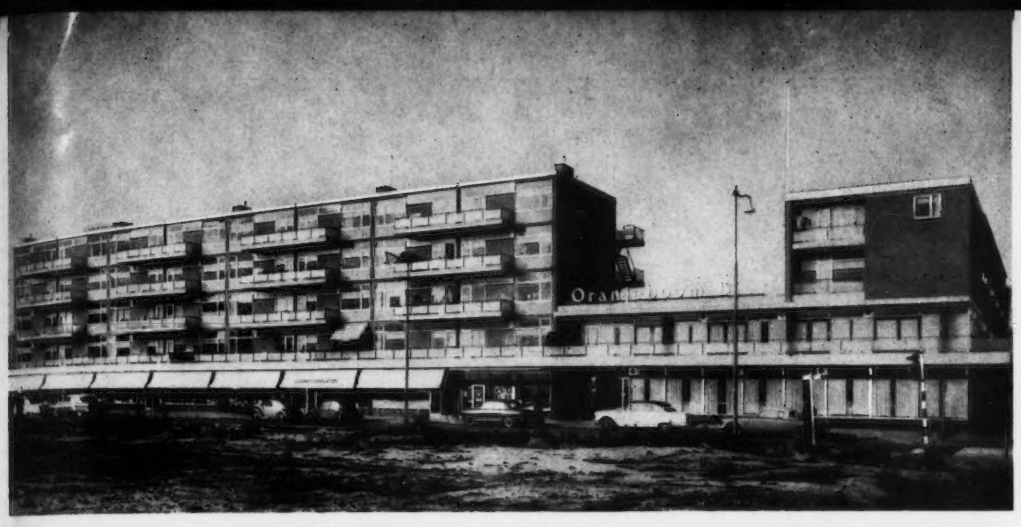

Sur le plan architectural, l'ensemble est caractérisé par la liaison obtenue entre les trois types de bâtiments et par la terrasse continue du premier étage longue de 90 m, et la ligne de magasins qui affirmera la délimitation du nouveau quartier de Rotterdam Sud. La succession harmonieuse des volumes nettement différenciés comporte des ruptures verticales, la cage : escalier-ascenseur, de l'angle Nord-Ouest et le café-restaurant situé à l'opposé.

La construction est réalisée au moyen de murs porteurs en brique sur lesquels reposent les planchers. Pour les balcons, galeries, cages d'escaliers et boutiques, construction auxiliaire en béton armé. L'opposition entre les briques, le béton et les châssis des fenêtres peints en blanc, est renforcée par les vitrines en aluminium anodisé noir et blanc brillant. Pour le café et le restaurant : pierre naturelle et acajou.

2

3

1. Vue plongeante sur l'ensemble des nouveaux bâtiments. Au premier plan, le restaurant avec café au-dessous. 2. Vue prise de la place centrale de Rotterdam-Sud ; on notera la ligne continue des magasins à gauche du restaurant ; les appartements sont desservis par des coursives depuis la cour intérieure. 3. Vue prise du pleinweg sur les immeubles de 3 étages. 4. Détails de façades des trois types de bâtiments. 5. Les habitations de médecins.

4

Habitations de médecins.

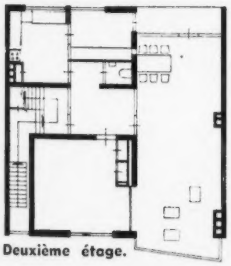

Deuxième étage.

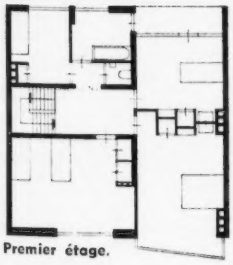

Premier étage.

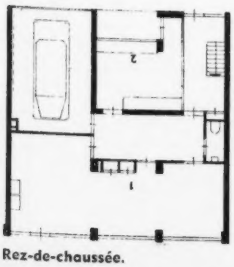

Rez-de-chaussée.

5

GROUPE D'IMMEUBLES A SCHIEDAM

E.-F. GROOSMAN, ARCHITECTE

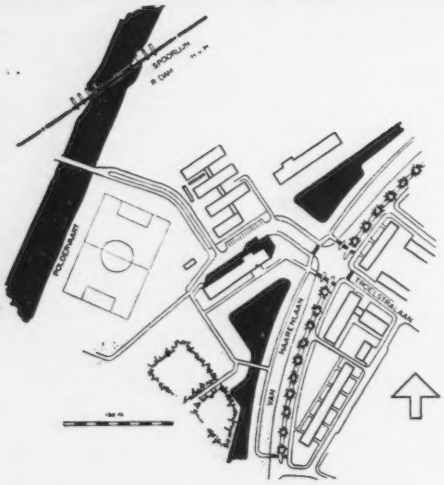

Les immeubles que nous présentons ici ont été réalisés à titre expérimental en application du procédé de construction Murwi, mis au point par l'entreprise Van Muije et de Winter. Il s'agit de planchers formés de petites poutres en béton précontraint et de remplissages en pierre ponce. Ce procédé avait déjà été utilisé pour la construction de petits immeubles et d'habitations individuelles ; l'architecte a été chargé d'étudier les possibilités d'extension de ce procédé à des bâtiments hauts pour un programme d'habitat économique.

L'étude a été divisée en deux parties : projet architectural d'un type de logement pour des immeubles à coursives et étude comparative des prix de revient concernant les installations complémentaires : ascenseurs, canalisations, vide-ordures, etc... Ces solutions s'étant avérées concluantes, la municipalité de Schiedam a décidé la construction de ce groupe édifié avec une large contribution des fonds d'Etat.

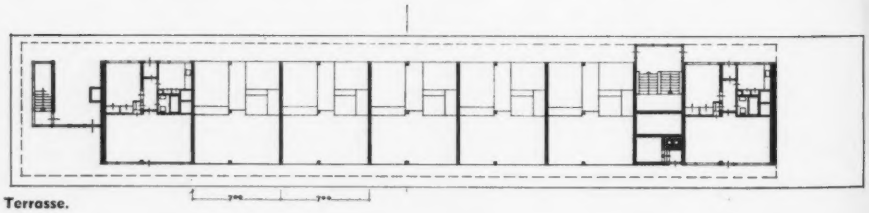

Terrasse.

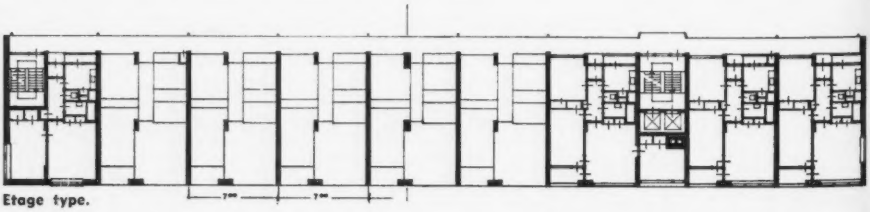

Etage type.

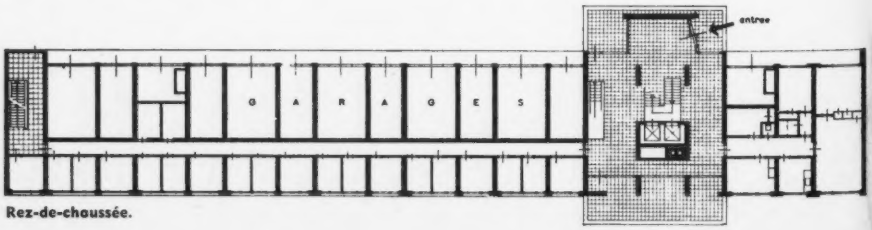

Rez-de-chaussée.

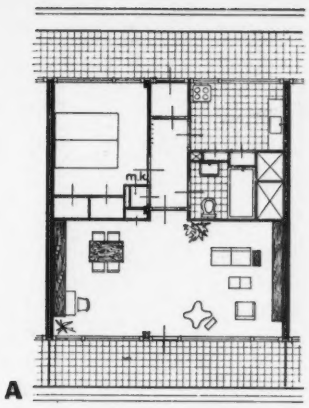

A

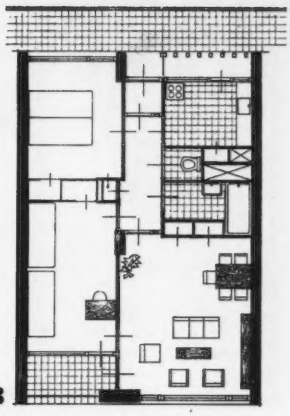

B

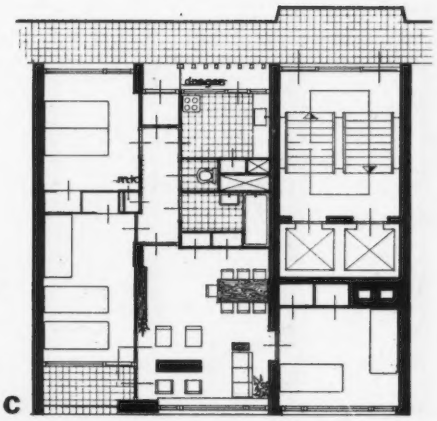

C

Vue d'ensemble de l'immeuble et détails intérieurs.
A. Cellule-type au niveau supérieur.
B. Cellule-type au niveau sans coursive.
C. Cellule-type au niveau de la coursive.

Photos Roovers

SUISSE - IMMEUBLES-TOUR A BERNE

1

Photographies Water Studer

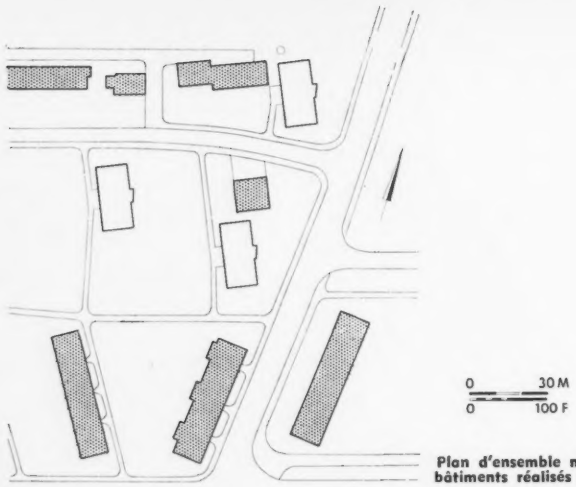

Plan d'ensemble montrant les bâtiments réalisés et projetés.

Le terrain sur lequel s'élèvent ces immeubles d'habitation est situé au Nord de la ville, en bordure d'une voie de chemins de fer, dans un nouveau quartier. Il s'agit d'un programme économique.

L'implantation des bâtiments a été étudiée en vue d'assurer le maximum d'ensoleillement aux appartements en réservant au sol le maximum d'espaces verts.

Chaque tour comporte treize étages avec, à rez-de-chaussée : entrée, logement de concierge, espaces de rangement pour bicyclettes, voitures d'enfants, réserves diverses, etc. Les circulations verticales comprennent un ascenseur, un monte-charge et un escalier. Les étages, de plans identiques, se composent de deux appartements à triple orientation avec séjour, espace de repas, deux chambres normales et une plus petite, d'un logement de deux pièces et d'un studio.

Il a été particulièrement recherché pour la construction le groupement des diverses canalisations et une bonne isolation phonique.

Fondation sur radier de 40 cm d'épaisseur pour les façades principales, allèges en pierre reconstituée et plaqués en béton laissé apparent. Chauffage urbain par rayonnement dans le sol.

2

Etage courant, quatre logements.

E. HEFER, V. SOMAZZI, E. WIRZ, ARCHITECTES

3

1. Une des tours en voie d'achèvement. 2. Vue d'ensemble ; les petites constructions existantes seront détruites au fur et à mesure de la réalisation des immeubles nouveaux. 3. Les trois tours réalisées. On procède actuellement à l'aménagement du sol. 4. Les tours vues de la voie de chemin de fer. En saillie, les circulations verticales. 5. Détail des façades sur lesquelel souvreni tes séjours.

4

5

1

2

ITALIE

QUARTIER A MILAN

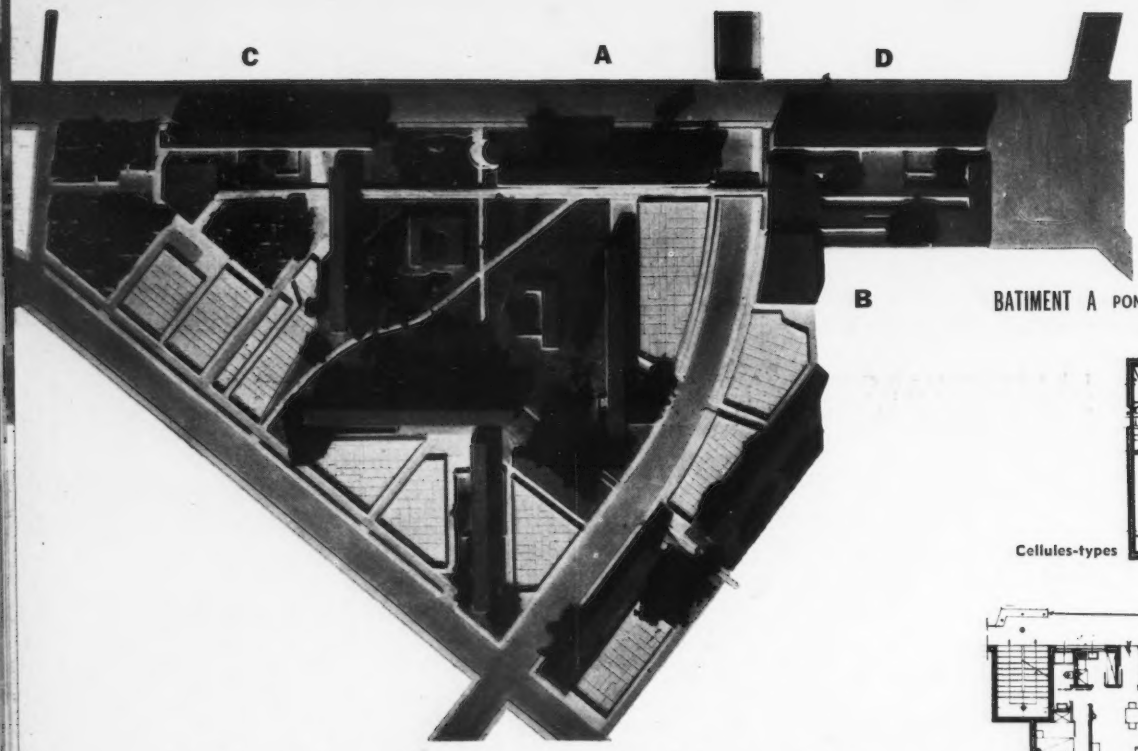

BATIMENT A PONTI, FORNAROLI, ROSSELLI ET GHO, ARCHITECTES

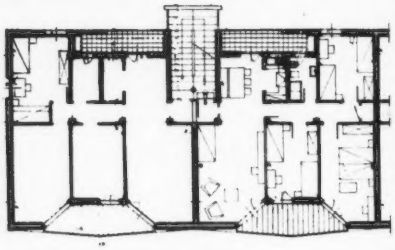

Cellules-types

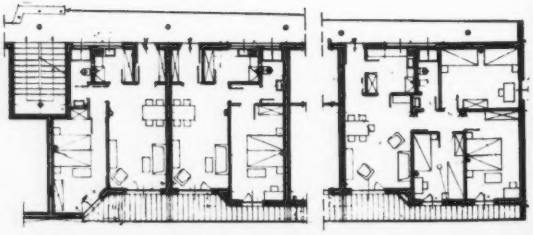

3

1. Vue aérienne et maquette d'ensemble du quartier réalisé dans le cadre du Plan directeur de Milan. La grande zone verte, incluse entre les habitations, sera aménagée en jardin public. 2 et 3. Façades Sud et Nord de l'immeuble A. 4 et 5. Vue du bâtiment B ; en partie haute, en saillie sur la façade : logements duplex. Au premier plan, habitations individuelles groupées ; les abords seront bientôt achevés.
Etage courant.

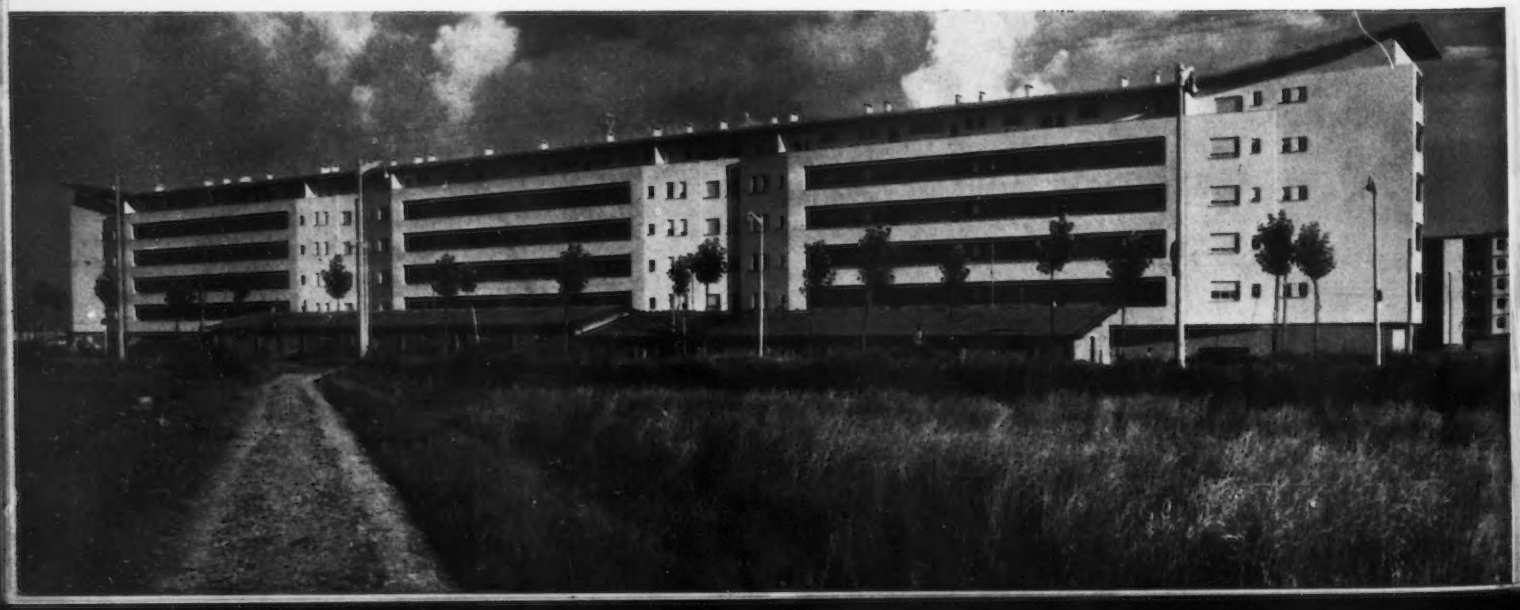

Sur l'initiative de la gestion « Ina Casa », Institut National de l'Assurance pour la Maison, se réalise actuellement le projet d'aménagement d'un nouveau quartier dont nous avons publié, dans notre Revue, le projet il y a quelques années (1). Il ne s'agit pas d'une unité de voisinage satellite, bien que la zone de San Siro soit située à la périphérie de la ville. Peu à peu, ce quartier, couvrant 138.000 m² fera partie de Milan.

Le quartier, de configuration triangulaire, est bordé de deux côtés par des voies de grand trafic : rue Novarra et rue Harrar ; il sera coupé à proximité du petit côté du triangle par une route importante destinée à desservir la zone sportive de San Siro ; il est envisagé de créer cette voie en contrebas afin de ne pas nuire à l'unité du quartier ; les chemins de piétons forment un réseau complètement indépendant des circulations automobiles ; des passerelles sont prévues au-dessus de la route basse ; place et jardins formeront lieux de promenade et de détente, les écoles et les installations sportives seront, ainsi que restaurants, bars, cinéma, magasins, facilement accessibles. La zone verte, incluse entre les immeubles, sera aménagée en jardin public.

Les logements seront répartis dans des immeubles à étages longs et relativement bas (cinq étages maximum) ou dans des habitations individuelles groupées et pourvues de jardins privés (insulæ). Nous présentons sur ces pages les bâtiments A et B et en pages suivantes le bâtiment C et les habitations individuelles groupées, ainsi que le bâtiment D.

(1) Voir n° 41, Italie, juin 1952, page 20.

Bâtiment A : Les deux façades sont nettement différenciées : la façade Sud largement ouverte est caractérisée par les terrasses groupées en saillie et polychromes ; la façade Nord, par les longues galeries couvertes permettant d'accéder aux appartements avec un nombre réduit d'escaliers.

Bâtiment B : Les façades de ce bâtiment sont exposées : l'une à l'Est, c'est le côté des chambres ; l'autre à l'Ouest où les balcons abrités de chaque appartement protègent du soleil couchant. La façade Est est caractérisée, en outre, par la saillie des derniers étages correspondant à des duplex.

Tous les problèmes d'économie et de construction ont été résolus, mais la tâche essentielle à laquelle se sont attachés les architectes a été de faire bénéficier cette catégorie d'immeubles des recherches de formes et d'expression, sans se limiter à la seule création d'abris rationnels pour une population laborieuse.

L. FIGINI, G. POLLINI, G. PONTI, ARCHITECTES

4

BATIMENT B PONTI, FORNAROLI, ROSSELLI ET TEDESCHI, ARCHITECTES

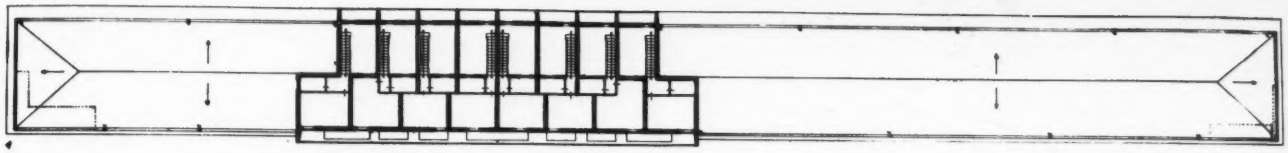

Niveau supérieur duplex.

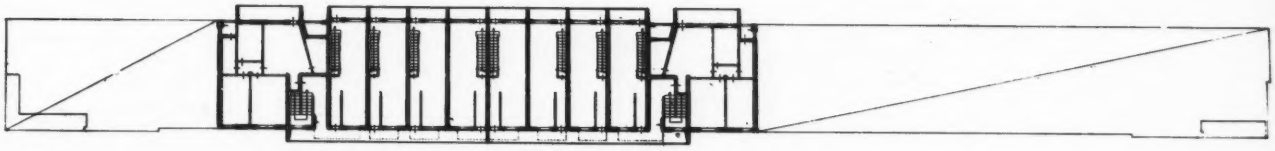

Niveau inférieur duplex.

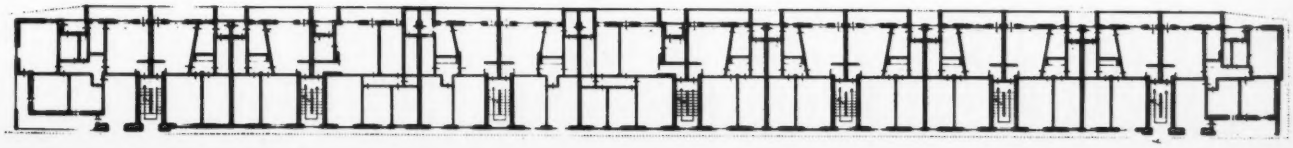

5

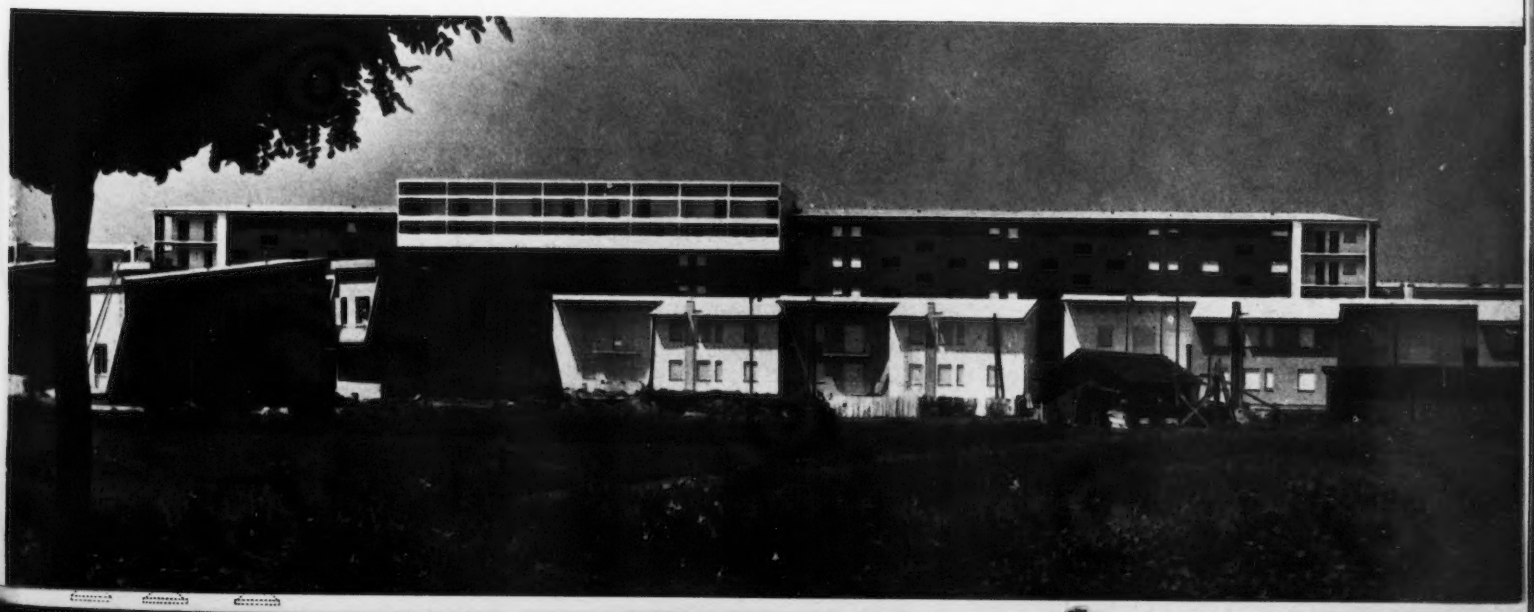

NOUVEAU

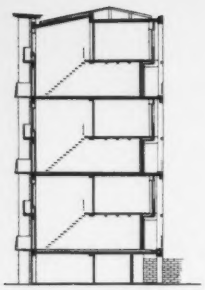

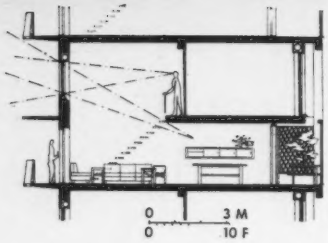

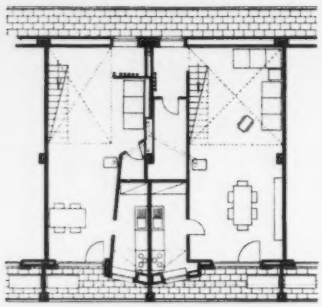

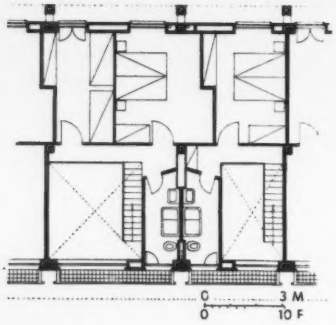

Coupe et plans sur les duplex

En pages précédentes, nous avons présenté le plan général du nouveau quartier occupant, à Milan, la zone de San Siro et délimité par les rues Harrar et Novarra.

L'étude d'urbanisme avait été conduite par les architectes L. Figini, G. Pollini et G. Ponti. De plus, ces architectes ont eu pour tâche de réaliser, sur le plan architectural, différents bâtiments s'inscrivant dans le plan d'ensemble. Nous avons publié le bâtiment A (Ponti, Fornaroli, Rosselli et Gho, architectes) et le bâtiment B (Ponti, Fornarolli, Rosselli et Tedeschi, architectes).

Nous présentons ici le bâtiment C et les habitations individuelles groupées édifiées par L. Figini et G. Pollini et le bâtiment D situé au-delà de la voie de grande circulation réalisée par les architectes Gian Luigi Reggio et Mario Tevarotto.

Les immeubles sont de quatre types différents, selon l'orientation : à double corps, avec escalier tous les deux logements pour les bâtiments dont l'axe longitudinal est Nord-Sud; à double corps également avec séjour à double orientation Est-Ouest; à coursives avec services au Nord et chambres au Sud pour les bâtiments orientés Est-Ouest; enfin avec logements duplex desservis par coursives (trois groupes superposés). Des vues dégagées sont offertes à tous les logements et les immeubles sont complétés par leurs propres jardins et espaces de jeux.

Les habitations individuelles groupées (insulæ) sont à un étage, un étage et demi, deux étages selon les emplacements. Leurs groupements sont composés en fonction des volumes des bâtiments plus élevés. La composition est libre, dégagée de tout système. La continuité des jardins détermine des espaces clôturés par des murs ouvrant à l'extérieur.

Photos Fortunati

Coupe et plans des habitations individuelles groupées

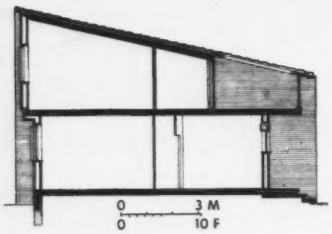

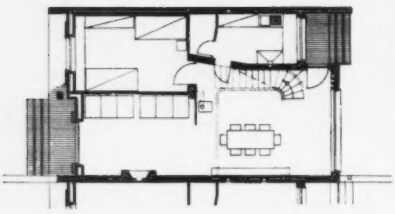

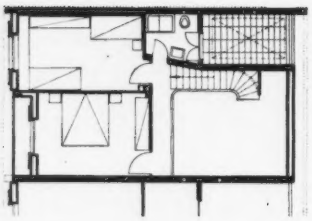

BATIMENT D G.-L. REGGIO ET M. TEVAROTTO, ARCHITECTES

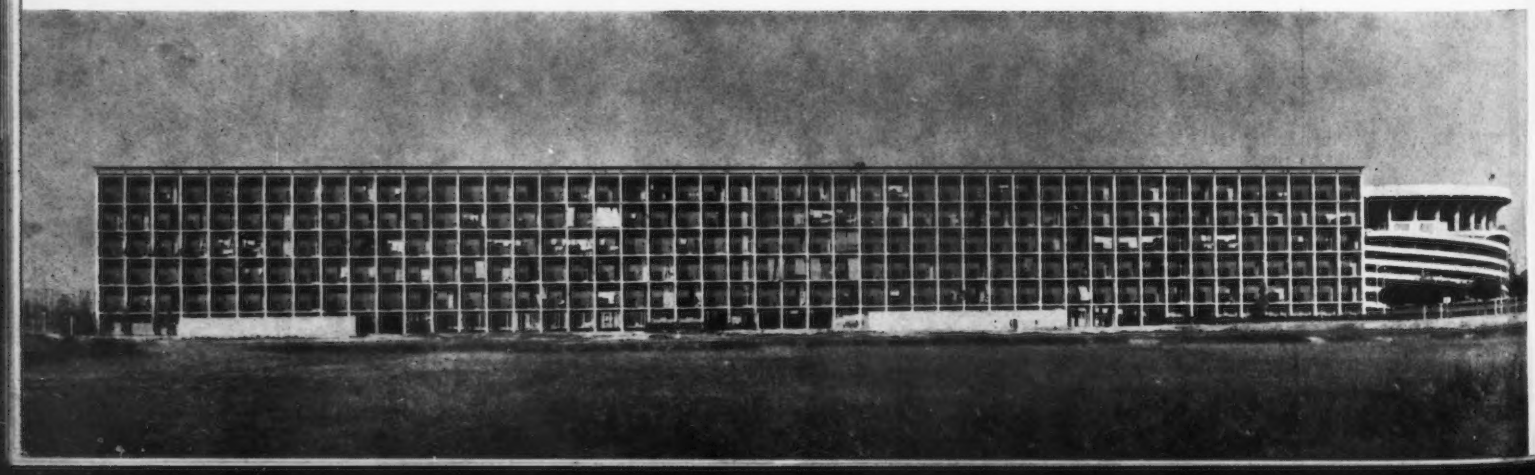

QUARTIER A MILAN

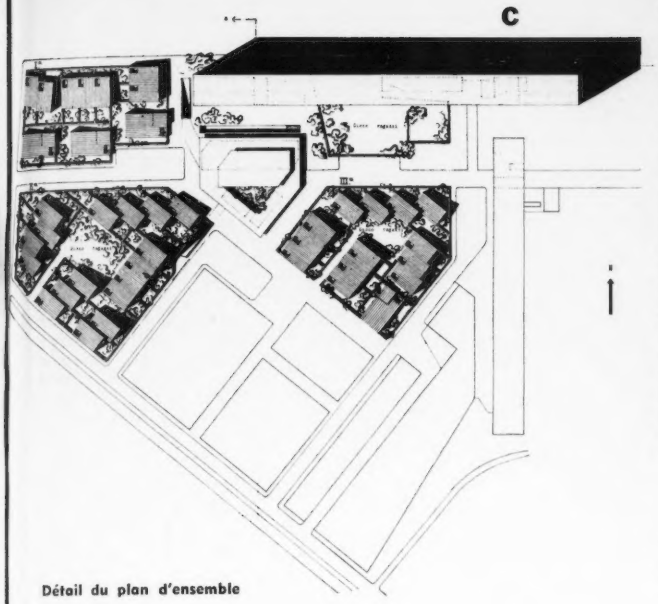

Détail du plan d'ensemble

Les immeubles de cinq étages comportent en partie basse des pilotis laissant un libre passage ou des installations de divers services : garages, dépôs de voitures d'enfants, celliers, etc. placés ainsi du fait que le terrain est sujet à des infiltrations d'eau. Ces immeubles, longs de cent et cent quarante mètres, abritent des appartements duplex de dimensions relativement importantes.

BATIMENT C ET HABITATIONS INDIVIDUELLES GROUPÉES L. FIGINI ET G. POLLINI, ARCHITECTES

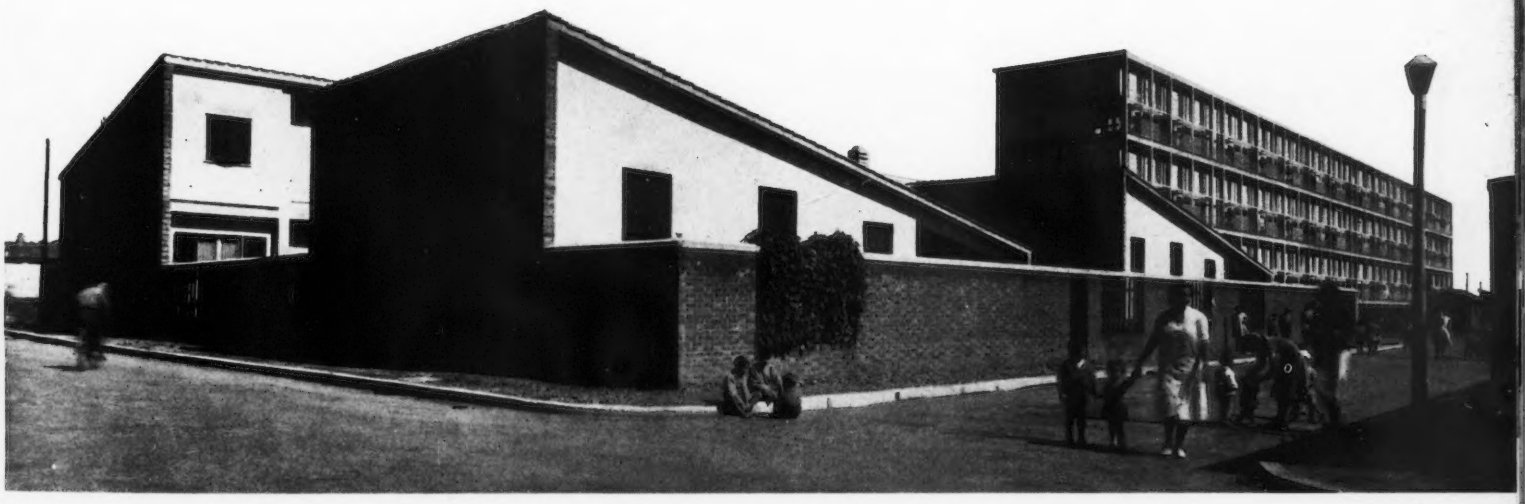

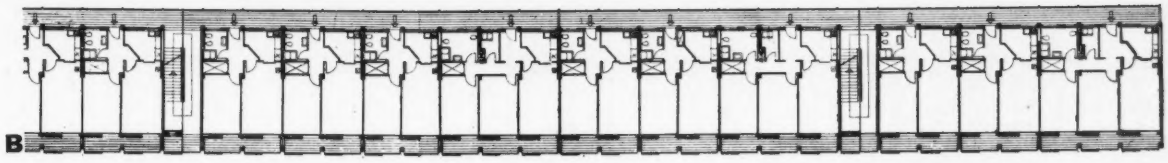

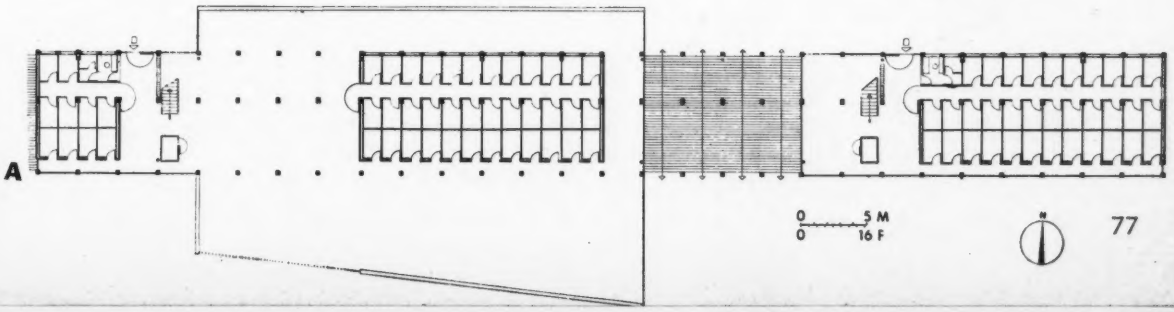

Ci-contre en page de gauche : Bâtiment D, avec à l'extrême droite l'amorce du gymnase.

Bâtiment D : A. Rez-de-chaussée. B. Etage courant.

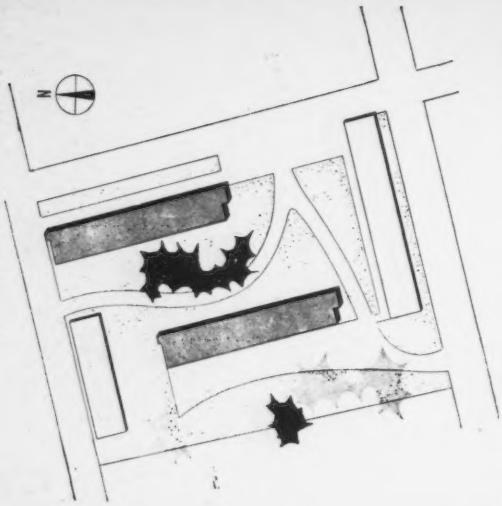

IMMEUBLE EXPÉRIMENTAL A MILAN

G. CIRIBINI ET F. GIRARDI, ARCHITECTES

L'Institut Autonome pour l'Habitat Populaire de Milan a pris l'initiative de faire construire un immeuble expérimental afin d'étudier différentes méthodes d'industrialisation du bâtiment.

Le contrôle a été exercé dès le projet d'exécution en ce qui concerne l'échelle de l'expérience, la détermination des travaux à exécuter en usine et de ceux à effectuer sur le chantier, maquette et étude expérimentale des éléments, rationalisation du chantier, planning des opérations.

Le raccordement horizontal entre les immeubles est prévu au moyen de passerelles indépendantes de la façade reliant escaliers, ascenseurs et monte-charges à chaque niveau.

Les grands logements comportent deux pièces formant séjour, une chambre principale et deux autres pouvant être, à volonté, séparées ou réunies. Tous les locaux de service sont groupés dans un bloc pré-fabriqué, mis en place après achèvement du gros-œuvre. Ce bloc comprend : cuisine, salle de bain, buanderie et installation de repassage, les volumes de rangement y sont intégrés ainsi que toutes les portes d'un logement. Il comporte également : canalisation, appareils de distribution d'eau chaude et chauffage à air chaud de type « Domoterm ».

La construction est prévue à partir d'unités standard faisant l'objet d'une adjudication séparée. Ossature et fondations en B.A., poutres porteuses transversales avec consoles et planchers en brique et béton armé : remplissage en maçonnerie, cloisons intérieures en brique creuse, portes en Novopan, fenêtres dites « blocs-croisées » constituées de châssis et appuis en tôle d'acier, sols recouverts de linoléum dans les pièces habitables et de résine dans les blocs de service.

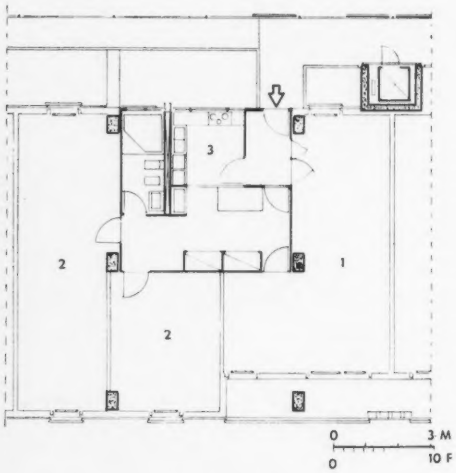

Ci-contre : Maquette d'un des bâtiments façade Sud.

Plans et coupe. En grisé : Blocs de service.
A. Rez-de-chaussée.
B. Etage courant.
D. Cellule-type : 1. Séjour comprenant deux pièces groupées. 2. Chambres dont l'une à double orientation peut être subdivisée.

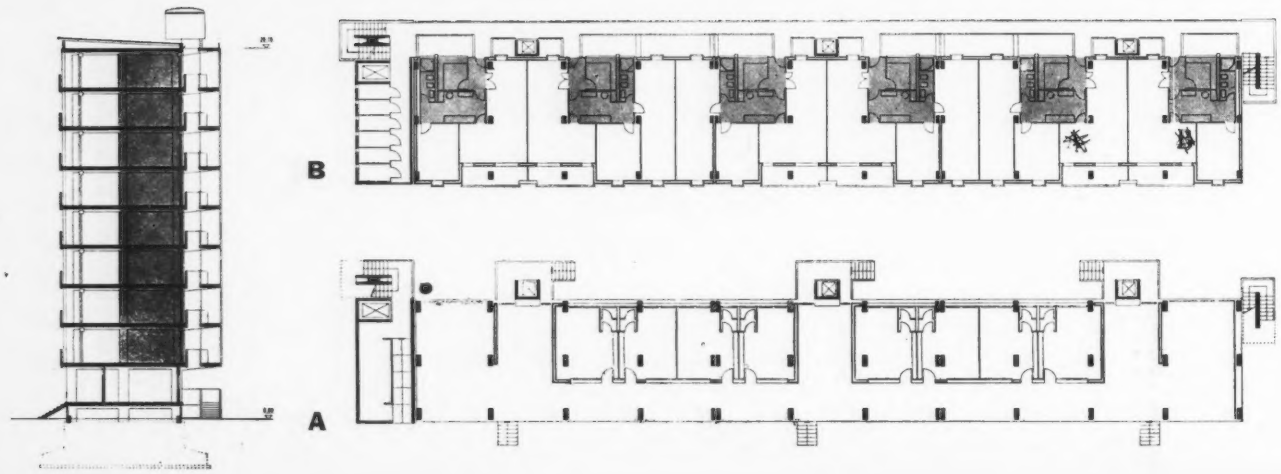

IMMEUBLE A MILAN

VITO LATIS, ARCHITECTE

Cet immeuble, situé au centre de la ville, répondant aux trois exigences imposées par le programme, comprend : appartements résidentiels, magasins et bureaux. Ces données ayant été nettement définies dès le début des études, et non pas a posteriori, comme cela se produit trop souvent, il a été possible à l'architecte de concevoir des volumes appropriés à ces diverses fonctions et nettement différenciées, déterminant le volume général du bâtiment.

Les trois étages inférieurs sont réservés aux bureaux avec accès indépendant, les niveaux supérieurs aux appartements. Le bloc des magasins est nettement séparé du fait qu'il est orienté vers l'avenue latérale, sans créer de rupture entre les accès à l'immeuble ouvrant sur la place de la République. L'organisation intérieure est exprimée en façade, dont chaque partie est traitée différemment, et le volume des appartements en partie haute se dégage librement. Pour les bow-windows des appartements, l'architecte a adopté une trame métallique avec des profilés standard formant un jeu de pleins et de vides qui anime la façade. L'ensemble est caractérisé aussi par la différenciation des deux corps de bâtiment, dont l'un est moins élevé que l'autre en raison des hauteurs limites permises sur la place et sur la voie adjacente. Les appartements de grand standing comprennent six à dix pièces et présentent une grande variété dans l'organisation du plan.

La construction est réalisée au moyen d'une ossature en béton armé, laissée apparente, exprimée avec franchise en façade principale et au rez-de-chaussée. Par contre, latéralement, les murs de remplissage sont pourvus d'un revêtement en céramique de couleur vert olive, les panneaux de fermeture des bow-windows sont peints jaune clair, l'entourage des fenêtres à châssis pivotants et les barres d'appui sont vernis noir ; par contre, les huisseries sont vernies blanc et les rideaux roulants sont en bois laissé naturel ; les murs du rez-de-chaussée, en retrait des pilotis, sont en mosaïque brun foncé sur lesquels se détache la composition de Roberto Sambonet.

1

2

3

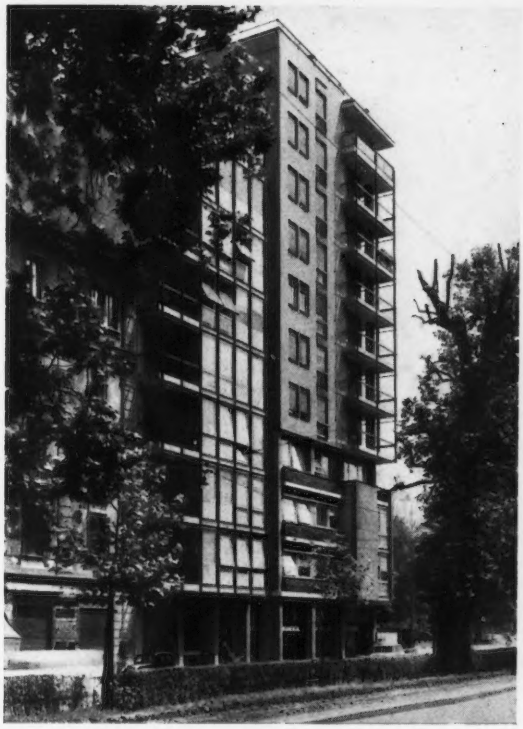

4

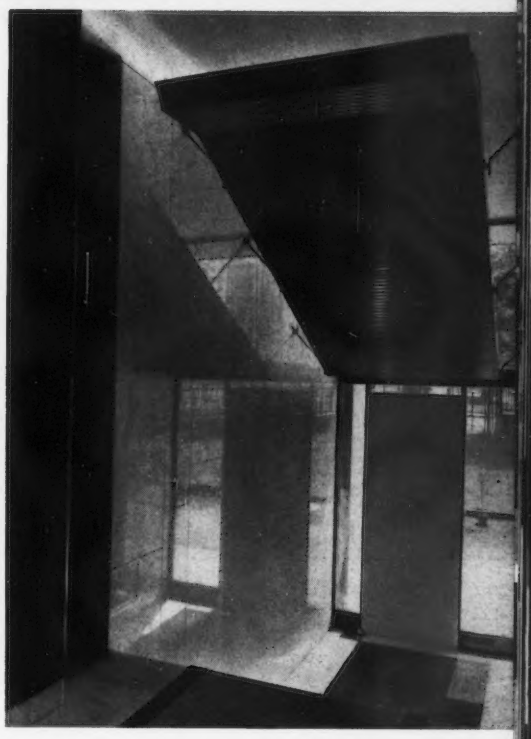

Photos Alda Belle

Coupe

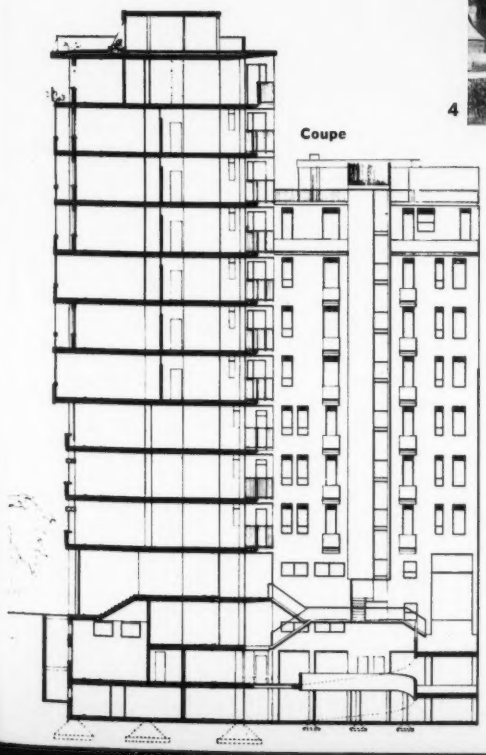

Etage courant

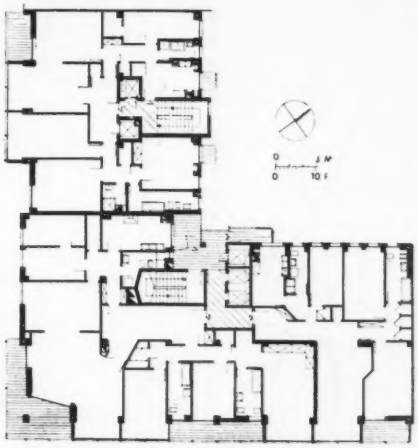

1. Vue prise de la place de la République sur l'immeuble dont la différenciation affirmée des volumes correspond à l'organisation intérieure. 2 et 3. Vues d'angle prises de la voie latérale montrant les deux corps de bâtiments dont les hauteurs étaient soumises aux règlements d'urbanisme. 4. Le hall d'entrée.

Deux sous-sols ont été aménagés, l'un réservé au dépôt des magasins avec garages et caves largement aérés et ventilés, l'autre aux installations de chauffage et de production d'eau chaude.

Maquette d'ensemble. La partie réalisée par l'architecte Gandolfi correspond, à droite de la photographie, au groupe d'immeubles inscrit entre la place de l'école au centre du projet, et la voie de pénétration L'autre partie est déjà construite ; elle a été étudiée par l'Office Technique Communal de Milan ; l'école (20 classes) est en cours de construction (Gandolfi, architecte) et l'un des jardins d'enfants (Missaglia, architecte) est achevé.

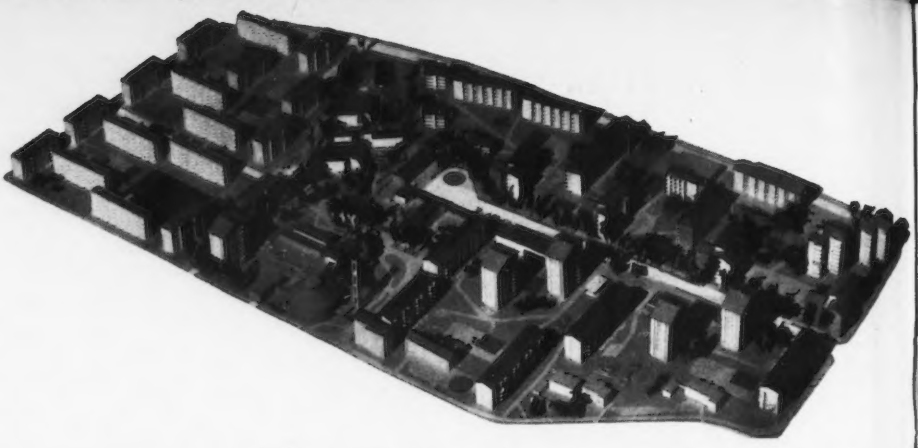

AMÉNAGEMENT DE LA ZONE SUD-EST

VICTORIO GANDOLFI, ARCHITECTE

Le quartier Ca Granda Nord, prévu pour six mille habitants, est en voie d'aménagement à Milan. Il se compose de trois unités confiées à des architectes différents ; la partie Ouest, composée d'immeubles de six étages, à l'Office Technique Communal de la ville ; la partie Nord-Est, à l'architecte Cerutti, en collaboration avec l'ingénieur Boutelli ; enfin, la partie Sud-Est, à V. Gandolfi. C'est cette dernière que nous publions ici. Chaque unité est donc traitée indépendamment.

La zone intéressée se compose de bâtiments répondant à des programmes différents : habitations, commerce, bureaux, etc. Une école de vingt classes est en cours de construction, alors que l'un des deux jardins d'enfants prévus est déjà en service (Missaglia, architecte). Les grandes voies de pénétration, à l'Ouest du quartier, étant déjà tracées, la voierie complémentaire a été nettement différenciée en voies carrossables et pour piétons.

Les immeubles sont de trois types : immeubles hauts de neuf étages sur pilotis se composant avec les volumes bas et longs d'immeubles de cinq étages implantés en fonction de la légère pente du terrain ; enfin, petites maisons à trois niveaux.

Les conditions imposées par le programme ont conduit à rechercher une solution économique et il a été fait un large usage d'éléments préfabriqués, aussi bien en ce qui concerne l'ossature en béton armé que les planchers en hourdis armé et la couverture en Eternit ondulée. Il en est de même pour les balcons, les escaliers, les allèges, l'entourage des fenêtres et les appuis. Les murs de remplissage sont en briques laissées naturelles.

La composition de cette unité est caractérisée par l'aménagement en jardins des espaces laissés libres au sol. Les deux places ont été ainsi déterminées sans délimitation rigide. Bassins, bacs à sable et installations de jeux alternent avec pelouses, plantations et tracés de voirie.

Une recherche d'ordre général et particulièrement intéressante a porté ici sur la diversité qui peut être obtenue à partir d'une préfabrication rationnelle. Un autre moyen d'affirmer cette diversité a été l'utilisation judicieuse de la couleur, domaine particulièrement cher à l'architecte : les éléments métalliques de soutien des balcons sont rouges sur fond violet foncé et noirs sur fond bleu ciel, les huisseries bois sont peintes en blanc.

Divers aspects des bâtiments se composant autour des places-jardins.

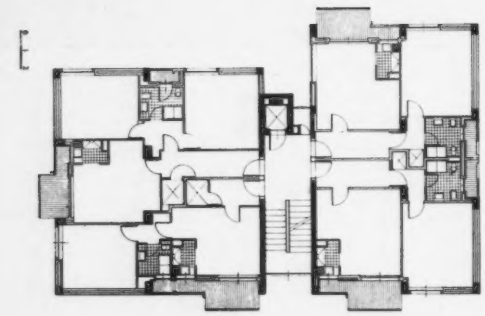

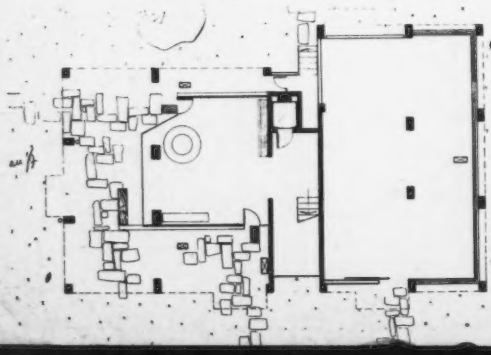

Photos Publicolor

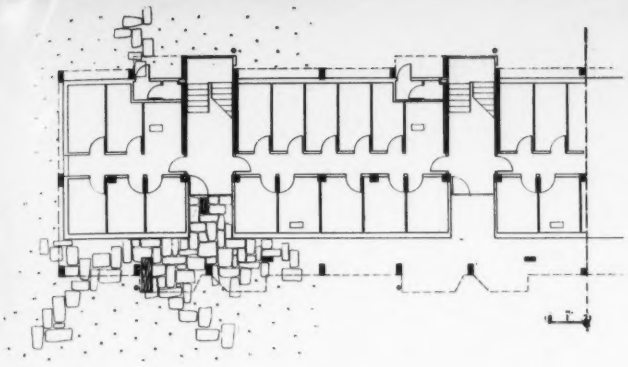

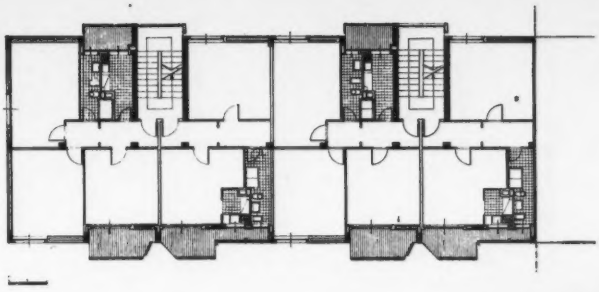

D'UN NOUVEAU QUARTIER DE MILAN

1

IMMEUBLE RÉSIDENTIEL A MILAN

GIO PONTI, ARCHITECTE

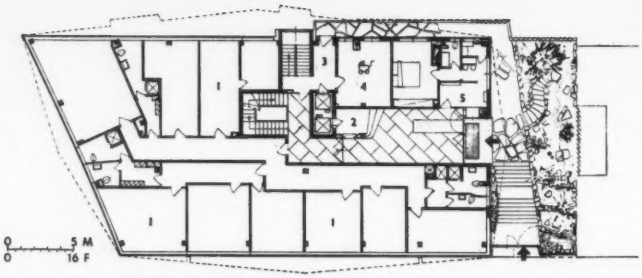

Rez-de-chaussée

6

5

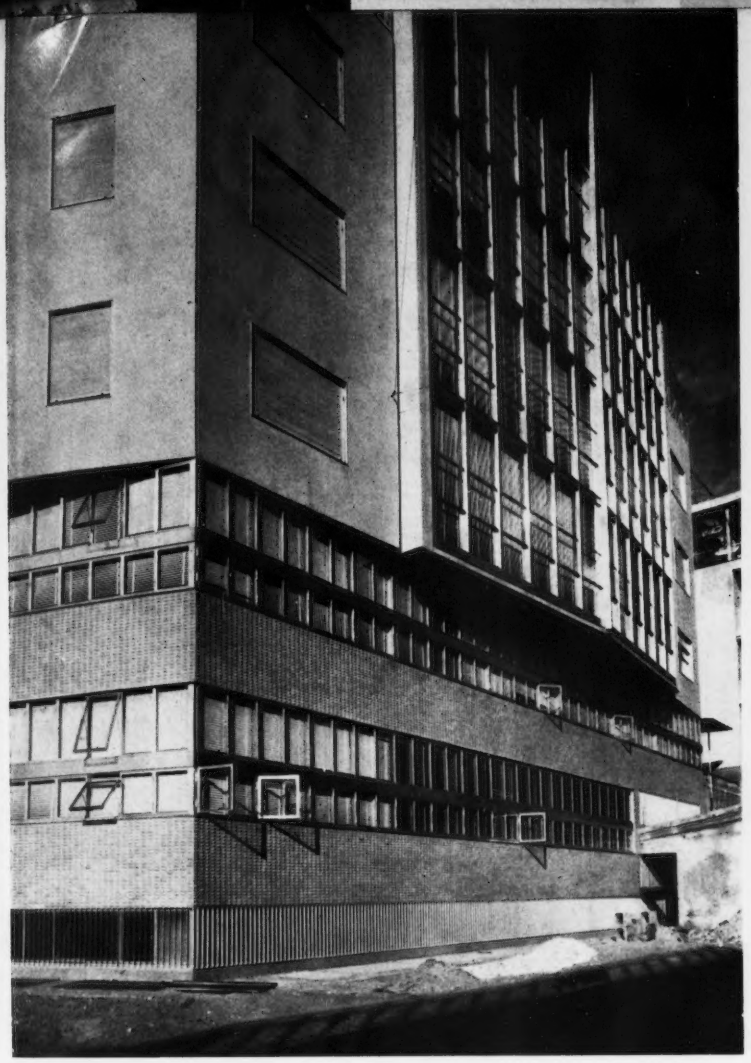

2

3

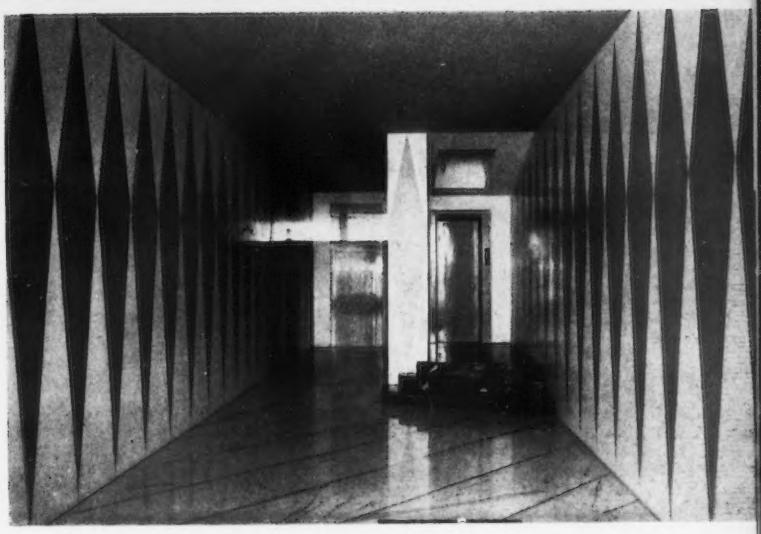

4

Photos Casci

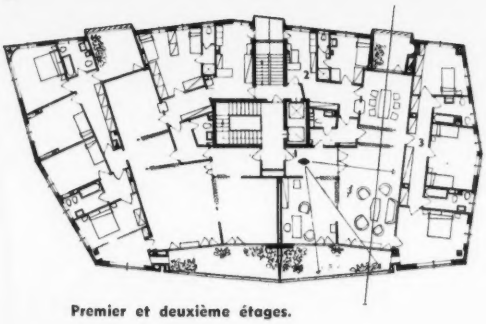

Premier et deuxième étages.

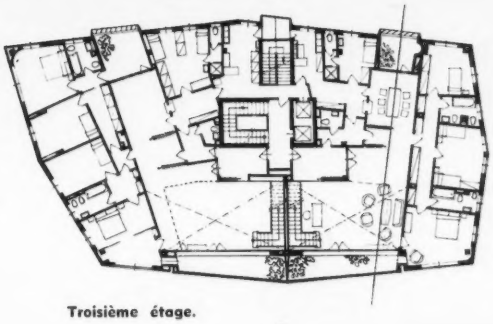

Troisième étage.

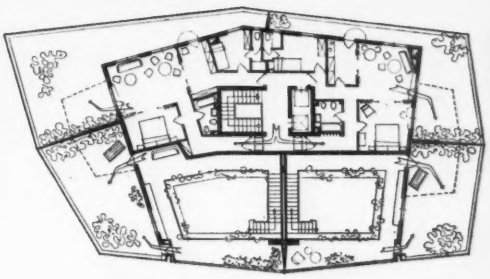

Quatrième étage.

7

Lorsqu'il s'agit de construire un immeuble en bordure de rue, dans une ville, les architectes sont obligés, trop souvent, de donner la prédominance aux façades plutôt qu'au volume. Celui-ci est, en effet, déterminé, en largeur par les dimensions du terrain entre mitoyens et, en hauteur, par les règlements d'urbanisme. Or, pour qu'il lui soit donné de réaliser pleinement une œuvre architecturale, il est indispensable que l'architecte puisse se libérer de ces servitudes. L'étude était, ici, rendue plus difficile encore en raison de la configuration irrégulière du terrain et de sa dénivellation, ce qui a conduit à donner à l'immeuble trois étages sur deux côtés et cinq sur les deux autres. Les solutions apportées à ces divers problèmes sont particulièrement intéressantes.

Le contraste entre les pleins et les vides est affirmé par le choix des matériaux utilisés, en partie basse entre les baies vitrées continues et les bandeaux en aluminium anodisé ; en partie haute, entre les revêtements en céramique à pointes de diamant sur fond gris et la partie centrale entièrement vitrée se développant en saillie sur la façade. Le rez-de-chaussée est caractérisé par la liaison obtenue entre le jardin, le perron surélevé et le hall pourvu d'un revêtement en dalles de pierre.

Le volume général se dégage librement des constructions environnantes et la composition des éléments qui le constituent affirment la liberté des recherches. La disposition adoptée permet d'obtenir des appartements de types très variés ouvrant largement sur les cinq façades.

1 et 2. Vue de l'immeuble montrant la composition d'une façade en parties nettement différenciées. On notera le contraste entre les bandeaux en aluminium anodisé de la partie basse et les revêtements en céramique de la partie haute s'opposant aux panneaux vitrés continus. 3 et 4. Hall d'entrée. 5 et 6. Accès à l'immeuble isolé du mitoyen par un jardin. 7. Vue plongeante sur l'escalier. Une publication complémentaire concernant les détails de l'escalier et certains aménagements sera présentée dans un prochain numéro de « Aujourd'hui ».

Cet immeuble, situé rue Trastevere, à Rome, comporte quarante-deux appartements répartis en sept étages et desservis par trois escaliers ; le rez-de-chaussée est réservé à des magasins.

Chaque appartement se compose de quatre ou cinq pièces, dont trois orientées à l'ouest et ouvrant en façade sur un balcon-terrasse, véritable séjour en plein air. L'alternance de leur disposition à chaque étage assure un maximum d'intimité. Pour que ces balcons soient assez larges, les règlements n'autorisant qu'une avancée de 1 m 40 sur rue, la construction est en retrait de 0 m 60.

L'ossature, établie sur un module de 3 m 50, est en béton armé avec remplissages en double paroi de briques avec vide d'air de 10 cm entre les deux.

La couleur sable des briques de revêtement est mise en valeur par les allèges grises et les barres d'appui bleu cobalt foncé ; volets roulants en pin de Suède laissé naturel pour les magasins dont le caisson continu est brun mauve.

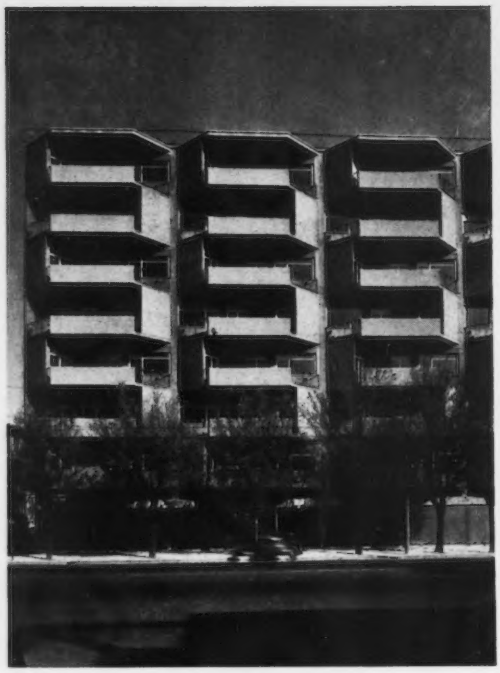

Photos Vasari

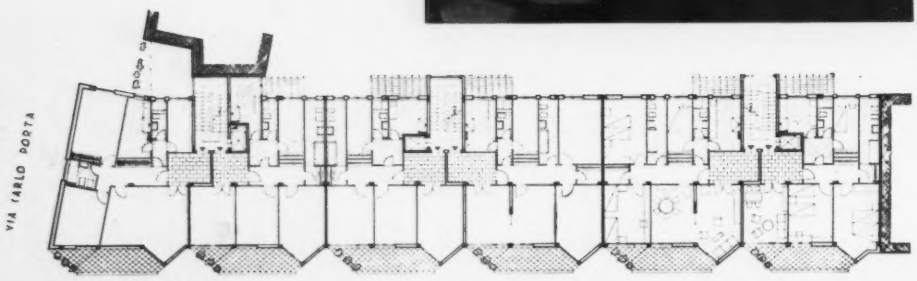

IMMEUBLE A ROME

JULIO LAFUENTE, ARCHITECTE. GAETANO REBECCHINI, INGÉNIEUR

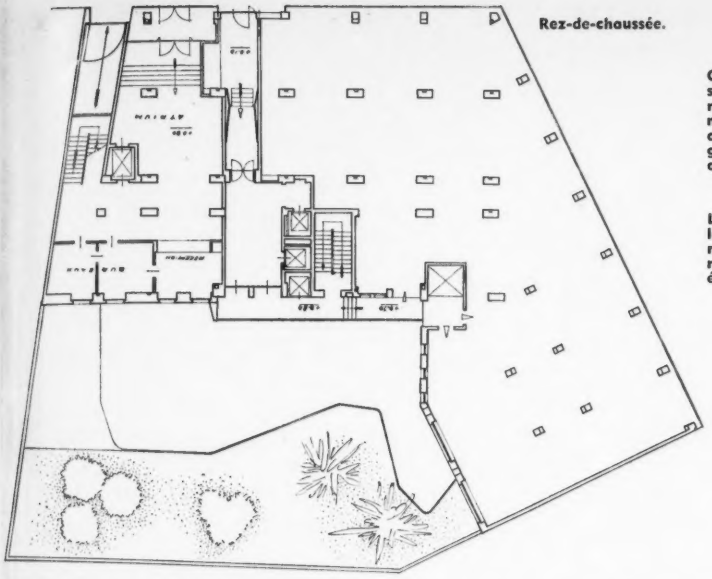

Rez-de-chaussée.

Niveau supérieur.

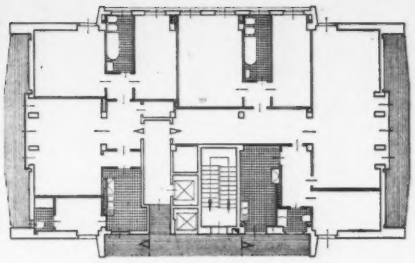

Ossature en B.A., remplissages en briques ou agglomeré de marbre. Allèges et menuiseries en aluminium anodisé ; châssis vitrés à guillotine ou basculants sur axe horizontal ou vertical.

La structure permet à volonté l'aménagement de bureaux ou d'appartements, à raison de un ou deux par étage.

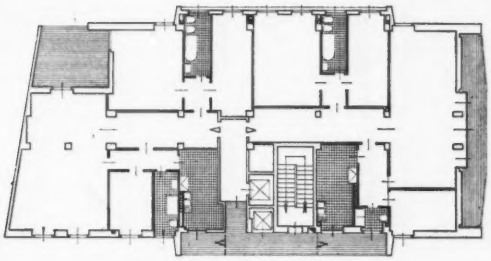

Etage courant.

IMMEUBLE A MILAN

C. MAGNI ET R. SIRIGATTI, ARCHITECTES. L. NALE, INGÉNIEUR. MISE EN COULEURS DES FAÇADES DE A. CERCHIARI

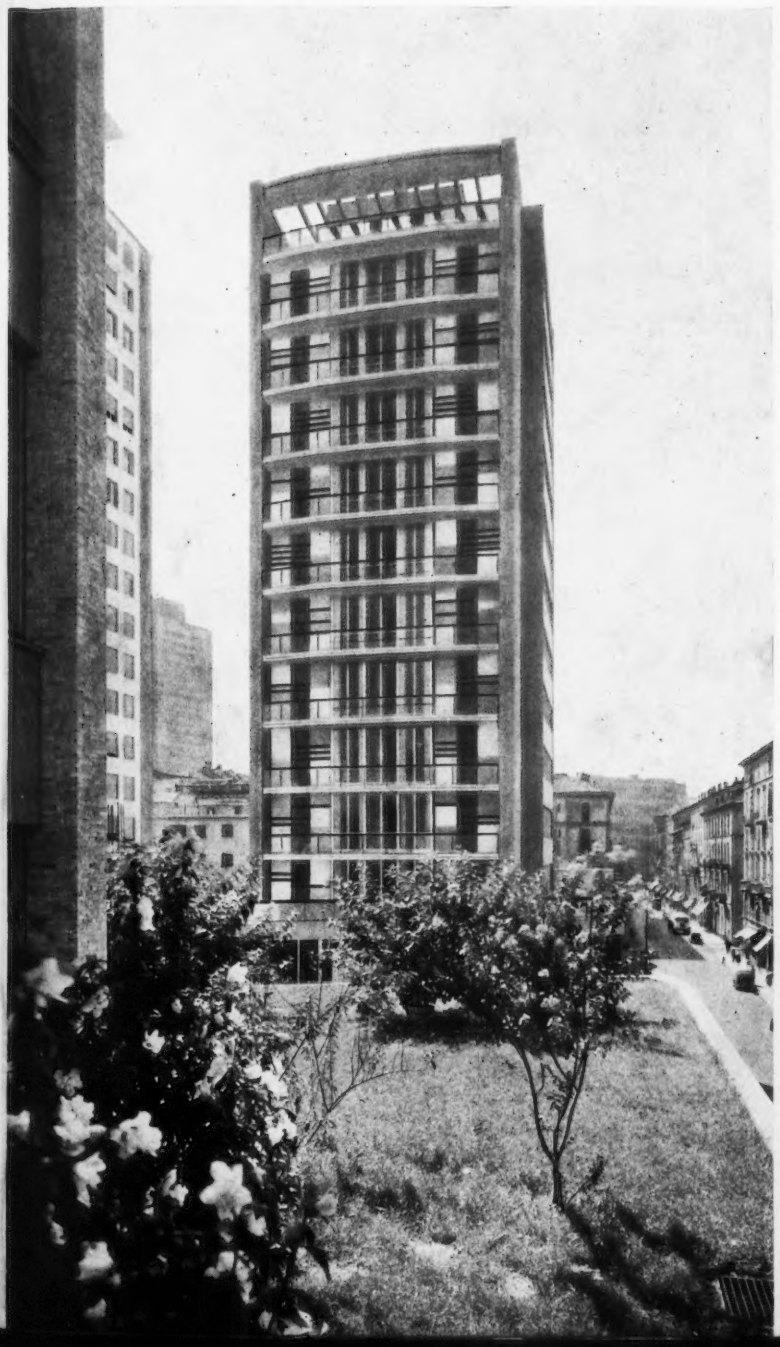

Cet immeuble, édifié dans le cadre du plan directeur de Milan pour le centre des affaires, est à destination mixte : habitation et bureaux. Le corps de bâtiment central, haut de 40 m, est relié à une aile basse d'un étage sur rez-de-chaussée réservée à des magasins ; un sous-sol pour les dépôts, l'autre pour les services.

Les étages inférieurs sont destinés aux bureaux, les autres à l'habitation ; les deux plus élevés, à un seul appartement avec jardin suspendu. Dans la cour, deux parkings différenciés.

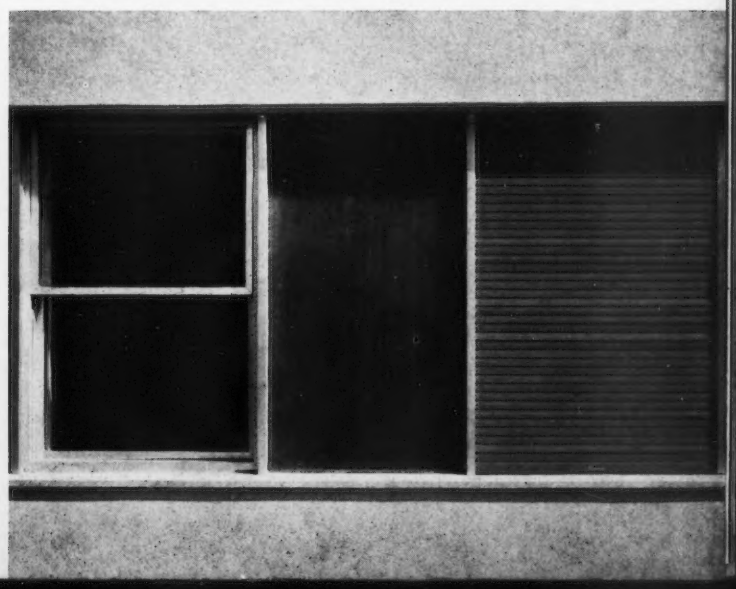

VILLAGE FORESTIER A JADREAS

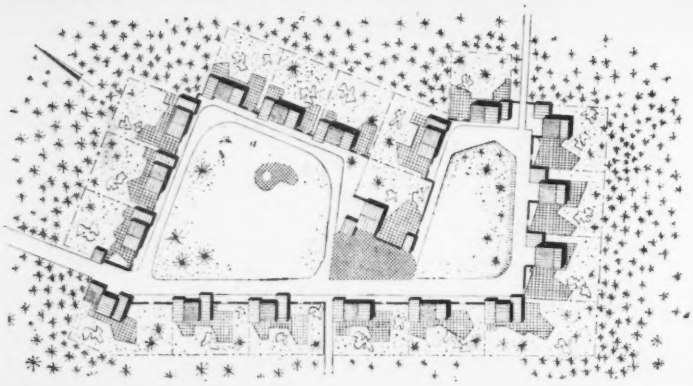

A

En Suède, les bûcherons vivaient jusqu'à présent soit isolés dans la forêt avec leurs familles, soit réunis dans des camps de travail, solution provisoire et pénible.

Avec le développement de la construction routière, des voies furent tracées tout d'abord à des fins commerciales, pour transporter le bois, mais elles permirent aussi la création de villages comme celui que nous présentons ici, composé seulement de dix-huit habitations, dont certaines destinées aux conducteurs de chantiers et aux employés d'une compagnie de chemin de fer.

Les forêts de la Suède septentrionale sont essentiellement sombres et sauvages, d'une forte densité d'arbres d'essences diverses dominés par de très hauts sapins. La clairière où s'élève le village a été aménagée avec des terrasses composées de rondins enfoncés dans le sol entourant des bassins et délimitant des espaces sablés réservés aux jeux des enfants. Les habitations s'intègrent parfaitement à ce paysage. Elles sont disposées de telle sorte qu'aucune monotonie n'en résulte et qu'elles ne sont pas

2

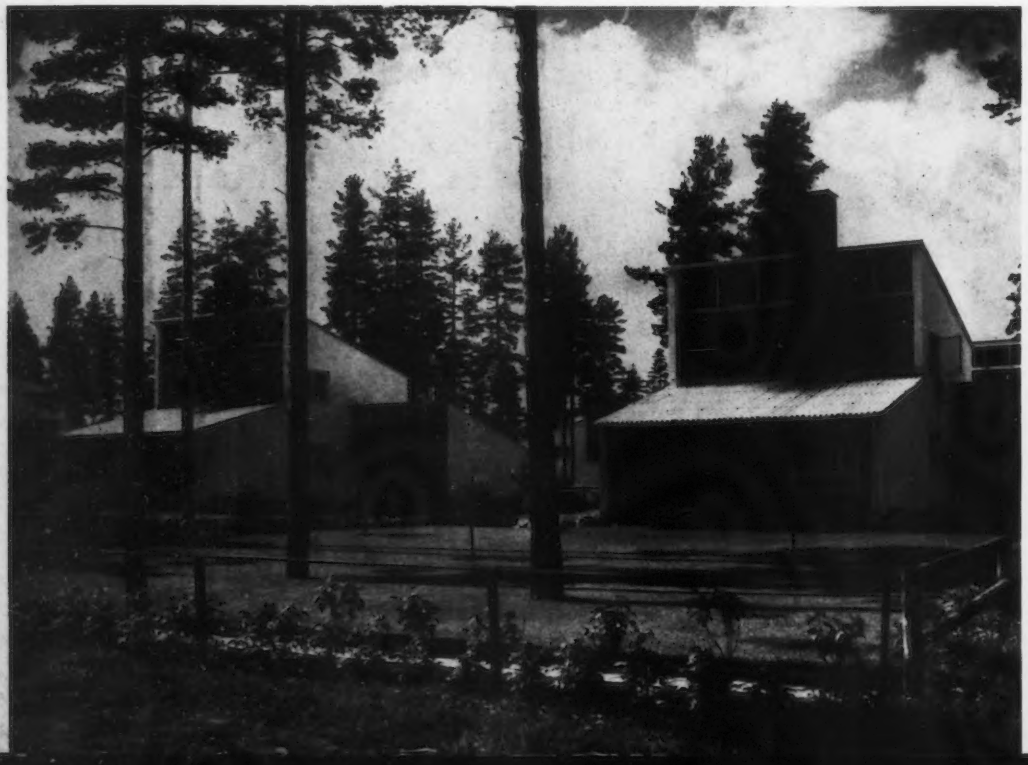

SUÈDE

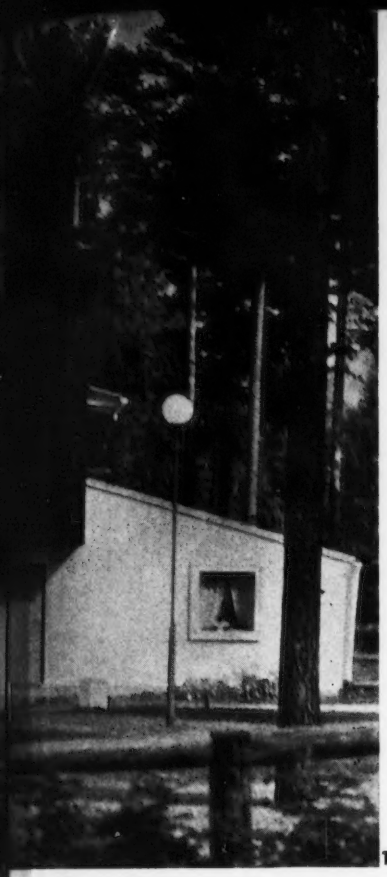

1

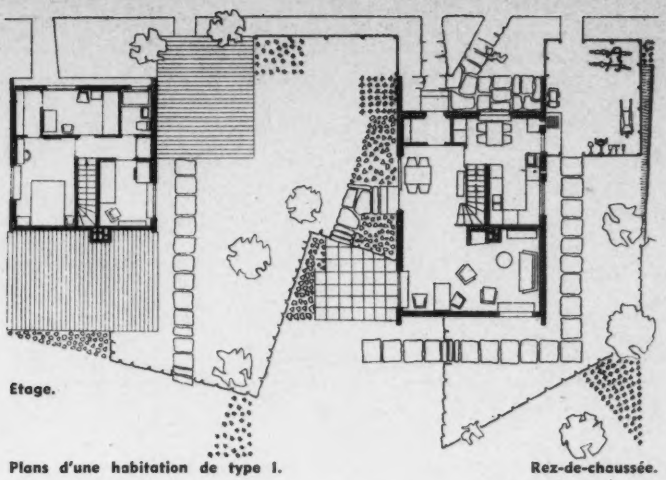

Plans d'une habitation de type I. Rez-de-chaussée.

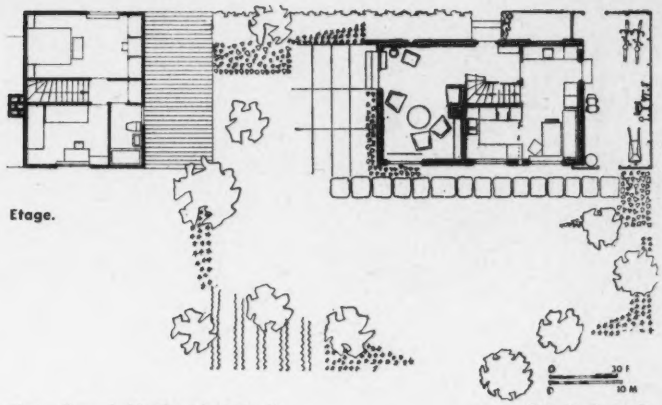

Plans d'une habitation de type II. Rez-de-chaussée.

RALPH ERSKINE, ARCHITECTE

gênées par des vis-à-vis. Elles sont construites en béton laissé brut de décoffrage et bois. Cette opposition entre les matériaux, les saillies et les retraits des bâtiments et aussi les auvents des couvertures affirment le caractère rustique de l'ensemble et créent un rythme qui s'oppose aux lignes verticales des sapins environnants. De légères barrières, faites de troncs d'arbres, délimitent les jardins privés. L'ensemble est vivant et humain.

Les habitations, parfaitement bien adaptées aux besoins des familles, sont de deux types analogues en surface mais différemment orientés : à rez-de-chaussée, séjour et cuisine, avec possibilité de prendre les repas dans le prolongement de la cuisine ou du séjour, pour la première solution ; séjour et cuisine avec chambre ou studio, pour la seconde solution ; dans les deux cas, deux chambres et salle de bains à l'étage.

Un atelier-cellier, contigu à la cuisine, avec entrée indépendante et accès à l'intérieur, a été prévu pour chaque habitation ; il sert également de volume de rangement aux outils de jardin.

A. Plan d'ensemble des dix-huit habitations disposées de telle sorte que composition générale détermine des places communes et des jardins privés.

1. Vue d'ensemble montrant combien les maisons s'intègrent au site.
2. Vue prise de la périphérie du village sur les jardins privés et les habitations, caractérisées par l'expression extérieure des plans et l'alternance des matériaux : béton, bois et amiante-ciment pour les couvertures.
3. Vue d'ensemble prise de la partie de la place réservée aux jeux des enfants ; on notera la judicieuse utilisation des rondins.
4. Vue extérieure d'une habitation où il a été fait un large usage du bois.

3

4

VENEZUELA

UNITÉ RÉSIDENTIELLE DU 2 DÉCEMBRE A CARACAS

CARLOS RAUL VILLANUEVA, ARCHITECTE
J.-M. MIJARES, J. HOFFMANN ET C. BRANCO, COLLABORATEURS

Photographie montrant le quartier avant les premiers travaux.

Photos A. Brandler

Le développement prodigieux de Caracas se concrétise par une floraison d'unités de voisinage créées autour de la ville proprement dite, dans le cadre exceptionnel des sites environnants. Les immeubles se construisent à flanc de colline, sur les plateaux, transformant des terrains arides ou des zones insalubres en vastes espaces traités en jardins, d'où se dégagent en des compositions d'une échelle inconnue ici des immeubles de douze, de quatorze, de dix-sept étages. Il ne s'agit pas d'appartements de luxe, il ne sagit pas d'immeubles exceptionnels, il ne sagit pas de programmes grandioses, mais seulement, par nécessité, du relogement d'une population ayant afflué à un rythme trop rapide vers la capitale du Venezuela. A Caracas, pas de bidonvilles, pas de taudis, grâce à une lutte incessante.

L'importance des programmes ouvre aux architectes des possibilités considérables de créer de grands ensembles correspondant à des recherches poursuivies dans le monde entier en ce qui concerne l'habitat. Ils peuvent utiliser les matériaux de leur choix, ils peuvent, sans ce frein constant qu'impriment les difficultés économiques, construire librement, construire beaucoup et vite.

Les problèmes de circulation sont résolus parallèlement. Des voies de trafic rapide partent du centre de la ville vers les nouveaux quartiers. Des nœuds routiers à plusieurs niveaux évitent les croisements et les routes suivent les pentes des collines en larges lacets, dont l'ampleur est impressionnante. Elles desservent ces unités à l'écart du réseau intérieur.

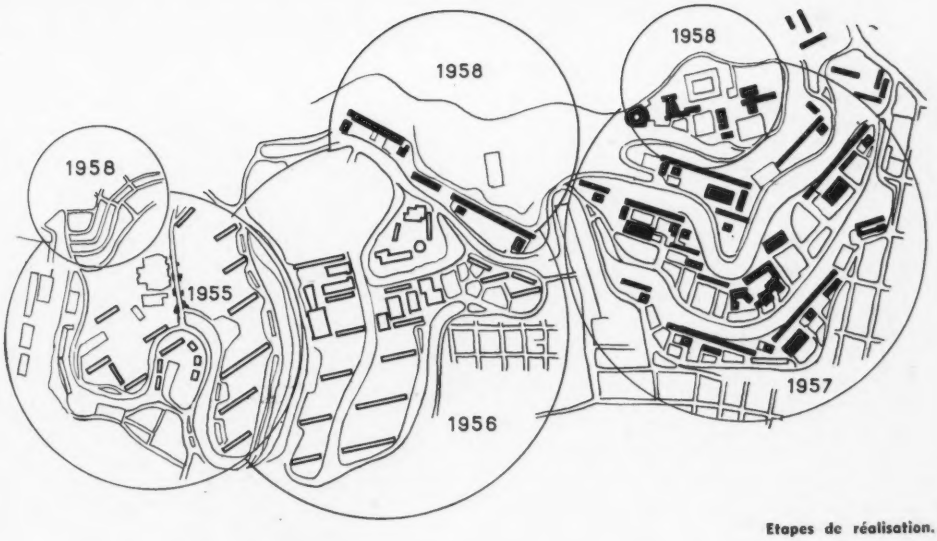

Etapes de réalisation.

UNITÉ RÉSIDENTIELLE DU 2 DÉCEMBRE, A CARACAS

L'unité résidentielle du 2 décembre a déjà fait l'objet d'une publication dans l'un de nos derniers numéros (1), c'est pourquoi nous n'avons pas présenté ici le plan-masse général, ni les coupes et plans des immeubles.

Nous rappelons que l'ensemble se compose de quatre unités de voisinage, de deux mille trois cent soixante-six logements prévus pour une population de douze mille sept cent quarante-quatre personnes, soit une densité de quatre cents habitants à l'hectare. Deux d'entre elles sont totalement achevées. La composition a été établie en tenant compte de la topographie du terrain, de son orientation, de la recherche des meilleures vues et des relations directes entre ce nouveau quartier et les autres parties de la ville.

Sur le plan architectural, les études ont porté sur la recherche d'une expression plastique qui assure la diversité dans l'unité au moyen de volumes différenciés. Une polychromie anime les façades des bâtiments. Trois blocs de quatorze étages sur rez-de-chaussée comprennent cent cinquante appartements chacun et cinquante-deux blocs de trois étages sur rez-de-chaussée, huit appartements chacun. Crèches, jardins d'enfants, groupes scolaires, centres commerciaux, église, théâtre, cinéma, centre culturel et social, terrain de sports, etc., complètent l'ensemble.

(1) Voir *A.A.* n° 67-68, octobre 1956, pages 88 à 92.

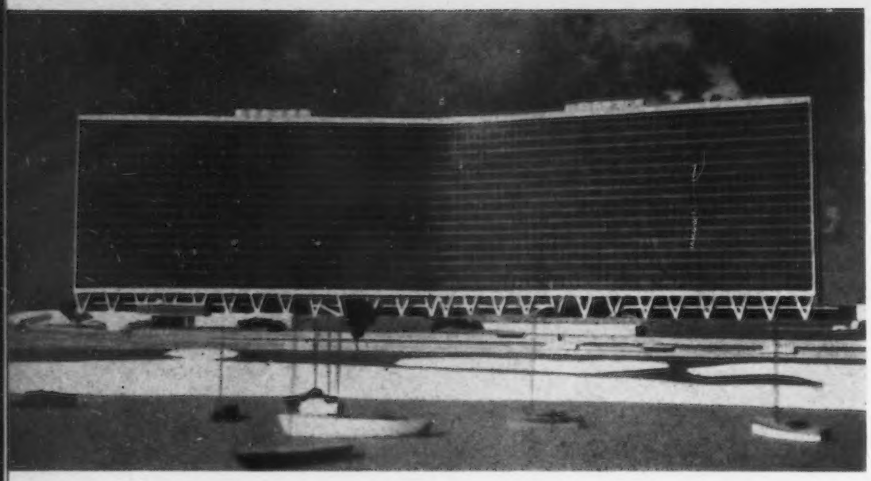

URUGUAY UNITÉ RÉSIDENTIELLE PRÈS DE MONTÉVIDEO

R. SICHERO BOURET, ARCHITECTE

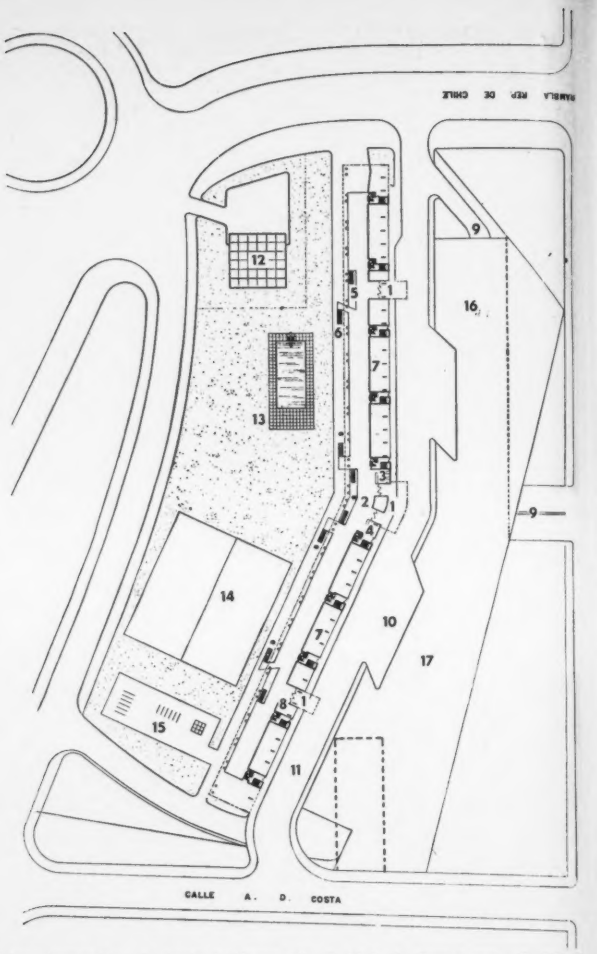

Plan d'ensemble : 1. Accès à l'immeuble. 2. Hall. 3. Conciergerie. 4. Administration. 5 et 6. Accès à la circulation dallée en contre-bas. 7. Commerces. 8. Gardien. 9. Accès au garage souterrain. 10. Parking. 11. Allée intérieure. 12. Pavillon. 13. Piscine. 14. Tennis. 15. Jeux d'enfants. 16. Volley-ball. 17. Jardins.

Il s'agit ici d'un programme exceptionnel destiné à offrir les meilleures conditions de détente à ceux qui, au cours des vacances ou des week-end, fuient la grande ville. Cet important ensemble résidentiel est actuellement en cours de construction aux environs de Montevideo. L'élément essentiel de la composition est un immeuble de proportions monumentales, sur pilotis, dont le volume se détache librement des constructions environnantes et dont l'implantation est déterminée par la configuration du terrain. Cette solution exclut la rigidité qui aurait pu résulter d'un plan rigoureusement rectangulaire. L'ensemble est complété par un yacht-club, une piscine, un vaste garage souterrain, des parkings et les aménagements portuaires en bordure de mer.

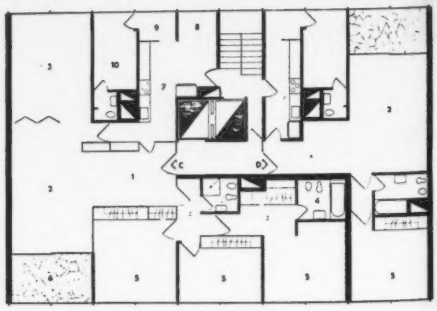

Appartements de types A et B

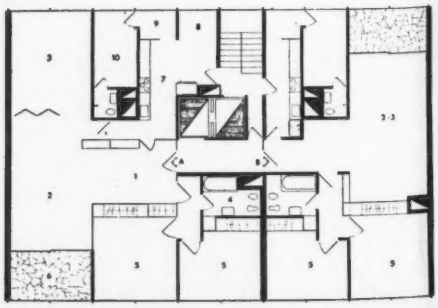

Appartements de types C et D

UNITÉ RÉSIDENTIELLE DE GAVÉA A RIO DE JANEIRO

ALFONSO EDUARDO REIDY, ARCHITECTE

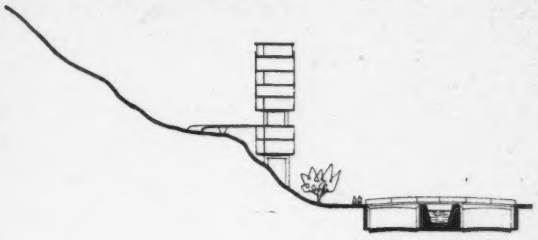

Ci-dessus maquette d'ensemble du projet. Ci-dessous bâtiment principal en cours de construction (juin 1957).

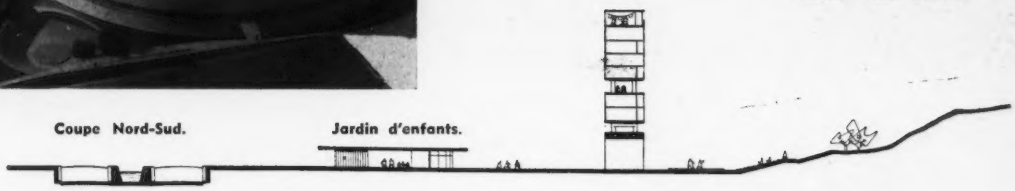

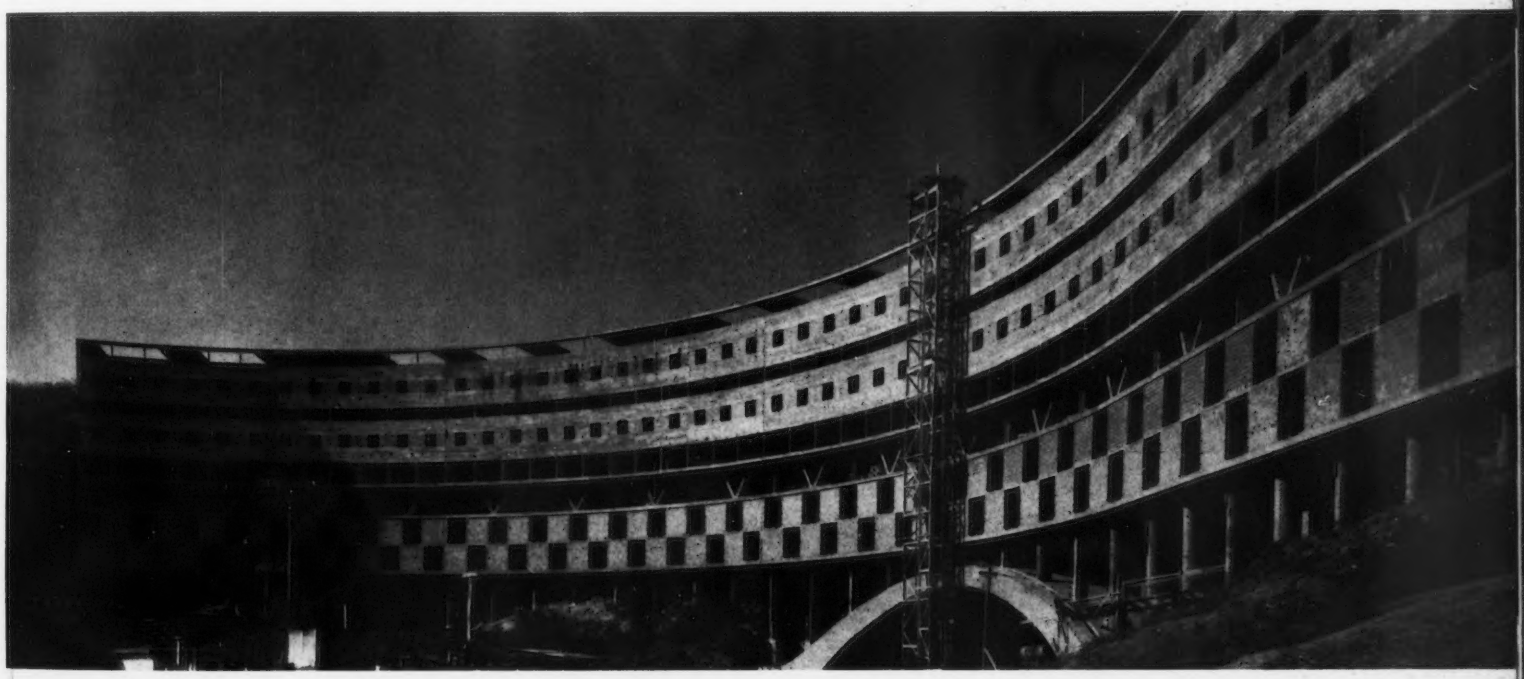

Cet important ensemble d'habitation est actuellement en cours de construction sur les pentes d'une colline dominant la ville et la mer ; le terrain couvre une surface de 114.000 m².

Sept cent quarante-huit appartements ont été répartis en deux types d'immeubles dont l'un, de forme libre, présenté ici, est implanté en fonction de la dénivellation du sol. Il est caractérisé par un double jeu de pilotis correspondant aux niveaux différents du sol et déterminant deux volumes nettement différenciés : le volume intérieur abrite des logements à un seul niveau, le volume supérieur, deux groupes superposés de duplex.

D'importantes installations complémentaires sont prévues : crèche, jardins d'enfants, école primaire, terrains de jeux, marché couvert, dispensaire, services sociaux ; les circulations piétons et automobiles sont nettement séparées. (1) Voir publication précédente dans « Aujourd'hui » n° 5

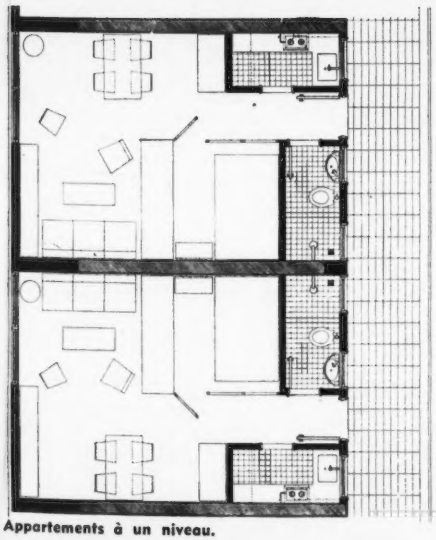

Appartements à un niveau.

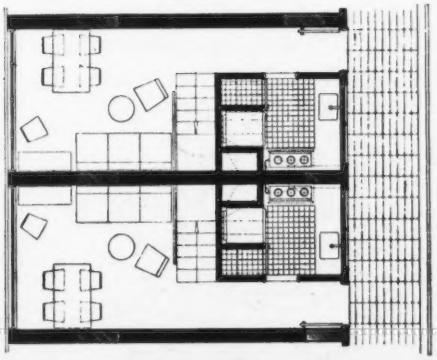

Niveau inférieur d'un duplex.

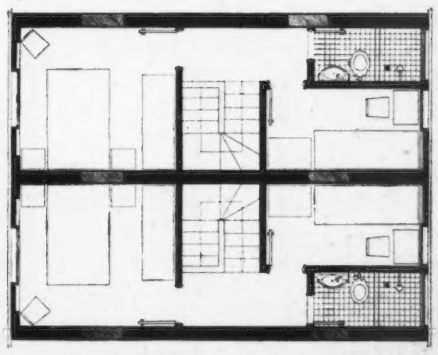

Niveau supérieur d'un duplex.

IMMEUBLE A SAO-PAULO

RINO LEVI, ARCHITECTE

ROBERTO CERQUEIRA CESAR, ARCHITECTE COLLABORATEUR

L'étude de cet ensemble remonte à quelques années ; le projet avait, en effet, été élaboré en 1948, mais les travaux avaient été retardés et la construction vient seulement d'être achevée.

L'implantation du bâtiment et sa composition ont été adoptées en fonction de la dénivellation existant entre l'avenue principale et la voie secondaire.

Le volume général est caractérisé par la différenciation entre le bloc de quatorze étages, de plan libre, indépendant de la configuration du terrain, et la partie intérieure couverte par la plate-forme intermédiaire aménagée en jardin suspendu et comportant sous les pilotis un vaste hall largement vitré.

Le volume intérieur est subdividé en quatre niveaux : sous sol avec parking auquel on accède par une rampe depuis la voie secondaire et directement depuis les appartements par un ascenseur ; à ce même niveau ont été répartis des dépôts de valises et les transformateurs de la chaufferie. Le rez-de-chaussée, de plain-pied avec l'avenue principale, comporte un espace dégagé sous les piliers de la plate-forme, des magasins en retrait et des galeries publiques desservant les boutiques intérieures aménagées autour du hall des ascenseurs ; l'entresol partiel communique par des escaliers intérieurs avec les magasins et comporte dépôts et sanitaires.

Le volume supérieur se développe sur quatorze étages selon en plan en forme de H, identique à chaque niveau. Ascenseurs, escaliers et service sont situés au centre du plan, les quatre appartements étant répartis sur le pourtour et dotés de trois orientations ; séjours et chambres profitent ainsi du meilleur ensoleillement, d'un maximum de vues dégagées sans vis-à-vis, d'une bonne isolation phonique et de la meilleure ventilation naturelle.

Les façades principales sont caractérisées par le décalage des allèges et des panneaux vitrés. Cette alternance correspond à l'organisation intérieure. Dans un cas, les allèges sont hautes de 1 m 15 et forment fond à un volume de rangement, ; dans l'autre cas, leur hauteur de 50 cm a permis d'aménager une banquette ; ces revêtements extérieurs sont en panneaux préfabriqués de béton armé.

Les terrasses de service sont protégées par des claustra de céramique, afin de permettre de sécher le linge à l'abri des regards.

En terrasse sont groupés machinerie des ascenseurs et réservoirs d'eau, l'espace libre étant aménagé en jardin.

La séparation des circulations principales et des services a été obtenue par la disposition des accès extérieurs en deux niveaux : l'un correspondant à la grande avenue, l'autre à la voie secondaire, et par la disposition des halls de service à chaque étage, indépendants des grands halls et desservis par des ascenseurs distincts.

La constructoin est réalisée au moyen d'une ossature en béton armé. Les piliers habituellement utilisés pour des immeubles de ce type ont été remplacés, dans le niveau réservé à l'habitation, par des murs en béton armé de 12 cm d'épaisseur, transformés en pilotis dans la partie inférieure du bâtiment. La liaison entre ces deux éléments étant faite à dix mètres au-dessus du sol. Il a été possible ainsi, sans recourir à une structure spéciale, de réduire le nombre des piliers en partie basse et de disposer d'un garage avec toute possibilité de manœuvres pour les voitures.

Au niveau des magasins : Galerie publique. Ascenseur de service. Magasin. Rampe d'accès au sous-sol.

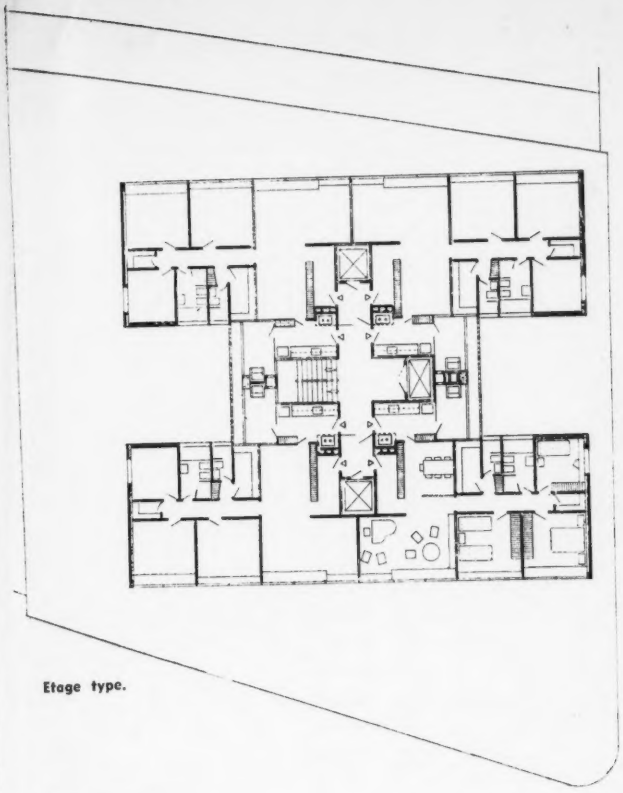

Etage type.

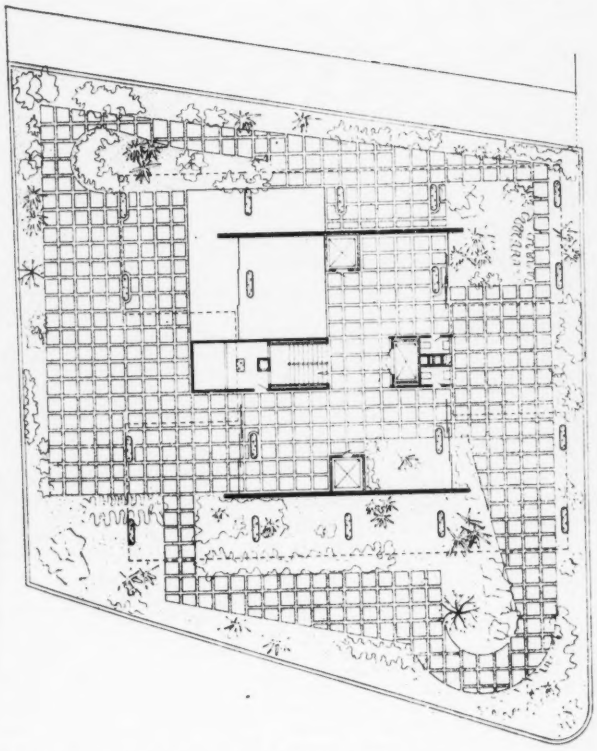

Terrasse suspendue sous les pilotis du bloc de 14 étages.

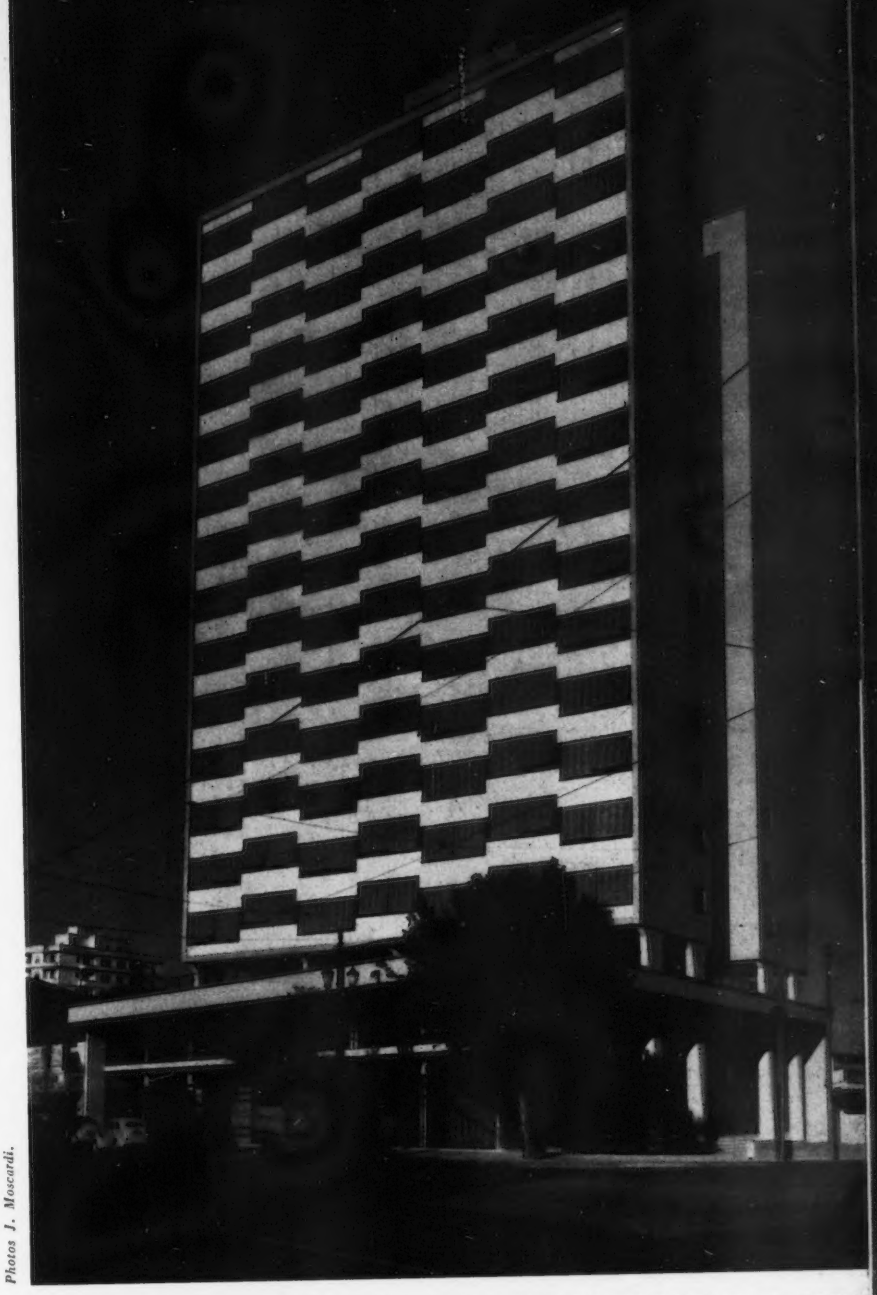

Photos J. Moscardi.

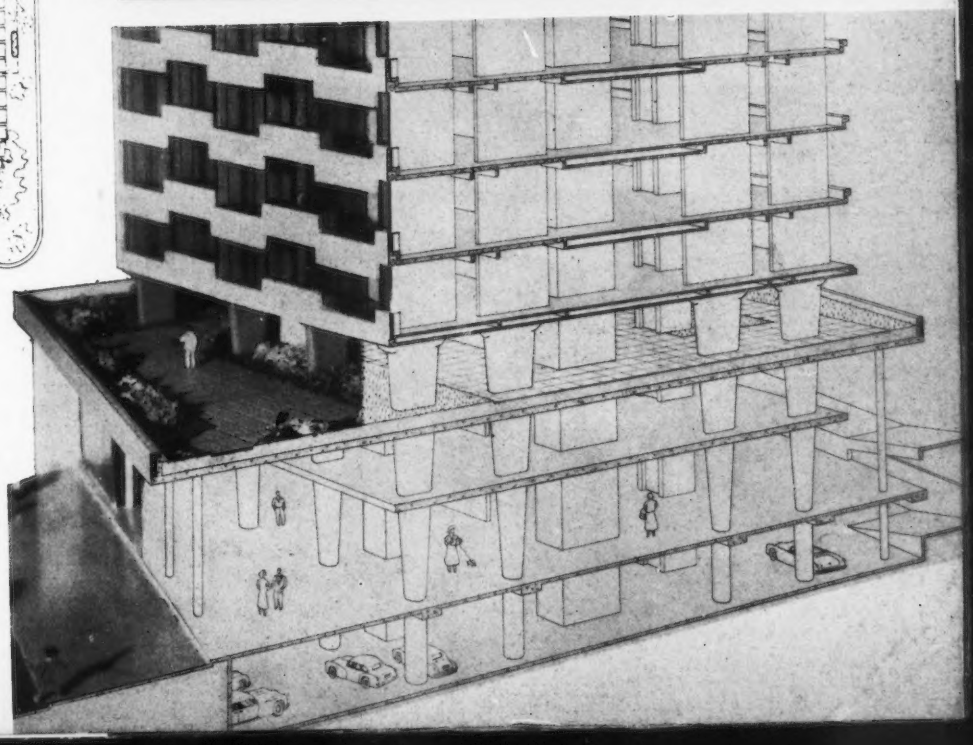

1. Vue d'ensemble, l'immeuble se détache librement des constructions environnantes. 2. Détail de la plate-forme intermédiaire formant jardin suspendu. 3. Vue d'angle du bâtiment montrant l'indépendance du volume supérieur selon un plan en H par rapport au volume inférieur correspondant à la configuration du terrain. 4. Coupe axonométrique exprimant le système des constructions adoptées.

U.S.A. · IMMEUBLE A LOS ANGELES

VICTOR GREEN, ARCHITECTE.
DION NEUTRA, BENNO FISCHER, SERGE KASCHIN, JOHN BLANTON, PERRY NEUCHATZ, GUNNARD SEMEBLAD, ARCHITECTES ASSOCIÉS

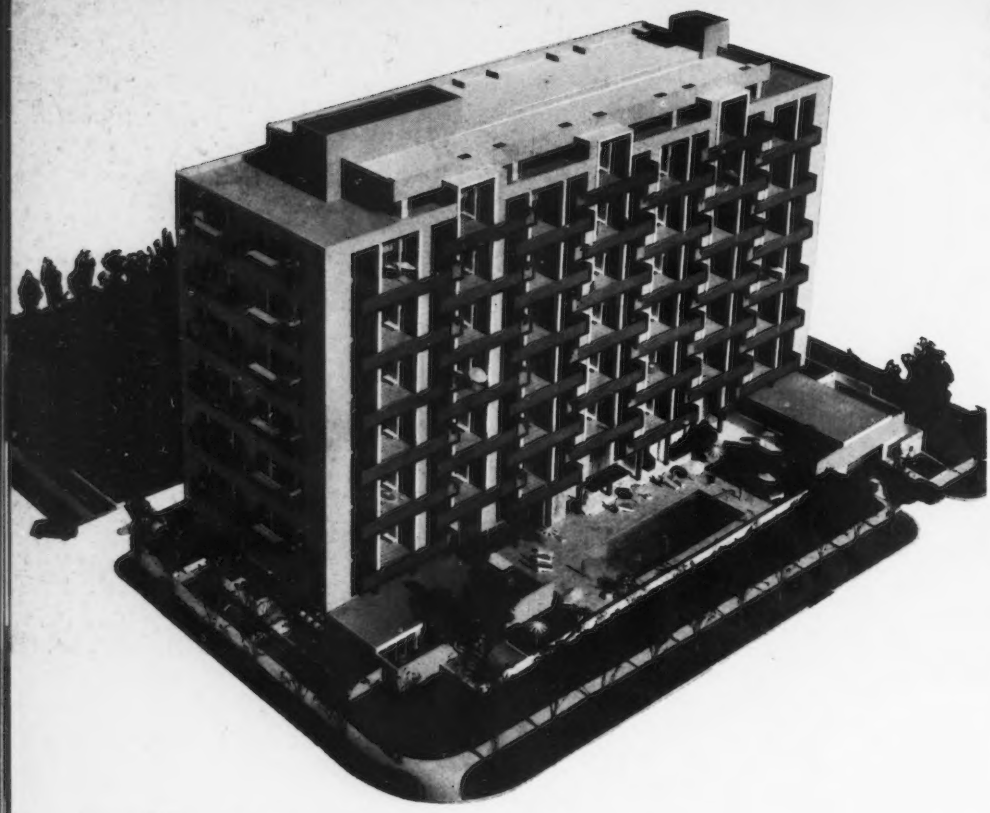

Maquette d'ensemble.

Restaurant avec salles privées, snack-bar, clubs, magasins, logement du personnel sont au rez-de-chaussée ; garage à deux niveaux en sous-sol prévu à raison de deux voitures par appartement. Piscine et solarium dans le parc.

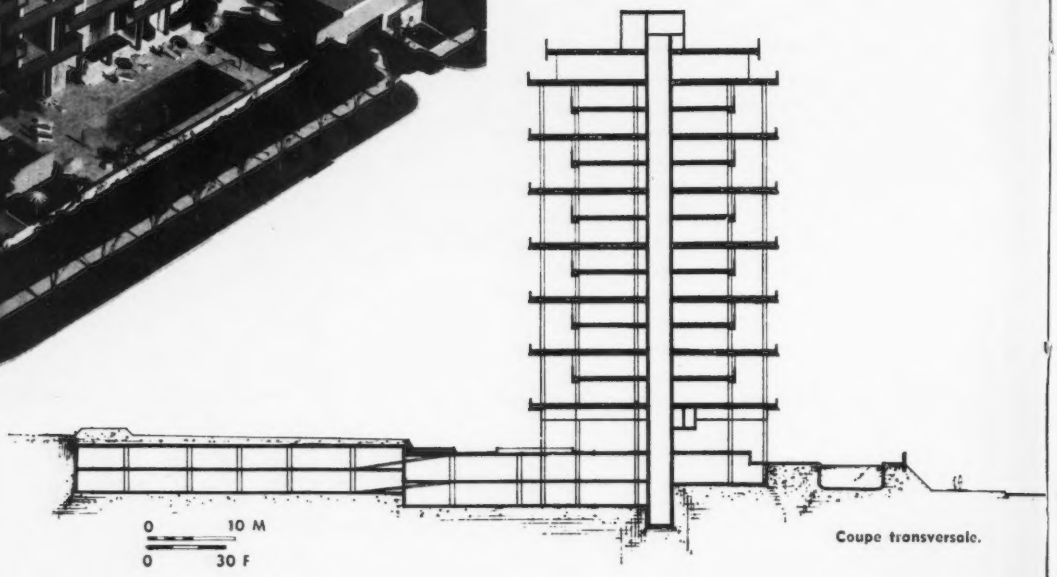

Coupe transversale.

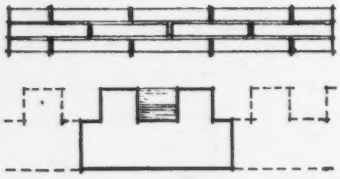

Plan d'un appartement : 1. Entrée. 2. Séjour. 3. Repas. 4. Cuisine. 5. Buanderie. 6. Studio ou chambre. 7. Patio à deux niveaux. 8. Chambres. 9. Vestiaire. 10. Salle de bains, une pour chaque chambre.

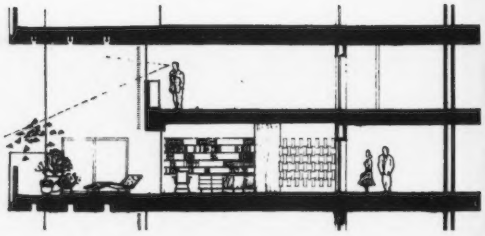

Coupe sur deux appartements.

Cet immeuble, actuellement en cours de réalisation à Los Angeles, est caractérisé par la conception du plan des appartements à un seul niveau pourvus de patios à deux niveaux prolongés par des terrasses dont l'intimité est sauvegardée grâce à l'imbrication des appartements. L'alternance des patios donne un rythme qui assure aux façades opposées une expression plastique particulièrement intéressante.

L'immeuble abrite plus de cent appartements de grand standing pour lesquels l'architecte a recherché l'ambiance d'une habitation individuelle composée autour du patio-terrasse, offrant un large espace lié au séjour, au studio, et à la chambre au moyen de portes coulissantes en glace afin d'éviter toute rupture entre les espaces intérieurs et extérieurs.

Dans le patio, le barbecul traditionnel aux U.S.A. permet de préparer et de prendre les repas en plein air dans un volume largement dégagé en hauteur isolé phoniquement et à l'abri des regards, tout en profitant de la vue sur la ville.

Chaque appartement comporte, en outre, trois chambres, deux salles de bains et, en retrait de la façade avec accès indépendants, cuisine et buanderie-séchoir.

Pour obtenir à la fois des patios à double niveau et des appartements à un seul niveau, il est nécessaire de décaler les dalles de plancher d'un demi-étage et de créer des volumes différents correspondant à des appartements allant du studio aux quatre ou cinq pièces. Cinq appartements ont été prévus en terrasse.

Les ascenseurs principaux partent du grand hall et desservent au maximum quatre appartements, les monte-charges partent du sous-sol et conduisent à des galeries de desserte d'où l'on accède aux locaux des services des appartements.

JAPON - IMMEUBLE A TOKYO

R. KITADAI ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES

L'immeuble Asagaya, réalisé à Tokio pour le compte d'une firme industrielle, a été achevé dans le courant de l'année dernière. L'idée initiale des architectes a été d'obtenir pour ces logements économiques un espace fonctionnel que les usagers pouvaient facilement adapter à leurs besoins.

Séjours, cuisines, entrées et salles de bains ouvrent en façade nord ; chambres pourvues de loggia en façade sud ; pas de couloir central et subdivision intérieure au moyen d'écrans coulissants en bois, glissant sur rails métalliques. La partie chambre a été composée à partir du tatami en plan et en volume, des nattes de paille ont été placées directement sur les dalles de plancher en béton armé recouvertes d'une couche d'asphalte. Les rares éléments mobiliers, en métal et bois, ont été dessinés par les architectes et d'importants volumes de rangement ont été prévus.

Les appartements sont desservis par deux cages d'escaliers ouvrant sur des balcons extérieurs en saillie sur la façade nord d'où l'on accède aux entrées. En opposition, la façade sud est caractérisée par les horizontales des balcons prolongeant les chambres. Les murs pignons antisismiques sont aveugles.

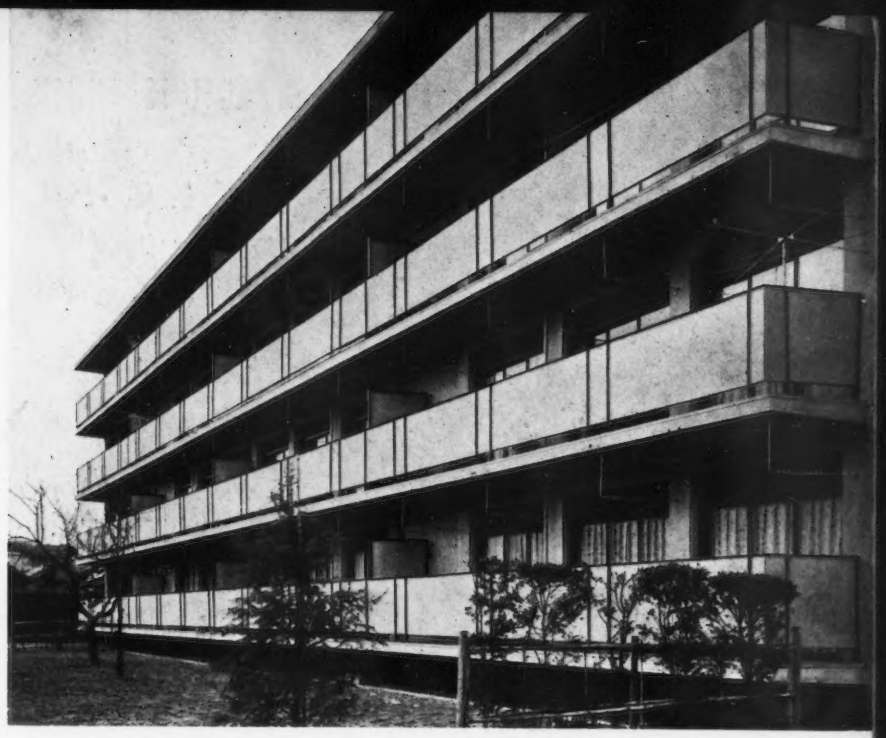

1

Photos Hirayama

Plan d'un logement type : 1. Entrée. 2. Cuisine. 3. Repas. 4. Chambres (tatamis). 5 et 6. Sanitaires. 7. Rangement. 8. Canalisations. 9. Vide-ordures.

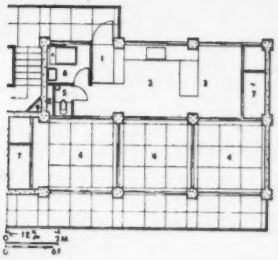

2

1. Façade sud, chambres. 2. Façade nord, séjours ; en saillie, balcons de desserte des logements. 3. Vue sur la cuisine intégrée au volume du living-room, séparé des chambres par des écrans coulissants.

Plan du rez-de-chaussée identique à chaque étage. 1. Terrasse dallée. 2. Dépôts vélos, voitures d'enfants. 3. Séchoirs. 4. Pelouse. 5. Jeux d'enfants.

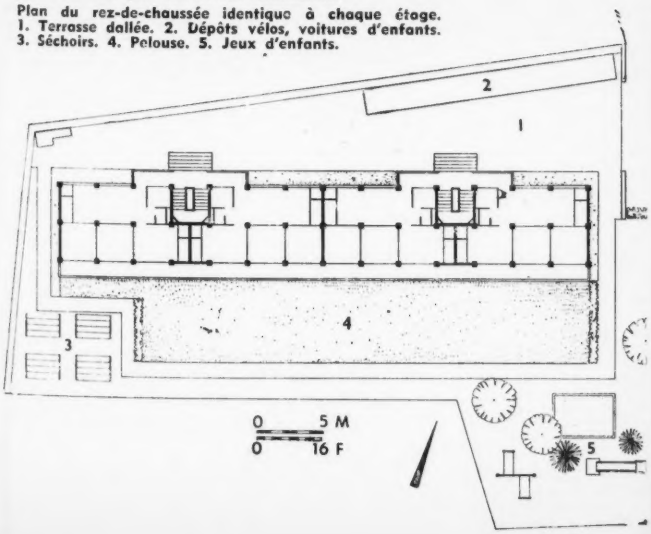

3

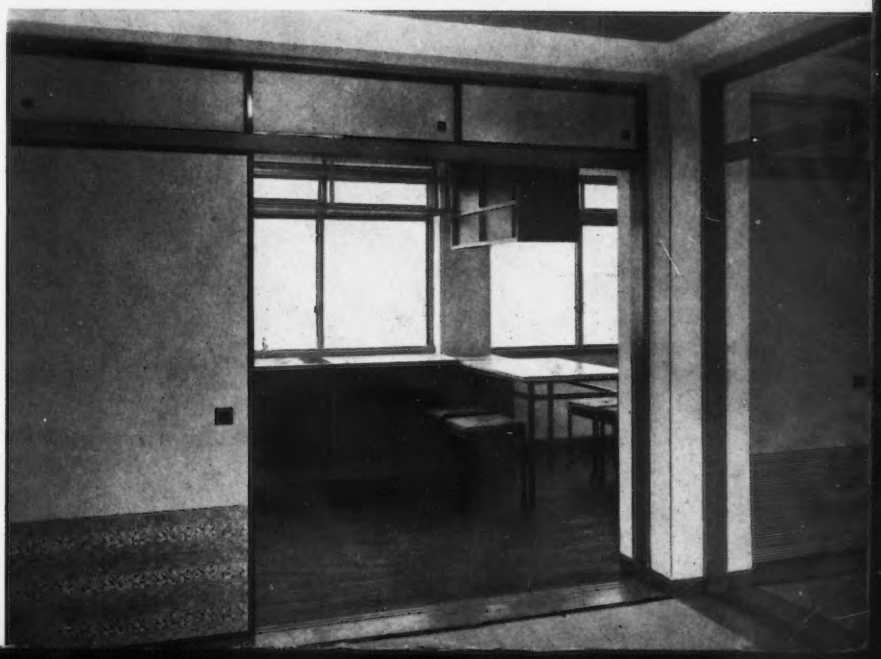

HABITATIONS INDIVIDUELLES GROUPÉES A FUJI JUKO OMIYA

TSOTOMU IKUTA, TANERO OKI ET HARAKI MIYAJIMA, ARCHITECTES

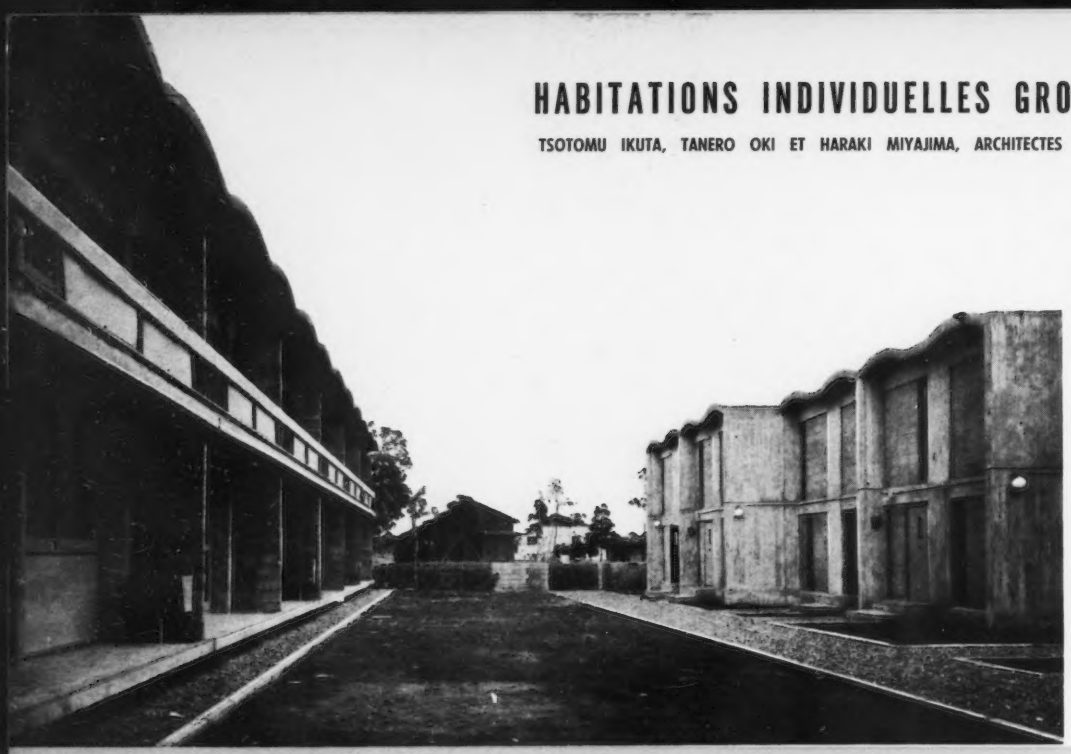

1

Cette cité d'habitation s'élève à proximité d'une usine. Elle a été construite pour les jeunes ménages de travailleurs et a été étudiée afin d'opposer à l'agitation bruyante de l'usine le calme et l'intimité nécessaires à la détente. C'est une solution totalement différente de celle des immeubles d'habitation économique établis sur la base du tatami où chaque pièce est à usage multiple. L'espace réservé au sol contribue à créer une ambiance agréable.

Les bâtiments sont de deux types. Pour le bâtiment A, l'unité est formée de deux habitations jumelées avec un décalage de 1,50 m en façade du côté Nord, ce qui affirme l'individualité des habitations. Le bâtiment B est caractérisé par la continuité des balcons-terrasses.

C'est une utilisation judicieuse de construction en béton armé laissé apparent à l'intérieur et à l'extérieur, rythmé par les murs de contreventements séparant les terrasses dans le bâtiment B et les voûtes de couverture des deux bâtiments, ce qui implique à l'intérieur un volume moins rigide. La couleur contribue à donner une impression de gaité au bâtiment A. Tons vifs et lumineux. Par contraste, la façade principale du bâtiment B est volontairement sobre et froide.

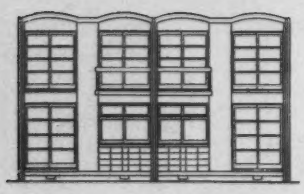

Bâtiment A.

1. Vue d'ensemble. A gauche, le bâtiment B dont la façade Sud est caractérisée par les balcons à chaque niveau. A droite, le bâtiment A dont le décalage de 1,50 m en façade Nord a été prévu pour assurer l'intimité. 2. Bâtiment A, façade Nord. 3. Bâtiment B, façade Nord. 4. Bâtiment B, façade Sud.

Bâtiment A.
Rez-de-chaussée : 1. Entrée. 2. Séjour. 3. Cuisine.
Etage : 4. Chambre d'enfants. 5. Chambre à tatamis. 6. Bains.

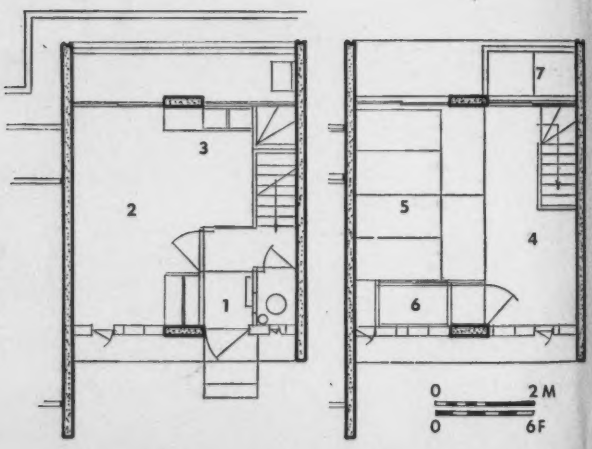

3/4 5

2

Photos Hirayama

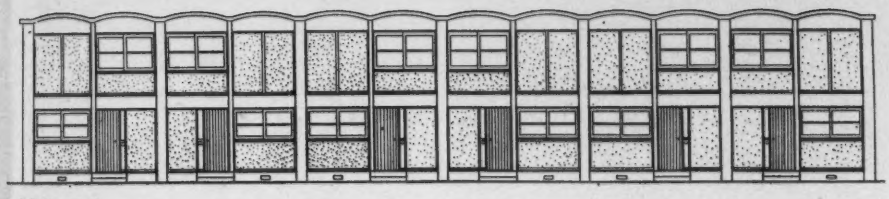

Bâtiment B.

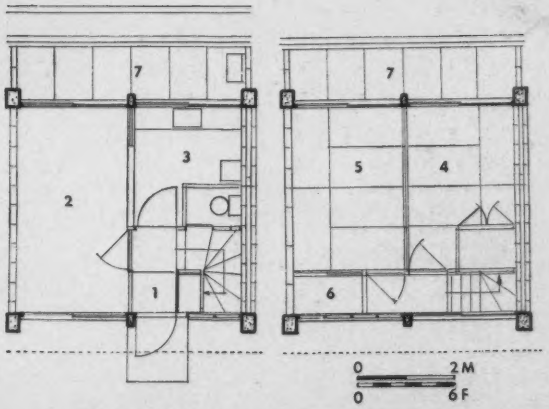

5. Vue intérieure des chambres du bâtiment A ; on notera l'arrivée de l'escalier dans la chambre d'enfant et le plafond en voûte comme couverture. 6. Vue intérieure des chambres du bâtiment B ; le plafond-voûte est analogue à celui du bâtiment A.

Bâtiment B.
Rez-de-chaussée : 1. Entrée, 2. Séjour. 3. Cuisine.
Etage : 4 et 5. Chambres à tatamis. 6. Bains. 7. Balcons-terrasses.

6

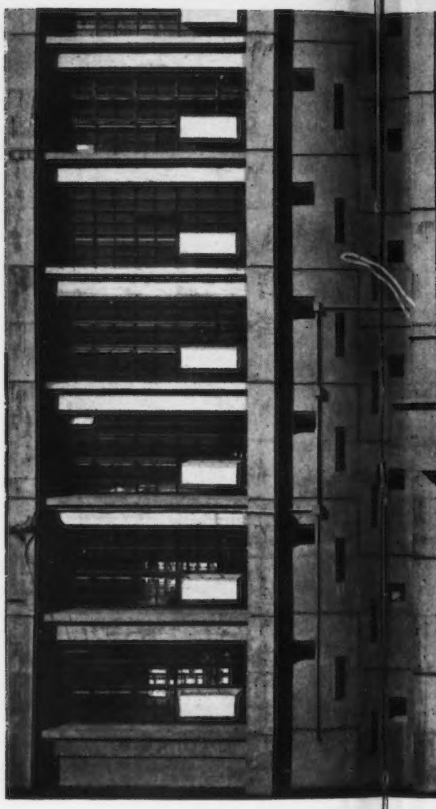

1

CITÉ D'HABITATION A YOKOHAMA

K. KIKUTAKE, ARCHITECTE. M. KUJI, S. ENDO, K. SASAKI, ARCHITECTES ASSOCIÉS
S. TANI, INGÉNIEUR

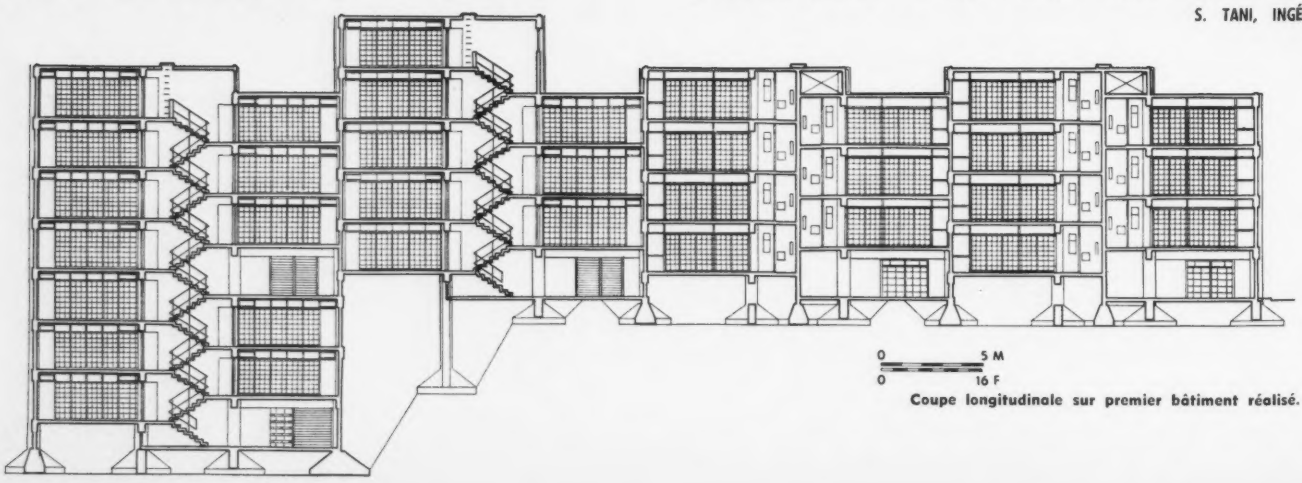

Coupe longitudinale sur premier bâtiment réalisé.

2

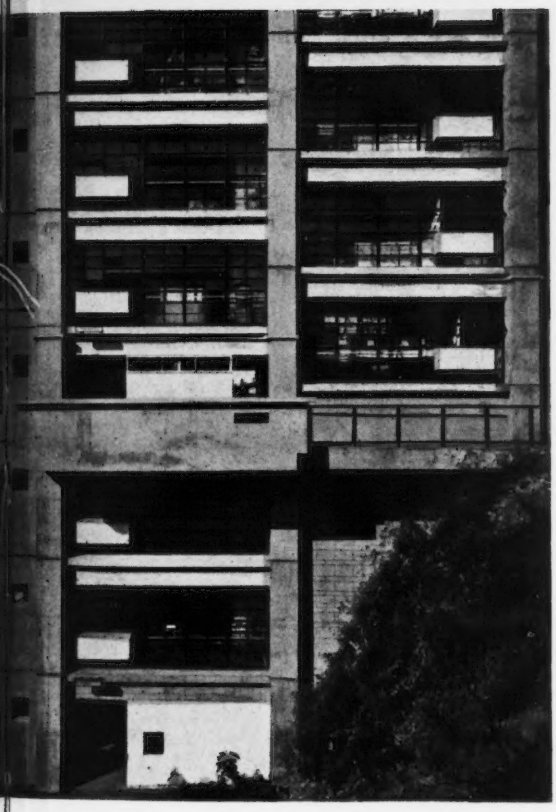

3

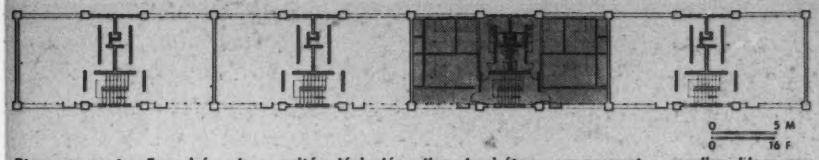

Etage courant : En grisé : deux unités dénivelées d'un demi-étage comprenant : escalier, blocs eau et logements.

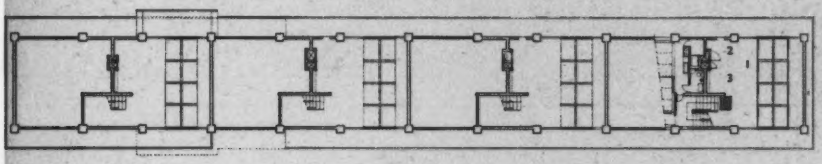

Rez-de-chaussée : 1.

Tous les prolongements de l'habitation ont été prévus : vastes jardins, terrains de jeux avec tennis, espaces sablés pour les tout-petits, maison de thé, théâtre en plein air, table d'orientation, centre commercial, etc. L'accès à l'ensemble est assuré facilement par la voie de grande communication qui conduit à Yokohama et depuis la zone industrielle, par une route directe.

1. Vue d'ensemble de l'immeuble comportant quatre éléments reposant, en partie, sur pilotis, en raison de la pente du terrain et dénivelés en partie haute. On notera le rythme obtenu par l'alternance des loggias vitrées et des parties pleines percées d'ouvertures étroites et irrégulières affirmant les circulations verticales et les blocs cusines-bains. 2. Vue de nuit laissant apparaître la structure du bâtiment, béton armé et panneaux vitrés à châssis métalliques. 3. Détail de la façade Sud. 4. La cuisine et une chambre vues du living-room. La modulation intérieure, celle du tatami, a été adoptée également pour les panneaux vitrés coulissants à châssis métallique et pour les cloisons coulissantes en bois.

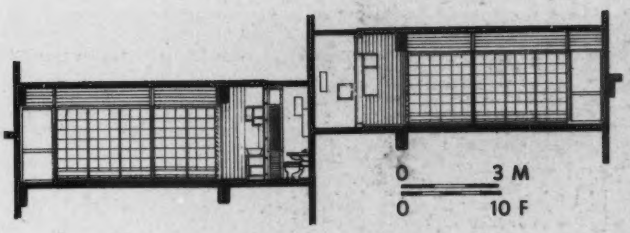

Coupe sur deux appartements d'une surface moyenne de 45 m².

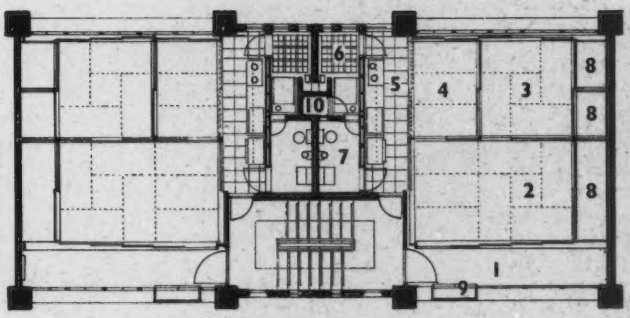

Plans de deux appartements disposés de part et d'autre du noyau central : 1. Loggia. 2. Séjour composé sur le module du tatami pouvant servir aussi pour le sommeil. 3 et 4. Chambres à tatami. 5. Cuisine. 6. Salle d'eau (bains). 7. Salle d'eau (toilette). 8. Rangements.

4

Un important ensemble d'habitation est en voie de réalisation aux environs de Yokohama à proximité d'une zone industrielle. Le vaste terrain choisi est de configuration irrégulière et accuse d'assez fortes dénivellations dont les architectes tirent judicieusement parti.

Le projet comporte essentiellement quatre bâtiments répondant à des programmes différents quant au nombre et à la surface des appartements, allant du simple studio aux quatre ou cinq pièces ; mais le parti architectural, le système de construction et l'orientation sont les mêmes pour tous. Seul le bâtiment situé au Nord du terrain est réalisé ; son implantation a été étudiée en fonction de la pente du terrain et cela a conduit à le composer de quatre éléments de hauteurs différentes, avec, pour chacun, une répartition des appartements de part et d'autre d'un noyau central comportant circulations verticales et blocs-eau. Le dénivellation d'un demi-étage des dalles de planchers a pour conséquence un décalage en partie haute qui, avec l'alternance des pleins et des vides caractérise les façades. La solution adoptée permet de créer une certaine intimité du fait qu'une volée d'escalier dessert un seul appartement à chaque demi-niveau. Les logements sont tous dotés d'une double orientation.

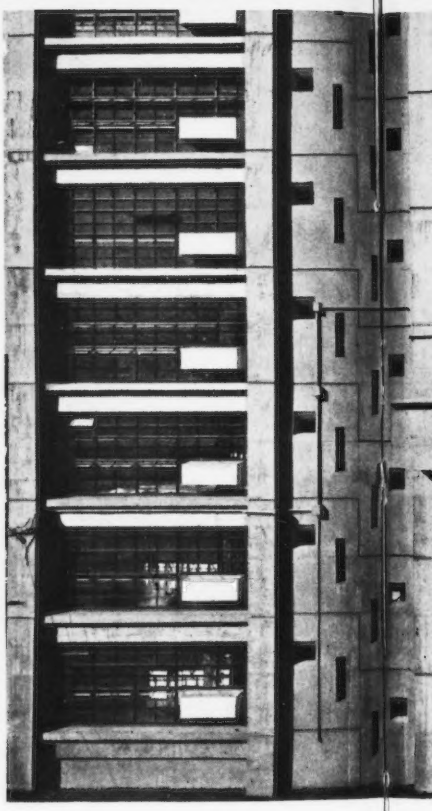

1

CITÉ D'HABITATION A YOKOHAMA

K. KIKUTAKE, ARCHITECTE. M. KUJI, S. ENDO, K. SASAKI, ARCHITECTES ASSOCIÉS
S. TANI, INGÉNIEUR

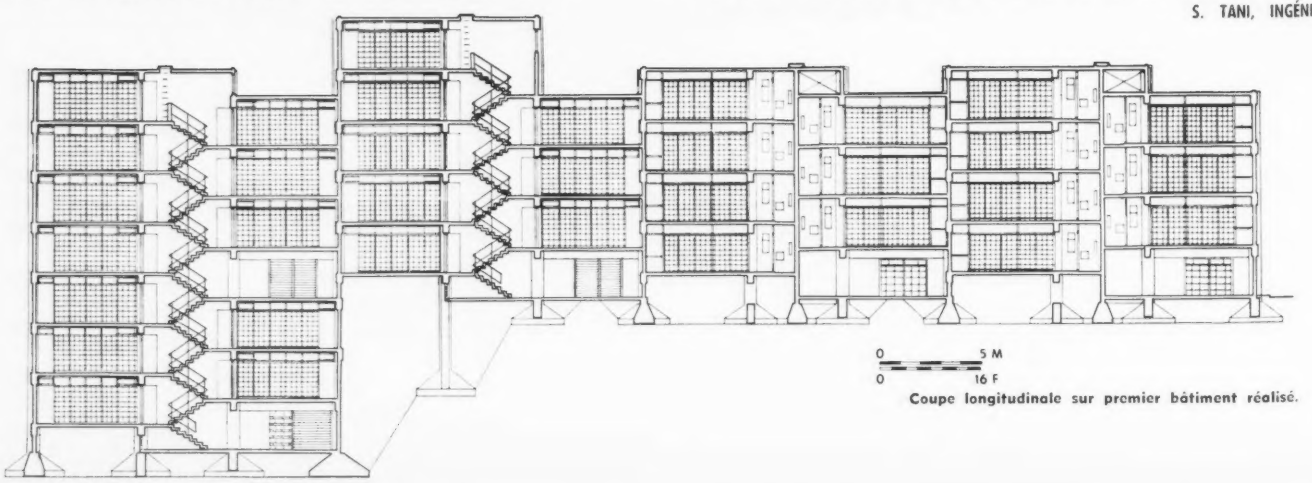

Coupe longitudinale sur premier bâtiment réalisé.

2

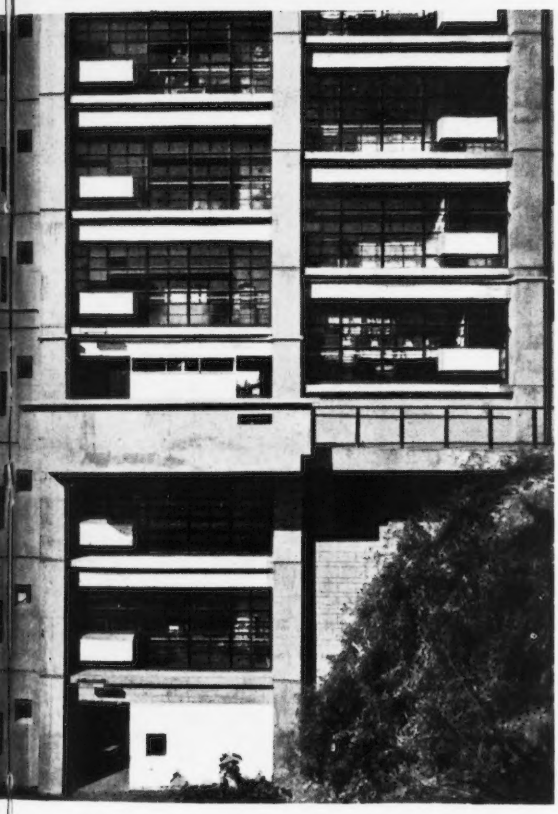

3

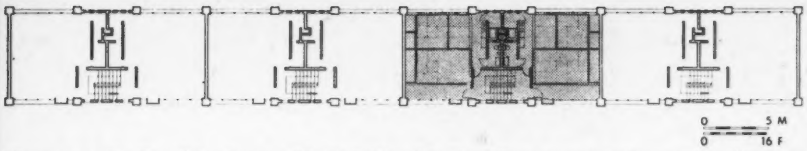

Etage courant : En grisé : deux unités dénivelées d'un demi-étage comprenant : escalier, blocs eau et logements.

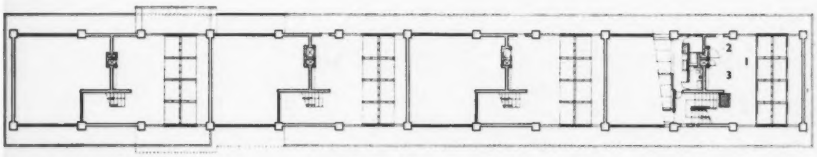

Rez-de-chaussée : 1.

Tous les prolongements de l'habitation ont été prévus : vastes jardins, terrains de jeux avec tennis, espaces sablés pour les tout-petits, maison de thé, théâtre en plein air, table d'orientation, centre commercial, etc. L'accès à l'ensemble est assuré facilement par la voie de grande communication qui conduit à Yokohama et depuis la zone industrielle, par une route directe.

1. Vue d'ensemble de l'immeuble comportant quatre éléments reposant, en partie, sur pilotis, en raison de la pente du terrain et dénivelés en partie haute. On notera le rythme obtenu par l'alternance des loggias vitrées et des parties pleines percées d'ouvertures étroites et irrégulières affirmant les circulations verticales et les blocs cusines-bains. 2. Vue de nuit laissant apparaître la structure du bâtiment, béton armé et panneaux vitrés à châssis métalliques. 3. Détail de la façade Sud. 4. La cuisine et une chambre vues du living-room. La modulation intérieure, celle du tatami, a été adoptée également pour les panneaux vitrés coulissants à châssis métallique et pour les cloisons coulissantes en bois.

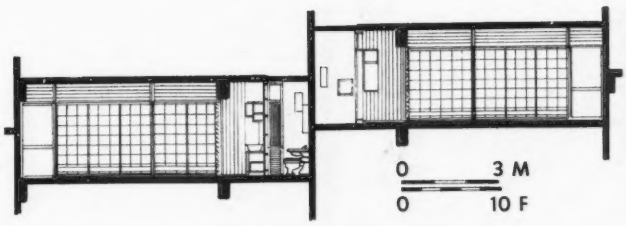

Coupe sur deux appartements d'une surface moyenne de 45 m².

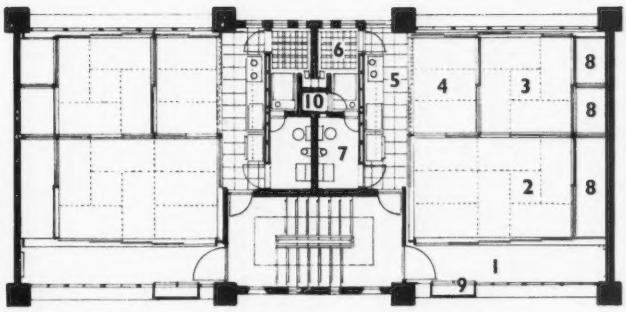

Plans de deux appartements disposés de part et d'autre du noyau central : 1. Loggia. 2. Séjour composé sur le module du tatami pouvant servir aussi pour le sommeil. 3 et 4. Chambres à tatami. 5. Cuisine. 6. Salle d'eau (bains). 7. Salle d'eau (toilette). 8. Rangements.

4

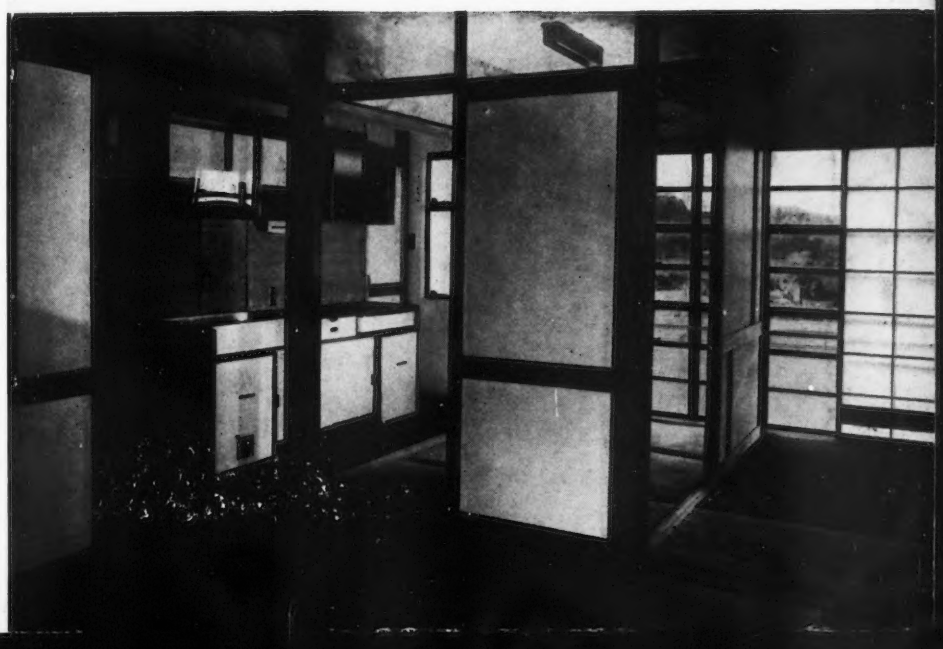

Un important ensemble d'habitation est en voie de réalisation aux environs de Yokohama à proximité d'une zone industrielle. Le vaste terrain choisi est de configuration irrégulière et accuse d'assez fortes dénivellations dont les architectes tirent judicieusement parti.

Le projet comporte essentiellement quatre bâtiments répondant à des programmes différents quant au nombre et à la surface des appartements, allant du simple studio aux quatre ou cinq pièces ; mais le parti architectural, le système de construction et l'orientation sont les mêmes pour tous. Seul le bâtiment situé au Nord du terrain est réalisé ; son implantation a été étudiée en fonction de la pente du terrain et cela a conduit à le composer de quatre éléments de hauteurs différentes, avec, pour chacun, une répartition des appartements de part et d'autre d'un noyau central comportant circulations verticales et blocs-eau. Le dénivellation d'un demi-étage des dalles de planchers a pour conséquence un décalage en partie haute qui, avec l'alternance des pleins et des vides caractérise les façades. La solution adoptée permet de créer une certaine intimité du fait qu'une volée d'escalier dessert un seul appartement à chaque demi-niveau. Les logements sont tous dotés d'une double orientation.

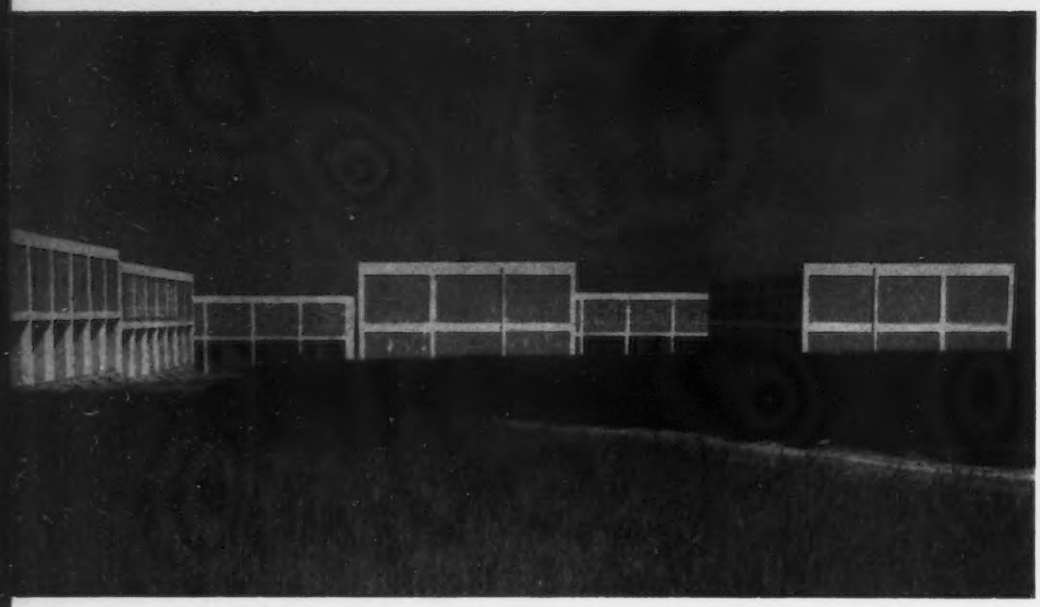

ILE DE CRÊTE

CITÉ D'HABITATIONS OUVRIÈRES A IRAKLION

1. Vue d'ensemble. On notera l'opposition entre les murs pignons complètement aveugles et les façades sements en moellons de pays.
2. Malgré la similitude des unités, un rythme intéressant est obtenu par le groupement des habitations.
3. Détail d'une habitation correspondant à la trame de l'ossature et vue sur des groupements parallèles dont les éléments de l'ossature en partie basse donnent un rythme qu'animent les jeux de soleil et d'ombre. La dénivellation du sol a conduit les architectes à prévoir, à certains endroits, des soubassements en moellon de pays.

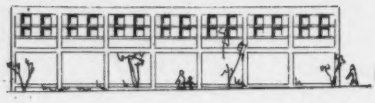

Elévation.

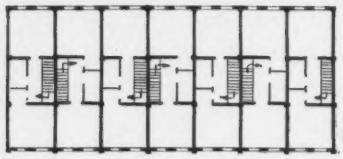

Etage.

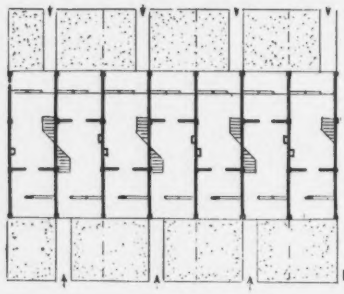

Rez-de-chaussée.

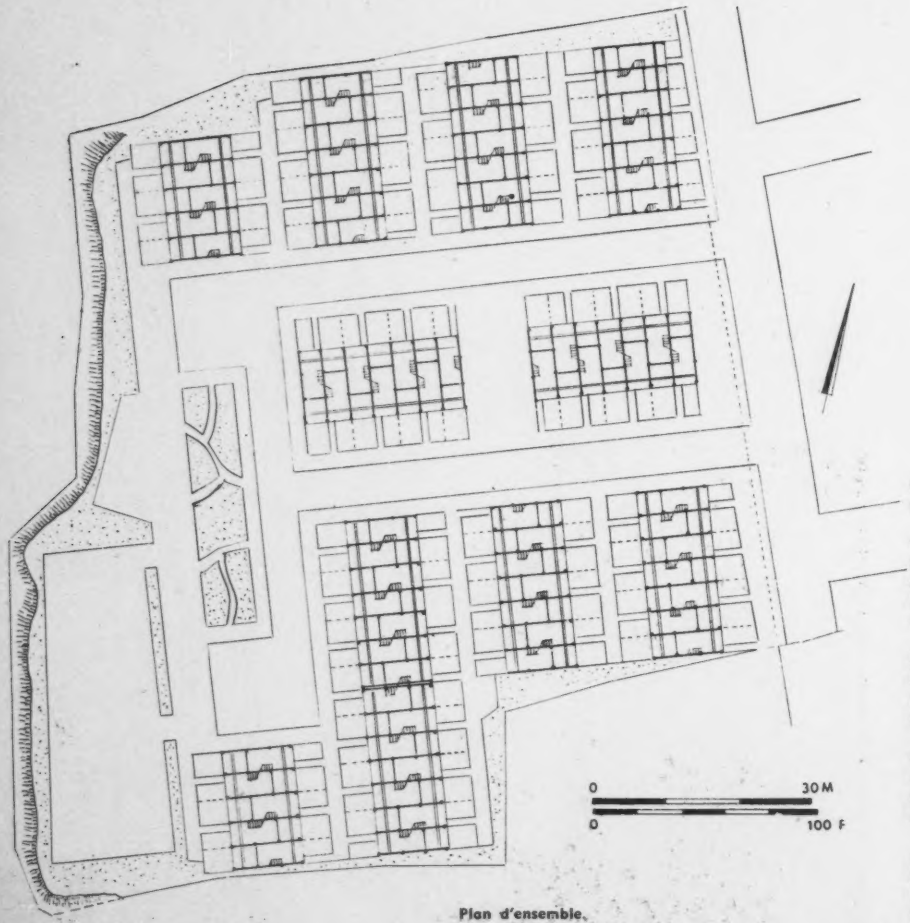

Plan d'ensemble.

Cet ensemble répondant à un programme économique se compose d'habitations individuelles à deux niveaux, comptant en totalité soixante-treize logements.

Les habitations sont groupées en bandes parallèles de cinq, sept ou quatorze unités. Chacune d'elles comporte : salle de séjour et cuisine au rez-de-chaussée et deux chambres et salle de bains à l'étage. Le séjour est prolongé par une terrasse abritée formant entrée, et un jardin ; la cuisine par une partie couverte et un autre jardin.

La construction est réalisée au moyen d'une ossature en béton armé, coulée sur place, avec murs de remplissage en briques. Les façades sont animées par une polychromie : ossature blanche, remplissages enduits et peints de couleur bleue pour le rez-de-chaussée rouge ou jaune à l'étage.

Les légères dénivellations du sol auraient pu conduire à des travaux coûteux de terrassements ; aussi les architectes ont-ils préféré adopter la solution d'ancrer l'ossature plus ou moins profondément dans le sol avec soubassements en moellons de pays.

Une intéressante recherche a porté sur le perfectionnement d'un système propre à la région, de défense contre le soleil. Les persiennes traditionnelles peuvent être inclinées selon trois positions ; d'autre part, les lamelles sont commandées par une tige centrale qui permet de les orienter à volonté.

ARIS KONTANTINIDIS, ARCHITECTE

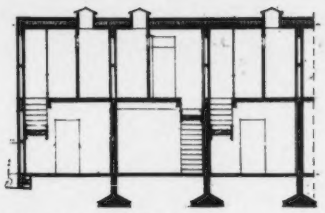

Coupe transversale sur trois habitations.

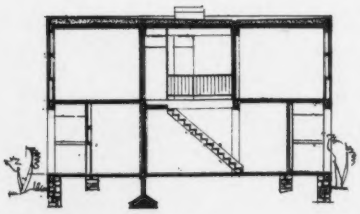

Coupe longitudinale sur une habitation.

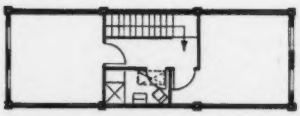

Etage.

Rez-de-chaussée.

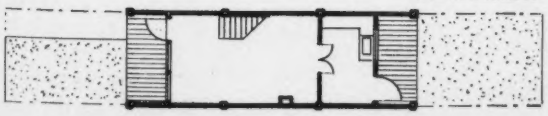

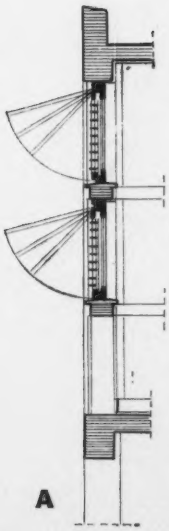

A

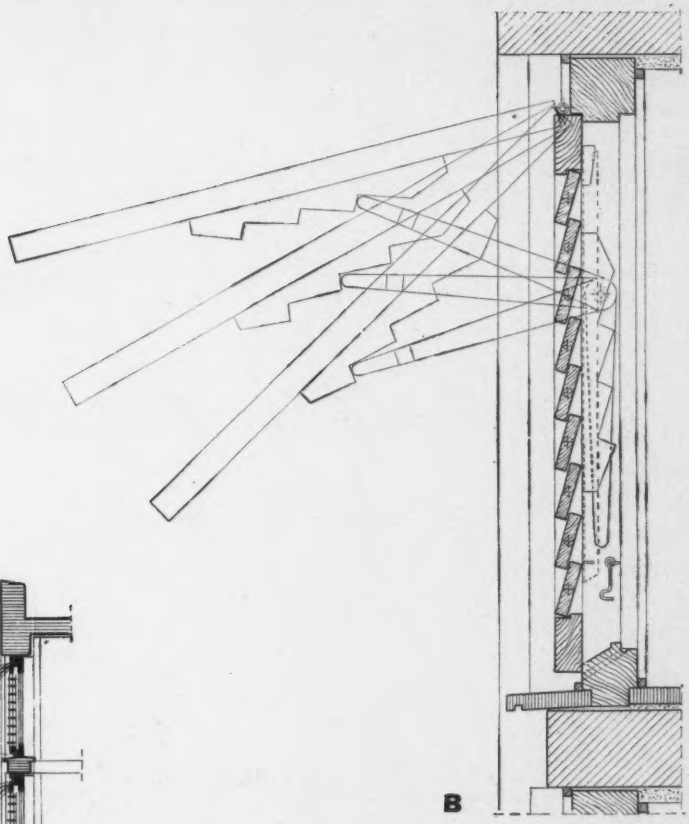

B

A. Détail d'une fenêtre composée de deux châssis vitrés à menuiserie de bois, pourvue de persiennes inclinables selon trois positions.

B. Détail des persiennes inclinables dont les lamelles orientables sont commandées toutes ensemble par une tige centrale.

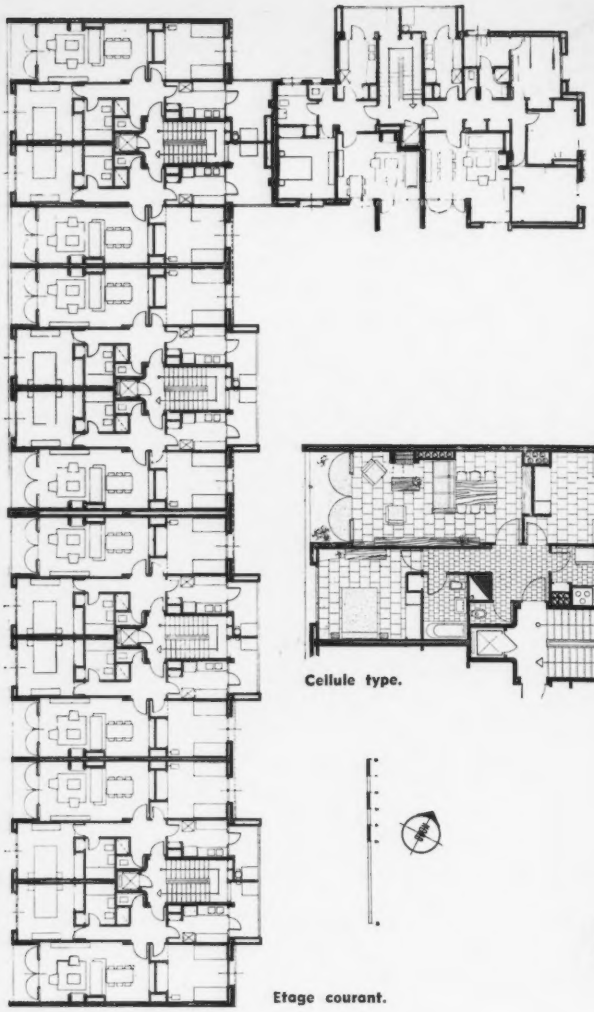

Cellule type.

Etage courant.

MAROC

IMMEUBLE DE LA CAISSE MAROCAINE DES RETRAITES, RABAT

TRANCHE B

RENÉ DENEUX ARCHITECTE EN ASSOCIATION AVEC ROGER BELLIOT POUR LES DEUX TRANCHES

L'administration disposait d'un assez vaste terrain situé en plein centre de la ville et deux services d'une même direction ont envisagé la réalisation d'un important programme d'environ cent cinquante logements et quarante bureaux.

Un plan-masse avait été établi en tenant compte des impératifs urbains d'esprit moderne ; mais, en fait, il fut imposé aux architectes un point de vue différent qui tronçonnait la réalisation en trois parties distinctes :

- *une aile demi-circulaire en vue de respecter une ordonnance architecturale d'autant plus discutable qu'elle était à peine amorcée alors qu'il aurait été souhaitable de modifier celle-ci en fonction des nouveaux bâtiments représentant l'essentiel de l'étude ;*
- *une aile rectiligne correspondant à la tranche B publiée ici et à laquelle fut ajoutée pour une question d'amortissement du terrain, une petite aile en retour ;*
- *enfin une troisième partie indépendante.*

L'immeuble correspondant à la tranche B avait été conçu un tiers plus long, c'est la raison pour laquelle le joint de dilatation en façade est ainsi affirmé ; il comporte soixante-dix logements, pour la plupart de trois pièces, établis suivant des normes de surfaces assez larges.

L'équipement intérieur a été aussi poussé que possible pour des logements à usage locatif, avec volumes de rangements.

Un maximum de garages a été prévu pour l'ensemble.

Photo Verbelke

CITÉ DE BOURNAZEL, CASABLANCA

ALBERT LUCAS, ARCHITECTE

BUREAU D'ÉTUDES : OMNIUM TECHNIQUE DE L'HABITATION

Ci-dessus : Vue d'ensemble sur la cité, dont 26 immeubles sont réalisés. Les plantations sont en cours, les routes terminées. A. Ecole. B et C. Places.

La construction de la cité de Bournazel, amorce d'une ville satellite de vingt mille habitants, au Sud de Casablanca, a été décidée en 1953. Elle a été prévue pour abriter deux mille familles avec possibilité d'extension.

Le terrain, d'une surface d'environ vingt hectares, a sensiblement la forme d'un rectangle traversé d'Est en Ouest par une voie importante, axe de la composition. Le plan-masse a été étudié pour réserver au sol le maximum d'espaces verts et l'organisation de deux places commerciales situées aux extrémités Est et Ouest, aucun autre magasin n'étant envisagé en dehors de ces places ; l'école a été prévue au centre.

Trois types d'immeubles différemment orientés et différemment conçus, quant au plan des cellules et des standing, répondent à la diversité des catégories de locataires.

La première et la seconde tranche des travaux sont terminées, soit en totalité : vingt-six immeubles de cinq étages sur rez-de-chaussée ; les logements sont dotés de cuisine avec évier et paillasse, de salle d'eau avec lavabo et douche ; buanderies et séchoirs en terrasse.

Immeubles type N.S. : *Toutes les pièces habitables sont exposées au Sud, sauf une chambre dans les appartements de quatre pièces ; on accède aux logements par deux escaliers extérieurs qui desservent des galeries couvertes à chaque étage.*

Immeubles type D : *Dérivés du type N.S. et composés d'appartements disposés de chaque côté d'un couloir central avec orientation Est et Ouest pour les pièces habitables ; les deux corps de bâtiments sont réunis par un escalier central desservant les deux parties à chaque demi-étage ; l'immeuble est ainsi décalé en plan et en élévation.*

Immeubles type E.O. : *A escaliers multiples desservant deux logements par étage. Chaque logement jouit d'une double orientation Est-Ouest.*

Les études préliminaires ont été assez longues, mais le chantier a été conduit rapidement grâce au procédé de construction adopté : murs porteurs de moellons en façade et piliers de béton à l'intérieur et du côté des galeries de desserte. Les planchers sont en poutrelles préfabriquées, hourdis et dalles de 4 cm d'épaisseur. Pas de sous-sol, mais sous la plate-forme du rez-de-chausée, galerie technique pour les canalisations.

Une nouvelle tranche de travaux, actuellement à l'étude,

Type E.O. : 36 log. A chaque étage : 2 de 3 p., 3 de 4 p. et 1 de 5 p.

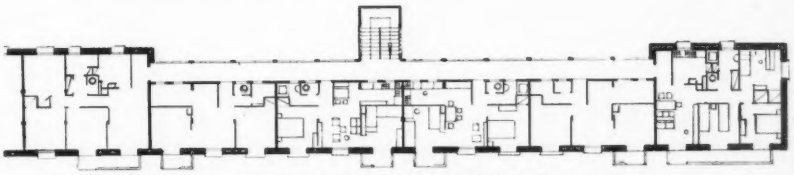

Type N.S. : 84 log. A chaque étage : 6 de 2 p., 4 de 4 p. et 4 de 3 p.

Type D : 84 log. A chaque étage : 8 de 3 p., 6 de 2 p. (1. Séjour. 2. Chambre.)

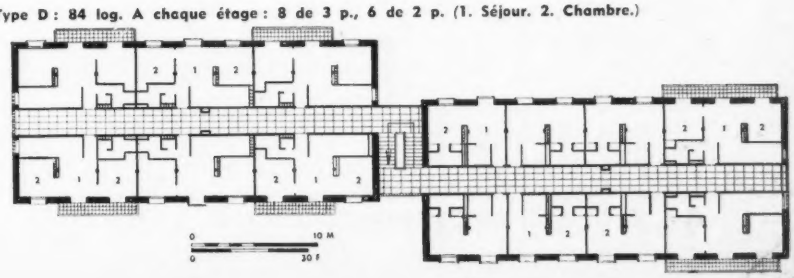

ROBINETS ÉCONOMISEURS

Spécialistes
DU
ROBINET AUTOMATIQUE
A DÉBIT LIMITÉ
LES ROBINETS
PRESTO

PATIENT FRres & Cie
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL
DE 10 000 000 DE FRANCS
8, RUE RACINE
MONTROUGE (SEINE)
TÉL. : ALÉSIA 03.22

INDISPENSABLES DANS LES COLLECTIVITÉS
FOURNISSEURS DE L'E. D. F. – GAZ DE FRANCE
GÉNIE MILITAIRE – AIR-FRANCE
SÉCURITÉ SOCIALE

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

"PRESTO 12" pour urinoirs 21 d'eau en 5 sec ou pour douches, durée 10 secondes.

fermeture automatique réglable

"PRESTO D.L." pour douches mitigées. Durée réglable 10-40 sec

"PRESTO ÉCLAIR" pour W C modèle économique (peut se commander avec bouton spécial à travers cloison ou sol)

"PRESTO VÉPÉ". Robinet de chasse W.C. applique murale.

"PRESTO 505" pour lavabos ordinaires.

"PRESTO 504" pour lavabos collectifs. Durée d'écoulement 10 sec. Fermeture automatique.

PRESTO "VALVE EYREM" pour W.C. à manette à rotule.

charpentes métalliques

LICENCE
MACOMBER

RAPIDITÉ
ÉCONOMIE
SOUPLESSE D'EMPLOI

L'ossature V-LOK s'adapte parfaitement à tout mode d'exécution de bardage traditionnel ou préfabriqué, provisoire ou définitif.

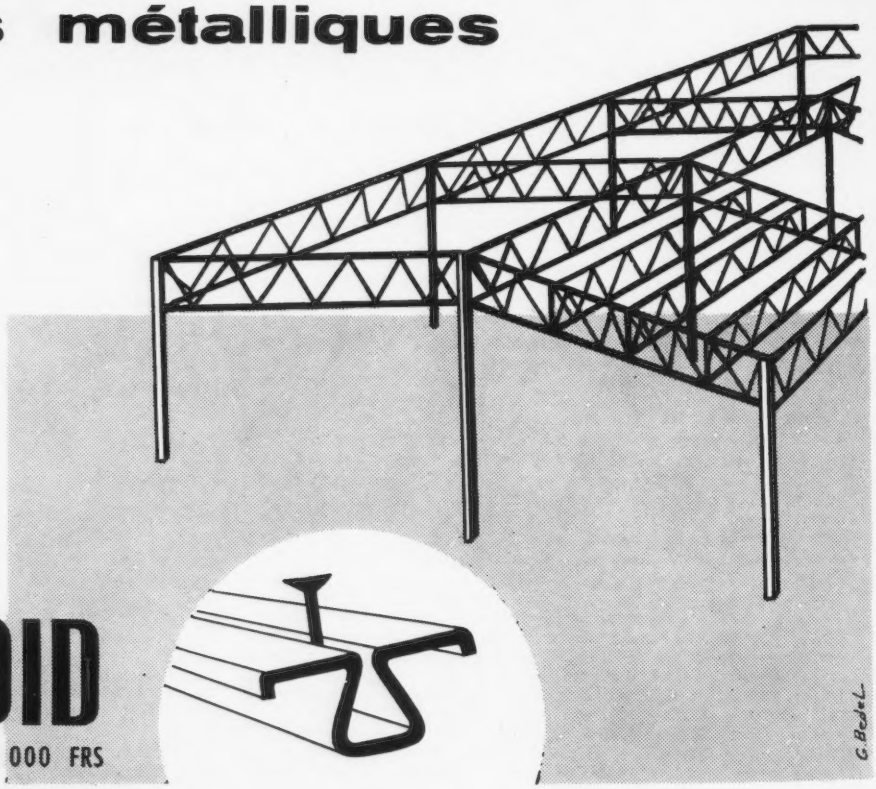

PROFILAFROID
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 301.350 000 FRS

41, AV. DE VILLIERS - PARIS 17e - TÉL. WAG. 83-39

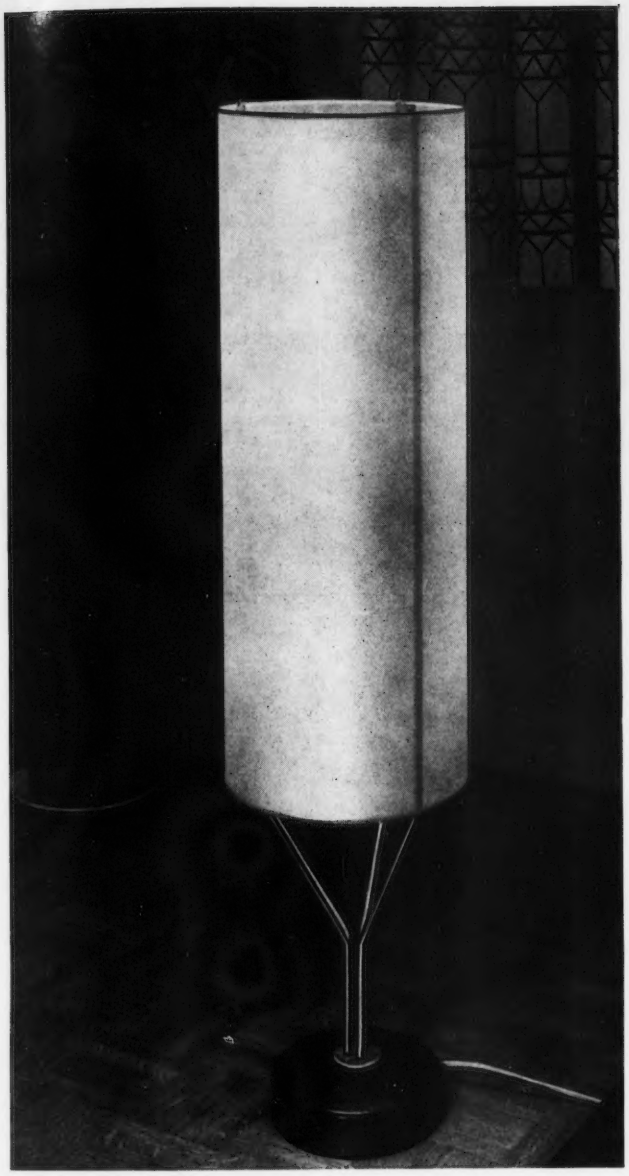

LUMINAIRES

P. DISDEROT

plus de 100 modèles (appliques, plafonniers, lampes, lampadaires) - étude de tous projets d'éclairage - documentation n° 10 et liste des dépositaires de province sur demande : at. pierre disderot, boite post. n° 4, cachan (seine).

DÉPOSITAIRES A PARIS

AT HOME, 25 rue gay-lussac (5e)
BOBOIS, 92 boulevard sébastopol (4e)
CAMINELLE, 135 bis boulevard montparnasse (6e)
GALERIE MAI, 12 rue bonaparte (6e)
GARRY, 175 avenue de versailles (16e)
GODFRID, 26 rue du faubourg saint-antoine (12e)
MAGASIN PILOTE NORD, 124 bis boul. magenta (10e)
MAGASIN PILOTE SUD, 104 av. du général-leclerc (14e)
MAISON FRANÇAISE 55, 165 boul. haussmann (8e)
MENNECY, 29 avenue marceau (16e)

ROTAFLEX

Fabricant exclusif pour la France

2, RUE D'ARCUEIL, PARIS 14e - POR. 65-91 +

luminaires en plastique d'une grande variété de formes et de couleurs - ne se déchirent pas - ne cassent pas - ne jaunissent pas - très légers . suspension directe sur le fil électrique - pose immédiate sans outils - procédé breveté tous pays.

COUVERTURE PLOMBERIE

TRAVAUX NEUFS – BUREAU D'ÉTUDE

ENTRETIEN D'IMMEUBLES ET D'USINES

ENTREPRISE Michel DUFOUR

Ancienne Maison Rousseau - Fondée en 1858

46, rue de Provence
PARIS-9e - TRI. 40-92

De la lampe au moteur

Du PAVILLON au BUILDING
Le câble cuirassé vous apportera toujours une solution valable :
ÉCONOMIE - RAPIDITÉ - SÉCURITÉ ENTIERE - FAIBLE ENCOMBREMENT.

Admis à la marque de qualité U.S.E. (NF C 32-107) s'installe suivant les prescriptions de la NF C 11 agréée par l'E.D.F.

Ce câble ayant une cuirasse sans solution de continuité se cintre à la main sans outil et offre une résistance mécanique qui le situe entre les P.G. et les P.F.G.

Demander documentation gratuite aux fabricants spécialisés ci-dessous :

Éts MULLER & Co - 49, rue Carnot - Suresnes (Seine)
Éts S.N.L. - 34, rue J.-Mermoz - Soisy-sous-Montmorency (S.-&-O.)
Éts MULLER et LANDAIS - 65, rue du Mans - Courbevoie (Seine)

SOFEL

LE CABLE CUIRASSÉ

Plus de sols en ciment poussiéreux ...

... avec

l'OXANE

Un sol imprégné d'Oxane ne se désagrège plus, résiste à l'usure, ne produit plus de poussière. Il est imperméable aux essences et aux huiles minérales qui détruisent le ciment, s'entretient facilement par lavage ou balayage ; n'est pas glissant et présente un aspect agréable.

Ets du METALFIX - 36, Rue de l'Avenir - Clichy (Seine) : Tél : PERoire 54-27

ALGER : M. DARDIE, 15, rue Maréchal-Soult. Tél. 471-19. CASABLANCA : M. POIRIER, 31, rue de Péronne

CHAUFFAGE CENTRAL

ACCÉLÉRATEUR

CALORY 1957

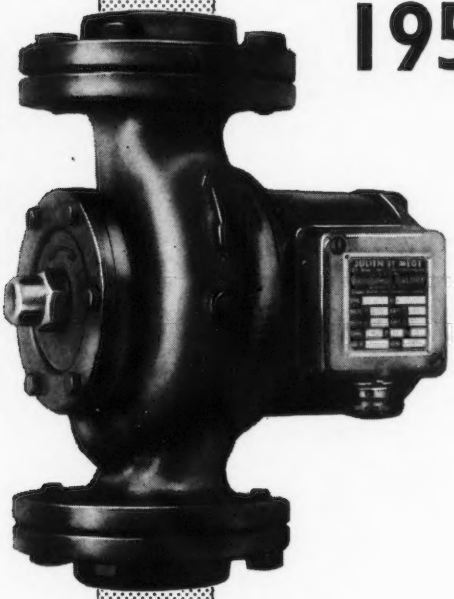

A PORTE DE VISITE

SILENCE ABSOLU

SANS PRESSE ÉTOUPE

ENTRETIEN NUL

JULIEN & MÈGE

22, Bᴰ DES TCHÉCOSLOVAQUES
LYON - PA. 35-31

91, AV. PHILIPPE-AUGUSTE
PARIS - VOL. 67-90

Demandez documentation 152

R. L. Dupuy

LES CARRELAGES INDUSTRIELS BEUGIN

sont vraiment :

inertes chimiquement

grâce à la qualité du GRÈS CÉRAME ANTIACIDE BEUGIN éprouvée par 25 années d'utilisation en anti-corrosion.

résistants aux chocs et à la pression

Leurs propriétés mécaniques autorisent des pressions de l'ordre de 2 000 kg/cm².

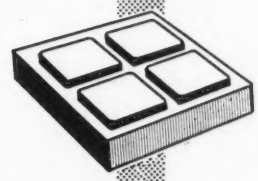

Exécutés en teintes agréables et en types variés, ils souligneront l'esthétique de vos réalisations.

Ils sont de plus assortis d'une gamme complète d'accessoires tels que : plinthes, angles de caniveaux, marches, contre-marches, etc...

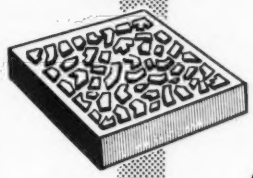

Parmi la gamme des Produits BEUGIN, songez à l'utilisation des :

Plaquettes indécollables

"DALHIRONDE" à face de scellement en queue d'aronde, particulièrement efficaces contre la dislocation des sols soumis aux vibrations ou trépidations.

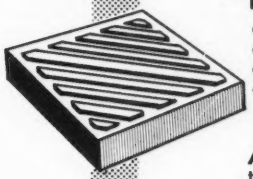

Autres fabrications : enduits, peintures, ciments, minéraux ou organiques anticorrosifs permettant de résoudre définitivement tous problèmes de génie chimique.

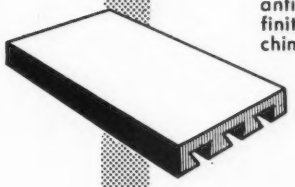

BEUGIN compte parmi ses anciens et fidèles clients :
les Ets KUHLMANN, la Société PECHINEY, les Manufactures de SAINT-GOBAIN, l'ONIA, la Sté Potasse et Engrais Chimiques, les Poudreries Nationales, le Commissariat à l'énergie Atomique, les Houillères du Nord et du P.-d.-C., du Bassin de Lorraine, USINOR, l'EDF, les PTT, la régie RENAULT, la Sté Industrielle de la Cellulose à ALIZAY, etc...

BEUGIN

USINES CÉRAMIQUES DE BEUGIN LA COMTÉ

LA COMTÉ par HOUDAIN (Pas-de-Calais) Tél. : 9 et 17 à HOUDAIN

LE VÉRITABLE ASPIRATEUR STATIQUE

SEBICO

S.A.R.L. au Capital de 10.000.000 de frs

52, rue St-Georges
PARIS-IXe
Tél. : TRU. 65-94

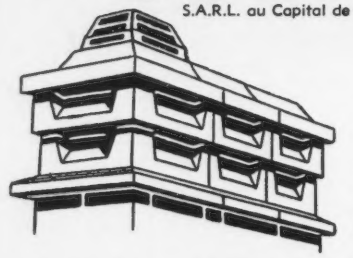

MODELE A
avec ou sans déflecteur

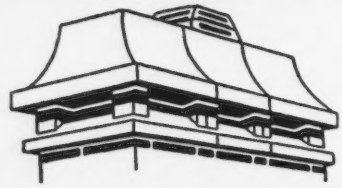

MODELE B
avec ou sans déflecteur

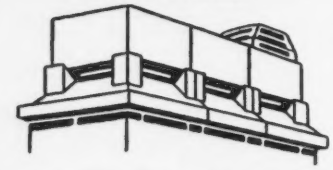

MODELE C
avec ou sans déflecteur

Vous avez des ennuis de tirage avec vos cheminées
Vous voulez donner de l'allure à vos immeubles
Vous voulez rendre vos cheminées étanches

Adressez-vous à

SEBICO

Moins cher que toutes les réalisations envisagées

Sa devise :

EFFICACITÉ
PROPRETÉ
ÉCONOMIE

Se fabrique sur toutes dimensions demandées depuis les souches de ventilation jusqu'aux souches de chaufferie

DEPOSITAIRES
DANS TOUTE LA FRANCE

NOUS CONSULTER
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

PORTES et BLOCS-PORTES

Record
S.I.B.M

LABEL
DE QUALITÉ
C.T.B. N° 22

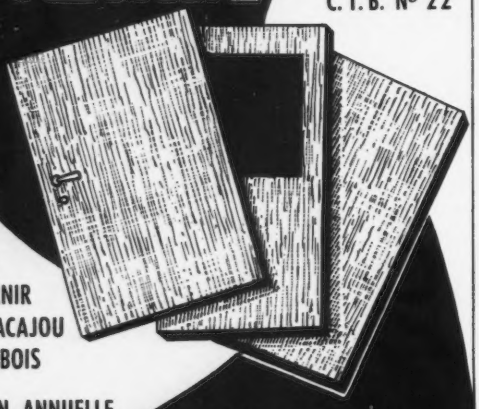

OKOUMÉ
A PEINDRE
CIPO A VERNIR
CHÊNE ET ACAJOU
FIBRES DE BOIS

PRODUCTION ANNUELLE
300.000 PORTES

DEMANDEZ
NOTRE CATALOGUE
GÉNÉRAL

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DES BOIS MOULÉS
BLOTZHEIM (Haut-Rhin) - Téléphone 31 et 39

PANNEAUX LATTES DE 16 A 30 mm. D'EPAISSEUR

CAMILLE BESSON ST DENIS

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE F. 50.000.000

F. BESSON (D.P.L.G.) – CH. BESSON (E.C.P. 48)

BÉTON ARMÉ
MAÇONNERIE
•
CONSTRUCTIONS
MÉTALLIQUES
•

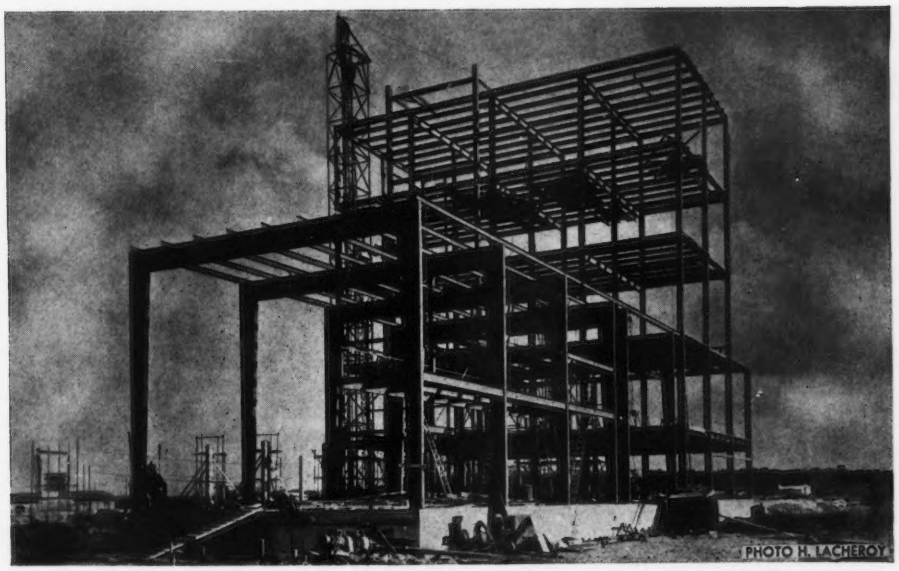

5 BIS, AVENUE DU COLONEL-FABIEN, ST-DENIS (SEINE). TÉL. PLAINE 23-44

PUB G. BAUDEL PARIS

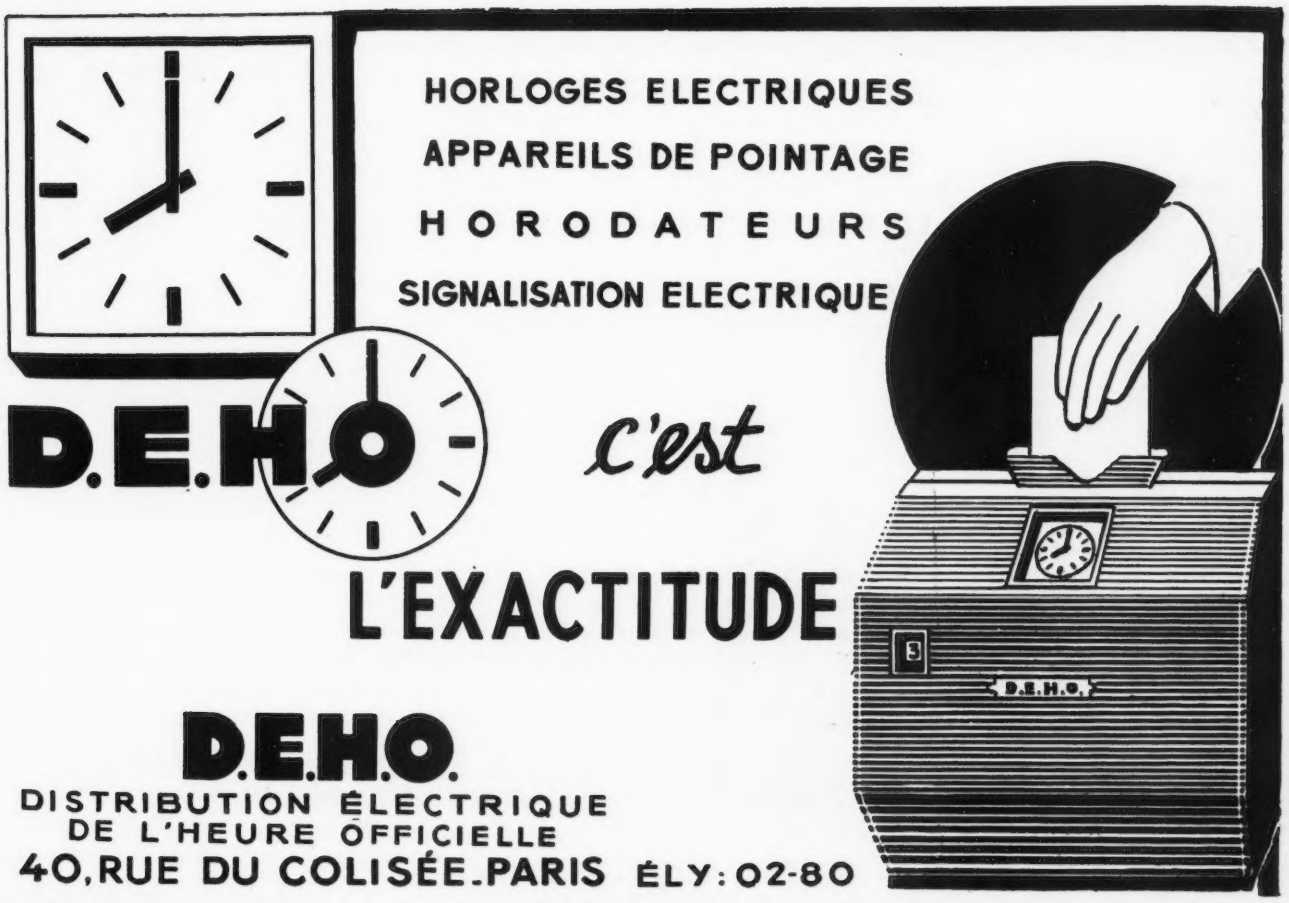

COLLE
C'est une production CERTUS
CERTUPLAST
Ste I. LAVIGNE Fille & Cie, 67, Rue de Picpus, PARIS-12e
Téléphone : DID. 26-56

SYNERGIE
Une vraie professionnelle du lavage
La Tempomatic THOMSON 1957, trempe, bout, lave, rince, essore à la fois 10 kg de linge très sale, et peut être utilisée par une main-d'œuvre non spécialisée.
Chauffage au gaz de ville, butane, propane, air propané, gaz naturel, vapeur.
Service après-vente efficace grâce à un réseau très étendu de distributeurs.
Aucune formalité administrative d'installation.
MACHINE A LAVER PROFESSIONNELLE
TEMPOMATIC
THOMSON
C.F.T.H. - 173, boulevard Haussmann, PARIS (8e)
Service Commercial : 41, rue Washington. Tél. : BALzac 45-94

LA TROMBE
LA TROMBE
Chasse d'eau hydro-pneumatique
15, RUE DU PUITS-DE-L'ERMITE, PARIS 5e - POR. 31-29

PUB. COTIGNY
ALDES
l'appareil d'aération démontable
Cadre à sceller
Cadre mobile à palettes réglables
Grille
● Démontable en quelques secondes sans outil.
● Présentation impeccable.
● Indéréglable.
● Se fait en 6 tailles.
POUR
appartements
salles de bain
cuisines
hôpitaux, etc
31, rue Etienne-Richerand
LYON (3e) - Tél. MO 23-31

Avec les

CLOISONS PRÉFABRIQUÉES M.C.M.

en polyester translucide

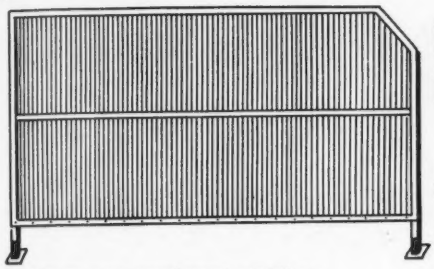

lavable
inaltérable

(Agréées par l'Assistance Publique de Paris et de Marseille)

Elément avec encadrement métallique

Prêtes à être posées

sans évacuer le local occupé
sans diminuer la surface à cloisonner
sans altérer la clarté des pièces cloisonnées
(Le polyester translucide réfléchit la lumière à 85 %)

Simples à installer

sans main-d'œuvre spécialisée
sans dégradation murale

Faciles à entretenir

sans revêtement de peinture
sans plaques de propreté
résistant aux chocs
lavables à l'eau et au savon

vous résoudrez facilement tous vos problèmes de boxage

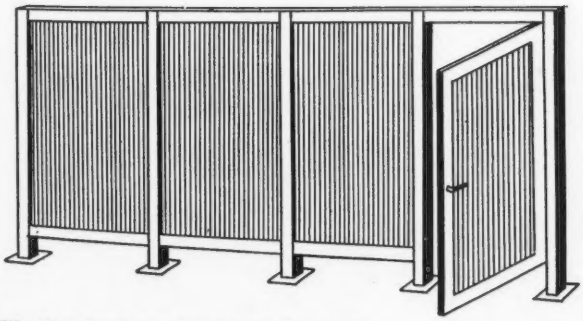

Elément standard avec encadrement bois verni

Etude de boxage sur mesure
d'après le plan des locaux à boxer
Paravents mobiles translucides

Sté M.C.M. 28 rue d'Assas Paris 6e Littré 01.31

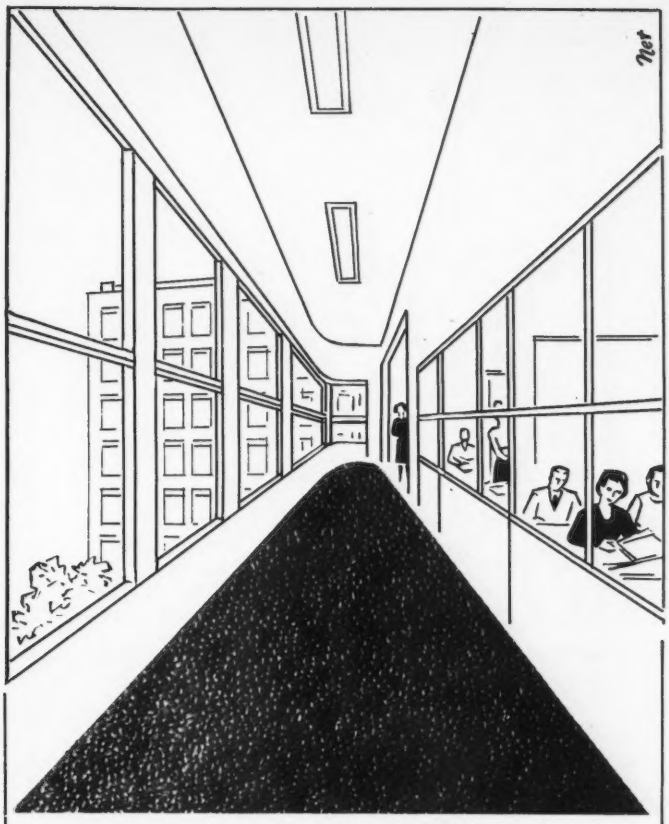

SILENCE...

Jusqu'ici, seuls le grand luxe et le grand confort pouvaient donner le "Silence". Aujourd'hui, celui-ci est devenu la condition "sine qua non" de l'efficacité, du rendement et de la productivité.

Le "silence au sol" vous est assuré par **TAPIFLEX,** tapis plastique armé sur feutre. L'alliance du textile (insonorisation, isolation, souplesse, facilité de pose) et du plastique (résistance remarquable à l'usure, entretien facile coloris multiples) confère à **TAPIFLEX** une place prépondérante dans la gamme des Revêtements de Sol.

TAPIFLEX

Deux présentations :
TAPIFLEX CAVIAR 8 coloris unis.
TAPIFLEX chiné 6 coloris.

Et sur vos murs :
TAPIFLEX MURAL vous apporte non seulement de la gaité et une bonne isolation thermique, mais en plus il complète le "silence au sol" déjà donné par **TAPIFLEX.**

DOCUMENTATION, DEVIS, RENSEIGNEMENTS :

MAISON DU FEUTRE

194 bis, **Rue de Rivoli - PARIS-1er - RIC. 90-92**
Firmadis CASABLANCA, 32, Bd Danton - Firmadis ALGER, 4, rue Edith Cavell
VOYEZ NOTRE MAGASIN DE TAPIS : 4, RUE ST-ROCH

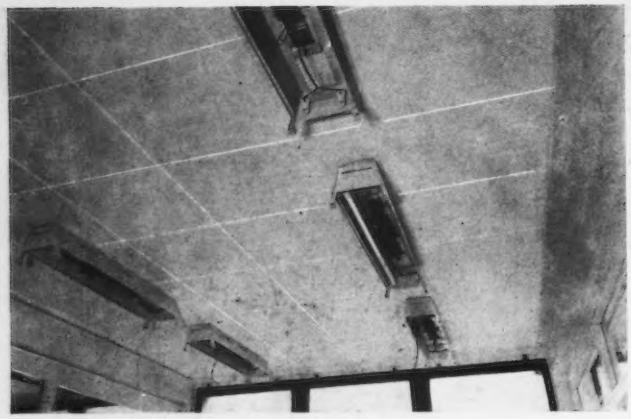

Pour tous vos problèmes d'acoustique
Plafonds chauffants

Adressez-vous à un spécialiste

OZILOU 21 rue Michel-Ange VANVES
Tél. : MIC. 10.77 - BLO. 12.21

Des milliers de m² posés dans toute la France :
S.N.C.F. - Gare Saint-Charles, Marseille - Saint-Gobain, Laboratoires, Antony - R.A.T.P., Dispensaire, Paris - Hôpital Psychiatrique, Villejuif - Ministère de l'Air, Paris - Collège Technique, Orléans - Ecole Normale, Paris - Caisse de Crédit Agricole, Reims - Télécommunications, Fort d'Issy-les-Moulineaux, etc.

Toujours des solutions originales et décoratives

Conditionnement d'air - Climatisation

VENTILATION RATIONNELLE

Références dans toute la France et à l'Etranger

Ets GRUNBERGER

5, Rue Lavoisier, GRENOBLE

T. 44-19-07

COLLABORATION AVEC DES INSTALLATEURS LOCAUX

Essais de charge

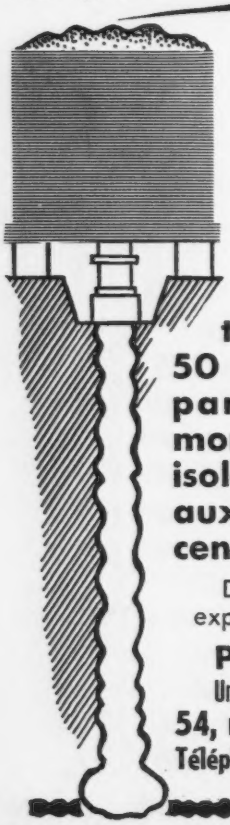

La capacité portante élevée du pieu Franki est prouvée par des centaines d'essais de charge exécutés depuis près de 50 ans dans la plupart des pays du monde, sur des pieux isolés portant parfois, aux essais, plusieurs centaines de tonnes.

Demandez la brochure explicative illustrée n° 33 à

PIEUX FRANKI
Un spécialiste pour vos fondations
54, rue de Clichy, PARIS (9e)
Téléphone : TRInité 01-21 (4 lig.)

Collage

DE TOUS PLASTIQUES DANS LE BATIMENT

Sapoprène R 144
Sapoplas E 24
etc...

Applicable
AU PINCEAU
AU ROULEAU
AU PISTOLET
A LA SPATULE
A LA BROSSE
etc...

Polystyrène
Chlorure de Vinyle
Mousses plastiques
etc...

DESMAZEAU-RIGAUD
52, AV. PHILIPPE AUGUSTE - PARIS XIe - ROQ 19-51

Société Parisienne d'Imprimerie, 27, rue Nicolo, Paris (16e). Imprimé en France. Directeur-gérant : André Bloc.

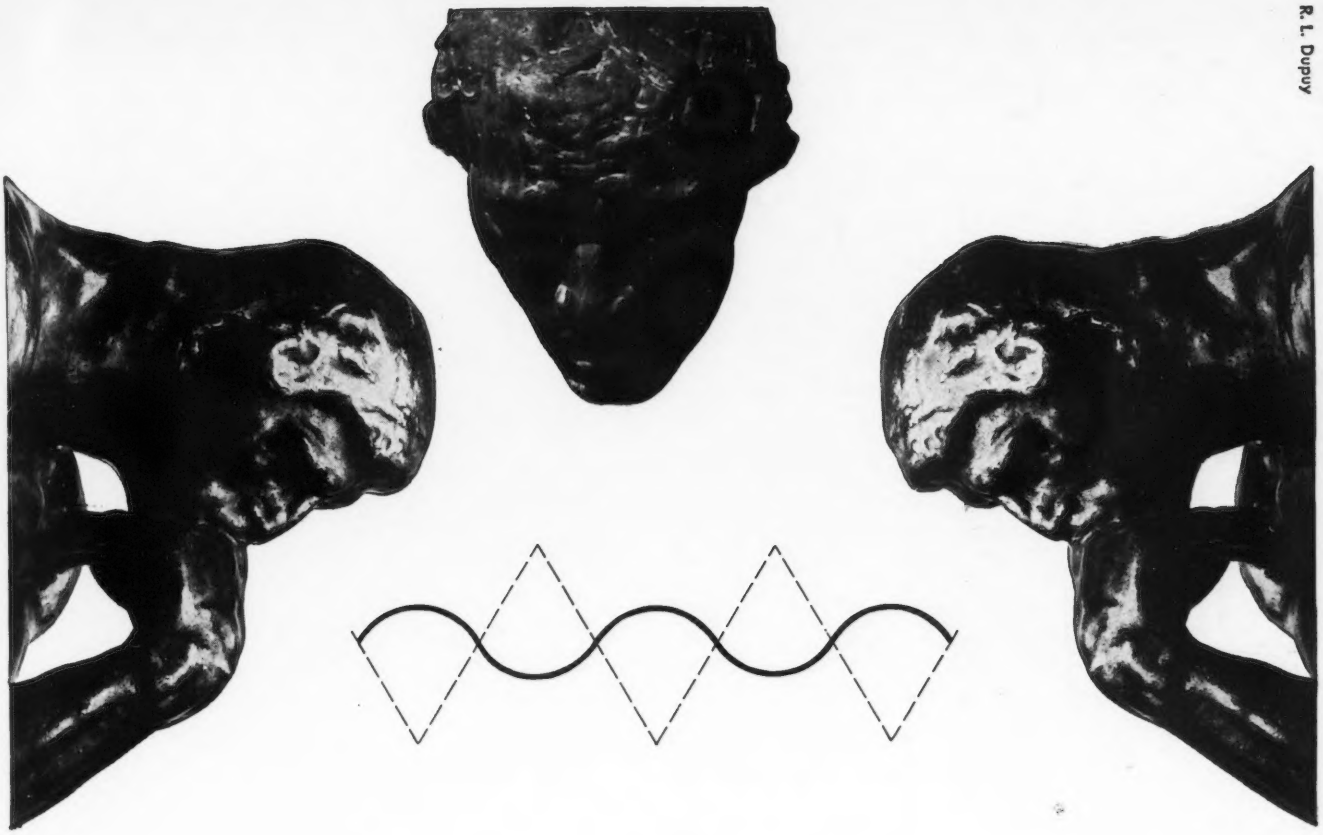

R. L. Dupuy

Photo SOUGEZ

qu'est-ce qu'une sinusoïde ?

"C'est une courbe plane dont l'ordonnée est le sinus géométrique de l'arc pris sur un cercle dont le rayon est égal à l'abscisse" (Larousse).

Plus simplement, imaginez une coupe de plaque ondulée ETERNIT. Cette coupe mettrait en outre "à nu" les étonnantes qualités de ce matériau en ciment armé d'amiante, à la fois isolant, insonore, léger, inaltérable et d'un entretien nul.

Cette plaque ondulée, d'une souplesse d'emploi universelle (elle se pose sur des pentes comprises entre 5° et la verticale) vous permet de couvrir économiquement et rationnellement usines et maisons. Par ailleurs, une modulation agréable, un relief logique et toutes les ressources de la couleur sont autant de possibilités esthétiques que vous offre la plaque ondulée ETERNIT.

Une documentation très complète a été conçue à votre intention et des échantillons sont à votre disposition.

ETERNIT S.A. Capital 2.010.000.000 F. - PROUVY (Nord) - Tél. 6 à THIANT

PLOMBERIE
COUVERTURE
INSTALLATIONS SANITAIRES

J. BOROT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 10.000.000 FRANCS

48 - 50, RUE DE LA CHAPELLE, PARIS (18e)

TÉLÉPHONE : NORD 45-10 • LIGNES GROUPÉES

CANCEL LEAVE